



# LES CARACTÈRES

OU

# LES MŒURS DE CE SIÈCLE

Paris. — Soc. d'imp. PAUL DUPONT, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau.



Jean de LA BRUYÈRE

# LES CARACTÈRES

OU

# LES MŒURS DE CE SIÈCLE

**NOUVELLE ÉDITION**

COLLATIONNÉE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

AVEC

UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

SUR L'AUTEUR ET SUR SON ŒUVRE

DES NOTICES PARTICULIÈRES EN TÊTE DE CHAQUE CHAPITRE

ET UN LEXIQUE


PAR

GUSTAVE D'HUGUES

Professeur à la Faculté des lettres de Dijon






PARIS

SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES ET CLASSIQUES

**PAUL DUPONT**

41, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU (HÔTEL DES FERMES)

1883

# AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

La présente édition de l'œuvre de La Bruyère est destinée principalement à la jeunesse. Nous y avons apporté, au fond et dans la forme, autant de soin que si elle eût été faite pour des gens du monde ou des savants.

Le texte des *Caractères* a été collationné sur celui de la belle édition de M. Servois, dans la collection des *Grands écrivains de la France.* Nous en avons retranché seulement les variantes que l'auteur effectuait de son vivant à chaque réimpression de son ouvrage, et nous n'avons conservé que celles qui, en donnant un nouveau tour ou un sens plus complet à sa pensée, nous ont paru dignes de fixer l'attention du lecteur. Quant à celles qui n'impliquent que des scrupules de langue ou de grammaire, et qui n'importent réellement qu'à des philologues de profession, nous les avons délibérément éliminées pour ne pas encombrer le bas des pages consacré à des réflexions ou à des observations d'un intérêt plus prochain et plus direct pour les élèves.

A l'exemple des précédents éditeurs, MM. Walckenaër, Destailleur, Servois et Chassang, nous avons placé à la fin de chaque alinéa la mention de

l'édition où il a d'abord paru, sauf pour les alinéas de la première édition que l'absence de toute indication finale distinguera suffisamment. On pourra suivre ainsi les transformations successives que La Bruyère a fait subir à son ouvrage, et mieux pénétrer le sens de ses réflexions, en les rapportant à la date où elles furent écrites.

Nous avons jugé que les notes explicatives du texte de La Bruyère ne devaient pas être séparées de ce texte lui-même, surtout quand elles étaient rédigées pour de jeunes esprits, que l'indifférence naturelle à leur âge induirait trop souvent à ne les point aller chercher en un lieu séparé. Une seule exception a été faite pour les observations grammaticales et philologiques que, suivant l'usage, nous avons mises à part, sous forme de *Lexique*, à la fin de chaque volume. Ces notes, rédigées de la façon la plus concise, sont celles qui se rapportent à toutes les questions de goût, de style, d'histoire ou de morale que peut soulever la lecture des *Caractères*. Elles résument toutes les discussions auxquelles l'œuvre de La Bruyère a donné lieu ; elles éclaircissent toutes les obscurités involontaires ou voulues que l'auteur a laissées dans son livre ; elles citent tous les noms propres des personnages historiques que la malignité plus ou moins clairvoyante des contemporains avait cru reconnaître dans les portraits du moraliste ; elles rapprochent enfin des pensées de La Bruyère toutes les pensées analogues des écrivains antérieurs dont il a pu s'inspirer, et celles des écrivains postérieurs qu'il a dû inspirer lui-même.

Outre l'ample notice sur la vie et l'œuvre de l'écrivain, que nous publions en tête de cette édition, et dont la composition résume tous les résultats acquis de la biographie et de la critique contemporaines, nous avons cru devoir introduire une notice particulière en tête de chacun des chapitres. Il arrive souvent qu'on n'a pas eu le loisir de lire telle partie de l'ouvrage dont on est appelé à parler, ou que, l'ayant lue, on n'en a pas démêlé le sens général à travers les méandres et les soubresauts continuels où se complaît la verve de l'auteur. C'est à quoi nous avons pourvu en exposant sommairement l'ordre des matières qu'il a traitées dans chacun de ces chapitres, en donnant les raisons de la place que le chapitre occupe dans le plan d'ensemble de l'ouvrage, en analysant brièvement les mérites ou les défauts de l'invention et du style, en indiquant enfin les morceaux les plus achevés ou les plus célèbres sur lesquels doivent se porter de préférence l'attention et l'étude du lecteur. Nous espérons que le jeune public, à qui s'adresse surtout notre édition, appréciera les avantages de cette innovation, et qu'il nous en saura gré.

Nous avons inséré à la suite des *Caractères* de La Bruyère la traduction qu'il a faite lui-même des *Caractères* de Théophraste. Mais nous avons emprunté le texte de cette traduction à l'édition de M. Chassang, le savant helléniste, qui en a relevé en note toutes les erreurs, ou indiqué en caractères italiques toutes les libertés.

Enfin nous avons voulu que le travail que nous offrons au public fût comme le *compendium* ou l'a-

brégé de tous les travaux que la haute littérature et l'érudition de notre siècle ont ajoutés au livre de La Bruyère. Nous avons emprunté aux éditions précédentes en les soumettant au contrôle d'un jugement sévère, toutes les informations, toutes les découvertes, toutes les acquisitions dont la critique de ce livre a été enrichie par elles. Nous avons essayé pour notre humble part de grossir la somme des observations littéraires, grammaticales, historiques ou philosophiques déjà faites par nos devanciers. Nous n'avions pas, nous ne pouvions pas avoir la prétention de faire plus ou mieux qu'eux, nous avons accepté la nécessité de faire autrement, puisque c'est à la fois pour les écoles et pour le monde que nous avons travaillé.

---

# NOTICE BIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

## SUR LA BRUYÈRE ET SUR SON ŒUVRE

---

Voltaire a dit : « On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de La Bruyère. » Unique est en effet le seul mot qui définisse justement cet ouvrage. Il n'a point de pareil dans toute cette littérature du grand siècle, qui compte autant de chefs-d'œuvre qu'il y a de manifestations possibles de la pensée humaine, l'épopée exceptée. On a comparé La Bruyère, il s'est comparé lui-même à Pascal et à La Rochefoucauld : il est moraliste comme eux, ou du moins il a voulu faire œuvre de moraliste, quand il s'est proposé « de décrier tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien » [1]. Mais, outre que la forme qu'il a donnée à son travail est plutôt celle d'un pamphlet que d'un livre de philosophie, qui ne voit combien les *Caractères* ressemblent peu par le fond même aux *Pensées* et aux *Maximes?* Tandis que Pascal et La Rochefoucauld se sont attachés à peindre, de leurs points de vue si différents, les traits généraux, invariables et éternels de la nature humaine, de l'homme proprement dit, sans acception de temps ni de lieu, La Bruyère s'est contenté de saisir au passage la physionomie particulière, accidentelle et mobile de la société où il vivait, et de la fixer, telle qu'il l'a vue, dans un livre qui, pour l'esprit comme pour le style et la langue même, n'est déjà presque plus de son siècle. Sans doute, les hommes de ce temps-là sont encore des hommes, et l'on retrouve en eux toutes les parties

1. Préface du Discours de La Bruyère à l'Académie française.

essentielles de l'être que Platon, Cicéron, Montaigne et les autres moralistes modernes nous ont appris à connaître ; mais ce n'est pas en vain que La Bruyère suppliait ses lecteurs de « penser toujours, et dans toute la lecture de son ouvrage, que ce sont les caractères et les mœurs *de ce siècle* »[1] qu'il décrivait ; ce n'est pas en vain que, dans quelques éditions, il avait souligné les derniers mots, de ce siècle, comme nous venons de le faire nous-même. Il est donc aussi près de Saint-Simon que de Pascal. Le moraliste en lui est doublé d'un observateur. Il s'appelait volontiers « le philosophe » dans ses écrits : n'oublions pas qu'il a été professeur d'histoire de M. le Duc, et qu'il en a gardé le pli dans son esprit. Enfin, s'il n'est pas défendu d'aller chercher dans son livre des leçons de conduite, on a plutôt l'habitude d'aller y puiser des renseignements sur les hommes et les choses dont il a été le contemporain et le témoin. Il est plus fréquemment consulté par les historiens que par les philosophes. L'œuvre du moraliste est devenue surtout un document.

Et quel document ! quelle prodigieuse variété d'observations ! quel immense répertoire de faits et d'idées ! quelle source inépuisable d'informations sur les mœurs, les usages, les croyances, les opinions, les préjugés, les travers, les ridicules, les erreurs et les vices d'une société ! quel tableau pittoresque et fidèle de la ville et de la cour ! quelle satire poignante et vraie de la décadence qui veut se dissimuler partout sous les apparences de la prospérité et de la grandeur, et qui se trahit déjà par la corruption des femmes, par l'insolence des parvenus, par l'oisiveté et l'ignorance des grands, par l'hypocrisie qui se substitue à la dévotion, par l'athéisme qui se donne pour la libre pensée, par le favoritisme d'en haut qui usurpe la place du mérite, et par le sourd grondement des colères d'en bas dont La Bruyère a eu le courage de se faire le premier écho ! Tout le siècle de Louis XIV est là. En raccourci sans doute ; mais il y a de ces demi-mots dont l'auteur a le secret, et qui en disent plus que des volumes sur l'état réel de la France à ce moment de son histoire ; il y a de ces allusions, rapides comme l'éclair, qui jettent comme lui des lumières sinistres sur l'abîme où vont s'en-

1. Préface des *Caractères*.

gloutir à la fois la monarchie et toutes les institutions de l'ancien régime.

Livre unique, — Voltaire a eu raison de le dire, — qui appartient à une époque par sa date, et à une autre époque par son esprit. Livre unique, qui n'est proprement ni une satire, ni une histoire, ni un traité de morale, ni une œuvre de critique religieuse, sociale, philosophique ou littéraire, et qui est tour à tour ou en même temps un peu et beaucoup de tout cela. Livre unique, où la peinture de ce qu'il y a de plus actuel dans un siècle, et de plus particulier dans une société, est restée particulière et actuelle pour toutes les sociétés et pour tous les siècles. Livre unique, qui réunit dans une savante harmonie tous les genres de style et tous les tons, tantôt éloquent et profond comme un sermon de Bossuet ou un chapitre de Descartes, tantôt enjoué, spirituel et mordant comme une comédie de Molière ou une *Provinciale* de Pascal. Livre unique enfin, qui est bien de son temps par la langue, mais qu'on pourrait croire, à quelques idiotismes près, écrit dans un temps beaucoup plus rapproché du nôtre.

Il faut donner les raisons de ce phénomène.

---

# L'HOMME

## § 1er. Sa vie.

La Bruyère, suivant le précepte du sage, a si bien caché sa vie, qu'il s'en faut de peu qu'elle ne soit restée complètement ignorée et inconnue. On a discuté sur la date et le lieu de sa naissance, comme s'il s'était agi d'un contemporain de Charlemagne. Cet homme, qui de son vivant avait soulevé contre lui tant d'inimitiés et de colères, n'a laissé après sa mort presque aucun souvenir de son passage en ce monde qu'il a si bien connu, qu'il nous a si bien fait connaître. Il n'a fallu rien moins que la patiente et sagace érudition de nos chercheurs contemporains[1]

1. MM. Walckenaër, Destailleur, Jal, Châtel, Édouard Fournier, Servois, etc.

pour disputer à l'oubli et à la poussière des archives quelques rares documents authentiques et officiels sur la personne et la vie du grand écrivain qui s'est appelé La Bruyère. Pour le reste, on a dû s'en tenir aux vagues et furtifs renseignements qu'il a fournis sur lui-même dans son livre.

Enfin, l'on sait aujourd'hui, d'une façon positive et certaine, que Jean de La Bruyère est né à Paris (et non dans un village près de Dourdan), en 1645 (et non en 1639). Ce fut le 17 août de cette année qu'il fut baptisé en l'église de Saint-Christophe [1]. Son père, Louis de La Bruyère, était un simple bourgeois de Paris, contrôleur général des rentes de l'Hôtel-de-Ville. Il descendait de deux hommes, Jean et Mathias de La Bruyère, qui avaient été, en leur temps, les plus ardents promoteurs de la Ligue à Paris, qui avaient coopéré au meurtre du président Brisson et des conseillers Larcher et Tardif, qui expièrent leurs égarements dans l'exil, et qui n'ont pas laissé de transmettre à 'héritier de leur nom quelque chose de leur humeur chagrine et belliqueuse, sauf le meilleur et plus légitime usage que celui-ci en a fait.

Voilà un point éclairci. Mais combien d'autres, et des plus importants, restent encore enveloppés de ténèbres, ou tout au moins de nuages ! On sait à quelles écoles Juvénal fut instruit : on ne sait pas où La Bruyère a fait ses études. Le P. Adry, dans sa *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, semble revendiquer pour cette congrégation célèbre l'honneur d'avoir formé un tel élève; mais, si nul document ne s'oppose à cette prétention, nul ne l'autorise non plus, et l'on en est réduit aux conjectures. On aurait pourtant besoin de savoir au juste où il a puisé, non pas précisément l'instruction solide et vaste dont son livre rend témoignage, mais les sentiments larges et élevés, l'esprit ouvert, libéral, et, sous quelques réserves, véritablement moderne, qui s'y laisse partout apercevoir.

On a retrouvé, dans les archives de l'Université d'Orléans, le titre des thèses présentées en 1665 par La Bruyère pour obtenir le grade de licencié ès deux droits. Il est probable toutefois qu'il avait fait à Paris ses études juridiques, et qu'il ne fit que

1. L'acte de baptême a été découvert par M. Jal, dans les registres des paroisses de Paris.

toucher barre à Orléans pour y conquérir ses diplômes. En 1665, il avait vingt ans, et l'on ne voit pas qu'il ait cherché à faire usage de son titre « d'advocat au Parlement ». Quoiqu'en dise M. Éd. Fournier, on peut croire que c'est à lui-même qu'il songeait plus tard en écrivant ces lignes de son chapitre *du Mérite personnel* : « La plupart des hommes occupés d'eux seuls dans leur jeunesse, corrompus par la paresse ou par le plaisir, croient faussement, dans un âge plus avancé, qu'il leur suffit d'être inutiles ou dans l'indigence, afin que la république soit engagée à les placer ou à les secourir; et ils profitent rarement de cette leçon si importante, que les hommes devroient employer les premières années de leur vie à devenir tels par leurs études et par leur travail que la république elle-même eût besoin de leur industrie et de leurs lumières [1]. »

La Bruyère, si c'est bien de lui qu'il parlait ainsi, a vraisemblablement chargé le tableau. Il ne fut ni aussi oisif dans sa jeunesse, ni aussi indigent, qu'il semble l'indiquer en cet endroit. Il ne plaida point, à la vérité, et ne se livra tout d'abord à aucun travail utile; mais, est-il possible d'imaginer que ces belles années de la jeunesse aient été entièrement perdues pour son instruction, et qu'il ne les ait pas employées à lire, à étudier, à méditer, à observer surtout? Sa fortune d'ailleurs, sans être considérable, lui permettait de jouir de cette heureuse liberté et de mettre à profit ces loisirs qui n'ont pas été inféconds pour son génie. Après la mort de son père, survenue en 1666, son oncle Jean était devenu le chef de la famille, et lui avait apporté les moyens de vivre honorablement dans une aisance qui n'excluait pas le luxe. Quand cet oncle mourut à son tour, en 1671, La Bruyère, qui recueillit avec ses deux frères et sa sœur la plus grande partie de son héritage, se trouva assez riche pour acheter deux ans plus tard, en 1673, la charge de trésorier-général de France au bureau des finances de la généralité de Caen.

Les lettres-patentes qui lui conféraient cette charge avec le titre de Conseiller du Roi ne furent signées que le 29 mars 1674 [2], et, au mois d'août suivant, il se rendit à Rouen pour se faire

1. Les *Caractères*, chapire *du Mérite personnel*, nº 10.
2. *Étude chronologique sur J. de La Bruyère*, par M. Châtel, p. 18.

installer dans son office par la Chambre des comptes de Normandie. La séance de réception n'eut lieu que le 13 septembre. La Bruyère prêta le serment obligé; puis il alla à Caen prendre possession de la charge, et s'empressa de revenir à Paris, d'où il ne sortit plus. On a dit que Bossuet l'avait aidé dans cette circonstance, et que son intervention n'avait pas été inutile à la nomination du nouveau trésorier-général, mais ce ne sont là encore que des conjectures. Une chose au moins certaine, c'est que La Bruyère ne jouit de son office qu'à titre décoratif, et qu'il n'en avait jamais exercé réellement la fonction quand, au bout de douze ans, en 1686, il en fit l'abandon au profit de M. d'Iberville. Il s'était contenté d'en toucher les revenus, et d'échanger sa qualité de bourgeois de Paris contre celle d'écuyer qui lui donnait accès dans la noblesse. Il fut de ceux dont il a parlé quelque part [1], qui « se couchent roturiers et se lèvent nobles », sans tirer toutefois la moindre vanité de ce frivole avantage.

« Il faut, en France, a-t-il dit ailleurs [2], beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi et à ne rien faire. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fond pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque pourtant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille s'appelât travailler. » La Bruyère avait assez de fermeté et un esprit assez étendu pour se passer de sa charge et rester à l'écart des « affaires ». Il avait assez de mérite et de fond pour honorer par de nobles labeurs cette « oisiveté du sage » à laquelle il se résigna volontairement. C'est pendant cette période de sa vie si pleine en réalité et si vide en apparence, qu'un certain Bonaventure d'Argonne, qui écrivait sous le nom de Vigneul-Marville, eut l'occasion de le voir et la malignité de le peindre tel qu'il l'avait vu en son logis de la rue des Grands-Augustins : « Il n'y avoit qu'une porte à ouvrir, et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philo-

1. Les *Caractères*, chapitre *de Quelques usages*, n° 1.
2. Les *Caractères*, chapitre *du Mérite personnel*, n° 12.

sophes, courant au-devant de ceux qui arrivoient, levoit adroitement la tapisserie, et laissoit voir le philosophe, le visage riant, et bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de ses méditations »[1]. Le bon apôtre, qui croyait faire une satire du satirique, n'a fait en somme que son éloge, et son trait (si trait il y a) s'est retourné contre lui-même. Qui n'admirerait, en effet, ce philosophe perché à quelque cinquième étage de Paris, quand il aurait pu se prélasser en province dans quelque hôtel somptueux, et préférant à l'avantage de s'enrichir aux dépens de ses semblables celui de les observer et de les enrichir eux-mêmes du fruit de ses observations? C'est ce que les âmes vulgaires ne savent ou ne veulent pas comprendre; mais il n'est pas étonnant qu'une vie ainsi occupée, une vie toute en dedans, comme fut celle de La Bruyère, ait échappé aux regards de ses contemporains, et que les investigations de la postérité n'aient pu en découvrir les traces invisibles.

Enfin, en 1684, La Bruyère trouva un emploi conforme à son caractère, à ses goûts et aux nécessités de l'œuvre qu'il a entreprise. Grâce à la recommandation, bien certifiée cette fois[2], de Bossuet, lequel, au témoignage de Fontenelle, « fournissoit ordinairement aux princes les gens de mérite dans les lettres dont ils avoient besoin, » il prit place parmi les maîtres chargés d'achever l'éducation de M. le Duc, petit-fils du grand Condé. Ce fut, comme l'a bien dit Sainte-Beuve, l'événement décisif de sa vie : « Qu'aurait-il été sans ce jour inattendu qui lui fut ouvert sur le plus grand monde, sans cette place de *coin* qu'il occupa dans une première loge au grand spectacle de la vie humaine et de la haute comédie de son temps? Il aurait été comme un chasseur à qui le gibier manque, le gros gibier, et qui est obligé de se contenter d'un pauvre lièvre qu'il rencontre en plaine. La Bruyère, réduit à observer la bourgeoisie, les lettrés, s'en serait tiré encore; mais qu'il y aurait perdu, et que nous y aurions perdu avec lui[3] ! »

1. Vigneul-Marville, *Mélange d'histoire et de littérature*, p. 336.
2. *Journal de La Bruyère dans la maison de Condé*, publié par M. Ét. Allaire, dans le *Correspondant* (1874).
3. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 125.

Le poste, en apparence, était peu enviable pour un homme de sa sorte, et qui avait à un si haut degré le sentiment de sa « dignité ». La Bruyère devenait le précepteur, c'est-à-dire le *domestique* ou le familier d'un prince que Saint-Simon nous a dépeint comme un des plus terribles de cette maison de Condé (où tout le monde était plus ou moins terrible), bourreau de lui-même et fléau des autres, avare, injuste, violent, hautain et bas tout à la fois, fils dénaturé, cruel père, *maître détestable* [1], *haï de ses domestiques*, ajoute le marquis de Lassay [2]. Son père, le prince Henri-Jules de Bourbon, nous est également représenté par Saint-Simon comme *le fléau de son plus intime domestique*. Pour consentir à vivre en pareil lieu, pour s'accommoder d'un commerce de tous les jours et de toutes les heures avec de telles gens, il fallait que le philosophe eût vraiment à cœur de recueillir tous les documents dont il avait besoin pour la composition de son livre. Du reste, il ne se laissa point entamer ni diminuer dans sa personne par les hauteurs ou les nsolences d'alentour : il sut rester debout à côté des prosternements de la livrée, et préserver sa considération des familiarités dangereuses qui la menaçaient. Il donnait quelques heures à l'instruction de son royal élève, s'entretenait avec lui des matières qu'il était chargé de lui enseigner, histoire, géographie, littérature, philosophie, et le reste du jour était tout à la préparation des *Caractères*. Enfin, si quelque chose pouvait alléger le fardeau qu'il s'était imposé, c'était la conscience qu'il avait d'être estimé son juste prix et personnellement respecté par ces princes superbes, qui prouvèrent quelquefois que tout l'esprit et le talent du monde ne pouvaient mettre personne à l'abri de leurs dédains et de leurs féroces plaisanteries [3].

Écoutons-le parler lui-même :

« Quelque profonds que soient les grands de la cour, et quelque art qu'ils aient pour paraître ce qu'ils ne sont pas et pour ne point paraître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur

1. Saint-Simon, *Mémoires*, t. VI, p. 327.
2. *Recueil de différentes choses*, par le marquis de Lassay, t. II, p. 341.
3. On connaît l'histoire du poète Santeuil et des misères qu'il eut à subir dans la maison de Condé.

malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui et à jeter un ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil; admirables sans doute pour envelopper une dupe et rendre sot celui qui l'est déjà, mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourroient tirer d'un homme d'esprit, qui sauroit se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère de courtisan ne l'engageoit pas à une fort grande retenue. Il lui oppose *un caractère sérieux, dans lequel il se retranche,* et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui [1]. »

Telle fut l'attitude de La Bruyère dans la maison de Condé. Il avait été, dès son entrée en fonctions, nommé écuyer gentilhomme de M. le duc : ce qui le mettait sur le pied de l'égalité avec les autres domestiques, Gourville, Saintrailles, etc.—Mais ce n'était pas avec de tels hommes qu'il pouvait nouer d'étroites relations intellectuelles ou morales. Il lui fut donc permis de s'isoler en quelque sorte dans cette cohue, et de vaquer à son travail d'observation des caractères et des mœurs. L'hôtel de Condé ne lui offrait pas seulement, comme l'a dit encore Sainte-Beuve, un balcon pour tout voir : il y avait là aussi pour lui une très bonne école. Chantilly, « l'écueil des mauvais ouvrages, » méritait d'être le berceau d'un livre excellent; car, avec toutes leurs extravagances et tous leurs vices, les princes avaient le goût des choses de l'esprit, et Saint-Simon a pu rendre ce témoignage de M. le Duc lui-même, le propre élève de La Bruyère, « qu'on vit rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. » Quant au grand Condé, il honora constamment de ses sympathies et de son estime le précepteur de son petit-fils, soit qu'il eût flairé en lui le futur grand écrivain, soit qu'il lui fût simplement obligé des plaisirs littéraires qu'il trouvait dans son commerce. Il ne dédaignait pas de correspondre avec lui, de se faire tenir au courant des progrès de son élève [2], et la reconnaissance de La

1. Les *Caractères,* chapitre *des Grands,* nº 26.
2. Voy. au IIᵉ volume des *Caractères,* publiés dans la collection

Bruyère est restée consignée en bon lieu, au chapitre du *Mérite personnel*, dans le portrait d'Æmile, qui est un des plus achevés et des plus beaux de son livre.

Après son entrée dans la maison de Condé, les deux seuls faits connus de la vie intime de l'écrivain sont la publication de ses *Caractères* et sa réception à l'Académie française.

Il est hors de doute que La Bruyère travaillait depuis longtemps à son livre, quand il en fit paraître la première édition, en 1688. Quelques détails de mœurs, quelques allusions à des faits très antérieurs suffiraient à le prouver, si la lecture même de l'ouvrage, comme l'a dit M. Servois, ne démontrait pas jusqu'à l'évidence qu'il a été lentement écrit, avec des pauses qui ont dû en prolonger la rédaction pendant plusieurs années. Avant de le publier, l'auteur voulut prendre l'avis de quelques habiles. Une lettre de Boileau, écrite à Racine, du 19 mai 1687, contient la première mention qu'on ait recueillie des *Caractères :* « Maximilien (c'est-à-dire La Bruyère) m'est venu voir à Auteuil et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. » Ce n'est que cinq mois plus tard, à la date du 6 octobre 1687, que le libraire Michallet obtint le privilège pour le livre des *Caractères*, et l'on ne peut négliger à ce sujet une anecdote que Maupertuis racontait à Berlin, et que Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, a rapportée dans un de ses discours académiques, en parlant de Maupertuis.

« M. de La Bruyère, disoit-il, venoit presque journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletoit les nouveautés et s'amusoit avec une enfant fort gentille, fille du libraire, qu'il avoit prise en amitié. Un jour, il tira un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : « Voulez-vous imprimer ceci « (c'étoient les *Caractères*)? Je ne sais si vous y trouverez votre « compte; mais, en cas de succès, le produit sera la dot de ma « petite amie. » Le libraire, plus incertain de la réussite que l'auteur, entreprit l'édition; mais à peine l'eût-il exposée en vente qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois de suite ce livre, qui lui valut deux ou trois cent

des *Grands écrivains de la France*, les lettres de La Bruyère au prince de Condé, dont les originaux ont été communiqués à l'éditeur par Mgr le duc d'Aumale.

mille francs, et telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avantageux, et que M. de Maupertuis avoit connue »[1].

Quand on a à son actif un pareil trait de désintéressement et de générosité, on est plus qu'autorisé, ce semble, à écrire le chapitre des *Biens de fortune*.

Les trois premières éditions furent « enlevées », en effet, sans que l'auteur ait eu le temps de faire à son livre aucun changement ni aucune addition. Ce travail de remaniement continuel ne commença qu'à la quatrième édition, et se poursuivit sans interruption jusqu'à la neuvième inclusivement, tant que vécut La Bruyère. Il y a des livres qui sortent une fois faits et définitivement achevés du cerveau de leurs auteurs : telle n'a pas été le livre des *Caractères*, dont la composition rappellerait assez bien le système de « création continue » imaginé par quelques philosophes. S'il est vrai que succès oblige, La Bruyère dut se croire tenu à améliorer, à perfectionner, à « finir » sans cesse ce fruit de son génie; car les annales de la librairie ne fournissent pas, avant les *Lettres persanes* de Montesquieu, un autre exemple d'un débit d'ouvrage aussi rapide et aussi considérable. A partir de 1688, on peut dire que l'histoire de la vie de La Bruyère se confond et ne fait plus qu'un avec celle de son livre.

Cependant, de l'obscurité relative où il avait vécu pendant plus de quarante ans, l'auteur des *Caractères* était passé tout à coup au plein jour de la célébrité et de la gloire. Il en vint à souhaiter bientôt que l'Académie française consacrât le succès de son ouvrage, et, dès l'année 1691, il s'offrit à deux reprises à ses suffrages. La première fois, il se vit préférer Fontenelle, et la seconde, un écrivain assez obscur du nom de Papillon, contre lequel il n'obtint que sept voix, y compris celle de Bussy-Rabutin, qui s'était fait quelque chose comme le patron de sa candidature. Il y eut entre eux, à ce sujet, un échange de billets :

« Les Altesses à qui je suis, disait La Bruyère, seront informées de tout ce que vous avez fait pour moi, monsieur; les sept

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences et belles-lettres de Berlin* (août 1783 à 1787), p. 24-25.

voix qui ont été pour moi, je ne les ai pas mendiées; elles sont gratuites; mais il y a quelque chose à la vôtre qui me flatte plus sensiblement que les autres. »

Et Bussy répondait :

« Les voix que vous avez eues n'ont regardé que vous : vous avez un mérite qui pourroit se passer de la protection des Altesses, et la protection de ces Altesses pourroit bien, à mon avis, faire recevoir l'homme le moins recommandable. Jugez combien vous auriez paru avec Elles et avec vous-même, si vous les aviez employées. »

Il paraît presque certain que Bossuet, Racine et Boileau avaient voté comme Bussy. La Bruyère avait de quoi se consoler de son échec et s'encourager à des tentatives nouvelles. Il laissa pourtant passer, sans se présenter, les élections faites en 1692 pour remplacer Michel le Clerc et Pélisson. Mais, deux nouveaux sièges étant devenus vacants par la mort de Bussy lui-même et de l'abbé de la Chambre, il se remit sur les rangs, et fut élu, le 28 mai 1693, à la place de l'abbé de la Chambre. La séance de réception eut lieu le 15 juin suivant. Deux heures avant la réception, Messieurs de l'Académie trouvèrent sur leur table l'épigramme suivante :

Quand, pour s'unir à vous, Alcipe se présente,
Pourquoi tant crier haro?
Dans le nombre de quarante
Ne faut-il pas un zéro.

D'où venait cette épigramme? D'où venaient les obstacles qui avaient fermé déjà plusieurs fois à La Bruyère la porte de l'Académie? Il n'est pas difficile de le deviner. Un livre comme les *Caractères*, s'il conciliait beaucoup d'admiration à celui qui l'avait écrit, devait soulever aussi contre lui beaucoup de rancunes et de haines. N'est-ce pas dans la première édition que se trouvait le trait à l'adresse du *Mercure galant*, placé « immédiatement au-dessous de rien »? Or, le *Mercure galant*, rédigé par Donneau de Visé, avait pour collaborateurs des hommes tels que Fontenelle et Thomas Corneille, qui s'estimaient raisonnablement un peu plus que « rien », et qui avaient dû ressentir vivement le coup de griffe du satirique. A mesure que le nombre des éditions croissait, La Bruyère, alléché par le succès de

scandale qui avait accueilli les premières, ajoutait de nouveaux portraits, de nouveaux caractères, au-dessous desquels chacun plaçait aisément des noms propres, et par là même il grossissait d'édition en édition le nombre de ses détracteurs et de ses ennemis. La faveur des Condé put bien le mettre quelque temps à l'abri de leurs vengeances; mais le jour de son entrée à l'Académie, quand pour la première fois il fit publiquement acte d'homme de lettres, on conçoit que les haines et les rancunes se soient données rendez-vous en cet endroit, et qu'elles aient usé de légitimes représailles.

A l'Académie même, son discours de réception, si bien fait pourtant et si plein de compliments, fut écouté avec une froideur marquée, après celui d'un certain abbé Bignon, qui eut les honneurs de la séance. Le directeur Charpentier, dans sa réponse au récipiendaire, ne ménagea pas les allusions et les méchantes finesses cousues de fil blanc. Mais en dehors de l'Académie, et dès le lendemain de la séance, la clameur de haro recommença de plus belle. Le *Mercure galant* donna le ton en déclarant que le discours de La Bruyère était « directement au-dessous de rien ». Ce journal avait bonne mémoire. On remarqua que les académiciens loués par le récipiendaire étaient surtout ses amis, ceux qui avaient travaillé à son élection. Les autres furent piqués. L'occasion paraissant bonne, on compulsa dans les *Caractères* toutes les épigrammes dirigées contre les financiers, contre les magistrats, contre les femmes même, et l'on ameuta tous ces gens-là contre le nouveau Théophraste. Querelles de cuistres et de pédants, cela va sans dire, et qui n'auraient pas tenu devant un simple froncement du sourcil royal. La Bruyère n'en fut pas moins irrité, et il riposta, dans son livre d'abord, où il couvrit Fontenelle de tous les ridicules de son *Cydias*, et puis dans la préface de son *Discours à l'Académie*, qui n'est, dit M. Servois, qu'une âpre apologie où l'amour-propre froissé, l'indignation et la colère éclatent en traits que l'art n'a pas tous aussi finement polis ou aiguisés que ceux dont le livre des *Caractères* est rempli [1].

1. Mathieu Marais a fait allusion à cette préface dans une lettre qu'il écrivait au philosophe Bayle, en 1698, en réponse à la prière que lui avait faite ce dernier de publier tout ce qu'il savait des

Telle était cette petite guerre de plume, qu'elle a fait croire à M. Ed. Fournier[1] que La Bruyère avait bien pu mourir empoisonné de la main d'un de ses ennemis. Le bruit en courut en effet, mais avec si peu de fondement, qu'il semble qu'on ne doive le mentionner que pour le réfuter. Non, La Bruyère n'est pas mort « comme Socrate » : il est mort, — comme meurent quelquefois les gens qui ont développé leur activité cérébrale à l'exclusion de leurs autres organes corporels, qui ont trop pensé et pas assez agi, — frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Depuis sa réception à l'Académie, il avait définitivement abandonné son livre des *Caractères*, et tenu la promesse qu'il avait faite au public de n'y plus rien ajouter. Mais il n'avait pu rester oisif dans sa dignité nouvelle, et il avait cherché une autre matière à travail. La querelle du quiétisme était alors dans toute sa période aiguë. Il prit parti pour son ami Bossuet, défenseur attitré de toutes les orthoxies, contre les mystiques dangereux qui menaçaient de rompre l'union des âmes chrétiennes. Il mit la main à un ouvrage qui devait être, pour les disciples de Mme Guyon, ce que les *Provinciales* avaient été pour ceux d'Escobar. C'étaient les *Dialogues sur le quiétisme*. Le 8 mai 1696, il donna lecture à Antoine Bossuet, frère de l'évêque, de quelques feuillets de ce livre non encore terminé. Deux jours après il avait cessé de vivre.

« J'avois soupé avec lui le mardi 8, dit Antoine Bossuet ; il étoit gai et ne s'était jamais mieux porté. Le mercredi et le jeudi même jusqu'à neuf heures du soir se passèrent en visites et en promenades, sans aucun pressentiment ; il soupa avec appétit, et tout d'un coup il perdit la parole, et sa bouche se tourna. M. Félix, M. Fagon et toute la médecine de la cour vint à son secours. Il montroit la tête comme le siège de son mal. Il eut

particularités de la vie de La Bruyère : « Voilà un homme *au bon coin*, dit M. Marais... C'est un conquérant, un Alexandre dans les lettres, qui doit plus à sa vigueur et à sa force véritable qu'au goût des lecteurs qui aiment les choses satiriques, malgré tout ce qu'en ont dit ses adversaires, qu'il a battus, dos et ventre, dans le discours qu'il a mis à la tête de sa harangue. »

1. *La Comédie de La Bruyère*, p. 591-592.

quelque connaissance. Saignée, émétique, lavement de tabac, rien n'y fit. Il fut assisté jusqu'à la fin de M. Gaïon, que M. Fagon y laissa, et d'un aumônier de M. le prince. Il m'avoit fait boire à votre santé deux jours auparavant...[1] »

Il avait alors un peu moins de cinquante et un ans.

## § 2. Son caractère

Dans cet homme que nous avons vu assujetti sans répugnance et sans amertume à toutes les exigences d'une sorte de domesticité brillante, il y avait pourtant l'esprit et l'âme d'un homme libre.

« La liberté, a-t-il dit quelque part[2], n'est pas oisiveté, c'est un usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice. Être libre en un mot n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de qu'on ne fait point. Quel bien en ce sens que la liberté ! » Toute sa vie intime, aussi pleine de spéculations et de pensées que sa vie extérieure, fut vide d'événements et d'affaires, n'a été qu'une longue et persévérante aspiration vers cet idéal : rester maître de soi-même, de son esprit, de son travail, de son temps, et, en ce qui touche au for intérieur, ne dépendre de personne. *Nullius addictus jurare in verba...*

A ce désir, à ce besoin de liberté, il a tout sacrifié, et les joies de la famille, dont il se sevra volontairement en ne se mariant jamais, et ses ambitions légitimes de citoyen, et le soin même de sa propre fortune, qu'il négligea entièrement en n'acceptant que le titre d'une charge financière dont il n'exerça jamais la fonction, et les distractions et les plaisirs du monde, qu'il ne fréquenta guère que pour l'observer, mais auquel il ne se mêla presque jamais, s'étant arrangé de manière à vivre à côté de lui et sans lui.

De cet esprit d'indépendance, qui caractérise l'écrivain et le penseur, les preuves abondent dans son livre. Il croit en Dieu, il est dévoué et fidèle à l'Église catholique jusqu'à joindre sa

1. Lettre d'Antoine Bossuet, publiée en 1836 dans la *Revue rétrospective.*

2. Les *Caractères*, chapitre *des Jugements*, n° 104.

voix à celle des courtisans qui ont applaudi à la révocation de l'édit de Nantes; mais nul n'a flétri d'un accent plus énergique et plus sincère l'hypocrisie du régime moral imposé à la cour et à la ville par la politique de Mme de Maintenon. Il croit au droit divin des rois et à l'indiscutable légitimité de leur pouvoir jusqu'à poursuivre d'imputations presque calomnieuses le principal auteur de la Révolution de 1688; mais il lui arrive souvent aussi de dénoncer les abus, de ridiculiser les privilèges, de plaider la cause du peuple, des misérables, de ceux qui travaillent et qui peinent. Il a un office dans l'administration des finances; mais il se montre implacable pour les « manieurs d'argent » (le mot est de lui), pour les traitants, les parvenus, les partisans enrichis et engraissés de la substance même du public. Il vit dans la maison des Condé, à Paris, à Versailles, à Chantilly, à Saint-Maur, il coudoie les plus grands personnages de l'État, qui l'honorent de leur familiarité ou de leur bonnes grâces; mais il n'en décoche pas moins contre eux les traits les plus acérés de sa verve satirique. Il est homme de lettres, il est de l'Académie française; mais il a l'horreur de la médiocrité, et il la lui témoigne en toutes circonstances, au risque de subir des représailles, qui d'ailleurs ne lui ont pas été épargnées. A voir comme il parle des femmes et des choses du cœur, on sent qu'il a beaucoup aimé les unes et beaucoup pratiqué les autres; mais il est peu d'écrivains qui aient dévoilé d'une main plus libre et plus hardie les faiblesses du sexe, et il n'y a guère que La Rochefoucauld qui ait mis à nu d'une façon plus brutale les intérêts et les vanités qui se cachent au fond de tous les affections humaines. Enfin, il est du grand siècle littéraire qui a porté jusqu'au degré de perfection le goût et la langue classiques; il est l'ami de Bossuet, de Racine, de Boileau; il n'a jamais fait mystère de son admiration pour ces grands instituteurs de l'esprit français; il est allé jusqu'à immoler certaines parties grandioses, mais heurtées, du génie tragique de Corneille à l'incomparable noblesse et à la correction divine de son heureux rival; mais lisez son livre, s'il est possible, en vous désintéressant du fond pour ne vous attacher qu'à la forme, et dites s'il est quelque chose qui ressemble moins à la prose de Bossuet, de Fénelon, de Descartes et des autres classiques, que la prose de La Bruyère?

D'où lui vient cette « humeur », comme il dit lui-même, cette physionomie si individuelle, si originale, qui a parfois embarrassé la grande critique, habituée aux généralisations, et qui lui mérite, en effet, une place à part dans son siècle ? Elle lui vient, ce semble, de ses origines, du *milieu* social et intellectuel où il a vécu, et même du *moment* où il a écrit.

La Bruyère est né bourgeois, et bourgeois de Paris. Ce n'est pas chose indifférente ou négligeable, au point de vue de la critique littéraire. Sa première enfance s'est écoulée dans les ruelles de la Cité, à l'ombre des tours de Notre-Dame : il a erré dans sa jeunesse à travers les foules, aux Tuileries, au grand faubourg, à la place Royale, partout où l'on se promène, où l'on fait des affaires, où l'on débite des nouvelles, où l'on médit du prochain, où l'on fronde le gouvernement ; homme fait, il a hanté les salons, les cercles, les bureaux d'esprit, la cour elle-même ; il s'est frotté à toutes les élégances comme à toutes les corruptions ; il a respiré toute sa vie cet air de Paris qui ne ressemble à aucun autre, comme l'a observé Prévost-Paradol, qui est plus dégagé, plus subtil, plus intelligent que partout ailleurs, et qui est l'air même de la civilisation. Paris, c'était déjà, au XVIIe siècle, « ce centre unique de ressources et de liberté, où la solitude est possible, où la société est commode et toujours voisine, où une seule matinée embrasse et satisfait toutes les curiosités, toutes les variétés de désirs, » où l'on se retrempe en plein courant, où l'on ressent « les plus vifs stimulants de la vie », où l'on connaît « cette facilité, cette grâce à vivre, même au milieu du travail, cette sagesse rapide qui consiste à savoir profiter d'une heure de soleil[1] ». De combien d'heures semblables notre écrivain n'a-t-il pas profité ! Combien de matinées n'a-t-il pas consacrées à satisfaire ses curiosités ! Et où, mieux que là, aurait-il pu les satisfaire ? où aurait-il trouvé ailleurs cette inépuisable mine d'observations, cette étonnante variété de caractères et de types, ce continuel mouvement des hommes et des choses, ce monde enfin dont l'image toujours diversifiée et renouvelée se reflète si bien dans son livre ? On a dit que les bons livres s'impriment à Paris, mais qu'ils ne peuvent bien

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. III, p. 52-53.

s'écrire qu'en province : celui-ci ne pouvait s'imprimer et s'écrire tout à la fois qu'à Paris. Faites naître l'auteur à Carcassonne ou à Dunkerque : il n'aura pas moins d'esprit ni de talent sans doute, mais il en fera vraisemblablement un autre usage.

Et de même faites-le naître dans les rangs de la noblesse, comme le duc de La Rochefoucauld, comme le duc de Saint-Simon, comme la marquise de Sévigné : vous aurez encore un lettré de premier ordre, un observateur très pénétrant, un moraliste même très agréable et un satirique très mordant, mais vous n'aurez plus le La Bruyère que vous connaissez, l'homme qui, sans aucun préjugé de caste, sans aucun faux pli d'esprit, sans aucun respect traditionnel de tels ou tels usages, de tels ou tels abus, a dit si librement leur fait à toutes les classes de la société. Il aurait pu se donner pour un noble : ses titres d'écuyer de M. le Duc et de conseiller du roi lui en auraient conféré le droit : il n'a jamais pensé à s'en prévaloir, non plus que de la particule qui précédait son nom, et dont il abdiquait le bénéfice en signant tout d'un trait, comme le prouvent ses autographes, *Delabruyère*. A la cour comme à la ville, il est toujours resté bourgeois. Il l'était, en effet, jusqu'aux moelles. « Si je compare ensemble, a-t-il dit quelque part, les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple... faut-il opter? Je ne balance pas : je veux être peuple [1]. » Il ne s'aveugle pas assurément sur les ridicules et les travers de la bourgeoisie dont il est issu : il lui semble qu'elle s'est considérablement éloignée de ces traditions de probité, de simplicité, d'économie et de modération que les ancêtres lui avaient léguées [2]; il se moque des Saunions et des Crispins avec autant de verve et de bonne grâce que des Clitandre, des Théodote et des Pamphile. Mais, par l'esprit comme par le sang, il est de la race de ces bourgeois frondeurs, mécontents, qui gardent dans tous les temps leur librepenser et leur franc-parler, à qui l'on peut ôter aujourd'hui « leurs franchises, leurs droits, leurs privilèges », mais dont il ne faut pas songer demain « même à réformer les enseignes »[3],

1. Les *Caractères*, chapitre des *Grands*, n° 25.
2. *Ibid*, chapitre *de la Ville*, n° 22.
3. *Ibid*, chapitre *du Souverain ou de la République*, n° 5.

toujours prêts à chansonner et à gouailler le pouvoir, en attendant qu'ils aient appris à lui donner des leçons, également incapables de s'accommoder du frein et de s'en passer, heureux d'égratigner la main même qui leur fait du bien, mais très sensés au fond, très clairvoyants sur le chapitre de leurs intérêts, très instruits d'ailleurs et en possession presque exclusive de tous les emplois qui exigent une égale dépense d'activité et d'intelligence, maîtres à peu près absolus de la richesse mobilière du pays par l'industrie, le commerce et la finance, disposant de la fortune, de l'honneur, de la vie des nobles, qu'ils jalousent, par l'autorité qu'ils exercent dans les parlements et au barreau, formant l'esprit et le cœur des générations nouvelles dans les universités, catéchisant et maîtrisant les âmes dans le confessionnal et dans la chaire, justifiant en un mot les amères épigrammes de Saint-Simon sur « le long règne de vile bourgeoisie », et fournissant par avance des arguments à la fameuse thèse de Sieyès : « Qu'est-ce que le tiers état ? Tout. »

Élevé dans un tel milieu, La Bruyère en a conservé les idées et traduit les aspirations avec toute la réserve et toutes les précautions imposées par le siècle où il écrivait. Ce n'est pas un pamphlétaire, ce n'est qu'un moraliste ; il ne réclame point de réformes, il ne constate que des abus ; il ne travaille pas pour la révolution, mais il la pressent déjà, et, tout en feignant de l'abhorrer, il n'en démontre pas moins la nécessité.

Il est cartésien en outre, et de cette doctrine philosophique, dont il a imprégné tout son chapitre des *Esprits forts*, qu'a-t-il retenu par-dessus tout, si ce n'est l'élément le plus conforme aux besoins et le mieux approprié aux tendances des temps modernes, le libre examen ? « La règle de Descartes, dit-il, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes. [1] » Or, s'il est vrai que la philosophie cartésienne, en faisant une revue exacte de toutes les idées qui se sont introduites dans l'esprit sans examen et sans contrôle, et en prenant pour critérium unique de la vérité la clarté et l'évidence

1. Les *Caractères*, chapitre *des Jugements*, n° 42.

des conceptions, a rejeté en principe toute autorité pour ne conserver que celle de la raison, et subordonné par conséquent toute autre autorité à celle-là, ne peut-on pas en inférer justement que l'homme imbu d'une telle philosophie saura y conformer sa morale, secouer le joug des préjugés et faire œuvre d'esprit libre? Il éprouvera sans doute que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, il avouera qu'un homme « né chrétien et Français se trouve contraint dans la satire et que les grands sujets lui sont défendus »; mais, dans la sphère relativement assez large où les mœurs et les institutions de son temps lui permettent de se mouvoir, il se fera une loi de ne rien dire qui ne lui semble vrai, et un devoir de mettre le plus possible ses principes philosophiques en parfait accord avec son point de vue d'observateur, son sens de moraliste et sa liberté d'écrivain.

Ç'a été un grand honneur pour Descartes de façonner ou de créer ainsi à son image toute une littérature et toute une génération d'esprits, et de donner le branle en même temps que le mot d'ordre à l'un des plus beaux mouvements intellectuels qui se rencontrent dans l'histoire de l'humanité. « L'influence de Descartes, dit M. Nisard, fut celle d'un homme de génie qui avait appris à chacun sa véritable nature, et, avec l'art de reconnaître et de posséder son esprit, l'art d'en faire le meilleur emploi. Voilà pourquoi les écrivains qui vinrent immédiatement après lui, quoique les plus originaux et les plus naturels de notre littérature, sont presque tous cartésiens. Ils le sont par ses doctrines, qu'ils adoptent entièrement ou en partie; ils le sont par sa méthode, qu'ils appliquent à tous les ordres d'idées comme à tous les genres [1]. » Mais, de tous les disciples du philosophe, conscients ou inconscients, vivant dans l'école ou hors de l'école, nul n'a fait de sa méthode un usage plus pratique et un plus utile emploi que La Bruyère, puisqu'il l'a appliquée moins encore à la recherche des grandes vérités métaphysiques ou à l'étude des facultés de l'homme, qu'à une vaste enquête sur les mœurs de son siècle et à l'analyse détaillée des éléments dont se compose la société humaine elle-même.

Si les résultats de cette enquête et de cette analyse n'ont eu

1. D. Nisard, *Histoire de la littérature française,* t. II, p. 78.

rien de flatteur pour les contemporains du moraliste, est-ce à lui qu'il faut s'en prendre, à son naturel pessimiste et chagrin, ou à quelque vice de son optique particulière? Non : quelques influences qu'il ait eu à subir directement ou indirectement de sa race, de son éducation et du milieu où il s'était formé et développé, cet homme, qui s'est montré si sévère pour ses semblables, avait l'esprit droit et sain, la visière nette, trop nette quelquefois, le cœur affectueux et bon. Tous ceux qui l'ont connu ont rendu de lui le meilleur témoignage. « C'était un fort honnête homme, a dit Saint-Simon, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé. Je l'avois assez connu pour le regretter, et les ouvrages que son âge et sa santé permettoient d'espérer de lui [1]. » — « On me l'a dépeint, dit l'abbé d'Olivet, comme un philosophe qui ne cherchoit qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres : faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir ; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître ; poli dans ses manières et sage dans ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit [2]. » Mais il s'est peint lui-même, en un endroit de son livre, avec un accent de sincérité qui défie la contradiction.

« O homme important et chargé d'affaires, qui, à votre tour, avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible ; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme..., ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter... Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en attendant; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger... Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile [3] !... »

Que quelque défaut se mêlât à ces excellentes qualités, il n'y

1. Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, p. 323.
2. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*.
3. Les *Caractères*, chapitre *des Biens de fortune*, n° 12.

a rien là qui doive surprendre, et les panégyristes quand même de La Bruyère ont eu le tort de s'emporter contre ceux qui nous l'ont fait savoir. Aussi bien les critiques légères qui s'adressent à son humeur sont-elles toujours tempérées par quelque concession sur la bonté et l'honnêteté du personnage.

« C'est *un fort honnête homme*, a dit Boileau (il avait mis d'abord un fort *bon* homme, en 1687, avant la publication des *Caractères*), et à qui il ne manquerait rien si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a du savoir, de l'esprit et du mérite [1]. » Ce n'est pas le cas, ce semble, de traiter Boileau de pédant, parce qu'il aura trouvé que La Bruyère voulait être agréable, et qu'il n'y réussissait pas toujours. De même, un autre bon juge en la matière, M. de Valincour, a dit : « La Bruyère pensoit profondément et plaisamment, deux choses qui se trouvent rarement ensemble. Il avoit non seulement l'air de Vulteius, mais celui de Vespasien (*faciem nitentis*), et toutes les fois qu'on le voyoit, on étoit tenté de lui dire : *Utere lactucis et mollibus*... C'étoit *un bonhomme dans le fond*, mais que la crainte de paroître pédant avoit jeté dans un autre ridicule opposé qu'on ne sauroit définir; en sorte que pendant tout le temps qu'il a passé chez M. le Duc, où il est mort, on s'y est toujours moqué de lui [2]. » Sur quoi, M. Ed. Fournier s'empresse de jeter la pierre à M. de Valincour, comme s'il y avait quelque crime de lèse-majesté littéraire à dire que La Bruyère était un homme qui, avec beaucoup de mérite, tâchait un peu trop et s'évertuait en société. — Passons. Quand même il serait vrai, comme l'assure le *Journal de Galand*, qu' « il lui prenoit des saillies de danser et de chanter, mais fort désagréablement », qu'est-ce que cela pourrait bien diminuer à l'estime que nous faisons de son caractère et de son talent? La Bruyère a répondu d'avance à la question, en se moquant de ces gens qui « ôteraient de l'histoire que Socrate a dansé [3] ».

Mais cela même devrait nous convaincre, si la lecture de son

1. *Œuvres de Racine*, t. VI, p. 548 (de la collection des *Grands écrivains de la France*).

2. Bibliothèque nationale, *Manuscrits français*, n° 24, p. 420, *Correspondance du président Bouhier*, t. XII, p. 399.

3. Les *Caractères*, chapitre *du Mérite personnel*, n° 34.

livre n'y suffisait pas, qu'il n'avait rien de Timon ni d'Alceste, et que la misanthropie n'était pas son fait. Il recherchait volontiers la société de ses semblables, plus volontiers encore celle des pairs : il eut Bossuet pour protecteur, Racine, Boileau, Fénelon pour amis, et, à un degré inférieur, le poète Santeuil, l'abbé de Choisy, le comte de Bussy, le marquis de Termes, M. de Malézieu, les Pontchartrain, etc. Le chapitre *du Cœur* nous montre la haute idée qu'il se faisait de l'amitié, et, pour en parler comme il a fait, il a dû certainement en savourer les charmes et en pratiquer les devoirs. Il lui a manqué d'être père, ce qui ne l'a pas empêché de consacrer, comme s'il l'eût été, quelques pages exquises à la psychologie de l'enfant. Peut-être eût-il mieux traité les femmes, s'il avait été marié. Pourquoi ne le fut-il pas? Se laissa-t-il détourner du mariage par les constantes préoccupations de son métier d'observateur et d'écrivain ? ou crut-il sérieusement, comme il l'a dit, qu'il lui serait plus facile, en restant célibataire, « de s'élever au-dessus de sa fortune, de se mêler dans le monde, et d'aller de pair avec les plus honnêtes gens [1] ? » Nous aimons mieux poser la question que la résoudre. Toujours est-il que, si les femmes de son temps lui ont inspiré beaucoup de médisances et d'épigrammes, il en est qui semblent lui avoir laissé des impressions meilleures et l'avoir mené, selon sa propre parole, un peu au delà de l'amitié. Aurait-il tant goûté Racine, si le langage des affections humaines n'avait pas été agréable à son oreille ? Aurait-il écrit le beau fragment *d'Arténice*, s'il n'avait pas personnellement éprouvé ce qui peut se mêler de douceur au commerce d'une honnête femme [2]? Qui sait enfin s'il ne faut pas voir la raison de son célibat dans quelque inclination contrariée, dans

1. Les *Caractères*, chapitre *du Mérite personnel*, n° 25.

2. Naturellement, on a encore chicané sur ce point. Tout le monde avait cru reconnaître dans Arténice une personne aimée de La Bruyère, dont on retrouvait même le prénom à peine déguisé sous celui d'Arténice (Catherine de Boislandry). Or, quelques éditeurs ont assuré que ce n'est point d'elle qu'il pouvait être question, parce que les éloges de l'écrivain porteraient tous à faux, s'il avait eu le dessein de la peindre. Objection bien faible, ajoute Prévost-Paradol, puisque le propre de l'amour est de voir les personnes et les choses même autrement qu'elles ne sont.

quelque secrète blessure du cœur sans espérance et sans remède? « Il y a quelquefois, dit-il, dans le cours de la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis [1]. »

On peut faire le tour de cette âme, on peut y pénétrer aussi profondément qu'on le voudra, on n'y trouvera pas un seul sentiment qui ne soit à l'honneur de la nature humaine. En tout, La Bruyère préférera toujours ce qui est bon à ce qui n'est que grand. Il a beau vivre dans le grand siècle, à la cour du grand roi, à côté du grand Condé, du grand Corneille et du grand Colbert : il nous dira, à la suite d'une distinction un peu subtile et forcée entre le grand homme et le héros : « l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien [2]. » Il s'irrite de voir les sympathies et les faveurs de l'opinion s'attacher de préférence à ceux qui sont riches, ou influents, ou distingués par le savoir et l'éloquence : « Je veux un homme qui soit bon, dit-il, qui ne soit rien davantage et qui soit recherché [3]. » La philosophie qui élève l'âme au-dessus de l'ambition et de la fortune, qui la dispense de désirer, de demander, de solliciter, d'importuner, cette philosophie ne lui suffit pas : il y en a une autre « qui nous soumet et nous assujettit à toutes ces choses en faveur de nos proches et de nos amis : c'est la meilleure [4] ». Sur ce point, comme sur tant d'autres, il est encore en avant de son siècle. On se souvient de quel air dégagé et de quel ton badin Mme de Sévigné racontait à sa fille la révolte des paysans bas-bretons et les horribles sévérités qui la réprimèrent. « On a pris soixante bourgeois ; on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures et de ne point jeter de pierres dans leur jardin... La *penderie* me paroît maintenant un rafraîchissement [5]. » Les mêmes choses qui font rire la marquise feraient

1. Les *Caractères*, chapitre *du Cœur*, n° 85.
2. *Ibid*, chapitre *du Mérite personnel*, n° 30.
3. *Ibid*, chapitre *de la Cour*, n° 31.
4. *Ibid*, chapitre *des Jugements*, n° 69.
5. *Lettres de Mme de Sévigné*, du 30 octobre et du 24 novembre 1675.

saigner le cœur du moraliste. De quelle indignation n'est-il pas saisi quand il pense à ces riches partisans qui « ont l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles », ou qui, « au sortir d'un long repas, signent un ordre qui ôteroit le pain à toute une province, si l'on n'y remédioit ». Il ne pardonne même pas aux lois de se montrer parfois barbares : « Il faut des saisies de terre et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue; mais, justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes [1]. » Il n'aurait pas inventé le mot de *bienfaisance*, comme l'abbé de Saint-Pierre, ni le mot de *philanthropie*, comme les néologistes de notre temps; mais il comprenait, aussi bien et mieux qu'eux, toutes les vertus dont ces mots impliquent l'exercice, celui qui a dit : « Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères [2]. »

Ce n'est donc pas à la malignité de l'écrivain, à son manque de cœur ou à sa misanthropie, qu'il faut imputer les couleurs un peu sombres dont il a peint ses semblables. Peut-être, s'il était né vingt ou trente ans plus tôt, aurait-il fait la part moins grande à la satire; mais il est venu dans un temps où il pouvait dire, comme Juvénal : *Difficile est satiram non scribere.*

---

# L'ŒUVRE

## § 1er. Le fond.

En 1668, le grand règne est déjà sur son déclin, et le grand siècle va finir : il va finir, non seulement dans le temps, comme l'a dit M. Mignet, mais dans son esprit, dans sa fortune, dans ses grands hommes [3]. On vit encore sur la gloire du traité de

1. Les *Caractères*, chapitre *de l'Homme*, n° 127.
2. *Ibid*, n° 82.
3. Mignet, *Notices et Mémoires historiques*, t. II, p. 495. (*Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne*.)

Nimègue et des belles guerres qui l'ont préparé; mais en réalité, la fatigue, l'épuisement commencent à se faire sentir. Colbert n'est plus là pour subvenir par de sages économies aux dépenses de plus en plus exagérées des armées et de la cour. Turenne et Condé sont morts, M. de Lionne aussi, et M. de Pomponne est en disgrâce. L'influence de Louvois est ébranlée, et il ne peut retrouver quelque crédit qu'en appuyant toutes les fatales mesures inspirées par Mme de Maintenon. On a révoqué l'édit de Nantes, on a privé l'industrie et le commerce de leurs soutiens les plus intelligents et les plus actifs, l'armée elle-même de quelques-uns de ses chefs, et l'on a appauvri la France. On n'a plus affaire, comme autrefois, à des ennemis incapables ou dégénérés. Un homme a paru, un homme de volonté et de génie, qui va grouper autour de lui les éléments épars de deux coalitions nouvelles, et mettre en échec, en attendant qu'il l'anéantisse entièrement, la prépondérance de Louis XIV. C'est Guillaume d'Orange. On ne se contente pas de le ménager : on le provoque, on l'irrite, on lui met les armes à la main, et on lui fournit des prétextes plausibles pour établir la légitimité de sa cause. L'ère des grandes guerres va se rouvrir, et l'on n'a plus de Richelieu pour nouer des alliances; la victoire nous accordera encore ses faveurs, et l'on n'a plus de Mazarin pour en tirer profit. Qui oserait d'ailleurs prendre une initiative, manifester un dessein, proposer une action quelconque, en présence d'un roi que sa grandeur et sa gloire ont enivré, qui se croit infaillible, qui veut tout faire, qui ramène tout à lui, qui s'est accoutumé à courber toutes les volontés sous la sienne, et qui ne souffre plus l'ombre même de la contradiction? Le despotisme va porter bientôt ses fruits amers.

Il les porte déjà à l'intérieur du royaume. Toutes les garanties que l'ancienne féodalité s'était données contre lui ont disparu ou disparaissent chaque jour. La centralisation est faite et parfaite. Il ne reste plus aucun vestige d'indépendance provinciale, soit dans les généralités, soit dans les villes. Dépouillés de leur autorité effective, les nobles se sont rassemblés à la cour, autour du roi, qui les écarte systématiquement des ministères et des grandes fonctions publiques, pour les réduire à une sorte de domesticité honorable, et les oblige à se ruiner

pour lui plaire. Ils se battent encore en temps de guerre; en temps de paix, ils s'amusent, ils jouent, ils festinent, ils intriguent, ils se corrompent. Cette corruption, qui, dans les premières années du règne, s'étalait au grand jour et fournissait à la plume des Tallemant et des Bussy la matière de leurs scandaleux récits, n'a fait que grandir à l'ombre des mœurs nouvelles que le rigorisme de Mme de Maintenon vient d'introduire à la cour. Tel qui eût reculé naguère devant la publicité d'une simple peccadille, se plonge maintenant dans l'orgie effrénée, assuré qu'il est de l'impunité par les dehors de sa fausse dévotion. On va à la messe et à confesse pour se mettre en règle avec l'étiquette, et l'on n'en pèche ensuite que plus librement. On croit donner par là un nouveau lustre à la religion et l'on tarit les sources de la foi et des vertus chrétiennes. Un dévot, dira La Bruyère, est celui qui, sous un roi athée, serait athée[1]. Dès lors que le frein de la religion n'existe plus, tous les appétits, toutes les convoitises, toutes les vanités, tous les égoïsmes, toutes les impudeurs, toutes les passions bonnes et mauvaises se donnent carrière à qui mieux mieux. Les grands seigneurs trichent, les traitants volent, les soldats pillent, les magistrats prévariquent, les prêtres intriguent, les femmes se dérangent, les liens de la famille se dissolvent, les institutions sociales se détraquent, tout s'en va à vau-l'eau, la Régence approche. C'est l'ère des grands crimes et des empoisonnements célèbres. *Don Fernand*, le noble de province, « tire l'épée » contre ses vassaux; *Ergaste*, à force d'inventions et d'exactions, se dispose à acheter le palais de Zénobie; *Glycère* va trouver *Canidie* « qui a de si beaux secrets » et *Onuphre*, agenouillé dans son église, rêve des « vieillards sans enfants » dont il pourra bien capter les héritages.

Quand une société en est là, les temps sont mûrs pour la satire. Il suffit d'un honnête homme qui soit assez bien placé pour tout voir et tout savoir, qui ait du loisir, une plume alerte, un esprit libre et hardi. L'honnête homme s'est rencontré : c'est La Bruyère. La satire a été faite : ce sont *les Caractères*.

En marquant les nuances qui distinguent le moraliste La Bruyère

1. Les *Caractères*, chapitre *de la Mode*, n° 21.

du moraliste La Rochefoucauld, M. Nisard a très bien dit du premier « que, le plaisir du ridicule tempérant chez lui l'indignation du mal, il devait être plus modéré et plus agréable, en même temps qu'il était plus varié »[1]. La Bruyère, en effet, n'a pas souffert, comme La Rochefoucauld, des passions et des vices dont il fait la peinture; il n'a pas été mêlé aux événements politiques de son temps; il n'y a joué aucun rôle et n'en a reçu aucune blessure. Ainsi s'explique le ton radouci qui règne dans son œuvre. L'auteur des *Maximes* a été parmi les auteurs de la tragé-comédie de la Fronde; l'auteur des *Caractères* n'a jamais été qu'un spectateur très avisé, et au fond, très désintéressé, du drame de la monarchie absolue. Mais, pour être plus voilée dans les *Caractères* que dans les *Maximes*, la satire n'en est pas moins évidente, et le soin même qu'a pris l'écrivain de s'en défendre et de « protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, toute fausse application et toute censure, contre les froids plaisants et les lecteurs malintentionnés »[2], le succès de curiosité sans précédents qui accueillit son ouvrage et en multiplia rapidement les éditions en quelques années, tout indique que l'effet produit fut bien celui d'une œuvre satirique plutôt que d'un livre de morale pur et simple.

« Cet homme étoit fort caustique, a dit de La Bruyère un de ses contemporains, et son livre des *Caractères ou Mœurs de ce siècle* n'étoit que des portraits satiriques de tout ce qu'il y a de plus considérable à la cour et à la ville, de l'un et de l'autre sexe. La Bruyère étant entré à l'Académie, où il y a un grand nombre de ridicules, c'est en quelque façon mettre le loup dans la bergerie, parce qu'il les satirisera tous dans la suite. »[3]

On ne s'y trompait donc pas du temps de La Bruyère; et de fait, comment aurait-on pu s'y tromper? Ce qui caractérise une œuvre de pure morale, c'est qu'elle est avant tout impersonnelle, et que les préceptes qu'elle donne s'appliquent à la généralité des êtres pensants sans aucune acception d'individus, parce que

1. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 193.
2. Préface des *Caractères*. (Voy. ci-après, p. 5.)
3. Le *Chansonnier Maurepas* (t. VII, p. 441). — Note ajoutée au quatrain qui fut composé lors de l'entrée de La Bruyère à l'*Académie* française.

la loi morale elle-même a revêtu ce caractère d'universalité qui la distingue de toutes les autres lois, et qu'elle n'est pas faite pour un peuple en particulier, ni pour une classe spéciale de la société, mais pour tous les peuples et pour tous les hommes. La Rochefoucauld et Pascal, nous l'avons déjà dit, ont étudié l'homme en général, ses passions, ses affections, ses sentiments, qui ne varient pas d'un siècle à l'autre, ni d'une zone à l'autre. La Bruyère a étudié les hommes de son temps et de son pays. Que certains vices indéracinables, certains travers éternels, certaines manières d'être uniformes du cœur humain se retrouvent en eux la chose est assez naturelle, ils ne seraient pas hommes sans cela. Mais la société qu'il a prise à parti, mais les individus qu'il a mis en scène dans son livre, n'appartiennent qu'à un temps qui est le XVII[e] siècle, et à un pays qui est la France. Il a dit le contraire, nous le savons : cela prouve uniquement que sa main a trahi sa pensée, et que ses intentions valaient mieux que l'œuvre même à laquelle elles ont abouti. N'a-t-il pas dit aussi à propos de ses portraits, qu'il n'avait « pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans son livre des *Mœurs* » ? D'où vient cependant que les *clefs*, qu'il désavoue avec tant d'énergie et de chaleur, ont été unanimes à reconnaître le prince de Condé dans *Émile*, Fontenelle dans *Cydias*, Santeul dans *Théodas*, M[me] de Boislandry dans *Arténice*, etc? Pourquoi aurait-il attendu cinq ou six ans, avant de donner le plus formel démenti à ces faiseurs de *clefs* qui lui prêtaient des inventions qu'il n'avait pas?

Certes, le livre des *Caractères* pouvait à la rigueur se passer de portraits. Tel qu'il était quand l'auteur remit son manuscrit au libraire Michallet, il n'en contenait guère plus d'une demi-douzaine, et qui ne laissaient pas même deviner les originaux qu'on avait voulu peindre. Le livre n'en eut pas moins un prodigieux succès. Mais déjà, dans ces premières éditions, La Bruyère annonçait qu'il rendait au public ce que celui-ci lui avait prêté, et il ajoutait : « Il peut regarder avec loisir ce portrait

1. Préface des *Caractères*. (Voy. ci-après, p. 4.)
2. Préface du *Discours à l'Académie*.

que j'ai fait de lui d'après nature. » Eh bien ! il n'en faut pas davantage, et même en concédant à l'auteur qu'il n'a songé à désigner personne en particulier, on pourrait encore dire avec lui que l'humanité qui lui a fourni la matière de son ouvrage est bien celle qu'il avait sous les yeux en écrivant, l'humanité du temps de Louis XIV.

Ne nous plaignons pas trop : c'est justement cette partie animée, vivante, personnelle, satirique, qui fait que le document se retrouve sous le chef-d'œuvre, et qu'au profit des leçons morales s'ajoutent encore le charme et l'intérêt des spectacles historiques. Ouvrez le chapitre en apparence le plus étranger au mouvement des choses extérieures et des affaires humaines, celui des *Ouvrages de l'esprit.* N'y a-t-il vraiment là, comme on devait s'y attendre, que des discussions ou des réflexions d'un ordre spéculatif sur les questions de goût, de composition et de critique littéraire ? Regardez bien : l'auteur n'est pas aussi complètement désintéressé des questions de personnes qu'il en a l'air. Quand il vous parle de la querelle des anciens et des modernes, lui qui a pris parti pour les anciens, comme Boileau, Racine et les autres, il trouve mainte occasion de tirer sur les partisans des modernes, qui sont ses ennemis. Qu'est-ce que *Zoile*, *Zélotes*, *Anthime*, *Arsène*, *Théocrine*, *Capys ?* Ce sont les propres critiques du livre de La Bruyère, ce sont ceux qui se sont donné le tort de ne pas reconnaître du premier coup le talent de l'écrivain ou la sagacité du moraliste, ceux qui l'ont dénigré sans le lire, ceux qui, « du plus haut de leur esprit, » n'accordent pas qu'on puisse faire un bon livre quand on n'est pas de leur coterie, ceux qui, en fait d'ouvrages, ne connaissent et n'approuvent que les leurs, etc., etc. Et vous avez ainsi, resserré en quelques lignes spirituelles, mordantes, le tableau de cette république des lettres, où les noms propres seuls changent, où les passions, les préjugés, les intérêts, les amours-propres, les rivalités d'école et les questions de boutique sont toujours les mêmes.

Il y a deux méthodes, ce semble, pour faire un livre de morale : l'une, exclusivement déductive, scientifique et *a priori;* l'autre, expérimentale, inductive et fondée sur l'observation des hommes et des choses. C'est celle-ci que La Bruyère a adoptée, et

c'est par elle qu'il a assuré à son livre une éternelle jeunesse et une popularité sans fin. Les autres dogmatisent, prêchent, dissertent, augmentent, et le plus souvent ennuient. Lui, avouant qu'il n'a « ni assez d'autorité ni assez de génie pour faire le législateur », laisse de côté le Décalogue, l'Ethique à Nicomaque et tous les traités généralement quelconques ; il ne se pique pas de donner aux hommes des règles de conduite ni de leur enseigner leurs devoirs; il va dans le monde, il observe, il écoute, il note ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, il esquisse une silhouette, il crayonne un portrait, il y ajoute une réflexion, une sentence, une épigramme, qui sera comme la légende que les artistes mettent au bas de leurs dessins pour en expliquer le sens ou en faire goûter le sel; puis, quand la chose lui semble à point, il la met sous les yeux de ses lecteurs, en leur disant : « Voilà ce que vous êtes, » et en sous-entendant : « Tâchez de devenir meilleurs. »

Le procédé n'est pas nouveau. Théophraste l'avait employé avant La Bruyère. Mais il manque rarement son effet, et, si nous négligeons trop souvent les sous-entendus du moraliste, nous ne laissons pas d'admirer la sagacité du peintre et d'applaudir à la ressemblance de ses portraits. De là à nous corriger de nos vices, à nous défaire de nos travers, à nous guérir de nos passions, il n'y aurait qu'un pas, si nous savions nous reconnaître nous-mêmes dans les personnages dont nous rions, et si la vanité, l'intérêt, l'habitude et l'infirmité originelle de notre pauvre nature ne nous faisaient retomber toujours dans les mêmes erreurs et dans les mêmes fautes. Quels sermons de Bossuet, de Bourdaloue ou de Massillon, sur le danger des richesses et la laideur de l'avarice, pourraient valoir, au point de vue de notre amendement, les réflexions que La Bruyère a semées dans son chapitre *Des biens de fortune?* La fortune a des retours soudains, elle opère des changements inouïs, elle met en haut ce qui était en bas, elle bouleverse les conditions et les rangs, elle renouvelle la face des sociétés, elle corrompt les mœurs, elle abaisse et dégrade les caractères, elle pervertit les sentiments les plus naturels, elle dissout les liens les plus sacrés, elle brouille et disperse les familles, elle désagrège les patrimoines, elle déracine du cœur de l'homme les croyances

les plus invétérées et les plus nécessaires. Ainsi parlent les moralistes de profession. Au lieu de ces généralités qui demandent un effort d'attention et un travail pénible de la pensée pour se graver dans notre esprit, La Bruyère nous peint le palais de Zénobie avec toutes ses splendeurs, et nous montre ensuite le pâtre enrichi par les péages, qui achètera quelque jour cette royale maison, « pour l'embellir et la rendre plus digne de lui et de sa fortune. » Est-ce que cette simple image n'en dit pas plus long que les définitions et les raisonnements de tout à l'heure?

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

On chercherait vainement dans ce livre la trace d'un système ou d'une théorie. Il n'y en pas. La morale de La Bruyère est celle qui se dégage tout naturellement du spectacle des choses ou des hommes réunis en société. Enseignez à un enfant les propriétés physiques du feu, expliquez-lui à grand renfort de termes techniques le phénomène de la combustion, rendez-lui intelligible, à force de comparaisons, de descriptions et de raisonnements, l'action délétère produite par la flamme sur les corps organisés ou sur la matière inorganique : il comprendra peut-être à la longue ce que vous avez voulu lui dire, mais il ne le comprendra jamais aussi bien que s'il lui arrive de se brûler le bout du doigt au contact d'un tison ou d'une bougie. Il en est de même des vérités morales : réduites à l'état de formules scientifiques, nous les admirons de confiance sur la parole du maître; mais l'expérience seule nous en fait sentir le prix et comprendre la nécessité. On a fait des manuels de la civilité, des codes de la société et de la conversation, pour nous apprendre à nous comporter décemment dans le monde, à n'enfreindre aucune de ces convenances et bienséances qui sont comme la marque extérieure de l'éducation du cœur et de la distinction de l'esprit. La Bruyère a fait mieux : il a réuni dans un chapitre étincelant toutes les variétés de fâcheux, de sots, de pédants, de gens grossiers ou mal élevés, et en nous les rendant ridicules, il nous a donné la meilleure et la plus instructive des leçons. Qui de nous voudrait ressembler à un *Acis*, à un *Arrias*, à un *Théodecte*, à un *Hermagoras*, à un *Troile?*

Voilà comment l'auteur des *Caractères* a su faire de la satire l'auxiliaire de la morale; voilà comment il lui a suffi d'observer et de peindre les hommes pour en tirer le moyen de les améliorer et de les instruire.

Sous une forme qui n'a rien de défini ni de didactique, à travers les méandres, les entre-croisements, le va-et-vient continuel d'une pensée qui ne sait ni ne veut s'astreindre à aucune méthode, à aucun ordre rationnel ou logique, la morale de La Bruyère n'en touche pas moins à toutes les questions qui peuvent intéresser l'humanité. L'homme lui-même [1], sa faiblesse, l'incertitude de ses jugements [2], les causes de ses erreurs [3], ses passions [4], ses devoirs envers ses semblables [5], envers la société [6], envers le pouvoir souverain [7], envers Dieu [8], tout ce qui, dans tous les temps, a été la constante préoccupation des philosophes, se trouve amalgamé plutôt que réuni dans le cadre relativement étroit que l'auteur a donné à sa conception. En élaguant tout ce qui n'est qu'épisodique ou accessoire, en groupant les réflexions d'après l'ordre d'idées auquel elles se rapportent, en distribuant les pensées et les preuves suivant leur importance et leur valeur respectives, de façon que chacune d'elles, mise en sa place, pût produire tout son effet sur l'imagination ou la raison du lecteur, on obtiendrait, croyons-nous, un traité de morale aussi substantiel, aussi complet, aussi lumineux, que la plupart de ceux qui ont cours dans les écoles. Mais dans de telles conditions, l'œuvre de La Bruyère ne serait peut-être plus le chef-d'œuvre qui a trouvé autant d'admirateurs qne de lecteurs.

Cette morale n'a rien d'étroit ni de pédantesque. Comme Montaigne, La Bruyère aime « une sagesse gaye et civile, non rébarbatifve ». Il se défie de la gravité « qui ne rit point, qui

1. Chapitre *de l'Homme.*
2. Chapitre *des Jugements.*
3. Chapitres *de la Mode, de Quelques Usages.*
4. Chapitres *des Femmes, du Cœur.*
5. Chapitres *de la Société et de la Conversation, du Mérite personnel.*
6. Chapitres *de la Ville, de la Cour, des Grands.*
7. Chapitre *du Souverain ou de la République.*
8. Chapitres *de la Chaire, des Esprits forts.*

ne badine jamais, qui ne tire aucun fruit de la bagatelle.[1] » Il avait affaire à une société déjà blasée par la lecture des romans, des comédies, des poésies légères, et qu'il fallait amuser encore en l'instruisant. Il pensait, comme Lucrèce, que le meilleur moyen de faire avaler le remède à ces enfants, c'était d'enduire de miel les bords de la coupe. Aussi a-t-on jugé que sa morale, toute inspirée qu'elle est par la plus saine et la plus droite raison, manquait d'autorité et ne concluait pas. « En lisant les *Caractères*, dit M. Nisard, je regrette de temps en temps l'autorité du prédicateur chrétien qui me rendrait ma mobilité suspecte et me ferait craindre que mon indifférence sur les vices ne fût de la complicité... A égale distance de la colère du satirique et de l'austérité du prédicateur, il se tient dans une sorte de sérénité aimable, plus heureux d'avoir trouvé le trait vif, saisi le ridicule et créé l'expression qui le peint, qu'affecté de la tristesse de sa matière et du peu d'efficacité probable de la leçon. Pourvu qu'il réussisse, soit à nous amuser aux dépens des autres, soit à nous rendre plus curieux de nous-mêmes, peu lui importe que nous devenions meilleurs ou qu'il suscite dans notre conscience un trouble salutaire. Il n'en veut pas à ses originaux, même à ceux de la pire espèce...[2] »

Tout cela est exact ; mais il n'en est pas moins vrai qu'à travers le badinage et les amusettes dont il a comme assaisonné son œuvre, La Bruyère a toujours et partout fait prévaloir les droits de la morale et ceux de la raison. Plus hardi même ou plus téméraire que ses prédécesseurs, La Rochefoucauld et Pascal, il ne s'est pas borné comme eux à indiquer et à critiquer les imperfections de l'homme intérieur : il a osé s'en prendre à la société elle-même, à ses préjugés, à ses abus, à ses institutions, à son gouvernement.

N'est-ce pas lui qui a établi le premier la supériorité du mérite personnel sur tous les avantages de la naissance, du rang, de la fortune et de la faveur ? N'est-ce pas lui qui a flétri avec autant de vigueur que de justice et de clairvoyance les agiotages et les malversations dont les traitants donnaient le scan-

1. Les *Caractères*, chapitre *de l'Homme*, n° 89.
2. D. Nisard, *Histoire de la littérature française* (t. III, p. 203-204).

daleux spectacle à la France, et qui a soulagé, par ses épigrammes vengeresses, la conscience publique indignée de l'élévation de tant de maltôtiers? N'est-ce pas lui qui a versé le ridicule à pleines mains sur une noblesse dégénérée dans l'oisiveté des cours et incapable de justifier, par ses lumières, les prétentions qu'elle affichait encore à occuper tous les emplois? N'est-ce pas lui qui a arraché le masque dont se couvrait la fausse dévotion de son temps, et déshabillé de la tête aux pieds les hypocrites qui avaient remplacé la souquenille démodée de Tartuffe par l'élégant justaucoups et l'habit habillé d'Onuphre? N'est-ce pas lui qui, pénétrant pour la première fois dans les asiles inviolables où s'élaborent les destinées des peuples et des empires, a fait du magistrat, du courtisan, du ministre et du diplomate les portraits que l'on connaît; lui qui, *regnante Ludovico*, a dénoncé le favoritisme comme la cause efficiente de toutes les décadences; lui qui a revendiqué pour les misérables serfs de nos campagnes la qualité et le titre d'hommes, quand il ressort des lettres de M^me^ de Sévigné que les médecins eux-mêmes, avec toute leur science, étaient à peine des hommes à ses yeux; lui, enfin, qui, à la veille de la guerre entreprise contre la ligue d'Augsbourg, a osé jeter à la face de Louis XIV l'un des plus beaux réquisitoires qui aient jamais été faits contre la guerre[1]?

Ce n'est donc pas un cours de morale spéculative que La Bruyère a prétendu faire, mais des leçons, et parfois les plus hautes leçons de morale politique, qu'il a voulu donner à ses contemporains. « La Bruyère, dit excellemment M. Prévost-Paradol[2], n'est pas un de ces moralistes profonds ou ambitieux qui découvrent la raison des sentiments humains, ou qui la cherchent, qui s'efforcent de les suivre jusqu'à leur source, les ramènent ainsi les uns aux autres, et en réduisent le nombre à mesure qu'ils les connaissent davantage, pour s'arrêter seulement devant ces impulsions primitives qui, sous une riche diversité de formes et de noms, font le mouvement de tout notre être et l'agitation de notre vie. Il laisse aux Pascal, aux La

1. Les *Caractères*, chapitre *du Souverain ou de la République*, n^os^ 9, 10 et 11.
2. Prévost-Paradol, *Études sur les moralistes français*, p. 187-188.

Rochefoucauld, aux Vauvenargues cette investigation hardie et cette grande curiosité qui s'attaquent au fond même de notre nature [1]. C'est plutôt l'aspect et la figure de nos passions que leur source qui l'attirent; c'est surtout leur physionomie extérieure, leur allure involontaire ou calculée, leur marche et leur effet dans le monde, leur combinaison avec les accidents de la vie et avec l'ordre de la société... Aussi a-t-il peint les hommes par leurs dehors plutôt qu'en eux-mêmes; mais comme les dehors de nos passions ne changent guère, et s'accommodent seulement à la variété des temps et des lieux, il a plus d'une fois touché ce qui ne passe pas à travers ce qui passe, et l'homme éternel se rencontre souvent dans son livre à côté de l'homme de son siècle et de son pays. »

Maintenant, il faut bien le dire, l'esprit humain est fait de telle sorte qu'il ne suffit pas à un écrivain de chercher la vérité, de la connaître et de l'exprimer pour la faire aimer. Ni la profondeur ou l'élévation de la pensée, ni la sûreté des observations ou la précision de la critique, ni l'utilité même et l'à-propos des enseignements ne sauveront jamais un livre des rigueurs dédaigneuses de l'opinion et de l'oubli de la postérité, si l'auteur n'a su joindre à toutes ces belles qualités celle-là seule, dit-on, par où vivent les chefs-d'œuvre, et qui s'appelle le style.

### § 2. La composition, le style et la langue.

Ce serait une erreur de croire que La Bruyère a dû son succès, même de son vivant, au seul attrait des peintures malicieuses et des personnalités plus ou moins déguisées dont il a agrémenté sa morale. Combien d'autres, après lui ou à côté de lui, ont exploité la même veine, sans y trouver pourtant la moindre parcelle de célébrité ou de notoriété! Qui connaît aujourd'hui les Villiers, les Bellegarde, les Brillon, les Alleaume

1. Cela n'est vrai qu'en partie et sous le bénéfice de la comparaison instituée avec les autres grands moralistes. Les chapitres *des Femmes*, *du Cœur*, *de l'Homme*, *des Jugements*, pour ne citer que les principaux, prouvent bien que La Bruyère avait aussi sa part de la grande curiosité dont parle Prévost-Paradol, et que l'analyse psychologique n'avait guère de secrets pour lui plus que pour les autres

et tous ces auteurs de *Nouveaux caractères* ou de *Nouveaux Théophrastes*, dont la littérature fut littéralement encombrée à la fin du XVII[e] siècle ? On ne met pas en doute que leurs portraits ne fussent aussi ressemblants que ceux de La Bruyère, que leurs observations ne fussent aussi justes et aussi fines, que leur morale (si morale il y eut) ne fût aussi élevée et aussi pure. On éprouve même quelque tristesse à s'avouer que la question n'est pas là. Ces auteurs n'ont pas survécu (peut-on dire qu'ils aient vécu ?), parce qu'ils n'ont pas su ce que c'était que d'écrire. Avec la science, infuse peut-être, qu'ils avaient des mœurs de leur temps, des vices de leurs semblables et du cœur humain en général, il leur a manqué l'art, — l'art indispensable et difficile, — de la mettre en œuvre.

Objectera-t-on que La Bruyère a eu sur eux le grand avantage de venir le premier, et de recueillir ainsi tout le bénéfice de l'engouement public pour un genre nouveau, où il n'avait eu ni prédécesseurs ni modèles ? C'est encore une erreur. La Bruyère avait eu un modèle dans l'ouvrage même de Théophraste, dont le sien s'annonçait modestement comme une suite ou un commentaire approprié aux mœurs et au goût de son temps. Il avait eu aussi des prédécesseurs dans son propre pays et dans son propre siècle : je veux parler de ces *Recueils*, de ces *Galeries* de portraits, que la grande Mademoiselle, aidée de Segrais, avait mis récemment à la mode, et qu'elle avait fait imprimer en grand nombre et sans succès pour son plaisir et celui de ses amis. N'est-on pas allé jusqu'à prétendre que, sans ces recueils, La Bruyère n'aurait jamais eu l'idée de composer ses *Caractères* [1] ? Or, quand il entreprit d'écrire, toutes ces fadaises étaient depuis fort longtemps oubliées et enterrées avec les romans des Scudéri. Si les *Caractères* ont survécu, s'ils sont devenus un livre classique après avoir été le livre de chevet de toute une génération, c'est qu'ils sont avant tout une œuvre d'art et quelque chose d'équivalent à ce que les Italiens appellent un *testo di lengua*.

L'art, en vérité, se montre partout dans ce livre, et l'on a

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 128-129. — Il va sans dire que Sainte-Beuve combat cette opinion et en fait très bien ressortir le peu de fondement.

***

dit, non sans raison, qu'il s'y montre trop. Où n'est-il pas? On le découvre là même où l'auteur a cru le mieux le cacher, dans la composition de l'ouvrage, dans la distribution des parties, jusque dans le désordre apparent qui y règne et qui est surtout ici, selon le mot de Boileau, un effet, et un effet voulu de l'art.

On trouvera plus loin, dans les *Notices* particulières placées en tête de chaque chapitre, l'explication et la justification du plan très réfléchi et très méthodique, quoi qu'on en dise, que La Bruyère a suivi dans la répartition des diverses parties de son œuvre. Il vous semble, au premier abord, que ce dessin soit arbitraire, que le hasard seul ou le caprice ait réglé l'ordre et la succession de ces chapitres qui ne tiennent les uns aux autres par aucun lien visible, et qui ne sont là que comme des cadres juxtaposés à l'aventure pour recevoir les réflexions que le spectacle de la vie et du monde a inspirées à l'auteur. Détrompez-vous : chaque tableau est à sa place, comme dans une galerie disposée avec intelligence et avec goût; chacun tire sa valeur et son jour du voisinage des autres, des reflets de lumière qu'il en reçoit ou qu'il leur renvoie. Essayez, s'il vous plaît, de transposer quelqu'un de ces chapitres, le plus indépendant en apparence de ceux qui le suivent ou le précèdent, et vous verrez comme toute l'économie du livre s'en trouvera détruite ou du moins profondément troublée. « Il y a un ordre dans les chapitres, a dit La Bruyère lui-même, comme il y a une certaine suite insensible dans les réflexions qui les composent[1]. »

On sait comment le chef-d'œuvre a été construit. « La première édition des *Caractères*, dit M. Nisard[2], publiée en 1688, est fort différente de la neuvième, qui parut huit ans après. Les *Caractères* ne furent d'abord que des abstractions, et les *Mœurs* que des réflexions morales, rangées dans un nouvel ordre, mais qui ressemblent beaucoup aux *Maximes* et aux *Pensées*. A peine, dans quelques chapitres, un ou deux de ces portraits qui firent plus tard la gloire de La Bruyère interrompaient-ils cette suite

1. Voy. la Préface des *Caractères*, p. 5.
2. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 199-200.

de moralités détachées, que rassemblait, sans les lier, le titre du chapitre. Le public lui en commanda de nouveaux. L'auteur ne les fit pas attendre. La quatrième édition, qui parut trois ans après la première, offrait déjà une plus juste proportion entre les portraits et les réflexions morales; tout l'ouvrage s'était accru de plus d'un tiers. Un an après, la galerie s'était encore enrichie. C'est ainsi que de la cinquième à a neuvième édition, chaque division du livre forma comme une salle particulière, où vinrent se ranger, à mesure que le siècle les faisait passer devant lui, les originaux les plus marquants de la même famille. La partie dogmatique du livre s'augmentait dans la même mesure; toute observation de mœurs, qui ne pouvait pas prendre un corps et un visage, paraissait sous la forme d'une réflexion ou d'un aphorisme. La première édition forme à peine le quart de la dernière, qui est l'édition usuelle. La Bruyère distribuait ses additions avec beaucoup d'art aux endroits où l'effet en devait être plus certain, soit que la nouvelle pensée dût éclaircir ou compléter l'ancienne, soit que le portrait nouvellement fait dût rendre plus sensible, en la personnifiant, une vérité morale que la forme abstraite eût dérobée au lecteur, soit simplement pour rompre une suite de réflexions par une peinture. »

Arrêtons-nous un moment à étudier le mécanisme de cet art.

Au chapitre *des Ouvrages de l'esprit* (nº 16), l'auteur avait dit simplement dans la première édition : « L'on devroit aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer. » Il n'avait fait que traduire ainsi le conseil qu'Horace donnait déjà aux poètes de son temps : *Fiet Aristarchus*. Mais, en se relisant, il lui a semblé que cet avertissement par insinuation n'avait pas le degré d'autorité qu'il méritait, et, à la quatrième édition, il y a ajouté cette réflexion qui devait éclaircir la première et la compléter dans un sens presque impératif : « Ne vouloir être ~~ici~~ conseillé ni corrigé sur son ouvrage est un pédantisme. » On saisit aisément la nuance.

Prenons un autre exemple. Au chapitre *du Mérite personnel* (nº 37), La Bruyère avait dit : « Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni

ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit. » C'est une vérité d'observation que tout homme trahit toujours par quelques signes extérieurs et visibles le plus ou moins d'esprit et d'intelligence dont il est doué. Énoncée de la sorte, et d'une façon abstraite, cette vérité n'est pas un axiome, mais un simple théorème qui attend sa démonstration. La Bruyère l'a compris, et dans les éditions suivantes (la 5e et la 7e), il nous a présenté trois variétés de sots (Mopse, Celse et Ménippe), dont les portraits habilement gradués ont rendu plus sensible, en la personnifiant, la vérité qu'il s'agissait de démontrer.

Allons jusqu'au bout. Ouvrons le livre aux dernières pages du chapitre *des Biens de fortune*, l'auteur nous y montre, dans une série de réflexions tour à tour éloquentes ou spirituelles, le peu de fond qu'il faut faire sur ces parvenus que la foule estime et admire plus que de raison ; il nous met sous les yeux leur manque de cœur, leur insensibilité, leur sottise même, et les sales moyens qui leur ont servi à amasser leur fortune, et l'orgueil qu'ils en tirent, et l'usage indigne ou immoral qu'ils en font. La matière, certes, n'est pas de celles qui peuvent lasser notre attention ; nous sommes assez intéressés par le fond des choses ; il n'est pas question de vérités plus ou moins spéculatives, et partant plus ou moins oiseuses ; c'est de tout ce que nous avons de plus cher, de notre bourse, que La Bruyère nous entretient. N'importe : il a peur que l'ennui ne nous gagne, et c'est pour le conjurer qu'à la huitième édition seulement il intercale son grand morceau à effet : « *Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire*, etc. » Qui ne serait réveillé de sa somnolence devant un pareil tableau ?

« On a remarqué avec raison, dit Prévost-Paradol [1], que les portraits célèbres qu'on aime à relire dans La Bruyère ne sont point fondus d'un seul jet, mais composés d'une foule de remarques successives, ajoutées les unes aux autres avec patience et réunies avec art. Ses chapitres sont composés de la même manière que ses portraits [2]. » Ce sont des séries d'ob-

1. Prévost-Paradol, *Études sur les moralistes français*, p. 193.
2. Le même critique ajoute un peu plus loin : « On peut croire que la succession de ces courts morceaux dont se compose un chapitre

servations provoquées, dirait-on, au jour le jour, par les spectacles qu'il a vus, les propos qu'il a entendus, les événements de la ville ou de la cour, les émotions qu'il en a ressenties, et il semble quelquefois que ces observations, outre qu'elles ont été jetées là au hasard de la plume, sans suite, sans lien, sans ordre aucun, ne se rapportant même pas d'une manière spéciale au titre distinct du chapitre qui les a reçues. Tel article, inséré d'abord au chapitre *de l'Homme* a été reporté, dans les éditions suivantes, à celui *de la Cour*. Une grande partie des réflexions contenues dans le chapitre *du Cœur* auraient pu prendre leur place dans celui *des Femmes*, et *vice-versa*. Pourquoi le fameux portrait d'Onuphre, le faux dévot, se trouve-t-il perdu au chapitre *de la Mode*, entre les manies des collectionneurs et les variations de la forme des justaucorps? Cherchez, fouillez, méditez, comparez, et vous finirez par découvrir la raison de toutes ces anomalies : vous verrez que ce qu'il a dit du courtisan ne peut pas se dire aussi bien de l'homme en général, que les choses du cœur ne sont pas le privilège d'un seul sexe, et que la dévotion peut n'être quelquefois qu'une mode qui va et qui vient, comme celle des « tulipes » ou des « chausses à aiguillettes ». Ce qui vous avait semblé une distraction ou une étourderie de l'auteur, vous le tiendrez dès lors pour ce qu'il est en réalité, — pour un effet de l'art.

Où cet art se révèle encore mieux et d'une façon plus frappante que dans la composition de l'ouvrage, c'est dans l'expression même des pensées de l'écrivain, dans le tour original qu'il leur donne, dans les images et les figures qu'il met en œuvre,

de La Bruyère n'a pas été décidée d'avance, ni réglée par aucune loi de l'art, puisque chaque édition en accroissait le nombre, et que le réseau si lâche de cette composition s'ouvrait sans effort pour faire place à un nouveau portrait ou à une réflexion nouvelle. Cependant, le charme que nous trouvons à parcourir cette sorte de mosaïque aux brillantes couleurs, l'agréable facilité avec laquelle nous traversons ces objets si divers de la pensée et ces formes si variées du langage, nous avertissent assez clairement qu'il n'y a dans cette façon d'aller rien de pénible pour l'esprit ni de contraire à la nature. Si l'on veut même y rêver un peu et se prêter à l'illusion... on trouvera plus naturelle que ne l'eût été aucune autre l'ordonnance si libre et si vive qui a mêlé dans une confusion apparente ces maximes, ces portraits et ces discours. »

***.

en un mot, dans le style. Essayons de l'y montrer, et de nous en rendre compte.

On ne le peut bien faire qu'en citant. Voici d'abord un morceau de style grave : « Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre; curieuses et avides du denier dix; uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnoies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent. » Quel portrait admirable, sans doute! mais aussi quel admirable discernement a présidé à la distribution des traits dont il se compose! comme les couleurs ont été habilement broyées et fondues! quelle savante et judicieuse gradation dans les détails! quelle vigueur et quelle netteté de pinceau! quelle précision et quelle vérité cruelle! Ces mots du début « des âmes sales, pétries de boue et d'ordure », qui permettent à l'écrivain de se reposer un moment dans les termes généraux de « gain » et « d'intérêt », et dans les idées abstraites qu'ils représentent, sauf ensuite à reprendre pied dans les réalités toutes crues du « denier dix », du « rabais et du décri des monnoies », et des « contrats, titres et parchemins », où les âmes en question se sont « enfoncées et comme abîmées » ! Est-ce à des hommes ou à des bêtes fauves que s'appliquent les épithètes que l'auteur a choisies? Et quand il s'arrête sur ce dernier mot : « ils ne sont peut-être pas des hommes : ils ont de l'argent, » n'est-il pas vrai qu'il ne s'y arrête que parce qu'en effet, au delà, il n'y a plus rien?

Voici maintenant un échantillon de style badin : « L'or éclate, dites-vous, sur les habits de Philémon. — Il éclate de même chez les marchands. — Il est habillé des plus belles étoffes. — Le sont-elles moins, toutes déployées dans les boutiques et à la pièce? — Mais la broderie et les ornements y ajoutent encore la magnificence. — Je loue donc le travail de l'ouvrier, etc... Tu te trompes, Philémon, si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent et ces six bêtes qui te trai-

nent, tu penses qu'on t'en estime davantage; l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat. » Le ton a changé, l'austère moraliste de tout à l'heure s'est transformé en un railleur déterminé dont le persiflage s'inspire des servantes de Molière. Mais les procédés de l'écrivain sont restés les mêmes. Les expressions générales et les idées abstraites qui convenaient encore au moraliste ont disparu et cédé la place aux mots propres et aux détails précis et pittoresques. Philémon n'est pas un homme, c'est un simple mannequin revêtu de beaux habits et de bijoux précieux, dont le mérite est purement extérieur. Était-il possible de nous le faire mieux sentir qu'en déshabillant le personnage, comme l'a fait La Bruyère, en le dépouillant un à un de tous ces ornements dont il tire exclusivement sa valeur prétendue, étoffes, broderies, montre, onyx, diamant, carrosse, et en livrant « le fat » tout morfondu et tout nu à la risée « des coquins qui le suivent » ?

Cherchons vite une opposition et un contraste à cette saillie dans le beau fragment d'Arténice : « ...Il disoit que l'esprit dans cette belle personne étoit un diamant bien mis en œuvre, et, continuant de parler d'elle : C'est, ajoutoit-il, comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent ; on ne sait si on l'aime ou si on l'admire : il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis... » Allez jusqu'au bout du morceau, il est exquis de tout point, et vous verrez que c'est du style même de La Bruyère qu'on peut dire qu'il est « un diamant bien mis en œuvre ». Pas un mot qui excède ni qui détonne; pas un trait qui ne soit dans la juste mesure, ou trahisse le désir de montrer de l'esprit et du talent. L'écrivain semble avoir évité de se mettre entre le lecteur et cette Arténice qu'il voulait peindre : il a fait de sa prose comme une espèce de glace sans tain au travers de laquelle nous apercevons dans toute sa beauté morale l'image de la personne aimée. Les épithètes se réduisent au strict nécessaire : ç'eut été mal louer que de les prodiguer, et les épithètes ont toujours quelque chose

de personnel à l'écrivain qui les a cherchées et trouvées. Or, l'écrivain a tenu à s'effacer et il a mis tout son art à paraître n'en pas avoir, ou n'en avoir que le moins possible, puisque l'art et la vérité sont deux termes qui bien souvent s'excluent, et que l'ambition de La Bruyère est précisément d'atteindre à la plus grande somme de vérité dans les mots comme dans les choses.

Nous avons à présent le secret de ce style, qui consiste surtout à approprier la forme de la pensée au fond des choses, et qui revêt autant de physionomies particulières qu'il y a d'aspects différents dans les objets auxquels il s'applique. L'un des critiques qui ont le mieux parlé de La Bruyère, M. Suard, a dit : « Sans doute, il n'a ni les élans et les traits sublimes de Bossuet, ni le nombre, l'abondance et l'harmonie de Fénelon, ni la grâce brillante et abandonnée de Voltaire, ni la sensibilité profonde de Rousseau; mais aucun d'eux ne m'a paru réunir au même degré la variété, la finesse et l'originalité des formes et des tours qui étonnent dans La Bruyère. » Mettons à part Bossuet, qui n'a guère pu être imité ni égalé par personne (et encore ne serait-il pas impossible de trouver dans les *Caractères* quelques pages qui pourraient affronter le parallèle avec les plus hautes inspirations de l'orateur sacré); mais c'est justement cette étonnante flexibilité d'imagination et de langue qui a permis à La Bruyère de reproduire dans ses écrits toutes les qualités que M. Suard lui dénie, et le nombre de Fénelon, et la grâce de Voltaire, et la sensibilité de Rousseau : ajoutons-y, par moments et par places, la profondeur de Pascal, l'exactitude de La Rochefoucauld, la verve de Saint-Simon, la finesse de Retz et l'esprit même de Molière. Or, cet écrivain, qui ressemble aux autres par tant de côtés, a quelque chose que les autres n'ont pas, et qui est bien à lui, et en quoi se manifeste son originalité : il a une connaissance parfaite de toutes les ressources de notre langue, et le don admirable de lui faire exprimer tout ce qu'elle peut exprimer.

Qualité secondaire, a-t-on dit : « c'est de la difficulté vaincue, et le mérite de la difficulté vaincue n'est une qualité supérieure que là où elle fait valoir les choses et non l'écrivain; l'artifice et l'ornement ne prouvent pas l'invention, c'est plutôt la marque

de la stérilité »[1]. Soit. La Bruyère n'écrit pas « de génie » comme quelques-uns de ses prédécesseurs, et nous accordons que le fond de son ouvrage ne vaut pas celui des *Pensées* de Pascal et des *Maximes* de La Rochefoucauld. Étant donné pourtant le sujet qu'il a choisi, le cercle plus varié et plus large de ses observations et de ses études, la nécessité ou le penchant qui l'a poussé au delà ou en dehors de « ces choses éternelles qui n'ont pas besoin d'être ornées », on ne saurait disconvenir (et l'on n'en disconvient pas) que La Bruyère, « comme tous les écrivains supérieurs, sait dire tout ce qu'il veut, et ne dit que ce qui est dans sa nature et dans son dessein. » Que peut-on lui demander de plus?

Remettons les choses à leur juste point. La question en somme se réduit à ceci : était-il possible, était-il désirable même, que cette langue française portée, nous le voulons bien, par les Descartes, les Pascal et les Bossuet, à son plus haut degré de perfection, s'arrêtât en quelque sorte et se pétrifiât à tout jamais dans les belles formes que ces grands écrivains lui avaient données? Etait-il possible et désirable qu'elle se refusât à adopter de nouveaux moules, à s'enrichir de nouveaux tours et d'expressions nouvelles, pour répondre à de nouveaux besoins ou à des manières d'être ou de sentir différentes? Était-il possible et désirable, quand tout se modifiait autour d'elle, et les institutions, et les mœurs, et les idées, et les croyances, et les usages et les modes même, qu'elle seule se renfermât dans l'immutabilité et l'infaillibilité d'un dogme qui ne change pas, et qui repousse avec horreur toutes les innovations comme autant d'hérésies? Sans doute, il est difficile de mieux parler que Bossuet et de mieux écrire que Pascal; mais se figure-t-on que la langue de ces deux hommes de génie, réduite à ses seules ressources, serait un instrument suffisant pour publier et vulgariser toutes les pensées et tous les sentiments qui ont pris cours depuis deux siècles? Se figure-t-on que Pascal et Bossuet eux-mêmes se fussent contentés pour écrire, l'un ses *Provinciales*, et l'autre ses *Oraisons funèbres*, de la langue aride et mal venue qui servait à leurs ancêtres du xv^e siècle, à Charles d'Orléans

1. D. Nisard, *Op. cit.*, t. III, p. 210.

et à Froissart, par exemple? Il y avait aussi à Rome, du tempr d'Horace, des classiques attristés qui ne parlaient qu'avec dédain des nouveaux tours importés, des nouveaux mots introduits par d'aventureux et maladroits écrivains dans la belle langue d'Ennius et de Caton. Il est vrai que ces aventureux et ces maladroits s'appelaient Cicéron, Lucrèce et Virgile. Ne nous attardons pas dans la contemplation et le regret des idéals que l'usage fait disparaître, aussi bien que la force des choses. Soumettons-nous à la loi qui fixe aux langues, comme à toutes les autres créations de l'homme, une ère de grandeur et une ère de décadence. Et plutôt que de gémir sur les acquisitions que le temps leur apporte, gémissons bien plutôt, comme le faisaient Fénelon et La Bruyère lui-même, sur les pertes irréparables et les dommages incessants qu'il leur cause.

La Bruyère est le premier d'entre les novateurs qui ont fait dévier la grande prose française de la voie royale où l'avaient placée les écrivains de son siècle. C'est lui, l'admirateur des classiques pourtant, le disciple et le partisan des anciens, qui a écrit cette phrase où se trouve en germe toute une révolution littéraire : « L'on écrit régulièrement depuis vingt années ; l'on est esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de nouveaux tours, secoué le joug du latinisme et réduit le style à la phrase purement françoise ; l'on a presque retrouvé le nombre que Malherbe et Balzac avoient les premiers rencontré, et que tant d'auteurs depuis eux ont laissé perdre; l'on a mis enfin dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable; *cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit* »[1]. De quel esprit La Bruyère veut-il parler? Sainte-Beuve va nous le dire : « Après Pascal et La Rochefoucauld, il s'agissait pour lui d'avoir une grande, une délicate manière et de ne pas leur ressembler. Boileau, comme moraliste et comme critique, avait exprimé bien des vérités en vers avec une certaine perfection. La Bruyère voulut faire dans la prose quelque chose d'analogue, et, comme il se le disait peut-être tout bas, quelque chose de mieux et de plus fin. Il y a nombre de pensées droites, justes, proverbiales, même trop aisément communes dans Boileau, que

1. Les *Caractères*, chapitre *des Ouvrages de l'Esprit*, n° 60.

La Bruyère n'écrirait jamais et n'admettrait pas dans son élite. Il devait trouver au fond de son âme que c'était un peu trop de pur bon sens, et, sauf le vers qui relève, aussi peu rare que bien des lignes de Nicole. Chez lui tout devient plus détourné et plus neuf; c'est un repli de plus qu'il pénètre... [1]. »

Il serait difficile d'énumérer tous les moyens dont s'est servi l'écrivain pour opérer cette rénovation ou ce rajeunissement de la langue, et pour donner aux vérités communes cet air de nouveauté ou d'originalité qu'elles ont pris sous sa plume. On peut du moins, après Suard, en indiquer quelques-uns.

C'est tantôt une image, une figure, une métaphore qui se substitue habilement et heureusement au mot abstrait, ce qu'il appelle lui-même « un terme transposé, et qui peint vivement », comme quand il dit que « la véritable grandeur se laisse *toucher* et *manier* », qu'elle « se *courbe* par bonté vers ses inférieurs », ou « qu'il n'y a rien qui *soulève* davantage un homme que le grand jeu », ou que certains lecteurs, pour donner leur avis sur un ouvrage, « veulent être *portés* par la foule et *entraînés* par la multitude. »

Tantôt c'est un tour, un mouvement, une inflexion particulière donnée à la phrase, qui en relève le sens ou en accentue la malignité, comme quand il veut nous faire peur de l'avarice d'un traitant, et qu'il s'écrie brusquement : « Fuyez, retirez-vous, vous n'êtes pas assez loin. — Je suis, dites-vous, sous l'autre tropique. — Passez sous le pôle, et dans l'autre hémisphère, etc. » Ou bien encore quand il veut nous donner une idée de la complaisance de certains juges, et qu'il dit finement : « Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès. » Ou bien quand il s'élève contre la manie de solliciter : « Il faut briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien, plutôt que de ceux de qui l'on espère du bien. » Ou bien enfin quand il blâme l'abus que font les femmes de son temps de certains artifices de toilette : « Ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins. »

Une autre fois, tout l'esprit d'un morceau est dans la place qu'il donne à un mot, comme dans les portraits de Giton et de

1. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 391.

Phédon. Mettez les deux désinences, *il est riche*, *il est pauvre*, au commencement de chacun des deux portraits, et l'effet obtenu par l'écrivain est détruit.

Une autre fois, il applique à un mot abstrait le verbe qui conviendrait à un terme concret, ou à un être animé le verbe qui conviendrait à une chose inanimée, comme dans ces phrases : « Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru, son caractère *jure* pour lui. » — « Vous le voyez (le fleuriste) *planté et qui a pris racine* au milieu de ses tulipes.

D'autres fois, enfin, il substitue à la forme ordinaire de la narration ce style dialogué qui donne plus de vivacité et d'intérêt à ses réflexions ou à ses peintures, comme dans le portrait de Philémon, cité plus haut, comme dans celui d'Irène, au chapitre *de l'Homme*. Il recherche les contrastes de pensées et les oppositions de mots. Il revêt de l'apparence d'un paradoxe les opinions les moins contestées ou les vérités les plus banales. Il détourne les mots de leur signification étymologique, et les contraint de prendre un sens nouveau qui imprimera à sa pensée un caractère plus énergique ou plus piquant [1]. Il restaure des locutions vieillies. Il transporte dans ses chapitres des échantillons de la langue du XVI$^{e}$ siècle, dont on sent bien qu'il s'est nourri jusqu'aux moelles. Il risque, lui aussi, de ces mots qu'il appelle « aventuriers », qui ont fait fortune après lui, et qui sont tombés aujourd'hui dans le domaine commun. Enfin, il a dressé quelque part [2] le curieux bilan de tous les vocables que l'usage avait déjà, de son temps, retirés de la circulation, et dont il regrettait la perte, soit « par la facilité qu'il y avait à les couler dans le style », soit par le profit qu'il y a toujours à « rendre une langue abondante ». On voit que cet instrument, qu'il manie si bien pour son propre compte, a été sa constante préoccupation, et qu'il n'apporte pas moins de soins à la forme qu'au fond même de son ouvrage.

Mais cette part faite à la louange, on ne saurait se dissimuler que quelques graviers ne se soient mêlés à tout cet or. Prévost-Paradol a comparé La Bruyère à ces patients et adroits

1. On trouvera dans nos notes et dans notre *Lexique* les exemples multipliés de ce travail que La Bruyère a fait subir à la langue.

2. Au chapitre *de Quelques usages*, n° 73.

lapidaires qui vont par les chemins ramasser quelques cailloux grossiers, qui les nettoient, qui les dépouillent de leur rude enveloppe, qui les taillent avec art, les couvrent de facettes et en font des espèces de joyaux. « Il contemplait une idée commune jusqu'à ce qu'il la vît reluire, il la maniait jusqu'à ce qu'il la vît briller, et, si le mot ne semblait point un peu dur pour le genre de volupté le plus délicat et le plus honnête qui se puisse concevoir, on pourrait dire qu'il a savouré en épicurien le plaisir de faire produire de nouveaux fruits aux parties de l'esprit humain les plus fatiguées par la culture, comme il se plaisait à renouveler, par toutes les tournures imaginables, les ressources du langage français[1]. » A quoi M. Nisard a répondu d'avance, et très sensément, comme à son ordinaire :« Vouloir fixer par écrit des pensées communes, c'est, dans l'auteur, ou médiocrité d'invention, ou illusion de l'ouvrier qui estime moins la matière que la façon. »

Il est certain que le travail du *styliste* tient trop de place dans l'œuvre de La Bruyère, et qu'il n'est pas toujours également heureux. Si l'on pressait un peu ses antithèses, on en exprimerait souvent un sens qui n'a rien de solide ni de satisfaisant. L'écrivain s'applique trop à ce jeu d'esprit qui consiste à faire que ses développements finissent toujours sur une pointe; il s'y complaît de telle sorte qu'on pourrait dire qu'il l'a élevé à la hauteur d'un procédé. Qu'on use de l'antithèse à l'occasion, c'est fort bien; mais qu'on ne la réduise pas à n'être plus qu'un moule banal dont il est permis de tirer autant d'épreuves que l'on voudra. On arrive alors à exprimer des pensées, justes peut-être dans le fond, mais dont la forme semble empruntée à la langue de M. Prudhomme, comme celle-ci, par exemple: « Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père, » ou bien à dire des choses qui, au premier abord, pourraient être prises pour des contre-vérités, comme celle-ci : « Personne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre. » A force de vouloir raffiner, on en vient quelquefois à n'être plus compris, et le lecteur est condamné à un véritable travail pour ôter l'enveloppe qui recouvre et qui cache le sens

1. Prévost-Paradol, *Op. cit.*, p. 210-211.

de la pensée. Ou bien on tombe dans le précieux, comme lorsqu'après avoir dit que les femmes ne sont détournées de la science que par certains défauts, on ajoute : « Concluez donc vous-même que, moins elles auroient de ces défauts, plus elles seroient sages ; et qu'ainsi une femme sage n'en seroit que plus propre à devenir savante ; ou qu'une femme savante n'étant telle que parce qu'elle auroit pu vaincre beaucoup de défauts, n'en est que plus sage. » C'est bien ainsi qu'on devait parler, dans les plus mauvais jours, à l'hôtel de Rambouillet, et ce sont de ces endroits, rares, à vrai dire, où l'ingéniosité confine au galimatias. Ou bien l'affectation de l'image vous conduit à user parfois de métaphores incohérentes, comme « une pépinière intarissable », « rouler sur des vues », et quelques autres que l'on trouvera indiquées dans les notes.

Mais quoi? de telles fautes sont précisément la rançon de toutes les beautés que nous admirions tout à l'heure. C'est au prix de ces tâtonnements, de ces recherches, de ces essais parfois infructueux, jamais maladroits, que La Bruyère a eu ces fortunes d'expression si nombreuses et si heureuses. Et ses défauts eux-mêmes ne lui ont-ils pas servi à quelque chose? Ces finesses de langage, quelque abus qu'il en ait pu faire, ne sont-elles pas devenues comme un instrument de précision pour l'analyse psychologique? Le contrôle attentif et sévère qu'il exerçait sur sa plume, quand il ne poursuivait que des effets de style, ne lui a-t-il pas fourni maintes fois l'occasion de contrôler aussi, de rectifier et d'amender les idées dont sa plume recherchait la plus fidèle et à la fois la plus ingénieuse expression? Combien de ces antithèses, de ces pointes, de ces images, qu'il se donnait tant de peine à balancer, à aiguiser et à sertir dans le cadre de ses phrases, ont contribué non seulement à ajouter plus de relief et d'éclat à des vérités anciennes, mais encore à faciliter et à provoquer l'éclosion de vérités nouvelles !

Le penseur chez La Bruyère est inséparable de l'écrivain et du *styliste*. De ce qu'il cherche à varier et à rajeunir les formes du langage français, on ne saurait induire qu'il sacrifie la pensée à son expression, ni qu'il estime moins, comme l'a dit M. Nisard en généralisant, la matière que la façon. D'autres viendront après lui (je pense à Massillon, à Fontenelle, à Marivaux, à Mon-

tesquieu, celui des *Lettres persanes*), qui renchériront sur la manière du maître, et qui, poussés par le même désir de donner une allure de plus en plus libre à notre langue, n'éviteront pas du tout le reproche que le sévère critique adresse déjà en partie à l'auteur des *Caractères*. Mais ce qui chez les autres est devenu un tourment, n'est encore chez lui qu'une aspiration. Il en est de la révolution littéraire qui va s'accomplir au commencement du XVIIIe siècle, comme de la révolution politique qui doit le terminer : La Bruyère les a pressenties toutes les deux, sans toutefois s'en rendre compte, et il y a aidé, sans le savoir. Car s'il est déjà du XVIIIe siècle par la langue et par l'esprit, il est encore pleinement, comme l'a observé Sainte-Beuve, de son siècle à lui, en ce qu'au milieu de tout ce travail contenu de nouveauté et de rajeunissement, il ne manque jamais, au fond, de ce goût simple qu'il a puisé à l'école de Descartes et de Boileau.

« Heureux homme après tout que La Bruyère, ajoute le même critique [1]. Son talent regarde deux siècles, sa figure appartient à tous les deux; il termine l'un : on dirait qu'il commence et introduit l'autre. Bossuet l'a tout d'abord pris par la main et patronné ; Despréaux l'a accepté, sauf une légère réserve ; Racine l'a tout à fait accueilli : et en même temps il précède Montesquieu ; il l'annonce et le présage pour les *Lettres persanes*, il reste son maître en ce genre. Tout ce qu'il y a d'esprits piquants dans le XVIIIe siècle semble tenir et relever de lui ; tous ces hommes de lettres et à la fois gens du monde, qui régissent la société, qui, dans le tous-les-jours, ont le mot vif, mordant, ironique, le propos plaisant et amer, les Duclos, les Chamfort, les Rulhière, les Meillan, les Rivarol, semblent avoir trempé la pointe de leurs traits dans l'écritoire de La Bruyère. Et il a ce singulier bonheur encore que, quand le XVIIIe siècle est passé et qu'on en parle comme d'une ancienne mode, quand le XVIIe siècle lui-même est exposé de toutes parts aux attaques, aux irrévérences et aux incrédulités des écoles nouvelles, lui, La Bruyère, comme par miracle, y est seul respecté; seul, tout entier debout, on l'épargne, que dis-je? on le lit, on l'étudie, on

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. X, p. 432-433.

l'admire; on le loue précisément à cause de cette manière un peu marquée et appliquée, qui faisait question en son temps, qui semblait trop forte, qui n'est que suffisante aujourd'hui : il en demeure le premier modèle. Fénelon, — tout Fénelon — a pâli et s'est effacé : lui, il subsiste, il brille comme au premier jour. Le temps n'a rien ôté à sa solide et vigoureuse peinture. La curiosité, comme au lendemain de 1688, s'acharne à ses demi-obscurités et à ses mystères. L'artiste n'a pas cessé de le révérer. Il est le premier nom en tête de la liste des nouveaux venus, des plus modernes et des plus hardis, de ceux qui prétendent bouleverser les rangs et changer les choses. Il est le classique de tout le monde. »

Il est le classique de tout le monde, sans doute ; mais il ne l'est de personne autant que de ceux qui le lisent, non par désœuvrement ou par plaisir, mais par nécessité, quelquefois même par contrainte, pour l'ornement de leur esprit et l'achèvement de leurs études. Il nous a semblé que ceux-là aussi, et ceux-là surtout, avaient droit à une édition complète de La Bruyère, à une édition qui contînt, avec toutes les remarques de grammaire et de goût, tous les autres éléments d'information et d'instruction réservés ordinairement aux gens du monde ou aux lettrés de profession qui n'en ont pas souvent le même besoin. Faciliter à de jeunes esprits l'intelligence d'un texte, c'est bien ; les initier à la pensée de l'écrivain, mettre sous leurs yeux toutes les pièces justificatives de son travail, leur en faire comprendre l'économie dans les détails et dans l'ensemble, dissiper pour eux, comme « pour tout le monde », les « demi-obscurités » et les « mystères » dont parlait Sainte-Beuve, leur révéler le lien étroit qui rattache l'œuvre du moraliste à l'histoire de son temps, c'est mieux encore. Et c'est le but auquel nous avons tendu de toutes nos forces : heureux si le suffrage du public et celui des maîtres de la jeunesse nous prouvaient que nous l'avons atteint.

G. D'HUGUES.

Dijon, le 1er janvier 1883.

# LES CARACTÈRES

OU

# LES MŒURS DE CE SIÈCLE

> Admonere voluimus, non mordere; prodesse, non lædere; consulere moribus hominum, non officere.
>
> ÉRASME.

---

Cette préface ne contenait, dans les trois premières éditions, que les deux phrases du début et les trois de la fin. La Bruyère annonçait d'abord son dessein qui n'était autre que de corriger les défauts des hommes, en les leur montrant tels qu'il les avait vus. Il justifiait ensuite la forme de son livre, en déclarant que ce n'étaient point là des maximes, comme celles d'un La Rochefoucauld, mais de simples observations, des « remarques », comme il dit, qui se peuvent expliquer par des tours différents, tantôt brefs, tantôt longs, ici par une peinture, là par une sentence.

Mais il arriva qu'on prit ce livre pour une satire et qu'on y voulut voir une galerie de portraits dont on s'amusait à chercher les originaux, tant à la ville qu'à la cour. « Mon ami, lui dit M. de Malézieu, il y a là de quoi vous faire bien des lecteurs et bien des ennemis. » La Bruyère protesta contre cette interprétation dans la quatrième édition des *Caractères*, et il ajouta aux deux premières phrases de sa préface les six qui suivent immédiatement, jusqu'à : « les lecteurs mal intentionnés ». Un peu plus tard encore, en le recevant à l'Académie française, Charpentier renouvela publiquement l'accusation dans un parallèle désobligeant entre Théophraste et La Bruyère, où il disait que le philosophe grec n'avait fait ses portraits que sur une idée générale, tandis que l'écrivain français avait tracé les siens d'après nature. Nouvelle protestation de La Bruyère dans la huitième édition de son ouvrage, et addition des sept lignes qui terminent la cinquième phrase interpolée depuis : « car bien que je les tire », jusqu'à : « des réflexions qui les composent ». Il affirmait catégoriquement qu'il n'avait voulu, lui aussi, que « peindre les hommes en

général », sans faire aucune satire personnelle. Et cette idée, qu'il avait déjà exprimée dans son *Discours sur Théophraste*, il l'a reproduite encore dans la préface de son *Discours à l'Académie française*.

D'une autre part, le succès obtenu par les premières éditions des *Caractères* avait déterminé l'auteur à grossir son livre « du double » en y ajoutant toujours de nouvelles réflexions et de nouveaux portraits. Quelques lecteurs l'en félicitaient ; d'autres l'en blâmaient en lui représentant qu'il aurait mieux valu faire un nouvel ouvrage. C'est pourquoi La Bruyère intercala dans la cinquième édition de son livre une réponse aux objections qui lui étaient présentées. C'est le fragment qui s'étend depuis les mots : « il faut savoir lire », jusqu'aux mots : « rien hasarder en ce genre ». Il s'excusait d'avoir mieux aimé grossir un ouvrage déjà connu et goûté du public que d'en publier un nouveau, et il expliquait aux lecteurs les précautions typographiques qu'il avait prises pour leur aider à reconnaître les parties ajoutées au texte primitif.

Enfin, dans la sixième édition, La Bruyère se décida à supprimer tous les signes qu'il avait introduits dans les précédentes pour distinguer les nouveaux articles des anciens, et il ajouta une phrase à sa préface pour en avertir le public. C'est celle qui commence par : « Que si quelqu'un m'accuse », et qui se termine par : « plus régulier à la postérité ».

Cette préface, ainsi faite de pièces et de morceaux, ne trahit que trop le vice de son origine. On a remarqué que tant de retouches successives avaient brisé l'unité de la pensée et créé par suite une inévitable confusion. Le style même, ordinairement si vif, de La Bruyère, s'en est ressenti en quelques endroits que nous signalons dans les notes. Tels certains édifices très curieux et très beaux sont quelquefois déparés par un vestibule de médiocre apparence.

Je rends au public ce qu'il m'a prêté; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage : il est juste que l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution [1]. Il peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et s'il se connoît quelques-uns des défauts que je touche [2], s'en corriger. C'est l'unique fin que

1. La Bruyère indique bien ici qu'il a fait le portrait du public en général, et non de certains individus en particulier, ce qui rend presque inutiles les explications apologétiques qu'il a cru devoir introduire.

2. Il *touche* les défauts, il ne les censure ni ne s'en moque. C'est

l'on doit se proposer en écrivant, et le succès aussi que l'on doit moins[1] se promettre; mais comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi[2] se lasser de leur reprocher[3] : ils seroient peut-être pires, s'ils venoient à manquer de censeurs ou de critiques; c'est ce qui fait que l'on prêche et que l'on écrit. L'orateur et l'écrivain ne sauroient vaincre la joie qu'ils ont d'être applaudis; mais ils devroient rougir d'eux-mêmes s'ils n'avoient cherché par leurs discours ou par leurs écrits que des éloges[4]; outre que l'approbation la plus sûre et la moins équivoque est le changement de mœurs et la réformation de ceux qui les lisent ou qui les écoutent. On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire[5]. Quand donc il s'est glissé dans un livre quelques pensées ou quelques réflexions qui n'ont ni le feu, ni le tour, ni la vivacité des autres, bien qu'elles semblent y être admises pour la variété, pour délasser l'esprit, pour le rendre plus présent[6] et plus attentif à ce qui va suivre, à moins que

la nuance qui distingue l'observation philosophique et morale de la satire proprement dite. « La Bruyère sentait mieux que personne, et exprimait souvent dans les termes les plus heureux, tout ce qu'il y avait de contraire à la nature dans cet ordre politique et social où il était humblement logé; mais il comprenait que la société dût s'écarter jusqu'à un certain point de la justice et de la nature..... S'il n'avait rien de l'utopiste, ou du réformateur, il ne serait pas moins injuste de voir en lui un misanthrope. » (Prévost-Paradol, *Études sur les moralistes français*, p. 179.)

1. Voy. le *Lexique*, aux mots *moins*, *plus*.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *aussi*.
3. Voy le *Lexique*, au mot *reprocher*.
4. La même pensée se retrouvera, trente ans plus tard, sous la plume de Fénelon, *Lettre à l'Académie française*.
5. Toutes ces idées sont conformes aux préceptes des rhétoriques anciennes et modernes. La Bruyère, moins que personne, ne devait exclure l'agrément de la parole écrite ou parlée, lui qui s'en est tant servi.
6. Voy. le *Lexique*. au mot *présent*.

d'ailleurs elles ne soient sensibles[1], familières, instructives, accommodées au simple peuple, qu'il n'est pas permis de négliger, le lecteur peut les condamner, et l'auteur les doit proscrire : voilà la règle[2]. Il y en a une autre, et que[3] j'ai intérêt que l'on veuille suivre, qui est de ne pas perdre mon titre de vue, et de penser toujours, et dans toute la lecture de cet ouvrage, que ce sont les caractères ou les mœurs de ce siècle[4] que je décris ; car bien que je les tire souvent de la cour de France et des hommes de ma nation, on ne peut pas néanmoins les restreindre à une seule cour, ni les renfermer en un seul pays, sans que mon livre ne perde beaucoup de son étendue et de son utilité, ne s'écarte du plan que je me suis fait d'y peindre les hommes en général[5],

1. Voy. le *Lexique*, au mot *sensible.*

2. Cette phrase, dans son ensemble, deux fois coupée par un *bien que*, et un *à moins que*, laisse beaucoup à désirer pour la construction. Mais ici l'imperfection de la forme est rachetée par le mérite du fond. La Bruyère est un des premiers écrivains qui aient pensé à l'instruction du « simple peuple », et ce passage est une justification suffisante des locutions populaires et de la langue triviale qu'on a si souvent reprochées à Molière dans quelques-unes de ses comédies.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *que.*

4. La Bruyère reproduit ici le propre titre de son livre, et dans les cinquième, sixième et septième éditions de son livre, il avait eu soin de souligner les derniers mots, *de ce siècle*, pour faire comprendre qu'il avait voulu peindre les hommes en général, et non tels individus en particulier. Sa pensée n'ayant pas été bien saisie, il ajouta la phrase suivante dans la huitième édition.

5. Si Vauvenargues et M^me^ de Genlis, comme l'observe Walckenaër, ont dit que La Bruyère avait plutôt peint les Français de son temps, les gens du monde et de la cour, que les hommes en général, ils se sont trompés. Le costume, l'extérieur des hommes qu'il a peints sont bien en effet de son temps et de son pays ; mais si les dehors de l'humanité changent, ceux de ses passions ne changent pas, dit Prévost-Paradol (*op. cit.* p. 189). « La Bruyère a plus d'une fois touché ce qui ne passe pas à travers ce qui passe, et l'homme éternel se rencontre souvent dans son livre à côté de l'homme de son siècle et de son pays. » Sous cette réserve, on peut accorder qu'il laisse aux Pascal, aux La Rochefoucauld et aux Vauvenargues cette investigation hardie et cette grande curiosité qui s'attaquent *au fond* même de notre nature.

comme des raisons qui entrent dans l'ordre des chapitres et dans une certaine suite insensible des réflexions qui les composent[1]. Après cette précaution si nécessaire, et dont on pénètre assez les conséquences[2], je crois pouvoir protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, toute fausse application et toute censure, contre les froids plaisants et les lecteurs mal intentionnés : il faut savoir lire, et ensuite se taire, ou pouvoir rapporter ce qu'on a lu, et ni plus ni moins que ce qu'on a lu ; et si on le peut quelquefois, ce n'est pas assez, il faut encore le vouloir faire : sans ces conditions, qu'un auteur exact et scrupuleux est en droit d'exiger de certains esprits pour l'unique récompense de son travail, je doute qu'il doive continuer d'écrire, s'il préfère du moins sa propre satisfaction à l'utilité de plusieurs et au zèle[3] de la vérité. J'avoue d'ailleurs que j'ai balancé dès l'année M.DC.LXXXX, et avant la cinquième édition, entre l'impatience de donner à mon livre plus de rondeur[4] et une meilleure forme par de nouveaux caractères, et la crainte de faire dire à quelques-uns : « Ne finiront-ils point, ces *Caractères*, et ne verrons-nous jamais autre chose de cet écrivain ? » Des gens sages me disoient

1. Voilà encore une phrase mal construite et obscure, et qui eût d'autant plus gagné à être claire, que l'auteur y indique la pensée qui a présidé à la rédaction de son livre, et le plan qu'il y a suivi. Nous reviendrons plus loin sur ce qu'il dit de l'ordre des chapitres et de la suite insensible des réflexions qui le composent. « La composition, dit Sainte-Beuve, pour être dissimulée, n'est point absente. »

2. Ces conséquences, dont parle La Bruyère, et qui consistent à écarter de lui le soupçon de médisance ou de calomnie, ont été amplement déduites dans la Préface du *Discours à l'Académie française*. Mais de telles précautions ne servent jamais beaucoup à ceux qui les prennent. Les « mal intentionnés » n'en tiennent aucun compte. Voyez les mauvais partis qu'on a faits à Molière après l'*Ecole des femmes*, après *Don Juan*, après *Tartufe*. Il s'en est plaint, comme La Bruyere, dans son *Impromptu de Versailles* (sc. IV), et sans plus de résultat.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *zèle*.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *rondeur*.

d'une part : « La matière est solide, utile, agréable, inépuisable; vivez longtemps, et traitez-la sans interruption pendant que vous vivrez : que pourriez-vous faire de mieux? il n'y a point d'année que les folies des hommes ne puissent vous fournir un volume [1]. » D'autres avec beaucoup de raison me faisoient redouter les caprices de la multitude et la légèreté du public, de qui j'ai néanmoins de si grands sujets d'être content, et ne manquoient pas de me suggérer que personne presque depuis trente années ne lisant plus que pour lire, il falloit aux hommes, pour les amuser, de nouveaux chapitres et un nouveau titre; que cette indolence [2] avoit rempli les boutiques et peuplé le monde, depuis tout ce temps, de livres froids et ennuyeux, d'un mauvais style et de nulle ressource [3], sans règles et sans la moindre justesse, contraires aux mœurs et aux bienséances, écrits avec précipitation, et lus de même, seulement par [4] leur nouveauté; et que si je ne savois qu'augmenter un livre raisonnable, le mieux que je pouvois faire étoit de me reposer [5]. Je pris alors quelque chose de ces deux avis si opposés, et je gardai un tempérament [6] qui les rapprochoit : je ne fei-

1. L'auteur met dans la bouche de ces « gens sages », et des « autres » qui parlent ensuite, la réfutation ou la confirmation des objections qui lui sont faites par les critiques au sujet de son livre. C'est un artifice de discussion, dont on trouve l'équivalent dans Boileau (satire IX) et dans le *Pamphlet des pamphlets* de Paul-Louis Courier. C'est le pour et le contre que l'auteur a débattus dans sa conscience, et qu'il expose sous forme d'avis donné par des tiers.

2. Ce n'est pas chose nouvelle, comme on voit, que cette frivolité du grand public se prenant de préférence aux ouvrages d'imagination ou de scandale, et négligeant ce qui doit l'instruire pour ce qui peut l'amuser. L'humanité est toujours la même, dans les grands siècles, comme dans les siècles de décadence.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *ressource*.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *par*.

5. On dirait aujourd'hui plus énergiquement : « d'aller me coucher ». Le sens est le même,

6. Voy le *Lexique*, au mot *tempérament*.

gnis[1] point d'ajouter quelques nouvelles remarques à celles qui avoient déjà grossi du double la première édition de mon ouvrage; mais afin que le public ne fût point obligé de parcourir ce qui étoit ancien pour passer à ce qu'il y avoit de nouveau, et qu'il trouvât sous ses yeux ce qu'il avoit seulement envie de lire, je pris soin de lui désigner cette seconde augmentation par une marque particulière; je crus aussi qu'il ne seroit pas inutile de lui distinguer la première augmentation par une autre plus simple, qui servît à lui montrer le progrès de mes *Caractères*, et à aider son choix dans la lecture qu'il en voudroit faire; et comme il pouvoit craindre que ce progrès n'allât à l'infini, j'ajoutois à toutes ces exactitudes une promesse sincère de ne plus rien hasarder en ce genre[2]. Que si quelqu'un m'accuse d'avoir manqué à ma parole, en insérant dans les trois éditions qui ont suivi un assez grand nombre de nouvelles remarques, il verra du moins qu'en les confondant avec les anciennes par la suppression entière de ces différences qui se voient par apostille[3], j'ai moins pensé à lui faire lire rien[4] de nouveau qu'à laisser peut-être un ouvrage de mœurs plus complet, plus fini[5] et plus régulier, à la postérité. Ce ne sont point au reste des maximes que j'aie[6] voulu écrire : elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai

1. Voy. le *Lexique*, au mot *feindre*.
2. MM. Walckenaër, Destailleur, Servois et Chassang, dans leurs belles éditions de La Bruyère, ont bien expliqué en quoi consistait au point de vue typographique, cette « marque particulière ». C'était un pied de mouche entre doubles parenthèses ((¶)). La marque la plus simple dont il est parlé ensuite était un pied de mouche entre simples parenthèses (¶).
3. « Par apostille », c'est-à-dire à la marge.
4. Voy. le *Lexique*, au mot *rien*.
5. Le mot *fini* ne forme point un pléonasme après le mot *complet*. Il doit s'entendre ici dans le sens de parfait, achevé, bien travaillé au point de vue de la forme et du style.
6. Le subjonctif se trouve dans toutes les éditions du dix-septième siècle, et il doit s'expliquer ainsi : « des maximes *qu'on peut supposer* que j'aie voulu écrire ».

ni assez d'autorité ni assez de génie pour faire le législateur; je sais même que j'aurois péché contre l'usage des maximes, qui veut qu'à la manière des oracles elles soient courtes et concises[1]. Quelques-unes de ces remarques le sont, quelques autres sont plus étendues: on pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent, par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier, par un seul trait, par une description, par une peinture : de là procède la longueur ou la brièveté de mes réflexions[2]. Ceux enfin qui font des maximes veulent être crus : je consens, au contraire, que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux[3].

1. Est-ce bien simplement aux *Maximes* de La Rochefoucauld que s'appliquent par allusion les termes dont La Bruyère s'est servi en cet endroit ? Ces mots de *législateur* et d'*oracles* n'impliqueraient-ils pas une intention d'ironie assez peu bienséante ? N'est-on pas fondé à croire que l'auteur avait en vue, comme il l'a dit dans une note du *Discours sur Théophraste* « la manière coupée dont Salomon a écrit ses *Proverbes* »?

2. Il serait difficile de caractériser, mieux que ne l'a fait La Bruyère lui-même, la diversité des formes et des tons qu'il a introduits dans son œuvre. Cependant, M. Prévost-Paradol a essayé de nous faire comprendre l'art exquis de cette manière, qui est bien propre à l'auteur des *Caractères :* « Nulle part on ne le voit entrer hardiment dans un sujet pour le parcourir d'un pas ferme et réglé, jusqu'à ce qu'il en ait touché le terme. Il y pénètre, au contraire, par cent voies différentes, ne s'y engage un moment que pour en sortir, puis y revient encore sous une forme nouvelle, change à chaque instant de tour, de figure, de langage, ne s'appesantit sur rien et finit cependant par avoir tout dit... Rien de tout cela ne paraît tenir ensemble ni faire un corps, et pourtant, lorsqu'on a tout lu, l'impression est profonde, le tableau paraît complet, et il semble difficile d'y rien ajouter. » (*Op. cit.*, p. 195-196.)

3. Cette déclaration finale, jointe au soin que l'auteur a pris de se couvrir du nom de Théophraste, sans jamais citer le sien, trop inconnu d'abord, trop connu ensuite, répond bien à l'idée qu'on doit se faire de sa modestie.

## [CHAPITRE PREMIER.]

### DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.

Il y a un ordre dans les chapitres de ce livre, comme il y a une certaine suite insensible dans les réflexions qui les composent. C'est La Bruyére qui l'a dit, et on doit l'en croire. Le difficile, quand on n'est pas La Bruyère, est d'expliquer cet ordre, et de démêler cette suite.

On comprend bien cependant le choix qu'il a fait de ce chapitre-ci pour entrer en matière. Il est écrivain, il va faire ses débuts dans la carrière des lettres, il va publier un ouvrage d'esprit. Son premier soin et sa première étude sont de s'orienter dans cette carrière et de s'enquérir de ce qui fait les bons ouvrages de l'esprit.

On a dit avec raison que les opinions et les jugements littéraires émis par La Bruyère dans ce chapitre seraient assez nombreux pour défrayer toute une rhétorique et toute une poétique. Mais il n'est pas impossible de dégager des soixante-neuf articles dont il se compose les idées principales de l'auteur. Nous les reproduisons ici dans l'ordre où il les a énoncées lui-même.

1° Ce n'est pas chose aisée de faire un livre. Il faut des idées, du style, du goût.

2° Les anciens sont nos maîtres, en ce point comme en tous les autres.

3° Tout livre est soumis à la critique, mais la critique a des règles et ne s'exerce bien qu'à de certaines conditions qu'on n'observe pas toujours.

4° Usant de son droit, en présence des chefs-d'œuvre que le siècle a vus éclore, l'auteur lui-même donne à son tour quelques échantillons de critique qui sont comme des modèles du genre dans leur exquise brièveté.

Tels les articles sur Molière, Rabelais, Corneille et Racine.

5° Il termine par quelques observations sur la différence qui existe entre les écrivains originaux ou de génie, et les écrivains subalternes ou imitateurs.

Ce ne sont là que les sommets, les points de repère de la route que La Bruyère a parcourue dans cet admirable chapitre. Tout au travers de ces idées générales, et au gré de cette « humeur » qui a fait de lui l'un des esprits les plus originaux de son siècle, il a répandu à profusion des pensées accessoires, tantôt profondes, tantôt brillantes, qui semblent couper à chaque instant le fil de la discussion ou de la démonstration, mais qui, lues de près et avec réflexion, ne s'en rattachent pas moins étroitement au sujet. Il faut s'habituer à cette manière de La Bruyère, qui ne ressemble pas à celle des écrivains didactiques. « On croit, au premier coup d'œil, dit Sainte-Beuve, n'avoir affaire qu'à des fragments rangés les uns après les autres, et l'on marche dans un savant dédale où le fil ne cesse pas. Chaque pensée se corrige, se développe, s'éclaire par les environnantes. » Ceci s'applique à tous les chapitres du livre, mais particulièrement à celui-ci.

Le même écrivain a dit de ce livre : « Il y a profit pour chacun de l'avoir, soir et matin, sur sa table de nuit. Peu à la fois et souvent ; suivez la prescription, et vous vous en trouverez bien pour le régime de l'esprit. » Mais il a dit aussi que « la lecture du chapitre des *Ouvrages de l'esprit* serait chaque matin, pour les esprits critiques, ce que la lecture d'un chapitre de l'*Imitation* est pour les âmes tendres ».

C'est une sorte de gymnastique intellectuelle qui s'impose à tout le monde, et surtout aux jeunes gens. Ils trouveront ailleurs le La Bruyère penseur, observateur, moraliste, philosophe, et même, dans une certaine mesure, témoin et historien de son siècle. Le La Bruyère écrivain, celui qu'ils ont surtout intérêt à connaître, est là tout entier, avec tout son talent et tout son art. Et il faut savoir gré à un tel maître de nous avoir livré les secrets de cet art, qu'on va chercher si souvent, et avec si peu de fruit, dans des traités spéciaux rédigés tant bien que mal par des « esprits subalternes ».

Quels préceptes de rhétorique pourraient valoir des maximes comme celles-ci, qui ont passé en proverbes, et qu'on cite quelquefois sans savoir d'où elles viennent?

« Amas d'épithètes, mauvaises louanges.

« On s'élève contre les anciens, on les maltraite, semblable à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice.

« Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne.

« Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon, et fait de main d'ouvrier.

« Où Rabelais est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mots des plus délicats.

« Corneille peint les hommes comme ils devraient être, Racine les peint tels qu'ils sont.

« Un homme, né chrétien et Français, se trouve contraint dans la satire, les grands sujets lui sont défendus. »

Ce qui ressort en définitive de la lecture de ce chapitre, c'est que La Bruyère, indépendamment de tous ses autres mérites, avait en lui l'étoffe d'un critique littéraire de premier ordre. Venu après les Saint-Evremond et les Bouhours qu'on ne lit plus guère, mais avant les Fénelon, les Fontenelle, les Voltaire et les Diderot qu'on lit encore et qu'on lira toujours, l'auteur du chapitre des *Ouvrages de l'esprit* nous offre le premier grand modèle de l'exercice de cette faculté littéraire qu'on appelle le goût. Et si, pour son propre compte, le goût de La Bruyère n'est pas toujours, comme on l'a dit, à la hauteur de son talent et de son esprit, si, comme on l'a dit encore, La Bruyère avait plus d'imagination que de goût, l'usage qu'il a fait de son goût dans cette partie de son œuvre ne laisse pas d'être sain, droit, et digne d'être proposé comme un exemple à tous ceux qui se mêlent de le juger lui-même.

Tout est dit [1], et l'on vient trop tard depuis plus de sept 1
mille ans qu'il y a des hommes, et qui [2] pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles [3] d'entre les modernes.

Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans 2
vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments [4]; c'est une trop grande entreprise [5].

C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une 3

1. Traduction, à l'usage des profanes, de la célèbre parole de l'Ecclésiaste : « *Nihil sub sole novum nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est.* » Mais le mot n'était pas plus vrai il y a trois mille ans que du temps même de La Bruyère. Les manifestations de l'intelligence humaine sont infinies comme celles de la nature.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *qui*.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *habile*.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *sentiment*.

5. « C'est une étrange entreprise, a dit Molière, que celle de faire rire les honnêtes gens. »

pendule : il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magistrat [1] alloit par son mérite à la première dignité, il étoit homme délié et pratique dans les affaires : il a fait imprimer un ouvrage moral, qui est rare par le ridicule.

4 Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis.

5 Un ouvrage satirique ou qui contient des faits [2], qui est donné en feuilles sous le manteau [3] aux conditions d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux ; l'impression est l'écueil.

6 Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de morale l'avertissement au lecteur, l'épître dédicatoire, la préface, la table, les approbations, il reste à peine assez de pages pour mériter le nom de livre [4].

7 Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie, la musique, la peinture, le discours public [5].

Quel supplice que celui d'entendre déclamer pompeusement un froid discours, ou prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poëte !

1. Ce magistrat est M. Poncet de la Rivière, auteur d'un livre dont le titre seul justifie presque l'appréciation qu'en fait La Bruyère, *Considérations sur les avantages de la vieillesse dans la vie chrétienne politique, civile, économique et solitaire*. Sa vieillesse à lui n'eut pas l'avantage de lui faire obtenir la charge qu'il ambitionnait de premier président au parlement de Paris.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *fait*.

3. Qui, par conséquent, est encore à l'état de manuscrit.

4. Cette observation s'appliquerait plutôt au livre de Poncet de la Rivière, cité plus haut, qu'à l'*Explication de l'Apocalypse* de Bossuet, dont quelques lecteurs du XVII^e^ siècle mirent le nom à la marge de cet article.

5. La Bruyère ici se rapproche d'Horace (*mediocribus esse poetis*), et de Montaigne qui a dit : « On peut faire le sot partout ailleurs, mais non en la poésie. »

Certains poëtes sont sujets, dans le dramatique, à de lon- 8
gues suites de vers pompeux qui semblent forts, élevés, et remplis de grands sentiments [1]. Le peuple écoute avidement, les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que cela lui plaît, et à mesure qu'il y comprend moins, l'admire davantage [2]; il n'a pas le temps de respirer, il a à peine celui de se récrier et d'applaudir. J'ai cru autrefois, et dans ma première jeunesse, que ces endroits étoient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendoient eux-mêmes, et qu'avec toute l'attention que je donnois à leur récit, j'avois tort de n'y rien entendre: je suis détrompé. (Éd. 5.)

L'on n'a guère vu jusques à présent un chef-d'œuvre d'es- 9
prit qui soit l'ouvrage de plusieurs [3] : Homère a fait l'*Iliade*, Virgile l'*Énéide*, Tite Live ses *Décades*, et l'Orateur romain ses *Oraisons*.

Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté 10
ou de maturité dans la nature. Celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et

1. Tout le monde a été d'accord à reconnaître le grand Corneille lui-même dans cette critique de La Bruyère. C'est Voltaire qui le premier a émis cette opinion dans son *Dictionnaire philosophique* (au mot *Esprit*) ; et il est certain que quelques-unes des œuvres de la décadence du grand tragique la justifient pleinement. La question est de savoir si La Bruyère aurait osé jeter le ridicule sur Pierre Corneille dans un article où les contemporains, plus discrets, n'avaient voulu voir que son frère Thomas.

2. De même Molière, dans le *Médecin malgré lui*, fait dire à Lucas : « Ça est si biau que je n'y entends goutte. »

3. Allusion maligne, dit-on, au *Dictionnaire de l'Académie française*. Mais si l'on peut approuver d'une manière générale ce que La Bruyère dit ici des ouvrages faits en collaboration, il n'en est pas moins vrai que l'exemple d'Homère cité comme ayant fait tout seul l'*Iliade*, a été infirmé par les découvertes de l'érudition moderne, déjà entrevues du reste au XVIIe siècle par Casaubon, Hédelin d'Aubignac et Ch. Perrault

un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement [1].

11 Il y a beaucoup plus de vivacité [2] que de goût parmi les hommes; ou pour mieux dire, il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse.

12 La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros : ainsi je ne sais qui [3] sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur en ont fourni une si noble matière [4], ou ces grands hommes à leurs historiens [5].

13 Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter.

14 Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre [6]. MOISE [7], HOMÈRE, PLATON, VIRGILE, HORACE ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et

1. Réponse apparente au proverbe qui dit justement : « On ne dispute pas des goûts. » *Les goûts* sensuels sont choses personnelles à chacun, suivant son tempérament : ils ne sont ni mauvais ni bons : on n'en dispute pas. *Le goût* littéraire, dont parle l'auteur, est la faculté de discerner le beau et le laid dans toute œuvre d'art. On a mauvais goût, si l'on admire des niaiseries et si l'on ne sent pas le beau. On peut donc disputer de ce goût là, non des autres.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *vivacité*.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *qui*.

4. C'est ainsi que Bossuet a dit dans l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre : « Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. »

5. Horace a dit, au contraire (*Od.* IV, 9) : « Beaucoup de héros ont vécu avant Agamemnon, mais nul ne les pleure, et la nuit éternelle nous les dérobe, parce qu'ils n'ont pas eu de poëte, *carent quia vate sacro*. »

6. Voltaire est d'avis que ces deux mots sont tout un traité de rhétorique : tout le reste de l'article est à l'avenant.

7. « Quand même on ne le considère que comme un homme qui a écrit. » (*Note de La Bruyère.*)

par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement et délicatement.

On a dû faire du style [1] ce qu'on a fait de l'architecture. 15
On a entièrement abandonné l'ordre gothique, que la barbarie avoit introduit pour les palais et pour les temples [2]; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien : ce qu'on ne voyoit plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même on ne sauroit en écrivant rencontrer le parfait, et s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation. (ÉD. 5.)

Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel !

On se nourrit des anciens et des habiles modernes ; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages; et quand enfin l'on est auteur, et que l'on croit marcher tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite, semblable à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice [3]. (ÉD. 4.)

Un auteur moderne prouve ordinairement que les anciens nous sont inférieurs en deux manières, par raison et par

1. Tout cet article est comme un écho de la fameuse querelle des anciens et des modernes, qui divisait alors le monde littéraire, et dont l'histoire a été faite par H. Rigault sous forme de thèse pour le doctorat. On trouvera dans ce livre tous les renseignements sur la question qu'effleure ici La Bruyère.

2. Cette sévérité pour le style gothique en architecture n'est pas propre à l'auteur. Elle est le préjugé du siècle tout entier, et les églises construites sous le règne de Louis XIV en font foi. C'est l'école romantique de nos jours qui a remis en honneur l'architecture du moyen âge. On sait d'ailleurs que Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*, s'est servi de la même comparaison que La Bruyère, et a donné, comme lui, la préférence aux anciens, en architecture comme en littérature. Diderot, dans sa *Correspondance*, a exprimé des idées analogues.

3. L'écrivain désigné dans ces lignes n'est autre que Fontenelle, fort engagé en faveur des modernes contre les anciens.

exemple : il tire la raison de son goût particulier, et l'exemple de ses ouvrages [1]. (ÉD. 4.)

Il avoue que les anciens, quelque inégaux et peu corrects qu'ils soient, ont de beaux traits ; il les cite, et ils sont si beaux qu'ils font lire sa critique. (ÉD. 4.)

Quelques habiles prononcent en faveur des anciens contre les modernes ; mais ils sont suspects et semblent juger en leur propre cause, tant leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité : on les récuse [2]. (ÉD. 4.)

16 L'on devroit aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer [3].

Ne vouloir être conseillé ni corrigé sur son ouvrage est un pédantisme. (ÉD. 4.)

Il faut qu'un auteur reçoive avec une égale modestie [4] les éloges et la critique que l'on fait de ses ouvrages. (ÉD. 4.)

17 Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. On ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant ; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est foible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.

Un bon auteur, et qui écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchoit depuis longtemps sans la connoître, et qu'il a enfin trouvée, est celle qui étoit la plus

1. Toutes les *clefs* et la plupart des critiques contemporains ont mis ici le nom de Ch. Perrault, le véritable chef, à cette époque, du parti des modernes. Cependant, le fait de citer l'exemple de ses ouvrages, comme preuve de l'infériorité des anciens, se rapporterait peut-être mieux à Fontenelle, qui, dans son *Discours sur la nature de l'Eglogue*, tira de ses propres œuvres, c'est-à-dire d'une de ses poésies pastorales, le modèle de ce genre que les anciens, à son avis, n'avaient pas bien compris. (Voy. H. Rigault, *Op. cit.*, p. 173-174.)

2. Flatterie délicate à l'adresse de Boileau et de Racine.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *estimer*.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *modestie*.

simple, la plus naturelle, qui sembloit devoir se présenter d'abord et sans effort.

Ceux qui écrivent par humeur [1] sont sujets à retoucher à leurs ouvrages : comme elle n'est pas toujours fixe, et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés.

La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes 18
choses nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues.

Un esprit médiocre croit écrire divinement ; un bon esprit croit écrire raisonnablement [2].

« L'on m'a engagé, dit *Ariste* [3], à lire mes ouvrages à 19
*Zoïle :* je l'ai fait. Ils l'ont saisi d'abord et avant qu'il ait eu le loisir de les trouver mauvais ; il les a loués modestement en ma présence, et il ne les a pas loués depuis devant personne. Je l'excuse et je n'en demande pas davantage à un auteur ; je le plains même d'avoir écouté de belles choses qu'il n'a point faites. »

Ceux qui par leur condition se trouvent exempts de la

1. Voy. le *Lexique*, au mot *humeur*.

2. On peut dire que La Bruyère s'est peint lui-même, en tant qu'écrivain, dans ces deux articles. On ne parle si bien des choses du style que lorsqu'on les a expérimentées soi-même, et c'est pour avoir fait tout ce qu'il dit là qu'il est devenu et resté un grand prosateur.

3. Ariste pourrait bien être La Bruyère. On aurait le choix pour Zoïle entre Ménage et Boileau, à qui l'auteur avait lu quelques parties de son ouvrage, sans en recevoir peut-être tous les éloges qu'il en attendait. On se souvient du billet de Boileau à Racine sur *Maximilien*. Sainte-Beuve a très bien dit : « La Bruyère était déjà aux yeux de Boileau un homme des générations nouvelles, un de ceux en qui volontiers on trouve que l'envie d'avoir de l'esprit après nous, et autrement que nous, est plus grande qu'il ne faudrait. » Au reste, toute cette partie du chapitre ne paraît être qu'une série de confidences plus ou moins voilées sur la fortune du livre de La Bruyère, et sur l'accueil qui lui fut fait par la critique, *avant la lettre,* c'est-à-dire avant la publication.

jalousie d'auteur, ont ou des passions ou des besoins qui les distraient et les rendent froids sur les conceptions d'autrui : personne presque, par la disposition de son esprit, de son cœur et de sa fortune, n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage.

20 Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très belles choses [1].

21 Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit qu'on leur lit, qui ne peuvent se déclarer en sa faveur, jusques à ce qu'ils aient vu le cours qu'il aura dans le monde par l'impression, ou quel sera son sort parmi les habiles : ils ne hasardent point leurs suffrages, et ils veulent être portés par la foule et entraînés par la multitude. Ils disent alors qu'ils ont les premiers approuvé cet ouvrage et que le public est de leur avis [2].

Ces gens laissent échapper les plus belles occasions de nous convaincre qu'ils ont de la capacité et des lumières, qu'ils savent juger, trouver bon ce qui est bon, et meilleur ce qui est meilleur. Un bel ouvrage tombe entre leurs mains, c'est un premier ouvrage, l'auteur ne s'est pas encore fait un grand nom, il n'a rien qui prévienne en sa faveur; il ne s'agit point de faire sa cour ou de flatter les grands en applaudissant à ses écrits; on ne vous demande pas, *Zélotes*, de vous récrier : *C'est un chef-d'œuvre de l'esprit; l'humanité ne va pas plus loin; c'est jusqu'où la parole humaine peut s'élever; on ne jugera à l'avenir du goût de quelqu'un qu'à proportion qu'il en aura pour cette pièce;* phrases ou-

1. On lit dans Molière (*Critique de l'École des femmes*, sc. VI) : « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir. » La Bruyère s'inspire souvent de Molière.

2. Suivant les *clefs* du XVIII<sup></sup>e siècle, cette réflexion serait à l'adresse *de l'abbé* de Dangeau, frère du marquis.

trées, dégoûtantes, qui sentent la pension ou l'abbaye [1], nuisibles à cela [2] même qui est louable et qu'on veut louer. Que ne disiez-vous seulement : « Voilà un bon livre » ? Vous le dites, il est vrai, avec toute la France, avec les étrangers comme avec vos compatriotes, quand il est imprimé par toute l'Europe et qu'il est traduit en plusieurs langues : il n'est plus temps. (Éd. 6.)

Quelques-uns de ceux qui ont lu un ouvrage en rapportent quelques traits dont ils n'ont pas compris le sens, et qu'ils altèrent encore par tout ce qu'ils y mettent du leur ; et ces traits ainsi corrompus et défigurés, qui ne sont autre chose que leurs propres pensées et leurs expressions, ils les exposent à la censure, soutiennent qu'ils sont mauvais, et tout le monde convient qu'ils sont mauvais ; mais l'endroit de l'ouvrage que ces critiques croient citer, et qu'en effet ils ne citent point, n'en est pas pire [3]. (Éd. 4.) 22

« Que dites-vous du livre d'*Hermodore* ? — Qu'il est mauvais, répond *Anthime*. — Qu'il est mauvais ? — Qu'il est tel, continue-t-il, que ce n'est pas un livre, ou qui mérite du moins que le monde en parle. — Mais l'avez-vous lu ? — Non », dit Anthime. Que n'ajoute-t-il que *Fulvie* et *Mélanie* l'ont condamné sans l'avoir lu, et qu'il est ami de Fulvie et de Mélanie [4] ? (Éd. 4.) 23

1. Encore des impressions personnelles et particulières au livre des *Caractères*. La vivacité du tour, le mouvement des phrases, le pittoresque des mots, l'à-propos même de certains détails, tout indique que cela a été vu, entendu, éprouvé, *vécu* par l'auteur.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *cela*.

3. Retour à la question des anciens et des modernes, et allusion vraisemblable à Ch. Perrault, qui, pour mieux louer l'*Alceste* de Quinault, défigurait, en la citant, l'*Alceste* d'Euripide.

4. A rapprocher, encore une fois, du dialogue entre Dorante et le marquis, dans la VI[e] scène de la *Critique de l'Ecole des femmes*.

21 *Arsène* [1], du plus haut de son esprit [2], contemple les hommes, et dans l'éloignement où il les voit, il est comme effrayé de leur petitesse ; loué, exalté, et porté jusqu'aux cieux par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement [3], il croit, avec quelque mérite qu'il a, posséder tout celui qu'on peut avoir, et qu'il n'aura jamais ; occupé et rempli de ses sublimes idées, il se donne à peine le loisir de prononcer quelques oracles ; élevé par son caractère au-dessus des jugements humains, il abandonne aux âmes communes le mérite d'une vie suivie et uniforme, et il n'est responsable de ses inconstances [4] qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent : eux seuls savent juger, savent penser, savent écrire, doivent écrire ; il n'y a point d'autre ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde, et si universellement goûté des honnêtes gens [5], je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire : incapable d'être corrigé par cette peinture, qu'il ne lira point. (ÉD. 4.)

1. Arsène, c'est M. de Tréville, célèbre surtout par sa conversion après la mort de Madame Henriette d'Angleterre. M. Edouard Fournier (*La Comédie de La Bruyère*) et Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. IX, art. Bourdaloue, *Histoire de Port-Royal*, t. IV, p. 474) ont donné tous les détails désirables sur ce personnage, dont La Bruyère n'examine ici que les travers littéraires.

2. Ce portrait d'Arsène peut être rapproché de celui de Damis, dans la scène des portraits du *Misanthrope*, La Bruyère a même pris à Molière ce joli trait : « Et les deux bras croisés, *du haut de son esprit* ».

3. Ce qu'on appelle aujourd'hui : les sociétés d'admiration mutuelle, et elles ne sont pas rares.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *inconstances*. La Bruyère touche ici un point délicat, et justifie par là le mot de Sainte-Beuve, qu'il y a en lui je ne sais quoi de l'auteur piqué, comme le prouve bien d'ailleurs le dernier mot de l'article : « Cette peinture, qu'il ne lira point ».

5. *Les honnêtes gens* du XVIIe siècle ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux du nôtre. Ce sont les gens du monde, polis, cultivés, lettrés même, mais sans pédanterie. Pascal en a donné une définition curieuse et complète.

*Théocrine*[1] sait des choses assez inutiles ; il a des sen- 25
timents toujours singuliers ; il est moins profond que méthodique ; il n'exerce que sa mémoire ; il est abstrait[2], dédaigneux, et il semble toujours rire en lui-même de ceux qu'il croit ne le valoir pas. Le hasard fait que je lui lis mon ouvrage, il l'écoute. Est-il lu, il me parle du sien. « Et du vôtre, me direz-vous, qu'en pense-t-il ? » — Je vous l'ai déjà dit, il me parle du sien. (ÉD. 6.)

Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît tout 26
entier au milieu de la critique, si son auteur vouloit en croire tous les censeurs qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins[3]. (ÉD. 4.)

C'est une expérience faite que s'il se trouve dix per- 27
sonnes qui effacent d'un livre une expression ou un sentiment, l'on en fournit aisément un pareil nombre qui les réclame. Ceux-ci s'écrient : « Pourquoi supprimer cette pensée ? elle est neuve, elle est belle, et le tour en est admirable » ; et ceux-là affirment, au contraire, ou qu'ils auroient négligé cette pensée, ou qu'ils lui auroient donné un autre tour. « Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage, qui est rencontré et qui peint la chose au naturel ; il y a un mot, disent les autres, qui est hasardé, et qui d'ailleurs ne signifie pas assez ce que vous voulez peut-être faire entendre » ; et c'est du même trait et du même mot que tous ces gens s'expliquent ainsi, et tous sont connoisseurs

1. Toutes les *clefs* désignent encore l'abbé de Dangeau, contre lequel on voit bien que La Bruyère avait une rancune personnelle et assez profonde à satisfaire. Mathieu Marais dit qu'il n'avait jamais écrit rien de bon, et que c'était « un difficultueux ridicule sur la pureté de la langue ». Jugement confirmé par Saint-Simon.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *abstrait*.

3. La moralité de cet article est tout entière dans le vers connu de La Fontaine :

On ne peut contenter tout le monde et son père.

et passent pour tels. Quel autre parti pour un auteur, que d'oser pour lors être de l'avis de ceux qui l'approuvent? (ÉD. 4.)

28 Un auteur sérieux n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les extravagances, de toutes les saletés, de tous les mauvais mots que l'on peut dire, et de toutes les ineptes applications que l'on peut faire au sujet de quelques endroits de son ouvrage, et encore moins de les supprimer. Il est convaincu que quelque scrupuleuse exactitude que l'on ait dans sa manière d'écrire, la raillerie froide des mauvais plaisants est un mal inévitable, et que les meilleures choses ne leur servent souvent qu'à leur faire rencontrer une sottise. (ÉD. 4.)

29 Si certains esprits vifs et décisifs[1] étoient crus, ce seroit encore trop que les termes pour exprimer les sentiments : il faudroit leur parler par signes, ou sans parler se faire entendre. Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis, et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils vous trouvent diffus. Il faut leur laisser tout à suppléer, et n'écrire que pour eux seuls. Ils conçoivent une période par le mot qui la commence, et par une période tout un chapitre : leur avez-vous lu un seul endroit de l'ouvrage, c'est assez, ils sont dans le fait et entendent l'ouvrage. Un tissu d'énigmes leur seroit une lecture divertissante ; et c'est une perte pour eux que ce style estropié[2] qui les enlève soit rare, et que peu d'écrivains s'en accommodent. Les comparaisons tirées d'un fleuve dont le cours, quoique rapide, est égal et

1. Voy. le *Lexique*, au mot *décisif*.
2. Bouhours, à qui La Bruyère a pris ce mot *estropié*, l'explique en disant qu'une pensée estropiée est celle dont le sens n'est pas complet, qui a quelque chose de monstrueux, comme une statue mutilée qui ne donne qu'une idée confuse de ce qu'elle représente. — M. Hémardinquer remarque ici, avec beaucoup de justesse, que La Bruyère, qui a beaucoup pris partout, savait pourtant rester original en empruntant les pensées et les expressions des autres.

uniforme, ou d'un embrasement qui, poussé par les vents, s'épand au loin dans une forêt où il consume les chênes et les pins, ne leur fournissent aucune idée de l'éloquence. Montrez-leur un feu grégeois qui les surprenne, ou un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau. (ÉD. 8.)

Quelle prodigieuse distance entre un bel ouvrage et un ouvrage parfait ou régulier[1] ! Je ne sais s'il s'en est encore trouvé de ce dernier genre. Il est peut-être moins difficile aux rares génies de rencontrer le grand et le sublime, que d'éviter toute sorte de fautes. *Le Cid* n'a eu qu'une voix pour lui à sa naissance, qui a été celle de l'admiration ; il s'est vu plus fort que l'autorité et la politique, qui ont tenté vainement de le détruire ; il a réuni en sa faveur des esprits toujours partagés d'opinions et de sentiments, les grands et le peuple : ils s'accordent tous à le savoir de mémoire, et à prévenir au théâtre les acteurs qui le récitent. *Le Cid* enfin est l'un des plus beaux poëmes que l'on puisse faire ; et l'une des meilleures critiques qui ait été faite sur aucun sujet est celle du *Cid*[2]. (ÉD. 4.) 30

Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez 31

1. « La pensée du difficile, du mûr et du parfait occupe visiblement La Bruyère, et atteste avec gravité, dans chacune de ses paroles, l'heure solennelle du siècle où il écrit. Ce n'était plus l'heure des coups d'essai. » (Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. 1, p. 380.)

2. Il ne se peut concevoir un plus bel éloge du *Cid* que celui qui est enfermé dans ces quelques lignes, et que complète l'article suivant, qui semble fait exclusivement pour lui. Quant à la critique dont parle La Bruyère, et qui est celle de l'Académie, est-ce bien l'une des meilleures qui aient été faites sur aucun sujet ? Oui, si l'on se place au point de vue de La Bruyère, toujours en quête du fini, du régulier et du parfait. Non, à tous les autres points de vue, les chicanes des grammairiens et des rhéteurs ne prouvant rien contre un chef-d'œuvre dont le beau, comme on l'a dit, est précisément d'être beau en plein et dans le vif.

pas une autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon, et fait de main d'ouvrier. (ÉD. 8.)

32 *Capys*, qui s'érige en juge du beau style et qui croit écrire comme BOUHOURS et RABUTIN [1], résiste à la voix du peuple, et dit tout seul que *Damis* n'est pas un bon auteur. Damis cède à la multitude, et dit ingénument avec le public que Capys est froid écrivain. (ÉD. 4.)

33 Le devoir du nouvelliste est de dire : « Il y a un tel livre qui court et qui est imprimé chez Cramoisy en tel caractère, il est bien relié et en beau papier, il se vend tant » ; il doit savoir jusques à l'enseigne du libraire qui le débite : sa folie est d'en vouloir faire la critique [2]. (ÉD. 4.)

Le sublime du nouvelliste est le raisonnement creux sur la politique. (ÉD. 4.)

Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt la nuit, et qu'il est obligé d'abandonner le matin à son réveil [3]. (ÉD. 4.)

34 Le philosophe [4] consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits [5] à en démêler les vices et le ridicule ; s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur, que pour mettre une vérité qu'il a trouvée

1. C'est une dette de reconnaissance que paye ici l'auteur à deux écrivains qui, l'un avec toute son érudition, l'autre avec tout son esprit, n'ont jamais passé pour des modèles. Suivant toutes les *clefs*, *Capys* serait Boursault, et *Damis*, Boileau.

2. L'auteur veut marquer ici la différence de la fausse et de la vraie critique, en assimilant la première au nouvelliste qui annonce simplement la publication d'un livre, et qui ne se permet pas de le juger.

3. C'est un type curieux que celui de nouvelliste. La Bruyère y reviendra plus loin. Ici, comme l'a remarqué Walckenaër, nouvelliste doit être synonyme de journaliste, rédacteur de *nouvelles à la main*.

4. Le philosophe, c'est La Bruyère, qui se désigne ainsi lui-même en cet endroit, et au chapitre des *Biens de fortune*.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *esprit*.

p. 72, l. 9.

dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. Quelques lecteurs croient néanmoins le payer avec usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit; mais il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles. Il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande des hommes un plus grand et un plus rare succès que les louanges, et même que les récompenses, qui est de les rendre meilleurs. (ÉD. 4.)

Les sots lisent un livre, et ne l'entendent point ; les esprits 35
médiocres croient l'entendre parfaitement ; les grands esprits ne l'entendent quelquefois pas tout entier : ils trouvent obscur ce qui est obscur, comme ils trouvent clair ce qui est clair ; les beaux esprits veulent trouver obscur ce qui ne l'est point, et ne pas entendre ce qui est fort intelligible. (ÉD. 4.)

Un auteur cherche vainement à se faire admirer par son 36
ouvrage. Les sots admirent quelquefois, mais ce sont des sots. Les personnes d'esprit ont en eux les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments, rien ne leur est nouveau ; ils admirent peu, ils approuvent. (ÉD. 4.)

Je ne sais[1] si l'on pourra jamais mettre dans des lettres 37
plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de BALZAC et de VOITURE ;

1. L'auteur commence ici ses essais de critique, appliqués aux écrivains de son temps et des temps antérieurs. Les jugements qu'il a portés sur Balzac et sur Voiture, considérés comme épistoliers, ont été généralement approuvés, sauf par Voltaire, qui estime que Voiture n'a pas assez d'esprit, quoiqu'il en cherche toujours, et que Balzac écrit des lettres familières avec une étrange emphase. — Balzac, né à Angoulême en 1592, a écrit d'autres ouvrages, tels que le *Prince*, le *Socrate chrétien*, l'*Aristippe*, qui comptent dans l'histoire de notre langue. Voiture, né à Amiens en 1598, n'a laissé que des lettres, plus quelques sonnets. Ils étaient tous deux de l'Académie.

elles sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps, et qui doivent aux femmes leur naissance. Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire [1]. Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche ; elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent ; il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment [2], et de rendre délicatement une pensée qui est délicate ; elles ont un enchaînement de discours inimitable, qui se suit naturellement, et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étoient toujours correctes, j'oserois dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seroient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit [3]. (ÉD. 4.)

38 Il n'a manqué à TÉRENCE que d'être moins froid : quelle pureté, quelle exactitude, quelle politesse, quelle élégance, quels caractères ! Il n'a manqué à MOLIÈRE que d'éviter le

1. La Bruyère a raison de mettre les lettres des femmes de son temps au-dessus de celles des hommes. Les motifs qu'il en donne sont justes et excellents. Il semble qu'il ait eu en vue Mme de Sévigné dans tout le cours de son article : une part de ses éloges pourrait revenir néanmoins à Mmes de Maintenon, de La Fayette, de Coulanges, de Bussy, de Boislandry, et à Mlle de Scudéry. M. Edouard Fournier (*Op. cit.*, p. 169) observe que La Bruyère et Mme de Sévigné ne semblent pas s'être connus, bien que Bussy eût pu servir entr'eux d'intermédiaire. La marquise, qui lisait tout, paraît n'avoir pas lu les *Caractères ;* elle n'en dit pas un mot ! Mais La Bruyère a pu lire les lettres de la marquise qui couraient, manuscrites encore, dans le monde, et qui lui avaient fait une grande réputation.

2. Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « Je suis *toute* à vous », et à ses connaissances : « Je suis *tout* à vous. » Voilà bien la façon de faire lire en deux mots toute une différence de sentiments !

3. Ce dernier jugement a été confirmé de nos jours par P.-L. Courier : « La moindre femmelette de ce temps-là vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques, Diderot, d'Alembert, etc. »

jargon et le barbarisme[1], et d'écrire purement : quel feu, quelle naïveté, quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images, et quel fléau du ridicule! Mais quel homme on auroit pu faire de ces deux comiques! (ÉD. 4.)

J'ai lu MALHERBE et THÉOPHILE[2]. Ils ont tous deux connu 39
la nature, avec cette différence que le premier, d'un style

1. Il est évident que La Bruyère ne peut faire allusion par ces mots qu'aux scènes bouffonnes et aux patois de paysans que Molière a introduits dans quelques-unes de ses comédies. Il n'y a pas de *jargon* dans le *Misanthrope* ou l'*Avare*, il n'y a de *barbarismes* que ceux qui sont à dessein dans la bouche des Pierrot, des Jacqueline et des Lucas. La Bruyère eût préféré que Molière se dispensât de faire parler les paysans et les laquais dans la langue qui leur est propre. Il n'a pas voulu dire, comme on l'a cru, que ses autres personnages pratiquassent les barbarismes et le jargon. Quant à la pureté du style de Molière, elle a été plus d'une fois mise en question, depuis La Bruyère jusqu'à M. Schérer, en passant par Fénelon et Vauvenargues, et il n'y a pas là de quoi se voiler la face. Il est permis à chacun de juger d'un style, suivant ses préférences et ses goûts. Aucune de ces critiques, d'ailleurs, n'a entamé sérieusement le génie de Molière. Un juge sévère en matière de langue, M. Nisard, a dit : « C'est là le style du génie; il n'y en a pas d'autre. ...Rien n'est plus écrit de génie dans notre langue que cette conversation des Sganarelle et des Gorgibus, si efficace par tant d'excellentes sentences de ménage, si piquante par ces locutions parisiennes où Malherbe reconnaissait le vrai français... On fait des vocabulaires de la langue de Molière, on institue des prix pour le meilleur éloge de son style. Ce qui en a vieilli revient à la mode; ce qui en est parfait n'a pas cessé de le paraître. Les novateurs le vantent pour son archaïsme et pour la rudesse naïve de quelques tours. Les gens de goût y reconnaissent l'expression la plus parfaite de l'esprit de société dans notre pays. »

2. Le rapprochement de ces deux noms n'implique pas que La Bruyère les associait dans une commune admiration. La suite de l'article le prouve. Il veut montrer la différence d'un bon poète à un méchant. Une tentative a été faite de nos jours pour réhabiliter Théophile (Th. Gautier, *les Grotesques*); elle n'a pas été heureuse. La conclusion de Sainte-Beuve est que Théophile « n'offre aucune de ces qualités fermes et déclarées, même dans leur incomplet, qui sont l'attribut des maîtres ». Théophile Viaud était né en 1590 à Clairac, et il est mort en 1626, à l'âge de 36 ans. Peut-être se serait-il corrigé de ses défauts avec le temps.

plein et uniforme, montre tout à la fois ce qu'elle a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple ; il en fait la peinture ou l'histoire[1]. L'autre, sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails : il fait une anatomie ; tantôt il feint[2], il exagère, il passe le vrai dans la nature : il en fait le roman. (ÉD. 5.)

40 RONSARD et BALZAC ont eu, chacun dans leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très-grands hommes en vers et en prose[3]. (ÉD. 5.)

41 MAROT, par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis RONSARD[4] : il n'y a guère, entre ce premier et nous, que la différence de quelques mots. (ÉD. 5.)

42 RONSARD et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi[5] : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection ; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ouvrages de MAROT, si naturels et si faciles, n'aient su faire de Ronsard, d'ailleurs plein de verve et d'enthousiasme, un plus grand poëte que Ronsard et que Marot ; et, au contraire, que Belleau, Jodelle, et du Bartas[6], aient été sitôt suivis

1. Cet éloge paraîtra un peu exagéré, appliqué à Malherbe.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *feindre*.
3. Ronsard a fait école en effet, mais une assez mauvaise école. Balzac seul peut recevoir l'éloge que La Bruyère accorde ici à ces deux écrivains réunis.
4. L'auteur veut dire que Marot paraît plus moderne que Ronsard ; ce qui n'est pas une louange pour ce dernier, Marot étant né en 1495, et Ronsard en 1524, près de trente ans plus tard.
5. Ronsard avait tenté de réformer la langue française, en la calquant sur le grec : en quoi il lui a nui.
6. Belleau (né en 1528, mort en 1577), Jodelle (né en 1532, mort en 1573) et du Bartas (né en 1544, mort en 1590) appartiennent tous les trois à l'école de Ronsard : ils ont formé avec Baïf, Dorat, du Bellay, Ponthus et Ronsard lui-même, le groupe célèbre connu au XVI^e siècle sous le nom de *Pléiade poétique*. — Voyez sur tous

d'un RACAN et d'un MALHERBE, et que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée[1]. (ÉD. 5.)

MAROT et RABELAIS sont inexcusables d'avoir semé l'ordure[2] dans leurs écrits : tous deux avoient assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. Rabelais surtout est incompréhensible : son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, ou de quelque bête plus difforme; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse, et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats[3]. (ÉD. 5.) 43

Deux écrivains[4] dans leurs ouvrages ont blâmé MONTAGNE, 44

ces poètes, le *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, par Sainte-Beuve. C'est sur la 9e édition seulement que le nom de du Bartas a été substitué par La Bruyère à celui de Saint-Gelais, qui est un disciple de Marot, et qui avait été mis là par erreur.

1. Boileau avait dit dans les mêmes termes, dont La Bruyère s'est souvenu :

Par ce sage écrivain *la langue réparée.*

2. Voy. le *Lexique*, au mot *ordure*.

3. Ce jugement sur Rabelais, excellent de tous points, est resté classique.

4. On a souvent désigné Nicole et Malebranche, comme étant les deux écrivains dont parle l'auteur. Pour Malebranche, le doute ne semble pas permis : c'est lui qui *pense trop subtilement*. Pour Nicole, il y a contestation : d'autres *clefs* ont mis le nom de Balzac, et ce n'est peut-être ni l'un ni l'autre. La page sur Montaigne, qui se lit au tome VI des *Essais de morale* de Nicole, n'avait pas encore paru quand cet article fut publié; et d'un autre côté on ne peut pas dire de Balzac qu'il *n'estimait* Montaigne *en aucune manière*. Sainte-Beuve pense que La Bruyère aurait eu en vue un passage de la *Logique* de Port-Royal (IIIe partie, chap. XX) où Montaigne, en effet, est assez malmené; si bien que l'épigramme aurait fait coup double. Voy. Sainte-Beuve (*Hist. de Port-Royal*, t. II, p. 390, *note*).

que je ne crois pas, aussi bien [1] qu'eux, exempt de toute sorte de blâme : il paroît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensoit pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup ; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles. (Éd. 5.)

45 Un style grave, sérieux, scrupuleux [2], va fort loin : on lit Amyot [3] et Coeffeteau ; lequel lit-on de leurs contemporains ? Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture ; mais si ce dernier, pour le tour, pour l'esprit et pour le naturel, n'est pas moderne, et ne ressemble en rien à nos écrivains, c'est qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter, et que le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre. (Éd. 5.)

46 Le H** G** [4] est immédiatement au-dessous de rien. Il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent. Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y a de sottise à l'acheter : c'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises.

1. Voy. le *Lexique*, au mot *aussi*.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *scrupuleux*.
3. Amyot, né en 1515, évêque d'Auxerre, traducteur de Plutarque et de Longus. — Coëffeteau, né en 1574, auteur d'une *Histoire romaine*. Vaugelas, dans la préface de ses *Remarques sur la langue française*, § x, avait déjà associé ces deux écrivains dans un commun éloge. De même plus loin, à propos de Voiture, La Bruyère n'a fait que reproduire, presque mot pour mot, les jugements de Bouhours. C'est s'honorer en quelque façon que de parler, en de telles matières, d'après les maîtres.
4. Ces deux initiales désignent le *Mercure galant* (Mercure en grec se dit *Hermès*), petit journal plus littéraire que politique, rédigé par un certain Donneau de Visé, avec la collaboration de Th. Corneille et de Fontenelle. Lors de sa réception à l'Académie française, La Bruyère expia le tort qu'il avait eu de se faire de tels ennemis. Son discours fut de leur part l'objet des attaques les plus violentes. Il est parfois dangereux d'avoir raison.

L'on voit bien que l'*Opéra* est l'ébauche d'un grand 47
spectacle; il en donne l'idée.

Je ne sais pas comment l'*Opéra*, avec une musique si parfaite et une dépense toute royale, a pu réussir à m'ennuyer [1].

Il y a des endroits dans l'*Opéra* qui laissent en desirer d'autres; il échappe quelquefois de souhaiter la fin de tout le spectacle : c'est faute de théâtre, d'action, et de choses qui intéressent.

L'*Opéra* jusques à ce jour n'est pas un poëme, ce sont des vers; ni un spectacle, depuis que les machines ont disparu par le bon ménage d'*Amphion* et de sa race [2] : c'est un concert, ou ce sont des voix soutenues par des instruments. C'est prendre le change, et cultiver un mauvais goût, que de dire, comme on l'a fait, que la machine n'est qu'un amusement d'enfants, et qui ne convient qu'aux Marionnettes ; elle augmente et embellit la fiction, soutient dans les spectateurs cette douce illusion qui est tout le plaisir du théâtre, où elle jette encore le merveilleux. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements, aux

1. On voit aussi, par la place que La Bruyère a donnée à l'opéra dans son livre, celle que ce genre de spectacle, alors nouveau, occupait dans l'opinion et les plaisirs du public. Si notre auteur ne le goûte que médiocrement, il ne faut pas s'en étonner ni lui en vouloir, mais se figurer ce que devait être l'opéra en cette enfance de l'art. Saint-Évremond a exprimé la même opinion dans une lettre au duc de Buckingham. Il est vrai qu'au jugement de ces deux critiques autorisés, on peut opposer les impressions suivantes de Mme de Sévigné : « J'ai été hier à l'Opéra avec Mme de Coulanges et Mme d'Heudicourt, M. de Coulanges, l'abbé de Grignan et Corbinelli : il y a des choses admirables ; les décorations passent tout ce que vous avez vu ; les habits sont magnifiques et galants; il y a des endroits d'une extrême beauté; il y a un sommeil et des songes dont l'invention surprend ; la symphonie est toute de basses et de tons si assoupissants qu'on admire Baptiste (Lulli) sur nouveaux frais. » (*Lettre* du 6 mai 1676). Mme de Sévigné était femme, plus sensible partant à un spectacle qui la prenait tout entière par les oreilles et par les yeux.

2. Lulli et son gendre Francine.

*Bérénices* et à *Pénélope* [1] : il en faut aux *Opéras*, et le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement [2]. (ÉD. 4.)

48 Ils ont fait le théâtre [3], ces empressés, les machines, les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, jusqu'à la salle où s'est donné le spectacle, j'entends le toit et les quatre murs dès leurs fondements. Qui doute que la chasse sur l'eau, l'enchantement de la Table [4], la merveille du Labyrinthe [5] ne soient encore de leur invention? J'en juge par le mouvement qu'ils se donnent, et par l'air content dont ils s'applaudissent sur tout le succès. Si je me trompe, et qu'ils n'aient contribué en rien à cette fête si superbe, si galante, si longtemps soutenue, et où un seul a suffi pour le projet et pour la dépense, j'admire deux choses : la tranquillité et le flegme de celui qui a tout remué, comme l'embarras et l'action de ceux qui n'ont rien fait. (ÉD. 4.)

1. Les *Bérénices*, tragédies de Corneille et Racine ; la *Pénélope*, tragédie de l'abbé Genest.

2. Cette suppression des « machines », dont se plaint ici La Bruyère, est peut-être une des causes qui contribuaient à lui rendre l'Opéra ennuyeux. Son opinion sur la nécessité des prestiges et des pompes du spectacle se trouve justifiée de nos jours par la restauration de toutes les splendeurs de la mise en scène.

3. Tout cet article est une allusion à la fête donnée en 1688, à Chantilly, par M. le Prince (fils du grand Condé) en l'honneur du Dauphin. Elle dura huit jours, et coûta 100 mille écus. M. Edouard Fournier (*Op. cit.*, p. 362-368) en a refait le récit d'après les mémoires du temps, et il croit avec raison que les *empressés* dont parle La Bruyère ne sont autres que les rédacteurs du *Mercure*. La Bruyère, à propos des « machines » de l'Opéra, a trouvé un moyen ingénieux d'introduire l'éloge de son protecteur. Sa condition d'homme de lettres aux gages d'un prince, en un temps où la pensée n'était rien moins qu'indépendante, explique suffisamment ce hors-d'œuvre.

4. Le carrefour de la Table est un rendez-vous de chasse dans la forêt de Chantilly.

5. On trouve dans les collections de gravures de la Bibliothèque nationale, le dessin représentant « la collation qui fut donnée à Monseigneur par M. le Prince de Condé dans le milieu du labyrinthe de Chantilly ».

Les connoisseurs, ou ceux qui, se croyant tels, se donnent voix délibérative et décisive sur les spectacles, se cantonnent aussi, et se divisent en des partis contraires, dont chacun, poussé par un tout autre intérêt que par celui du public ou de l'équité, admire un certain poëme ou une certaine musique, et siffle tout autre [1]. Ils nuisent également, par cette chaleur à défendre leurs préventions, et à la faction opposée et à leur propre cabale ; ils découragent par mille contradictions les poëtes et les musiciens, retardent le progrès des sciences et des arts, en leur ôtant le fruit qu'ils pourroient tirer de l'émulation et de la liberté qu'auroient plusieurs excellents maîtres de faire, chacun dans leur genre et selon leur génie, de très-beaux ouvrages. (ÉD. 4.) 49

D'où vient que l'on rit si librement au théâtre, et que l'on a honte d'y pleurer [2] ? Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable [3] que d'éclater sur le ridicule ? Est-ce l'altération des traits qui nous retient ? Elle est plus grande dans un ris immodéré que dans la plus amère douleur, et l'on détourne son visage pour rire comme pour pleurer en la présence des grands et de tous ceux que l'on respecte. Est-ce une peine que l'on sent à laisser voir que 50

1. Il s'agit ici des cabales formées pour ou contre les opéras de Quinault. On ne sauroit trop goûter, à ce propos, la justesse des observations de La Bruyère, quand on songe à la grande querelle des *gluckistes* et des *piccinnistes* au XVIIIe siècle, quand on voit encore de nos jours les controverses suscitées par la musique italienne et la musique allemande, les mélodistes et les harmonistes, les admirateurs et les détracteurs de Wagner. Le beau, dans l'art, n'est pas le privilége d'une secte ou d'une école.

2. La réponse à cette question est facile : c'est que l'homme rit plus facilement qu'il ne pleure, c'est que la moindre des choses suffit à l'égayer, tandis qu'il faut des causes graves, poignantes et *personnelles*, pour lui tirer des larmes. Sur le rire, voyez un curieux chapitre de Jean-Paul Richter dans son *Introduction à l'esthétique*, tome I.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *pitoyable*.

l'on est tendre, et à marquer quelque foiblesse, surtout en un sujet faux, et dont il semble que l'on soit la dupe? Mais sans citer les personnes graves ou les esprits forts [1] qui trouvent du foible dans un ris excessif comme dans les pleurs, et qui se les défendent également, qu'attend-on d'une scène tragique? qu'elle fasse rire? Et d'ailleurs la vérité n'y règne-t-elle pas aussi vivement par ses images que dans le comique? l'âme ne va-t-elle pas jusqu'au vrai dans l'un et l'autre genre avant que [2] de s'émouvoir? est-elle même si aisée à contenter? ne lui faut-il pas encore le vraisemblable? Comme donc ce n'est point une chose bizarre d'entendre s'élever sur tout un amphithéâtre un ris universel sur quelque endroit d'une comédie, et que cela suppose au contraire qu'il est plaisant et très naïvement exécuté, aussi l'extrême violence que chacun se fait à contraindre ses larmes, et le mauvais ris dont on veut les couvrir prouvent clairement que l'effet naturel du grand tragique seroit de pleurer tous franchement et de concert à la vue l'un de l'autre, et sans autre embarras que d'essuyer ses larmes, outre qu'après être convenu de s'y abandonner, on éprouveroit encore qu'il y a souvent moins lieu de craindre de pleurer au théâtre que de s'y morfondre. (Éd. 4.)

51 Le poëme tragique vous serre le cœur dès son [3] commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre, ou s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous replonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes [4].

1. Voy. le *Lexique*, au mot *esprits forts*.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *que*.
3. Voy. le *Lexique*, au mot *son*.
4. On avait cru, à tort, que La Bruyère ne parlait ici que de l'opéra. Sa critique s'applique à la tragédie, et particulièrement aux tragédies de Quinault. On voit le fil des pensées de l'auteur : l'opéra, *par Quinault*, le mène insensiblement à la tragédie.

Il vous conduit à la terreur par la pitié [1] et réciproquement à la pitié par le terrible, vous mène par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur jusqu'à la catastrophe. Ce n'est donc pas un tissu de jolis sentiments, de déclarations tendres, d'entretiens galants, de portraits agréables, de mots *doucereux* [2], ou quelquefois assez plaisants pour faire rire, suivi à la vérité d'une dernière scène où les mutins n'entendent aucune raison [3], et où, pour la bienséance, il y a enfin du sang répandu et quelque malheureux à qui il en coûte la vie. (ÉD. 6.)

Ce n'est point assez que les mœurs du théâtre ne soient point mauvaises, il faut encore qu'elles soient décentes et instructives. Il peut y avoir un ridicule si bas et si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poëte d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir. Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique : comment pourroit-il faire le fond ou l'action principale de la comédie? « Ces caractères, dit-on, sont naturels. » Ainsi, par cette règle, on occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un laquais qui siffle, d'un malade dans sa garde-robe, d'un homme ivre qui dort ou qui vomit ; y a-t-il rien de plus naturel? C'est le propre d'un efféminé de se lever tard, de 52

1. Résumé très concis de la théorie exposée par Aristote, aux chapitres V et VIII du livre II de sa *Rhétorique*, et d'où il ressort que la crainte pour soi naît de ce qui inspire la pitié pour les autres, tandis que la pitié pour les autres naît de ce qui inspire la crainte pour soi.

2. Boileau a dit aussi dans sa satire du Repas ridicule :

> Les héros, chez Quinault, parlent bien autrement,
> Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

3. « Sédition, dénouement vulgaire des tragédies. » (*Note de La Bruyère.*) L'allusion à Quinault devient de plus en plus transparente : c'est par des séditions que se dénouent ses tragédies d'*Agrippa*, *Astrate*, *Pausanias*, etc.

passer une partie du jour à sa toilette, de se voir au miroir, de se parfumer, de se mettre des mouches, de recevoir des billets et d'y faire réponse. Mettez ce rôle sur la scène. Plus longtemps vous le ferez durer, un acte, deux actes, plus il sera naturel et conforme à son original; mais plus aussi il sera froid et insipide [1]. (ÉD. 5.)

53 Il semble que le roman et la comédie pourroient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles. L'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre foiblesse [2].

54 CORNEILLE ne peut être égalé dans les endroits où il excelle: il a pour lors un caractère original et inimitable;

1. Quelques commentateurs ont eu tort de mêler le nom de Molière aux critiques contenues dans cet article. La Bruyère ne semble avoir eu en vue que l'acteur Baron, auteur de quelques comédies où se rencontrent la plupart des types indiqués, tels que le paysan, l'ivrogne et surtout l'efféminé de la fin, qui est le sujet d'une comédie intitulée l'*Homme à bonnes fortunes*, dans laquelle on dit que Baron avait pris plaisir à se peindre lui-même. On remarquera en passant la juste critique dirigée contre les caractères prétendus *naturels*, et qui est comme la satire anticipée de certaines théories littéraires contemporaines, réalisme, naturalisme, etc.

2. N'y a-t-il point là une allusion aux romans de M^me de La Fayette, la *Princesse de Clèves*, *Zayde*, etc.? Quelle distance, pour une jeune fille, des Nemours et des Consalve aux gentilshommes de la cour de Madame et d'ailleurs!

Pascal avait dit tout le contraire: « L'on s'en va de la comédie (ou d'un roman) le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si persuadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie. » Qui a raison de *La Bruyère ou* de Pascal? Ils ont peut-être raison tous les deux.

mais il est inégal. Ses premières comédies [1] sont sèches, languissantes, et ne laissoient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin ; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs [2], un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme [3]. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avoit sublime, auquel il a été redevable de certains vers, les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénouements; car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité [4] : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec suc-

1. Voy. le *Lexique*, au mot *comédie*.

2. Il ne peut s'agir en cet endroit de la morale proprement dite, mais bien des mœurs du théâtre, des convenances propres à chaque caractère, de ce qu'Horace a exprimé dans ce vers :

Reddere personæ scit convenientia cuique.

3. Cette remarque est fondée, quoi qu'on en ait dit, et Voltaire n'a pas toujours tort dans sa petite guerre systématique contre le vieux grand homme. M. Nisard a dit : « Il restait à perfectionner la langue des chefs-d'œuvre de Corneille, non pour le nerf, l'élévation, la hardiesse, le feu, *mais pour la correction*, qui est un degré de vérité de plus .» Et Sainte-Beuve, tout en déclarant que « le style de Corneille lui semble une des plus grandes manières du siècle qui eut Molière et Bossuet », ne laisse pas, comme La Bruyère, que d'avouer « les négligences ».

4. Ce n'est pas seulement avec les pédants de son temps, comme on l'a dit, que La Bruyère se trouve ici d'accord, mais même avec quelques-uns des fondateurs de la critique moderne. Lessing a dit : « Particulièrement pour la tragédie, je me flatte de démontrer péremptoirement qu'elle ne peut s'écarter d'un pas de la ligne que lui a tracée Aristote, sans s'éloigner d'autant de la perfection. » Ajoutons que la plupart des jugements de La Bruyère sur Corneille sont d'accord avec ceux de Boileau. (*Réflexions critiques sur Longin*, VII.)

cès ; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poëmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de RACINE, et qui tendent[1] un peu plus à une même chose ; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action[2] ; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi[3] qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid*, dans *Polyeucte* et dans *les Horaces*[4] ? Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus et en Burrhus ? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimoient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poëtes. Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et Phèdre du même auteur, comme l'*Œdipe*[5] et *les Horaces* de Cor-

1. Tel est le texte de La Bruyère, que quelques éditeurs ont cru pouvoir corriger en mettant : « et qu'ils tendent ». La langue de l'auteur admet très bien ce tour, qui nous semble aujourd'hui étrange et incorrect. (Voy. le *Lexique*, au mot *qui*.)

2. Les *Etudes sur les tragiques grecs* de M. Patin, où Racine est comparé avec tant de mesure et de goût à Euripide, nous font sentir ce qu'il y a d'exagéré dans cet éloge de La Bruyère.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *ainsi*.

4. Le vrai titre de la tragédie est *Horace*, quoique Corneille lui même ait dit *les Horaces* dans sa préface de *Sophonisbe*.

5. L'*Œdipe* de Corneille n'est ainsi rappelé et accolé à *Horace* que comme échantillon du talent avec lequel notre grand tragique a su exciter la terreur et la pitié. Il n'y a point là d'ironie ni de mauvaise foi. La Bruyère ne se faisait point d'illusion sur la valeur de l'œuvre dont il a dit lui-même, dans son *Discours à l'Académie française* : « Certains vieillards n'aiment peut-être dans Œdipe que le souvenir de leur jeunesse. »

neille, en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être pourroit-on parler ainsi : « Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres ; celui-là peint les hommes comme ils devroient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire, et de ce que l'on doit même imiter ; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnoît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit ; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison, est manié par le premier ; et par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes ; et dans celui-ci, du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille ; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite SOPHOCLE, et que l'autre doit plus à EURIPIDE [1]. »

Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns 55
ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix, et à la force des poumons [2]. Les

1. Il n'y a absolument rien à reprendre à ce parallèle, qui est parfait de tous points, sauf l'assimilation finale de Corneille à Sophocle, laquelle ne se justifie guère, et que La Bruyère aurait mieux fait de laisser à Longepierre, qui en a été le premier éditeur. Quant à la préférence secrète que l'auteur laisse percer ici pour Racine, il serait superflu de la discuter : *trahit sua quemque voluptas*.

2. A rapprocher de ce début du discours de Buffon sur le style : « La véritable éloquence est bien différente de cette facilité naturelle de parler, qui n'est qu'un talent, une qualité accordée à tous ceux dont les passions sont fortes, les organes souples et l'imagination prompte. Ces hommes sentent vivement, s'affectent de même, le marquent fortement au dehors, et, par une impres-

pédants ne l'admettent aussi que dans le discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, et de la rondeur des périodes.

Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité ; et l'éloquence un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres ; qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plaît [1].

L'éloquence peut se trouver dans les entretiens et dans tout genre d'écrire. Elle est rarement où on la cherche, et elle est quelquefois où on ne la cherche point [2].

L'éloquence est au sublime ce que le tout est à sa partie. (ÉD. 4.)

Qu'est-ce que le sublime ? Il ne paroît pas qu'on l'ait défini. Est-ce une figure ? Naît-il des figures, ou du moins de quelques figures ? Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables [3] ? Peut-il briller autre chose dans l'églogue qu'un beau naturel, et dans les lettres familières comme dans les conversations qu'une grande délicatesse ? ou plutôt le naturel et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils font la perfection ? Qu'est-ce que le sublime ? Où entre le sublime [4] ? (ÉD. 4.)

sion purement mécanique, ils transmettent aux autres leur enthousiasme et leurs affections. C'est le corps qui parle aux corps. »

1. On ne saurait trop admirer ces différences si bien senties et si bien définies entre la logique et l'éloquence, entre l'*art* de convaincre et le *don* de persuader.

2 C'est ainsi qu'on dit par analogie « un geste éloquent » et même « un silence éloquent ».

3. Voy. le *Lexique*, au mot *capable*.

4. Réponse de La Harpe à toutes ces questions : « Le sublime n'est point une figure, et n'a nul besoin de figures. Cent exemples le prouvent. A l'égard des genres d'écrire qui peuvent le recevoir, c'est au bon sens à décider, en suivant la règle des convenances. Il serait facile de dire quels sont les genres où il *entre le plus* naturellement, mais pas si aisé de dire ceux qui

Les synonymes sont plusieurs dictions ou plusieurs phrases différentes qui signifient une même chose. L'antithèse est une opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre. La métaphore ou la comparaison emprunte d'une chose étrangère une image sensible et naturelle d'une vérité. L'hyperbole exprime au delà de la vérité pour ramener l'esprit à la mieux connoître [1]. Le sublime ne peint que la vérité, mais en un sujet noble ; il la peint toute entière, dans sa cause et dans son effet ; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité. Les esprits médiocres ne trouvent point l'unique expression, et usent de synonymes [2]. Les jeunes gens sont éblouis de l'éclat de l'antithèse, et s'en servent. Les esprits justes, et qui aiment à faire des images qui soient précises, donnent naturellement dans la comparaison et la métaphore. Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une vaste [3] imagination emporte hors des règles et de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'hyperbole. Pour le sublime, il n'y a, même entre les grands génies, que les plus élevés qui en soient capables [4]. (ÉD. 4.)

Tout écrivain, pour écrire nettement, doit se mettre à la 56
place de ses lecteurs, examiner son propre ouvrage comme

l'excluent absolument... Qui empêche que dans la conversation ou dans une lettre on ne place un mot sublime ?... Mais je ne crois pas que la perfection des petites choses puisse jamais s'appeler sublime. » (*Cours de littérature*, liv. I, ch. II.) Les réponses, comme on le voit aux formes du style employées par La Harpe, ne sont guère plus décisives que les questions mêmes de La Bruyère : c'est que la matière est délicate.

1. Il y a là, en raccourci, tout un petit traité des *figures*, avec l'indication de leurs effets et de leur emploi, suivant les sujets qu'on traite, et le tempérament de ceux qui les traitent. Mais tout cela est destiné à prouver que le sublime ne consiste pas dans les figures.

2. Rappel de la pensée déjà exprimée à l'article 17 : « Entre toutes les différentes expressions, etc. »

3. Voy. le *Lexique*, au mot *vaste*.

4. Longin a dit de même : « Le sublime est le son que rend une grande âme. »

quelque chose qui lui est nouveau, qu'il lit pour la première fois, où [1] il n'a nulle part, et que l'auteur auroit soumis à sa critique ; et se persuader ensuite qu'on n'est pas entendu seulement à cause que l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible. (ÉD. 7.)

57 L'on n'écrit que pour être entendu ; mais il faut du moins en écrivant faire entendre de belles choses. L'on doit avoir une diction pure, et user de termes qui soient propres, il est vrai ; mais il faut que ces termes si propres expriment des pensées nobles, vives, solides, et qui renferment un très-beau sens [2]. C'est faire de la pureté et de la clarté du discours un mauvais usage que de les faire servir à une matière aride, infructueuse, qui est sans sel, sans utilité, sans nouveauté. Que sert aux lecteurs de comprendre aisément et sans peine des choses frivoles et puériles, quelquefois fades et communes, et d'être moins incertains de la pensée d'un auteur qu'ennuyés de son ouvrage [3] ? (ÉD. 4.)

Si l'on jette quelque profondeur [4] dans certains écrits, si l'on affecte une finesse de tour, et quelquefois une trop grande délicatesse, ce n'est que par la bonne opinion qu'on a de ses lecteurs. (ÉD. 4.)

58 L'on a cette incommodité à essuyer dans la lecture des livres faits par des gens de parti et de cabale [5], que l'on n'y

1. Voy. le *Lexique*, au mot *où*.
2. Excellents préceptes à l'usage de tous les écrivains, et que La Bruyère a tirés de sa propre expérience.
3. « Les choses communes, a dit Saint-Evremond, font regretter le temps qu'on met à les lire. »
4. On a critiqué avec raison cette métaphore incohérente.
5. Toutes les *clefs* s'accordent à désigner ici les jansénistes et les jésuites. On nous permettra de croire cependant que La Bruyère a dû faire *in petto* une exception en faveur des *Provinciales*, qui ne sont pas sur le point de devenir, quoique la querelle ait cessé depuis longtemps, un *almanach de l'autre année*. Quant à ce qui est des injures « que se disent des hommes graves », on en peut juger par l'échange d'aménités qui se fit, au XVII^e siècle, entre

voit pas toujours la vérité. Les faits y sont déguisés, les raisons réciproques n'y sont point rapportées dans toute leur force, ni avec une entière exactitude ; et ce qui use la plus longue patience, il faut lire un grand nombre de termes durs et injurieux que se disent des hommes graves, qui d'un point de doctrine ou d'un fait contesté se font une querelle personnelle. Ces ouvrages ont cela de particulier qu'ils ne méritent ni le cours prodigieux qu'ils ont pendant un certain temps, ni le profond oubli où ils tombent, lorsque, le feu et la division venant à s'éteindre, ils deviennent des almanachs de l'autre année. (ÉD. 4.)

La gloire ou le mérite de certains hommes est de bien écrire ; et de quelques autres, c'est de n'écrire point[1]. (ÉD. 7.) 59

L'on écrit régulièrement depuis vingt années ; l'on est esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement françoise ; l'on a presque retrouvé le nombre que MALHERBE et BALZAC avoient les premiers rencontré, et que tant d'auteurs depuis eux ont laissé perdre ; l'on a mis enfin dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable : cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit[2]. (ÉD. 4.) 60

Milton et Saumaise. L'un se vantait d'avoir fait perdre la vue à l'autre, et celui-ci d'avoir fait mourir celui-là. Dans une réplique publiée après sa mort, Saumaise traitait Milton de prostitué, de larron fanatique, d'avorton, de chassieux, de myope, d'homme perdu, de fourbe, d'impur, de scélérat audacieux, d'imposteur infâme, etc. Il disait qu'il aurait voulu le voir torturer et expirer dans de la poix fondue ou dans de l'huile bouillante.

1. Cette maxime, bonne au temps où elle fut écrite, a beaucoup perdu de son autorité dans notre siècle, où tout le monde se fait gloire de tenir une plume, jusqu'aux souverains eux-mêmes, où les princes du sang sont de l'Académie, où les plus hauts personnages ne craignent plus, comme disait Alceste,

> De prendre de la main d'un avide imprimeur
> *Le nom* de ridicule et misérable auteur.

2. Ce caractère a donné lieu à de vives discussions. Les uns

61 Il y a des artisans[1] ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent ; ils lui rendent avec avantage, par le génie et par l'invention, ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes ; ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent pas au grand et au sublime ; ils marchent seuls et sans compagnie, mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité. Les esprits justes, doux, modérés, non seulement ne les atteignent pas, ne les admirent pas, mais ils ne les comprennent point, et voudroient encore moins les imiter ; ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, vont jusques à un certain point qui fait les bornes de leur capacité et de leurs lumières ; ils ne vont pas plus loin, parce qu'ils ne voient rien au delà ; ils ne peuvent au plus qu'être les premiers d'une seconde classe, et exceller dans le médiocre[2]. (Éd. 4.)

62 Il y a des esprits, si je l'ose dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre, ou le magasin de toutes les productions des autres génies : ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs ; ils ne

(M. Génin) y ont vu une attaque ouverte dirigée contre tous les écrivains du siècle, La Bruyère excepté. Les autres (M. Hémardinquer) n'y ont vu qu'une ironie et une allusion tout au plus aux Perrault et aux Lamotte (ce dernier n'avait encore rien publié) qui sont corrects sans originalité. Sainte-Beuve, se rapprochant des premiers, mais en termes plus mesurés, y voit une apologie de la manière adoptée par l'écrivain qui introduit *insensiblement* un nouveau goût dans la littérature. Il est au moins certain que La Bruyère constate ici l'avènement de ce nouveau goût, de ce penchant à « l'esprit » qui se manifestait à la fin du XVII[e] siècle et qui annonçait le XVIII[e], comme l'a observé M. Chassang. On n'a pas besoin de dire s'il s'y est laissé aller lui-même : son ouvrage le prouve assez.

1. Voy. le *Lexique*, au mot *artisan*.

2. La Bruyère ne fait ici, ce semble, que marquer la différence qui *existe entre* le génie et le simple talent.

pensent point, ils disent ce que les auteurs ont pensé ; et comme le choix des pensées est invention, ils l'ont mauvais, peu juste, et qui les détermine plutôt à rapporter beaucoup de choses, que d'excellentes choses ; ils n'ont rien d'original et qui soit à eux ; ils ne savent que ce qu'ils ont appris ; et ils n'apprennent que ce que tout le monde veut bien ignorer, une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors de commerce, semblable à une monnoie qui n'a point de cours : on est tout à la fois étonné de leur lecture et ennuyé de leur entretien ou de leurs ouvrages. Ce sont ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme[1]. (ÉD. 5.)

La critique souvent n'est pas une science ; c'est un mé- 63
tier[2], où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie. Si elle vient d'un homme qui ait moins de discernement que de lecture, et qu'elle s'exerce sur de certains chapitres, elle corrompt et les lecteurs et l'écrivain. (ÉD. 7.)

Je conseille à un auteur né copiste[3], et qui a l'extrême 64

1. Dans cet article, l'auteur descend encore d'un cran, et s'occupe des écrivains qui n'ont même pas de talent, c'est-à-dire des pédants. On a appliqué le portrait à Ménage, qui n'a pas voulu s'y reconnaître, et qui a eu peut-être raison, à en juger par certains traits décidément trop poussés à la satire. Walckenaër observe justement que Ménage était en de bons termes avec La Bruyère, et qu'il a fait son éloge.

2. La Bruyère ne généralise pas : il poursuit sa revue des écrivains inférieurs et subalternes ; il ne désigne ici que ceux qui font de la critique un métier plutôt qu'une science. Il les avait vus à l'œuvre contre lui-même, et il se vengeait en leur disant leur fait. Mais la vraie, la grande critique reste intacte.

3. Il y a dans cet article un accent encore plus personnel. Les auteurs *nés copistes*, dont parle La Bruyère, sont ceux qui, tentés par le prodigieux succès de son livre, avaient essayé de le renouveler à leur profit. Les *clefs* nomment l'abbé Villiers, qui avait imité les *Caractères* dans un livre intitulé *Réflexions sur les dé-*

modestie de travailler d'après quelqu'un, de ne se choisir pour exemplaires que ces sortes d'ouvrages où il entre de l'esprit, de l'imagination, ou même de l'érudition : s'il n'atteint pas ses originaux, du moins il en approche, et il se fait lire. Il doit au contraire éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux qui écrivent par humeur [1], que le cœur fait parler, à qui il inspire les termes et les figures, et qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier : dangereux modèles et tout propres à faire tomber dans le froid, dans le bas et dans le ridicule ceux qui s'ingèrent de les suivre. En effet je rirois d'un homme qui voudroit sérieusement parler [2] mon ton de voix, ou me ressembler de visage. (ÉD. 6.)

65 Un homme né chrétien et François se trouve contraint dans la satire ; les grands sujets lui sont défendus : il les entame quelquefois, et se détourne ensuite sur de petites choses, qu'il relève par la beauté de son génie et de son style [3].

*fauts d'autrui.* Elles auraient pu en nommer bien d'autres. Les *Mémoires de Trévoux* (mars et avril 1701) disent que « depuis que les *Caractères* de M. de La Bruyère ont été donnés au public, il a paru plus de trente volumes à peu près dans ce style... Enfin tout le pays des lettres a été inondé de *Caractères.* »

1. Voy. le *Lexique*, au mot *humeur*. — C'est de lui-même que La Bruyère parle ainsi, et il souligne son intention dans les dernières phrases de l'article.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *parler*.

3. C'est bien certainement Boileau que l'auteur avait en vue dans cet endroit ; car, comme l'a dit M. Havet, c'était nommer Boileau que de nommer la satire. (*Correspondance littéraire*, mars 1857.) Mais l'éminent critique n'est-il pas un peu exclusif quand il nous interdit de penser que La Bruyére ait voulu faire en même temps un retour sur lui-même ? La Bruyère ne s'est-il pas trouvé *contraint*, lui aussi, dans le genre qu'il avait adopté, et qui n'était pas si éloigné de la satire que le dit M. Havet, même dans la première édition ? On ajoute que La Bruyère ne s'est pas interdit les grands sujets et qu'il ne s'est pas contenté de les entamer; mais croit-on qu'il ait dit tout ce qu'il devait penser des *Grands*, de la *Cour, du Souverain* et de tout le reste ? Il n'était ni révolutionnaire

Il faut éviter le style vain et puéril, de peur de ressembler 66
à *Dorilas* et *Handburg*[1] : l'on peut au contraire en une sorte d'écrits hasarder de certaines expressions, user de termes transposés[2] et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre.

Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle 67
songe plus à sa personne qu'à ses écrits : il faut toujours tendre à la perfection, et alors cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre[3].

Il ne faut point mettre un ridicule où il n'y en a point : 68
c'est se gâter le goût, c'est corrompre son jugement et celui des autres ; mais le ridicule qui est quelque part, il faut

en politique, ni incrédule en religion, cela est bien vrai : d'où vient pourtant le succès de curiosité et presque de scandale qui a accueilli son livre ? Il n'aurait pas parlé de la beauté de son génie, soit encore ; mais en maint endroit de son ouvrage (Voy. le chapitre suivant) ne montre-t-il pas qu'il a pleinement conscience de ce qu'il vaut ? Enfin, Sainte-Beuve, qu'on peut nommer à côté de M. Havet, déclare qu'il est tenté plutôt de soupçonner La Bruyère de liberté d'esprit que du contraire. Et il ajoute : « S'il songeait surtout à Boileau en parlant ainsi, il devait par contre-coup songer un peu à lui-même, et à ces *grands sujets* qui lui étaient *défendus*. Il les sonde d'un mot, mais il faut qu'aussitôt il s'en retire. » Nous croyons que la vérité est là.

1. *Dorilas* n'est autre que Varillas, auteur de plusieurs histoires et de vies des rois de France ; *Handburg* est la traduction en allemand du nom de Mainbourg, jésuite, auteur d'une *Histoire des Croisades* et d'une *Histoire de l'Arianisme*, que Mme de Sévigné admirait beaucoup pour le fond, mais dont elle ne pouvait souffrir le style.

2. Il ne s'agit pas ici de l'inversion, comme l'observe M. Servois, en opposition avec M. Hémardinquer, mais des mots transposés quant au sens, c'est-à-dire métaphoriques. — Voy. le *Lexique*, au mot *transposés*.

3. Il serait difficile de croire que La Bruyère n'a pas encore songé à lui-même en cet endroit.

l'y voir, l'en tirer avec grâce, et d'une manière qui plaise et qui instruise[1].

69 HORACE ou DESPRÉAUX l'a dit avant vous. — Je le crois sur votre parole; mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux une chose vraie, et que d'autres encore penseront après moi[2].

1. Cette pensée, qui se trouve déjà dans la première édition, montre bien que l'auteur ne s'abstenait pas complètement de toute intention satirique, ne fût-ce que pour plaire ou pour instruire. Les noms d'Horace et de Despréaux, qu'il cite dans l'alinéa suivant, indiquent aussi cette intention. La suite du livre l'indiquera mieux encore.

2. Montaigne a dit aussi : « La verité et la raison sont communes à un chascun, et ne sont non plus à qui les a dictes premierement qu'à qui les dict aprez. » On a donc raison de ne pas renoncer à écrire parce que depuis sept mille ans il y a des hommes, et qui pensent.

## [CHAPITRE II.]

### DU MÉRITE PERSONNEL.

Etudier les caractères et les mœurs d'un siècle, ce n'est pas autre chose qu'étudier une société même, dans son ensemble et dans ses détails, dans ses aspects extérieurs et dans sa vie morale. Au premier coup d'œil que La Bruyère a jeté sur la société de son temps, qu'a-t-il vu? une hiérarchie parfaitement organisée en apparence, et des rangs bien définis, selon la fortune et la naissance de chacun, mais où le mérite n'est compté pour rien et ne mène à rien. Et qu'est-ce que La Bruyère lui-même? C'est un homme d'un mérite supérieur, dont la situation sociale est inférieure. Il n'est pas noble, il n'est pas riche, il n'a que du talent : cette société n'a rien à lui donner. Les honneurs, les distinctions, les offices, les hautes charges de l'Etat vont à ceux qui sont nés pour les obtenir sans les avoir mérités. Bossuet va à la cour, non parce qu'il a du génie, mais parce qu'il est évêque. Le prince de Condé est le second personnage du royaume, non parce qu'il a gagné les batailles de Rocroy et de Lens, mais parce qu'il est prince du sang.

La Bruyère est le premier homme de son temps qui ait observé cet état de choses. Il ne s'en est pas irrité, il ne s'en est même pas plaint : il l'a constaté. Son chapitre *du Mérite personnel* est le premier résultat de ses études sur la société, et, sans la moindre intention satirique, il est par lui-même la satire implicite de cette société. Quant à la place qu'il occupe dans le livre, elle s'explique suffisamment. Avant d'examiner les caractères et les mœurs des hommes, ne faut-il pas voir ce que sont ces hommes, et ce qu'ils valent?

On sait comment La Bruyère a composé son livre, par alluvion, pour ainsi dire, et par couches successives d'observations tant per-

sonnelles que générales, superposées d'édition en édition, depuis la première jusqu'à la neuvième. Sous sa forme primitive, c'est-à-dire dans la première édition, le chapitre *du Mérite personnel*, qui se compose de quarante-quatre articles ou caractères, n'en contenait que vingt-un. L'auteur en a donc ajouté vingt-trois, qui se décomposent en dix-sept nouvelles réflexions morales, et six nouveaux portraits. La première édition ne renfermait qu'une ébauche du portrait de Philémon, qui a été achevé dans la cinquième. Ce qui fait, en tout, trente-sept réflexions et sept portraits.

On sait aussi comment procède La Bruyère dans la composition de chacun des chapitres de son livre. Etant donné, par exemple, le mérite personnel, qui est l'objet de celui-ci, il ne va pas définir le mérite d'une façon dogmatique, comme pourrait faire un philosophe de profession. Il introduit une série de réflexions détachées dont la suite ne se laisse pas toujours bien saisir, qui semblent jetées là au hasard de l'observation ou de la rencontre, et qui sont interrompues de loin en loin par des portraits, quand l'observation, suivant la fine expression de M. Nisard, a pu prendre un corps ou un visage.

Mais s'il est très difficile, ici comme partout, de suivre la filière des idées que l'auteur enchevêtre et brouille à chaque instant comme à plaisir, il n'est pas aussi malaisé de retrouver ces idées elles-mêmes. Les voici, en résumé et en substance :

1° Le mérite est une chose personnelle ; la fortune, le rang, les emplois, les dignités ne le sont pas.

2° Il est difficile à un homme de mérite de se faire jour, quand il n'a que son mérite.

3° Le mérite sans emploi vaut mieux que les emplois sans mérite.

4° Quels sont les signes auxquels se reconnaît un homme de mérite ?

5° Définition du héros et du grand homme.

6° Distinction du mérite apparent et du mérite réel (Mopse, Celse, Ménippe, etc.).

Si La Bruyère n'avait pas mis beaucoup de lui-même dans tous les chapitres de son livre, on pourrait croire que celui-ci est un de ceux où il en a mis le plus. Il sait ce que vaut le mérite personnel, puisqu'il en a lui-même, et du meilleur, et du plus grand. Il sait ce qu'il en coûte à un homme de mérite de se faire sa place dans le monde, puisqu'il n'a jamais réussi qu'à s'y en faire une médiocre et presque subalterne. Il sait aussi par sa propre expérience les compensations et les satisfactions que le mérite peut trouver dans son obscurité même, puisque, tout obscur qu'il était, il n'a pas laissé d'être heureux. Il sait enfin discerner le vrai mérite du faux, parce que, vivant près de la cour et dans le monde, il est bien placé pour observer, pour saisir les différences et les nuances.

Tout le chapitre est empreint d'une haute philosophie et d'un sen-

timent serein de confiance en soi-même, qui ne font que donner plus d'autorité et de crédit à la parole de l'auteur. Ce n'est pas un mécontent qui parle, ce n'est pas davantage un ambitieux. La Bruyère va peut-être jusqu'à exagérer la satisfaction de sa conscience, et l'on a pu voir un brin d'orgueil dans le mépris calme et réfléchi qu'il témoigne pour la gloire. Au demeurant, tous ses conseils sont bons à suivre, toutes ses réflexions bonnes à méditer, tous ses portraits bons à étudier. Le moraliste se montre ici à la hauteur de l'écrivain.

On remarquera principalement dans ce chapitre, outre les pensées du début, dont la plupart ont été si souvent citées, la peinture ironique (au n° 11) des effets que produirait le triomphe exclusif du mérite à la cour, le portrait de Philémon, qui est un chef-d'œuvre (n° 27), ceux d'Émile (n° 32) et de Ménippe (n° 40), qui ne lui cèdent guère en profondeur d'observation ni en justesse piquante dans le détail, et enfin le tableau de la vraie grandeur par opposition à la fausse (au n° 42).

Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent[1] mérite, n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il laisse en mourant un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer[2]? 1

De bien des gens il n'y a que le nom qui vale[3] quelque chose. Quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien; de loin ils imposent[4]. 2

Tout persuadé que je suis que ceux que l'on choisit pour 3

1. Voy. le *Lexique*, au mot *excellent*.

2. On a remarqué avec raison la similitude de cette pensée et de celle qui ouvre le premier chapitre. Mais s'il n'est pas inutile d'écrire, quoique « tout soit dit », il n'est pas inutile non plus d'avoir du mérite, quoique le plus souvent il ne serve à rien.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *valoir*.

4. Le mot est vrai dans les deux sens : ils sont imposants, et ils sont imposteurs. Ces traits de satire contre l'aristocratie de la naissance n'avaient rien de séditieux. Louis XIV les tolérait, et au besoin les encourageait par politique. On sait le ridicule que Molière a jeté sur les marquis, avec privilège et approbation du roi.

de différents emplois, chacun selon son génie [1] et sa profession, font bien, je me hasarde de dire qu'il se peut faire qu'il y ait au monde plusieurs personnes, connues ou inconnues, que l'on n'emploie pas, qui feroient [2] très bien [3]; et je suis induit à ce sentiment par le merveilleux succès de certaines gens que le hasard seul a placés, et de qui jusques alors on n'avoit pas attendu de fort grandes choses [4]. (ÉD. 6.)

Combien d'hommes admirables, et qui avoient de très-beaux génies, sont morts sans qu'on en ait parlé! Combien vivent encore dont on ne parle point, et dont on ne parlera jamais!

4 Quelle horrible peine [5] à un homme qui est sans prôneurs et sans cabale, qui n'est engagé dans aucun corps, mais qui est seul, et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit [6]!

1. Voy. le *Lexique*, au mot *génie*.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *faire*.
3. On remarquera l'ironie de cette précaution oratoire pour exprimer une vérité banale, ce que les Anglais appellent un *truism*. C'est une façon d'esprit que de donner à une idée commune l'allure et les dehors d'un paradoxe.
4. Témoins Richelieu, Mazarin, Colbert, que leur situation et leur naissance n'avaient pas désignés pour le pouvoir, et qui s'y sont illustrés.
5. M. Destailleur observe que ce paragraphe, dans les premières éditions, était marqué typographiquement, non comme une simple réflexion, mais comme un caractère, et il en déduit judicieusement que La Bruyère a dû faire allusion à lui-même.
6. Ici, l'allusion est évidente. « On ne sait qu'imparfaitement, dit M. Prévost-Paradol (*Etudes sur les moralistes français*, p. 181), comment La Bruyère vécut jusqu'à trente-six ans, livré sans doute à cette « horrible peine » de se faire jour qu'il a indiquée, en passant, d'un trait si sobre et si vif au début de son chapitre sur *le Mérite personnel*. *Se faire jour*, pour lui, ne fut autre chose que d'être appelé à enseigner l'histoire au petit-fils du grand Condé. »

Personne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre. 5

Les hommes sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres [1] ; de là vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie l'on peut être longtemps ignoré.

Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions [2] : tels peuvent être loués de ce qu'ils ont fait, et tels de ce qu'ils auroient fait. 6

Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage [3]. (ÉD. 4.) 7

1. Cette pensée n'est vraie qu'en partie. Le mérite modeste ne reste pas toujours ignoré. Mais il faut bien avouer qu'il n'est reconnu que par exception, et qu'on va rarement au-devant de lui. « Ayant passé presque en un seul jour, dit Sainte-Beuve, de l'obscurité entière au plein éclat de la vogue, La Bruyère sait à quoi s'en tenir sur la faiblesse et la lâcheté de jugement des hommes; il ne peut s'empêcher de se railler de ceux qui n'ont pas su le deviner, ou qui n'ont pas osé le dire... Mais l'élévation chez lui l'emporte, en fin de compte, sur la rancune; l'honnête homme triomphe de l'auteur. Le chapitre *du Mérite personnel,* qui est le second de son livre, et qui pourrait avoir pour épigraphe ce mot de Montesquieu : « Le mérite console de tout », est plein de fierté, de noblesse, de fermeté. On sent que l'auteur possède son sujet, et qu'il en est maître, sans en être plein. »

2. On a dit que les hommes ne manquaient jamais aux circonstances. Est-ce bien vrai? Ce qui est encore plus vrai, c'est que les circonstances manquent souvent aux hommes. Qu'eût été Mirabeau sous le règne de Louis XIV, par exemple, dans ce grand silence de la parole publique? Qu'eussent été les Hoche et les Marceau dans la longue paix qui a suivi les guerres de la République et de l'Empire? Il y a peut-être, à l'heure qu'il est, dans les assemblées publiques ou dans le pays, quelque Richelieu qui n'attend que la venue d'un Louis XIII pour se manifester.

3. « Un art et une grâce de M^me^ Récamier, a dit Sainte-Beuve, c'était de faire valoir la personne avec qui elle causait; elle s'y appliquait, en s'effaçant volontiers; elle n'était occupée que de donner des occasions à l'esprit des autres, et on lui savait gré même de ses demi-mots, de ses silences intelligents! » Mais La Bruyère a raison : les M^mes^ Récamier sont rares.

8 Il y a plus d'outils que d'ouvriers, et de ces derniers plus de mauvais que d'excellents : que pensez-vous de celui qui veut scier avec un rabot, et qui prend sa scie pour raboter [1] ? (ÉD. 6.)

9 Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom : la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage.

10 Que faire d'*Égésippe* [2], qui demande un emploi? Le mettra-t-on dans les finances ou dans les troupes ? Cela est indifférent, et il faut que ce soit l'intérêt seul qui en décide; car il est aussi capable de manier de l'argent, ou de dresser des comptes, que de porter les armes. « Il est propre à tout », disent ses amis, ce qui signifie toujours qu'il n'a pas plus de talent pour une chose que pour une autre, ou, en d'autres termes, qu'il n'est propre à rien. Ainsi la plupart des hommes occupés d'eux seuls dans leur jeunesse, corrompus par la paresse ou par le plaisir [3], croient fausse-

1. Ces images empruntées aux professions vulgaires et manuelles sont fréquentes chez la plupart des écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, et en particulier chez La Bruyère. C'est ainsi que Boileau a dit :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
> Polissez-le sans cesse, et le repolissez.

Le mot de métier, avec les idées qui s'y rattachent, se retrouve encore dans la pensée toute philosophique qui suit.

2. Chose étonnante ! on n'a pas trouvé de nom propre à placer sous ce pseudonyme d'Egésippe. Toutes les *clefs* sont muettes en cet endroit. Il est vrai que le portrait pouvait s'appliquer à tant de gens !

3. On ne sait pas au juste ce qu'a été la jeunesse de La Bruyère ; mais il est possible à la rigueur d'en démêler quelques traits dans le tableau qu'il trace ici. Les recherches de M. Edouard Fournier et ses ingénieuses hypothèses nous la montrent à peu près conforme à cet idéal de travail sérieux et utile. La Bruyère lisait surtout les historiens, même les historiens grecs, et dans leur langue qu'il connaissait très bien. Il était aussi versé dans la science du droit, comme le prouve plus d'un passage de son livre, et prenait volontiers *la qualification* d' « advocat au Parlement ». Enfin, il étudia longtemps

ment dans un âge plus avancé qu'il leur suffit d'être inutiles ou dans l'indigence, afin que la république [1] soit engagée à les placer ou à les secourir; et ils profitent rarement de cette leçon si importante, que les hommes devroient employer les premières années de leur vie à devenir tels par leurs études et par leur travail que la république elle-même eût besoin de leur industrie et de leurs lumières, qu'ils fussent comme une pièce nécessaire à tout son édifice, et qu'elle se trouvât portée par ses propres avantages à faire leur fortune ou à l'embellir. (ÉD. 5.)

Nous devons travailler à nous rendre très dignes de quelque emploi : le reste ne nous regarde point, c'est l'affaire des autres. (ÉD. 5.)

Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des 11
autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir : maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux foibles, aux vertueux, à ceux qui ont de l'esprit, qu'elle rend maîtres de leur fortune ou de leur repos; pernicieuse pour les grands, qui diminueroit leur cour, ou plutôt le nombre de leurs esclaves ; qui feroit tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduiroit presque à leurs entremets et à leurs équipages [2]; qui les priveroit du plaisir qu'ils sentent à se faire prier, presser, solliciter, à faire attendre ou à refuser, à promettre

la philosophie, et la philosophie de Descartes. « La politique seule lui échappait, dit M. Ed. Fournier, du moins pour la pratique ; mais là, vivre et regarder suffit. » Si donc la fortune était venue chercher l'écrivain pour le mêler aux grandes affaires de l'Etat, si la république avait eu besoin de lui et de ses talents, elle ne l'aurait pas pris au dépourvu.

1. La république, au sens latin bien entendu, la chose publique, l'Etat. Le mot se retrouve, avec la même acception, chez beaucoup d'autres écrivains de la même époque.

2. C'est-à-dire qu'ils n'auraient plus d'autre supériorité sur le commun des hommes que celle qu'ils tirent du luxe de leur table et de leurs équipages.

et à ne pas donner; qui les traverseroit dans le goût qu'ils ont quelquefois à mettre les sots en vue et à anéantir le mérite quand il leur arrive de le discerner; qui banniroit des cours les brigues, les cabales, les mauvais offices, la bassesse, la flatterie, la fourberie; qui feroit d'une cour orageuse, pleine de mouvements et d'intrigues, comme une pièce comique ou même tragique, dont les sages ne seroient que les spectateurs; qui remettroit de la dignité dans les différentes conditions des hommes, de la sérénité sur leurs visages; qui étendroit leur liberté; qui réveilleroit en eux, avec les talents naturels, l'habitude du travail et de l'exercice; qui les exciteroit à l'émulation, au désir de la gloire, à l'amour de la vertu; qui, au lieu de courtisans vils, inquiets, inutiles, souvent onéreux à la république, en feroit ou de sages économes, ou d'excellents pères de famille, ou des juges intègres, ou de bons officiers, ou de grands capitaines, ou des orateurs, ou des philosophes; et qui ne leur attireroit à tous nul autre inconvénient, que celui peut-être de laisser à leurs héritiers moins de trésors que de bons exemples [1]. (ÉD. 7.)

12 Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande

1. La phrase est longue : elle n'en est pas moins pleine de mouvement, de vivacité et d'éloquence dans son ample développement. C'est un de ces nombreux morceaux qui, rapprochés de la manière ordinaire de l'auteur, faisaient dire à Suard « qu'il n'y a peut-être pas une beauté de style propre à notre idiome dont on ne trouve des exemples et des modèles dans cet écrivain ». Mais combien le fond n'est-il pas plus admirable encore que la forme! Cet article ne fut inséré que dans la septième édition, et déjà, dans les précédentes, La Bruyère avait consacré des chapitres spéciaux aux grands et à la cour. Qui s'en douterait à voir de quelle verve et avec quelle abondance d'idées et d'images, il revient sur ce sujet toujours inépuisé? Il a ramassé là, en quelques lignes, tous les traits de cette vie à la fois si pleine et si vide qu'on appelait la vie des cours; et l'on a pu dire avec raison qu'en réclamant, au nom de la dignité humaine, les droits du mérite et du travail, il donne déjà la main aux *philosophes* du XVIII$^{e}$ siècle et aux théoriciens de la révolution.

étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi, et à ne rien faire [1]. Personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fond pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille s'appelât travailler.

Un homme de mérite et qui est en place, n'est jamais 13
incommode par sa vanité; il s'étourdit moins du poste qu'il occupe qu'il n'est humilié par un plus grand qu'il ne remplit pas et dont il se croit digne : plus capable d'inquiétude que de fierté ou de mépris pour les autres, il ne pèse qu'à soi-même.

Il coûte à un homme de mérite de faire assidûment sa 14
cour [2], mais par une raison bien opposée à celle que l'on

1. Les temps changent, comme on voit, les régimes aussi, et les hommes restent toujours les mêmes. Cependant, étant données les conditions de notre démocratie moderne, où le gouvernement est devenu l'affaire de tous et de chacun, les hommes d'aujourd'hui peuvent faire valoir, à l'appui de leurs ambitions, une excuse que n'avaient pas ceux d'autrefois. Cette vie studieuse et contemplative qui plaisait à La Bruyère, mais où un peu d'égoïsme épicurien (*suave mari magno*) se mêle peut-être à beaucoup de sagesse, ne souriait déjà plus aux moralistes de la génération suivante. « Quelque mérite, dit Vauvenargues, qu'il puisse y avoir à négliger les grandes places, il y en a peut-être plus à les bien remplir. La plus fausse de toutes les philosophies est celle qui, sous prétexte d'affranchir les hommes des embarras des passions, leur conseille l'oisiveté. »

2. C'est évidemment à La Bruyère lui-même que s'applique ce passage, et ce sont ses propres sentiments qu'il expose. Attaché à la maison de Condé et à deux princes, dont l'un, le père de son élève, « tenoit tout dans le tremblement », tandis que l'autre, M. le duc, son élève, n'épargnait pas même à ses amis « des insultes grossières et des plaisanteries cruelles », il avait sous les yeux l'exemple de Santeul, le poète, qui, s'étant livré sans réserve à la familière et dangereuse gaieté de cette maison, expiait par des avanies continuelles la facilité imprudente et presque enfantine de son commerce. Le soin de sa dignité, l'intérêt même de sa santé et de sa vie, lui

pourroit croire : il n'est point tel sans une grande modestie, qui l'éloigne de penser qu'il fasse le moindre plaisir aux princes s'il se trouve sur leur passage, se poste devant leurs yeux, et leur montre son visage : il est plus proche de se persuader qu'il les importune, et il a besoin de toutes les raisons tirées de l'usage et de son devoir pour se résoudre à se montrer. Celui au contraire qui a bonne opinion de soi, et que le vulgaire appelle un glorieux [1], a le goût de se faire voir, et il fait sa cour avec d'autant plus de confiance qu'il est incapable de s'imaginer que les grands dont il est vu pensent autrement de sa personne qu'il fait [2] lui-même. (ÉD. 4.)

15 Un honnête homme se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnoissance qui lui manquent quelquefois.

16 Si j'osois faire une comparaison entre deux conditions tout à fait inégales, je dirois qu'un homme de cœur pense à remplir ses devoirs à peu près comme le couvreur pense à couvrir [3] : ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leur vie, ni ne sont détournés par le péril ; la mort pour eux est un inconvénient dans le métier, et jamais un obstacle. Le premier aussi n'est guère plus vain d'avoir paru dans la tranchée, emporté un ouvrage ou forcé un retranchement,

commandaient donc une très grande réserve à l'égard de ces princes ; mais on voit que son caractère l'y portait déjà tout seul.

1. Voyez le *Lexique*, au mot *glorieux*.

2. Voyez le *Lexique*, au mot *faire*.

3. Encore une comparaison tirée de l'exercice d'un métier vulgaire. L'idée de celle-ci a peut-être été fournie à La Bruyère par une pensée de Pascal : « La coutume fait les maçons, soldats, couvreurs : « C'est un excellent couvreur, dit-on », et en parlant des soldats : « Ils sont bien fous, dit-on, etc. » Mais la pensée très obscure et très enveloppée de Pascal a reçu de La Bruyère toute sa clarté et *tout son* relief.

que celui-ci d'avoir monté sur de hauts combles ou sur la pointe d'un clocher. Ils ne sont tous deux appliqués qu'à bien faire, pendant que le fanfaron travaille à ce que l'on dise de lui qu'il a bien fait.

La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux 17
figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief[1]. (ÉD. 8.)

Un extérieur simple est l'habit des hommes vulgaires, il est taillé pour eux et sur leur mesure; mais c'est une parure pour ceux qui ont rempli leur vie de grandes actions : je les compare à une beauté négligée, mais plus piquante. (ÉD. 8.)

Certains hommes, contents d'eux-mêmes, de quelque action ou de quelque ouvrage qui ne leur a pas mal réussi, et ayant ouï dire que la modestie sied bien aux grands hommes, osent être modestes[2], contrefont les simples et les naturels : semblables à ces gens d'une taille médiocre qui se baissent aux portes de peur de se heurter. (ÉD. 8.)

Votre fils est bègue : ne le faites pas monter sur la tri- 18
bune. Votre fille est née pour le monde : ne l'enfermez pas parmi les vestales[3]. *Xanthus*, votre affranchi, est foible et timide : ne différez pas, retirez-le des légions et de la milice. « Je veux l'avancer », dites-vous. Comblez-le de biens,

1. Comparaison très juste, passée en proverbe.

2. Expression hardie, qui rappelle le *Aude, hospes, contemnere opes* de Virgile. Mais la comparaison qui suit semble manquer de justesse. Ce n'est pas par affectation de modestie que les hommes petits se baissent aux portes, de peur de se heurter, c'est par vanité, et pour faire croire qu'ils sont grands.

3. Toutes les *clefs* désignent le fils et la fille de M. de Harlay, premier président du Parlement de Paris. Le fils n'était pas bègue, mais paresseux et incapable : il avait été pourvu en 1691 d'une charge d'avocat-général dont il s'acquitta fort mal. (Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, t. XV, p. 27 et 28.) La fille avait été mise au couvent de Sainte-Elisabeth, en 1686, à cause de l'inclination qu'elle avait pour Du Mesnil, chanteur de l'Opéra.

surchargez-le de terres, de titres et de possessions; servez-vous du temps; nous vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'honneur que la vertu. « Il m'en coûterait trop », ajoutez-vous. Parlez-vous sérieusement, *Crassus?* Songez que c'est une goutte d'eau que vous puisez du Tibre pour enrichir Xanthus que vous aimez, et pour prévenir les honteuses suites d'un engagement où il n'est pas propre [1] ! (ÉD. 6.)

19 Il ne faut regarder dans ses amis que la seule vertu qui nous attache à eux, sans aucun examen de leur bonne ou de leur mauvaise fortune; et quand on se sent capable de les suivre dans leur disgrâce, il faut les cultiver hardiment et avec confiance jusque dans leur plus grande prospérité [2]. (ÉD. 4.)

20 S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu ? (ÉD. 4.)

21 S'il est heureux d'avoir de la naissance, il ne l'est pas moins d'être tel qu'on ne s'informe plus si vous en avez. (ÉD. 4.)

1. De même, toutes les *clefs* font de Crassus M. de Louvois, et de Xanthus M. de Courtenvaux, son fils, dont on trouvera le portrait au t. V, p. 65, des *Mémoires de Saint-Simon*. M. Edouard Fournier, non sans vraisemblance, met ici à la place de M. de Courtenvaux le nom du maréchal d'Humières, favori de Louvois, qui venait justement de se faire battre à Valcour par le prince de Waldeck et dont tout le monde à la cour demandait le remplacement. La Bruyère n'eût pas traité d' « affranchi » le fils de Louvois, il aurait dit *votre fils*, comme pour M. de Harlay. D'un autre côté, l'allusion que fait l'auteur aux richesses de Xanthus va moins bien à Courtenvaux qu'à d'Humières, qui était « magnifique en tout », dit Saint-Simon, et qui est bien connu pour avoir, le premier, introduit le luxe dans les camps. Enfin d'Humières était bien la créature, l' « affranchi » de Louvois.

2. La pensée a ainsi un tour plus vif et plus original que si l'auteur avait dit : « Il ne faut les cultiver dans leur plus grande prospérité que quand on se sent capable de les suivre dans leur disgrâce. »

Il apparoît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leur vertu, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux. Semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, ils n'ont ni aïeuls ni descendants : ils composent seuls toute leur race [1]. (ÉD. 5.) 22

Le bon esprit qui nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire, et s'il y a du péril, avec péril : il inspire le courage, ou il y supplée. (ÉD. 4.) 23

Quand on excelle dans son art, et qu'on lui donne toute la perfection dont il est capable, l'on en sort en quelque manière, et l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé. V** est un peintre, C** un musicien, et l'auteur de *Pyrame* est un poète [2]; mais MIGNARD est MIGNARD, LULLI est LULLI, et CORNEILLE est CORNEILLE. 24

Un homme libre, et qui n'a point de femme, s'il a quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde, et aller de pair avec les plus honnêtes gens. Cela est moins facile à celui qui est engagé : il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre [3]. 25

Après le mérite personnel, il faut l'avouer, ce sont les 26

1. Les *clefs* du XVIIIe siècle désignent le cardinal de Richelieu. Pourquoi lui plutôt qu'un autre, que Turenne, par exemple, ou Vincent de Paul, ou Pascal ?

2. V** est Vignon, peintre d'histoire ; C**, Colasse, gendre de Lulli ; l'auteur de *Pyrame*, Pradon. Opposés à Mignard, à Lulli et à Corneille, ces trois hommes médiocres indiquent la différence que l'auteur veut établir entre le métier ordinaire et l'art excellent.

3. Il y a dans cette observation sur les effets moraux du mariage, un fond de vérité qui, pour venir d'un célibataire, n'en est pas moins admissible. Un auteur contemporain a dit, dans le même sens, mais sous une forme humoristique qui laisse plus de place à la contradiction : « Il y a dans cet état de torpeur végétative et d'engourdissement béat qu'on appelle le bonheur d'être époux et le bonheur d'être père, il y a dis-je, une vertu pétrifiante qui vous endort peu à peu les lobes intellectuels et

éminentes dignités et les grands titres dont les hommes tirent plus de distinction et plus d'éclat; et qui ne sait être un ÉRASME doit penser à être évêque[1]. Quelques-uns, pour étendre leur renommée, entassent sur leurs personnes des pairies, des colliers d'ordre, des primaties, la pourpre, et ils auroient besoin d'une tiare; mais quel besoin a *Trophime* d'être cardinal[2]? (ÉD. 4.)

27 L'or éclate, dites-vous[3], sur les habits de *Philémon*[4]. —

qui vous cristallise le cerveau comme l'intérieur d'une ruche à miel. Un artiste marié est un artiste fini. Il est époux, il est père, il est citoyen, tout ce que tu voudras; mais le poète est mort! » (O. Feuillet, *Dalila*, II.)

1. Les *clefs* ont nommé ici M. de Harlay, archevêque de Paris, et M. Le Tellier, archevêque de Reims. Pourquoi encore ces deux-là, plutôt que tant d'autres qui n'avaient pas plus qu'eux le génie ou l'esprit d'un Erasme? Erasme est un célèbre littérateur hollandais, contemporain de Luther, qui a écrit en latin, et dont les œuvres ont donné lieu à de beaux travaux de critique, notamment de M. Nisard et de M. Gaston Feugère.

2. Il y a en cet endroit désaccord entre les *clefs* : les unes désignaient Bossuet, les autres Le Camus, évêque de Grenoble et cardinal depuis 1686. Pour la première opinion, la certitude était si générale que toutes les éditions de La Bruyère depuis sa mort jusqu'à nos jours (édit. Walckenaër) avaient substitué le nom de BÉNIGNE à celui de TROPHIME. La seconde opinion a eu néanmoins ses partisans. Ce Le Camus avait été nommé cardinal, malgré la volonté du roi, qui eût préféré M. de Harlay, archevêque de Paris, et quoiqu'il méritât bien cette dignité par ses vertus que La Fontaine (*Épître* XXIV) et Mme de Sévigné (*Lettre* du 15 mai 1691) ont louées; il ne serait pas étonnant que le choix du pape eût contrarié le roi et les courtisans, et qu'on se fût demandé quel besoin avait Le Camus d'être cardinal. Mais si l'on veut bien réfléchir à l'endroit où La Bruyère a placé cette exclamation, à l'opposition qu'il veut établir entre les gens qui ont besoin de dignités, de primaties et de pourpre, pour suppléer au mérite qu'ils n'ont pas, et les gens qui ont assez de mérite pour pouvoir se passer de distinctions et d'honneurs, on reconnaît d'abord que c'est bien de Bossuet qu'il s'agit ici. On sait, du reste, qu'il était l'ami de La Bruyère.

3. L'auteur suit le fil de son idée. Après avoir distingué le mérite apparent et le mérite réel dans l'ordre ecclésiastique, il les distingue à présent dans l'ordre civil; il les distinguera tout à l'heure dans l'ordre militaire. La forme dialoguée de ce caractère de Philémon lui donne une vivacité qui a été souvent remarquée.

4. Les *clefs* désignent tantôt M. d'Aubigné, frère de Mme de Main-

Il éclate de même chez les marchands. — Il est habillé des plus belles étoffes. — Le sont-elles moins toutes déployées dans les boutiques et à la pièce? — Mais la broderie et les ornements y ajoutent encore la magnificence. — Je loue donc le travail de l'ouvrier. — Si on lui demande quelle heure il est, il tire une montre qui est un chef-d'œuvre [1]; la garde de son épée est un onyx [2]; il a au doigt un gros diamant qu'il fait briller aux yeux, et qui est parfait; il ne lui manque aucune de ces curieuses bagatelles que l'on porte sur soi autant pour la vanité que pour l'usage, et il ne se plaint [3] non plus toute sorte de parure qu'un jeune homme qui a épousé une riche vieille. — Vous m'inspirez enfin de la curiosité; il faut voir du moins des choses si précieuses : envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon; je vous quitte de la personne. (ÉD. 5.)

Tu te trompes, Philémon [4]; si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage : l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat [5].

tonon, tantôt mylord Stafford, « une espèce d'imbécile », a dit Saint-Simon, Anglais de naissance, catholique de religion et très moqué pour son faste. Mais ces deux-là n'étaient pas les seuls à qui pût s'appliquer le portrait de La Bruyère.

1. Le mot de chef-d'œuvre n'était pas encore passé, comme aujourd'hui, dans la langue courante, et l'on n'en abusait pas. Il avait désigné autrefois, dans les corporations de métiers, l'ouvrage imposé à l'apprenti pour *passer maître*. Les précieuses commencèrent à l'appliquer à tout, suivant leur mode de pousser toujours au superlatif.

2. « Agate. » (*Note de La Bruyère.*)

3. Voy. le *Lexique*, au mot *plaindre*.

4. Cet alinéa et le suivant, dit M. Servois, faisaient partie, dans les quatre premières éditions, du chapitre des *Biens de fortune*. C'est lorsqu'il les a placés à la suite du précédent, dans la 5ᵉ édition, que l'auteur a introduit le nom de Philémon.

5. M. Destailleur remarque, avec beaucoup de finesse, que le mot

Ce n'est pas qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui, avec un grand cortége, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus de naissance et plus d'esprit[1] : il lit cela dans la contenance et dans les yeux de ceux qui lui parlent.

28 Un homme à la cour, et souvent à la ville, qui a un long manteau de soie ou de drap de Hollande[2], une ceinture large et placée haut sur l'estomac, le soulier de maroquin, la calotte de même, d'un beau grain, un collet bien fait et bien empesé[3], les cheveux arrangés et le teint vermeil, qui avec cela se souvient de quelques distinctions métaphysiques, explique ce que c'est que la lumière de gloire[4], et sait précisément comment l'on voit Dieu, cela s'appelle un docteur[5]. Une personne humble, qui est ensevelie dans le ca-

*fat*, si fortement frappé à la fin d'une apostrophe pleine d'énergie et de mouvement, semble résonner comme un coup de fouet.

1. Il importe assez peu que La Bruyère ait voulu désigner ici M. de Mennevillette, comme l'indiquent les *clefs*, ou tout autre. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il fait ici coup double : le fat est bien ridicule par lui-même, mais peut-être serait-il moins fat, s'il ne trouvait pas encore des sots plus ridicules que lui pour l'admirer. Pascal avait dit, avant La Bruyère, dans une de ses *Pensées* : « Il a quatre laquais et je n'en ai qu'un : cela est visible ; il n'y a qu'à compter ; c'est à moi de céder, et je suis un sot si je conteste... On ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle et suivi de sept à huit laquais! Eh quoi ! il me fera donner des étrivières si je le salue. Cet habit est une force. Il n'en est pas de même d'un cheval bien harnaché à l'égard d'un autre. »

2. La 1re édition portait, ici et en d'autres endroits, *d'Hollande*. A la 2e, on lut partout *de Hollande*.

3. C'est l'habit habillé des docteurs de Sorbonne.

4. Le *Dictionnaire de Trévoux*, rédigé par les Jésuites, a donné le sens de ce mot : « Les théologiens appellent lumière de gloire, *lumen gloriæ*, un secours que Dieu donne aux âmes des bienheureux pour les fortifier, afin qu'elles puissent voir Dieu face à face, comme dit saint Paul, ou intuitivement, comme on parle dans l'école ; car sans ce secours elles ne pourraient soutenir la présence de Dieu. »

5. Suivant les *clefs*, ce docteur serait M. Robert, chanoine de Notre-Dame de Paris, ou l'abbé Charles Boileau, simple homonyme, et *non pas* frère, comme on l'a dit, de Boileau Despréaux. Saint-Simon

binet, qui a médité, cherché, consulté, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie, est un homme docte[1].

Chez nous le soldat est brave, et l'homme de robe est 29
savant ; nous n'allons pas plus loin[2]. Chez les Romains l'homme de robe étoit brave, et le soldat étoit savant : un Romain étoit tout ensemble et le soldat et l'homme de robe.

Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui 30
de la guerre[3], et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand 31
homme est délicate : toutes les vertus militaires font l'un et

semble contredire les *clefs*, en affirmant de ce dernier que « c'étoit un gros homme, grossier, assez désagréable». Or, la physionomie que La Bruyère donne à son docteur est celle d'un homme de cour, bien mis, mondain et subtil, assez semblable à ce que seront les abbés galants du siècle suivant. Ces controverses théologiques et métaphysiques étaient fort à la mode. Les femmes mêmes y prenaient part. Mme de Grignan, la fille de Mme de Sévigné, les adorait et l'on a gardé le souvenir de ces doctes entretiens sur l'*indéfectibilité de la matière* et sur les *négations non conversibles*, où elle faisait briller son esprit, et auxquels sa mère assistait « comme une sotte bête ».

1. Remarquez la nuance. Tout à l'heure La Bruyère a dit dédaigneusement : « *cela s'appelle* un docteur » ; il dit ici : « *est* un homme docte ». On a reconnu dans cet endroit le P. Mabillon, de la congrégation de Saint-Maur, savant bénédictin, auteur d'un traité célèbre *de Re diplomatica*. D'autres *clefs* nomment, avec moins de vraisemblance, l'évêque de Grenoble, Le Camus, dont il a été question plus haut, et l'oratorien Thomassin.

2. Bon pour le temps de La Bruyère. Aujourd'hui, le magistrat ou l'homme de robe a besoin d'être courageux, et les soldats, les officiers surtout, ont besoin d'être savants, puisque la guerre n'est plus qu'une science, et la plus difficile de toutes.

3. Ceci pouvait sembler difficile à dire dans la maison de Condé, qu'on appelait « M. le prince le héros », et qui se piquait, comme on le sait, de n'être pas seulement un soldat. Nous revenons d'ailleurs, ci-après, sur cette distinction du héros et du grand homme.

l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience. Peut-être qu'ALEXANDRE n'étoit qu'un héros, et que CÉSAR étoit un grand homme [1].

32 *Æmile* [2] étoit né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étoient naturels, et qu'à se livrer à son génie [3]. Il

1. En thèse générale, la distinction de La Bruyère est subtile, et, comme on l'a dit, plus ingénieuse que solide. Tous les grands hommes ne sont pas des héros, témoins Démosthène, Cicéron, Horace, le cardinal Mazarin, etc. Mais il est bien difficile de nier qu'il n'y ait au moins dans tout héros l'étoffe d'un grand homme. Pour n'être que des héros, Achille, Roland, le Cid, Bayard, Condé lui-même, n'en sont pas moins regardés comme des grands hommes. Dans le cas particulier cité par l'auteur, la distinction paraît tout à fait arbitraire, et c'est aller contre toutes les données de l'histoire que de représenter comme un simple héros, par opposition à César, le grand homme qui fut le disciple d'Aristote, le fondateur d'Alexandrie, le promoteur de la civilisation en Orient, etc. Il est vrai que La Bruyère a mis *peut-être*, plus réservé en cela et plus sage que Boileau, qui avait tout bonnement envoyé Alexandre aux Petites-Maisons. Ce serait une question à débattre, que celle de savoir pourquoi Alexandre a été moins prisé au XVIIe siècle qu'en d'autres temps.

2. C'est le grand Condé. Ce caractère ne fut écrit par La Bruyère qu'en 1692, et inséré pour la première fois dans la 7e édition. S'il paraît avoir imité Bossuet, sur beaucoup de points, que nous signalerons, c'est qu'il est impossible, quand on parle d'un homme, et d'un tel homme, de ne pas en dire à peu près les mêmes choses que ceux qui en ont déjà parlé. Il y a là simplement une rencontre, il n'y a pas proprement une imitation.

3. Tous les éditeurs de La Bruyère ont cité le fragment célèbre d'une lettre de Voiture au prince de Condé : « Vous avez fait voir que l'expérience n'est nécessaire qu'aux âmes ordinaires, que la vertu des héros vient par d'autres chemins, qu'elle ne monte pas par degrés, et que les ouvrages du ciel ont leur perfection dès leurs commencements. » Bossuet a dit la même chose : « Dieu lui avoit donné cette indomptable valeur pour le salut de la France. » Et plus loin: « Comme un homme inspiré, dès sa première bataille, il s'égale aux maîtres les plus consommés... Par l'avantage d'une si

a fait, il a agi, avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avoit jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires ? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience seroit illustre par les seules actions qu'il avoit achevées dès sa jeunesse [1]. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étoient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître [2] : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il auroit pu faire [3]. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyoit encore où personne ne voyoit plus ; comme celui qui, à la tête des légions, étoit pour elles un présage de la victoire, et qui valoit seul plusieurs légions [4] ; qui étoit grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire (la levée d'un siége, une retraite, l'ont plus ennobli que ses triomphes [5] ; l'on ne met qu'après les batailles gagnées et

haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connoissent pas le secret, il semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et pour forcer les destinées. » Voiture et Bossuet ont raison comme La Bruyère.

1. « C'en seroit assez, dit Bossuet (après le récit de la bataille de Rocroi), pour illustrer une autre vie que la sienne ; mais pour lui c'est le premier pas de sa course. »

2. Il n'y a là ni vague, ni hyperbole, comme on l'a dit. Les occasions qui s'offraient, ce sont les batailles où l'on était attaqué par l'ennemi, comme à Rocroi et à Lens ; les occasions qui « n'étoient pas », ce sont les batailles où Condé a pris l'offensive, comme à Fribourg et à Nordlingen.

3. Allusion, qui n'a rien d'hyperbolique non plus, à la longue inaction à laquelle Condé fut condamné après la paix des Pyrénées.

4. De même les ennemis estimaient que la présence de Napoléon sur le champ de bataille équivalait à une armée de cent mille hommes.

5. « ...Vous savez, parmi tant de places fortes attaquées, dit Bossuet, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper de ses mains ;

les villes prises) ; qui étoit rempli de gloire et de modestie[1] : on lui a entendu dire : *Je fuyois*, avec la même grâce qu'il disoit : *Nous les battîmes*[2] ; un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille[3] ; sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus[4]. (ÉD. 7.)

encore releva-t-elle la gloire du prince. » C'est de Lérida qu'il s'agit ici, évidemment, et non point d'Arras, comme l'a cru M. Hémardinquer. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner ni de savoir gré à La Bruyère d'avoir osé parler des exploits de Condé pendant sa révolte.

1. La modestie du grand Condé est confirmée par ces paroles de Bossuet : « Si les autres osoient le louer, il repoussoit leurs louanges comme des offenses, et indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence : telle étoit la délicatesse ou plutôt telle étoit la solidité de ce prince. »

2. C'est La Bruyère lui-même qui, en sa qualité de commensal du prince, a pu l'entendre s'exprimer ainsi. De tels traits, peu connus du public qui ne jugeait le héros que par ses dehors très avantageux, ont fait croire aux auteurs de *clefs* qu'il s'agissait là de Turenne. Malgré l'avis unanime des plus récents éditeurs, M. Destailleur persiste à dire que La Bruyère n'a pas voulu peindre ici le grand Condé, mais présenter le modèle du grand capitaine, de l'homme de guerre accompli, et que c'est pour cela qu'on y reconnaît à la fois Condé et Turenne, — Condé au commencement, Turenne à la fin. C'est une erreur. Les traits qui suivent sont encore trop personnels à Condé, pour qu'on puisse les appliquer à Turenne. Quant aux contradictions signalées, mais non indiquées, par M. Walckenaër dans ce caractère, nous les avons cherchées : avons-nous mal vu ? nous ne les avons pas trouvées.

3. C'est-à-dire au roi lui-même.

4. Ces détails de la vie privée de Condé sont encore certifiés par l'autorité de Bossuet : « Ce n'est pas seulement pour un fils, ni pour sa famille qu'il avoit des sentiments si tendres ; je l'ai vu... vivement ému des périls de ses amis, je l'ai vu, *simple* et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, etc. » Voyez aussi plus loin le récit de la mort de la duchesse de Bourbon, belle-fille du prince : « C'est donc dans cette occasion que devoit périr ce héros! Celui que tant de siéges et tant de batailles n'ont pu emporter va périr par la tendresse ! » Ce fut en effet au chevet de sa belle-fille que le prince contracta le germe de la maladie dont il mourut. Et enfin, à propos

Les enfants des Dieux [1], pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception. Ils n'attendent presque rien du temps et des années. Le mérite chez eux devance l'âge. Ils naissent instruits, et ils sont plus tôt des hommes parfaits que le commun des hommes ne sort de l'enfance [2]. 33

Les vues courtes, je veux dire les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère, ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet : où ils voient l'agréable, ils en excluent le solide ; où ils croient découvrir les grâces du corps, l'agilité, la souplesse, la dextérité, ils ne veulent plus y [3] admettre les dons de l'âme, la profondeur, la réflexion, la sagesse : ils ôtent de l'histoire de SOCRATE qu'il ait dansé [4]. (ÉD. 5.) 34

Il n'y a guère d'homme si accompli et si nécessaire 35

de ces *moindres vertus* que La Bruyère dit lui avoir manqué, écoutez encore Bossuet : « Vous diriez qu'il y a en lui un autre homme à qui sa grande âme abandonne *de moindres ouvrages*, où elle ne daigne pas se mêler. »

1. « Fils, petits-fils, issus de rois. » (*Note de La Bruyère.*) Cet alinéa, dans la 1re édition, faisait partie du chapitre des *Jugements* ; il a été transporté ici dans la 2e.

2. Ces enfants des dieux, qui sont tous les princes du sang, et particulièrement ceux de la maison de Condé, ont-ils mérité l'éloge qui leur est adressé ? La Bruyère semble dire oui, mais l'histoire dit non. Est-ce donc une épigramme que cet éloge ? Il faudrait être La Bruyère pour le savoir et pour en décider. On voit bien, d'un côté, que Voiture, l'abbé de Choisy, Gomberville et d'autres flatteurs du même acabit avaient déjà consacré dans leurs vers ou dans leur prose, sérieusement ou en souriant, l'hyperbole de La Bruyère ; mais, d'un autre côté, on se souvient que Molière a fait dire au marquis de Mascarille : « Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris. » La Bruyère est plus près de Molière que de Voiture, dans tous les sens.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *y*.

4. On a eu tort, croyons-nous, d'appliquer encore aux princes cette maxime dont l'auteur généralise évidemment le sens et la portée. Il veut dire que, lorsqu'un homme s'est distingué par une certaine qualité ou un certain talent, le public n'admet pas qu'il puisse se distinguer par d'autres talents et d'autres qualités.

aux siens, qu'il n'ait de quoi se faire moins regretter [1]. (ÉD. 5.)

36 Un homme d'esprit et d'un caractère simple et droit peut tomber dans quelque piége ; il ne pense pas que personne veuille lui en dresser, et le choisir pour être sa dupe : cette confiance le rend moins précautionné, et les mauvais plaisants l'entament par cet endroit. Il n'y a qu'à perdre pour ceux qui en viendroient à une seconde charge [2] : il n'est trompé qu'une fois.

J'éviterai avec soin d'offenser personne, si je suis équitable ; mais sur toutes choses un homme d'esprit, si j'aime le moins du monde mes intérêts.

37 Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit [3].

38 Je connois *Mopse* [4] d'une visite qu'il m'a rendue sans me

1. Mme de Motteville a dit, à propos d'Anne d'Autriche, si peu regrettée après sa mort : « Personne ne se doit croire nécessaire dans ce monde, puisque celle-là ne l'a pas été à ses enfants. »

2. « Entamer par un endroit, venir à une seconde charge », sont des images empruntées à l'art de l'escrime.

3. La Fontaine a dit pourtant : « Il ne faut pas juger des gens sur l'apparence. » Que de gens d'esprit, à commencer par La Fontaine lui-même, à leur tournure, à leurs manières, à leur conversation même, n'a-t-on pas pris bien souvent pour des sots, et *vice versa !*

4. Mopse paraît être l'abbé de Saint-Pierre, fécond écrivain, auteur de la *Polysynodie,* qui le fit exclure de l'Académie française en 1718 par le Régent, et d'une foule d'autres livres « à projets ». C'était un rêveur inoffensif et doux (voir la thèse pour le doctorat de M. Goumy), très curieux, très liant, mais sans discrétion, sans tact, avec un parfait mépris de toutes les nuances sociales, allant partout, chez Nicole, chez Mme de La Fayette, chez La Bruyère, quêter et recueillir les renseignements dont il avait besoin pour ses œuvres, et se rendant ainsi ridicule sans le savoir. « Bonhomme au *fond* », *dit* Saint-Simon, mais trop original pour n'avoir pas mérité

connoître; il prie des gens qu'il ne connoît point de le mener chez d'autres dont il n'est pas connu; il écrit à des femmes qu'il connoît de vue. Il s'insinue dans un cercle de personnes respectables, et qui ne savent quel[1] il est, et là, sans attendre qu'on l'interroge, ni sans sentir qu'il interrompt, il parle, et souvent, et ridiculement. Il entre une autre fois dans une assemblée, se place où il se trouve, sans nulle attention aux autres, ni à soi-même; on l'ôte d'une place destinée à un ministre, il s'assied à celle du duc et pair[2]; il est là précisément celui dont la multitude rit, et qui seul est grave et ne rit point. Chassez un chien du fauteuil du Roi, il grimpe à la chaire du prédicateur; il regarde le monde indifféremment, sans embarras, sans pudeur; il n'a pas, non plus que le sot, de quoi[3] rougir. (ÉD. 5.)

*Celse*[4] est d'un rang médiocre[5], mais des grands le souffrent[6]; il n'est pas savant, il a relation avec des savants; il a peu de mérite, mais il connoît des gens qui en ont beaucoup; il n'est pas habile, mais il a une langue qui peut servir de truchement, et des pieds qui peuvent le porter d'un lieu à un autre. C'est un homme né pour les allées 39

de payer tribut à la verve de La Bruyère. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XV.)

1. Voy. le *Lexique*, au mot *quel*.

2. Voyez, dans Saint-Simon, le plaisant récit de la querelle survenue entre le duc de Coislin et un président qui s'était assis par mégarde sur un fauteuil destiné à un autre. Le président fut étrillé, et le duc félicité par le roi. Cela peint une société et un siècle.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *quoi*.

4. Les *clefs* désignent le baron de Breteuil, envoyé près de la cour de Mantoue. C'est le portrait de l'homme important qui tire son mérite du mouvement inutile qu'il se donne: type fréquent à la cour de Louis XIV.

5. Saint-Simon confirme ce trait: « Breteuil, dit-il, qui, pour être né à Montpellier, pendant l'intendance de son père, se faisait appeler le baron de Breteuil. »

6. Semblablement, Saint-Simon a dit: « On le souffroit et on s'en moquoit. »

et venues, pour écouter des propositions et les rapporter, pour en faire d'office [1], pour aller plus loin que sa commission et en être désavoué, pour réconcilier des gens qui se querellent à leur première entrevue; pour réussir dans une affaire et en manquer mille, pour se donner toute la gloire de la réussite, et pour détourner sur les autres la haine d'un mauvais succès. Il sait les bruits communs, les historiettes de la ville; il ne fait rien, il dit ou il écoute ce que les autres font, il est nouvelliste; il sait même le secret des familles: il entre dans de plus hauts mystères: il vous dit pourquoi celui-ci est exilé, et pourquoi on rappelle cet autre; il connoît le fond et les causes de la brouillerie des deux frères [2] et de la rupture des deux ministres [3]. N'a-t-il pas prédit aux premiers les tristes suites de leur mésintelligence? N'a-t-il pas dit de ceux-ci que leur union ne seroit pas longue? N'étoit-il pas présent à de certaines paroles qui furent dites? N'entra-t-il pas dans une espèce de négociation? Le voulut-on croire? fut-il écouté? A qui parlez-vous de ces choses? Qui a eu plus de part que Celse à toutes ces intrigues de cour? Et si cela n'étoit ainsi, s'il ne l'avoit du moins ou rêvé ou imaginé, songeroit-il à vous le faire croire [4]? auroit-il l'air important et mystérieux d'un homme revenu d'une ambassade? (ÉD. 7.)

0 *Ménippe* [5] est l'oiseau paré de divers plumages qui ne

1. Sans en être chargé, comme un avocat nommé d'*office*, qui n'a été ni choisi ni désigné par son client.

2. Les deux frères sont Claude et Michel Le Pelletier, conseillers d'Etat, brouillés, dit-on, pour une question de préséance en 1685.

3. Les deux ministres sont MM. de Louvois et de Seignelay (ce dernier, fils de Colbert), brouillés au sujet de la protection à donner à Jacques II, roi d'Angleterre, après la révolution de 1688. Ce fut l'avis de Seignelay qui l'emporta.

4. On croit entendre parler le personnage lui-même.

5. Ménippe est le maréchal de Villeroy. On le connaît surtout par ses mésaventures militaires et pour son éducation du roi Louis XV. La Bruyère en a fait le type du mérite d'emprunt et de reflet, le *geai paré des* plumes du paon. « Il avoit, dit Saint-Simon, cet esprit

sont pas à lui. Il ne parle pas, il ne sent pas ; il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter [1]. C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnoit, et montre la corde [2]. Lui seul ignore combien il es au-dessous du sublime et de l'héroïque ; et incapable de savoir jusqu'où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a est tout ce que les hommes en sauroient avoir : aussi a-t-il l'air et le maintien de celui qui n'a rien à désirer sur ce chapitre, et qui ne porte envie à personne. Il se parle souvent à soi-même, et il ne s'en cache pas, ceux qui passent le voient, et qu'il semble [3] toujours prendre un parti, ou décider qu'une telle chose est sans réplique [4]. Si vous le saluez quelquefois, c'est le jeter

de la cour et du monde, que le grand usage donne, et que l'intrigue et les vues aiguisent, avec ce jargon qu'on y apprend, qui n'a que le tuf, mais qui éblouit les sots. » C'est bien là le Ménippe de La Bruyère. D'autres *clefs* désignent à tort le marquis de Cavoye.

1. Tout ceci est conforme encore à ce que dit Saint-Simon : « *Il parloit et agissoit sur parole ;* grand admirateur de ce qui lui imposoit, et conséquemment *dupe parfaite,* comme il le fut toute sa vie de Vaudemont, de Mme des Ursins et des personnages éclatants. »

2. « Être de mise et montrer la corde », images empruntées spirituellement aux habits qui sont souvent le seul mérite du courtisan. Saint-Simon a dit aussi du même Villeroy : « Comme il n'avoit point de sens, *il montroit la corde* fort aisément. »

3. Corrigé mal à propos par MM. Walckenaër et Destailleur, qui ont coupé la phrase en mettant : « et il me semble ». — « Et qu'il semble » est la vraie leçon : c'est une construction irrégulière, mais familière à l'écrivain ; il a voulu dire : « ceux qui passent voient qu'il se parle souvent à soi-même, et qu'il semble toujours prendre un parti. »

4. A rapprocher encore de Saint-Simon : « C'étoit toujours, hors des choses communes, un embarras et une confiance dont le mé-

dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non[1]; et pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée. Sa vanité l'a fait honnête homme, l'a mis au-dessus de lui-même, l'a fait devenir ce qu'il n'étoit pas. L'on juge, en le voyant, qu'il n'est occupé que de sa personne; qu'il sait que tout lui sied bien, et que sa parure est assortie; qu'il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayent pour le contempler[2]. (ÉD. 4.)

41 Celui qui logé chez soi dans un palais, avec deux appartements pour les deux saisons, vient coucher au Louvre[3] dans un entre-sol n'en use pas ainsi par modestie; cet autre qui, pour conserver une taille fine, s'abstient du vin et ne fait qu'un seul repas n'est ni sobre ni tempérant; et d'un troisième qui importuné d'un ami pauvre, lui donne enfin quelque secours, l'on dit qu'il achète son repos, et nullement qu'il est libéral. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, et le désintéressement y met la perfection[4]. (ÉD. 4.)

42 La fausse grandeur est farouche et inaccessible : comme

lange devenoit ridicule... on voyoit qu'il ne savoit où il en étoit; quelque *sproposito* (coq-à-l'âne) prononcé avec autorité, étayé de ses grands airs, étoit ordinairement sa ressource.»

1. « Sa politesse avoit une hauteur qui repoussoit ; et ses manières étoient par elles-mêmes insultantes quand il se croyoit affranchi de la politesse par le caractère des gens. » (Saint-Simon.)

2. « On n'y trouvoit qu'un tissu de fatuité, de recherche et d'applaudissement de soi. » (Saint-Simon.) On voit, par ces divers rapprochements, comment les grands écrivains s'accordent quelquefois les uns avec les autres. Il ne peut faire doute pour personne que Saint-Simon n'ait lu La Bruyère et n'ait profité de la lecture; mais là aussi il y a plutôt simple rencontre de deux fins observateurs qu'imitation de l'un par l'autre.

3. Le Louvre est mis ici pour Versailles. La plupart des grands seigneurs faisaient ce que dit La Bruyère pour plaire au roi, et l'entresol n'était pas donné à tout le monde.

4. « Il ne faut pas, dit Vauvenargues, mesurer les hommes par leurs actions, qui sont trop dépendantes de leur fortune, mais par *leurs sentiments* et leur génie. »

elle sent son foible, elle se cache, ou du moins ne se montre pas de front, et ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paroître point ce qu'elle est, je veux dire une vraie petitesse[1]. La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire : elle se laisse toucher et manier, elle ne perd rien à être vue de près ; plus on la connoît, plus on l'admire. Elle se courbe par bonté vers ses inférieurs, et revient sans effort dans son naturel ; elle s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir ; elle rit, joue et badine, mais avec dignité ; on l'approche tout ensemble avec liberté et avec retenue. Son caractère est noble et facile, inspire le respect et la confiance, et fait que les princes nous paroissent grands et très-grands, sans nous faire sentir que nous sommes petits. (ÉD. 4.)

Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même ; il tend 43
à de si grandes choses, qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur : il ne voit rien dans de si foibles avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur, et pour mériter ses soins et ses désirs ; il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devroit naître de la vertu toute

1. Est-ce encore à Villeroy, comme le prétendent les *clefs*, que s'applique le portrait de la fausse grandeur? Pas plus peut-être que celui de la véritable grandeur ne se rapporte à Turenne, également nommé par les *clefs*. Ce sont, à notre avis, des peintures générales, et il est téméraire de mettre des noms propres là où l'auteur n'a pas même mis de pseudonymes. Au lieu de chercher ici l'arrière-pensée satirique ou l'intention louangeuse, on fera mieux d'admirer la beauté des images et la propriété des expressions, comme l'a fait M. Suard. « Tout excellent écrivain est excellent peintre », dit-il précisément à propos de ce morceau : « tout vit et s'anime sous son pinceau, tout y parle à l'imagination ». Et il cite en exemples ces expressions vives, figurées, pittoresques : la véritable grandeur se laisse *toucher* et *manier*, elle se *courbe* et *revient* sans effort dans son naturel.

pure et toute simple ; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe[1]. (ÉD. 4.)

44 Celui-là est bon qui fait du bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très-bon ; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande bonté qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendroient à croître ; et s'il en meurt, sa vertu ne sauroit aller plus loin : elle est héroïque, elle est parfaite. (ÉD. 4.)

1. « Les premiers feux de l'aurore, a dit Vauvenargues, ne sont pas plus doux que les premiers regards de la gloire. » La Bruyère dit que le sage se passe de la gloire, même de celle qui devrait naître de la vertu toute pure et toute simple. Ce dernier trait marque la différence qui existe entre les deux moralistes.

# [CHAPITRE III.]

## DES FEMMES.

Quiconque a étudié l'histoire du XVII$^e$ siècle sait, ou doit savoir, la place énorme et vraiment prépondérante que les femmes ont occupée dans la société française de ce temps-là. Elles régnaient dans les salons; elles ont dirigé longtemps le mouvement intellectuel dont l'hôtel de Rambouillet fut le centre; elles ont pris une part active à la politique, lors des troubles de la Fronde, et c'est encore aux mains d'une femme que viendront aboutir, vers la fin du règne de Louis XIV, tous les fils du gouvernement. Si la société du XVII$^e$ siècle nous offre la plus parfaite image et le plus beau modèle de ce qu'on appelle une société polie, l'honneur en revient aux femmes. Elles donnent le ton et la mesure, elles tempèrent ce qu'il y a eu d'exalté et de violent dans l'esprit du siècle précédent; elles adoucissent ce qu'il y a eu de rude et de grossier dans les mœurs; elles assouplissent ce qui reste de force dans les caractères et d'énergie dans les volontés. C'est pour elles, à très peu d'exceptions près, que les grands capitaines remportent leurs victoires et que les grands écrivains composent leurs chefs-d'œuvre. Elles écrivent elles-mêmes, elles agissent, elles pénètrent ou s'insinuent dans toutes les manifestations de la pensée littéraire ou politique du siècle : on les trouve mêlées à toutes les intrigues, à toutes les querelles, à toutes les controverses. Le jansénisme, par la mère Angélique; le quiétisme, par M$^{me}$ Guyon; la Fronde, par M$^{me}$ de Longueville; la révocation de l'Edit de Nantes, par M$^{me}$ de Maintenon; la querelle des anciens et des modernes, par M$^{me}$ Dacier; la formation même de la langue et la culture du goût, par M$^{me}$ de Rambouillet et les Précieuses, ont été, dans une certaine mesure et jusqu'à un certain point, des *affaires de femmes*.

En ces conditions, il est aisé de s'expliquer la place que le chapitre *des Femmes* occupe aussi dans l'œuvre de La Bruyère. Il leur a donné le pas sur les hommes, dans ses études morales; mais c'est moins par bienséance ou par galanterie, que par la nécessité même des choses et la direction de son point de vue. Il les a trouvées par-

tout au premier plan dans la société : il les y a laissées dans son livre.

Quoique La Bruyère ne fût point marié, il connaissait à fond la nature de la femme en général et celle des femmes de son temps en particulier. S'il a jugé sévèrement la première, c'est parce qu'il a eu le tort de prendre la seconde pour sujet et pour base de ses observations et de ses critiques. Le raffinement introduit dans les mœurs par le progrès même de la civilisation, le relâchement du frein religieux, les exemples qui venaient d'en haut, l'influence exercée par le théâtre et par les livres, expliquent, s'ils ne les justifient pas, les écarts et les scandales mêmes auxquels La Bruyère a fait de si fréquentes allusions dans son chapitre. Du reste, l'écrivain a fait effort pour se montrer juste et impartial : s'il a ajouté trop de lignes au *mal qu'on a dit des femmes*, il a eu aussi quelques échappées de vue sur le bien qu'on en doit dire. La plupart de ses traits sentent encore la satire et se rattachent à cette espèce de tradition gauloise qui s'est toujours jouée des femmes depuis le temps de Rutebeuf et des trouvères jusqu'à celui de La Fontaine, de Molière et de Boileau. Mais il est évident qu'il peint ce qu'il a sous les yeux et qu'il reste fidèle à son plan de représenter « les caractères et les mœurs de son siècle ». Ce n'est pas de sa faute si ses tableaux ressemblent à l'original qui pose devant lui. C'est à ce chapitre surtout que s'applique le premier mot de son livre : « Je rends au public ce qu'il m'a prêté. »

La suite des idées de La Bruyère se laisse assez bien apercevoir dans ce chapitre :

Il s'attache d'abord à décrire les femmes par le côté purement extérieur, à définir les caractères de la beauté ;

Il analyse ensuite avec beaucoup de finesse les divers éléments de la nature morale des femmes, et les diverses conditions de leurs rapports avec les hommes ;

Puis il examine les influences qui modifient en bien ou en mal le caractère des femmes, la direction spirituelle, la religion, l'éducation, etc. ;

Il compare la manière d'être des femmes et celle des hommes dans la société et dans le ménage ;

Et il termine par l'histoire d'une femme insensible, dont il a fait, selon l'expression de Suard, « un petit roman plein de finesse, de grâce et même d'intérêt ».

Mais La Bruyère n'a pas renfermé dans cet unique chapitre toutes ses observations sur les femmes. Il sentira bientôt que la matière est inépuisable : il y reviendra à chaque instant dans les autres parties de son livre, ajoutant de nouveaux portraits à ceux qu'il a déjà tracés, rectifiant quelques-uns de ses jugements, corrigeant ce qu'ils ont de trop absolu, cherchant partout la vérité, et essayant de la reproduire fidèlement. « Quoique le plan du livre, dit M. Nisard, le divise par chapitres, dont chacun porte un titre distinct, La Bruyère

ne s'y astreint pas si étroitement qu'un certain nombre d'observations ne trouvent à s'appliquer hors de ce cercle et ne soient plus générales que le titre. C'est conforme à ce qui se passe dans la vie. » L'auteur nous parlera donc encore des femmes aux chapitres *du Cœur, des Jugements, de la Mode*, etc., mais l'essentiel est là.

On trouvera, au bas des pages qui suivent, tout le détail des beautés de style et de pensée dont ce chapitre est rempli. Nous indiquons cependant, comme des morceaux supérieurs et dignes d'être gravés dans les mémoires, le 43ᵉ caractère sur la dévotion, le 49ᵉ sur l'éducation des femmes, et le 81ᵉ sur la femme insensible, ou l'histoire d'Emire.

Les hommes et les femmes conviennent[1] rarement sur le mérite d'une femme : leurs intérêts sont trop différents. Les femmes ne se plaisent point les unes aux autres par les mêmes agréments qu'elles[2] plaisent aux hommes : mille manières qui allument dans ceux-ci les grandes passions, forment entre elles l'aversion et l'antipathie. 1

Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin ; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle, indépendante du geste et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance ; un mérite paisible[3], 2

1. *Convenir* ne s'emploie plus aujourd'hui d'une manière absolue dans le sens du mot latin *convenire*, être d'accord. On le fait suivre d'un régime ou d'une phrase relative : *j'en conviens avec vous ; nous convenons que...*, etc.

2. Il y a là une ellipse, assez usitée au XVIIᵉ siècle : *que* est l'ablatif latin, signifiant *par lesquels*.

3. Suard a rangé ce morceau parmi ce qu'il appelle les figures de style, dont l'effet est moins frappant que d'autres, parce que les rapports qu'elles expriment demandent, pour être saisis, plus de finesse et d'attention dans l'esprit ; « mais, ajoute-t-il, ce *mérite paisible* offre à l'esprit une combinaison d'idées fines et délicates, qui doit, ce me semble, plaire d'autant plus qu'on aura le goût plus délicat et plus exercé ». Cette épithète de paisible se retrouve en

mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux.

3 J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusqu'à vingt-deux, et après cet âge, de devenir un homme.

4 Quelques jeunes personnes ne connoissent point assez les avantages d'une heureuse nature, et combien il leur seroit utile de s'y abandonner; elles affoiblissent ces dons du ciel, si rares et si fragiles, par des manières affectées et par une mauvaise imitation : leur son de voix et leur démarche sont empruntés; elles se composent[1], elles se recherchent[2], regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel. Ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins[3]. (ÉD. 4.)

5 Se mettre du rouge ou se farder est, je l'avoue, un moindre crime que parler contre sa pensée; c'est quelque chose aussi de moins innocent que le travestissement et la mascarade, où l'on ne se donne point pour ce que l'on paroît être, mais où l'on pense seulement à se cacher et à se faire ignorer : c'est chercher à imposer aux yeux, et vouloir paroître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espèce de menterie[4]. (ÉD. 7.)

plusieurs endroits, chez Bossuet, appliquée avec autant de bonheur aux mérites de Henriette d'Angleterre.

1. Racine a employé le mot à propos des courtisans qui, « sous les yeux de César, *composent* leur visage ».

2. Il n'est resté de ce mot, au sens que lui donne l'auteur, que le participe passé *recherché*.

3. Il s'agit des artifices de toilette par lesquels les femmes gâtent souvent leurs grâces naturelles. « Il faut, dit Suard, un peu d'attention pour saisir la finesse de cette tournure », qu'il admire du reste, avec raison.

4. C'est-à-dire un mensonge en action. On ne peut pas stigmatiser avec plus d'énergie l'abus en question.

Il faut juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson entre queue et tête [1]. (ÉD. 7.)

Si les femmes veulent seulement être belles à leurs propres yeux et se plaire à elles-mêmes, elles peuvent sans doute, dans la manière de s'embellir, dans le choix des ajustements et de la parure, suivre leur goût et leur caprice; mais si c'est aux hommes qu'elles désirent plaire, si c'est pour eux qu'elles se fardent ou qu'elles s'enluminent, j'ai recueilli les voix, et je leur prononce, de la part de tous les hommes ou de la plus grande partie [2], que le blanc et le rouge les rend affreuses et dégoûtantes; que le rouge seul les vieillit et les déguise; qu'ils haïssent autant à les voir avec de la céruse sur le visage, qu'avec de fausses dents en la bouche, et des boules de cire dans les mâchoires [3]; qu'ils protestent sérieusement contre tout l'artifice dont elles usent pour se rendre laides; et que bien loin d'en répondre devant Dieu, il semble au contraire qu'il leur ait réservé ce dernier et infaillible moyen de guérir des femmes [4]. (ÉD. 5.) 6

1. Suard juge encore très judicieusement que cette comparaison paraît d'un goût peu délicat. — C'est une allusion aux talons élevés et aux édifices de cheveux par lesquels les petites femmes cherchaient à se grandir. — Cf. le chapitre *de la Mode*, caractère 12.

2. Fiction plaisante destinée à donner plus de crédit à l'opinion très juste qu'il avance. Mais ces critiques n'ont pas empêché le retour des mêmes abus au XVIIIe siècle et dans la seconde partie du XIXe.

3. Saint-Simon, dans une de ses annotations au *Journal* de Dangeau (19 juin 1697), parle d'une vieille princesse de Mont... « qui était à Marly, toute peinte de blanc, de rouge jusque sur les lèvres, de noir aux sourcils et aux paupières, des boules dans la bouche, etc. » — « N'avons-nous pas vu », dit un autre auteur du même temps cité par M. Edouard Fournier, « des femmes qui, pour cacher l'enfoncement de leurs joues, avaient continuellement des boules de cire dans la bouche, etc. » — La Bruyère n'a donc rien exagéré.

4. M. Hémardinquer, dans son édition de La Bruyère publiée en 1849, observait que « le temps a fait justice d'une bonne partie des ridicules signalés par l'auteur ». Il ne pourrait plus en dire autant aujourd'hui.

b.

Si les femmes étoient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé[1] qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seroient inconsolables. (Éd. 4.)

7 Une femme coquette[2] ne se rend[3] point sur la passion de plaire, et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté : elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et qui enlaidit les autres femmes; elle oublie du moins que l'âge est écrit sur le visage. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse, défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse. La mignardise[4] et l'affectation l'accompagnent dans la douleur et dans la fièvre : elle meurt parée et en rubans de couleur.[5] (Éd. 7.)

1. La Bruyère, dit M. Edouard Fournier, est des premiers qui se soient servis de cette expression. On la trouve un peu plus tard dans Saint-Evremond (*Œuvres choisies*, t. III, p. 146), et ensuite dans Marivaux. (*Le jeu de l'amour et du hasard*, acte I, sc. I.)

2. Les *clefs* ont désigné ici Mme la comtesse d'Olonne, si tristement célèbre dans les pamphlets du temps.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *rendre*.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *mignardise*.

5. On a déjà remarqué le caractère à la fois philosophique et humoristique de cette dernière phrase, où les idées antithétiques de la parure et de la mort se trouvent si étrangement et si habilement accouplées. On ne saurait mieux définir la persistance de cette « passion de plaire », dont l'auteur a parlé. — Quant aux rubans de couleur, il n'était permis qu'aux jeunes femmes d'en porter. Mlle de Montpensier (Voy. ses *Mémoires*, t. IV, p. 466, édit. Chéruel) eut un jour avec Lauzun la conversation suivante : « J'ai été étonné, me dit-il, de voir la reine (elle avait alors 44 ans) toute pleine de rubans de couleur à sa tête. — Vous trouvez donc bien étrange que j'en aie, moi qui suis plus vieille (elle avait 55 ans) ? — Il ne dit rien. Je lui appris que la qualité faisoit que l'on en portoit plus longtemps que les autres; que je n'en prenois qu'à la campagne et en robe de chambre. » Il ne faut pas s'étonner de voir La Bruyère si bien au fait de tous ces détails de toilette : à l'hôtel de Condé, il connut beaucoup de femmes, notamment Mme la comtesse de Lan-

*Lise*[1] entend dire d'une autre coquette qu'elle se moque 8
de se piquer de jeunesse, et de vouloir user d'ajustements qui ne conviennent plus à une femme de quarante ans. Lise les a accomplis; mais les années pour elle ont moins de douze mois, et ne la vieillissent point : elle le croit ainsi; et pendant qu'elle se regarde au miroir, qu'elle met du rouge sur son visage et qu'elle place des mouches, elle convient qu'il n'est pas permis à un certain âge de faire la jeune, et que *Clarice* en effet, avec ses mouches et son rouge, est ridicule[2]. (Éd. 7.)

Les femmes se préparent pour leurs amants, si elles les 9
attendent; mais si elles en[3] sont surprises, elles oublient à leur arrivée l'état où elles se trouvent; elles ne se voient plus. Elles ont plus de loisir avec les indifférents; elles sentent le désordre où elles sont, s'ajustent en leur présence, ou disparoissent un moment, et reviennent parées. (Éd. 4.)

Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles; et 10
l'harmonie la plus douce est le son de voix de celle que l'on aime.

L'agrément est arbitraire : la beauté est quelque chose 11

geron, qui, dans cet ordre de choses, y gouvernait tout. (Voy. Mme de Sévigné, *Lettre* du 17 janvier 1680.)

1. Quelques *clefs* ont nommé la présidente d'Ons-en-Bray, dont il sera reparlé plus loin, et quelques autres font de *Lise* la comtesse d'Olonne, déjà nommée. L'une des deux peut être *Lise* et l'autre *Clarice*.

2. La Rochefoucauld a dit de même que « le plus dangereux ridicule des vieilles personnes, qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus ». Montesquieu, plus indulgent, semble bien près de les excuser : « Les femmes, qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agréments, voudroient reculer vers la jeunesse. Eh! comment ne chercheroient-elles pas à tromper les autres? Elles font tous leurs efforts pour se tromper elles-mêmes et se dérober à la plus affligeante de toutes les idées. »

3. Voy. le *Lexique*, au mot *En*.

de plus réel et de plus indépendant du goût et de l'opinion[1]. (ÉD. 4.)

12 L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant, que l'on se borne à les voir et à leur parler.

13 Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme, est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux : l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes.

14 Il échappe à une jeune personne de petites choses qui persuadent beaucoup, et qui flattent sensiblement celui pour qui elles sont faites. Il n'échappe presque rien aux hommes ; leurs caresses sont volontaires ; ils parlent, ils agissent, ils sont empressés, et persuadent moins[2].

15 Le caprice est dans les femmes tout proche de la beauté, pour être son contre-poison, et afin qu'elle nuise moins aux hommes, qui n'en guériroient pas sans ce remède[3]. (ÉD. 4.)

1. A rapprocher du caractère n° 10 des *Ouvrages de l'Esprit*. La Bruyère admet dans la nature comme dans l'art un degré de beauté absolue, indépendante des goûts de chacun, placée au-dessus de toute discussion. Il se sépare en ce point de Montaigne le sceptique, qui a dit : « Il est vraysemblable que nous ne sçavons gueres ce que c'est que beauté en nature et en general, puisqu'en l'humaine et nostre beauté, nous donnons tant de formes diverses, de laquelle, s'il y avoit quelque prescription naturelle, nous la recognoistrions en commun comme la chaleur du feu. » Et il va chercher jusque chez les sauvages des exemples à l'appui de cette opinion, qui fait de la beauté quelque chose d'essentiellement subjectif.

2. Cette pensée et quelques-unes de celles qui précèdent justifient bien ce que Sainte-Beuve a dit de la modernité de sentiments de La Bruyère. « Il fournirait à des choix piquants de mots et de pensées qui se rapprocheraient avec agrément de pensées presque pareilles de nos jours. Il y en a qui rencontrent à l'improviste les analyses intérieures de nos contemporains. » On trouverait, par exemple, dans le livre de Stendhal, *de l'Amour*, l'équivalent de la pensée ci-dessus. (Chap. XXXII, p. 86, édit. Michel Lévy, 1856.)

3. Toutes les éditions de La Bruyère, sauf quelques exemplaires de la 8e, portent : « sans remède ». La correction « sans ce remède »,

Les femmes s'attachent aux hommes par les faveurs qu'elles leur accordent : les hommes guérissent par ces mêmes faveurs. 16

Une femme oublie d'un homme qu'elle n'aime plus jusques aux faveurs qu'il a reçues d'elle. 17

Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette[1]. 18

Telle femme évite d'être coquette par un ferme attachement à un seul, qui passe pour folle par son mauvais choix.

Un ancien galant tient à si peu de chose, qu'il cède à un nouveau mari; et celui-ci dure si peu, qu'un nouveau galant qui survient lui rend le change. (ÉD. 4.) 19

Un ancien galant craint ou méprise un nouveau rival, selon le caractère de la personne qu'il sert. (ÉD. 4.)

Il ne manque souvent à un ancien galant, auprès d'une femme qui l'attache, que le nom de mari : c'est beaucoup, et il seroit mille fois perdu sans cette circonstance. (ÉD. 4.)

Il semble que la galanterie dans une femme ajoute à la coquetterie. Un homme coquet au contraire est quelque chose de pire qu'un homme galant. L'homme coquet et la femme galante vont assez de pair. (ÉD. 4.) 20

Il y a peu de galanteries secrètes. Bien des femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants. 21

Une femme galante veut qu'on l'aime; il suffit à une co- 22

faite sans doute par l'auteur lui-même, donne à la pensée de l'auteur son véritable sens.

1. C'est le cas de Célimène dans le *Misanthrope*. — M. Edouard Fournier a supposé que cela pouvait se rapporter à Mme de Boislandry, qui fut aimée de La Bruyère, comme elle le fut aussi de Chaulieu, Servien, La Fare, etc.

quette d'être trouvée aimable et de passer pour belle. Celle-là cherche à engager; celle-ci se contente de plaire. La première passe successivement d'un engagement à un autre; la seconde a plusieurs amusements tout à la fois. Ce qui domine dans l'une, c'est la passion et le plaisir; et dans l'autre, c'est la vanité et la légèreté. La galanterie est un foible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion; la coquetterie est un déréglement de l'esprit. La femme galante se fait craindre, et la coquette se fait haïr. L'on peut tirer de ces deux caractères de quoi en faire un troisième, le pire de tous. (ÉD. 5.)

23 Une femme foible est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même; dont le cœur combat la raison; qui veut guérir, qui ne guérira point, ou bien tard[1]. (ÉD. 5.)

24 Une femme inconstante est celle qui n'aime plus; une légère, celle qui déjà en aime un autre; une volage, celle qui ne sait si elle aime et ce qu'elle aime; une indifférente, celle qui n'aime rien. (ÉD. 5.)

25 La perfidie, si je l'ose dire, est un mensonge de toute la personne : c'est dans une femme l'art de placer un mot ou une action qui donne le change, et quelquefois de mettre en œuvre des serments et des promesses qui ne lui coûtent pas plus à faire qu'à violer. (ÉD. 5.)

Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle : s'il la croit fidèle, elle est perfide. (ÉD. 5.)

On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie[2]. (ÉD. 5.)

1. M. Destailleur observe avec raison que cette réflexion s'appliquerait très bien à Mme de La Vallière, qui, comme l'a dit Choisy, « n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espéroit toujours rentrer dans le bon chemin ».

2. Sur toutes ces pensées, il n'y a qu'un mot à dire, et c'est en-

Quelques femmes ont dans le cours de leur vie un double engagement à soutenir, également difficile à rompre et à dissimuler; il ne manque à l'un que le contrat, et à l'autre que le cœur. 26

A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer. Son choix est fait : c'est un petit monstre qui manque d'esprit[1]. 27

Il y a des femmes déjà flétries, qui par leur complexion ou par leur mauvais caractère sont naturellement la ressource des jeunes gens qui n'ont pas assez de bien. Je ne sais qui est plus à plaindre, ou d'une femme avancée en âge qui a besoin d'un cavalier, ou d'un cavalier qui a besoin d'une vieille[2]. 28

Le rebut de la cour[3] est reçu à la ville dans une ruelle, 29

core Sainte-Beuve qui l'a dit: « A qui voudrait se réformer et se prémunir contre les erreurs, les exagérations, les faux entraînements, il faudrait, comme au premier jour de 1688, consulter le moraliste immortel. Par malheur, on n'arrive à le goûter, et on ne le découvre, pour ainsi dire, que lorsqu'on est déjà soi-même au retour, plus capable de voir le mal que de faire le bien, et ayant déjà épuisé à faux bien des ardeurs et des entreprises. C'est beaucoup néanmoins que de savoir se consoler ou même se chagriner avec lui. »

1. Suivant les *clefs* du XVIIIe siècle, cette femme serait Mlle de Loine, qui pouvant aspirer aux partis les plus brillants, s'éprit d'un petit bossu nommé Thibert, et épousa M. de Quincy, conseiller à la cour des Monnoies.

2. Mme de Sévigné, dans une de ses *Lettres*, à la date du 4 juin 1676, nous en cite un exemple piquant: « Nous avons ici une Mme de La Barois qui bredouille d'une apoplexie: elle fait pitié; mais quand on la voit laide, point jeune, habillée de bel air, avec de petits bonnets à double carillon, et qu'on songe de plus qu'après vingt-deux ans de veuvage elle s'est amourachée de M. de La Barois qui en aimoit une autre, à qui elle a donné tout son bien... et qui l'a chassée de chez lui outrageusement (voici une grande période), mais quand on songe à tout cela, on a extrêmement envie de lui cracher au nez. » La Bruyère se serait contenté de la « plaindre », elle et son mari.

3. Ce rebut de la cour serait, au dire des *clefs*, le propre frère de

où il défait le magistrat, même en cravate et en habit gris[1], ainsi que le bourgeois en baudrier[2], les écarte et devient maître de la place : il est écouté, il est aimé ; on ne tient guère plus d'un moment contre une écharpe d'or[3] et une plume blanche, contre un homme qui *parle au Roi et voit les ministres*. Il fait des jaloux et des jalouses ; on l'admire, il fait envie : à quatre lieues de là, il fait pitié. (ÉD. 4.)

30 Un homme de la ville est pour une femme de province ce qu'est pour une femme de ville un homme de la cour.

31 A un homme vain, indiscret, qui est grand parleur et mauvais plaisant, qui parle de soi avec confiance et des autres avec mépris, impétueux, altier, entreprenant, sans mœurs ni probité, de nul jugement et d'une imagination très libre, il ne lui manque plus, pour être adoré de bien des femmes, que de beaux traits et la taille belle[4].

32 Est-ce en vue du secret, ou par un goût hypocondre, que

Mme de Maintenon, le comte d'Aubigné, « un fat dans toutes les règles, » dit un pamphlet de l'an 1703. « Il se persuade, à cause du règne de sa sœur qu'il est la troisième personne du royaume. Il a passé sa vie dans la débauche... Il a quelquefois d'heureuses saillies. A travers ses défauts, on découvre quelques rayons de grandeur, mais fort mal ménagée. » Saint-Simon parle plus favorablement de ce d'Aubigné. C'était, selon lui, un dissipateur fou à enfermer, mais bonhomme, et redouté de sa sœur par l'intempérie de sa langue. Il n'allait jamais à la cour.

1. Suivant un édit du mois d'avril 1684, les magistrats devaient, quand ils n'étaient pas en robe, « porter dans les lieux particuliers des habits noirs avec manteaux et collets » ; mais le plus souvent ils ne se conformaient pas à ce règlement. A certain moment il fut de mode de porter l'habit gris de campagne, et, au lieu de collet ou rabat, une cravate tortillée et passée à la boutonnière .(SERVOIS.)

2. Les petits-maîtres se paraient alors d'une épée. (SERVOIS.)

3. Ne pouvaient porter des étoffes et des passementeries d'or que les officiers faisant partie de la maison du roi et les courtisans auxquels le roi l'avait permis par ordre ou par brevet. (SERVOIS.)

4. Les originaux de ce portrait-là devaient être nombreux à la cour. C'est pourquoi les *clefs* n'en citent aucun.

cette femme aime un valet, cette autre un moine, et *Dorinne* son médecin[1].

*Roscius*[2] entre sur la scène de bonne grâce : oui, *Lélie*[3]; 33
et j'ajoute encore qu'il a les jambes bien tournées, qu'il joue bien, et de longs rôles, et que pour déclamer parfaitement il ne lui manque, comme on le dit, que de parler avec la bouche[4]; mais est-il le seul qui ait de l'agrément dans ce qu'il fait? et ce qu'il fait, est-ce la chose la plus noble et la plus honnête que l'on puisse faire? Roscius d'ailleurs ne peut être à vous, il est à une autre; et quand cela ne seroit pas ainsi, il est retenu : *Claudie* attend, pour l'avoir, qu'il se soit dégoûté de *Messaline*[5]. Prenez *Bathylle*, Lélie : où trouverez-vous, je ne dis pas dans l'ordre des chevaliers, que vous dédaignez, mais même parmi les farceurs, un jeune homme qui s'élève si haut en dansant, et qui fasse mieux la capriole[6] ? Voudriez-vous le sauteur *Cobus*, qui jetant ses pieds en avant, tourne une fois en l'air avant que de tomber à terre? Ignorez-vous qu'il n'est plus jeune ? Pour Bathylle, dites-vous, la presse y est trop grande, et il refuse plus de femmes qu'il n'en agrée; mais vous avez *Dracon*[7], le joueur de flûte : nul autre de son métier n'enfle

1. La première de ces trois femmes, dont le secret a transpiré paraît avoir été Mme de La Ferrière, et la troisième Mlle de Foucault, sœur du Foucault qui fut intendant à Caen.

2. Roscius est le célèbre acteur Baron, élève de Molière, auteur de l'*Homme à bonnes fortunes* où il s'est peint lui-même.

3. On a voulu reconnaître dans Lélie Mlle de Briou; mais c'est à tort, puisqu'elle est désignée plus bas sous le nom de Césonie.

4. Ce qui veut dire sans doute que Baron parlait du nez.

5. Claudie et Messaline sont MMmes d'Olonne et de La Ferté, qu'on n'est pas étonné de rencontrer dans cet article où La Bruyère a voulu donner un échantillon de la corruption des mœurs de son temps.

6. Bathylle et Cobus, nommé ci-après, sont deux danseurs de l'Opéra, Pécourt et Beauchamps; d'autres *clefs* ont mis Le Basque, un autre danseur, à la place de Pécourt ou de Beauchamps; mais qu'importe ?

7. Dracon est Philibert, le fameux joueur de flûte de l'Opéra, lequel avait été marié à une certaine Mme Brunet, qui, pour l'épouser,

plus décemment ses joues en soufflant dans le hautbois ou le flageolet, car c'est une chose infinie que le nombre des instruments qu'il fait parler; plaisant d'ailleurs, il fait rire jusqu'aux enfants et aux femmelettes. Qui mange et qui boit mieux que Dracon en un seul repas? Il enivre toute une compagnie, et il se rend le dernier. Vous soupirez, Lélie : est-ce que Dracon auroit fait un choix, ou que malheureusement on vous auroit prévenue? Se seroit-il enfin engagé à *Césonie* [1], qui l'a tant couru, qui lui a sacrifié une si grande foule d'amants, je dirai même toute la fleur des Romains? à Césonie, qui est d'une famille patricienne, qui est si jeune, si belle, et si sérieuse? Je vous plains, Lélie, si vous avez pris par contagion ce nouveau goût qu'ont tant de femmes romaines pour ce qu'on appelle des hommes publics, et exposés par leur condition à la vue des autres. Que ferez-vous, lorsque le meilleur en ce genre vous est

fit empoisonner son mari par la Voisin. Mme Brunet fut condamnée et exécutée avec la Voisin. Philibert ne dut, dit-on, qu'à la protection du roi de n'être pas poursuivi avec sa femme.

1. Césonie est Mlle de Briou, fille du président de la cour des aides, et veuve du marquis de Constantin. Ce fut pendant son veuvage qu'elle s'éprit de Philibert. La Bruyère a voulu flétrir en elle le goût qu'avaient les femmes de son temps pour les gens de théâtre. Le trait qui termine le morceau et qui inspirait tant de dégoût à Mme de Genlis, n'est que trop justifié par les antécédents de Philibert. Après avoir aimé le mari d'une empoisonneuse, il n'aurait pas été surprenant qu'on aimât aussi Bronte, le questionnaire, c'est-à-dire le bourreau. C'est un triste coin des mœurs du grand siècle sur lequel La Bruyère n'a pas craint de lever le rideau. Boileau a reculé devant ces tableaux dans sa satire des *Femmes :*

N'attends pas cependant qu'ici j'aille étaler
Ce qu'il vaut mieux souffrir que de le dévoiler.

Et il renvoie le lecteur, dans les vers suivants, à Théophraste « aidé de La Bruyère ». Mais quand on a lu les pamphlets du temps, et notamment celui de Bussy-Rabutin, il n'y a plus moyen de se faire illusion, comme le voudrait Mme de Genlis, sur la corruption de cette époque. Il y avait malheureusement à la cour et dans le monde plus de « trois femmes » qui justifiaient par leurs écarts la peinture que le sévère moraliste a tracée.

enlevé ? Il reste encore *Bronte*, le questionnaire : le peuple ne parle que de sa force et de son adresse ; c'est un jeune homme qui a les épaules larges et la taille ramassée, un nègre d'ailleurs, un homme noir. (Éd. 7.)

Pour les femmes du monde, un jardinier est un jardinier, 34
et un maçon est un maçon ; pour quelques autres plus retirées, un maçon est un homme, un jardinier est un homme. Tout est tentation à qui la craint.

Quelques femmes donnent aux convents[1] et à leurs 35
amants : galantes et bienfactrices[2], elles ont jusque dans l'enceinte de l'autel des tribunes et des oratoires où elles lisent des billets tendres, et où personne ne voit qu'elles ne prient point Dieu[3].

Qu'est-ce qu'une femme que l'on dirige[4] ? Est-ce une 36
femme plus complaisante pour son mari, plus douce pour ses domestiques, plus appliquée à sa famille et à ses affaires, plus ardente et plus sincère pour ses amis ; qui soit moins esclave de son humeur, moins attachée à ses intérêts ; qui aime moins les commodités de la vie ; je ne dis pas qui fasse des largesses à ses enfants qui sont déjà riches, mais qui opulente elle-même et accablée du superflu, leur fournisse le nécessaire, et leur rende au moins la justice qu'elle leur doit ; qui soit plus exempte d'amour de soi-même et

1. Dans les premières éditions, il y avait *couvent ;* les dernières portent *convent,* conformément à Vaugelas et au *Dictionnaire de l'Académie française* (1re édit. 1694). On prononçait couvent tout de même.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *bienfacteur*.

3. Les *clefs* nomment la duchesse d'Aumont, — à tort, si l'on en croit Saint-Simon, qui la dépeint comme « impérieuse, méchante, difficile à vivre, grande joueuse, grande dévote à directeurs », mais qni ne parle pas de ses galanteries.

4. La Ducherré ou Decherré, suivant les *clefs*, mais non pas Mme la duchesse (de Bourbon), comme l'ont avancé par erreur les *clefs* du xviiie siècle. Celle-ci ne fut jamais dévote.

d'éloignement pour les autres; qui soit plus libre de tous attachements humains? « Non, dites-vous, ce n'est rien de ces choses.» J'insiste, et je vous demande: « Qu'est-ce donc qu'une femme que l'on dirige?» Je vous entends, c'est une femme qui a un directeur[1]. (ÉD. 7.)

37 Si le confesseur et le directeur ne conviennent[2] point sur une règle de conduite, qui sera le tiers qu'une femme prendra pour sur-arbitre?

38 Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur, mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer.

39 Si une femme pouvoit dire à son confesseur, avec ses autres foiblesses, celles qu'elle a pour son directeur, et le temps qu'elle perd dans son entretien, peut-être lui seroit-il donné pour pénitence d'y renoncer[3].

40 Je voudrois qu'il me fût permis de crier de toute ma force

1. Nous n'avons pas à prendre parti dans la querelle que La Bruyère engage ici contre les *directeurs* et les femmes *dirigées* et qui va se poursuivre dans les alinéas suivants. Nous ferons observer seulement que La Bruyère juge les choses de son point de vue mondain et qu'il n'est peut-être pas sûr qu'il les juge très bien. Nous n'entendons qu'un son; il faudrait, pour entendre l'autre, ouvrir quelques livres de la partie adverse, par exemple, les *Lettres spirituelles* de Fénelon, ou l'*Introduction à la Vie dévote* de saint François de Sales.

2. Voy. la note 1re du chapitre.

3. La Bruyère se trouve ici à peu près d'accord avec Nicole, qui ne saurait être suspect, et qui a dit: « Rien n'est plus exposé à la moquerie des hommes que l'empressement des dévotes et des religieuses envers leurs directeurs, et rien même ne leur nuit davantage. Si l'on lâche la bride à ces empiétements, on tombe dans mille inconvénients ridicules... Son plus grand défaut (il parle de M. de Saci) a été de ne s'être pas assez aperçu des empressements déraisonnables qui s'adressoient à lui, et des passions humaines qu'*ils* avoient, qui ont été des sujets de murmure à une infinité de personnes et affaiblissoient à leur égard l'estime de sa vertu.» (Lettre de Nicole à Mlle Aubry, citée par Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, t. IV, p. 501-502.)

à ces hommes saints qui ont été autrefois blessés des femmes : « Fuyez les femmes, ne les dirigez point, laissez à d'autres le soin de leur salut. » (ÉD. 5.)

C'est trop contre un mari d'être coquette et dévote ; une femme devroit opter. 41

J'ai différé à le dire, et j'en ai souffert ; mais enfin il m'échappe, et j'espère même que ma franchise sera utile à celles qui n'ayant pas assez d'un confesseur pour leur conduite, n'usent d'aucun discernement dans le choix de leurs directeurs. Je ne sors pas d'admiration et d'étonnement à la vue de certains personnages que je ne nomme point ; j'ouvre de fort grands yeux sur eux ; je les contemple : ils parlent, je prête l'oreille ; je m'informe, on me dit des faits, je les recueille ; et je ne comprends pas comment des gens en qui je crois voir toutes choses diamétralement opposées au bon esprit, au sens droit, à l'expérience des affaires du monde, à la connoissance de l'homme, à la science de la religion et des mœurs, présument que Dieu doive renouveler en nos jours la merveille de l'apostolat, et faire un miracle en leurs personnes, en les rendant capables, tout simples et petits esprits qu'ils sont, du ministère des âmes, celui de tous le plus délicat et le plus sublime ; et si au contraire ils se croient nés pour un emploi si relevé, si difficile, et accordé à si peu de personnes, et qu'ils se persuadent de ne faire en cela qu'exercer leurs talents naturels et suivre une vocation ordinaire, je le comprends encore moins[1]. (ÉD. 6.) 42

Je vois bien que le goût qu'il y a à devenir le dépositaire

1. Parlant de la rareté des bons directeurs des âmes parmi les prêtres, saint François de Sales disait qu'il y en avait à peine *un sur dix mille*. Et plus tard, M. de Saint-Cyran disait de saint François de Sales lui-même qu'il était « de ces évêques singuliers, qui, ayant été appelés par la plus excellente voie, ont mérité de puiser dans la source même les lumières et la connoissance de la vérité dont ils avoient besoin pour conduire les âmes ». (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. I, p. 273.)

du secret des familles, à se rendre nécessaire pour les réconciliations, à procurer des commissions ou à placer des domestiques, à trouver toutes les portes ouvertes dans les maisons des grands, à manger souvent à de bonnes tables, à se promener en carrosse dans une grande ville, et à faire de délicieuses retraites à la campagne, à voir plusieurs personnes de nom et de distinction s'intéresser à sa vie et à sa santé, et à ménager pour les autres et pour soi-même tous les intérêts humains [1], je vois bien, encore une fois, que cela seul a fait imaginer le spécieux et irrépréhensible prétexte du soin des âmes, et semé dans le monde cette pépinière intarissable [2] de directeurs. (ÉD. 6.)

43 La dévotion vient à quelques-uns, et surtout aux femmes [3], comme une passion, ou comme le foible d'un certain âge, ou comme une mode qu'il faut suivre. Elles comptoient autrefois une semaine pour les jours de jeu, de spectacle, de concert, de mascarade, ou d'un joli sermon [4] : elles alloient le lundi perdre leur argent chez *Ismène*, le mardi leur temps chez *Climène*, et le mercredi leur réputation chez *Célimène* [5]; elles savoient dès la veille toute la joie qu'elles de-

1. Quelques-uns de ces traits qui semblent exagérés, sont cependant confirmés par Mme de Sévigné (*Lettre* à Mme de Guitaut, décembre 1693) faisant allusion à de « certaines femmes qui ne parlent que de leur directeur, dînent avec lui, le reçoivent en visite, etc. ».

2. Métaphore incohérente. Une pépinière ne tarit pas.

3. Suivant les *clefs*, il serait question ici de Mme de Lesdiguières, amie de M. de Harlay, archevêque de Paris et qui passait tous les jours plusieurs heures avec lui, soit chez elle, soit chez lui. (Voy. Saint-Simon, t. I, p. 290.) D'autres *clefs* cependant ont nommé Mmes d'Aumont, de Lyonne et de Roucy. — Cet alinéa se trouve placé dans la 6e édition, au chapitre *de la Mode*, à la suite du caractère d'Onuphre, ce qui en indique surabondamment le sens.

4. C'est-à-dire qu'elles allaient au sermon, parce qu'il était joli, à titre d'amusement et de récréation, mais non par dévotion.

5. La première était Mme de Monclar, et les deux autres auxquelles La Bruyère a donné exprès des noms presque pareils, pour *indiquer leur proche parenté*, étaient Mmes d'Olonne et de La Ferté, deux

voient avoir le jour d'après et le lendemain ; elles jouissoient tout à la fois du plaisir présent et de celui qui ne leur pouvoit manquer ; elles auroient souhaité de les pouvoir rassembler tous en un seul jour : c'étoit alors leur unique inquiétude et tout le sujet de leurs distractions ; et si elles se trouvoient quelquefois à l'*Opéra*, elles y regrettoient la comédie. Autres temps, autres mœurs : elles outrent l'austérité et la retraite ; elles n'ouvrent plus les yeux qui leur sont donnés pour voir ; elles ne mettent plus leurs sens à aucun usage ; et chose incroyable ! elles parlent peu ; elles pensent encore, et assez bien d'elles-mêmes, comme assez mal des autres ; il y a chez elles une émulation de vertu et de réforme qui tient quelque chose de la jalousie ; elles ne haïssent pas de primer dans ce nouveau genre de vie, comme elles faisoient dans celui qu'elles viennent de quitter par politique ou par dégoût [1]. Elles se perdoient gaiement par la galanterie, par la bonne chère et par l'oisiveté ; et elles se perdent tristement par la présomption et par l'envie. (ÉD. 6.)

Si j'épouse, *Hermas*, une femme avare, elle ne me ruinera point ; si une joueuse [2], elle pourra s'enrichir ; si une savante, elle saura m'instruire ; si une prude, elle ne sera point emportée ; si une emportée, elle exercera ma patience ; si une coquette, elle voudra me plaire ; si une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer ; si une dévote [3], 44

sœurs déjà reconnues dans un précédent caractère (Claudie et Messaline). (Ed. Fournier, *la Comédie de La Bruyère*, p. 461.)

1. Voyez, pour la vérification des détails ci-dessus, ce que Sainte-Beuve raconte de la conversion de Mmes de Sablé et de Longueville. (*Op. cit.*, t. V.)

2. On remarquera que la suppression du verbe devant chaque épithète donne plus de vivacité à la phrase. Ce tour est imité de Montaigne et de quelques autres écrivains du XVIe siècle.

3. « Fausse dévote. » (*Note de La Bruyère.*) Mais pourquoi avoir mis en note ce qu'il était si facile de dire dans le texte même pour éviter toute confusion ? L'usage sans doute était le plus fort. Quand

répondez Hermas, que dois-je attendre de celle qui veut tromper Dieu, et qui se trompe elle-même ? (ÉD. 7.)

45 Une femme est aisée à gouverner, pourvu que ce soit un homme qui s'en donne la peine. Un seul même en gouverne plusieurs ; il cultive leur esprit et leur mémoire, fixe et détermine leur religion ; il entreprend même de régler leur cœur[1]. Elles n'approuvent et ne désapprouvent, ne louent et ne condamnent, qu'après avoir consulté ses yeux et son visage. Il est le dépositaire de leurs joies et de leurs chagrins, de leurs désirs, de leurs jalousies, de leurs haines et de leurs amours ; il les fait rompre avec leurs galants ; il les brouille et les réconcilie avec leurs maris, et il profite des interrègnes. Il prend soin de leurs affaires, sollicite leurs procès, et voit leurs juges ; il leur donne son médecin, son marchand, ses ouvriers ; il s'ingère de les loger, de les meubler, et il ordonne de leur équipage. On le voit avec elles dans leurs carrosses, dans les rues d'une ville et aux promenades, ainsi que dans leur banc à un sermon, et dans leur loge à la comédie[2] ; il fait avec elles les mêmes visites, il les accompagne au bain, aux eaux, dans les voyages ; il a le plus commode appartement chez elles à la campagne. Il vieillit sans déchoir de son autorité : un peu d'esprit et beaucoup de temps à perdre lui suffit pour la conserver ; les enfants,

Boileau dit : « Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ! », et quand Molière sent le besoin de modifier le mot dévot par quelque épithète, « les bons et vrais dévots », « les parfaits dévots », « les dévots de cœur, » etc., ils nous indiquent que ce mot avait déjà perdu quelque chose de sa signification réelle et qu'il commençait à se prendre en mauvaise part.

1. C'est le rôle que Tartufe aurait joué dans la maison d'Orgon, s'il y avait trouvé une femme moins sage qu'Elmire, une fille moins occupée ailleurs que Mariane, et une soubrette moins éveillée et moins hardie que Dorine.

2. Ce trait, et quelques autres du même genre, s'ils s'appliquaient réellement aux directeurs de conscience, sembleraient excéder et dépasser la mesure ; mais rien ne prouve qu'il soit question des *prêtres*.

les héritiers, la bru, la nièce, les domestiques, tout en dépend[1]. Il a commencé par se faire estimer; il finit par se faire craindre. Cet ami si ancien, si nécessaire, meurt sans qu'on le pleure; et dix femmes dont il étoit le tyran héritent par sa mort de la liberté. (ÉD. 5.)

Quelques femmes[2] ont voulu cacher leur conduite sous les dehors de la modestie; et tout ce que chacune a pu gagner par une continuelle affectation, et qui ne s'est jamais démentie, a été de faire dire de soi : *On l'auroit prise pour une vestale*[3]. (ÉD. 5.) 46

C'est dans les femmes une violente preuve d'une réputation bien nette et bien établie, qu'elle ne soit pas même effleurée par la familiarité de quelques-unes qui ne leur ressemblent point[4]; et qu'avec toute la pente qu'on a aux malignes explications, on ait recours à une tout autre raison de ce commerce qu'à celle de la convenance des mœurs. (ÉD. 4.) 47

Un comique outre sur la scène ses personnages; un poète charge ses descriptions; un peintre qui fait d'après nature force et exagère une passion, un contraste, des attitudes; et celui qui copie, s'il ne mesure au compas les grandeurs et 48

1. Voy. le *Lexique*, au mot *en*.
2. Comme pour le caractère nº 35, qui commence par les mêmes mots, les *clefs* désignent Mme d'Aumont.
3. On devine aisément que La Bruyère a mis ici *vestale* pour *religieuse*, de même que, dans le *Britannicus* de Racine, Junie, qui est moins une Romaine du Ier siècle qu'une Française du XVIIe, se réfugie au temple,

.. .......... où, depuis tant d'années,
Au culte des autels nos vierges destinées
Gardent fidèlement le dépôt précieux
Du feu toujours ardent qui brûle pour nos dieux.

4. Il n'y avait pas de femme plus liante que Mme de Sévigné, ni qui se mît plus facilement sur le pied de la familiarité avec des personnes de réputation équivoque : qui a jamais douté de sa parfaite honnêteté?

les proportions, grossit ses figures, donne à toutes les pièces qui entrent dans l'ordonnance de son tableau plus de volume que n'en ont celles de l'original : de même la pruderie est une imitation de la sagesse[1]. (ÉD. 7.)

Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse, une fausse vertu qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est pruderie. (ÉD. 7.)

Une femme prude[2] paye de maintien et de paroles ; une femme sage paye de conduite. Celle-là suit son humeur et sa complexion, celle-ci sa raison et son cœur. L'une est sérieuse et austère ; l'autre est dans les diverses rencontres précisément ce qu'il faut qu'elle soit. La première cache des foibles sous de plausibles dehors[3] ; la seconde couvre un riche fonds[4] sous un air libre et naturel. La pruderie contraint l'esprit, ne cache ni l'âge ni la laideur ; souvent elle les suppose[5] : la sagesse au contraire pallie les défauts du

1. La comparaison n'est pas juste. Le *grossissement* est nécessaire dans l'art pour la perspective, et il n'y a pas là d'hypocrisie ; dans la vie, où l'on voit les gens de près et où il n'y a pas de perspective, le même procédé est de l'hypocrisie.
La pruderie n'est donc pas une imitation, mais une affectation mensongère de la sagesse.
2. Le mot *prude*, qui était à l'origine synonyme de sage, avait tout à fait changé de signification au XVII<sup>e</sup> siècle ; et tandis que *prud'homie* était toujours pris de bonne part pour les hommes, *pruderie* l'était toujours en mauvaise pour les femmes.
3. La Bruyère se rapproche ici de Molière, qui fait dire à Célimène, en parlant de la prude Arsinoé :

> Cette affectation d'un grave extérieur,
> Vos discours éternels de sagesse et d'honneur...
> A quoi bon, disoient-ils, cette mine modeste,
> Et ce sage dehors que dément tout le reste?...

4. Voy. le *Lexique*, au mot *fonds*.
5. A rapprocher encore de Molière, dans la même scène :

> On peut, par politique, en prendre le parti.
> Quand de nos jeunes ans l'éclat est amorti ;
> Cela sert à couvrir de fâcheuses disgrâces.

corps, ennoblit l'esprit, ne rend la jeunesse que plus piquante, et la beauté queplus périlleuse. (ÉD. 7.)

Pourquoi s'en prendre aux hommes de ce que les femmes 49
ne sont pas savantes[1] ? Par quelles lois, par quels édits, par quels rescrits leur a-t-on défendu d'ouvrir les yeux et de lire, de retenir ce qu'elles ont lu, et d'en rendre compte ou dans leur conversation ou par leurs ouvrages ? Ne se sont-elles pas au contraire établies elles-mêmes dans cet usage de ne rien savoir, ou par la foiblesse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit, ou par le soin de leur beauté, ou par une certaine légèreté qui les empêche de suivre une longue étude, ou par le talent et le génie qu'elles ont seulement pour les ouvrages de la main, ou par les distractions que donnent les détails d'un domestique, ou par un éloignement naturel des choses pénibles et sérieuses, ou par une curiosité toute différente de celle qui contente l'esprit, ou par un tout autre goût que celui d'exercer leur mémoire[2] ? Mais à quelque cause que les hommes puissent devoir cette ignorance des femmes, ils sont heureux que les femmes, qui les dominent d'ailleurs par tant d'endroits, aient sur eux cet avantage de moins. (ÉD. 7.)

On regarde une femme savante comme on fait une belle arme : elle est ciselée artistement, d'une polissure admirable et d'un travail fort recherché ; c'est une pièce de cabinet, que l'on montre aux curieux, qui n'est pas d'usage,

1. C'est Philaminte, dans les *Femmes savantes,* qui a accusé les hommes d'interdire la science aux femmes,

> De borner *leurs* talents à des futilités,
> Et *leur* fermer la porte aux sublimes clartés.

2. Entre tous ces motifs qui écartaient alors, comme ils écartent encore trop souvent, les femmes des choses de l'esprit, La Bruyère en a oublié un, le principal, qui est le souci de la maternité. (Voyez sur ce point, un excellent chapitre de l'*Histoire critique des doctrines de l'éducation en France,* par M. Compayré, t. I, p. 339-349.)

qui ne sert ni à la guerre ni à la chasse, non plus qu'un cheval de manège, quoique le mieux instruit du monde. (ÉD. 7.)

Si la science et la sagesse se trouvent unies en un même sujet, je ne m'informe plus du sexe, j'admire[1] ; et si vous me dites qu'une femme sage ne songe guère à être savante, ou qu'une femme savante n'est guère sage, vous avez déjà oublié ce que vous venez de lire, que les femmes ne sont détournées des sciences que par de certains défauts : concluez donc vous-même que moins elles auroient de ces défauts, plus elles seroient sages, et qu'ainsi une femme sage n'en seroit que plus propre à devenir savante, ou qu'une femme savante, n'étant telle que parce qu'elle auroit pu vaincre beaucoup de défauts, n'en est que plus sage[2]. (ÉD. 7.)

50 La neutralité entre des femmes qui nous sont également amies, quoi qu'elles aient rompu pour des intérêts où nous

1. Les occasions d'admirer ne devaient pas manquer à l'auteur. Mme de Sévigné et sa fille étaient fort instruites et savaient le latin. Mme de La Fayette était dans le même cas, et l'on sait qu'elle avait appris, comme en se jouant, à lire Tacite et Virgile dans le texte original. Mme Dacier, grâce aux méthodes de son père Tanneguy-Lefèvre, était devenue l'égale des premiers humanistes de son siècle. Descartes n'avait pas eu de disciple plus attentif que la princesse Elisabeth, et Mme de Grignan avait embrassé sa doctrine avec ardeur. Mme de Maintenon savait beaucoup, et la fondation de Saint-Cyr plaide encore aujourd'hui pour sa mémoire. Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, a parlé de l'abbesse de Fontevrault, sœur de Mme de Montespan, en des termes qui rappellent ceux dont La Bruyère se sert ici : « On ne pouvait rassembler dans la même personne plus de raison, plus d'esprit et plus de savoir : *son savoir fut même un effet de sa raison.* »

2. A travers cette suite de raisonnements un peu subtils et précieux, on ne laisse pas d'entrevoir la véritable pensée de La Bruyère, qui est favorable à l'éducation des femmes. S'il n'a pas osé heurter de front le préjugé créé par le bonhomme Chrysale, lequel, comme on l'a observé avec raison, ne représente pas du tout les propres idées de Molière, il combat du moins l'opinion de Montaigne sur ce sujet. (Voy. *Essais*, t. IV, liv. III, chap. 3.)

n'avons nulle part, est un point difficile : il faut choisir souvent entre elles, ou les perdre toutes deux.

Il y a telle femme qui aime mieux son argent que ses amis, 51
et ses amants que son argent.

Il est étonnant de voir dans le cœur de certaines femmes 52
quelque chose de plus vif et de plus fort que l'amour pour les hommes, je veux dire l'ambition et le jeu [1] ; de telles femmes rendent les hommes chastes ; elles n'ont de leur sexe que les habits.

Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou pires 53
que les hommes.

La plupart des femmes n'ont guère de principes : elles se 54
conduisent par le cœur, et dépendent pour leurs mœurs de ceux qu'elles aiment.

Les femmes vont plus loin en amour que la plupart des 55
hommes ; mais les hommes l'emportent sur elles en amitié. (Éd. 4)

Les hommes sont cause que les femmes ne s'aiment point. (Éd. 4.)

Il y a du péril à contrefaire. *Lise*, déjà vieille, veut ren- 56
dre une jeune femme ridicule, et elle-même devient difforme ; elle me fait peur. Elle use pour l'imiter de grimaces et de contorsions : la voilà aussi laide qu'il faut pour embellir celle dont elle se moque. (Éd. 5.)

1. « Les *clefs* sont muettes ici. On pouvait citer, pour l'ambition, les héroïnes de la Fronde, pour le jeu, la maréchale de Clérambault, laquelle, dit Saint-Simon, *n'interrompoit les cartes que le temps des repas*, la princesse d'Harcourt, qui *communioit fort ordinairement après avoir joué jusqu'à quatre heures du matin*, la duchesse d'Aumont, etc. Nous ne voulons pas faire une nouvelle clef, mais montrer que La Bruyère ne manquait pas de modèles. » (Destailleur.)

57 On veut à la ville que bien des idiots et des idiotes aient de l'esprit ; on veut à la cour que bien des gens manquent d'esprit qui en ont beaucoup ; et entre les personnes de ce dernier genre[1] une belle femme ne se sauve qu'à peine avec d'autres femmes[2]. (Éd. 7.)

58 Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre ; une femme au contraire garde mieux son secret que celui d'autrui[3].

59 Il n'y a point dans le cœur d'une jeune personne un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose[4].

60 Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti ; elles n'en laissent guère échapper les premières occasions sans se préparer un long repentir : il semble que la réputation des biens diminue en elles avec celle de leur beauté. Tout favorise au contraire une jeune personne, jusques à l'opinion des hommes, qui aiment à lui accorder tous les avantages qui peuvent la rendre plus souhaitable.

61 Combien de filles à qui une grande beauté n'a jamais servi qu'à leur faire espérer une grande fortune[5] !

62 Les belles filles sont sujettes à venger ceux de leurs

1. Ici les *clefs* ne désignent personne.

2. La pensée, qui ne se dégage pas assez clairement, est qu'une belle femme, quand elle est avec d'autres femmes qui sont jalouses de sa beauté, échappe difficilement au reproche d'être idiote, ou de manquer d'esprit.

3. M. Destailleur remarque spirituellement que les femmes n'ont pas gardé leur secret pour La Bruyère.

4. La Rochefoucauld n'eût pas pensé autrement, lui qui a dit que « les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans les mers ».

5. Les *clefs* du XVIII^e siècle indiquent M^lles Baré, Bolot et Amelin, des comédiennes peut-être.

amants qu'elles ont maltraités, ou par de laids, ou par de vieux, ou par d'indignes maris[1]. (ÉD. 7.)

La plupart des femmes jugent du mérite et de la bonne mine d'un homme par l'impression qu'ils font sur elles, et n'accordent presque ni l'un ni l'autre à celui pour qui elles ne sentent rien[2]. (ÉD. 4.) 63

Un homme qui seroit en peine de connoître s'il change, s'il commence à vieillir, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde, et le ton dont elle lui parle : il apprendra ce qu'il craint de savoir. Rude école. (ÉD. 4.) 64

Une femme qui n'a jamais les yeux que sur une même personne, ou qui les en détourne toujours, fait penser d'elle la même chose. (ÉD. 4.) 65

Il coûte peu aux femmes de dire ce qu'elles ne sentent point : il coûte encore moins aux hommes de dire ce qu'ils sentent. (ÉD. 5.) 66

1. M. Ed. Fournier supplée en cet endroit au silence des *clefs*, en supposant, non sans vraisemblance, que La Bruyère a voulu faire allusion à cette Catherine Turgot, qu'il aima, et qui devint plus tard Mme de Boislandry. C'est celle dont il a tracé un si beau portrait sous le nom d'Arténice, au chapitre *des Jugements*. « Au mois d'août 1686, dit M. Fournier, lorsqu'elle n'avait que vingt ans au plus, on lui avait fait épouser le petit-fils du président d'Aligre, M. Gilles de Boislandry. C'était, à l'apparence, un fort beau mariage : d'une part, un grand nom, anobli par de belles charges, auquel la fierté bas-normande des Turgot devait être heureuse de s'allier ; de l'autre, beaucoup de grâce et d'esprit et une magnifique dot. » Mais La Bruyère n'était pas dupe de ces apparences, et l'allusion ci-dessus le prouve bien. L'*indigne*, c'était M. de Boislandry, dont on disait : « C'est un pied plat », ou bien : « Il n'y a jamais eu un plus grand sot. » Pour une femme de l'esprit de Catherine, la sottise était la pire indignité.

2. C'est dans le même sens que Vauvenargues a dit : « Les femmes et les jeunes gens ne séparent pas leur estime de leur goût. »

67 Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que de son côté il feint pour elle toute celle qu'il ne sent pas.

68 L'on suppose un homme indifférent, mais qui voudroit persuader à une femme une passion qu'il ne sent pas ; et l'on demande s'il ne lui seroit pas plus aisé d'imposer à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point.

69 Un homme peut tromper une femme par un feint attachement, pourvu qu'il n'en ait pas ailleurs un véritable.

70 Un homme éclate contre une femme qui ne l'aime plus et se console ; une femme fait moins de bruit quand elle est quittée, et demeure longtemps inconsolable [1].

71 Les femmes guérissent de leur paresse par la vanité ou par l'amour.

La paresse au contraire dans les femmes vives est le présage de l'amour. (ÉD. 4.)

72 Il est fort sûr qu'une femme qui écrit avec emportement est emportée ; il est moins clair qu'elle soit touchée. Il semble qu'une passion vive et tendre est morne et silencieuse ; et que le plus pressant intérêt d'une femme qui n'est plus libre, celui qui l'agite davantage, est moins de persuader qu'elle aime, que de s'assurer si elle est aimée. (ÉD. 4.)

73 *Glycère* [2] n'aime pas les femmes ; elle hait leur commerce et leurs visites, se fait celer pour elles, et souvent pour ses amis, dont le nombre est petit, à qui elle est sé-

1. On connait l'histoire de Mlle de Lespinasse.

2. Glycère paraît être Mme de La Ferrière, petite-fille du président de Novion, dont le frère aîné de La Bruyère avait épousé la fille naturelle : ce qui explique comment l'auteur peut être mis au courant de tout ce qui se passait dans la maison.

vère, qu'elle resserre dans leur ordre[1], sans leur permettre rien de ce qui passe l'amitié ; elle est distraite avec eux, leur répond par des monosyllabes, et semble chercher à s'en défaire ; elle est solitaire et farouche dans sa maison ; sa porte est mieux gardée et sa chambre plus inaccessible que celles de *Monthoron*[2] et d'*Hémery*[3]. Une seule, *Corinne*, y est attendue, y est reçue, et à toutes les heures; on l'embrasse à plusieurs reprises ; on croit l'aimer ; on lui parle à l'oreille dans un cabinet où elles sont seules ; on a soi-même plus de deux oreilles pour l'écouter ; on se plain à elle de tout autre que d'elle; on lui dit toutes choses, et on ne lui apprend rien : elle a la confiance de tous les deux. L'on voit Glycère en partie carrée au bal, au théâtre, dans les jardins publics, sur le chemin de *Venouze*[4], où l'on mange les premiers fruits ; quelquefois seule en litière sur la route du grand faubourg[5], où elle a un verger délicieux, ou à la porte de *Canidie*[6], qui a de si beaux secrets, qui promet aux jeunes femmes de secondes noces, qui en dit le temps et les circonstances. Elle paroît ordinairement avec une coiffure plate et négligée, en simple déshabillé, sans corps[7] et avec des mules : elle est belle en cet équipage, et il ne lui manque que de la fraîcheur. On remarque

1. C'est-à-dire qu'elle tient à leur place, dans leur rang. L'auteur a dit de même du mariage, dans le chapitre précédent, qu'il « met tout le monde dans son ordre ».

2. Monthoron ou Montauron, premier président au bureau des finances de Montauban, un très riche financier à qui Corneille s'est donné le tort de dédier sa tragédie de *Cinna*.

3. Particelli Emeri, surintendant des finances, compatriote et ami de Mazarin, prédécesseur de Fouquet.

4. Venouze, ville de l'Italie ancienne et patrie d'Horace, est ici pour Vincennes.

5. Le faubourg Saint-Germain.

6. Canidie est la célèbre empoisonneuse romaine dont Horace a dit : *Cales venenis officina Colchicis*. La Canidie française dont parle La Bruyère ne serait autre que la Voisin, brûlée en place de Grève en 1680.

7. C'est-à-dire sans corset.

néanmoins sur elle une riche attache, qu'elle dérobe avec soin aux yeux de son mari. Elle le flatte, elle le caresse ; elle invente tous les jours pour lui de nouveaux noms ; elle n'a pas d'autre lit que celui de ce cher époux, et elle ne veut pas découcher. Le matin, elle se partage entre sa toilette et quelques billets qu'il faut écrire. Un affranchi vient lui parler en secret ; c'est *Parmenon*, qui est favori, qu'elle soutient contre l'antipathie du maître et la jalousie des domestiques. Qui à la vérité fait mieux connoître des intentions, et rapporte mieux une réponse que Parmenon ? qui parle moins de ce qu'il faut taire ? qui sait ouvrir une porte secrète avec moins de bruit? qui conduit plus adroitement par le petit escalier ? qui fait mieux sortir par où l'on est entré [1] ? (Éd. 7.)

74 Je ne comprends pas comment un mari qui s'abandonne à son humeur et à sa complexion, qui ne cache aucun de ses défauts, et se montre au contraire par ses mauvais endroits, qui est avare, qui est trop négligé dans son ajustement, brusque dans ses réponses, incivil, froid et taciturne [2], peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme

1. Mme de Genlis a dit, au sujet de ce caractère : « Cette longue description n'offre point une peinture générale, ce n'est point un tableau, c'est sans doute un portrait, et voilà ce qu'un moraliste doit éviter de faire. » A quoi l'on peut répondre que c'est par des portraits précisément que le moraliste réussit à peindre la nature humaine dans toute sa vérité. Mais il faut reconnaître que celui-ci est tout rempli d'obscurités involontaires ou voulues, de demi-mots ou de réticences qui font qu'on ne se représente pas bien nettement la figure de cette Glycère mystérieuse, épouse infidèle, amie dangereuse, espèce de sphinx féminin, mêlé d'empoisonneuse et de Messaline, très répugnant en somme.

2. Ce mari semble être, au dire de toutes les *clefs*, M. de Bauquemare, président de la seconde chambre des requêtes au Palais. Ressemblait-il au portrait peu flatté qu'en a tracé La Bruyère ? On ne sait. Quant à sa femme, on a le choix entre les commérages de Bussy qui la représente (*Correspondance*, t. III, p. 187) comme une personne très jolie et fort coquette, et les médisances du *Recueil* de Maurepas qui ne lui accordent ni beauté, ni agrément, ni vertu. Il sera reparlé d'elle un peu plus loin.

contre les entreprises de son galant, qui emploie la parure et la magnificence, la complaisance, les soins, l'empressement, les dons, la flatterie.

Un mari n'a guère un rival qui ne soit de sa main, et comme un présent qu'il a autrefois fait à sa femme. Il le loue devant elle de ses belles dents et de sa belle tête ; il agrée ses soins ; il reçoit ses visites ; et après ce qui lui vient de son cru, rien ne lui paroît de meilleur goût que le gibier et les truffes que cet ami lui envoie. Il donne à souper, et il dit aux conviés : « Goûtez bien cela ; il[1] est de *Léandre*, et il ne me coûte qu'un *grand merci.* » (ÉD. 7.) 75

Il y a telle femme qui anéantit ou qui enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention : vit-il encore ? ne vit-il plus ? on en doute[2]. Il ne sert dans sa famille qu'à montrer l'exemple d'un silence timide et d'une parfaite soumission. Il ne lui est dû ni douaire ni conventions[3]; mais à cela près, et qu'il n'accouche pas, il est la femme, et elle le mari[4]. Ils passent les mois entiers dans une même maison sans le moindre danger de se rencontrer ; il est vrai seulement qu'ils sont voisins. Monsieur paye le rôtisseur et le cuisinier, et c'est toujours chez Madame qu'on a soupé. Ils n'ont souvent rien de commun, 76

1. Voy. le *Lexique*, au mot *il.*

2. On cite ici MM. de Montespan, de La Fayette et de Sévigné. Passe pour les deux premiers, qui étaient en effet d'assez tristes sires : le troisième peut-être ne se fût pas laissé si aisément « enterrer ». On sait qu'il est mort jeune. Bussy, qui ne l'aimait guère, a dû convenir qu' « il s'est tiré d'affaire devant les hommes ».

3. Les conventions matrimoniales étaient toujours faites au profit de la femme.

4. Ceci pourrait s'appliquer à la seconde Madame, duchesse d'Orléans, dont Sainte-Beuve a dit : « Il semblait que ce fût une ironie du sort d'avoir donné pour seconde femme à Monsieur, à ce prince si mou, si efféminé, une personne qui par ses goûts ressemblait le plus à un homme et qui avait le regret de ne pas être né garçon. »

ni le lit, ni la table, pas même le nom : ils vivent à la romaine ou à la grecque ; chacun a le sien ; et ce n'est qu'avec le temps, et après qu'on est initié au jargon d'une ville, qu'on sait enfin que M. B... est publiquement depuis vingt années le mari de Mme L...[1]. (ÉD. 5.)

77 Telle autre femme, à qui le désordre manque pour mortifier son mari, y revient par sa noblesse et ses alliances, par la riche dot qu'elle a apportée, par les charmes de sa beauté, par son mérite, par ce que quelques-uns appellent vertu[2]. (ÉD. 7.)

78 Il y a peu de femmes si parfaites, qu'elles empêchent un mari de se repentir au moins une fois le jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point[3]. (ÉD. 7.)

79 Les douleurs muettes et stupides[4] sont hors d'usage :

1. Il s'agit encore ici du président de Bauquemare et de sa femme qui se faisait appeler partout Mme d'Ons-en-Bray. Ce nom d'Ons-en-Bray appartenait d'ailleurs à son mari, et non à elle ou à son premier mari, comme on l'a dit à tort. Saint-Simon, qui s'est occupé de ces deux personnages, a dit qu'ils « vivoient très bien ensemble », en quoi il a pu se tromper, parce que, comme l'a dit La Bruyère, et comme il le dit lui-même, « ils logeoient et mangeoient ensemble». Il confirme du reste qu'elle n'avait jamais voulu porter le nom de son mari, « sans aucune autre raison que sa fantaisie ». — Quant à l'initiale L, employée par l'auteur, les *clefs* l'ont expliquée en mettant Losembray au lieu d'Ons-en-Bray ; mais La Bruyère a dit lui-même (*Préface* de son *Discours à l'Académie*) qu'il employait des initiales « d'une signification vaine et incertaine... pour dépayser ceux qui le lisent et les dégoûter des applications ». — Enfin il faut savoir que cet article a été transposé, et que, dans la 6e édition, il se trouvait au chapitre *de Quelques usages*.

2. C'est sur une donnée de cette espèce que Molière a composé sa comédie de *George Dandin*.

3. De même La Rochefoucauld a dit : « Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux. » La question est de savoir si la faute en est toujours à la femme, comme l'insinue La Bruyère.

4. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent*, a dit Sénèque le Tragique. Les douleurs muettes et *stupides* de La Bruyère viennent de *là*.

on pleure, on récite, on répète, on est si touchée de la mort de son mari, qu'on n'en oublie pas la moindre circonstance. (ÉD. 4.)

Ne pourroit-on point découvrir l'art de se faire aimer de sa femme[1] ? 80

Une femme insensible est celle qui n'a pas encore vu celui qu'elle doit aimer. (ÉD. 4.) 81

Il y avoit[2] à *Smyrne* une très-belle fille qu'on appeloit *Émire*[3], et qui étoit moins connue dans toute la ville par sa beauté que par la sévérité de ses mœurs, et surtout par l'indifférence[4] qu'elle conservoit pour tous les hommes, qu'elle voyoit, disoit-elle, sans aucun péril, et sans d'autres dispositions que celles où elle se trouvoit pour ses amies ou pour ses frères. Elle ne croyoit pas la moindre partie de toutes les folies qu'on disoit que l'amour avoit fait faire dans tous les temps; et celles qu'elle avoit vues elle-même, elle ne les pouvoit comprendre : elle ne connoissoit que l'amitié[5]. Une jeune et charmante per-

1. C'est, croyons-nous, cet art-là qu'un auteur dramatique contemporain, M. Emile Augier, a cherché et trouvé dans sa comédie de *Gabrielle*.

2. « La Bruyère, dit Suard, emploie souvent cette forme d'apologue, et presque toujours avec autant d'esprit que de goût. Il y a peu de chose dans notre langue d'aussi parfait que l'histoire d'*Émire*. C'est un petit roman plein de finesse, de grâce et d'intérêt. »

3. M. Servois suppose que le fond de ce petit roman a du être emprunté à quelque anecdote du temps ; mais, aucune *clef* ne donne le vrai nom d'Émire. De son côté, M. Hémardinquer fait observer avec raison que La Bruyère, qui a réuni dans son livre tous les genres d'éloquence, ne pouvait omettre la forme narrative, une des plus agréables et des plus instructives, et dont les moralistes se sont toujours servis: témoins Sénèque, Horace, Boileau et Voltaire.

4. L'auteur n'a pas dit l'insensibilité. L'indifférence n'est qu'une insensibilité relative et accidentelle. Nous sommes avertis qu'Émire pourra finir par aimer.

5. Elle avait par conséquent un cœur sensible et capable d'affection : elle ne le prouve que trop par la suite.

sonne, à qui elle devoit cette expérience, la lui avoit rendue si douce qu'elle ne pensoit qu'à la faire durer, et n'imaginoit pas par quel autre sentiment elle pourroit jamais se refroidir sur celui de l'estime et de la confiance dont elle étoit si contente[1]. Elle ne parloit que d'*Euphrosyne* : c'étoit le nom de cette fidèle amie, et tout Smyrne ne parloit que d'elle et d'Euphrosyne : leur amitié passoit en proverbe. Émire avoit deux frères qui étoient jeunes, d'une excellente beauté, et dont toutes les femmes de la ville étoient éprises ; et il est vrai qu'elle les aima toujours comme une sœur aime ses frères. Il y eut un prêtre de *Jupiter*, qui avoit accès dans la maison de son père, à qui elle plut, qui osa le lui déclarer, et ne s'attira que du mépris. Un vieillard, qui se confiant en sa naissance et en ses grands biens, avoit eu la même audace, eut aussi la même aventure. Elle triomphoit cependant ; et c'étoit jusqu'alors au milieu de ses frères, d'un prêtre et d'un vieillard, qu'elle se disoit insensible[2]. Il sembla que le ciel voulut l'exposer à de plus fortes épreuves, qui ne servirent néanmoins qu'à la rendre plus vaine, et qu'à l'affermir dans la réputation d'une fille que l'amour ne pouvoit toucher. De trois amants que ses charmes lui acquirent successivement, et dont elle ne craignit pas de voir toute la passion, le premier, dans un transport amoureux, se perça le sein à ses pieds ; le second, plein de désespoir de n'être pas écouté, alla se faire tuer à la guerre de *Crète*[3] ; et le troisième mourut de langueur et d'insomnie. Celui qui les devoit venger n'avoit

1. L'auteur dira plus loin, au chapitre *du Cœur* : « L'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre. »

2. Ainsi se trouve motivée l'apparente insensibilité d'Émire.

3. Est-ce un souvenir qui remonte à l'expédition de Candie, en 1669 ? La même année, dit M. Servois, un autre amant *dans un transport amoureux se perça le sein.* « Un écuyer du comte de Cursol (Crussol ?) se poignarda dans Paris, en 1699, en présence de sa maîtresse, qui ne répondoit point à son amour. » (*Note* copiée à la *marge d'un* exemplaire de la Bibliothèque Nationale.)

pas encore paru. Ce vieillard qui avoit été si malheureux dans ses amours s'en étoit guéri par des réflexions sur son âge et sur le caractère de la personne à qui il vouloit plaire; il désira de continuer de la voir, elle le souffrit. Il lui amena un jour son fils, qui étoit jeune, d'une physionomie agréable, et qui avoit une taille fort noble. Elle le vit avec intérêt[1]; et comme il se tut beaucoup en la présence de son père, elle trouva qu'il n'avoit pas assez d'esprit, et desira qu'il en eût eu davantage. Il la vit seul, parla assez, et avec esprit; mais comme il la regarda peu, et qu'il parla encore moins d'elle et de sa beauté, elle fut surprise et comme indignée qu'un homme si bien fait et si spirituel ne fût pas galant[2]. Elle s'entretint de lui avec son amie, qui voulut le voir. Il n'eut des yeux que pour Euphrosyne, il lui dit qu'elle étoit belle; et Émire, si indifférente, devenue jalouse[3], comprit que *Ctésiphon* étoit persuadé de ce qu'il disoit, et que non-seulement il étoit galant, mais même qu'il étoit tendre. Elle se trouva depuis ce temps moins libre avec son amie. Elle désira de les voir ensemble une seconde fois pour en être plus éclaircie; et une seconde entrevue lui fit voir encore plus qu'elle ne craignoit de voir, et changea ses soupçons en certitude. Elle s'éloigne d'Euphrosyne, ne lui connoît plus le mérite qui l'avoit charmée, perd le goût de sa conversation; elle ne l'aime plus; et ce changement lui fait sentir que l'amour dans son cœur a pris la place de l'amitié. Ctésiphon et Euphrosyne se voient

1. « Cette petite histoire, dit très-bien M. Destailleur, a son exposition, son action et son dénouement, et il est curieux d'observer la délicatesse des détails et l'art infini avec lequel les sentiments sont gradués. » Le jeune homme a une physionomie agréable, elle le voit *avec intérêt*.

2. On voit la gradation des émotions et des sentiments.

3. Ce dernier trait achève la gradation : Émire est jalouse, donc elle aime. Ces progrès de la passion constituent le phénomène que Stendhal a décrit, dans son livre *de l'Amour*, sous le nom bizarre et recherché de la *cristallisation*.

tous les jours, s'aiment, songent à s'épouser, s'épousent. La nouvelle s'en répand par toute la ville ; et l'on publie que deux personnes enfin ont eu cette joie si rare de se marier à ce qu'ils aimoient. Émire l'apprend, et s'en désespère. Elle ressent tout son amour : elle recherche Euphrosyne pour le seul plaisir de revoir Ctésiphon ; mais ce jeune mari est encore l'amant de sa femme, et trouve une maîtresse dans une nouvelle épouse ; il ne voit dans Émire que l'amie d'une personne qui lui est chère. Cette fille infortunée perd le sommeil, et ne veut plus manger : elle s'affoiblit ; son esprit s'égare ; elle prend son frère pour Ctésiphon, et elle lui parle comme à un amant ; elle se détrompe, rougit de son égarement ; elle retombe bientôt dans de plus grands, et n'en rougit plus ; elle ne les connoît plus[1]. Alors elle craint les hommes, mais trop tard : c'est sa folie. Elle a des intervalles où sa raison lui revient, et où elle gémit de la retrouver[2]. La jeunesse de Smyrne, qui l'a vue si fière et si insensible, trouve que les Dieux l'ont trop punie[3]. (Éd. 4.)

1. Le même Stendhal a dit encore : « Une femme se sent avilie par la jalousie; elle a l'air de courir après un homme. » Et plus loin : « Chez les femmes, la jalousie doit donc être un mal encore plus abominable, s'il se peut, que chez les hommes. C'est tout ce que le cœur humain peut supporter de rage impuissante et de mépris de soi-même sans se briser. »

2. « *Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.* » (Virgile.)

3. La scène est censée se passer à Smyrne et dans l'antiquité : ainsi se trouve justifiée cette intervention des dieux et de la fatalité.

# [CHAPITRE IV.]

## DU CŒUR.

Ce chapitre-ci n'est, à proprement parler, qu'une annexe du précédent. En étudiant les femmes, en observant le rôle qu'elles jouaient dans la société de son temps, La Bruyère a été amené à comprendre qu'un tel sujet ne pouvait manquer de déborder le cadre où il s'était proposé de l'enfermer. Autre chose sont les femmes considérées de haut et de loin, comme un élément social, dans leurs rapports accidentels avec le monde où elles vivent, autre chose est *la femme* (Gœthe a dit *l'éternel féminin*), envisagée de près, en elle-même, comme une personnalité distincte, dans les traits généraux et permanents de sa nature morale et de son action toujours la même sur le cœur humain. Il y a dans tout être une part à faire aux influences qu'il reçoit (selon la théorie de M. Taine) de la race, du milieu ou du moment, et qui lui donnent une physionomie particulière et changeante, suivant les temps et les pays ; mais il y a une autre part à faire aux conditions uniformes, invariables et immuables de son espèce et de son développement physique ou moral. Et c'est ainsi que La Bruyère, après avoir esquissé la peinture des femmes de son temps, a senti la nécessité d'ouvrir un autre chapitre, où il essaierait de fixer les caractères généraux de la femme en tous les temps.

Il l'a intitulé simplement: *du Cœur*. C'est par le cœur, en effet, que s'exerce et se manifeste l'action de la femme dans l'humanité. C'est du cœur que vient l'amour et toutes les autres passions qui lui servent de cortège.

Qu'est-ce donc que l'amour ? comment naît-il ? qu'est-ce qui le distingue de la simple amitié ?

Qu'est-ce que la jalousie ?

Comment finit l'amour ?

Comment se comporte-t-on avec ceux qu'on aime et avec ceux qu'on n'aime pas ?

Qu'est-ce que la reconnaissance ? et qu'est-ce que l'ingratitude ?

Pourquoi et comment se laisse-t-on gouverner par ceux qu'on aime ?

Telles sont les principales questions que le moraliste s'est posées tour à tour, et auxquelles il a essayé de répondre, sans s'imposer bien entendu plus de rigueur dans la méthode, ni plus de suite dans les idées, qu'il ne l'a fait dans les autres parties de son œuvre. S'il rencontre, chemin faisant, des maximes qui ne se rattachent pas directement, ni étroitement, à son sujet, il ne laisse pas de les introduire, sans se soucier de la solution de continuité qu'elles pourront produire à la place où il les met. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, c'est précisément ce désordre prémédité et voulu qui est le charme de son livre, qui le distingue des traités dogmatiques, et qui a fait son succès dans le monde.

Ce chapitre est l'un des plus courts de tout l'ouvrage, bien qu'il ne renferme pas moins de quatre-vingt-cinq articles. Cela tient à ce que La Bruyère (à une exception près) en a exclu les portraits, qui ont tant contribué à grossir le volume des autres. On n'y trouve que des réflexions morales, dans le goût et dans la forme des *Maximes* de La Rochefoucauld. Il fallait être indiscret ou osé comme l'a été Stendahl, par exemple, pour appuyer ses observations psychologiques par des exemples et des noms propres. La Bruyère, qui ne manquait pourtant pas de hardiesse, a reculé devant le scandale, et il a bien fait. Au lieu de peindre des individus, il s'est contenté de noter, en le généralisant, le sentiment que lui inspirait le spectacle de leurs passions, de leurs égarements et de leurs folies. Le lecteur n'y a rien perdu, d'ailleurs ; car, aux vingt articles seulement que contenait la première édition, le moraliste a trouvé le moyen d'en ajouter successivement soixante-cinq autres.

On pourrait croire, et l'on a dit, qu'il avait emprunté beaucoup de pensées aux moralistes antérieurs, tant anciens que modernes. C'est une erreur. Il lui arrive, en effet, de se rencontrer assez souvent avec Sénèque, Cicéron, Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld surtout. Cela tient à ce que « tout est dit, et que l'on vient trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent ». Mais, pour avoir l'air d'être empruntées, les réflexions de La Bruyère n'en sont pas moins le résultat d'une expérience très personnelle, et ce chapitre *du Cœur* est peut-être un de ceux où il a le plus mis du sien. Nous en verrons les preuves çà et là. C'est avec ce chapitre surtout qu'il serait possible, comme l'a dit Sainte-Beuve, de reconstruire et de rêver une sorte de vie intime de La Bruyère, d'après quelques-unes de ses pensées qui recèlent toute une destinée, ce semble, et tout un roman enseveli.

Il n'y a pas ici de beautés particulières à signaler. Tout est beau, parce que tout a été senti, tout a été *vécu*. On peut détacher certaines fleurs d'un bouquet ; mais d'une parure de diamants, qui ont tous une valeur égale, il n'y a rien à extraire : il faut admirer la parure dans son ensemble.

Il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent attein- 1
dre ceux qui sont nés médiocres [1].

L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, 2
exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme; et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure; elle fait une classe à part [2].

L'amour naît brusquement, sans autre réflexion, par 3
tempérament ou par foiblesse : un trait de beauté nous fixe, nous détermine [3]. L'amitié, au contraire, se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce [4]. Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main !

1. « A la manière dont il parle de l'amitié et de ce *goût* qu'elle a, dit Sainte-Beuve, on croirait que La Bruyère a renoncé pour elle à l'amour, et, à la façon dont il pose certaines questions ravissantes, on jurerait qu'il a eu assez l'expérience d'un grand amour pour devoir négliger l'amitié. » (Voy. plus loin, à l'art. 8.)

2. Mme de Lambert, dont Sainte-Beuve dit encore qu'elle mériterait d'être nommée le La Bruyère des femmes, s'exprime à ce sujet en ces termes : « L'amitié entre des personnes de différent sexe est rare et difficile, parce qu'il faut plus de vertu et de retenue; mais, quand on la trouve, elle est délicieuse. Il y a toujours un degré de vivacité qui ne se trouve point entre les personnes du même sexe. » On a cité comme exemples de ce genre d'amitié La Fontaine et Mme de la Sablière, d'Alembert et Mlle de Lespinasse, J.-J. Rousseau et Mme de Verdelin, Ballanche et Mme de Récamier, etc. Nous ne croyons pas qu'on puisse y ajouter les noms de La Rochefoucauld et de Mme de La Fayette, dont l'amitié, ce semble, ne fut pas exempte de passion.

3. C'est l'histoire de Roméo et de Juliette dans Shakespeare, ce qu'on appelle le coup de foudre.

4. La règle posée par La Bruyère souffre parfois des exceptions, telle que l'amitié de Montaigne et de La Boétie, qui s'aimaient, dit le premier, ***avant de s'être vus.***

faire, par tout son procédé, d'une personne ingrate une très-ingrate. (ÉD. 4.)

20 Il est triste d'aimer sans une grande fortune, et qui nous donne les moyens de combler ce que l'on aime, et le rendre si heureux qu'il n'ait plus de souhaits à faire[1]. (ÉD. 4.)

21 S'il se trouve une femme pour qui l'on ait eu une grande passion et qui ait été indifférente, quelques importants services qu'elle nous rende dans la suite de notre vie, l'on court un grand risque d'être ingrat[2]. (ÉD. 4.)

22 Une grande reconnoissance emporte avec soi beaucoup de goût et d'amitié pour la personne qui nous oblige. (ÉD. 4.)

23 Être avec des gens qu'on aime, cela suffit; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal[3]. (ÉD. 4.)

1. « Pensées délicieuses, dit M. Destailleur, qui apprennent comment La Bruyère savait aimer. On n'a plus besoin de connaître sa vie, on connaît son cœur. »

2. La personne ainsi désignée ne serait autre, suivant M. Édouard Fournier, que Mme de Soyecourt. Elle avait sur lui l'autorité d'un rang supérieur et celle d'un peu plus d'âge, ce qui put lui permettre de protéger ou d'obliger La Bruyère. Elle était d'une famille de robe, étant fille du président de Maisons : son mariage avec le marquis de Soyecourt, le grand-veneur, l'avait élevée d'un cran. Son mari portait le prénom de Maximilien, et c'est peut-être à cause de l'intimité de La Bruyère avec la femme du grand-veneur que Boileau, dans son billet à Racine, donne aussi ce prénom à l'auteur des *Caractères*.

3. C'est là une de ces pensées dont Sainte-Beuve a dit qu'elles rencontrent à l'improviste les analyses intérieures de nos contemporains. La rêverie à côté des personnes qu'on aime est une situation fréquente chez les romanciers et les poëtes de notre siècle. Déjà Rousseau en avait fourni plus d'un exemple : « Amitié, amitié ! sentiment vif et alerte ! Quels discours sont dignes de toi ? Quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir tout ce qu'on sent à ses côtés ? Mon Dieu ! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses ! Et que le premier mot qu'on prononce est froid après cela ! »

L'on n'aime bien qu'une seule fois : c'est la première ; les amours qui suivent sont moins involontaires. (ÉD. 4.) 11

L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir. (ÉD. 4.) 12

L'amour qui croît peu à peu et par degrés ressemble trop à l'amitié pour être une passion violente. (ÉD. 4.) 13

Celui qui aime assez pour vouloir aimer un million de fois plus qu'il ne fait, ne cède en amour qu'à celui qui aime plus qu'il ne voudroit. (ÉD. 4.) 14

Si j'accorde que dans la violence d'une grande passion on peut aimer quelqu'un plus que soi-même, à qui ferai-je plus de plaisir, ou à ceux qui aiment, ou à ceux qui sont aimés? (ÉD. 4.) 15

Les hommes souvent veulent aimer, et ne sauroient y réussir : ils cherchent leur défaite sans pouvoir la rencontrer, et si j'ose ainsi parler, ils sont contraints de demeurer libres[1]. 16

Ceux qui s'aiment d'abord avec la plus violente passion contribuent bientôt chacun de leur part à s'aimer moins, et ensuite à ne s'aimer plus. Qui, d'un homme ou d'une femme, met davantage du sien dans cette rupture, il n'est pas aisé de le décider. Les femmes accusent les hommes d'être volages, et les hommes disent qu'elles sont légères. (ÉD. 4.) 17

Quelque délicat que l'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié. (ÉD. 4.) 18

C'est une vengeance douce à celui qui aime beaucoup de 19

1. « L'amour, a dit Stendhal, est comme la fièvre, il naît et s'éteint sans que la volonté y ait la moindre part. »

faire, par tout son procédé, d'une personne ingrate une très-ingrate. (ÉD. 4.)

20 Il est triste d'aimer sans une grande fortune, et qui nous donne les moyens de combler ce que l'on aime, et le rendre si heureux qu'il n'ait plus de souhaits à faire[1]. (ÉD. 4.)

21 S'il se trouve une femme pour qui l'on ait eu une grande passion et qui ait été indifférente, quelques importants services qu'elle nous rende dans la suite de notre vie, l'on court un grand risque d'être ingrat[2]. (ÉD. 4.)

22 Une grande reconnoissance emporte avec soi beaucoup de goût et d'amitié pour la personne qui nous oblige. (ÉD. 4.)

23 Être avec des gens qu'on aime, cela suffit ; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal[3]. (ÉD. 4.)

1. « Pensées délicieuses, dit M. Destailleur, qui apprennent comment La Bruyère savait aimer. On n'a plus besoin de connaître sa vie, on connaît son cœur. »

2. La personne ainsi désignée ne serait autre, suivant M. Édouard Fournier, que Mme de Soyecourt. Elle avait sur lui l'autorité d'un rang supérieur et celle d'un peu plus d'âge, ce qui put lui permettre de protéger ou d'obliger La Bruyère. Elle était d'une famille de robe, étant fille du président de Maisons : son mariage avec le marquis de Soyecourt, le grand-veneur, l'avait élevée d'un cran. Son mari portait le prénom de Maximilien, et c'est peut-être à cause de l'intimité de La Bruyère avec la femme du grand-veneur que Boileau, dans son billet à Racine, donne aussi ce prénom à l'auteur des *Caractères*.

3. C'est là une de ces pensées dont Sainte-Beuve a dit qu'elles rencontrent à l'improviste les analyses intérieures de nos contemporains. La rêverie à côté des personnes qu'on aime est une situation fréquente chez les romanciers et les poëtes de notre siècle. Déjà Rousseau en avait fourni plus d'un exemple : « Amitié, amitié ! sentiment vif et alerte ! Quels discours sont dignes de toi ? Quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir tout ce qu'on sent à ses côtés ? Mon Dieu ! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses ! Et que le premier mot qu'on prononce est froid après cela ! »

Il n'y a pas si loin de la haine à l'amitié que de l'antipathie[1]. (ÉD. 4.) 24

Il semble[2] qu'il est moins rare de passer de l'antipathie à l'amour qu'à l'amitié. (ÉD. 4.) 25

L'on confie son secret dans l'amitié; mais il échappe dans l'amour. (ÉD. 4.) 26

L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir le cœur. Celui qui a le cœur n'a pas besoin de révélation ou de confiance; tout lui est ouvert. (ÉD. 4.)

L'on ne voit dans l'amitié que les défauts qui peuvent nuire à nos amis. L'on ne voit en amour de défauts dans ce qu'on aime que ceux dont on souffre soi-même[3]. (ÉD. 4.) 27

Il n'y a qu'un premier dépit en amour, comme la première faute dans l'amitié, dont on puisse faire un bon usage. 28

Il semble que s'il y a un soupçon injuste, bizarre et sans fondement, qu'on ait une fois appelé jalousie, cette autre jalousie qui est un sentiment juste, naturel, fondé en raison et sur l'expérience, mériteroit un autre nom[4]. (ÉD. 4.) 29

Le tempérament a beaucoup de part à la jalousie, et elle ne suppose pas toujours une grande passion[5]. C'est cepen-

1. L'antipathie, qui est l'incompatibilité des hommes et des caractères, est en effet un obstacle plus grand que la haine à l'amitié.

2. On remarquera cette façon de parler de La Bruyère : il n'ose pas affirmer, parce qu'il ne raisonne que d'après sa propre expérience ; il prévoit les objections possibles.

3. Ce qui prouve que l'amitié, étant plus désintéressée que l'amour, est supérieure à l'amour.

4. La Bruyère distingue ici entre la jalousie proprement dite, cette passion déraisonnable que Shakespeare a personnifiée dans Othello, et cet autre sentiment tout différent, bien qu'il porte le même nom, qui n'est que l'entier dévouement et l'attachement sans bornes d'une personne à une autre. Quand on dit à quelqu'un, par exemple, qu'on est « jaloux de son honneur », cela signifie qu'on tient à l'honneur de cette personne autant qu'elle y peut tenir elle-même.

5. C'est dans ce sens que La Rochefoucauld a dit : « Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie. »

dant un paradoxe qu'un violent amour sans délicatesse. (ÉD. 4.)

Il arrive souvent que l'on souffre tout seul de la délicatesse. L'on souffre de la jalousie, et l'on fait souffrir les autres [1]. (ÉD. 4.)

Celles qui ne nous ménagent sur rien, et ne nous épargnent nulles occasions de jalousie, ne mériteroient de nous aucune jalousie, si l'on se régloit plus par leurs sentiments et leur conduite que par son cœur [2]. (ÉD. 4.)

30 Les froideurs et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes. En amour, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés. (ÉD. 4.)

31 L'on n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer [3]. (ÉD. 4.)

32 Les amours meurent par le dégoût, et l'oubli les enterre. (ÉD. 4.)

33 Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls [4]. (ÉD. 4.)

1. Stendhal a dit pourtant : « La jalousie peut plaire comme une manière nouvelle de prouver l'amour. »

2. A rapprocher encore de cette maxime de La Rochefoucauld : « Les cupidités devroient éteindre l'amour, et il ne faudroit point être jaloux quand on a sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles. » Or, c'est presque toujours le contraire qui arrive : on a beau savoir que la personne aimée est indigne de jalousie, on n'en persiste pas moins dans son sentiment, et, comme l'a dit André Chénier,

On va chercher bien loin, plutôt que de mourir,
Quelque prétexte ami pour vivre et pour souffrir.

3. « Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant. » (La Rochefoucauld.)

4. Mais, comme le remarque finement M. Destailleur, l'un est un embarras mêlé de plaisir, l'autre un embarras mêlé d'ennui.

Cesser d'aimer, preuve sensible que l'homme est borné, 34
et que le cœur a ses limites [1]. (ÉD. 4.)

C'est foiblesse que d'aimer; c'est souvent une autre foiblesse que de guérir [2]. (ÉD. 4.)

On guérit comme on se console : on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer. (ÉD. 4.)

Il devroit y avoir dans le cœur des sources inépuisables 35
de douleur pour de certaines pertes [3]. Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction : l'on pleure amèrement, et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si foible ou si léger que l'on se console [4].

Si une laide se fait aimer, ce ne peut être qu'éperdu- 36

1. La sécheresse de l'expression n'enlève rien à la vérité de l'observation ; mais cette forme apophtegmatique, appliquée aux maladies du pauvre cœur humain, produit l'effet tranchant et froid d'un instrument de chirurgie. On voit bien que La Bruyère se rappelle ce qu'il a dit dans sa préface : « On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction. »

2. Ce mot *guérir* implique bien que, dans la pensée de l'auteur, *aimer* est un mal.

3. Sur cette infirmité du cœur humain trop tôt consolé, et qui manque de sources inépuisables de douleur pour de certaines pertes, Sainte-Beuve s'est souvenu d'une plainte pareille dans *Atala*. La voici : « Le saint, qui connaissait merveilleusement le cœur de l'homme, découvrit ma pensée et la ruse de ma douleur. Il me dit : Chactas, fils d'Outalissi, tandis qu'Atala a vécu, je vous ai sollicité moi-même de demeurer auprès de moi ; mais, à présent, votre sort est changé, vous vous devez à votre patrie. Croyez-moi, mon fils, les douleurs ne sont point éternelles ; il faut tôt ou tard qu'elles finissent, parce que le cœur de l'homme est fini ; c'est une de nos grandes misères : *nous ne sommes pas même capables d'être longtemps malheureux.* »

4. Dans les trois premières éditions, cette réflexion était placée au chapitre *de l'Homme*. — « Nous nous consolons souvent par foiblesse, a dit aussi La Rochefoucauld, des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler. » — Pascal confirme la même observation : « D'où vient que cet homme qui a perdu depuis peu son fils unique, et qui, accablé de procès et de querelles, étoit le matin si troublé, n'y pense plus maintenant ? Ne vous étonnez pas : il est

ment[1]; car il faut que ce soit ou par une étrange foiblesse de son amant, ou par de plus secrets et de plus invincibles charmes[2] que ceux de la beauté. (ÉD. 4.)

37 L'on est encore longtemps à se voir par habitude, et à se dire de bouche que l'on s'aime, après que les manières disent qu'on ne s'aime plus[3]. (ÉD. 4.)

38 Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser. L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions et les retours que l'on fait pour s'en délivrer. Il faut, s'il se peut, ne point songer à sa passion pour l'affoiblir[4].

39 L'on veut faire tout le bonheur, ou si cela ne se peut ainsi, tout le malheur de ce qu'on aime[5]. (ÉD. 4.)

40 Regretter ce que l'on aime est un bien, en comparaison de vivre avec ce que l'on hait.

41 Quelque désintéressement qu'on ait à l'égard de ceux

tout occupé à voir là où passera un cerf que les chiens poursuivent depuis six heures. Il n'en faut pas davantage pour l'homme, quelque plein de tristesse qu'il soit. »

1. Écoutons encore Stendahl : « Un homme rencontre une femme et est choqué de sa laideur ; bientôt, si elle n'a pas de prétentions, sa physionomie lui fait oublier les défauts de ses traits ; il la trouve aimable et conçoit qu'on puisse l'aimer ; huit jours après, il a des espérances ; huit jours après, on les lui retire ; huit jours après, *il est fou.* » C'est ce qu'a dit La Bruyère.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *charme*.

3. « On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus. » (La Rochefoucauld.)

4. « La passion s'augmente par les retours qu'on fait sur soi : l'oubli est la seule sûreté qu'on puisse prendre contre l'amour. » (Mme de Lambert.)

5. Nouvelle preuve de l'égoïsme de l'amour. « Il n'y a point de passion où l'amour de soi-même règne si puissamment que dans l'amour, et l'on est souvent plus disposé à sacrifier le repos de ce qu'on aime qu'à perdre le sien. » (Mme de Lambert.

qu'on aime, il faut quelquefois se contraindre pour eux, et avoir la générosité de recevoir [1]. (ÉD. 4.)

Celui-là peut prendre, qui goûte un plaisir aussi délicat à recevoir que son ami en sent à lui donner. (ÉD. 4.)

Donner, c'est agir : ce n'est pas souffrir de ses bienfaits, 42
ni céder à l'importunité ou à la nécessité de ceux qui nous demandent. (ÉD. 5.)

Si l'on a donné à ceux que l'on aimoit, quelque chose 43
qu'il arrive, il n'y a plus d'occasions où l'on doive songer à ses bienfaits [2]. (ÉD. 4.)

On a dit en latin qu'il coûte moins cher de haïr que d'ai- 44
mer, ou si l'on veut, que l'amitié est plus à charge que la haine [3]. Il est vrai qu'on est dispensé de donner à ses ennemis; mais ne coûte-t-il rien de s'en venger? Ou s'il est doux et naturel de faire du mal à ce que l'on hait, l'est-il moins de faire du bien à ce qu'on aime? Ne seroit-il pas dur et pénible de ne lui en point faire [4]? (ÉD. 5.)

1. On a cité ici une pensée identique de Montaigne : « Si en l'amitié de quoy je parle, l'on pouvoit donner à l'aultre, ce seroit celuy qui recevroit le bienfaict qui obligeroit son compaignon ; car cherchant l'un et l'aultre, plus que toute aultre chose, de s'entrebienfaire, celuy qui en preste la matière et l'occasion est celuy-là qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy d'effectuer en son endroict ce qu'il desire le plus. » Mais, s'il faut en croire M. Édouard Fournier, La Bruyère lui-même aurait connu et pratiqué cette « générosité de recevoir » dans ses relations avec Mme de Soyecourt.

2. Mme de Lambert a développé ainsi qu'il suit cette pensée de La Bruyère : « Il ne faut pas croire qu'après les ruptures en amitié, vous n'ayez plus de devoirs à remplir : ce sont les devoirs les plus difficiles, et où l'honnêteté seule vous soutient. On doit du respect à l'ancienne amitié, il ne faut point appeler le monde à vos querelles, et jamais n'en parler que quand vous y êtes forcé pour votre propre justification. Il faut éviter même de trop charger un ami infidèle. »

3. C'est Publius Syrus qui a dit dans un de ses mimes : *Discordia fit carior concordia.*

4. « Remarquons que La Bruyère est toujours dans les vrais principes de la morale et de la philosophie et que, pour être original,

45 Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

46 Je ne sais si un bienfait qui tombe sur un ingrat, et ainsi sur un indigne, ne change pas de nom [1], et s'il méritoit plus de reconnoissance. (ÉD. 5.)

47 La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos [2]. (ÉD. 7.)

48 S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes qui nous met en la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères ? (ÉD. 5.)

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables. (ÉD. 5.)

49 L'expérience confirme que la mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres n'est qu'un seul et même vice. (ÉD. 5.)

50 Un homme dur au travail et à la peine, inexorable à soi-même, n'est indulgent aux autres que par un excès de raison [3]. (ÉD. 5.)

51 Quelque désagrément qu'on ait à se trouver chargé

il ne cherche pas, comme La Rochefoucauld, à calomnier la nature humaine. » (Hémardinquer.)

1. Non, c'est toujours un bienfait : on doit faire le bien pour lui-même, et non pour la reconnaissance qu'on est en droit d'en attendre. La Rochefoucauld voit ici plus juste que La Bruyère : « Ce n'est pas un grand malheur d'obliger les ingrats. » Sénèque a dit de même: « *Perdenda sunt multa ut semel ponas bene.* » (*De Beneficiis*, lib. I. cap. II.)

2. Sénèque a dit aussi : « *Quemadmodum in ægris opportunitas cibi salutaris est, ita quamvis leve et vulgare beneficium sit, si præsto fuit..... multum sibi adjecit.* » (*De Benef.* lib. II, cap. II).

3. Cet article et le précédent ne devraient faire qu'un : les deux extrêmes, l'indulgence et la dureté pour soi-même, engendrent le même effet, la dureté pour les autres.

d'un indigent, l'on goûte à peine les nouveaux avantages qui le tirent enfin de notre sujétion : de même la joie que l'on reçoit de l'élévation de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de nous ou s'égaler à nous. Ainsi l'on s'accorde mal avec soi-même ; car l'on veut des dépendants, et qu'il n'en coûte rien ; l'on veut aussi le bien de ses amis, et s'il arrive, ce n'est pas toujours par s'en réjouir que l'on commence. (ÉD. 5.)

On convie, on invite, on offre sa maison, sa table, son 52
bien et ses services : rien ne coûte qu'à tenir parole [1]. (ÉD. 7.)

C'est assez pour soi d'un fidèle ami ; c'est même beau- 53
coup de l'avoir rencontré : on ne peut en avoir trop pour le service des autres [2]. (ÉD. 4.)

Quand on a assez fait auprès de certaines personnes 54
pour avoir du se les acquérir, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire [3]. (ÉD. 4.)

Vivre avec ses ennemis comme s'ils devoient un jour 55
être nos amis, et vivre avec nos amis comme s'ils pouvoient devenir nos ennemis [4], n'est ni selon la nature de

1. La cour de Louis XIV était toute pleine de ces gens, dont Molière nous a donné le portrait dans son Philinte. La Bruyère aussi les a vus à l'œuvre ; seulement il ne s'indigne pas comme Alceste. Il constate, cela suffit.

2. Le cœur de l'écrivain s'est peint tout entier, à ce qu'il semble, dans cette noble pensée.

3. Et c'est alors bien souvent qu'on réussit à se les acquérir. Ne pas oublier que cette réflexion ne fut insérée ici qu'à la quatrième édition. Dans les trois premières, elle figurait au chapitre *des Femmes*.

4. La maxime est encore de Publius Syrus, qui a dit : « *Ita amicum habeas, posse inimicum fieri ut putes.* » Montaigne, qui la connaissait, ne la désapprouve, comme La Bruyère, que dans une certaine

la haine, ni selon les règles de l'amitié; ce n'est point une maxime morale, mais politique[1]. (ÉD. 5.)

56 On ne doit pas se faire des ennemis de ceux qui, mieux connus, pourroient avoir rang entre nos amis. On doit faire choix d'amis si sûrs et d'une si exacte probité, que venant à cesser de l'être, ils ne veuillent pas abuser de notre confiance, ni se faire craindre comme ennemis[2]. (ÉD. 5.)

57 Il est doux de voir ses amis par goût et par estime; il est pénible de les cultiver par intérêt: c'est *solliciter*[3]. (ÉD. 4.)

58 Il faut briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien plutôt que de ceux de qui l'on espère du bien[4]. (ÉD. 7.)

mesure : « Ce précepte qui est si abominable en ceste souveraine et maistresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiez ordinaires et coustumières, à l'endroict desquelles il fault employer le mot qu'Aristote avoit très-familier : O mes amys, il n'y a nul amy. »

1. La Bruyère prend le mot politique dans son sens ordinaire : il ne veut pas dire qu'il est habile de se conduire ainsi dans la vie privée, il tient que cette maxime n'est applicable qu'en politique, dans les rapports d'État à État ou de gouvernement à gouvernement.

2. Mme de Lambert s'est aussi beaucoup préoccupée de ces lendemains de rupture en amitié. « Pour les choses qui ont été confiées dans le temps de l'amitié, dit-elle, il ne faut jamais les révéler. Songez que le secret est une dette de l'amitié que vous vous devez à vous-même. Enfin, les devoirs que vous remplissez dans le temps de l'amitié, c'est pour la personne aimée ; dans les ruptures, c'est pour vous-même. »

3. Nous avons là une idée de l'attitude que La Bruyère dut garder à la cour, marquant le dégoût qu'il avait pour les sollicitations et les solliciteurs, en soulignant le mot.

4. Voici un fait assez singulier. La Harpe, qui ne manquait pas de sens critique ni de bon sens, rencontre cette réflexion de La Bruyère, la cite, et met ceci à la suite : « Cette maxime fait voir que La Bruyère n'est pas toujours exempt d'obscurité. On peut soupçonner qu'il a voulu dire : Il faut se donner plus de soins pour se faire pardonner le bien qu'on fait que, pour obtenir celui qu'on espère. Mais le dit-il ? » Non, La Bruyère ne dit pas ce que La Harpe veut

On ne vole point des mêmes ailes pour sa fortune que l'on fait pour des choses frivoles et de fantaisie[1]. Il y a un sentiment de liberté à suivre ses caprices, et tout au contraire de servitude à courir pour son établissement : il est naturel de le souhaiter beaucoup et d'y travailler peu, de se croire digne de le trouver sans l'avoir cherché. (ÉD. 4.) 59

Celui qui sait attendre le bien qu'il souhaite, ne prend pas le chemin de se désespérer s'il ne lui arrive pas ; et celui au contraire qui désire une chose avec une grande impatience, y met trop du sien pour en être assez récompensé par le succès. (ÉD. 5.) 60

Il y a de certaines gens qui veulent si ardemment et si déterminément[2] une certaine chose que de peur de la manquer, ils n'oublient rien de ce qu'il faut faire pour la manquer[3]. (ÉD. 7.) 61

Les choses les plus souhaitées n'arrivent point ; ou si 62

lui faire dire ; mais il dit ce qu'il a voulu dire lui-même, à savoir qu'à moins d'être un intrigant on ne doit pas briguer la faveur des gens puissants ou en place. Quant à briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien, il est clair qu'on n'en a pas besoin. C'est une façon de parler propre à l'auteur et à beaucoup d'autres, comme lorsqu'on dit : « Il faut mourir de faim plutôt que de voler ce qui ne nous appartient pas. » Qui ne voit qu'il n'est pas nécessaire de mourir de faim... et qu'il faut y regarder à deux fois avant de censurer un écrivain comme La Bruyère, même quand on s'appelle La Harpe ? — M. Hémardinquer est tombé dans la même erreur que La Harpe.

1. Un exemple de critique puérile à présent. C'est l'auteur des *Sentiments critiques*, qui reprend comme une incorrection l'accumulation d'*f* dans les mots fortune, fait, frivole, fantaisie. L'auteur de cette belle trouvaille eût mieux fait de porter son attention sur le fond remarquablement vrai de la pensée de La Bruyère.

2. Cet adverbe, justifié d'ailleurs par l'analogie, est à peu près tombé en désuétude, tandis que décidément et délibérément ont survécu.

3. On dit de même que certains gens courent après une sottise, comme s'ils avaient peur de la manquer.

elles arrivent, ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles auroient fait un extrême plaisir. (ÉD. 4.)

63 Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri [1]. (ÉD. 4.)

64 La vie est courte, si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque si l'on cousoit ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on feroit à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois [2].

65 Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un !

66 On ne pourroit se défendre de quelque joie à voir périr un méchant homme : l'on jouiroit alors du fruit de sa haine, et l'on tireroit de lui tout ce qu'on en peut espérer, qui est le plaisir de sa perte [3]. Sa mort enfin arrive, mais dans une conjoncture où nos intérêts ne nous permettent pas de nous en réjouir : il meurt trop tôt ou trop tard. (ÉD. 5.)

67 Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute, et qui se plaint de lui avec raison : sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprend ses avantages, et qu'il met l'autre dans son tort. (ÉD. 4.)

1. « Je me presse de rire de tout, dira plus tard Figaro, de peur d'être obligé d'en pleurer. »

2. Il y a là comme une réminiscence des Écritures saintes, du livre de Job ou de l'Ecclésiaste, accommodés à la matière que traite La Bruyère et au public pour lequel il écrit. Non seulement il ne se défendait pas de lire ces livres, mais il avoue (*Discours sur Théophraste*), qu'il s'est senti plus d'une fois « excité » par eux.

3. On a cru, et c'est peut-être avec raison, que ces lignes faisaient allusion à la mort du roi Guillaume III d'Angleterre, dont le bruit courut à Paris, en 1690, l'année même où La Bruyère publiait sa cinquième édition. On verra plus loin de quelle haine notre auteur était animé contre ce grand ennemi de la France.

Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux 68
personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés.

Il est également difficile d'étouffer dans les commence- 69
ments le sentiment des injures, et de le conserver[1] après un certain nombre d'années.

C'est par foiblesse que l'on hait un ennemi, et que l'on 70
songe à s'en venger ; et c'est par paresse que l'on s'apaise, et qu'on ne se venge point[2]. (ÉD. 7.)

Il y a bien autant de paresse que de foiblesse à se laisser 71
gouverner[3]. (ÉD. 5.)

Il ne faut pas penser à gouverner un homme tout d'un coup, et sans autre préparation, dans une affaire importante et qui serait capitale à lui ou aux siens ; il sentiroit d'abord l'empire et l'ascendant qu'on veut prendre sur son esprit, et il secoueroit le joug par honte ou par caprice : il faut tenter auprès de lui les petites choses, et de là le progrès jusqu'aux plus grandes est immanquable. Tel ne pou-

1. « Les hommes, dit La Rochefoucauld, ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures ; ils haïssent même ceux qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal leur paroît une servitude, à laquelle ils ont peine à se soumettre. »

2. « La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement. » (La Rochefoucauld.) On voit que La Bruyère se rencontre plus d'une fois avec l'auteur des *Maximes*, dans cet empressement à surprendre l'égoïsme de l'homme sous ses déguisements les plus habiles, et à le trouver quelquefois là même où il n'est pas. Nous oserons dire que, dans le cas dont il s'agit ici, ils se sont, à notre avis, trompés tous les deux. Le premier alinéa de cette réflexion, dans les trois premières éditions, se trouvait au chapitre *de l'Homme*.

3. Cette phrase, dans les 5e et 6e éditions, se trouvait également au chapitre *de l'Homme*.

voit au plus dans les commencements qu'entreprendre de le faire partir pour la campagne ou retourner à la ville, qui finit par lui dicter un testament où il réduit son fils à la légitime[1].(ÉD. 7.)

Pour gouverner quelqu'un longtemps et absolument, il faut avoir la main légère, et ne lui faire sentir que le moins qu'il se peut sa dépendance[2]. (ÉD. 7.)

Tels se laissent gouverner jusqu'à un certain point, qui au-delà sont intraitables et ne se gouvernent plus[3] : on perd tout-à-coup la route de leur cœur et de leur esprit ; ni hauteur ni souplesse, ni force ni industrie ne les peuvent dompter : avec cette différence que quelques-uns sont ainsi faits par raison et avec fondement, et quelques autres par tempérament et par humeur. (ÉD. 7.)

Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison ni les bons conseils, et qui s'égarent volontairement par la crainte qu'ils ont d'être gouvernés. (ÉD. 7.)

D'autres consentent d'être gouvernés par leurs amis en des choses presque indifférentes, et s'en font un droit de les gouverner à leur tour en des choses graves et de conséquence. (ÉD. 7.)

1. Le dictionnaire de Furetière nous apprend que *la légitime* est « le droit que la loi donne aux enfants sur les biens de leurs père et mère, et qui leur est acquis en sorte qu'on ne les en peut priver par une disposition contraire. *La légitime* des enfants, selon la coutume de Paris, est la moitié de ce que chacun aurait eu *ab intestat* ». D'où il suit que, dans *Tartufe,* Orgon n'aurait pas eu le droit de dépouiller ses enfants de leurs biens pour en faire donation à l'hypocrite.

2. C'est la politique dont Colbert usa envers Louis XIV, s'effaçant avec une modestie calculée, dit M. Chéruel, et persuadant au roi que toutes les réformes financières émanaient de sa volonté. « Il saisit seul toute l'autorité des finances, dit encore Saint-Simon, et lui faisoit accroire (au roi) qu'elle passoit toute entre ses mains par les signatures dont il l'accabla. » Mme de Maintenon ne dut pas agir autrement pour conserver sa longue domination sur l'esprit et le cœur du roi.

3. Témoin l'histoire de la fenêtre de Trianon, qui mit Louis XIV *en si grande* colère contre Louvois

*Drance*[1] veut passer pour gouverner son maître, qui n'en croit rien, non plus que le public : parler sans cesse à un grand que l'on sert, en des lieux ou en des temps où il convient le moins, lui parler à l'oreille ou en des termes mystérieux, rire jusqu'à éclater en sa présence, lui couper la parole, se mettre entre lui et ceux qui lui parlent, dédaigner ceux qui viennent faire leur cour, ou attendre impatiemment qu'ils se retirent, se mettre proche de lui en une posture trop libre, figurer avec lui le dos appuyé à une cheminée, le tirer par son habit, lui marcher sur les talons, faire le familier, prendre des libertés, marquent mieux un fat qu'un favori[2]. (ÉD. 7.)

Un homme sage ni ne se laisse gouverner, ni ne cherche à gouverner les autres : il veut que la raison gouverne seule, et toujours[3]. (ÉD. 6.)

Je ne haïrois pas d'être livré par la confiance à une personne raisonnable, et d'en être gouverné en toutes choses, et absolument, et toujours : je serois sûr de bien faire, sans

1. Voilà l'unique portrait qui se trouve dans ce chapitre. — Ce Drance est, suivant toutes les *clefs*, le comte de Clermont-Tonnerre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et voici ce qu'en dit Saint-Simon : « Tonnerre avoit beaucoup d'esprit, mais c'étoit tout ; il en portoit souvent des traits extrêmement plaisants et salés, mais qui lui attiroient des aventures qu'il ne soutenoit pas, et qui ne purent le corriger de ne se rien refuser, et il étoit parvenu enfin à cet état, qu'il eût été honteux d'avoir une querelle avec lui ; aussi ne se contraignoit-on pas sur ce qu'on vouloit lui répondre ou lui dire. Il étoit depuis longtemps fort mal dans sa petite cour par ses bons mots. Il lui avoit échappé (en 1687) de dire qu'il ne savoit ce qu'il faisoit de demeurer en cette boutique ; que Monsieur étoit la plus sotte femme du monde, et Madame le plus sot homme qu'il eût jamais vu. L'un et l'autre le surent, et en furent très-offensés. Il n'en fut pourtant autre chose ; mais le mélange des brocards sur chacun et du mépris extrême qu'il avoit acquis, le chassèrent à la fin pour mener une vie fort pitoyable. »

2. Saint-Simon dit de Mansard (le neveu), ridicule par ses familiarités. « Il tiroit un fils de France par la manche, et frappoit sur l'épaule d'un prince du sang. »

3. Dans la sixième édition, cette phrase est au chapitre *des Jugements*.

avoir le soin de délibérer : je jouirois de la tranquillité de celui qui est gouverné par la raison. (ÉD. 7.)

72 Toutes les passions sont menteuses : elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres ; elles se cachent à elles-mêmes. Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qu'il ne s'en aide[1]. (ÉD. 5.)

73 On ouvre un livre de dévotion, et il touche ; on en ouvre un autre qui est galant, et il fait son impression. Oserai-je dire que le cœur seul concilie les choses contraires, et admet les incompatibles ? (ÉD. 4.)

74 Les hommes rougissent moins de leurs crimes que de leur foiblesses et de leur vanité. Tel est ouvertement injuste, violent, perfide, calomniateur, qui cache son amour ou son ambition, sans autre vue que de la cacher[2]. (ÉD. 5.)

75 Le cas n'arrive guère où l'on puisse dire : « J'étois ambitieux ; » ou on ne l'est point, ou on l'est toujours[3] ; mais le temps vient où l'on avoue que l'on a aimé. (ÉD. 5.)

76 Les hommes commencent par l'amour, finissent par l'ambition, et ne se trouvent souvent dans une assiette plus tranquille que lorsqu'ils meurent. (ÉD. 5.)

77 Rien ne coûte moins à la passion que de se mettre au-

1. « Les passions les plus à craindre, a dit J.-J. Rousseau, ne sont pas celles qui, en nous faisant une guerre ouverte, nous avertissent de nous mettre en défense... Il faut plutôt redouter celles dont l'illusion trompe au lieu de contraindre, et nous fait faire, sans le savoir, autre chose que ce que nous voulons. »

2. « Ce n'est pas ce qui est criminel, a dit encore J.-J. Rousseau dans ses *Confessions*, qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux. »

3. En apprenant la mort du maréchal de Rochefort, Mme de Sévigné s'écria : « Un ambitieux dont l'ambition est satisfaite, mourir à quarante ans ! » La Bruyère lui aurait appris que l'ambition n'a pas de fin.

dessus de la raison : son grand triomphe est de l'emporter sur l'intérêt. (ÉD. 4.)

L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit[1]. 78

Il y a de certains grands sentiments, de certaines actions nobles et élevées, que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel[2]. 79

Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnoissance. 80

Il faut être bien dénué d'esprit, si l'amour, la malignité, la nécessité n'en font pas trouver[3]. (ÉD. 4.) 81

Il y a des lieux que l'on admire : il y en a d'autres qui touchent, et où l'on aimeroit à vivre[4]. 82

Il me semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments.

Ceux qui font bien mériteroient seuls d'être enviés, s'il n'y avoit encore un meilleur parti à prendre, qui est de faire mieux : c'est une douce vengeance contre ceux qui nous donnent cette jalousie. (ÉD. 4.) 83

Quelques-uns se défendent d'aimer et de faire des vers[5] 84

1. « La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit. » (La Rochefoucauld.)

2. Cela a pu se dire du maréchal de Boufflers, l'illustre défenseur de Lille, qui n'avait que peu d'esprit.

3. N'est-ce pas en parlant des filles qu'on a dit que l'amour donne de l'esprit à la plus sotte ?

4. Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?
LAMARTINE.

5. On a cité l'exemple de quelques hommes d'État ou tribuns qui se cachaient de faire des vers. Il faut admettre une exception pour le cardinal de Richelieu, qui s'en faisait gloire, et qui avait bien tort.

comme de deux foibles qu'ils n'osent avouer, l'un du cœur, l'autre de l'esprit.

85 Il y a quelquefois dans le cours de la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de desirer du moins qu'ils fussent permis [1] : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu.

5. « Faut-il voir, dit Prévost-Paradol, la raison du célibat de La Bruyère dans quelque inclination sans remède et sans espérance, comme il semble l'indiquer ici d'une façon si délicate ?... Il est possible qu'il ait aimé quelque personne au-dessus de lui par le rang et au-dessous de lui par le cœur, ou quelqu'un qui méritait de lui inspirer ce sentiment, mais qui, selon les idées du temps, ne pouvait y répondre et s'y laisser aller sans déchoir. »

## [CHAPITRE V.]

### DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.

Enfin, La Bruyère se décide à entrer dans ce monde dont il n'a fait jusqu'à présent que sonder les approches, et le chapitre qui suit n'est pas autre chose que le recueil des impressions qu'il en a emportées. Ces impressions se trouvent résumées dans le dernier mot du chapitre : « Le sage quelquefois évite le monde, de peur d'être ennuyé. »

On a eu beau nous vanter l'agrément et le charme de cette société polie qui donnait alors le ton à l'Europe, et dont l'histoire ne nous a montré, en effet, que les beaux et grands côtés : il ne se pouvait, si brillante qu'elle fût, qu'elle ne participât par quelque endroit de l'infirmité inhérente à tout ce qui est humain. Le grand siècle n'est pas tout entier dans les œuvres de Bossuet ou dans les victoires d Condé : de même la société polie ne tient pas tout entière dans le salon de Mme de La Fayette ou dans le cercle de Mme de Sévigné. A côté des rayons, il y a des ombres qui n'en font, du reste, que mieux ressortir l'éclat. Les *Caractères* de La Bruyère sont, dans l'ordre des faits moraux, ce que les *Mémoires* de Saint-Simon sont dans l'ordre des faits historiques, un correctif salutaire aux admirations exagérées et aux enthousiasmes imprudents que peut inspirer de loin l'histoire anecdotique et officielle du règne de Louis XIV.

Le chapitre *de la Société et de la conversation*, quoiqu'il ne touche encore qu'aux dehors et à la superficie du monde, ne laisserait pas, à lui seul, que de redresser bien des erreurs, ou, si on l'aime mieux, de dissiper bien des illusions. Le moraliste est entré dans un salon, il s'est assis à l'écart, il regarde, il écoute, et il prend note de ce qu'il voit, de ce qu'il entend. Il nous dira plus tard de quelle argile vulgaire sont faits les caractères et les âmes de tous les personnages qui posent devant lui : il se contente ici de nous détailler leur physionomie extérieure, leurs manières, les sujets de leurs entretiens, leurs ridicules et leurs travers *apparents*. La satire n'est encore, pour ainsi dire, qu'à fleur de peau ; elle ne pénètre

pas, elle glisse, elle se joue à la surface de la société. Et déjà l'on est étonné du peu de valeur de ce monde dont l'Europe, nous dit-on, admirait a causerie animée; déjà l'on se prend à douter de la supériorité prétendue de cette cour, dont l'élégance s'imposait au dehors comme un modèle désespérant. Acis, Arrias, Théodecte, Troïle, Hermagoras et Cydias, sont-ce bien là les originaux sur lesquels Racine a calqué les héros de ses tragédies? Est-ce bien là, défalcation faite de quelques hommes d'esprit, de cœur ou de génie, la moyenne ordinaire ou, comme on dirait, la monnaie courante de cette société qu'on s'accorde à nous représenter comme la plus raisonnable et la plus spirituelle qui ait jamais été?

Évidemment non. S'il faut faire la part de la fantaisie ou de l'exagération dans les tableaux trop flattés qui ont été faits de la cour de Louis XIV, il faut aussi faire, dans les esquisses du moraliste, la part du point de vue où il s'est placé. Il veut corriger les hommes de son temps, il l'a dit et redit dans sa préface, et pour avoir raison de leurs vices, il doit commencer par les leur montrer. C'est donc à dessein qu'il n'a inséré, dans son chapitre *de la Société et de la conservation*, que les défauts et les ridicules du monde qu'il avait sous les yeux. Mais ce monde n'avait pas que des ridicules et des défauts, et c'est, au contraire, parce que les règles de la bienséance y étaient généralement observées, que ceux qui s'en éloignaient faisaient saillie, en quelque sorte, et frappaient plus vivement les regards du satirique.

Sous le bénéfice de ces explications, le chapitre de La Bruyère doit être considéré comme un chef-d'œuvre d'observation fine et sagace. Quelques-uns des portraits qu'il a dessinés pourraient s'appliquer encore aux hommes de notre temps, sans cesser d'être ressemblants. Aux traits particuliers dont le satirique a revêtu ses personnages, le philosophe ajoute une dose de vérité générale qui fait qu'on reconnaît en eux l'homme de tous les temps; et c'est pourquoi son œuvre a mérité de survivre et d'être présentée aux générations qui ont suivi, comme une image de leur caractère et de leurs mœurs.

Tableau de la société, esprit futile ou banal de la conversation, peinture de quelques types destinés à concréter la physionomie des salons de ce temps-là;

Définition des règles de la conversation, des précautions et des tempéraments qu'on y doit apporter, de la mesure et du ton qu'on y doit garder;

Distinction de la politesse et des qualités ou des vertus qu'elle est chargée de suppléer au besoin;

Des causes qui altèrent les bons rapports sociaux entre les hommes, et des causes qui les entretiennent ou les resserrent;

Du bel esprit ou du faux esprit dans la société, avec exemples et portraits à l'appui;

Tels sont les principaux points que La Bruyère a touchés dans ce

chapitre, telle est la matière à laquelle il s'est appliqué, et qui fait de cette partie de son livre le véritable code ou le bréviaire de ce qu'on appelait alors l'*honnête homme*, de ce qu'on appelle aujourd'hui l'homme du monde. Elle sera lue avec intérêt et avec profit, aussi longtemps qu'il y aura en France une *société* digne de ce nom, aussi longtemps qu'on sera jaloux d'y maintenir ces traditions de savoir-vivre et de bon ton que nos pères nous ont léguées, qui, mieux peut-être que leurs victoires et que leurs livres, ont assuré la prépondérance de l'esprit français en Europe, et qui n'ont rien d'incompatible, d'ailleurs, avec les formes nouvelles que la démocratie imprime au gouvernement et à la vie des hommes.

Mais, ce qui attire avec raison l'attention des lecteurs sur ce chapitre, c'est le mélange de réflexions et de portraits qui, comme l'a dit M. Nisard, flatte singulièrement une de nos habitudes d'esprit. Les réflexions nous instruisent, les portraits piquent notre curiosité ou notre malice. Nous aimons à médire, et nous sommes un peu comme Ménage, qui prétendait ne s'être reconnu dans aucun des personnages que La Bruyère a dépeints. Il y a pourtant encore de par le monde bien des Acis, bien des Arrias, bien des Théodecte surtout; il ne faudrait pas aller bien loin dans le monde universitaire pour y découvrir quelques Hermagoras, et l'on prétend que la race des Cydias n'est pas tout à fait disparue des académies et autres cénacles littéraires. Aussi, tant que La Bruyère aura sa place marquée parmi les livres d'instruction classique, sommes-nous assurés que les maîtres ne manqueront pas d'appeler sur ces divers types la réflexion et le sourire de leurs élèves.

M. Chassang observe que ce sujet de la société et de la conversation a été traité à diverses époques, *et toujours comme ici, au point de vue du présent*. Il cite en particulier Montaigne, *Essais*, III, 3; Balzac (l'ancien), *Lettres sur la conversation;* M^lle^ de Scudéri, *Conversations sur divers sujets;* le P. André, *de la Conversation;* Nicole, *Essais de morale*, tome II; Delille, *la Conversation, poème en sept chants;* l'abbé Morellet, *Essai sur la conversation;* Deschanel, *Histoire de la conversation*. Il aurait pu ajouter Baldassaro Castiglione, *Il Cortegiano;* lord Chesterfield, *Lettres à son fils;* M. de Mortemart-Boisse, *de la Vie élégante à Paris;* Balzac (le contemporain), *Traité de la Vie élégante*, et cent autres. Mais La Bruyère les domine tous et les remplace tous, parce qu'il n'a pas écrit seulement, comme le dit M. Chassang, au point de vue du présent.

Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun. 1

C'est le rôle d'un sot d'être importun : un homme ha- 2
bile [1] sent s'il convient ou s'il ennuie; il sait disparoître le

1. Voy. le *Lexique*, au mot *habile*.

moment qui précède celui où il seroit de trop quelque part.

3 L'on marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes[1]. Un bon plaisant est une pièce rare ; à un homme qui est né tel, il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage[2] ; il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer[3].

4 Il y a beaucoup d'esprits obscènes, encore plus de médisants ou de satiriques, peu de délicats. Pour badiner avec grâce, et rencontrer[4] heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, trop de politesse, et même trop de fécondité : c'est créer[5] que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien.

5 Si l'on faisoit une sérieuse attention à tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril dans les entretiens ordinaires, l'on auroit honte de parler ou d'écouter, et l'on se condamneroit peut-être à un silence perpétuel, qui seroit une chose pire dans le commerce[6] que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits, permettre comme un mal nécessaire le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent ou sur l'intérêt des princes[7], le débit des beaux sentiments, et qui reviennent

1. Allusion aux pluies de moucherons, de mouches et de sauterelles, dont il est parlé dans la Bible. C'est aussi un fléau que les mauvais plaisants, quand ils pullulent.

2. Le personnage, au sens latin, *persona*, c'est-à-dire le masque, le rôle.

3. « Diseur de bons mots, mauvais caractère. » (Pascal.)

4. Voy. le *Lexique*, au mot *rencontrer*.

5. Buffon a exprimé la même idée dans son discours à l'Académie française. Parlant de ces ouvrages où l'esprit est le fond même du sujet, et dont la plaisanterie est l'unique but, « l'art de dire de petites choses, observe-t-il, devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes. »

6. Il s'agit, bien entendu, du commerce des idées et des esprits.

7. Il semble résulter de ceci que la politique prenait alors,

toujours les mêmes; il faut laisser *Aronce* [1] parler proverbe, et *Mélinde* parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines et de ses insomnies. (ÉD. 4.)

L'on voit des gens qui, dans les conversations ou dans le 6
peu de commerce que l'on a avec eux, vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté, et j'ose dire par l'impropriété[2] des termes dont ils se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu intention de leur faire dire. Ils ne suivent en parlant ni la raison ni l'usage, mais leur bizarre génie, que l'envie de toujours plaisanter, et peut-être de briller, tourne insensiblement à un jargon qui leur est propre, et qui devient enfin leur idiome naturel[3]; ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste affecté et d'une prononciation qui est contrefaite[4]. Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entiè-

comme aujourd'hui, une trop grande place dans les conversations.

1. Les *clefs* ont mis ici le nom de Ch. Perrault. Faut-il voir quelque connexité entre ce goût des proverbes que La Bruyère lui attribue et ces fameux *Contes de fées* qui ont illustré son nom? Quant à Mélinde, le type n'en était point rare. — Voir le tableau amusant que Mme de Sévigné a tracé des coliques de Mme de Brissac. (*Lettre* du 21 mai 1676.)

2. C'est un néologisme que l'auteur hasardait ici, et qui est tombé depuis dans le domaine commun.

3. On a cru que La Bruyère voulait parler en cet endroit des *précieuses*, qui n'existaient plus qu'en province, depuis la comédie de Molière. M. Chassang estime, avec plus de raison, qu'il est fait allusion aux *diseurs de phébus*, autre espèce de sots personnages que Mme de La Fayette a parodiés dans une lettre fort satirique. (*Œuvres* de Mme de La Fayette, édition Garnier, 1864, p. 458-460.) L'observation de La Bruyère serait encore de mise de nos jours, à cela près que ce n'est plus du *phébus*, mais de l'*argot*, que beaucoup de gens tirent la singularité de leur conversation ou de leurs écrits.

4. Voir la comédie de Boursault, *les Mots à la mode*.

rement dénués; mais on les plaint de ce peu qu'ils en ont; et ce qui est pire, on en souffre[1]. (ÉD. 4.)

7 Que dites-vous? Comment? Je n'y suis pas; vous plairoit-il de recommencer? J'y suis encore moins. Je devine enfin : vous voulez, *Acis*[2], me dire qu'il fait froid ; que ne disiez-vous : « Il fait froid ? » Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige ; dites : « Il pleut, il neige. » Vous me trouvez bon visage, et vous desirez de m'en féliciter ; dites : « Je vous trouve bon visage. » — Mais répondez-vous, cela est bien uni et bien clair ; et d'ailleurs qui ne pourroit pas en dire autant ? — Qu'importe, Acis ? Est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde[3] ? Une chose vous manque, Acis, à vous et à vos semblables les diseurs de *phœbus*[4] ; vous ne vous en défiez point, et je vais vous jeter dans l'étonnement : une chose vous manque, c'est l'esprit. Ce n'est pas tout : il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres ; voilà la source de votre pompeux galimatias[5], de vos phrases embrouillées, et de vos grands mots qui ne signifient rien[6]. Vous abordez cet homme, ou vous entrez dans cette chambre ; je vous tire par votre habit, et vous dis

1. « L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. » (Gresset, *le Méchant*).

2. Les *clefs* sont muettes sur Acis. Ce n'était personne, c'était tout le monde, ou peu s'en faut. — On remarquera la vivacité que l'auteur a su donner à ce caractère, en employant la forme du dialogue. C'est un pur chef-d'œuvre.

3. « Seigneur, sans doubte ce gallant veut contrefaire la langue des Parisians, mais il ne fait que escorcher le latin (c'était le *phébus* de ce temps-là), et cuide ainsi pindariser ; et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys ; parce qu'il dédaigne l'usance commun de parler. » (Rabelais, *Pantagruel*, 1re partie, chap. VI.)

4. Voy. le *Lexique*, au mot *phœbus*.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *galimatias*.

6. « On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé. » (Molière, *les Femmes savantes*.)

à l'oreille : « Ne songez point à avoir de l'esprit, n'en ayez point, c'est votre rôle ; ayez, si vous pouvez, un langage simple, et tel que l'ont ceux en qui vous ne trcuvez aucun esprit : peut-être alors croira-t-on que vous en avez[1]. » (Éd. 5.)

Qui peut se promettre d'éviter dans la société des hommes 8
la rencontre de certains esprits vains, légers, familiers, délibérés, qui sont toujours dans une compagnie ceux qui parlent, et qu'il faut que les autres écoutent? On les entend de l'antichambre; on entre impunément et sans crainte de les interrompre : ils continuent leur récit sans la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, comme pour le rang ou le mérite des personnes qui composent le cercle; ils font taire celui qui commence à conter une nouvelle, pour la dire de leur façon, qui est la meilleure : ils la tiennent de *Zamet*, de *Ruccelay*, ou de *Conchini*[2], qu'ils ne connoissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteroient de *Monseigneur* s'ils leur parloient ; ils s'approchent quelque-

1. La Bruyère n'a fait que développer dans tout cet article la pensée suivante de Sénèque : « *Quæ veritati operam dat oratio, incomposita debet esse et simplex.* » (Epist. XL.)

2. « Sans dire monsieur. » (*Note de La Bruyère.*) Molière avait déjà observé et noté le même travers :

> Il tutoye en parlant ceux du plus haut étage,
> Et le nom de *monsieur* est chez lui hors d'usage.
>
> (*Le Misanthrope.*)

Les trois personnages nommés par La Bruyère sont trois Italiens de la cour de Marie de Médicis, et l'on sait que le dernier a été ministre sous Louis XIII. C'est sans doute pour « détourner les applications » que l'auteur a cité ces trois noms. Mais ,si les *clefs* n'ont désigné personne, M. Destailleur a été plus indiscret; il a nommé un certain M. de Saumery, menin du duc de Bourgogne, dont Saint-Simon a dit : « Il ne parloit qu'à l'oreille, ou sa main devant sa bouche... toujours des riens qu'il ramassoit mystérieusement... Il avait pris l'habitude de ne dire *monsieur* de personne... Et il citoit de la sorte les plus considérables personnages dont il se donnoit pour avoir eu la confiance, et qui lui avoient dit ceci ou appris cela (*Mémoires*, t. VII, p. 201.)

fois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée, pour le gratifier d'une circonstance que personne ne sait, et dont ils ne veulent pas que les autres soient instruits ; ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire qu'ils racontent, et pour détourner les applications ; vous les priez, vous les pressez inutilement : il y a des choses qu'il ne diront pas, il y a des gens qu'ils ne sauroient nommer, leur parole y est engagée, c'est le dernier secret, c'est un mystère, outre que vous leur demandez l'impossible, car sur ce que vous voulez apprendre d'eux, ils ignorent le fait et les personnes [1]. (ÉD. 4.)

9 *Arrias* [2] a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi; c'est un homme universel, et il se donne pour tel : il aime mieux mentir que de se taire ou de paroître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord : il prend la parole, et l'ôte à ceux qui alloient dire ce qu'ils en savent; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en étoit originaire ; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes ; il récite des historiettes qui y sont arrivées; il les trouve plaisantes, et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de le contredire, et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur : « Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original : je l'ai appris de *Sethon*, ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connois familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance. » Il reprenoit le fil de sa narration

1. Tout l'esprit du morceau est dans cette chute inattendue et plaisante.

2. Les *clefs* du XVIII[e] siècle rapportent ce caractère à un M. Robert de Châtillon, conseiller au Châtelet, à qui arriva effectivement l'aventure racontée à la fin par La Bruyère. Delille l'a mis en vers dans son poème *de la Conversation*.

avec plus de confiance qu'il ne l'avoit commencée, lorsque l'un des conviés lui dit : « C'est Sethon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive de son ambassade [1]. (Éd. 8.)

Il y a un parti à prendre dans les entretiens entre une 10
certaine paresse qu'on a de parler, ou quelquefois un esprit abstrait, qui nous jetant loin du sujet de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de sottes réponses, et une attention importune qu'on a au moindre mot qui échappe, pour le relever, badiner autour, y trouver un mystère que les autres n'y voient pas, y chercher de la finesse et de la subtilité, seulement pour avoir occasion d'y placer la sienne [2]. (Éd. 4.)

Être infatué de soi, et s'être fortement persuadé qu'on a 11

1. Cet Arrias est le type du gascon vantard et hâbleur. Montesquieu (gascon lui-même) l'a retrouvé quelque part. « Je me trouvai l'autre jour, dit-il, dans une compagnie où je vis un homme qui étoit bien content de lui. Dans un quart d'heure il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques, cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel; son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences; on parla des nouvelles du temps; je voulus l'attraper et je dis en moi-même : il faut que je me mette dans mon fort; je vais me réfugier dans mon pays. Je lui parlai de la Perse; mais à peine eus-je dit quatre mots, qu'il me donna deux démentis fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là? Il connaîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi! Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore. » (*Lettres persanes.*)

2. A rapprocher de la scène de Molière sur le fameux *quoy qu'on die* de Trissotin. C'est Philaminte qui parle :

Ce *quoy qu'on die* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.
Je ne sçay pas, pour moy, si chacun me ressemble,
Mais j'entens là-dessous un million de mots.
— Il est vray qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.
— Mais quand vous avez fait ce charmant *quoy qu'on die*,
Avez-vous compris, vous, toute son energie?
Songiez-vous bien vous-mesme à tout ce qu'il nous dit,
Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?
— Hay, Hay....

(*Les Femmes savantes*, III, 2.)

fois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée, pour le gratifier d'une circonstance que personne ne sait, et dont ils ne veulent pas que les autres soient instruits ; ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire qu'ils racontent, et pour détourner les applications ; vous les priez, vous les pressez inutilement : il y a des choses qu'il ne diront pas, il y a des gens qu'ils ne sauroient nommer, leur parole y est engagée, c'est le dernier secret, c'est un mystère, outre que vous leur demandez l'impossible, car sur ce que vous voulez apprendre d'eux, ils ignorent le fait et les personnes[1]. (Éd. 4.)

9 *Arrias*[2] a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi; c'est un homme universel, et il se donne pour tel : il aime mieux mentir que de se taire ou de paroître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord : il prend la parole, et l'ôte à ceux qui alloient dire ce qu'ils en savent; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en étoit originaire ; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes ; il récite des historiettes qui y sont arrivées; il les trouve plaisantes, et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de le contredire, et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur : « Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original : je l'ai appris de *Sethon,* ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connois familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance. » Il reprenoit le fil de sa narration

1. Tout l'esprit du morceau est dans cette chute inattendue et plaisante.

2. Les *clefs* du XVIIIe siècle rapportent ce caractère à un M. Robert de Châtillon, conseiller au Châtelet, à qui arriva effectivement l'aventure racontée à la fin par La Bruyère. Delille l'a mis en vers dans son poëme *de la Conversation*.

avec plus de confiance qu'il ne l'avoit commencée, lorsque l'un des conviés lui dit : « C'est Sethon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive de son ambassade[1]. (ÉD. 8.)

Il y a un parti à prendre dans les entretiens entre une 10
certaine paresse qu'on a de parler, ou quelquefois un esprit abstrait, qui nous jetant loin du sujet de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de sottes réponses, et une attention importune qu'on a au moindre mot qui échappe, pour le relever, badiner autour, y trouver un mystère que les autres n'y voient pas, y chercher de la finesse et de la subtilité, seulement pour avoir occasion d'y placer la sienne[2]. (ÉD. 4.)

Être infatué de soi, et s'être fortement persuadé qu'on a 11

1. Cet Arrias est le type du gascon vantard et hâbleur. Montesquieu (gascon lui-même) l'a retrouvé quelque part. « Je me trouvai l'autre jour, dit-il, dans une compagnie où je vis un homme qui étoit bien content de lui. Dans un quart d'heure il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques, cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel; son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences; on parla des nouvelles du temps; je voulus l'attraper et je dis en moi-même : il faut que je me mette dans mon fort; je vais me réfugier dans mon pays. Je lui parlai de la Perse; mais à peine eus-je dit quatre mots, qu'il me donna deux démentis fondés sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là? Il connaîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi! Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore. » (*Lettres persanes.*)

2. A rapprocher de la scène de Molière sur le fameux *quoy qu'on die* de Trissotin. C'est Philaminte qui parle :

> Ce *quoy qu'on die* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.
> Je ne sçay pas, pour moy, si chacun me ressemble,
> Mais j'entens là-dessous un million de mots.
> — Il est vray qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.
> — Mais quand vous avez fait ce charmant *quoy qu'on die*,
> Avez-vous compris, vous, toute son energie?
> Songiez-vous bien vous-mesme à tout ce qu'il nous dit,
> Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?
> — Hay, Hay....
>
> (*Les Femmes savantes*, III, 2.)

beaucoup d'esprit, est un accident qui n'arrive guère qu'à celui qui n'en a point, ou qui en a peu. Malheur pour lors à qui est exposé à l'entretien d'un tel personnage! combien de jolies phrases lui faudra-t-il essuyer! combien de ces mots aventuriers[1] qui paroissent subitement, durent un temps, et que bientôt on ne revoit plus! S'il conte une nouvelle, c'est moins pour l'apprendre à ceux qui l'écoutent, que pour avoir le mérite de la dire, et de la dire bien : elle devient un roman[2] entre ses mains; il fait penser les gens à sa manière, leur met en la bouche ses petites façons de parler, et les fait toujours parler longtemps; il tombe ensuite en des parenthèses, qui peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros de l'histoire, et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez. Que seroit-ce de vous et de lui, si quelqu'un ne survenoit heureusement pour déranger le cercle, et faire oublier la narration? (ÉD. 4.)

12 J'entends *Théodecte*[3] de l'antichambre; il grossit sa

1. « Singulière fortune des mots, dit Sainte-Beuve; je ne puis m'empêcher de comparer leur destinée à la nôtre, à celle des hommes! Il y en a qui font leur chemin à pas de tortue ou en rampant; il y en a qui ont véritablement des ailes. Il en est d'*aventuriers* qui ne font que passer, *et qu'on ne revoit plus*, etc. » Sainte-Beuve avait lu La Bruyère.

2. La Bruyère ne veut pas dire qu'elle devient imaginaire ou fausse, mais bien prétentieuse et alambiquée comme les romans de son temps.

3. Théodecte est ce même d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, dont il a été question au chapitre *des Femmes*. Saint-Simon nous dit qu'il n'était pas l'une des moindres peines de sa sœur, par ses incartades continuelles. « C'étoit un plaisir qu'on avoit souvent avec lui de l'entendre sur les temps de Scarron et de l'hôtel d'Albret, quelquefois sur des temps antérieurs, et surtout ne se pas contraindre sur les aventures et galanteries de sa sœur, en faire le parallèle avec sa dévotion et sa situation présente, et s'émerveiller d'une si prodigieuse fortune. Avec le divertissant, il y avoit beaucoup d'embarrassant à écouter tous ces propos qu'on n'arrêtoit pas où on vouloit, et qu'il ne faisoit pas entre deux ou trois amis, mais à table devant tout le monde, sur un banc des Tuileries, et fort librement encore dans la galerie de Versailles, où il ne se contraignoit

voix à mesure qu'il s'approche[1]; le voilà entré : il rit, il crie, il éclate; on bouche ses oreilles, c'est un tonnerre[2]. Il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit[3] que par le ton dont il parle. Il ne s'apaise, et il ne revient de ce grand fracas que pour bredouiller des vanités et des sottises. Il a si peu d'égard au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait sans qu'il ait eu intention de le lui donner; il n'est pas encore assis qu'il a, à son insu, désobligé toute l'assemblée. A-t-on servi, il se met le premier à table et dans la première place; les femmes sont à sa droite et à sa gauche. Il mange, il boit, il conte, il plaisante, il interrompt tout à la fois. Il n'a nul discernement des personnes, ni du maître, ni des conviés; il abuse de la folle déférence qu'on a pour lui. Est-ce lui, est-ce *Euthydème*[4] qui donne le repas? Il rappelle à soi toute l'autorité de la table; et il y a un moindre inconvénient à la lui laisser entière qu'à la lui disputer. Le vin et les viandes n'ajoutent rien à son caractère. Si l'on joue, il gagne au jeu; il veut railler celui qui perd, et il l'offense; les rieurs sont pour lui : il n'y a sorte de fatuités qu'on ne lui passe. Je cède enfin et je disparois, incapable de souffrir plus longtemps Théodecte, et ceux qui le souffrent. (ÉD. 5.)

pas non plus qu'ailleurs de prendre un ton goguenard, et de dire très ordinairement *le beau-frère*, lorsqu'il vouloit parler du Roi. » Mais là où Saint-Simon n'a vu qu'un personnage politique, le frère de Mme de Maintenon, La Bruyère a vu l'homme même, le fâcheux, l'important et l'importun.

1. De même dans Montesquieu : « Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter par le bruit du carrosse et du marteau qui frappe rudement la porte : cet avant-propos prévient pour le reste du discours. »

2. Imité par Delille, dans son poème *De la Conversation.*

> Il entre : son salut vous a rompu la tête;
> Sa bouche est un volcan, sa voix une tempête.

3. C'est la seule allusion à la qualité du personnage et à ses propos sur Mme de Maintenon.

4. La Bruyère a écrit *Eutidème.*

13 *Troïle*[1] est utile à ceux qui ont trop de bien : il leur ôte l'embarras du superflu ; il leur sauve la peine d'amasser de l'argent, de faire des contrats, de fermer des coffres, de porter des clefs sur soi et de craindre un vol domestique. Il les aide dans leurs plaisirs, et il devient capable ensuite de les servir dans leurs passions ; bientôt il les règle et les maîtrise dans leur conduite. Il est l'oracle d'une maison, celui dont on attend, que dis-je ? dont on prévient, dont on devine les décisions. Il dit de cet esclave : « Il faut le punir, » et on le fouette ; et de cet autre : « Il faut l'affranchir, » et on l'affranchit. L'on voit qu'un parasite ne le fait pas rire ; il peut lui déplaire : il est congédié [2]. Le maître est heureux, si Troïle lui laisse sa femme et ses enfants. Si celui-ci est à table, et qu'il prononce[3] d'un mets qu'il est friand, le maître et les conviés, qui en mangeoient sans réflexion, le trouvent friand, et ne s'en peuvent rassasier ; s'il dit au contraire d'un autre mets qu'il est insipide, ceux qui commençoient à le goûter, n'osant avaler le morceau qu'ils ont à la bouche, ils le jettent à terre [4] : tous ont les yeux sur lui, observent son maintien et son visage avant de prononcer sur le vin ou sur les viandes qui sont servies. Ne

1. Les *clefs* ne désignent aucun nom pour Troïle. C'est, en effet, un caractère assez complexe, où il y a beaucoup de l'intrigant, de l'aigrefin, de l'homme mal élevé, du tyran domestique, et qui n'est rien de tout cela exclusivement. A quelques traits, M. Hémardinquer a cru reconnaître Gourville qui, de simple valet de chambre de La Rochefoucauld, devint par son habileté un personnage important dans le monde. Mais Gourville s'est-il jamais assis à la table de son maître ?

2. La plupart de ces traits, empruntés aux usages de l'antiquité, ne suffiraient pas à détourner les applications. C'est un artifice dont l'auteur a usé fort souvent.

3. La Bruyère a employé le mot le plus solennel, celui qu'on appliquait aux oracles et aux tribunaux.

4. Il ne faut voir là, sans doute qu'une façon de parler hyperbolique, quoiqu'un trait du caractère de Ménalque (chap. *de l'Homme*) semble faire croire qu'un tel acte était autorisé alors par les bienséances.

le cherchez pas ailleurs que dans la maison de ce riche qu'il gouverne : c'est là qu'il mange, qu'il dort et qu'il fait digestion, qu'il querelle son valet, qu'il reçoit ses ouvriers, et qu'il remet ses créanciers. Il régente, il domine dans une salle ; il y reçoit la cour et les hommages de ceux qui plus fins que les autres ne veulent aller au maître que par Troïle. Si l'on entre par malheur sans avoir une physionomie qui lui agrée, il ride son front et il détourne sa vue ; si on l'aborde, il ne se lève pas ; si l'on s'assied auprès de lui, il s'éloigne ; si on lui parle, il ne répond point ; si l'on continue de parler, il passe dans une autre chambre ; si on le suit, il gagne l'escalier ; il franchiroit tous les étages, ou il se lanceroit par une fenêtre [1], plutôt que de se laisser joindre par quelqu'un qui a un visage ou un son de voix qu'il désapprouve. L'un et l'autre sont agréables en Troïle, et il s'en est servi heureusement pour s'insinuer ou pour conquérir. Tout devient, avec le temps, au-dessous de ses soins, comme il est au-dessus de vouloir [2] se soutenir ou continuer de plaire par le moindre des talents qui ont commencé à le faire valoir. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations et de sa taciturnité pour contredire, et que même pour critiquer il daigne une fois le jour avoir de l'esprit. Bien loin d'attendre de lui qu'il défère à vos sentiments, qu'il soit complaisant, qu'il vous loue, vous n'êtes pas sûr qu'il aime toujours votre approbation, ou qu'il souffre votre complaisance. (ÉD. 7.)

Il faut laisser parler cet inconnu [3] que le hasard a placé 14

1. Encore une hyperbole, qu'on a reprochée à l'auteur, et qu'il est superflu de justifier.

2. Locution incorrecte, que l'autorité même de La Bruyère n'a pu faire prévaloir.

3. Suivant les *clefs* du XVIII^e siècle, cet inconnu serait l'abbé de Vassé, dont sa cousine, M^me du Prat, après avoir cité ce passage de La Bruyère, déclare qu'il lui convenait à merveille. « Il a laissé dans la famille, dit-elle, la ridicule réputation d'un bavard à outrance et d'un vaniteux excessif ! A cela près, qui compose une

auprès de vous dans une voiture publique, à une fête ou à un spectacle; et il ne vous coûtera bientôt pour le connoître que de l'avoir écouté : vous saurez son nom, sa demeure, son pays, l'état de son bien, son emploi, celui de son père, la famille dont est sa mère, sa parenté, ses alliances, les armes de sa maison; vous comprendrez qu'il est noble, qu'il a un château, de beaux meubles, des valets et un carrosse[1]. (ÉD. 4.)

15 Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé. Il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien; ils sont *puristes*[2], et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devroit faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté : ils parlent proprement[3] et ennuyeusement.

16 L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui

grande foiblesse, l'abbé de Vassé étoit la bonté et la vertu mêmes. » Saint-Simon, qui est peu charitable, n'en dit aussi que du bien.

1. Ce caractère est, à peu de chose près, la reproduction de celui de Théophraste, intitulé : l'*Impertinent ou le Diseur de rien.*

2. « Gens qui affectent une grande pureté de langage. » (*Note de La Bruyère.*) On a eu tort, croyons-nous, d'engager à ce propos des discussions sur le plus ou moins de pureté du style de La Bruyère. Il ne s'agit pas du style, mais de la conversation. Quelque liberté que l'auteur des *Caractères* ait pu prendre avec la langue dans son livre, il n'est pas moins probable qu'il s'appliquait à écrire correctement et purement. Mais autre chose est écrire, autre chose est parler; autant il importe d'être correct et pur quand on écrit, autant il peut être ridicule d'affecter trop scrupuleusement ces qualités quand on parle. Ce n'est donc point le purisme de style, mais le purisme en conversation que La Bruyère a raillé en cet endroit.

3. Voy. le *Lexique,* au mot *propre.*

sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement[1]. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui[2].

Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs : nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison, et doivent être un effet de notre jugement. 17

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire[3]. Voilà le principe de toute impertinence. 18

Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande du bon sens et de l'expression : c'est une affaire. Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, et qui em- 19

2. La Bruyère avait déjà exprimé une pensée identique au chapitre *du Mérite personnel*, n° 7. La Harpe a très heureusement appliqué cette même pensée à La Bruyère lui-même, quand il a dit : « Il fait, en écrivant, ce qu'un ancien prescrivait pour la conversation; il vous laisse encore plus content de votre esprit que du sien. »

2. Saint-Évremond a dit de même : « Le mérite ne fait pas toujours des impressions sur les plus honnêtes gens. Chacun est jaloux du sien jusqu'à ne pouvoir souffrir aisément celui d'un autre... C'est un grand secret, dans la familiarité d'un commerce, de tourner les hommes, autant qu'on le peut honnêtement, à leur amour-propre. Quand on sait les faire chercher à propos, et leur faire trouver en eux des talents dont ils n'avoient pas l'usage, ils nous savent gré de la joie secrète qu'ils ressentent de ce mérite découvert, et peuvent d'autant moins se passer de nous, qu'ils en ont besoin pour être agréablement avec eux-mêmes. »

3. La grande misère serait plutôt de n'avoir pas assez de jugement que de n'avoir pas assez d'esprit. Mais La Bruyère applique sa pensée à ceux qui ne savent à la fois ni bien parler ni se taire.

porte la preuve de ce qu'on avance, ou qu'elle est exécrable, ou qu'elle est miraculeuse [1]. (ÉD. 4.)

20 Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce que l'on dit dans la conversation, jusques aux choses les plus indifférentes, par de longs et de fastidieux serments. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru : son caractère jure pour lui [2], donne créance [3] à ses paroles, et lui attire toute sorte de confiance.

21 Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien [4].

Un homme de bien ne sauroit empêcher par toute sa modestie qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme sait dire de soi [5].

22 *Cléon* [6] parle peu obligeamment ou peu juste, c'est l'un ou l'autre; mais il ajoute qu'il est fait ainsi, et qu'il dit ce qu'il pense. (ÉD. 5.)

23 Il y a parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos. C'est pécher contre ce dernier genre que de s'éten-

1. C'est l'histoire du marquis et de son *tarte à la crème!* dans la *Critique de l'École des femmes*. Dorante a beau lui dire : « Dis-nous un peu tes raisons... Mais il faut expliquer sa pensée, ce me semble. » Le marquis ne donne pas de raisons, parce qu'il n'en a pas, et il n'explique pas sa pensée, parce qu'il ne pense pas.

2. « L'énergie de l'expression, dit Suard, dépend de la force avec laquelle l'écrivain s'est pénétré du sentiment ou de l'idée qu'il a voulu rendre. » Et le critique cite en exemple cette belle expression, son caractère *jure* pour lui.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *créance*.

4. Solon a dit : « La probité reconnue est le plus sûr de tous les serments ».

5. En général, chez La Bruyère, *lui* est employé quand il se rapporte au régime, et *soi*, quand il se rapporte au sujet de la phrase.

6. Les *clefs* désignent un certain Monnerot, de Sèvres, partisan qui doit reparaître au chapitre suivant.

dre sur un repas magnifique que l'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain; de dire merveilles de sa santé devant des infirmes; d'entretenir de ses richesses, de ses revenus et de ses ameublements un homme qui n'a ni rentes ni domicile; en un mot, de parler de son bonheur devant des misérables : cette conversation est trop forte pour eux, et la comparaison qu'ils font alors de leur état au vôtre est odieuse. (ÉD. 5.)

« Pour vous, dit *Euthyphron*[3], vous êtes riche, ou vous 24
devez l'être : dix mille livres de rente, et en fonds de terre, cela est beau, cela est doux, et l'on est heureux à moins, » pendant que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et qu'il croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite. Il vous taxe, il vous apprécie, il fixe votre dépense et s'il vous jugeoit digne d'une meilleure fortune, et de celle même où il aspire, il ne manqueroit pas de vous la souhaiter. Il n'est pas le seul qui fasse de si mauvaises estimations ou des comparaisons si désobligeantes? le monde est plein d'Euthyphrons. (ÉD. 7.)

Quelqu'un, suivant la pente de la coutume qui veut qu'on 25
loue, et par l'habitude qu'il a à la flatterie et à l'exagération, congratule *Théodème*[4] sur un discours qu'il n'a point entendu, et dont personne n'a pu encore lui rendre compte : il ne laisse pas de lui parler de son génie, de son geste, et surtout de la fidélité de sa mémoire; et il est vrai que Théodème est demeuré court. (ÉD. 5.)

L'on voit des gens brusques, inquiets, *suffisants*[5], qui 26

3. De même, selon les *clefs*, Euthyphron serait un autre partisan, Du Buisson, qu'on retrouvera au chapitre *des Biens de fortune*.

4. Sur ce nom de Théodème, les *clefs* ont donné les noms de Rubec, Robé, Nobé, Robbé, de Robbe, tous appliqués à des abbés; le vrai nom paraît être Drubec. Mais d'autres *clefs* désignent l'abbé de Berthier, qui fut le premier évêque de Blois.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *suffisant*.

bien qu'oisifs et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, et ne songent qu'à se dégager de vous ; on leur parle encore qu'ils sont partis et ont disparu. Ils ne sont pas moins impertinents que ceux qui vous arrêtent seulement pour vous ennuyer : ils sont peut être moins incommodes[1]? (ÉD. 4.)

27 Parler et offenser, pour de certaines gens[2], est précisément la même chose. Ils sont piquants et amers ; leur style est mêlé de fiel et d'absinthe : la raillerie, l'injure, l'insulte leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur seroit utile d'être nés muets ou stupides : ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que ne fait à quelques autres leur sottise. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence; ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, sur les présents, sur les absents ; ils heurtent de front et de côté, comme des béliers : demande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes? De même n'espère-t-on pas réformer par cette peinture des naturels si durs, si farouches, si indociles. Ce que l'on peut faire de mieux, d'aussi loin qu'on les découvre, est de les fuir de toute sa force et sans regarder derrière soi[3]. (ÉD. 5.)

1. Les *clefs* ont désigné tantôt un abbé de Rébé, tantôt, et plus vraisemblablement, M. de Harlay, premier président du Parlement de Paris, dont Saint-Simon a tracé un portrait si peu flatté : « ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler et n'en ayant de sa vie perdu une occasion. On feroit un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçants qu'il avoit infiniment d'esprit. »

2. Ceci paraît se rapporter encore à l'abbé de Drubec, déjà nommé, et suivant d'autres *clefs*, à M. de Harlay. Le portrait de Saint-Simon autorise cette dernière application.

3. La Bruyère n'a fait que reproduire ici un passage de Théophraste (*De l'impertinent ou du diseur de rien*) qu'il avait ainsi traduit : « Il n'y a avec de si grands causeurs qu'un parti à prendre, qui est de s'enfuir de toute sa force et sans regarder derrière soi. » Quand il publia ce caractère, en 1690, dans la 5e édition, il supprima de sa

Il y a des gens d'une certaine étoffe ou d'un certain ca- 28
ractère avec qui il ne faut jamais se commettre, de qui l'on ne doit se plaindre que le moins qu'il est possible, contre qui il n'est pas même permis d'avoir raison. (ÉD. 5.)

Entre deux personnes qui ont eu ensemble une violente 29
querelle, dont l'un a raison et l'autre ne l'a pas[1], ce que la plupart de ceux qui y ont assisté ne manquent jamais de faire, ou pour se dispenser de juger, ou par un tempérament qui m'a toujours paru hors de sa place, c'est de condamner tous les deux : leçon importante, motif pressant et indispensable de fuir à l'orient quand le fat[2] est à l'occident, pour éviter de partager avec lui le même tort[3] (ÉD. 5.)

Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le pre- 30
mier, ni saluer avant qu'il me salue, sans m'avilir à ses yeux, et sans tremper[4] dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. MONTAGNE diroit[5] : *Je veux avoir mes coudées franches, et estre courtois et affable à mon point, sans*

traduction de Théophraste les derniers mots, pour ne laisser que les mots : « qui est de fuir ».

1. Locution qui serait incorrecte aujourd'hui, puisque le pronom *le* ne saurait tenir la place d'un nom indéterminé. Mais au XVII° siècle, la grammaire était moins exigeante. Fénelon a dit de même : « Il ne suffit pas d'avoir raison ; c'est *la* gâter, *la* déshonorer, que de *la* soutenir d'une manière brusque et hautaine ». Et Massillon : « Vous dites que ce n'est pas votre faute que de manquer de foi, puisqu'*elle* ne dépend pas de l'homme ».

2. Voy. le *Lexique*, au mot *fat*.

3. C'est par erreur que la 9° et la 10° édition portaient : « le même ton, » au lieu de « le même tort ».

4. Le mot *tremper*, employé métaphoriquement, se prend toujours en mauvaise part. On devine l'intention de l'auteur.

5. « Imité de Montagne » (*Note de La Bruyère*). — Montaigne était très goûté au XVII° siècle, malgré tout le mal qu'on disait de lui à Port-Royal. « Ah! l'aimable homme, s'écrie Mme de Sévigné! qu'il est de bonne compagnie! c'est mon ancien ami; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau... Mon Dieu, que ce livre est plein de bon sens! » On a beaucoup admiré le pastiche que La Bruyère a fait ici du style et de la langue de Montaigne. Il est du moins certain

bien qu'oisifs et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, et ne songent qu'à se dégager de vous ; on leur parle encore qu'ils sont partis et ont disparu. Ils ne sont pas moins impertinents que ceux qui vous arrêtent seulement pour vous ennuyer : ils sont peut être moins incommodes[1]? (ÉD. 4.)

27 Parler et offenser, pour de certaines gens[2], est précisément la même chose. Ils sont piquants et amers ; leur style est mêlé de fiel et d'absinthe : la raillerie, l'injure, l'insulte leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur seroit utile d'être nés muets ou stupides : ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que ne fait à quelques autres leur sottise. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence ; ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, sur les présents, sur les absents ; ils heurtent de front et de côté, comme des béliers : demande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes? De même n'espère-t-on pas réformer par cette peinture des naturels si durs, si farouches, si indociles. Ce que l'on peut faire de mieux, d'aussi loin qu'on les découvre, est de les fuir de toute sa force et sans regarder derrière soi[3]. (ÉD. 5.)

1. Les *clefs* ont désigné tantôt un abbé de Rébé, tantôt, et plus vraisemblablement, M. de Harlay, premier président du Parlement de Paris, dont Saint-Simon a tracé un portrait si peu flatté : « ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler et n'en ayant de sa vie perdu une occasion. On feroit un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçants qu'il avoit infiniment d'esprit. »

2. Ceci paraît se rapporter encore à l'abbé de Drubec, déjà nommé, et suivant d'autres *clefs*, à M. de Harlay. Le portrait de Saint-Simon autorise cette dernière application.

3. La Bruyère n'a fait que reproduire ici un passage de Théophraste (*De l'impertinent ou du diseur de rien*) qu'il avait ainsi traduit : « Il n'y a avec de si grands causeurs qu'un parti à prendre, qui est de s'enfuir de toute sa force et sans regarder derrière soi. » Quand il publia ce caractère, en 1690, dans la 5e édition, il supprima de sa

*une seconde tâche : je ne puis me forcer et contraindre pour quelconque a estre fier.* » (Éd. 5.)

Avec de la vertu, de la capacité, et une bonne conduite, l'on peut être insupportable. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant : il faut encore moins pour être estimé tout le contraire. (Éd. 4.) 31

La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude; elle en donne du moins les apparences, et fait paroître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement[1]. (Éd. 4.) 32

L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues ; elle est attachée aux temps[3] , aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner : il fait qu'on la suit par imitation, et qu'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse; il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents, ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite, et le rendent agréable; et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes[2].

1. Voltaire, Duclos et d'autres encore ont exprimé la même pensée, soit en vers, soit en prose : nul ne l'a exprimée avec autant de bonheur que La Bruyère.

2. La Rochefoucauld distinguait entre la politesse et la galanterie; la première consistant « à penser des choses honnêtes et délicates »,

*remords ne consequence. Je ne puis du tout estriver*[1] *contre mon penchant, et aller au rebours de mon naturel, qui m'emmeine vers celuy que je trouve à ma rencontre. Quand il m'est égal, et qu'il ne m'est point ennemy, j'anticipe sur son accueil, je le questionne sur sa disposition et santé, je luy fais offre de mes offices sans tant marchander sur le plus ou sur le moins, ne estre, comme disent aucuns*[2], *sur le qui vive. Celuy-là me deplaist, qui par la connoissonce que j'ay de ses coutumes*[3] *et façons d'agir, me tire de cette liberté et franchise. Comment me ressouvenir tout à propos, et d'aussi loin que je vois cet homme, d'emprunter une contenance grave et importante, et qui l'avertisse que je crois le valoir bien et au delà? pour cela de me ramentevoir*[4] *de mes bonnes qualitez et es conditions, et des siennes mauvaises, puis en faire la comparaison. C'est trop de travail pour moy, et ne suis du tout capable de si roide et si subite attention; et quand bien elle m'auroit succédé*[5] *une première fois, je ne laisserois de fléchir et me dementir à*

que le fond d'idées de ce pastiche est bien le même que celui du philosophe périgourdin. Quant à la forme, on nous permettra de faire quelques réserves. Il ne suffit pas de copier une orthographe surannée, d'employer des locutions vieillies, comme *estriver*, *ramentevoir*, etc., pour imiter ou reproduire la manière d'un auteur ancien. Honoré de Balzac a écrit de cette façon tout un volume de *Contes drôlatiques*, dans le goût de Rabelais, de Bonaventure des Périers ou de la reine Marguerite. Ce n'est pas cela qui lui a valu sa réputation. C'est un pur travail d'écolier. Ajoutez que dans le pastiche de La Bruyère, on trouve des phrases entières, la troisième par exemple, et surtout la cinquième, qui appartiennent à la meilleure langue du XVII[e] siècle. Chassez le naturel, il revient au galop. Il ne faut voir là qu'une fantaisie.

1. « *Estriver*, dit Furetière, quereller, se choquer ou se débattre de paroles. »

2. On dit encore aujourd'hui : *d'aucuns*, pour quelques-uns.

3. Montaigne aurait écrit *coustumes*. Il y aurait d'autres lapsus du même genre à noter dans le pastiche.

4. *Ramentevoir*, pour ressouvenir. Employé par Molière dans le *Dépit amoureux*, III, IV.

5. *Succédé*, pour réussi. Employé par Molière dans *Don Garcie de Navarre*, II, I, et souvent par Corneille.

*une seconde tâche : je ne puis me forcer et contraindre pour quelconque a estre fier.* » (ÉD. 5.)

Avec de la vertu, de la capacité, et une bonne conduite, l'on peut être insupportable. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant : il faut encore moins pour être estimé tout le contraire. (ÉD. 4.) 31

La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude; elle en donne du moins les apparences, et fait paroître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement[1]. (ÉD. 4.) 32

L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues ; elle est attachée aux temps[3] , aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner : il fait qu'on la suit par imitation, et qu'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse; il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents, ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite, et le rendent agréable; et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes[2].

1. Voltaire, Duclos et d'autres encore ont exprimé la même pensée, soit en vers, soit en prose : nul ne l'a exprimée avec autant de bonheur que La Bruyère.

2. La Rochefoucauld distinguait entre la politesse et la galanterie; la première consistant « à penser des choses honnêtes et délicates »,

33 C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément, en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents; comme ceux qui vous lisent leurs vers, un autre poète.

34 Dans les repas ou les fêtes que l'on donne aux autres, dans les présents qu'on leur fait, et dans tous les plaisirs qu'on leur procure, il y a faire bien, et faire selon leur goût : le dernier est préférable. (ÉD. 4.)

35 Il y aurait une espèce de férocité[1] à rejeter indifféremment toute sorte de louanges : l'on doit être sensible à celles qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincèrement des choses louables.

36 Un homme d'esprit, et qui est né fier, ne perd rien de sa fierté et de sa roideur pour se trouver pauvre; si quelque chose au contraire doit amollir son humeur, le rendre plus doux et plus sociable, c'est un peu de prospérité. (ÉD. 4.)

37 Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein n'est pas un fort bon caractère : il faut dans le commerce des pièces d'or et de la monnoie[2] (ÉD. 4.)

38 Vivre avec des gens qui sont brouillés, et dont il faut écouter de part et d'autres les plaintes réciproques, c'est, pour ainsi dire, ne pas sortir de l'audience, et entendre du matin au soir plaider et parler procès. (ÉD. 4.)

la seconde « à dire des choses flatteuses d'une manière agréable ». La politesse de La Bruyère ne serait donc que de la galanterie pour La Rochefoucauld.

1. La férocité dont parle La Bruyère n'est pas la cruauté, mais la fierté, l'orgueil, au sens latin.

2. Montaigne a dit : « C'est tousjours un'aigreur tyrannique de ne pouvoir souffrir une forme diverse à la sienne... Il fault vivre entre les vivants. » C'est la vérité, mais La Bruyère a ajouté une image qui la rend frappante.

L'on sait des gens[1] qui avoient coulé leurs jours dans une union étroite : leurs biens étoient en commun, ils n'avoient qu'une même demeure, ils ne se perdoient pas de vue. Ils se sont aperçus à plus de quatre-vingts ans qu'ils devoient se quitter l'un l'autre et finir leur société; ils n'avoient plus qu'un jour à vivre, et ils n'ont osé entreprendre de le passer ensemble; ils se sont dépêchés de rompre avant que de mourir; ils n'avoient de fonds pour la complaisance que jusque-là. Ils ont trop vécu pour le bon exemple : un moment plus tôt ils mouroient sociables, et laissoient après eux un rare modèle de la persévérance dans l'amitié. (ÉD. 5.) 39

L'intérieur des familles est souvent troublé par les défiances, par les jalousies et par l'antipathie, pendant que des dehors contents, paisibles et enjoués nous trompent, et nous y font supposer une paix qui n'y est point : il y en a peu qui gagnent à être approfondies. Cette visite que vous rendez vient de suspendre une querelle domestique, qui n'attend que votre retraite pour recommencer. 40

Dans la société, c'est la raison qui plie la première. Les plus sages sont souvent menés par le plus fou et le plus bizarre : l'on étudie son foible, son humeur, ses caprices, l'on s'y accommode; l'on évite de le heurter, tout le monde lui cède; la moindre sérénité qui paroît sur son visage lui attire des éloges : on lui tient compte de n'être pas tou- 41

1. Les *clefs* avaient désigné en cet endroit MM. de Saint-Romain et Courtin, « tous deux conseillers d'État, dit Saint-Simon, l'un d'épée, l'autre de robe, l'un garçon, l'autre veuf, tous deux pleins d'honneur et de vertu, tous deux fort considérés et ayant beaucoup d'amis, tous deux fort employés dans les ambassades et les négociations avec capacité et réputation ». Et Saint-Simon ajoute que par leur séparation, *quoique demeurés amis*, ils firent honte à l'humanité. Mais ce caractère a été introduit dans la 5e édition, dont l'impression fut achevée le 24 mars 1690, et la séparation de Saint-Romain et de Courtin, comme il appert d'une lettre de Choisy à Bussy, n'eut lieu qu'au mois d'août 1691. Les *clefs* se trompent quelquefois, et même souvent.

jours insupportable. Il est craint, ménagé, obéi, quelquefois aimé[1].

42 Il n'y a que ceux qui ont eu de vieux collatéraux, ou qui en ont encore, et dont il s'agit d'hériter, qui puissent dire ce qu'il en coûte. (ÉD. 4.)

43 *Cléante* est un très honnête homme[2]; il s'est choisi une femme qui est la meilleure personne du monde et la plus raisonnable : chacun, de sa part, fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve; l'on ne peut voir ailleurs plus de probité, plus de politesse. Ils se quittent demain, et l'acte de leur séparation est tout dressé chez le notaire. Il y a, sans mentir, de certains mérites qui ne sont point faits pour être ensemble, de certaines vertus incompatibles[3].

44 L'on peut compter sûrement sur la dot, le douaire et les conventions, mais foiblement sur les *nourritures*[4] : elles dépendent d'une union fragile de la mère et de la bru, et qui périt souvent dans l'année du mariage.

45 Un beau-père aime son gendre[5], aime sa bru. Une belle-mère aime son gendre, n'aime point sa bru. Tout est réciproque. (ÉD. 5.)

1. Comme ces mauvais payeurs, ajoute finement M. Destailleur, auxquels on sait gré des moindres à compte, et qui sont souvent plus ménagés et mieux servis que les bons payeurs.

2. Les *clefs* nomment M. Loiseau, receveur à Nantes, séparé d'avec sa femme. D'autres ont nommé M. Belon et M. de l'Escalopier qui étaient dans le même cas.

3. On a rappelé ici le mot de Plutarque, dans la Vie de Paul Émile, au sujet des « hargnes et riottes » qui s'élèvent parfois dans les meilleurs ménages et provoquent les divorces.

4. Les *nourritures*, en style de notaire, étaient une convention par laquelle on stipulait que les époux vivraient pendant un certain nombre d'années chez les parents de l'un d'eux.

5. Quelques éditeurs ont imprimé à tort : *n'aime pas son gendre*, sans doute pour la symétrie. Ils n'ont pas compris la pensée de *La Bruyère*, assez nettement exprimée dans l'article précédent.

Ce qu'une marâtre aime le moins de tout ce qui est au monde, ce sont les enfants de son mari : plus elle est folle de son mari, plus elle est marâtre. (ÉD. 5.) 46

Les marâtres font déserter les villes et les bourgades, et ne peuplent pas moins la terre de mendiants, de vagabonds, de domestiques et d'esclaves, que la pauvreté. (ÉD. 5.)

G.. et H..[1] sont voisins de campagne, et leurs terres sont contiguës; ils habitent une contrée déserte et solitaire. Éloignés des villes et de tout commerce, il sembloit que la fuite d'une entière solitude ou l'amour de la société eût dû les assujettir à une liaison réciproque; il est cependant difficile d'exprimer la bagatelle qui les a fait rompre, qui les rend implacables l'un pour l'autre, et qui perpétuera leurs haines dans leurs descendants. Jamais des parents, et même des frères[2], ne sont brouillés pour une moindre chose. 47

Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux deux : je suis persuadé qu'il leur naîtra bientot quelque

1. Ne pas oublier le passage de la Préface du *Discours à l'Académie française*, où La Bruyère a dit que les lettres initiales n'ont dans son livre qu'une signification vague et incertaine. Cela n'a pas empêché les faiseurs de *clefs* de gloser, comme à l'ordinaire, et voici la note qu'ils ont donnée : « Vedeau de Grammont, conseiller de la Cour en la seconde des enquêtes, a eu un très grand procès avec M. Hervé, qui étoit doyen du Parlement, au sujet d'un droit de pêche. Ce procès, qui a commencé par une bagatelle, a donné lieu à une inscription en faux contre les titres de noblesse dudit Vedeau, qui vouloit faire recevoir un de ses fils chevalier de Malte; et cette affaire a été si loin, qu'il a été dégradé publiquement, sa robe de Palais déchirée, et condamné à un bannissement perpétuel depuis converti à une prison à Pierre-Encise, où il est, ce qui a ruiné absolument ledit Vedeau, qui étoit fort riche. » Les choses se sont-elles bien passées comme le dit la note, comme l'a raconté Sandras de Courtilz, dans son *Histoire de Colbert*, comme l'a répété en confiance M. Ed. Fournier? On peut en douter, et on en a douté. Mais l'application de ce cas particulier à l'article de La Bruyère n'ajoute rien à la vérité générale de l'observation.

2. On a remarqué ce trait d'ironie cruelle et pourtant si souvent justifiée.

sujet de rupture, quand ce ne seroit que pour les limites.

48 Il est souvent plus court et plus utile de cadrer aux autres que de faire que les autres s'ajustent à nous[1]. (Éd. 7.)

49 J'approche d'une petite ville[2], et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte; une rivière baigne ses murs, et coule ensuite dans une belle prairie; elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'aquilon. Je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers; elle me paroît peinte sur le penchant de la colline[3]. Je me récrie, et je dis : « Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! » Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché

1. La Rochefoucauld dit à peu près de même : « Un esprit droit a moins de peine à se soumettre aux esprits de travers que de les conduire ».

2 Que La Bruyère ait eu à se plaindre de certains Rouennais, tels que Thomas Corneille, Fontenelle, Emeric Bigot (collaborateur probable des *Mélanges* de Vigneul-Marville), cela est bien sûr. Mais que, pour se venger de ses ennemis, il ait eu l'intention, comme l'insinue M. Ed. Fournier, de désigner Rouen elle-même sous les traits de cette petite ville, voilà ce qui ne se peut raisonnablement soutenir, même en admettant que le mot de petite ville, appliquée à une grande cité comme Rouen, ne soit encore qu'une malice et une épigramme de plus. Une pareille hypothèse, que rien ne justifie, serait de nature à confirmer ce que Sainte-Beuve a dit, à propos de M. Ed. Fournier précisément, que « cette démangeaison continuelle de la précision va jusqu'à déformer les plus beaux sujets littéraires, et à n'y rien laisser subsister de naturel ». — D'autres faiseurs de *clefs* ont mis « la ville de Richelieu », d'autres encore Saint-Germain-en-Laye. A quoi bon? Comme l'observe M. Servois, ce n'est pas telle petite ville en particulier, c'est la petite ville en général que l'auteur a voulu peindre.

3. Sainte-Beuve a très bien dit que « le pittoresque chez La Bruyère, s'applique déjà aux choses de la nature plus qu'il n'était ordinaire de son temps. Comme il nous dessine dans un jour favorable la petite ville qui lui paraît *peinte sur le penchant de la colline!* »

deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'habitent : j'en veux sortir[1]. (Éd. 5.)

Il y a une chose que l'on n'a point vue sous le ciel, et que selon toutes les apparences on ne verra jamais : c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis ; où les familles sont unies, et où les cousins se voient avec confiance ; où un mariage n'engendre point une guerre civile ; où la querelle des rangs ne se réveille pas à tous moments par l'offrande[2], l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques ; d'où l'on a banni les *caquets*, le mensonge et la médisance ; où l'on voit parler ensemble le bailli et le président ; les élus et les assesseurs[3] ; où le doyen vit bien avec ses chanoines ; où les chanoines ne dédaignent pas les chapelains, et où ceux-ci souffrent les chantres. (Éd. 4.) 50

Les provinciaux et les sots sont toujours prêts à se fâcher, et à croire qu'on se moque d'eux ou qu'on les méprise[4] : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus 51

1. Voy. la comédie *la Petite Ville*, de Picard, à qui cet article et le suivant auront pu servir d'inspiration. C'est encore sur le même thème que M. Sardou a brodé sa jolie pièce des *Bourgeois de Pontarcy*.

2. « L'*offrande* se dit particulièrement des présents qu'on fait aux curés en allant baiser la patène. » (Furetière.)

3. Le même Furetière nous apprend encore que le *bailli* était un officier de robe qui rendait la justice dans un certain ressort, que l'*élu* était un officier subalterne, non lettré, qui jugeait en première instance dans les procès de tailles, aides ou gabelles, que l'*assesseur* enfin était un officier de justice, gradué, qui servait de conseil aux juges d'épée dans la maréchaussée.

4. M. Eug. Châtel, archiviste du Calvados, à qui l'on doit d'utiles recherches sur La Bruyère, a estimé que l'auteur des *Caractères* manquait ici de politesse et de bon goût. A quoi Sainte-Beuve a répondu : « La Bruyère était dans son droit quand il faisait ses observations de moraliste, et c'est vraiment trop de susceptibilité que de venir défendre la province, uniquement parce que soi-même on l'habite ».

douce et la plus permise qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'esprit. (ÉD. 4.)

52 On ne prime point avec les grands, ils se défendent par leur grandeur ; ni avec les petits, ils vous repoussent par le *qui vive*[1]. (ÉD. 5.)

53 Tout ce qui est mérite se sent, se discerne, se devine réciproquement : si l'on vouloit être estimé, il faudroit vivre avec des personnes estimables. (ÉD. 5.)

54 Celui qui est d'une éminence[2] au-dessus des autres qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante.

55 Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à être raillés : ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres.

56 Rire des gens d'esprit, c'est le privilège des sots[3] : ils sont dans le monde ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquence. (ÉD. 4.)

57 La moquerie est souvent indigence d'esprit.

58 Vous le croyez votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous[4] ?

59 Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peu-

1. On a déjà rencontré cette expression, pittoresque d'ailleurs, dans le pastiche de Montaigne.

2. Les *clefs* mettent ici : « le R. » (*Le Roi.*) Pourquoi le Roi seulement ?

3. Vauvenargues a dit aussi : « Personne ne se croit propre comme un sot à duper un homme d'esprit ».

4. La Rochefoucauld a dit plus simplement : « La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges que l'on nous tend, et on n'est jamais si aisément trompé que *quand on songe* à tromper les autres ».

vent louer[1], qui blâment toujours, qui ne sont contents de personne, vous reconnoîtrez que ce sont ceux mêmes dont personne n'est content. (ÉD. 4.)

Le dédain et le rengorgement[2] dans la société attire pré- 60
cisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer.

Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une 61
ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences: par là ou l'on s'affermit dans ses sentiments, ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute[3].

L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas 62
disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui 63
est dans une grande adversité, pour essayer de le rendre tranquille ! Les choses de dehors, qu'on appelle les événements, sont quelquefois plus fortes que la raison et que la nature. « Mangez, dormez, ne vous laissez point mourir de chagrin, songez à vivre : » harangues froides, et qui se réduisent à l'impossible[4]. « Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter ? » n'est-ce pas dire : « Êtes vous fou d'être malheureux ? »

1. « C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément » (VAUVENARGUES.) On voit combien d'emprunts les moralistes se font les uns aux autres. C'est que l'homme est toujours le même, et ceux qui l'étudient n'ont qu'à le voir tel qu'il est pour redire ce qui a été dit avant eux.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *rengorgement*.
3. Voy. le *Lexique*, au mot *dispute*.
4. Et voilà du même coup réduites à néant ces belles épîtres *consolatoires* où se complaisaient si fort Sénèque et les autres anciens. Nous y aurions perdu pour notre part les stances de Malherbe.

64 Le conseil, si nécessaire pour les affaires, est quelquefois dans la société nuisible à qui le donne, et inutile à celui à qui il est donné. Sur les mœurs, vous faites remarquer des défauts ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus ; sur les ouvrages, vous rayez les endroits qui paroissent admirables à leur auteur, où il se complaît davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. Vous perdez ainsi la confiance de vos amis, sans les avoir rendus ni meilleurs ni plus habiles [1].

65 L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit [2]. Ils laissoient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement en entraînoit une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissoit par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appeloient délicatesse, sentiment, tour, et finesse d'expression, ils étoient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne falloit, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité : il falloit de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part [3].

1. Cela n'est vrai qu'en général. Il y a des exceptions, heureusement.

2. Il s'agit évidemment ici de l'hôtel de Rambouillet et des *précieuses*. On trouvera, dans les *Précieuses ridicules* de Molière quelques échantillons du langage à la mode, auquel La Bruyère fait allusion en cet endroit.

3. On peut se demander quel besoin avait La Bruyère d'évoquer le souvenir d'un ridicule que Molière avait tué, et auquel, comme dit Sainte-Beuve, « il avait donné le coup de balai par la main de ses servantes, de ses Martines ». Serait-ce par hasard que la tradition du précieux survivait encore çà et là? ou n'est-ce pas plutôt que ce rappel d'un abus qu'on pouvait croire disparu a servi de motif et de transition à La Bruyère pour entamer sa campagne *contre le bel esprit,* dans les articles qui vont suivre?

Je le sais, *Théobalde*[1], vous êtes vieilli ; mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé[2], que vous n'êtes plus poëte ni bel esprit, que vous êtes présentement aussi mauvais juge de tout genre d'ouvrage que méchant auteur, que vous n'avez plus rien de naïf et de délicat dans la conversation ? Votre air libre et présomptueux me rassure, et me persuade tout le contraire. Vous êtes donc aujourd'hui tout ce que vous fûtes jamais, et peut-être meilleur ; car si à votre âge vous êtes si vif et si impéteux, quel nom, Théobalde, falloit-il vous donner dans votre jeunesse, lorsque vous étiez la *coqueluche* ou l'entêtement de certaines femmes, qui ne juroient que par vous et sur votre parole, qui disoient : *Cela est délicieux ; qu'a-t-il dit*[3] *?* (ÉD. 6.) 66

L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention : tout occupé du désir de répondre à ce qu'on n'écoute point[4], 67

1. Ce portrait est certainement celui de Benserade. M. Ed. Fournier raconte que La Bruyère l'avait écrit pour se venger des menées du vieux poëte, qui avait fait échouer sa candidature à l'Académie contre Fontenelle. Le portrait fut trouvé ressemblant. Benserade était bien le Théobalde *vif et impétueux* dont parle Charpentier, quoique *vieilli et baissé*, comme l'ont dit les chansons. Benserade mourut quatre mois après la publication de ce portrait, et La Bruyère dut regretter d'avoir attristé les derniers jours du vieillard. Il dit partout que Benserade n'avait pas été dans sa pensée lorsqu'il avait peint Théobalde. Il appliqua même le pseudonyme à un autre, dans la préface de son Discours de réception. Mais on ne fut pas dupe. Théobalde était et resta Benserade. L'abbé Trublet, qui a su tout cela par Fontenelle, dit dans ses *Mémoires* : « C'est Benserade vieilli et très ressemblant, malgré la charge ordinaire au peintre ».

2. Il aurait mieux valu dire, pour la correction : « Vous ave baissé ». Mais l'idée est juste : une chanson du temps l'atteste.

> Touchant les vers de Benserade,
> On a fort longtemps balancé
> Si c'ést louange ou pasquinade,
> Mais le bonhomme est fort *baissé*.

3. Si le mot n'est pas vrai, il est au moins bien trouvé.

4. « Une des choses, dit La Rochefoucauld, qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paroissent raisonnables et agréables dans

l'on suit ses idées, et on les explique sans le moindre égard pour les raisonnements d'autrui ; l'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité, l'on est pas encore convenu de celle que l'on cherche. Qui pourroit écouter ces sortes de conversations et les écrire, feroit voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite.

68 Il a régné pendant quelque temps une sorte de conversation fade et puérile, qui rouloit toute sur des questions frivoles qui avoient relation au cœur et à ce qu'on appelle passion ou tendresse [1]. La lecture de quelques romans les avoit introduites parmi les plus honnêtes gens de la ville et de la cour ; il s'en sont défaits, et la bourgeoisie les a reçues avec les pointes et les équivoques.

69 Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places, et de quelques endroits publics [2], qu'elles ne croient pas assez nobles pour être connus. Elles disent : *le Louvre, la place Royale*, mais elles usent de tours et de phrases plutôt que de prononcer de certains noms ; et s'ils leur échappent, c'est du moins avec quelque altération du mot, et après quelques façons qui les rassurent: en cela moins naturelles que les femde la cour [3], qui, ayant besoin dans le discours des *Halles*, du *Châtelet*, ou de choses semblables, disent : *les Halles, le Châtelet*. (ÉD. 4.)

la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire. »

1. Voir les conversations imaginées par Mlle de Scudéri dans le *Grand Cyrus*, Clarinte, Parthénie, etc.

2. M. Hémardinquer remarque avec justesse qu'il y avait parfois de trop bonnes raisons pour cela.

3. Mme de Sévigné était du nombre : elle ne recule jamais dans ses *Lettres* devant le mot propre, quel qu'il soit.

Si l'on feint quelquefois de ne se pas souvenir de certains 70
noms que l'on croit obscurs, et si l'on affecte de les corrompre en les prononçant, c'est par la bonne opinion qu'on a du sien[1]. (ÉD. 4.)

L'on dit par belle humeur, et dans la liberté de la con- 71
versation, de ces choses froides, qu'à la vérité l'on donne pour telles, et que l'on ne trouve bonnes que parce qu'elles sont extrêmement mauvaises. Cette manière basse de plaisanter a passé du peuple, à qui elle appartient, jusque dans une grande partie de la jeunesse de la cour, qu'elle a déjà infectée[2]. Il est vrai qu'il y entre trop de fadeur et de grossièreté pour devoir craindre qu'elle s'étende plus loin, et qu'elle fasse de plus grands progrès dans un pays qui est le centre du bon goût et de la politesse. L'on doit cependant en inspirer le dégoût à ceux qui la pratiquent ; car bien que ce ne soit jamais sérieusement, elle ne laisse pas de tenir la place, dans leur esprit et dans le commerce ordinaire, de quelque chose de meilleur.

Entre dire de mauvaises choses, ou en dire de bonnes que 72
tout le monde sait et les donner pour nouvelles, je n'ai pas à choisir. (ÉD. 5.)

« *Lucain a dit une jolie chose.... Il y a un beau mot de* 73
*Claudien.... Il y a cet endroit de Sénèque ;* » et là-dessus

1. Il doit y avoir ici un petit ressentiment personnel de l'auteur sur les altérations dont son nom était l'objet.

2. C'est à ce propos que Molière fait dire à Élise, dans la *Critique de l'École des femmes :* « La belle chose de faire entrer aux conversations du Louvre de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des Halles et de la place Maubert ! La jolie façon de plaisanter pour des courtisans ! et qu'un homme montre d'esprit lorsqu'il vient vous dire : Madame, vous êtes dans la place Royale, et tout le monde vous voit à trois lieues de Paris, car chacun vous voit de bon œil ; à cause que Bonneuil est un village de trois lieues d'ici. Cela n'est-il pas bien galant et bien spirituel, et ceux qui trouvent ces belles rencontres, n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier ? »

une longue suite de latin, que l'on cite souvent devant des gens qui ne l'entendent pas, et qui feignent de l'entendre. Le secret seroit d'avoir un grand sens et bien de l'esprit; car ou l'on se passeroit des anciens, ou après les avoir lus avec soin l'on sauroit encore choisir les meilleurs, et les citer à propos [1].

74 *Hermagoras* [2] ne sait pas qui est roi de Hongrie [3]; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du roi de Bohême; ne lui parlez pas des guerres de Flandre et de Hollande [4], dispensez-le du moins de vous répondre : il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini; combats, sièges, tout lui est nouveau; mais il est instruit de la guerre des géants, il en raconte le progrès et les moindres détails, rien ne lui est échappé; il débrouille de même l'horrible chaos des deux empires, le Babylonien et l'Assyrien; il connoît à fond les Égyptiens et leurs dynasties. Il n'a jamais vu Versailles, il ne le verra point : il a presque vu la tour de Babel, il en compte les degrés, il sait combien d'architectes ont présidé à cet ouvrage, il sait le nom des ar-

1. On voit par là que le goût de La Bruyère n'était pas pour les écrivains de la décadence, et qu'il dédaignait chez les autres ces artifices et ces ornements auxquels M. Nisard l'accuse de s'être trop appliqué lui-même. — Montaigne s'est également moqué des faiseurs de citations : « Nous sçavons dire : Cicero dict ainsi; voilà les mœurs de Platon; ce sont les mots mesmes d'Aristote. Mais nous, que disons-nous nous-mesmes? que jugeons-nous? que faisons-nous? »

2. Toutes les *clefs* désignent pour Hermagoras le P. Paul Pezron, bénédictin, auteur d'un savant ouvrage de chronologie. Seul, M. Ed. Fournier nomme Herbelot, l'orientaliste, que La Bruyère, dit-il, avait pu connaître chez Pontchartrain qui le protégeait, ou dans ses conférences de la rue de Condé. Inutile d'ajouter que ce n'est pas l'érudition elle-même que l'auteur a voulu railler, mais l'abus qui s'en peut faire dans le monde et dans les conversations.

3. Le roi de Hongrie, c'est l'Empereur, avec qui Louis XIV fut si souvent et si longtemps en guerre.

4. Ces guerres étaient des faits contemporains, que tout le monde *connaissait*, sauf l'érudit.

chitectes. Dirai-je qu'il croit Henry IV[1] fils de Henry III ? Il néglige du moins de rien connoître aux maisons de France, d'Autriche et de Bavière : « Quelles minuties ! » dit-il, pendant qu'il récite de mémoire toute une liste des rois des Mèdes ou de Babylone, et que les noms d'Apronal, d'Hérigebal, de Noesnemordach, de Mardokempad, lui sont aussi familiers qu'à nous ceux de VALOIS et de BOURBON. Il demande si l'Empereur a jamais été marié ; mais personne ne lui apprendra que Ninus a eu deux femmes. On lui dit que le Roi jouit d'une santé parfaite ; et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, étoit valétudinaire, et qu'il tenoit cette complexion de son aïeul Alipharmutosis. Que ne sait-il point? Quelle chose lui est cachée de la vénérable antiquité ? Il vous dira que Sémiramis, ou, selon quelques-uns, Sérimaris, parloit comme son fils Ninyas, qu'on ne les distinguoit pas à la parole : si c'étoit parce que la mère avoit une voix mâle comme son fils, ou le fils une voix efféminée comme sa mère, qu'il n'ose pas le décider. Il vous révèlera que Nembrot étoit gaucher, et Sésostris ambidextre ; que c'est une erreur de s'imaginer qu'un Artaxerce ait été appelé Longuemain parce que les bras lui tomboient jusqu'aux genoux, et non à cause qu'il avoit une main plus longue que l'autre ; et il ajoute qu'il y a des auteurs graves qui affirment que c'étoit la droite, qu'il croit néanmoins être bien fondé à soutenir que c'est la gauche[2]. (ÉD. 5.)

Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Æschine foulon, 75
et *Cydias* bel esprit[3], c'est sa profession. Il a une enseigne,

1. « Henry le Grand ». (*Note de la Bruyère*). Il semble que La Bruyère, qui n'est pas prodigue de notes, aurait pu faire aisément l'économie de celle-là.

2. M. Destailleur cite fort à propos, à la fin de cet article, un passage d'une lettre à lord Chesterfield à son fils, où il est dit : « Portez votre savoir comme votre montre, dans une poche particulière, que vous ne tirez point, et que vous ne faites point sonner uniquement pour faire voir que vous en avez une ».

3. Pour Cydias, les *clefs* du XVIIIe siècle avaient nommé Ch. Per-

un atelier, des ouvrages de commmande; et des compagnons qui travaillent sous lui : il ne vous sauroit rendre de plus d'un mois les stances qu'il vous a promises, s'il ne manque de parole à *Dosithée*, qui l'a engagé à faire une élégie ; une idylle est sur le métier, c'est pour *Crantor*, qui le presse, et qui lui laisse espérer un riche salaire. Prose, vers, que voulez-vous ? Il reussit également en l'un et en l'autre[1]. Demandez-lui des lettres de consolation, ou sur une absence, il les entreprendra ; prenez-les toutes faites et entrez dans son magasin, il y a à choisir. Il a un ami qui n'a point d'autre fonction sur la terre que de le promettre longtemps à un certain monde, et de le présenter enfin dans les maisons comme homme rare et d'une exquise conversation[2] ; et là, ainsi que le musicien chante et que le joueur de luth touche son luth devant les personnes à qui il a été promis, Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiqués. Différent

rault, n'osant pas faire à M. de Fontenelle, qui était alors dans toute sa gloire, l'affront de l'assimiler à un pédant. C'est pourtant Fontenelle que La Bruyère avait en vue, et personne autre. Le *Mercure galant*, qui avait une injure à venger contre l'auteur des *Caractères*, l'avait pris à partie sur son Discours de réception à l'Académie, et Fontenelle passait pour être l'inspirateur de ces diatribes. Le portrait de Cydias fut la réponse de l'écrivain outragé. Tout le monde y reconnut Fontenelle, et lui-même fut le premier à s'y reconnaître. L'abbé Trublet, son ami, déclare dans ses *Mémoires* qu'il ne veut point jeter de doute sur l'original du portrait, et que la charge, pour être très forte, n'en ôte pas la ressemblance.

1. Cet atelier, ces ouvrages de commande, ces compagnons, tout cela convient bien à l'auteur qui avait fait pour Th. Corneille une partie de *Psyché* et de *Bellérophon*, pour Visé la comédie de la *Comète*, pour Beauval l'éloge de Perrault, pour M^lle Bernard une partie de la tragédie de *Brutus*, etc. On reconnaît là, en passant, Dosithée et Crantor.

2. Quel était cet ami ? M. Servois a nommé Visé et un certain Brunel. M. Ed. Fournier pense que ce doit être l'abbé de Saint-Pierre, qui avait poussé Fontenelle à l'Académie, et qui s'y fit pousser *par lui.*

de ceux qui convenant de principes, et connoissant la raison ou la vérité qui est une, s'arrachent la parole l'un à l'autre pour s'accorder leurs sentiments, il n'ouvre la bouche que pour contredire: « *Il me semble,* dit-il gracieusement, *que c'est tout le contraire de ce que vous dites;* » ou: « *Je ne saurois être de votre opinion ;* » ou bien : « *Ç'a été autrefois mon entêtement, comme il est le vôtre, mais.... Il y a trois choses,* ajoute-t-il, *à considérer...,* » et il en ajoute une quatrième: fade discoureur, qui n'a pas mis plus tôt le pied dans une assemblée, qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer, se parer de son bel esprit ou de sa philosophie, et mettre en œuvre ses rares conceptions ; car soit qu'il parle ou qu'il écrive, il ne doit pas être soupçonné d'avoir vu ni le vrai ni le faux, ni le raisonnable ni le ridicule : il évite uniquement de donner dans le sens des autres, et d'être de l'avis de quelqu'un ; aussi attend-il dans un cercle que chacun se soit expliqué sur le sujet qui s'est offert, ou souvent qu'il a amené lui-même, pour dire dogmatiquement des choses toutes nouvelles , mais à son gré décisives et sans réplique. Cydias s'égale à Lucien et à Sénèque[2], se met au-dessus de Platon, de Virgile et de Théocrite ; et son flatteur a soin de le confirmer tous les matins dans cette opinion. Uni de goût et d'intérêt avec les contempteurs d'Homère, il attend paisiblement que les hommes détrompés

1. La Bruyère n'oublie pas le titre de son chapitre, et c'est surtout Fontenelle dans le monde et en conversation qu'il s'applique à peindre ici. Mais il faut convenir qu'on ne reconnaît plus ici le Fontenelle de la tradition, celui qui fuyait la polémique, dit M. Servois, et qui devait ses nombreux amis aux deux axiomes qu'il avait sans cesse à la bouche, *Tout est possible*, et *Tout le monde a raison*. Il est vrai que Fontenelle n'avait que 33 ans à cette époque, et l'on sait qu'il a vécu jusqu'à bien près de cent ans.

2. « Philosophe et poète tragique ». (*Note de la Bruyère.*) Fontenelle a été aussi l'un et l'autre; il a, de plus, imité Lucien dans ses *Dialogues des morts*, imité Platon dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, imité Virgile et Théocrite dans ses *Églogues*. Enfin, comme Cydias, Fontenelle cherchait aussi son point d'appui auprès des femmes.

lui préfèrent les poëtes modernes[1] : il se met en ce cas à la tête de ces derniers, et il sait à qui il adjuge la seconde place. C'est en un mot un composé du pédant et du précieux, fait pour être admiré de la bourgeoisie et de la province, en qui néanmoins on n'aperçoit rien de grand que l'opinion qu'il a de lui-même[2]. (ÉD. 8.)

76 C'est la profonde ignorance qui inspire le ton dogmatique. Celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres ce qu'il vient d'apprendre lui-même ; celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment[3].

77 Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement : elles se gâtent par l'emphase. Il faut dire noblement les plus petites : elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière[4].

78 Il me semble que l'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire.

1. Fontenelle, dans la grande querelle des Anciens et des Modernes, avait pris parti pour les modernes. Il adjugeait la seconde place après lui à Lamotte, dont il a fait un long éloge.

2. On conçoit que Fontenelle ait été vivement blessé de ce portrait, et surtout des traits qui le terminent. On s'explique la rancune qu'il en gardée à La Bruyère pendant près de trois quarts de siècle. Les chansons avaient dit, après la réception à l'Académie française :

La Bruyère l'a promis,
Il mordra ses ennemis.

On voit qu'il a tenu parole. Fontenelle n'en a pas moins été un personnage très considérable de son vivant, et si quelque chose a pu le consoler de cette mésaventure, ç'a été le discrédit des *Caractères* de La Bruyère au XVIII[e] siècle.

3. J.-J. Rousseau a dit à peu près la même chose : « Les gens qui savent peu parlent beaucoup, et les gens qui savent beaucoup parlent peu. Il est naturel de croire qu'un ignorant trouve important tout ce qu'il sait, et le dise à tout le monde; mais un homme instruit n'ouvre pas si aisément son répertoire, etc. »

4. « Le secret de la conversation, dit M[lle] de Scudéri, est de parler toujours noblement des choses basses, assez simplement des choses *élevées.* »

Il n'y a guère qu'une naissance honnête, ou qu'une 79
bonne éducation, qui rendent les hommes capables de secret [1].

Toute confiance est dangereuse si elle n'est entière : il y 80
a peu de conjonctures où il ne faille tout dire ou tout cacher. On a déjà trop dit de son secret à celui à qui l'on croit devoir en dérober une circonstance. (ÉD. 4.)

Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent eux- 81
mêmes, et à leur insu ; ils ne remuent pas les lèvres, et on les entend ; on lit sur leur front et dans leurs yeux, on voit au travers de leur poitrine, ils sont transparents [2]. D'autres ne disent pas précisément une chose qui leur a été confiée ; mais ils parlent et agissent de manière qu'on la découvre de soi-même. Enfin quelques-uns méprisent votre secret, de quelque conséquence qu'il puisse être : *C'est un mystère, un tel m'en a fait part, et m'a défendu de le dire ;* et ils le disent. (ÉD. 5.)

Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié [3]. (ÉD. 8.)

*Nicandre* s'entretient avec *Élise* [4] de la manière douce et 82
complaisante dont il a vécu avec sa femme, depuis le jour qu'il en fit le choix jusques à sa mort ; il a déjà dit qu'il regrette qu'elle ne lui ait pas laissé des enfants, et il le répète ;

1. Cet article, dans les trois premières éditions, se trouvait au chapitre *de l'Homme*. — On s'étonne de voir l'auteur attacher au hasard de la naissance le privilège d'une vertu où il semble que le rang n'ait rien à démêler.

2. La justesse de l'observation n'a d'égale ici que le bonheur de l'expression. C'est un mot trouvé.

3. Mlle de Scudéri, dans ses *Nouvelles conversations de morale*, a dit : « Celui qui révèle son secret à un ami indiscret est plus indiscret que l'indiscret même ».

4. Élise et Nicandre paraissent être des noms de fantaisie. Ce ne sont point là des caractères proprement dits : ce serait plutôt le scénario d'une comédie dont La Bruyère a dû être témoin, et qui lui a paru assez piquante pour mériter d'être rapportée ici.

il parle des maisons qu'il a à la ville, et bientôt d'une terre qu'il a à la campagne : il calcule le revenu qu'elle lui rapporte, il fait le plan des bâtiments, en décrit la situation, exagère la commodité des appartements, ainsi que la richesse et la propreté des meubles; il assure qu'il aime la bonne chère, les équipages ; il se plaint que sa femme n'aimoit point assez le jeu et la société. « Vous êtes si riche, lui disoit l'un de ses amis, que n'achetez-vous cette charge? Pourquoi ne pas faire cette acquisition qui étendroit votre domaine? On me croit, ajoute-t-il, plus de biens que je n'en possède. » Il n'oublie pas son extraction et ses alliances : *Monsieur le Surintendant, qui est mon cousin; Madame la Chancelière, qui est ma parente ;* voilà son style. Il raconte un fait qui prouve le mécontentement qu'il doit avoir de ses plus proches, et de ceux même qui sont ses héritiers : Ai-je tort? dit-il à Élise; ai-je grand sujet de leur vouloir du bien? » et il l'en fait juge. Il insinue ensuite qu'il a une santé foible et languissante, et il parle de la cave[1] où il doit être enterré. Il est insinuant, flatteur, officieux à l'égard de tous ceux qu'il trouve auprès de la personne à qui il aspire. Mais Élise n'a pas le courage d'être riche[2] en l'épousant. On annonce, au moment qu'il parle, un cavalier, qui de sa seule présence démonte la batterie de l'homme de ville : il se lève déconcerté et chagrin, et va dire ailleurs qu'il veut se remarier. (ÉD. 5.)

83 Le sage quelquefois évite le monde, de peur d'être ennuyé[3].

1. Voy. le *Lexique*, au mot *cave*.
2. Heureuse alliance de mots, qui rappelle le fameux *il aspire à descendre* de Corneille, et mieux encore l'excellent trait de La Bruyère lui-même : *il faut avoir la générosité de recevoir*, au chapitre *du Cœur*.
3. Dans les trois premières éditions, cette réflexion figurait au chapitre *du Mérite personnel*. Elle est mieux à sa place en cet endroit, parce qu'elle résume les impressions de l'auteur sur le monde *qu'il vient d'étudier*.

## [CHAPITRE VI.]

### DES BIENS DE FORTUNE.

C'est peut-être dans le chapitre des *Biens de fortune* que La Bruyère a déployé le plus de verve satirique, d'ironie âpre et mordante, en même temps que de haute éloquence, de généreux et fiers sentiments. La matière y prêtait : le spectacle de tous ces parvenus qui encombraient la capitale de leur importance et de leur luxe tapageurs, avait dû remuer la bile du philosophe. Partout, dit M. Ed. Fournier, à la butte Saint-Roch, dans les Petits-Champs, depuis la rue de Richelieu jusqu'à la place des Victoires, depuis la rue Neuve-Saint-Augustin jusqu'au Rempart, ce n'étaient que splendides demeures bâties pour les traitants, au point que le roi s'en émut et craignit de voir éclipser Versailles. Il fit écrire à ces messieurs de la ferme pour qu'ils ne se permissent plus désormais d'aussi « scandaleuses dorures ».

On s'étonne que les manieurs d'argent aient échappé à la justice de Molière, et que ce grand censeur des folies humaines et des vices sociaux ait cru n'avoir besoin que de l'éclat de rire d'une servante pour remettre M. Jourdain à sa place. Il faut dire aussi que le règne des Turcarets n'avait pas encore commencé du vivant de Molière ; le coup de foudre de Fouquet les avait aplatis ; les arrêts de la Chambre de justice les tenaient dans une terreur salutaire, et Colbert était là. Ce ne fut qu'après la paix de Nimègue, et la mort du sévère contrôleur-général, que les puissances de l'argent recommencèrent à s'étaler dans leur fastueuse et sotte insolence. On sait jusqu'où elles allèrent plus tard, et comment Louis XIV lui-même se vit obligé de compter avec elles. Elles n'ont pas cessé de s'épanouir et de prospérer au milieu même des désastres de la France, qui n'ont vraiment profité qu'à elles ; mais la faute n'en est pas à La Bruyère. Si les vigoureux coups de fouet que le moraliste leur a administrés ne les ont pas fait mourir sur la place, il est au moins consolant de voir qu'elles en portent encore et qu'elles en porteront toujours la marque.

il parle des maisons qu'il a
qu'il a à la campagn
porte, il fait le p
exagère la comm
chesse et la pr
bonne chère,
moit point
disoit l'un
Pourquo
domair
possè
*Mon*
*Ch*
un
pl

... La Bruyère pour bien ... Il avait occupé long- ... la généralité de Caen, et ... de Pontchartrain, succes- ... plus ami du bien public, il ... ses avis et ses lumières : il ne ... tout ce qu'il avait appris sur ... dans son livre, en phrases directes ... pour qui savait voir. Le succès ... n'eurent pas à chercher bien long- ... que l'auteur fustigeait sous leurs ... public se donna une ample carrière, ... d'abord que vingt-cinq caractères, alla ... s'enrichissant de réflexions et de ... qu'il finit par en compter quatre-vingt-

... tel mépris pour la caste des financiers, ... comme il les appelle, qu'il les a placés tout ... sociale dont il va gravir les degrés dans les ... et au sommet de laquelle il placera le souverain. ... qui les a mis là où ils sont : ils ne doivent rien ... n'en ont aucun.

... est un bien éphémère : tel qui brille aujourd'hui ... demain.

... avilit et abêtit ceux qui le possèdent.

... de finance sont généralement méprisables et odieux, ... insolents, intrigants et hypocrites.

... pourtant que l'argent en regard du mérite personnel, ... et du talent ?

L'argent corrompt les hommes et bouleverse toutes les condi- ... de la vie sociale et de la vie de famille.

Il se gagne et se perd par la spéculation et par le jeu, qui sont des choses immorales.

Physionomie extérieure du riche et du pauvre.

Voilà la matière du chapitre. On y découperait aisément plusieurs thèmes de comédies et même de drames ; car l'indignation et la colère de l'honnête homme s'y font jour à chaque instant à travers le sang-froid de l'observateur et la risée du satirique. Il y a des moments où le fer rouge prend la place du fouet. Ce n'est pas seulement une flagellation, c'est une exécution. Encouragé par le succès qui a accueilli ses premières réflexions, et assuré qu'il est de frapper juste, l'auteur ne craint pas de frapper fort, ni de redoubler les coups. On jugerait même qu'il va quelquefois trop loin, et qu'il excède la mesure, si l'on n'était pas obligé de convenir qu'il a raison partout, et que la morale sociale n'a rien qu'à gagner à ses terribles emportements.

L'intérêt de ce chapitre est d'autant plus vif que le sujet qu'il

traite est toujours actuel. Les grands et la cour ont passé, les mœurs se sont modifiées, les droits et la puissance du souverain lui-même ont changé de nature : les hommes d'argent sont restés les mêmes, et de nos jours encore, on trouverait des noms propres de contemporains à mettre au bas des portraits de La Bruyère.

Mais ce n'est pas tout. Quand un auteur écrit ainsi sous le coup d'une passion ou d'un sentiment très fort, il est rare que ce qu'il écrit ne s'en ressente point. Ce chapitre est, avec celui *de l'Homme*, l'un des plus généralement fréquentés par les lecteurs, et il n'est fréquenté précisément qu'en raison du genre de beautés qu'il renferme. D'un beau livre, comme d'un beau monument, on n'admire pas également toutes les parties. Certains détails d'architecture ne sont pas également compris de la foule et des initiés. Il faut certaines qualités d'âme et un certain goût délicat pour saisir les intentions de l'artiste, et pour les rapporter à un idéal dont tout le monde n'a pas la notion claire et distincte. De même, il y a dans le livre de La Bruyère des coins réservés, où la foule ne s'arrête pas, et devant lesquels elle ne fait que passer. Le chapitre *du Cœur* est de ce nombre : c'est la pâture d'une élite, le mets des plus délicats, comme disait La Bruyère lui-même. Il y a d'autres parties, dont l'intelligence est accessible à tous, parce que la matière que traite l'auteur est en quelque sorte du domaine commun, parce que l'auteur n'a fait que reproduire sous une forme originale et saisissante les sentiments et les idées de tout le monde. Tel est le chapitre *des Biens de fortune*, moins remarquable pourtant par le fond que par la forme, tout plein de vérités qui s'imposent, moins encore par elles-mêmes que par le tour plaisant ou grave, éloquent ou spirituel, qui leur a été donné. *Difficile est propriè communia dicere*, a dit Horace : La Bruyère a prouvé ici qu'il possédait cet art, et que le talent du grand écrivain n'avait pas de secrets pour lui. Il est certains endroits où il s'égale à Bossuet, il en est d'autres où il dépasse Molière.

Nous citerons, pour mémoire seulement, le parallèle du financier et du philosophe, à l'article 12, le portrait de Périandre, le plaidoyer pour les droits de l'esprit, à l'article 56; le fameux morceau de Zénobie et enfin l'antithèse non moins fameuse de Giton le riche et de Phédon le pauvre.

Un homme fort riche peut manger des entremets, faire 1
peindre ses lambris et ses alcôves [1], jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand équipage, mettre un duc dans sa famille [2], et faire de son fils un grand

1. On trouve encore des peintures de ce genre dans beaucoup de châteaux et d'hôtels qui datent de cette époque.

2. Les *clefs* indiquent sur ce trait le marquis de Louvois, fils de

Nul ne pouvait être mieux placé que La Bruyère pour bien connaître et bien juger les gens de la finance. Il avait occupé longtemps la charge de trésorier de France, en la généralité de Caen, et depuis qu'il était à Paris, il avait l'oreille de Pontchartrain, successeur de Colbert. Ami du ministre, et plus ami du bien public, il pensa qu'il devait à l'un et à l'autre ses avis et ses lumières : il ne les épargna pas, dit M. Fournier, et tout ce qu'il avait appris sur les *partisans*, vint se condenser dans son livre, en phrases directes pour qui savait saisir, transparentes pour qui savait voir. Le succès fut énorme : les faiseurs de *clefs* n'eurent pas à chercher bien longtemps ni bien loin les originaux que l'auteur fustigeait sous leurs pseudonymes ; la malignité publique se donna une ample carrière, et le chapitre, qui n'avait d'abord que vingt-cinq caractères, alla grossissant d'édition en édition, s'enrichissant de réflexions et de portraits nouveaux, si bien qu'il finit par en compter quatre-vingt-trois.

La Bruyère avait un tel mépris pour la caste des financiers, de ces « âmes sales », comme il les appelle, qu'il les a placés tout au bas de cette échelle sociale dont il va gravir les degrés dans les chapitres suivants, et au sommet de laquelle il placera le souverain.

C'est le hasard qui les a mis là où ils sont : ils ne doivent rien à leur mérite ; ils n'en ont aucun.

La fortune est un bien éphémère : tel qui brille aujourd'hui mendiera demain.

L'argent avilit et abêtit ceux qui le possèdent.

Les gens de finance sont généralement méprisables et odieux, égoïstes, durs, insolents, intrigants et hypocrites.

Qu'est-ce pourtant que l'argent en regard du mérite personnel, de l'esprit et du talent ?

L'argent corrompt les hommes et bouleverse toutes les conditions de la vie sociale et de la vie de famille.

Il se gagne et se perd par la spéculation et par le jeu, qui sont des choses immorales.

Physionomie extérieure du riche et du pauvre.

Voilà la matière du chapitre. On y découperait aisément plusieurs thèmes de comédies et même de drames ; car l'indignation et la colère de l'honnête homme s'y font jour à chaque instant à travers le sang-froid de l'observateur et la risée du satirique. Il y a des moments où le fer rouge prend la place du fouet. Ce n'est pas seulement une flagellation, c'est une exécution. Encouragé par le succès qui a accueilli ses premières réflexions, et assuré qu'il est de frapper juste, l'auteur ne craint pas de frapper fort, ni de redoubler les coups. On jugerait même qu'il va quelquefois trop loin, et qu'il excède la mesure, si l'on n'était pas obligé de convenir qu'il a raison partout, et que la morale sociale n'a rien qu'à gagner à ses terribles emportements.

L'intérêt de ce chapitre est d'autant plus vif que le sujet qu'il

traite est toujours actuel. Les grands et la cour ont passé, les mœurs se sont modifiées, les droits et la puissance du souverain lui-même ont changé de nature : les hommes d'argent sont restés les mêmes, et de nos jours encore, on trouverait des noms propres de contemporains à mettre au bas des portraits de La Bruyère.

Mais ce n'est pas tout. Quand un auteur écrit ainsi sous le coup d'une passion ou d'un sentiment très fort, il est rare que ce qu'il écrit ne s'en ressente point. Ce chapitre est, avec celui *de l'Homme*, l'un des plus généralement fréquentés par les lecteurs, et il n'est fréquenté précisément qu'en raison du genre de beautés qu'il renferme. D'un beau livre, comme d'un beau monument, on n'admire pas également toutes les parties. Certains détails d'architecture ne sont pas également compris de la foule et des initiés. Il faut certaines qualités d'âme et un certain goût délicat pour saisir les intentions de l'artiste, et pour les rapporter à un idéal dont tout le monde n'a pas la notion claire et distincte. De même, il y a dans le livre de La Bruyère des coins réservés, où la foule ne s'arrête pas, et devant lesquels elle ne fait que passer. Le chapitre *du Cœur* est de ce nombre : c'est la pâture d'une élite, le mets des plus délicats, comme disait La Bruyère lui-même. Il y a d'autres parties, dont l'intelligence est accessible à tous, parce que la matière que traite l'auteur est en quelque sorte du domaine commun, parce que l'auteur n'a fait que reproduire sous une forme originale et saisissante les sentiments et les idées de tout le monde. Tel est le chapitre *des Biens de fortune*, moins remarquable pourtant par le fond que par la forme, tout plein de vérités qui s'imposent, moins encore par elles-mêmes que par le tour plaisant ou grave, éloquent ou spirituel, qui leur a été donné. *Difficile est propriè communia dicere*, a dit Horace : La Bruyère a prouvé ici qu'il possédait cet art, et que le talent du grand écrivain n'avait pas de secrets pour lui. Il est certains endroits où il s'égale à Bossuet, il en est d'autres où il dépasse Molière.

Nous citerons, pour mémoire seulement, le parallèle du financier et du philosophe, à l'article 12, le portrait de Périandre, le plaidoyer pour les droits de l'esprit, à l'article 56; le fameux morceau de Zénobie et enfin l'antithèse non moins fameuse de Giton le riche et de Phédon le pauvre.

Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves [1], jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand équipage, mettre un duc dans sa famille [2], et faire de son fils un grand 1

1. On trouve encore des peintures de ce genre dans beaucoup de châteaux et d'hôtels qui datent de cette époque.

2. Les *clefs* indiquent sur ce trait le marquis de Louvois, fils de

seigneur[1] : cela est juste et de son ressort[2] ; mais il appartient peut-être à d'autres de vivre contents.

2 Une gran ͑ naissance ou une grande fortune annonce[3] le mérite, et e fait plus tôt remarquer.

3 Ce qui disculpe le fat ambitieux de son ambition est le soin que l'on prend, s'il a fait une grande fortune, de lui trouver un mérite qu'il n'a jamais eu, et aussi grand qu'il croit l'avoir. (ÉD. 4.)

4 A mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui le ridicule qu'ils couvroient, et qui y étoit sans que personne s'en aperçut[4].

5 Si l'on ne le voyoit de ses yeux[5], pourroit-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnoie met entre les hommes ?

Ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe, ou à l'Église : il n'y a presque point d'autre vocation.

6 Denx marchands étoient voisins et faisoient le même commerce, qui ont eu dans la suite une fortune toute différente.

Le Tellier, beau-père des ducs de La Rocheguyon et de Villeneuve; Colbert, fils du marchand de draps de Reims, beau-père des ducs de Chevreuse, de Mortemart et de Beauvilliers; Frémont, garde du trésor royal, beau-père du maréchal duc de Lorges.

1. C'est ce qui arriva à Jeannin de Castille, un célèbre traitant, dont Bussy s'est occupé, dont le fils s'appela le marquis de Montjeu, et dont les arrière-petites-filles furent duchesses de Richelieu et de Bouillon.

2. Circonscription territoriale dans laquelle s'exerce la juridiction d'un tribunal.

3. *Annoncer* est pris ici dans le sens de faire connaître ou de mettre en relief.

4. Cette pensée est le corollaire ou le complément de la précédente. Cela veut dire que les riches et les puissants ne sont considérés, estimés et admirés, qu'autant qu'ils sont puissants et riches. C'est la paraphrase du *Donec eris felix* d'Ovide.

5. « Je l'ai vu, dis-je, vu, *de mes propres yeux* vu. » (MOLIÈRE).

Ils avoient chacun une fille unique ; elles ont été nourries ensemble, et ont vécu dans cette familiarité que donnent un même âge et une même condition : l'une des deux, pour se tirer d'une extrême misère, cherche à se placer, elle entre au service d'une fort grande dame et l'une des premières de la cour[1], chez sa compagne. (ÉD. 6.)

Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : « C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru ; » s'il réussit, ils lui demandent sa fille[2]. (ÉD. 7.) 7

Quelques-uns[3] ont fait dans leur jeunesse l'apprentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie. (ÉD. 6.) 8

Un homme est laid[4], de petite taille, et a peu d'esprit. L'on me dit à l'oreille : « Il a cinquante mille livres de rente. » Cela le concerne tout seul, et il ne m'en fera jamais ni pis ni mieux ; si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise ! 9

Un projet assez vain seroit de vouloir tourner un homme 10

1. Il s'agit, suivant les *clefs*, de la fille d'un certain Gilbert, marchand de draps à l'enseigne des *Rats*, à Paris, laquelle épousa Fleuriau d'Armenonville, conseiller d'État, qui fut plus tard garde des sceaux, propriétaire du château de la Muette et du pavillon qui porte encore son nom.

2. On a cité le mot de Mme de Grignan, mariant son fils à la fille d'un fermier-général, sous prétexte « qu'il falloit bien de temps en temps du fumier pour fumer les meilleures terres ». Déjà, du temps de Molière, ces mésalliances étaient assez bien portées, comme on le voit par l'exemple de M. Jourdain demandant à Cléante, avant tout autre pourparler, s'il est gentilhomme, et ajoutant, sur la réponse négative de celui-ci : « Touchez-là, monsieur, ma fille n'est pas pour vous ».

3. Les *clefs* manuscrites désignent les financiers qu'on appelait *partisans*, et qui souvent avaient été des laquais dans leur jeunesse.

4. Le marquis de Gouverney ou le duc de Ventadour. Ce dernier pourtant, au dire de Saint-Simon, n'avait pas peu d'esprit.

fort sot et fort riche en ridicule ; les rieurs sont de son côté[1]. (ÉD. 4.)

11 N..[2], avec un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse[3], avec un vestibule et une antichambre, pour peu qu'il y fasse languir quelqu'un et se morfondre, qu'il paroisse enfin avec une mine grave et une démarche mesurée, qu'il écoute un peu[4] et ne reconduise point : quelque subalterne qu'il soit d'ailleurs, il fera sentir[5] de lui-même quelque chose qui approche de la considération. (ÉD. 4.)

12 Je vais, *Clitiphon*[6], à votre porte ; le besoin que j'ai de vous me chasse de mon lit et de ma chambre : plût aux Dieux que je ne fusse ni votre client ni votre fâcheux[7] ! Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé, et que vous ne pouvez m'écouter que d'une heure entière[8]. Je reviens avant

1. Voy. plus loin le portrait de Giton le riche.
2. Ce serait, suivant les *clefs*, le marquis de Saint-Pouange, parent de Colbert, et qui fut secrétaire du cabinet du Roi. On le retrouvera plus loin.
3. Les grands seigneurs prenaient pour portiers des Suisses ; mais tous les portiers n'étaient pas des Suisses, témoin le Petit-Jean de Racine.
4. « Pour peu... qu'il écoute un peu. » On a signalé là une négligence de style, étonnante de la part de La Bruyère.
5. Voy. le *Lexique*, au mot *sentir*.
6. Il importe peu de savoir quel est le personnage que La Bruyère a caché sous le nom de Clitiphon, puisque tout l'intérêt de ce morceau est uniquement dans le contraste qu'il a voulu établir entre les façons d'agir du financier et celles du philosophe. Cependant, les *clefs* ont nommé le lieutenant civil Le Camus, dont Saint-Simon a dit qu'il était « la plus belle représentation du monde de magistrat », ajoutant qu'il était « glorieux à un point qu'on en rioit, et qu'on en avoit pitié ». Son grand'père, Nicolas Le Camus, avait été garçon de boutique avant de devenir marchand de la rue Saint-Denis, à l'enseigne du *Pélican*.
7. Le mot *fâcheux*, dont Molière a fait le titre d'une de ses comédies, était devenu, comme on le voit, un véritable substantif, susceptible de recevoir l'accompagnement d'un adjectif possessif. On disait *mon fâcheux*, comme on dit mon ami ou mon ennemi.
8. Voy. le *Lexique*, au mot *de*.

le temps qu'ils m'ont marqué, et ils me disent que vous êtes sorti. Que faites-vous, Clitiphon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux, qui vous empêche de m'entendre? Vous enfilez quelques mémoires, vous collationnez un registre, vous signez, vous parafez. Je n'avois qu'une chose à vous demander, et vous n'aviez qu'un mot à me répondre, oui, ou non. Voulez-vous être rare? Rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que par ne vous pas laisser voir[1]. O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe[2] est accessible; je vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses ouvrages, et je cherche, par la connoissance de la vérité, à régler mon esprit et devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque

1. La Bruyère a joué d'une façon un peu risquée, ce semble, sur le double sens du mot *rare*.

2. Le philosophe, c'est La Bruyère lui-même, qui, avant d'aller habiter l'hôtel de Condé, comme professeur d'histoire de M. le Duc, était assez pauvrement logé dans une mansarde, où le chartreux Bonaventure d'Argonne (plus connu sous son pseudonyme de Vigneul-Marville) le trouva un jour tel que La Bruyère s'y est dépeint lui-même : « Il n'y avoit, dit-il, qu'une porte à ouvrir, et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courant au-devant de ceux qui arrivoient et retournant avec le mouvement de la porte, levoit adroitement la tapisserie, et laissoit voir le philosophe, le visage riant, et bien content d'avoir occasion de distiller dans le cœur et l'esprit des survenants l'élixir de ses méditations ». Le plaisant, c'est que Vigneul-Marville, qui était l'ennemi de La Bruyère, a cru le rendre ridicule en parlant ainsi, et qu'il a fait proprement son éloge, sans le vouloir. C'était bien en effet un élixir que la conversation du philosophe.

chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! Le manieur d'argent[1], l'homme d'affaires est un ours qu'on ne sauroit apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine : que dis-je? on ne le voit point; car d'abord on ne le voit pas encore, et bientôt on ne le voit plus. L'homme de lettres au contraire est trivial[2] comme une borne au coin des places; il est vu de tous, et à toute heure, et en tous états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade : il ne peut être important, et il ne le veut point être. (Éd. 8.)

13 N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses; ils les ont à titre onéreux[3], et qui ne nous accommoderoit point : ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir; cela est trop cher et il n'y a à rien gagner à un tel marché.

14 Les P. T. S.[4] nous font sentir toutes les passions l'une

1. Le mot, qui a fait fortune depuis, et qui a servi de titre à un livre contemporain fort éloquent de M. O. de Vallée, a été créé et employé pour la première fois par La Bruyère.

2. Le mot *trivial* n'a pas ici le mauvais sens qu'il a reçu depuis. Il nous peint ici, comme l'a dit M. Ed. Fournier, les exigences du métier d'observateur, toujours sur pied, dans chaque coin, dans chaque carrefour, *in trivio*, regardant, sans cesser d'être en vue. Alfred de Musset s'y est donc trompé, quand il a dit, dans sa pièce intitulée *La Loi sur la Presse :*

> Eh! pour l'amour de Dieu, si votre âme est émue,
> Soyey donc *trivial*, comme on l'est dans la rue;
> La Bruyère l'a dit, celui-là s'y connaît.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *onéreux*.

4. *Partisans*. C'était le nom qu'on donnait aux financiers qui prenaient à ferme les revenus du roi : cela s'appelait faire un *parti*. On en est à se demander pourquoi La Bruyère a substitué ces trois initiales, assez transparentes du reste, au mot lui-même. Craignait-il d'être inquiété, poursuivi peut-être par ces puissants ennemis?

après l'autre : l'on commence par le mépris, à cause de leur obscurité; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois, et on les respecte; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.

*Sosie* de la livrée[1] a passé par une petite recette à une sous-ferme [2]; et par les concussions, la violence, et l'abus qu'il a fait de ses *pouvoirs*, il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade. Devenu noble par une charge, il ne lui manquoit que d'être homme de bien : une place de marguillier[3] a fait ce prodige[4]. 15

*Arfure*[5] cheminoit seule et à pied vers le grand portique de Saint** [6], entendoit de loin le sermon d'un carme ou d'un 16

Le danger était tel, dit M. Ed. Fournier, que la rapidité de sa mort donna le soupçon, et fit courir le bruit qu'il avait été empoisonné. Mais Sainte-Beuve (*Nouveaux lundis*, t. X.) dit qu'il ne peut comprendre que, La Bruyère étant mort bien *authentiquement* d'apoplexie, M. Fournier mentionne ces sots bruits de poison autrement que pour les rejeter.

1. Ce n'est point là une exagération, dit M. Servois. Plus d'un laquais était devenu partisan et grand seigneur à la suite. Et on cite le fragment suivant d'une lettre de Mme de Sévigné : « Mme Cornuel était l'autre jour chez Berrier, dont elle est maltraitée; elle attendoit à lui parler dans une antichambre qui étoit pleine de laquais. Il vint une espèce d'honnête homme, qui lui dit qu'elle étoit mal dans ce lieu-là : « Hélas ! dit-elle, j'y suis fort bien : je ne les crains point, tant qu'ils sont laquais ».

2. Les fermiers de l'impôt pouvaient déléguer leurs *pouvoirs* à des sous-fermiers, comme on dit des sous-locataires.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *marguillier*.

4. Les *clefs*, sur ce portrait de Sosie, ont nommé plusieurs personnes, d'Apougni, Delpech, Berrier, de Révol, Normand, Bourvalais, La Bazinière, Gourville. On a le choix. D'Apougni et de Révol ont été en effet marguilliers à Saint-Jean. La Bazinière, Gourville et Beauvalais avaient porté la livrée. M. Servois opine pour ce dernier.

5. Ici encore, les *clefs* nomment quatre personnes, Mmes Bellizani, Courchamp, Benoist et Milieu. — M. Ed. Fournier, qui cherche et qui voit partout des malices, se contente de faire observer l'épigramme contenue dans la dernière syllabe *fur* (voleur, en latin) du nom d'*Arfure*, la femme du traitant qui, en moins de six années, a fait « une monstrueuse fortune ».

6. M. Walckenaër dit Saint-Médéric, l'église du quartier habité

docteur qu'elle ne voyoit qu'obliquement, et dont elle perdoit bien des paroles. Sa vertu étoit obscure, et sa dévotion connue comme sa personne. Son mari est entré dans le *huitième denier*[1] : quelle monstrueuse fortune en moins de six années ! Elle n'arrive à l'église que dans un char ; on lui porte une lourde queue[2] ; l'orateur s'interrompt pendant qu'elle se place ; elle le voit de front, n'en perd pas une seule parole ni le moindre geste. Il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser ; tous veulent l'absoudre et le curé l'emporte.

17 L'on porte *Crésus*[3] au cimetière : de toutes ses immenses richesses, que le vol et la concussion lui avoient acquises, et qu'il a épuisées par le luxe et par la bonne chère, il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer ; il est mort insolvable, sans biens, et ainsi privé de tous les secours ; l'on n'a vu chez lui ni julep, ni cordiaux, ni médecins, ni le moindre docteur qui l'ait assuré de son salut.

18 *Champagne*[4], au sortir d'un long dîner qui lui enfle l'es-

par le financier Courchamp, auquel il croit que se rapportent le mieux les autres détails indiqués par La Bruyère.

1. La ferme du *huitième denier* avait été établie en 1672, au moment de la guerre de Hollande. En payant ce droit du huitième denier, les acquéreurs de biens ecclésiastiques étaient confirmés dans leur possession, qui sans cela restait précaire.

2. La queue de sa robe, insigne de dignité. Aux cérémonies funèbres, dit Furetière, les princes portaient des *queues* de 12 ou 15 aunes de long.

3. Les *clefs* ont nommé ici les financiers Aubert, Guénégaud, Raymond et Villette. Tous, en effet, sont morts pauvres. M. Walckenaër incline à croire que, dans la pensée de l'auteur, ce nom de *Crésus* était générique, et ne désignait personne en particulier.

4. Champagne ne serait autre que le fils du fameux Monnerot, qui fut un moment, au dire de Cosnac, le plus riche partisan du royaume, et qui, poursuivi et condamné à restitution en 1666 par la *Chambre de justice*, mourut prisonnier au petit Châtelet, sans avoir voulu ou pu payer sa taxe de deux millions. Le Monnerot, désigné par La Bruyère, était conseiller au Châtelet et grand *donneur d'avis à M. de Pontchartrain*. De là peut-être le nom de laquais que

tomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery[1], signe un ordre qu'on lui présente, qui ôteroit le pain à toute une province si l'on n'y remédioit. Il est excusable : quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim[2]?

*Sylvain*[3] de ses deniers a acquis de la naissance et un 19
autre nom : il est seigneur de la paroisse où ses aïeuls payoient la taille[4]; il n'auroit pu autrefois entrer page chez *Cléobule*[5], et il est son gendre. (Éd. 4.)

*Dorus*[6] passe en litière par la voie *Appienne*, précédé de 20
ses affranchis et ses esclaves, qui détournent le peuple et font faire place; il ne lui manque que des licteurs; il entre à *Rome* avec ce cortège, où il semble triompher de la bassesse et de la pauvreté de son père *Sanga*. (Éd. 4.)

On ne peut mieux user de sa fortune que fait *Périandre*[7] : 21

l'auteur lui a donné. Il était de ceux dont Boileau a dit : « Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis ».

1. Avenay et Sillery sont en Champagne. M. Servois fait observer qu'à cette époque le Champagne ne moussait pas.

2. On a remarqué l'énergie de cette expression. Les autres écrivains indiquaient la chose, mais ils n'osaient pas dire le mot.

3. Silvain est un certain George, fameux partisan, acquéreur du marquisat d'Entragues, dont il prit le nom. Son mariage avec Mlle de Valençay fit grand bruit, et Boileau, qui était son voisin de campagne à Auteuil, y a fait allusion dans sa satire *sur les Femmes*.

4. La *taille* était un impôt réel et personnel, que le roi levait sur le peuple, et dont les nobles, le clergé et les officiers du roi étaient exempts.

5. Cléobule est le marquis de Valençay, beau-père de George. « Il serait curieux, ajoute M. Ed. Fournier, que ce George fût aussi le *George Dandin* de Molière, ce qui est possible, puisqu'il habitait Auteuil, près de la maison du poète, et que son mariage datait du temps où se fit la pièce. »

6. Ce portrait, avec ses détails antiques, serait, selon une seule *clef* qui se trompe, celui de M. de Guénégaud.

7. Les portraits se suivent, comme on le voit, et se ressemblent un peu, comme les originaux eux-mêmes. Celui-ci tranche sur les autres. La plupart des *clefs* désignent pour Périandre M. de Langlée, dont la mère avait été femme de chambre de la Reine. Nous e

elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité; déjà on ne le prie plus d'accorder son amitié, on implore sa protection. Il a commencé par dire de soi-même : *un homme de ma sorte*; il passe à dire : *un homme de ma qualité;* il se donne pour tel, et il n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent, ou qu'il reçoit à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer. Sa demeure est superbe : un dorique[1] règne dans tous ses dehors; ce n'est pas une porte, c'est un portique : est-ce la maison d'un particulier? est-ce un temple? le peuple s'y trompe. Il est le seigneur dominant de tout le quartier. C'est lui que l'on envie, et dont on voudroit voir la chute; c'est lui dont la femme, par son collier de perles, s'est fait des ennemies de toutes les dames du voisinage. Tout se soutient dans cet homme; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée. Que[2] son père, si vieux et si caduc, n'est-il mort il y a vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention de Périandre ! Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses pancartes[3] qui déchiffrent les conditions, et qui souvent font rougir la veuve et les héritiers? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne, clairvoyante, et aux dépens de mille gens qui veulent absolument aller tenir leur rang à des obsèques? Veut-on d'ailleurs qu'il fasse de son père un *Noble homme*, et peut-être un *Honorable homme*, lui qui est *Messire*[4]? (ÉD. 5.)

retrouverons au chapitre *de la Cour*. D'autres *clefs* nomment M. Pussort, oncle de Colbert et, comme lui, fils d'un marchand de Reims. Mais c'est moins à sa richesse qu'à ses emplois et même à son mérite qu'il devait sa grande situation.

1. Ce substantif est formé de l'*ordre dorique*, auquel devaient appartenir les ornements d'architecture de la maison.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *que*.

3. « Billets d'enterrement », (*Note de la Bruyère*), ou lettres de faire part, sur lesquelles la condition bourgeoise du défunt devait être nécessairement indiquée.

4. *Honorable homme* s'appliquait aux petits bourgeois, *noble homme* aux bourgeois importants, *messire* aux nobles.

Combien d'hommes ressemblent à ces arbres déjà forts et avancés que l'on transplante dans les jardins, où ils surprennent les yeux de ceux qui les voient placés dans de beaux endroits où ils ne les ont point vus croître, et qui ne connoissent ni leurs commencements ni leurs progrès[1] ! 22

Si certains morts[2] revenoient au monde, et s'ils voyoient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étoient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourroient-ils avoir de notre siècle[3] ? 23

Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes, en leur abandonnant les richesses, l'argent, les grands établissements et les autres biens, que la dispensation qu'il en fait, et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus[4]. 24

Si vous entrez dans les cuisines, où l'on voit réduit en art et en méthode le secret de flatter votre goût et de vous faire manger au delà du nécessaire ; si vous examinez en détail tous les apprêts des viandes qui doivent composer le festin que l'on vous prépare ; si vous regardez par quelles mains elles passent, et toutes les formes différentes qu'elles prennent avant de devenir un mets exquis, et d'arriver à 25

1. Cette comparaison, appliquée aux *partisans* (selon les *clefs*) est on ne peut plus ingénieuse.

2. Allusion probable aux seigneurs d'Imbercourt, dont le financier Langeois avait acheté la terre et portait le nom. La même réflexion se trouvera développée avec plus d'éloquence et d'éclat au n° 78.

3. Cette pensée semble avoir été écrite après la révolution de 1789 : preuve évidente que la ruine de la noblesse et l'élévation de la bourgeoisie ne datent pas seulement de cette révolution.

4. Bossuet, dans son *Sermon sur la Providence*, dit, en parlant de Dieu : « Quand, rappelant en mon esprit la mémoire de tous les siècles, je vois si souvent les grandeurs du monde entre les mains des impies.. ah ! qu'il m'est aisé de comprendre qu'il fait peu d'état de telles faveurs, et de tous les biens qu'il donne pour la vie présente ! »

cette propreté et à cette élégance qui charment vos yeux, vous font hésiter sur le choix, et prendre le parti d'essayer de tout; si vous voyez tout le repas ailleurs que sur une table bien servie, quelles saletés! quel dégoût[1]! Si vous allez derrière un théâtre, et si vous nombrez les poids, les roues, les cordages, qui font les vols et les machines; si vous considérez combien de gens entrent dans l'exécution de ces mouvements, quelle force de bras, et quelle extension de nerfs ils y emploient, vous direz : « Sont-ce là les principes et les ressorts de ce spectacle si beau, si naturel, qui paroît animé et agir de soi-même[2]? » vous vous récrierez : « Quels efforts! quelle violence! » De même n'approfondissez pas la fortune des partisans. (ÉD. 5.)

26 Ce garçon si frais[3], si fleuri et d'une si belle santé est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices : tous ensemble lui rapportent six vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or[4]. Il y a ailleurs six vingt familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain; leur pauvreté est extrême et honteuse. Quel partage! Et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir[5]?

1. M. de Talleyrand disait qu'il y a deux choses qu'il ne faut pas voir préparer, la cuisine et la politique.

2. M. Michelet n'a pas craint d'appliquer au vainqueur de Rocroi cette comparaison des cordes et des machines, « qui par derrière, dit-il, ont aidé au miracle ».

3. D'après toutes les *clefs*, ce garçon si frais serait M. Le Tellier, archevêque de Reims, alors âgé de 45 ans seulement, et déjà pourvu d'une foule de bénéfices. On appelait bénéfice le revenu d'une église ou d'une abbaye.

4. « Louis d'or ». (*Note de La Bruyère*, dans les deux premières éditions).

5. Il ne semble pas, en y réfléchissant bien, que l'avenir dont parle ici l'auteur, se rapporte à celui que la religion nous promet dans une autre vie. La Bruyère a eu le pressentiment de la Révolution; il ne la désire pas, il ne l'invoque pas, il la prévoit.

*Chrysippe*[1], homme nouveau, et le premier noble de sa race, aspiroit, il y a trente années, à se voir un jour deux mille livres de rente pour tout bien : c'étoit là le comble de ses souhaits et sa plus haute ambition; il l'a dit ainsi, et on s'en souvient. Il arrive, je ne sais par quels chemins, jusques à donner en revenu à l'une de ses filles, pour sa dot, ce qu'il desiroit lui-même d'avoir en fonds pour toute fortune pendant sa vie. Une pareille somme est comptée dans ses coffres pour chacun de ses autres enfants qu'il doit pourvoir, et il a un grand nombre d'enfants; ce n'est qu'en avancement d'hoirie : il y a d'autres biens à espérer après sa mort. Il vit encore, quoique assez avancé en âge, et il use le reste de ses jours à travailler pour s'enrichir. (ÉD. 5.) 27

Laissez faire *Ergaste*[2], et il exigera un droit de tous ceux 28

1. Chrysippe est le financier Laugeois, dont il a été parlé plus haut, et qui maria sa fille, non pas au fils de Tourville, comme on l'a dit, mais à Tourville lui-même. Ce mariage fut célébré au mois de janvier 1690, l'année même ou fut inséré dans la 5ᵉ édition l'article sur Chrysippe. On sait comment Laugeois s'était anobli. Dangeau et Saint-Simon ont parlé de ses grandes richesses.

2. Les *clefs* ont désigné ici le baron de Beauvais, capitaine des chasses, et Francine, maître d'hôtel ordinaire du roi. Elles disent, pour le premier, que le roi lui avait donné les ronces et les épines qui croissent sur le chemin de Versailles (d'où le trait de l'*ortie*); pour le second, qu'il avait fait l'établissement des chaises roulantes. Le vrai nom du personnage importe peu : Ergaste représente toute une classe d'individus qu'on appelait les *donneurs d'avis* C'étaient ceux qui suggéraient au ministre l'idée d'une nouvelle taxe à établir. La moitié du bénéfice annuel d'une taxe nouvelle était souvent pour celui qui avait donné l'avis. Dangeau nous dit que lorsque le chevalier de Bouillon eut l'idée des bals de l'Opéra, il reçut une pension pour son droit d'avis. Or, tout alors était prétexte à impôt, matière à taxe, et le progrès de l'industrie en était arrêté. Un intendant de province, zélé pour le bien public, s'enquiert du nombre de ruches dans chaque paroisse : les paysans y voient là l'ombre d'un impôt, et détruisent leurs essaims. Pendant les douze ans qu'il dirigea les finances, Pontchartrain, livré aux donneurs d'avis, ne conclut pas moins de 163 traités pour les affaires *extraordinaires* de finances. « Elles font rire aujourd'hui, a dit Voltaire, mais alors elles faisaient pleurer. »

qui boivent de l'eau de la rivière, ou qui marchent sur la terre ferme : il sait convertir en or jusques aux roseaux, aux joncs et à l'ortie. Il écoute tous les avis, et propose tous ceux qu'il a écoutés. Le prince ne donne aux autres qu'aux dépens d'Ergaste, et ne leur fait de grâces que celles qui lui étoient dues[1]. C'est une faim insatiable d'avoir et de posséder. Il trafiqueroit des arts et des sciences, et mettroit en parti[2] jusques à l'harmonie; il faudroit, s'il en étoit cru, que le peuple, pour avoir le plaisir de le voir riche, de lui voir une meute et une écurie, pût perdre le souvenir de la musique d'*Orphée*[3], et se contenter de la sienne. (ÉD. 4.)

29 Ne traitez pas avec *Criton*[4], il n'est touché que de ses seuls avantages. Le piège est tout dressé à ceux à qui sa charge, sa terre, ou ce qu'il possède feront envie : il vous imposera des conditions extravagantes. Il n'y a nul ménagement et nulle composition à attendre d'un homme si plein de ses intérêts et si ennemi des vôtres : il lui faut une dupe. (ÉD. 5.)

30 *Brontin*[5], dit le peuple, fait des retraites, et s'enferme

1. Imité de Molière, dans *le Misanthrope :*

> Et l'on ne donne emploi, charge ni bénéfice
> Qu'à tout ce qu'il se croit on ne fasse injustice.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *parti.*
3. Les *clefs* nomment Lulli, à propos d'Orphée.
4. On a aussi nommé M. Berrier, commis de Colbert, à propos de Criton; mais il était mort en 1686, trois ans avant la publication de ce caractère, et dans une retraite qui lui en rend l'application impossible. M. Ed. Fournier suppose qu'il doit s'agir ici du financier La Touanne, propriétaire du château de Saint-Maur, et voisin des Condé, que ceux-ci lui avaient offert de lui acheter son parc, pour arrondir le leur, mais que La Touanne profita de leur désir très vif pour élever des prétentions exorbitantes qui firent tout échouer. Cette supposition nous paraît fondée.
5. Est-ce Berrier? ou Pontchartrain? Les *clefs* les nomment tous les deux; ils étaient tous les deux fort dévots. On ne connaît ni de un ni de l'autre les *Méditations* dont parlent les *clefs*.

huit jours avec des saints : ils ont leurs méditations, et il a les siennes. (ÉD. 4.)

Le peuple souvent a le plaisir de la tragédie : il voit périr sur le théâtre du monde les personnages les plus odieux, qui ont fait le plus de mal dans diverses scènes, et qu'il a le plus haïs. 31

Si l'on partage la vie des P. T. S. en deux portions égales, la première, vive et agissante, est toute[1] occupée à vouloir affliger le peuple, et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres. (ÉD. 4.) 32

Cet homme, qui a fait la fortune de plusieurs, qui a fait la vôtre, n'a pu soutenir la sienne, ni assurer avant sa mort celle de sa femme et de ses enfants : ils vivent cachés et malheureux[2]. Quelque bien instruit que vous soyez de la misère de leur condition, vous ne pensez pas à l'adoucir; vous ne le pouvez pas en effet, vous tenez table, vous bâtissez; mais vous conservez par reconnoissance le portrait de votre bienfaicteur, qui a passé à la vérité du cabinet à l'antichambre : quels égards! il pouvoit aller au garde-meuble[3]. (ÉD. 4.) 33

Il y a une dureté de complexion; il y en a une autre de condition et d'état. L'on tire de celle-ci, comme de la première, de quoi s'endurcir sur la misère des autres[4], dirai-je même de quoi ne pas plaindre les malheurs de sa famille? 34

1. Voy. le *Lexique*, au mot *tout*.

2. C'est peut-être à Fouquet que La Bruyère ici fait allusion. On sait que sa femme et ses enfants vivaient cachés à Moulins, dans une condition voisine de l'indigence.

3. Le garde-meuble était l'endroit de la maison où l'on serrait les choses hors d'usage.

4. A rapprocher d'une scène du *Turcaret* de Lesage, où le financier, sollicité d'avoir pitié d'un homme que sa trop grande bonté avait mis dans l'embarras, répond froidement : « J'agirais contre mes intérêts! je mériterais d'être cassé à la tête de ma compagnie ». Esprit de corps.

Un bon financier ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfants. (ÉD. 4)

35 Fuyez, retirez-vous : vous n'êtes pas assez loin.—Je suis, dites-vous, sous l'autre tropique. — Passez sous le pôle et dans l'autre hémisphère, montez aux étoiles, si vous le pouvez. — M'y voilà. — Fort bien, vous êtes en sûreté. Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, qui veut, aux dépens de tout ce qui se trouvera sur son chemin et à sa rencontre, et quoi qu'il en puisse coûter aux autres, pourvoir à lui seul, grossir sa fortune, et regorger de bien[1]. (ÉD. 5.)

36 Faire fortune est une si belle phrase[2], et qui dit une si bonne chose, qu'elle est d'un usage universel : on la reconnoît dans toutes les langues, elle plaît aux étrangers et aux barbares, elle règne à la cour et à la ville, elle a percé les cloîtres et franchi les murs des abbayes de l'un et de l'autre sexe : il n'y a point de lieux sacrés où elle n'ait pénétré, point de désert ni de solitude où elle soit inconnue[3]. (ÉD. 4.)

1. « Il y a, dit Prévost-Paradol, bien moins de fantaisie qu'on ne l'imagine dans l'infinie variété des tours de La Bruyère; il n'en prend guère qui ne soit choisi avec discernement, mis à sa place, employé à propos... Quelle hardiesse heureuse et opportune dans l'apostrophe célèbre : Fuyez, retirez-vous, etc. La vivacité du tour n'est ici que le vêtement léger d'une impression vive; est-il une façon plus ingénieuse de nous présenter ce personnage redoutable et de nous engager à le fuir? » Ce personnage serait, selon les *clefs*, Louvois ou Pontchartrain. Mais, selon M. Servois, le trait s'applique généralement à tous les partisans.

2. « *Rem, si possis, rectè, si non, quocunque modo rem* : Ma douleur est que ces paroles, prises dans toute leur énergie, conviennent encore aujourd'hui à un million de chrétiens qui semblent n'avoir point d'autre religion que celle-là. » (Bourdaloue, *Sermon sur les richesses.*)

3. Guy-Patin appelait les moines « les partisans du paradis ». Il se plaignait de ce que les Minimes de la place Royale, à Paris, eussent établi de leur autorité privée des droits qu'ils levaient sur les habitants, « sous ombre de bâtir leur couvent, d'y faire un beau parloir. » La *Chambre de justice* les taxa pour cela à de grandes sommes.

A force de faire de nouveaux contrats, ou de sentir son argent grossir dans ses coffres, on se croit enfin une bonne tête, et presque capable de gouverner. (ÉD. 7.) 37

Il faut une sorte d'esprit pour faire fortune, et surtout une grande fortune : ce n'est ni le bon ni le bel esprit, ni le grand ni le sublime, ni le fort ni le délicat; je ne sais précisément lequel c'est, et j'attends que quelqu'un veuille m'en instruire[1]. 38

Il faut moins d'esprit que d'habitude ou d'expérience pour faire sa fortune; l'on y songe trop tard, et quand enfin l'on s'en avise, l'on commence par des fautes que l'on n'a pas toujours le loisir de réparer : de là vient peut-être que les fortunes sont si rares. (ÉD. 5.)

Un homme d'un petit génie[2] peut vouloir s'avancer : il néglige tout, il ne pense du matin au soir, il ne rêve la nuit qu'à une seule chose, qui est de s'avancer. Il a commencé de bonne heure, et dès son adolescence, à se mettre dans les voies de la fortune : s'il trouve une barrière de front qui ferme son passage, il biaise naturellement, et va à droit[3] ou à gauche, selon qu'il y voit de jour et d'apparence, et si de nouveaux obstacles l'arrêtent, il rentre dans le sentier qu'il avoit quitté; il est déterminé, par la nature des difficultés, tantôt à les surmonter, tantôt à les éviter, ou à prendre d'autres mesures : son intérêt, l'usage, les conjonctures le dirigent. Faut-il de si grands talents et une si bonne tête à un voyageur pour suivre d'abord le grand chemin, et s'il est plein

1. « Un bel esprit n'est pas nécessaire pour faire son chemin. Hors moi et deux ou trois autres, il n'y a que des génies assez communs. Il suffit d'un certain usage, d une routine qu'on ne manque guère d'attraper. Nous voyons tant de gens ! nous nous étudions à prendre ce que le monde a de meilleur : voilà toute notre science ». (*Turcaret*, acte II, sc. IV.)

2. A quoi bon mettre quelques noms propres sur un caractère qui convenait à tout le monde? Les *clefs* pourtant ne sont pas rebutées : elles ont nommé tour à tour MM. Thomé, de Lisle, Tirman.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *droit*.

et embarrassé, prendre la terre, et aller à travers champs, puis regagner sa première route, la continuer, arriver à son terme? Faut-il tant d'esprit pour aller à ses fins? Est-ce donc un prodige qu'un sot, riche et accrédité[1]? (ÉD. 5.)

Il y a même des stupides, et j'ose dire des imbéciles[2], qui se placent en de beaux postes, et qui savent mourir dans l'opulence, sans qu'on les doive soupçonner en nulle manière d'y avoir contribué de leur travail ou de la moindre industrie : quelqu'un les a conduits à la source d'un fleuve, ou bien le hasard seul les y a fait rencontrer[3]; on leur a dit : « Voulez-vous de l'eau? puisez; » et ils ont puisé. (ÉD. 5.)

9 Quand on est jeune, souvent on est pauvre : ou l'on n'a pas encore fait d'acquisitions, ou les successions ne sont pas échues. L'on devient riche et vieux en même temps : tant il est rare que les hommes puissent réunir tous leurs avantages[4]! et si cela arrive à quelques-uns, il n'y a pas de quoi leur porter envie : ils ont assez à perdre par la mort pour mériter d'être plaints. (ÉD. 5.)

0 Il faut avoir trente ans pour songer à sa fortune; elle n'est

1. Il nous semble que, dans cet alinéa et dans le suivant, La Bruyère se montre véritablement trop sévère à l'égard des gens qui font fortune. Ne réussit pas qui veut à s'enrichir. Laissant de côté les malhonnêtes gens, qui n'ont besoin que de savoir tromper ou voler, on doit reconnaître que la richesse légitime ne s'acquiert pas sans travail, sans économie, sans esprit de suite, sans initiative, sans ce don spécial enfin qui n'est pas donné à tous, et qu'on appelle le génie des affaires. « La fortune de finance, disait Duclos au siècle suivant, est devenue un art, une science qui a ses principes et sa méthode comme les autres ».

2. On dirait aujourd'hui le contraire; imbécile n'est plus aussi fort que stupide. Les *clefs* citent MM. d'Orville et Boucherat. Ce dernier, qui fut chancelier de France, ne méritait pas une telle indignité. Mme de Sévigné en faisait cas.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *rencontrer*.

4. Quand Sainte-Beuve, déjà sexagénaire, fut appelé à la rédaction du *Journal des Savants*, il écrivit à Mérimée : « Je ne puis m'empêcher de remarquer qu'on vous met de tout, précisément quand on n'est plus en état de rien ».

pas faite à cinquante; l'on bâtit dans sa vieillesse [1] et l'on meurt quand on en est aux peintres et aux vitriers.

Quel est le fruit d'une grande fortune, si ce n'est de jouir 41 de la vanité, de l'industrie, du travail et de la dépense de ceux qui sont venus avant nous, et de travailler nous-mêmes, de planter, de bâtir, d'acquérir pour la postérité? (Éd. 5.)

L'on ouvre et l'on étale tous les matins pour tromper 42 son monde; et l'on ferme le soir après avoir trompé tout le jour [2].

Le marchand fait des montres [3] pour donner de sa mar- 43 chandise ce qu'il y a de pire; il a le cati [4] et les faux jours afin d'en cacher les défauts, et qu'elle paroisse bonne; il la surfait pour la vendre plus cher qu'elle ne vaut; il a des marques fausses et mystérieuses, afin qu'on croie n'en donner que son prix, un mauvais aunage pour en livrer le moins qu'il se peut; et il a un trébuchet [5], afin que celui à qui il l'a livrée la lui paye en or qui soit de poids [6]. (Éd. 8.)

Dans toutes les conditions, le pauvre est bien proche de 44 l'homme de bien, et l'opulent n'est guère éloigné de la friponnerie. Le savoir-faire et l'habileté ne mènent pas jusques aux énormes richesses.

L'on peut s'enrichir dans quelque art, ou dans quelque

1. « Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge! » (La Fontaine). Et le même poète ajoutait avec raison : « Mes arrière-neveux me devront cet ombrage ». Ne semble-t-il pas que La Fontaine soit plus que La Bruyère dans le vrai de la vie?

2. Toutes ces réflexions sont en vérité trop pessimistes, et injustes pour beaucoup d'honnêtes gens.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *montre*.—Les *clefs* ont désigné Boutet, *à la Tête-Noire*, rue des Bourdonnais.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *cati*.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *trébuchet*.

6. « Cela est-il de poids? » dit Sganarelle (dans *le Médecin malgré lui*), après avoir pris l'argent de Géronte.

commerce que ce soit, par l'ostentation d'une certaine probité.

45 De tous les moyens de faire sa fortune, le plus court et le meilleur est de mettre les gens à voir [1] clairement leurs intérêts à vous faire du bien. (ÉD. 5.)

46 Les hommes, pressés par les besoins de la vie [2], et quelquefois par le désir du gain ou de la gloire, cultivent des talents profanes, ou s'engagent dans des professions équivoques, et dont ils se cachent longtemps à eux-mêmes le péril et les conséquences; ils les quittent ensuite par une dévotion discrète, qui ne leur vient jamais qu'après qu'ils ont fait leur récolte, et qu'ils jouissent d'une fortune bien établie.

47 Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur [3]; il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces; l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicatesse; de simples bourgeois [4], seulement à

1. On dirait aujourd'hui : « Mettre les gens *à même* de voir ».

2. Les *clefs* ont nommé « Feu M. Racine », le grand poète. Est-ce possible? La profession de poète tragique est-elle de celles qu'on peut appeler « équivoques? » Est-ce pour s'enrichir, par « désir du gain », qu'il était entré dans cette carrière? Les *clefs* sont quelquefois bien indiscrètes, pour ne pas dire pis. Et tout cela parce que Racine acheva sa vie dans la dévotion. Ce qui prouve d'ailleurs qu'il n'était pas riche, c'est le passage suivant d'une lettre de M. Vuillart, écrite après la mort du poète, et citée par Sainte-Beuve (*Nouveaux lundis*, t. X) : « Depuis quelques jours, le roi a accordé au fils (de Racine) une pension de mille francs (*sic*) et autant à la veuve pour elle et ses enfants encore en bas âge ».

3. C'est à propos de cet article que Sainte-Beuve a dit : « Les réflexions inévitables que le scandale des mœurs princières inspirait à La Bruyère, n'étaient pas perdues, on peut le croire, et ressortaient moyennant détour ».

4. « Les *simples bourgeois*, dit encore Sainte-Beuve, viennent là bien à propos pour endosser le reproche; mais je ne répondrais pas que la pensée ne fût écrite un soir, en rentrant d'un de ces soupers de demi-dieux, où M. le Duc *poussait de champagne* Santeul ».

cause[1] qu'ils étoient riches, ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne qui voudra contre de si grandes extrémités : je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni heureux; je me jette et me réfugie dans la médiocrité[2]. (Éd. 5.)

On sait que les pauvres sont chagrins de ce que tout leur 48
manque, et que personne ne les soulage; mais s'il est vrai que les riches soient colères, c'est de ce que la moindre chose puisse leur manquer, ou que quelqu'un veuille leur résister. (Éd. 5.)

Celui-là est riche, qui reçoit plus qu'il ne consume[3]; 49
celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette. (Éd. 7.)

Tel, avec deux millions de rente, peut être pauvre chaque année de cinq cent mille livres[4]. (Éd. 7.)

Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune; il n'y a rien dont on voie mieux la fin que d'une grande fortune[5]. (Éd. 7.)

L'occasion prochaine[6] de la pauvreté, c'est de grandes richesses. (Éd. 7.)

1. Voy. le *Lexique*, au mot *à cause que...*

2. M. Ed. Fournier a cru voir là une réponse à l'offre que Pontchartrain aurait faite à l'auteur d'une fonction importante dans le ministère. Cette hypothèse nous semble bien hasardeuse.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *consumer*.

4. Il s'agirait ici, disent les *clefs*, du marquis de Seignelay, fils de Colbert, mort en 1690, et dont Mme de Sévigné dit alors : « Ce qui nous a surpris, c'est qu'on dit que Mme de Seignelay renonce à la communauté, parce que son mari doit cinq millions. Cela fait voir que les grands revenus sont inutiles quand on en dépense deux ou trois fois autant ». A quoi Bussy répondit que Seignelay avait donné par testament à sa femme 200,000 francs, à son dernier fils 100,000 écus, et que, toutes dettes payées, il laissait 400,000 livres de rente.

5. Les *clefs* ont inscrit à côté de cet article les noms insignifiants et inconnus de quelques partisans.

6. Expression empruntée au vocabulaire de la théologie, comme le pouvoir prochain. Voy. le *Lexique*, à ce mot.

S'il est vrai que l'on soit riche de tout ce dont on n'a pas besoin, un homme fort riche, c'est un homme qui est sage[1]. (ÉD. 7.)

S'il est vrai que l'on soit pauvre par toutes les choses que l'on désire, l'ambitieux et l'avare languissent dans une extrême pauvreté[2]. (ÉD. 7.)

50 Les passions tyrannisent l'homme ; et l'ambition suspend en lui les autres passions, et lui donne pour un temps les apparences de toutes les vertus. Ce *Tryphon*[3] qui a tous les vices, je l'ai cru sobre, chaste, libéral, humble et même dévot : je le croirois encore, s'il n'eût enfin fait sa fortune. (ÉD. 4.)

51 L'on ne se rend point[4] sur le désir de posséder et de s'agrandir : la bile gagne, et la mort approche, qu'avec un visage flétri, et des jambes déjà foibles, l'on dit : *ma fortune, mon établissement*. (ÉD. 4.)

52 Il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'imbécillité des autres. (ÉD. 4.)

53 Les traits découvrent la complexion et les mœurs ; mais la mine désigne les biens de fortune : le plus ou le moins de mille livres de rentes, se trouve écrit sur les visages.

54 *Chrysante*, homme opulent et impertinent, ne veut pas être vu avec *Eugène*, qui est homme de mérite, mais pauvre : il croiroit en être déshonoré. Eugène est pour Chrysante dans les mêmes dispositions : ils ne courent pas risque de se heurter[5]. (ÉD. 4.)

1. Boileau a dit de même : « Qui vit content de rien, possède toute chose ».
2. Cicéron, dans un de ses *Paradoxes*, a développé la même pensée.
3. Les *clefs* n'ont désigné personne. M. Ed. Fournier fait remarquer le choix prémédité, pour un homme qui a tous les vices, de ce nom de Tryphon, qui vient du grec τευφαριν, être débauché.
4. Voy. le *Lexique*, au mot *se rendre*.
5. Le fait est vrai pour le temps où écrivait La Bruyère; mais, au

Quand je vois de certaines gens, qui me prévenoient autrefois par leurs civilités, attendre, au contraire, que je les salue, et en être avec moi sur le plus ou sur le moins, je dis en moi-même : « Fort bien, j'en suis ravi, tant mieux pour eux : vous verrez que cet homme-ci est mieux logé, mieux meublé et mieux nourri qu'à l'ordinaire; qu'il sera entré depuis quelques mois dans quelque affaire, où il aura déjà fait un gain raisonnable. Dieu veuille qu'il en vienne dans peu de temps jusqu'à me mépriser! » (ÉD. 8.) 55

Si les pensées, les livres et leurs auteurs dépendoient des riches et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription[1]! Il n'y auroit plus de rappel[1]. Quel ton, quel ascendant ne prennent-ils pas sur les savants! Quelle majesté n'observent-ils pas à l'égard de ces hommes *chétifs*, que leur mérite n'a ni placés ni enrichis, et qui en sont encore à penser et à écrire judicieusement! Il faut l'avouer, le présent est pour les riches, et l'avenir pour les vertueux et les habiles. HOMÈRE est encore et sera toujours : les receveurs de droits, les publicains ne sont plus; ont-ils été? leur patrie, leurs noms sont-ils connus[2]? y a-t-il eu dans la Grèce des partisans? Que sont devenus ces importants personnages qui méprisoient Homère, qui ne songeoient dans la place qu'à l'éviter, qui ne lui rendoient pas le salut, ou qui le sa- 56

XVIIIe siècle, les choses avaient bien changé. Duclos écrivait alors : « Les gens de fortune recherchent les gens de lettres et se font honneur de leur amitié ». Et c'est ainsi que Turcaret, qui est déjà un peu du XVIIIe siècle, dit à ses amis : « Pour surcroît de réjouissance, j'amènerai ici M. Gloutonneau, le poète : aussi bien je ne saurois manger, si je n'ai quelque bel esprit à ma table. Il ne dit pas quatre mots dans un repas, mais il mange et pense beaucoup. Peste! c'est un homme bien agréable ! »

1. Cet article, comme tout le chapitre du reste, nous montre la revanche de l'esprit contre l'argent. Les noms d'Homère et de Descartes opposés à celui d'un obscur traitant mettent la pensée de l'auteur dans un relief superbe.

2. Les publicains à Rome étaient aussi des traitants qui avaient pris à ferme les impôts de l'Italie et des provinces.

luoient par son nom[1], qui ne daignoient pas l'associer à leur table, qui le regardoient comme un homme qui n'étoit pas riche et qui faisoit un livre? Que deviendront les *Fauconnets*[2]? iront-ils aussi loin dans la postérité que DESCARTES, né François et *mort en Suède*[3]? (ÉD. 5.)

57 Du même fond d'orgueil dont[4] l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi[5]. C'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel ni sur la vertu, mais

1. Sans dire monsieur. Ce mélange des noms anciens et des mœurs modernes n'est pas l'un des effets les moins piquants du morceau. Ajoutons qu'on sent, à chacun de ces détails, les impressions et les rancunes personnelles de l'auteur. Il était, lui aussi, de ceux qui font un livre.

2. Jean Fauconnet, bourgeois de Paris, avait réuni dans ses mains trois fermes jusque-là distinctes : 1° celle des domaines de France; 2° celle des domaines des nouvelles conquêtes de Flandre, des villes et places cédées par le traité de Nimègue ; 3° celle des gabelles, aides, entrées et cinq grosses fermes (Servois). Quels sont maintenant *les Fauconnets* dont veut parler La Bruyère? M. Ed. Fournier nous apprend que c'est sur la joue de Fauconnet, « preneur du bail des fermes » de 1680 à 1687, que l'auteur soufflette en masse les trente partisans dont ce Fauconnet n'était que l'homme de paille, le prête-nom. Les fermiers généraux n'étaient, en effet, que sous-fermiers. Le seul homme en titre était un pauvre diable, muni de la caution des trente traitants. Il y avait donc de la malice à confondre sous ce nom vulgaire et obscur tous les noms éclatants des rois de la finance.

3. C'est à dessein que La Bruyère a mis ces derniers mots en *italique* pour rappeler les persécutions qui avaient éloigné le grand philosophe de sa patrie. La Bruyère était cartésien, et témoignait de son attachement à la doctrine en glorifiant ainsi le maître, au moment même où le roi (1685) faisait suspendre à Orléans par M. de Seignelay les leçons publiques qu'on faisait de la philosophie de Descartes. Une partie du chapitre *des Esprits forts* a été inspirée par cette philosophie.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *dont*.

5. Voltaire a traduit cette pensée avec son esprit ordinaire (4° *Discours en vers*) :

> L'empesé magistrat, le financier sauvage
> Vont en poste à Versaille essuyer des mépris,
> Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

sur les richesses, les postes, le crédit, et sur de vaines sciences, de nous porter également à mépriser ceux qui ont moins que nous de cette espèce de biens, et à estimer trop ceux qui en ont une mesure qui excède la nôtre.

Il y a des âmes sales [1], pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre; curieuses et avides du denier dix [2]; uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnoies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent [3]. 58

Commençons par excepter ces âmes nobles et courageuses, s'il en reste encore sur la terre, secourables, ingénieuses à faire du bien, que nuls besoins, nulle disproportion, nuls artifices ne peuvent séparer de ceux qu'ils se sont une fois choisis pour amis; et après cette précaution [4], disons hardiment une chose triste et douloureuse à imaginer : il n'y a personne au monde si bien liée avec nous de société et de bienveillance, qui nous aime, qui nous goûte, qui nous fait mille offres de services et qui nous sert quelquefois, qui 59

1. Les *clefs* ont désigné ici Berthelot père, fournisseur de l'armée, trésorier de la maison du Dauphin, etc. Dangeau dit pourtant que le roi voyait en lui « l'homme d'affaires le plus capable de faire des recouvrements sans tourmenter les peuples ».

2. Le *denier dix* équivalait à *dix pour cent* d'aujourd'hui, comme le denier vingt à cinq pour cent.

3. « Il y a une raison, dit Prévost-Paradol, et on la découvre dans sa manière de commencer et de finir, dans ses interpellations soudaines, dans ses comparaisons hardies, dans la gradation de ses expressions et de ses figures, qui vont se resserrant et s'aiguisant toujours, jusqu'à un dernier mot ou un dernier trait auquel il s'arrête, parce qu'en effet, au delà, il n'y a plus rien ».

4. Précaution bien nécessaire, en effet, eu égard à la réflexion pessimiste qui suit.

n'ait en soi, par l'attachement à son intérêt, des dispositions très proches à rompre avec nous, et à devenir notre ennemi. (ÉD. 6.)

60 Pendant qu'*Oronte*[1] augmente, avec ses années, son fonds et ses revenus, une fille naît dans quelque famille, s'élève, croît, s'embellit, et entre dans sa seizième année. Il se fait prier à cinquante ans pour l'épouser, jeune, belle, spirituelle : cet homme sans naissance, sans esprit et sans le moindre mérite, est préféré à tous ses rivaux[2].

61 Le mariage, qui devroit être à l'homme une source de tous les biens, lui est souvent, par la disposition de sa fortune, un lourd fardeau sous lequel il succombe : c'est alors qu'une femme et des enfants sont une violente tentation à la fraude, au mensonge et aux gains illicites; il se trouve entre la friponnerie et l'indigence : étrange situation[3] !

Épouser une veuve, en bon françois, signifie faire sa fortune ; il n'opère pas toujours ce qu'il signifie[4]. (ÉD. 4.)

62 Celui qui n'a de partage[5] avec ses frères que pour vivre à l'aise bon praticien, veut être officier; le simple officier se

1. Oronte, suivant les *clefs*, serait un M. de la Ravoye, maître des comptes, qui épousa M[lle] Valière, « très jolie personne ».

2. M. Suard admirait beaucoup ce joli morceau, qui lui rappelait le *in exitium Africæ crescit* de Florus. « Ce rapport supposé, dit-il, entre deux faits naturellement indépendants l'un de l'autre, plaît à l'imagination et attache l'esprit ».

3. Les *clefs* indiquent ici les noms de MM. Doujat, Hervé et de Grammont. Ces deux derniers noms sont déjà connus par le chapitre *de la Société et de la Conversation*, où ils figurent avec les initiales G*** et H***.

4. De même ici, selon les *clefs*, il y aurait une allusion à M. le comte de Marsan, dont Saint-Simon a dit : « Il étoit l'homme de la cour le plus bassement prostitué à la faveur et aux places, ministres, maîtresses, valets, et le plus lâchement avide à tirer de l'argent à toutes mains... homme si bas et si avide, qui toute sa vie avoit vécu des dépouilles de l'Eglise, *des femmes*, *de la veuve* et de l'orphelin, surtout du sang du peuple ».

5. *Voy. le Lexique*, au mot *partage*.

fait magistrat[1], et le magistrat veut présider; et ainsi de toutes les conditions, où les hommes languissent serrés et indigents, après avoir tenté au delà de leur fortune, et forcé, pour ainsi dire, leur destinée[2] : incapables tout à la fois de ne pas vouloir être riches et de demeurer riches. (ÉD. 4.)

Dîne bien, *Cléarque*[3], soupe le soir, mets du bois au feu, achète un manteau, tapisse ta chambre : tu n'aimes point ton héritier, tu ne le connois point, tu n'en as point. (ÉD. 5.) 63

Jeune, on conserve pour sa vieillesse; vieux, on épargne pour la mort. L'héritier prodigue paye de superbes funérailles et dévore le reste. (ÉD. 5.) 64

L'avare dépense plus, mort, en un seul jour[4] qu'il ne faisoit vivant en dix années; et son héritier plus en dix mois, qu'il n'a su faire lui-même en toute sa vie. (ÉD. 5.) 65

Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier; ce que l'on épargne sordidemeut, on se l'ôte à soi-même. Le milieu est justice pour soi et pour les autres. (ÉD. 5.) 66

Les enfants peut-être seroient plus chers à leurs pères, et réciproquement, les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers. (ÉD. 5.) 67

Triste condition de l'homme[5], et qui dégoûte de la vie! il 68

1. Ces trois mots indiquent la hiérarchie de l'ordre judiciaire : le *praticien* est un avocat ou un procureur, l'*officier* est celui qui a une charge dans une cour inférieure, le *magistrat* est le grand officier qui tient un rang distingué dans l'administration de la justice.

2. C'est le mot de Bossuet : « Condé semblait né pour entraîner la fortune dans ses desseins et *forcer les destinées*.

3. Les *clefs* nomment M. Dubuisson, intendant des finances.

4. Ici, c'est M. de Morstein, qui avait été grand trésorier de Pologne, et qui était venu se fixer à Paris, où il se fit remarquer par son avarice.

5. Ici, c'est M. Banse le fils, qui justifia sans doute la triste pensée

faut suer, veiller, fléchir, dépendre[1], pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches. Celui qui s'empêche de souhaiter que son père y passe bientôt est homme de bien. (ÉD. 5.)

69 Le caractère de celui qui veut hériter de quelqu'un rentre dans celui du complaisant : nous ne sommes point mieux flattés, mieux obéis, plus suivis, plus entourés, plus cultivés, plus ménagés, plus caressés de personne pendant notre vie, que de celui qui croit gagner à notre mort, et qui desire qu'elle arrive[2] (ÉD. 5.)

70 Tous les hommes, par les postes différents, par les titres et par les successions, se regardent comme héritiers les uns des autres[3], et cultivent par cet intérêt, pendant tout le cours de leur vie, un désir secret et enveloppé de la mort

exprimée dans l'article précédent et continuée dans celui-ci. La Bruyère a voulu peindre le désordre que l'argent fait naître dans les relations de famille.

1. Voy. le *Lexique*, au mot *dépendre*.

2. C'est ce que Molière a rendu sensible par un exemple dans son *Malade imaginaire* (acte III, sc. XVI). Argan parle de sa femme Béline : « Demandez-lui un peu les caresses qu'elle me fait. — Cela est vrai. — L'inquiétude que lui donne ma maladie. — Assurément. — Et les soins et les peines qu'elle prend autour de moi. — Il est certain ». Et lorsqu'Argan feint d'être mort, que dit Béline? « Que tu es sotte, Toinette, de t'affliger de cette mort ! Va, va, cela n'en vaut pas la peine. Quelle perte est-ce que la sienne ? et de quoi servoit-il sur la terre ? Un homme incommode à tout le monde, malpropre, dégoûtant, etc. » Et plus loin : « Tenons cette mort cachée jusqu'à ce que j'aie fait mon affaire. Il y a des papiers, il y a de l'argent, dont je me veux saisir ».

3. « Nous nous hâtons de profiter des débris les uns des autres. Nous ressemblons à ces soldats insensés qui, au fort de la mêlée, et dans le temps que leurs compagnons tombent de toutes parts à leurs côtés sous le fer des ennemis, se chargent avidement de leurs habits; et à peine en sont-ils revêtus qu'un coup mortel leur ôte, avec la vie, cette folle décoration dont ils venoient de se parer ». (Massillon, *Carême*.) — J.-J. Rousseau a exprimé la même idée dans son *Discours sur l'inégalité des Conditions* : « Nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, et la perte de l'un fait la prospérité de l'autre ».

d'autrui : le plus heureux dans chaque condition est celui qui a plus de choses à perdre par sa mort, et à laisser à son successeur. (ÉD. 7.)

L'on dit du jeu qu'il égale les conditions[1] ; mais elles se 71
trouvent quelquefois si étrangement disproportionnées, et il y a entre telle et telle condition un abîme d'intervalle si immense et si profond, que les yeux souffrent de voir de telles extrémités se rapprocher : c'est comme une musique qui détonne; ce sont comme des couleurs mal assorties, comme des paroles qui jurent[2] et qui offensent l'oreille, comme de ces bruits ou de ces sons qui font frémir; c'est en un mot un renversement de toutes les bienséances. Si l'on m'oppose que c'est la pratique de tout l'Occident, je réponds que c'est peut-être aussi l'une de ces choses qui nous rendent barbares à l'autre partie du monde, et que les Orientaux qui viennent jusqu'à nous remportent sur leurs tablettes : je ne doute pas même que cet excès de familiarité ne les rebute davantage que nous ne sommes blessés de leur *zombaye*[3] et de leurs autres prosternations. (ÉD. 6.)

Une tenue d'États[4], ou les chambres assemblées pour une 72

1. Regnard a remarqué aussi que le jeu supprimait les distinctions de caste, dans un temps où elles étaient encore si marquées :

> Le jeu rassemble tout : il unit à la fois
> Le turbulent marquis, le paisible bourgeois ;
> La femme du banquier, dorée et triomphante,
> Coupe orgueilleusement la duchesse indigente.
> Là, sans distinction, on voit aller de pair
> Le laquais d'un commis avec un duc et pair;
> Et quoi qu'un sort jaloux nous ait fait d'injustices,
> De sa naissance ainsi l'on venge les caprices.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *jurer*.

3. « Voyez les relations du royaume de Siam » (*Note de La Bruyère*). La *Zombaye*, dit le P. Tachard, dans une de ces relations, était une profonde inclination qui devait se faire à genoux. Les Siamois étaient à la mode, depuis leur ambassade de 1686.

4. La Bruyère parle des États provinciaux (Bretagne, Languedoc,

affaire très capitale, n'offrent point aux yeux rien[1] de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu : une triste sévérité règne sur leurs visages ; implacables l'un pour l'autre, et irréconciliables ennemis pendant que la séance dure, ils ne reconnoissent plus ni liaisons, ni alliance, ni naissance, ni distinctions : le hasard seul, aveugle et farouche divinité, préside au cercle, et y décide souverainement; ils l'honorent tous par un silence profond, et par une attention dont ils sont partout ailleurs fort incapables; toutes les passions, comme suspendues, cèdent à une seule; le courtisan alors n'est ni doux, ni flatteur, ni complaisant, ni même dévot[2]. (Éd. 6.)

73 L'on ne reconnoît plus en ceux que le jeu et le gain ont illustrés[3], la moindre trace de leur première condition : ils perdent de vue leurs égaux, et atteignent les plus grands seigneurs. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenet les remet souvent où elle les a pris.

74 Je ne m'étonne pas qu'il y ait des brelans publics[4],

Bourgogne, etc.). Il en avait vu à Dijon. — Le mot suivant se rapporte aux assemblées des Chambres du parlement.

1. Voy. le *Lexique*, au mot *rien*. — Philaminte aurait pu dire ici à La Bruyère :

> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
> Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

2. Le portrait, on peut le dire, a été fait d'après nature.

3. Les *clefs* désignent Dangeau, le plus fort joueur de la Cour. Morin, qu'elles désignent aussi, *travaillait* dans les tripots. Quant à Dangeau, voici comme en parlait Mme de Sévigné : « J'admirois combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent, il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait : en un mot, sa bonne conduite défie la fortune ». (*Lettre* du 29 juillet 1676.)

4. Les brelans publics avaient été fermés par ordonnance, en 1686. (*Code de la Police*, p. 47.) Blagny, dans le *Livre commode des adresses* pour 1691, après avoir dit que les maisons de jeu sont défendues, ajoute : « On ne joue plus que dans les maisons *particulières* et entre personnes connues ».

comme autant de pièges tendus à l'avarice des hommes, comme des gouffres où l'argent des particuliers tombe et se précipite sans retour, comme d'affreux écueils où les joueurs viennent se briser et se perdre; qu'il parte de ces lieux des émissaires pour savoir à heure marquée qui a descendu à terre avec un argent frais d'une nouvelle prise[1], qui a gagné un procès d'où on lui a compté une grosse somme, qui a reçu un don, qui a fait au jeu un gain considérable, quel fils de famille vient de recueillir une riche succession, ou quel commis imprudent veut hasarder sur une carte les deniers de sa caisse. C'est un sale et indigne métier, il est vrai, que de tromper; mais c'est un métier[2] qui est ancien, connu, pratiqué de tout temps par ce genre d'hommes que j'appelle des brelandiers[3]. L'enseigne est à leur porte, on y liroit presque : *Ici l'on trompe de bonne foi;* car se voudroient-ils donner pour irréprochables? Qui ne sait pas qu'entrer et perdre dans ces maisons est une même chose? Qu'ils trouvent donc sous leurs mains autant de dupes qu'il en faut pour leur subsistance, c'est ce qui me passe. (Éd. 5.)

Mille gens[4] se ruinent au jeu, et vous disent froidement qu'ils ne sauroient se passer de jouer : quelle excuse! Y a-t-il une passion, quelque violente ou honteuse qu'elle soit, qui ne pût tenir ce même langage? Seroit-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de voler, d'assassiner, de se précipiter[5]? Un jeu effroyable, continuel, sans retenue, sans 75

1. *Prise*, doit s'entendre d'un butin fait sur l'ennemi.
2. Régnier a dit de même, dans sa XIVe satire :

> Pourtant c'est un trafic qui suit toujours sa route,
> Où, bien moins qu'à la place, on a fait banqueroute,
> Et qui dans le brelan se maintient bravement,
> N'en déplaise aux arrêts de notre parlement.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *brelandier*.
4. Toutes les *clefs* nomment ici le président Robert, qui donna sa démission en 1690 pour payer ses dettes, peu de temps après la publication de ce passage de La Bruyère.
5. Voy. le *Lexique*, au mot *précipiter*.

bornes, où l'on n'a en vue que la ruine totale de son adversaire, où l'on est transporté du desir du gain, désespéré sur la perte, consumé par l'avarice, où l'on expose sur une carte ou à la fortune du dé la sienne propre, celle de sa femme et de ses enfants, est-ce une chose qui soit permise ou dont l'on doive se passer? Ne faut-il pas quelquefois se faire une plus grande violence, lorsque, poussé par le jeu jusques à une déroute universelle, il faut même que l'on se passe d'habits et de nourriture, et de les fournir à sa famille[1]? (ÉD. 5.)

Je ne permets à personne d'être fripon[2]; mais je permets à un fripon de jouer un grand jeu : je le défends à un honnête homme. C'est une trop grande puérilité que de s'exposer à une grande perte. (ÉD. 5.)

76 Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle qui vient de la perte de biens : le temps, qui adoucit toutes les autres, aigrit celle-ci. Nous sentons à tous moments, pendant le cours de notre vie, où le bien que nous avons perdu nous manque[3].

77 Il fait bon avec celui qui ne se sert pas de son bien à marier ses filles, à payer ses dettes, ou à faire des contrats, pourvu que l'on ne soit ni ses enfants ni sa femme. (ÉD. 4.)

1. Le jeu, à cette époque, et surtout à la cour, n'était pas une mode, c'était une fureur. Le jeu de Mme de Montespan est resté célèbre (Voy. les *Lettres* inédites de Feuquières). L'indignation de La Bruyère n'a rien d'exagéré.

2. Les *Mémoires de Grammont*, par Hamilton, nous ont fait connaître par tous leurs détails candides jusqu'à quel point la tricherie au jeu était en usage dans ce temps-là. La Bruyère paraît avoir été le seul à s'en fâcher. Saint-Simon parlant d'un certain duc atteint de ce vice, dit simplement : « Plusieurs grands seigneurs en usoient de même, et on en rioit ». *O tempora !*

3. Mme de Sévigné avait dit déjà : « Ceux qui se ruinent me font pitié. C'est la seule affliction dans la vie qui se fasse sentir également, et que le temps augmente au lieu de diminuer ». (*Lettre* du 28 juin 1671.)

Ni les troubles[1], *Zénobie*, qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante depuis la mort du roi votre époux, ne diminuent rien de votre magnificence. Vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate pour y élever un superbe édifice: l'air y est sain et tempéré, la situation en est riante; un bois sacré l'ombrage du côté du couchant; les dieux de Syrie, qui habitent quelquefois la terre[2], n'y auroient pu choisir une plus belle demeure. La campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent, qui vont et qui viennent, qui roulent ou qui charrient le bois du Liban, l'airain et le porphyre; les grues et les machines gémissent dans l'air, et font espérer à ceux qui voyagent vers l'Arabie de revoir à leur retour en leurs foyers ce palais achevé, et dans 78

1. C'est par erreur que les *clefs* du XVIII[e] siècle ont nommé ici Gourville, intendant des Condé, ajoutant qu'il avait acheté le château de ses maitres, à Saint-Maur. La vérité est que les Condé ne lui en avaient laissé que la jouissance, à la charge par lui de le réparer et de l'embellir jusqu'à concurrence d'une somme de 240,000 livres. C'est Gourville lui-même qui l'a dit dans ses *Mémoires*. Mais l'homme dont il est question dans ce morceau, « le pâtre enrichi du péage des rivières » n'est pas Gourville, c'est le traitant La Touanne, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et voisin des Condé, à Saint-Maur. Ce château de Saint-Maur avait été divisé en deux parts, dont l'une était aux Condé, l'autre à La Touanne. Saint-Simon (dans ses notes au *Journal de Dangeau*) dit que M. le Duc « avoit essayé de joindre les jardins de La Touanne aux siens, et d'avoir sa maison pour en faire une petite maison particulière à ses plaisirs et une décharge au château; le financier s'étoit montré intraitable; il avoit répondu aux ouvertures qui lui avoient été faites, par des prétentions exorbitantes, et, comme pour braver le prince, avoit dépensé plus de 700,000 francs pour l'embellissement de son habitation ». (Voy. ci-dessus, au n° 29, le caractère de *Criton*.) Cette explication, due aux savantes recherches de M. Ed. Fournier, est la seule plausible, et, grâce à elle, comme il le dit lui-même, rien n'est plus obscur, tout s'éclaircit dans cette page admirable, toujours inexpliquée. Zénobie, la reine à la puissance troublée, c'est Catherine de Médicis, qui avait fait bâtir Saint-Maur; le bois sacré, c'est la forêt de Vincennes; le pâtre, c'est La Touanne; tous les détails du morceau concordent avec l'histoire et avec la nature des choses.

2. Faut-il voir là une allusion au nom même de Saint-Maur ?

cette splendeur où vous desirez de le porter avant de l'habiter, vous et les princes vos enfants[1]. N'y épargnez rien, grande Reine; employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers; que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle[2] déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris; tracez-y de vastes et de délicieux jardins, dont l'enchantement soit tel qu'ils ne paroissent pas faits de la main des hommes; épuisez vos trésors et votre industrie sur cet ouvrage incomparable; et après que vous y aurez mis, Zénobie, la dernière main, quelqu'un de ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par les péages de vos rivières, achètera un jour à deniers comptants cette royale maison, pour l'embellir, et la rendre plus digne de lui et de sa fortune[3]. (ÉD. 8.)

79 Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent et vous font récrier d'une première vue sur une maison si délicieuse, et sur l'extrême bonheur du maître qui la possède. Il n'est plus; il n'en a pas joui si agréablement ni si tranquillement que vous : il n'y a jamais eu un jour

1. Catherine de Médicis a eu quatre fils : François II, Charles IX, Henri III et le duc d'Alençon.

2. Ce siècle fut celui de la Renaissance, des Philibert Delorme, des Jean Goujon, des Pierre Lescot, etc.

3. Ce caractère est un des plus beaux et des plus célèbres de tout l'ouvrage. « Si je voulois, a dit M. Suard, par un seul passage, donner à la fois une idée du grand talent de La Bruyère et un exemple frappant des contrastes dans le style, je citerois ce bel apologue qui contient la plus éloquente satire du faste insolent et scandaleux des parvenus ». Ouvrons le sermon de Bossuet *contre l'ambition;* nous y trouvons un effet du même genre : « Ces terres et ces seigneuries, qu'il avoit ramassées comme une province, avec tant de soin et de travail, se partageront en plusieurs mains, et tous ceux qui verront ce grand changement diront, en levant les épaules et regardant avec étonnement les restes de cette fortune ruinée : Est-ce là que devoit aboutir toute cette grandeur formidable au monde ? etc. « M. Hémardinquer l a dit avec raison, La Bruyère peut très bien ici supporter la comparaison avec le plus grand de nos orateurs.

serein, ni une nuit tranquille; il s'est noyé de dettes pour la porter à ce degré de beauté où elle vous ravit. Ses créanciers l'en ont chassé : il a tourné la tête, et il l'a regardée de loin une dernière fois; et il est mort de saisissement[1]. (ÉD. 4.)

L'on ne sauroit s'empêcher de voir dans certaines familles 80
ce qu'on appelle les caprices du hasard ou les jeux de la fortune. Il y a cent ans qu'on ne parloit point de ces familles, qu'elles n'étoient point : le ciel tout d'un coup s'ouvre en leur faveur; les biens, les honneurs, les dignités fondent sur elles à plusieurs reprises; elles nagent dans la prospérité[2]. *Eumolpe*, l'un de ces hommes qui n'ont point de grands-pères, a eu un père du moins qui s'étoit élevé si haut, que tout ce qu'il a pu souhaiter pendant le cours d'une longue vie[3], ç'a été de l'atteindre; et il l'a atteint. Étoit-ce dans ces deux personnages éminence d'esprit, profonde capacité? étoit-ce les conjonctures? La fortune enfin ne leur rit plus; elle se joue ailleurs, et traite leur postérité comme leurs ancêtres. (ÉD. 5.)

La cause la plus immédiate de la ruine et de la déroute 81
des personnes des deux conditions, de la robe et de l'épée, est que l'état seul, et non le bien, règle la dépense. (ÉD. 4.)

1. On a mis ici le nom d'un certain Jacques Bordier, intendant des finances, et propriétaire du château du Raincy. La description du lieu convient bien au Raincy; mais le trait final du morceau ne convient pas à l'homme qui mourut, en 1660, tranquille possesseur de son domaine. On a vanté avec raison, la simplicité et le pathétique de ce petit récit.

2. Toutes ces métaphores sont du plus bel effet. On n'avait pas encore abusé de ces façons de parler.

3. C'est à tort que les *clefs* ont appliqué à Eumolpe, le nom de Seignelay, fils de Colbert, mort à *trente ans*, quelques mois après la publication de cet article, dans la 5e édition. La fortune, en outre, n'a pas cessé de sourire aux Colbert, et, enfin, La Bruyère ne pouvait émettre de doute sur la capacité et l'éminence d'esprit du grand ministre.

82 Si vous n'avez rien oublié pour votre fortune, quel travail! Si vous avez négligé la moindre chose, quel repentir! (Éd. 4.)

83 *Giton*[1] a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée[2]. Il parle avec confiance; il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit. Il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit; il crache fort loin, et il éternue fort haut[3]. Il dort le jour, il dort la nuit, et profondément; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre[4]. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête et l'on s'arrête; il continue de marcher, et l'on marche : tous se règlent sur lui. Il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole : on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un

1. M. Servois dit justement que ce portrait est de ceux auxquels il ne fallait pas attacher de nom. Giton et Phédon sont des caractères généraux, et La Bruyère n'a voulu qu'établir un contraste saisissant entre la façon d'être du riche et celle du pauvre. Il y a merveilleusement réussi. Les *clefs* ont néanmoins désigné Barbezieux, le fils de Louvois, qu'on a cru reconnaître à quelques traits. Pourquoi lui, plutôt qu'un millier d'autres ? Giton n'est pas quelqu'un ; c'est Giton.

2. On reconnaît à ces signes l'homme qui fait bonne et grande chère.

3. C'est la confiance et le sans-gêne que donnent les écus. « Je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvois me lasser de l'admirer. » (Montesquieu, *Lettres persanes*.)

4. Il peut n'être pas plus gros qu'un autre, mais il se gêne moins et il donne toute liberté à ses coudes. « Son *moi*, était comme une machine pneumatique qui attiroit l'air autour de lui, et n'en laissoit plus pour personne de ceux qui l'approchoient ». Saint-Simon parle *ainsi de quelque* riche vaniteux.

fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite, et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin[1], politique, mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit. Il est riche[2]. (ÉD. 6.)

*Phédon* a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre[3]; il dort peu, et d'un sommeil fort léger; il est abstrait, rêveur, et il a, avec de l'esprit, l'air d'un stupide : il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus[4]; et s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal, il croit peser à ceux à qui il parle[5], il conte brièvement, mais froidement; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire[6]. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent, il est de leur avis; il court, il vole pour leur rendre de petits services[7]. Il est complaisant, flatteur, empressé; il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur; il est superstitieux[8], scrupuleux, timide. Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la

1. Voy. le *Lexique*, au mot *libertin*.
2. « Relisez les portraits du riche et du pauvre, dit M. Suard, et voyez comment ces mots, *il est riche*, *il est pauvre*, rejetés à la fin des deux portraits, frappent comme deux coups de lanières, qui, en se réfléchissant sur les traits qui précèdent, y répandent un nouveau jour, et leur donnent un effet extraordinaire ».
3. Ce sont les résultats de l'abstinence habituelle et des jeûnes forcés ; et c'est ce qui saute aux yeux d'abord.
4. C'est qu'il pense généralement à autre chose, à son terme qui va échoir, à la faim qui le talonne, à ses habits qui sentent la misère, etc., etc.
5. Par l'habitude qu'il a prise de les voir s'ennuyer quand il leur parle de ses besoins.
6. La pauvreté n'est pas gaie. Remarquons cependant que La Bruyère voit ici le pauvre dans un monde qui n'est pas le sien, au milieu des riches, et qu'il s'y trouve dépaysé et mal à l'aise.
7. Il ne sait pas s'il ne sera pas obligé bientôt de leur demander quelque service, et il prépare ses voies.
8. Voy. le *Lexique*, au mot *superstitieux*.

terre; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent[1]. Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau : il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassantes et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège; il parle bas dans la conversation, et il articule mal : libre néanmoins avec ses amis sur les affaires publiques, chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère[2]. Il n'ouvre la bouche que pour répondre; il tousse, il se mouche sous son chapeau; il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie : il n'en coûte à personne ni salut ni compliment[3]. Il est pauvre. (Éd. 6.)

1. Ce trait et les suivants sont très finement observés, et forment le contraste le plus parfait avec le portrait qui précède.

2. Comment ne pas trouver que tout va mal, quand on n'a pas encore déjeuné ? Les gens faméliques sont presque toujours de l'opposition.

3. Le sourire que provoque ce dernier détail n'est pas sans amertume. C'est un trait d'*humour* familier à La Bruyère; c'est par là qu'il se rapproche de Swift, de Sterne et des autres *humoristes* anglais.

# [CHAPITRE VII.]

## DE LA VILLE.

Cette ville dont parle La Bruyère n'est pas, bien entendu, la première venue : c'est Paris, qu'on appelait alors *la ville*, par opposition à Versailles, qui était *la cour*. Cette distinction se retrouve dans tous les ouvrages des deux derniers siècles. Les deux mondes qu'elle représente n'ont jamais pu se fondre : ils ont vécu pendant cent cinquante ans en face l'un de l'autre, dans des conditions de rivalité d'abord et d'hostilité ensuite, qui n'ont pas peu contribué à accélérer, sinon à provoquer, l'explosion finale de 1789. Ça été sans nul doute une des grandes fautes de l'ancienne monarchie que de créer et de perpétuer un tel antagonisme à côté d'elle, d'accentuer par une sorte de séparation de corps l'incompatibilité d'humeur qui existait déjà entre les deux classes dirigeantes de la société française, la noblesse et la bourgeoisie, et, en faisant de Versailles la ville du Roi, de condamner Paris à devenir la ville du peuple, c'est-à-dire de la Fronde, de l'opposition, de la démocratie et de la Révolution.

Il va sans dire qu'au temps de La Bruyère, les symptômes de la crise n'étaient encore qu'à l'état latent, et qu'il n'était nullement question de démolir la Bastille ou de ramener le roi aux Tuileries. Mais à un observateur délié et sagace comme l'auteur des *Caractères*, bien des petits faits, qui passaient inaperçus aux yeux du vulgaire, révélaient déjà les périls de l'avenir. Une bourgeoisie intelligente et spirituelle ne peut pas se résigner à vivre éternellement dans la situation disgraciée et même un peu ridicule où ce chapitre nous la montre. Le besoin de mouvement et d'action qui la tourmente, cherchera à se satisfaire ailleurs que dans les broutilles de la chicane et les commérages des *coteries*. Il y a une disparate par trop choquante entre le génie de cette population parisienne et l'existence vide et désœuvrée à laquelle on l'a réduite. Il suffit qu'un philosophe lui présente, comme Ubalde à Renaud, le miroir

où elle se voit à peu près telle qu'elle est : *mà se stesso mirar già non sostiene.* Le XVIII[e] siècle va commencer.

Ce chapitre *de la Ville* est pourtant un des plus courts de tout l'ouvrage, et il ne contient pas plus de vingt-deux caractères, dont dix-neuf ont été introduits dans les éditions postérieures à la première. Évidemment, la principale préoccupation de La Bruyère n'était pas de ce côté-là. Sainte-Beuve semble se réjouir de ce que son initiation à la maison de Condé lui ait ouvert un jour sur le plus grand monde. Sans cela, ajoute-t-il, « il aurait été comme un chasseur à qui le gibier manque, le gros gibier, et qui est obligé de se contenter d'un pauvre lièvre qu'il rencontre en plaine. La Bruyère, réduit à observer la bourgeoisie, les lettrés, s'en serait tiré encore ; mais qu'il y aurait perdu, et que nous y aurions perdu avec lui ! »

C'est une question. A défaut de La Bruyère, il nous restait encore Saint-Simon, La Rochefoucauld, M[me] de Sévigné, qui nous ont assez fait connaître ce « plus grand monde » dont parle Sainte-Beuve. Et l'on ne saurait dire si nous n'avons pas beaucoup plus perdu à ce qu'il se soit détourné de cette bourgeoisie que Molière, aussi bien que lui, ne nous a fait connaître qu'en partie. Quant à ce qu'il aurait perdu lui-même à se faire exclusivement le peintre des mœurs bourgeoises, nous ne le voyons pas bien clairement. Bourgeois d'origine et de naissance, il était mieux placé que les hommes de cour pour observer et décrire les caractères, les tendances, les opinions, les vices et les qualités de la classe sociale d'où il sortait. La verve caustique, la libre humeur, la vivacité de plume, la pénétration et la justesse de coup d'œil dont il a fait preuve dans le trop petit nombre de pages dont se compose le chapitre *de la Ville*, nous sont un sûr garant que, dans ce cadre un peu restreint, il n'eût pas été inférieur à lui-même. Il aurait pu dire comme Virgile : *in tenui labor, at tenuis non gloria...*

Nous n'avons donc là qu'une esquisse au lieu d'un tableau, une échappée de vue, si l'on peut dire, sur un monde qui méritait plus et mieux que cela, en dépit ou plutôt à cause même de son infériorité politique et sociale.

La Bruyère décrit d'abord la physionomie extérieure de la ville et des petites sociétés qui la composent ;

Il crayonne ensuite d'un trait rapide les ridicules et les travers des diverses classes de la bourgeoisie : hommes de robe, rentiers, marchands et fils de marchands ;

Il indique la différence des mœurs de la ville et de celles de la cour ;

Et il termine par une légère satire de l'ignorance, des préjugés et de la corruption naissante des bourgeois.

Tout est là, et ce n'est pas assez. Le talent d'observation n'a pas donné sa mesure, mais le talent d'écrire est resté le même. Les morceaux saillants du chapitre sont, au n° 4, le portrait des cote-

ries, au nº 13, celui du spectateur de profession, au nº 22 le tableau de la vie bourgeoise au XVIIᵉ siècle.

L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez vous public, mais fort exact, tous les soirs au Cours [1] ou aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres. 1

L'on ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point, et dont l'on se moque [2].

L'on s'attend au passage réciproquement dans une promenade publique [3]; l'on y passe en revue l'un devant l'autre : carrosse, chevaux, livrées, armoiries, rien n'échappe aux yeux, tout est curieusement ou malignement observé ; et selon le plus ou le moins de l'équipage, ou l'on respecte les personnes, ou on les dédaigne. (ÉD. 7.)

Tout le monde connoît cette longue levée [4] qui borne et qui resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à 2

1. Le Cours-la-Reine, promenade qui se trouve englobée aujourd'hui dans les Champs-Élysées. « C'est aux Tuileries, dit M. Ed. Fournier, que La Bruyère faisait ses haltes les plus longues... C'est là, sur place, que, désintéressant son attention de l'éclat du beau monde pour ne voir que sa sottise, pour n'écouter que l'inanité médisante de ses compliments, de ses propos, il a crayonné pour ainsi dire sur le genou, cette pensée, qui prélude s bien aux pénétrantes malices de son chapitre *de la Ville.* »

2. « La Bruyère en avait besoin, ajoute M. Fournier, comme le théâtre est nécessaire à ceux qui aiment la comédie. On la leur donne détestable, ils n'y vont pas moins. Aux bons esprits, ce qui est mauvais ne profite-t-il pas comme ce qui est excellent? »

3. Les *clefs* indiquent la promenade de Vincennes, très courue, paraît-il, surtout au mois de juin. — « Vous me demandez ce que je fais, dit Mᵐᵉ de Sévigné à sa fille. Je prends l'air fort souvent. M. de la Trousse nous donna hier une fricassée à *Vincennes.* Mᵐᵉ de Coulanges, Corbinelli et moi, voilà ce qui composait la compagnie. Un autre jour, je vais *au Cours*... »

4. Le quai Saint-Bernard. En 1696, dit M. Servois, fut représentée au Théâtre Italien une comédie intitulée *les Bains de la porte Saint-Bernard*, et dont le sujet, comme l'observe Walckenaër, a pu être emprunté à la réflexion de La Bruyère.

Paris avec la Marne, qu'elle vient de recevoir[1] : les hommes s'y baignent au pied pendant les chaleurs de la canicule ; on les voit de fort près se jeter dans l'eau ; on les en voit sortir : c'est un amusement. Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore ; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus[2]. (ÉD. 5.)

3 Dans ces lieux d'un concours général[3], où les femmes se rassemblent pour montrer une belle étoffe, et pour recueillir le fruit de leur toilette, on ne se promène pas avec une compagne par la nécessité de la conversation ; on se joint ensemble pour se rassurer sur le théâtre[4], s'apprivoiser avec le public, et se raffermir contre la critique : c'est là précisément qu'on se parle sans se rien dire, ou plutôt qu'on parle pour les passants, pour ceux même en faveur de qui l'on hausse sa voix, l'on gesticule et l'on badine, l'on penche négligemment la tête, l'on passe et l'on repasse. (ÉD. 5.)

4 La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de petites républiques, qui ont leurs lois,

1. On a fait remarquer que le confluent de la Seine et de la Marne est à Charenton, à une lieue plus haut.

2. « Que de choses sur lesquelles autrement La Bruyère aurait dû se taire, n'a-t-il pas su dire avec sécurité, sous le demi-jour de cette nuance attique, de cet esprit à mots couverts ! Le passage qu'on vient de lire n'est pas le seul où il y excella, mais nulle part, il n'avait eu plus grand besoin des ressources de sa discrétion ironique. » (Ed. Fournier.)

3. Il s'agit ici particulièrement, suivant les *clefs*, du jardin des Tuileries. — Lister, dans son Voyage à Paris (*a Journey to Paris*, 1698), dit qu'il n'a rien vu de plus beau en sa vie que l'allée du milieu des Tuileries, dans le mois de juin, entre huit et neuf heures du soir. Six à sept cents équipages, après avoir fait route quelque temps dans ces allées, s'arrêtaient à la porte des Tuileries pour déposer dans ce magnifique jardin les femmes les plus belles, les jeunes gens les plus élégants de la ville.

4. Le théâtre, c'est-à-dire le spectacle que donnent ces femmes *par leur toilette*, ainsi que par leurs allées et venues.

leurs usages, leur jargon, et leurs mots pour rire. Tant que cet assemblage est dans sa force, et que l'entêtement [1] subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce qui vient d'ailleurs : cela va jusques au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères [2]. L'homme du monde d'un meilleur esprit, que le hasard a porté au milieu d'eux, leur est étranger : il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connoît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume [3]; il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence; il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine, et qui est comme le héros de la société : celui-ci s'est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire des choses qu'elle n'entend point, et paroisse insensible à des fadaises qu'ils n'entendent eux-mêmes que parce qu'ils les ont faites : ils ne lui pardonnent ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie. Deux années cependant ne passent point sur une même *coterie* [4] : il y a toujours, dès

1. L'entêtement doit s'entendre de l'engouement réciproque qu'on a les uns pour les autres dans ces petites sociétés. Ce mot n'a pas encore tout à fait perdu le sens que La Bruyère lui donne ici. On dit encore qu'un parfum *entête*, qu'un homme est *entêté* de sa grandeur, etc.

2. Allusion aux sociétés secrètes, aux mystères d'Eleusis de l'antiquité.

3. La coutume, et non les coutumes. La Bruyère entend par là, comme dit Furetière, le droit particulier ou municipal établi par l'usage en certaines provinces, et qui a force de loi depuis qu'il a été rédigé par écrit.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *coterie*.

la première année, des semences de division pour rompre dans celle qui doit suivre ; l'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'extravagance des repas, qui modestes au commencement, dégénèrent [1] bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république, et lui portent enfin le coup mortel : il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation que des mouches de l'année passée [2].

5 Il y a dans la ville la grande et la petite robe [3] ; et la première se venge sur l'autre des dédains de la cour, et des petites humiliations qu'elle y essuie. De savoir quelles sont leurs limites, où la grande finit, et où la petite commence, ce n'est pas une chose facile. Il se trouve même un corps considérable [4] qui refuse d'être du second ordre, et à qui l'on conteste le premier : il ne se rend pas néanmoins, il cherche au contraire, par la gravité et par la dépense, à s'égaler à la magistrature, ou ne lui cède qu'avec

1. Il semble que *dégénérer* ne soit pas ici le mot propre, et que *s'accroître* ou *s'exagérer* eût mieux valu.

2. C'est une parodie, bien assortie au sujet, des *neiges d'antan* de Villon.

3. *La grande robe* comprenait les magistrats, *la petite robe* les avocats, avoués et procureurs. La délimitation entre les uns et les autres n'était pas toujours « chose facile », comme dit La Bruyère. Par exemple, dit M. Servois, les substituts des procureurs-généraux, qui étaient des avocats appelés par les procureurs-généraux pour les assister dans leurs fonctions, et qui conservaient le droit de plaider dans les causes où le roi n'était pas intéressé, appartenaient-ils à la grande ou à la petite robe ? Cette question de préséance avait été réglée en 1662 et en 1663. Mais elle revint en 1689, à l'occasion d'un substitut du procureur du roi de Fontainebleau, qui était en même temps avocat et procureur postulant. Un arrêt du Parlement confirma les prétentions des avocats, peu de temps après la publication de cet article de La Bruyère.

4. Ne pas oublier que La Bruyère lui-même était avocat. Dans les actes retrouvés aux archives de Caen et de Rouen par M. Eug. Châtel, et qui sont relatifs à la charge de La Bruyère comme trésorier de France, on voit qu'il prend partout le titre d'*advocat au Parlement*. (Éd. Fournier.)

peine : on l'entend dire que la noblesse de son emploi, l'indépendance de sa profession, le talent de la parole, et le mérite personnel, balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office [1]. (ÉD. 4.)

Vous moquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être 6
de vous y reposer [2]? *Vite*, prenez votre livre ou vos papiers, lisez, ne saluez qu'à peine ces gens qui passent dans leur équipage ; ils vous en croiront plus occupé ; ils diront : « Cet homme est laborieux, infatigable ; il lit, il travaille jusque dans les rues ou sur la route. » Apprenez du moindre avocat qu'il faut paroître accablé d'affaires, froncer le sourcil, et rêver à rien très-profondément ; savoir à propos perdre le boire et le manger ; ne faire qu'apparoir [3] dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet [4] ; se cacher au public, éviter le

1. Ces derniers mots renferment évidemment une allusion à la vénalité des charges. Mais là n'est pas l'essentiel, puisque La Bruyère nous dira ailleurs qu'il y a des maux dans l'État que l'on souffre, parce qu'ils empêchent d'autres maux encore plus grands de se produire (*du Souverain*, n° 7). On s'est demandé seulement comment La Bruyère, qui est homme de finance (en sa qualité de trésorier), a pu sacrifier ainsi l'homme d'office à l'avocat. A quoi M. Ed. Fournier répond qu'en 1689 (date de cet article), La Bruyère s'était démis de sa charge de trésorier, qu'il n'était plus qu'avocat, et qu'il pouvait user du franc-parler qu'il s'était acquis. Sans cela, comment eût-il osé publier son chapitre des *Biens de fortune?* Il avait vendu son office en 1687, avant même la publication de sa 1re édition.

2. Les *clefs* appliquent cet article à un M. de La Briffe, d'abord maître des requêtes, puis en 1689 (peu de temps avant l'impression de cette réflexion) nommé procureur-général au Parlement de Paris. « Il se trouvoit accablé de cette grande charge, dit Saint-Simon, et n'y fut pas longtemps sans perdre la réputation qui l'y avoit placé. »

3. *Apparoir*, comme *comparoir*, qui se dit encore pour *apparaître* et *comparaître*, termes de Palais, employés à dessein, puisqu'il s'agit d'un homme de robe.

4. Cette façon de parler est empruntée au vocabulaire des Précieuses. — « Ma cousine, dit Cathos, donne dans le vrai de la

théâtre, le laisser à ceux qui ne courent aucun risque à s'y montrer, qui en ont à peine le loisir, aux GOMONS [1], aux DUHAMELS [2]. (ÉD. 5.)

7 Il y a un certain nombre de jeunes magistrats [3] que les grands biens et les plaisirs ont associés à quelques-uns de ceux qu'on nomme à la cour de *petits-maîtres* [4] : ils les imitent, ils se tiennent fort au-dessus de la gravité de la robe, et se croient dispensés par leur âge et par leur fortune d'être sages et modérés. Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire : ils s'approprient la vanité, la mollesse, l'intempérance, le libertinage, comme si tous ces vices leur étoient dus, et affectant ainsi un caractère éloigné de celui

chose. » Et Madelon à son tour : « Nous n'avons garde de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie. »

1. L'avocat Jean de Gomont, dont la célébrité est attestée par les *Mémoires* de Nic. Joseph Foucault. Il intervint dans les affaires de la succession de Mazarin, comme fondé de pouvoir du duc et de la duchesse de Mazarin. Il fit partie de la commission qui prépara la fameuse *Ordonnance civile* de 1667. (Chéruel, *Hist. de l'administration*, etc., t. II, p. 237.)

2. Georges du Hamel, un des plus habiles avocats de son siècle, fut choisi par Louis XIV pour travailler à la confection des ordonnances générales.

3. Le président Jean-Antoine de Mesmes, selon les *clefs*. Saint-Simon parle de lui comme d'un fort galant homme. « Toute son étude, dit-il, fut celle du grand monde, à qui il plut, et fut mêlé dans les meilleures compagnies de la cour et dans les plus gaillardes. D'ailleurs il n'apprit rien, et fut extrêmement débauché... Cette vie libertine le lia avec la jeunesse la plus distinguée qu'il recherchoit avec soin, et ne voyoit que le moins qu'il pouvoit de Palais et de gens de robe. Devenu président à mortier par la mort de son père, il ne changea guère de vie, mais il se persuada qu'il étoit un seigneur, et vécut à la grande. » Les deux portraits de La Bruyère et de Saint-Simon semblent calqués l'un sur l'autre.

4. On désigne sous ce nom une cabale qui s'était formée pendant la Fronde, vers 1650, et à la tête de laquelle était le prince de Condé. C'étaient Boutteville (qui fut plus tard Luxembourg), La Moussaye, Nemours, Coligny, Châtillon, etc. Comme ces jeunes gens affectaient beaucoup de fatuité et d'insolence, on désigna dans la suite, sous le nom de *petits-maîtres*, tous les jeunes gens qui se *faisaient remarquer* par leur vanité et leurs prétentions.

qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très-méchants originaux. (ÉD. 4.)

Un homme de robe à la ville, et le même à la cour, ce 8
sont deux hommes. Revenu chez soi, il reprend ses mœurs, sa taille et son visage, qu'il y avait laissés : il n'est plus ni si embarrassé, ni si honnête [1]. (ÉD. 4.)

Les *Crispins* [2] se cotisent et rassemblent dans leur fa- 9
mille jusques à six chevaux pour allonger un équipage, qui, avec un essaim de gens de livrées, où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au Cours ou à Vincennes, et aller de pair avec les nouvelles mariées, avec *Jason*, qui se ruine, et avec *Thrason*, qui veut se marier, et qui a consigné [3]. (ÉD. 4.)

J'entends dire des *Sannions* [4] : Même nom, mêmes 10
armes ; la branche aînée, la branche cadette, les cadets de la seconde branche ; ceux-là portent les armes pleines, ceux-ci brisent d'un lambel et les autres d'une bordure [5] dentelée. Ils ont avec les BOURBONS, sur une même cou-

1. Voy. le *Lexique*, au mot *honnête*.

2. La plupart des *clefs* donnent les noms de MM. Charpentier ou Mallot, « officiers de robe ».

3. « Déposé son argent au Trésor public pour une grande charge. » (*Note de La Bruyère.*)

4. On veut, dit une *clef*, qu'après la bataille d'Ivry, en 1590, Henri IV s'étant retiré du côté de Mantes, et manquant d'argent, ayant appris que Leclerc et Pelletier, qui étaient deux riches tanneurs, le dernier de Mantes, pouvoient lui en prêter, les manda à cet effet, et tira d'eux deux cent mille livres dont il voulut leur donner son billet, mais que Pelletier lui ayant représenté qu'il falloit donc créer un huissier exprès pour faire payer le Roi, ils se contentèrent de sa parole. Il leur donna ensuite des titres de noblesse, dont s'est servi depuis Le Pelletier, ayant quitté son négoce, et non Leclerc. De ces marchands enrichis, La Bruyère aurait fait les Sannions, si entêtés de leur noblesse. La plupart des *clefs* ne désignent ici que les Leclerc de Lesseville, qui sont, disent-elles, dans presque toutes les cours souveraines.

5. Voy. le *Lexique*, aux mots *armes*, *briser*, *lambel*, *bordure*.

leur, un même métal [1] ; ils portent, comme eux, deux et une [2] : ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent ; peut-être dans leur cœur trouvent-ils leurs pièces aussi honorables, et ils les ont communes avec de grands seigneurs qui en sont contents : on les voit sur les litres et sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pilier [3] de leur haute-justice, où ils viennent de faire pendre un homme qui méritoit le bannissement ; elles s'offrent aux yeux de toutes parts, elles sont sur les meubles et sur les serrures, elles sont semées sur les carrosses ; leurs livrées ne déshonorent point leurs armoiries. Je dirois volontiers aux Sannions : « Votre folie est prématurée ; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race ; ceux qui ont vu votre grand-père, qui lui ont parlé, sont vieux, et ne sauroient plus vivre longtemps. Qui pourra dire comme eux : « Là, il étaloit, et vendoit très-cher [4] ? » (Éd. 5.)

Les Sannions et les Crispins veulent encore davantage que l'on dise d'eux qu'ils font une grande dépense, qu'ils n'aiment à la faire. Ils font un récit long et ennuyeux d'une fête ou d'un repas qu'ils ont donné ; ils disent l'argent qu'ils ont perdu au jeu, et ils plaignent [5] fort haut celui qu'ils

1. Selon Walckenaër, le mot *métail*, qui ne se trouve point au Dictionnaire de l'Académie de 1694, et que les autres dictionnaires confondaient avec *métal*, ne serait point cependant synonyme de ce dernier mot. Il exprimerait un mélange de métaux et de demi-métaux. Mais le mot *métail* ne se trouve que dans la 8e édition : toutes les autres portent *métal*.

2. Leur écu est disposé, comme celui des Bourbons, en trois compartiments, dont deux vers le chef et un vers la pointe.

3. Voy. le *Lexique*, aux mots *litre*, *pilier*.

4. « Voyez-vous, dirait-on, cette Madame la Marquise qui fait tant la glorieuse : c'est la fille de M. Jourdain. Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux grands-pères vendaient du drap près de la porte Saint-Innocent. Ils ont amassé des biens à leurs enfants, qu'ils payent maintenant peut-être bien cher en l'autre monde. » (Molière, le *Bourgeois gentilhomme*, act. III, sc. XII.)

5. *Voy. le Lexique*, au mot *plaindre*.

n'ont pas songé à perdre. Ils parlent jargon et mystère sur de certaines femmes ; *ils ont* réciproquement *cent choses plaisantes à se conter; ils ont fait depuis peu des découvertes;* ils se passent les uns aux autres qu'ils sont gens à belles aventures. L'un d'eux, qui s'est couché tard à la campagne, et qui voudroit dormir, se lève matin, chausse des guêtres, endosse un habit de toile, passe un cordon où pend le fourniment, renoue ses cheveux, prend un fusil : le voilà chasseur, s'il tiroit bien. Il revient de nuit, mouillé et recru [1], sans avoir tué. Il retourne à la chasse le lendemain, et il passe tout le jour à manquer des grives ou des perdrix. (ÉD. 7.)

Un autre, avec quelques mauvais chiens [2], auroit envie de dire : *Ma meute*. Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve ; il est au laisser-courre [3] ; il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs ; il a un cor. Il ne dit pas, comme *Ménalippe : Ai-je du plaisir* [4] ? il croit en avoir. Il oublie lois et procédure : c'est un Hippolyte. *Ménandre*, qui le vit hier sur un procès qui est en ses mains, ne reconnoîtroit pas aujourd'hui son rapporteur. Le voyez-vous le lendemain à sa chambre, où l'on va juger une cause grave et capitale? il se fait entourer de ses confrères, il leur raconte comme il n'a point perdu le cerf de meute, comme il s'est étouffé de crier après les chiens qui étoient en défaut,

1. Voy. le *Lexique*, au mot *recru*.

2. Les *clefs* désignent le président Le Coigneux, qui aimait beaucoup la chasse, dont il avait un gros équipage à sa terre de Morfontaine. Il n'était pas riche. Il épousa en secondes noces la veuve de Galand, fameux partisan, qui lui apporta de grands biens. Le jour de son mariage, il se rendit auprès de sa femme en robe du Palais, ce qui fit rire l'assemblée. D'autres *clefs* nomment Jacquier, conseiller à la cour, fils de Jacquier des vivres.

3. Le *laisser-courre* est le lieu où l'on découple les chiens.

4. Allusion au mot célèbre de Jérôme du Nouveau, surintendant des postes, lequel en chassant demandait à son veneur : *Ai-je du plaisir?* Mme de Sévigné reproduisit le mot, lors de son voyage à Vichy. (*Lettre* du 24 mai 1676).

ou après ceux des chasseurs qui prenoient le change, qu'il a vu donner les six chiens. L'heure presse; il achève de leur parler des abois et de la curée, et il court s'asseoir avec les autres pour juger [1]. (ÉD. 7.)

11 Quel est l'égarement de certains particuliers [2], qui riches du négoce de leurs pères, dont ils viennent de recueillir la succession, se moulent sur les princes pour leur garde-robe et pour leur équipage, excitent, par une dépense excessive et par un faste ridicule, les traits et la raillerie de toute une ville, qu'ils croient éblouir, et se ruinent ainsi à se faire moquer de soi [3] ! (ÉD. 5.)

Quelques-uns [4] n'ont pas même le triste avantage de répandre leurs folies plus loin que le quartier où ils habitent : c'est le seul théâtre de leur vanité. L'on ne sait point dans l'Ile qu'*André* [5] brille au Marais, et qu'il y dissipe son patrimoine : du moins, s'il étoit connu dans toute la ville et dans ses faubourgs, il seroit difficile qu'entre un si grand nombre de citoyens qui ne savent pas tous juger sainement de toutes choses, il ne s'en trouvât quelqu'un qui diroit de lui : *Il est magnifique,* et qui lui tiendroit compte des régals qu'il fait à *Xanthe*, et à *Ariston,* et des

1. Louis XIV, se promenant un jour avec Molière, aperçut M. le grand-veneur et dit au poète : « Voi à un *fâcheux* que vous avez oublié dans votre comédie. » Molière ne laissa pas tomber le mot, et ajouta au second acte des *Fâcheux* la jolie scène de Dorante, le chasseur, que La Bruyère a imitée ici, en doublant le comique du caractère du sérieux de la profession.

2. Les *clefs* désignent le président Gilbert et le président Saint-Vallier. Toujours des bourgeois gentilshommes.

3. « Avez-vous envie qu'on se raille partout de vous? — Il n'y a que des sots et des sottes, ma femme, qui se railleront de moi. — Vraiment, on n'a pas attendu jusqu'à cette heure, et il y a longtemps que vos façons de faire donnent à rire à tout le monde. » (Molière, le *Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. II.)

4. Les *clefs* citent une foule de noms obscurs, de commis et autres, qui importent peu. C'est là un type banal.

5. La Bruyère avait mis le nom d'*Onuphre*, qu'il a effacé plus tard, le réservant pour un autre caractère plus célèbre.

fêtes qu'il donne à *Élamire;* mais il se ruine obscurément ; ce n'est qu'en faveur de deux ou trois personnes, qui ne l'estiment point, qu'il court à l'indigence, et qu'aujourd'hui en carrosse, il n'aura pas dans six mois le moyen d'aller à pied [1]. (Éd. 5.)

*Narcisse* [2] se lève le matin pour se coucher le soir; il a 12
ses heures de toilette comme une femme; il va tous les jours fort régulièrement à la belle messe aux Feuillants ou aux Minimes [3]; il est homme d'un bon commerce, et l'on compte sur lui au quartier de** pour un tiers ou pour un cinquième à l'hombre ou au reversi. Là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez *Aricie*, où il risque chaque soir cinq pistoles d'or. Il lit exactement la *Gazette de Hollande* [4] et le *Mercure galant;* il a lu Bergerac [5], des Marets [6], Lesclache [7], les Historiettes de Barbin [8], et quelques recueils de poésies. Il se promène avec des

1. La Bruyère veut-il dire qu'il n'aura plus même d'habits pour se couvrir? L'hyperbole a paru un peu trop forte.

2. L'abbé de Villars, suivant quelques *clefs*, et, selon d'autres, M. Garnier, président à mortier au parlement de Metz, fils de Garnier, trésorier des parties casuelles, qui laissa un million à chacun de ses huit enfants.

3. Le couvent des Feuillants était dans la rue Saint-Honoré où s'installa, en 1789, le fameux club de ce nom; les Minimes étaient au Marais, près de la place Royale et dans la rue qui en a gardé le nom.

4. La *Gazette de Hollande* (ou *d'Hollande* 1re édition) recevait des correspondances de Paris, ce qui fait qu'on la lisait avec empressement à la cour et à la ville, parce qu'on y disait des choses qui n'auraient pas pu s'imprimer en France.

5. « Cyrano » (*Note de La Bruyère*), auteur du *Pédant joué* et de l'*Histoire comique des États du Soleil et de la Lune.*

6. « Saint-Sorlin » (*Note de La Bruyère*), auteur des *Visionnaires*, de *Clovis*, etc., ridiculisé par Boileau.

7. Louis de Lesclache, philosophe très obscur, mais estimé de La Bruyère, à qui il avait donné des leçons (Éd. Fournier), auteur d'un traité intitulé les *Véritables règles de l'ortografe francèze* (*sic*), où il essayait de faire une révolution dans l'orthographe.

8. C'est le libraire bien connu par les satires de Boileau, chez qui se vendaient les *Historiettes*, qu'on appelait des *barbinades*.

femmes à la Plaine [1] ou au Cours, et il est d'une ponctualité religieuse sur les visites. Il fera demain ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier; et il meurt ainsi après avoir vécu [2].

13 Voilà un homme [3], dites-vous, que j'ai vu quelque part : de savoir où, il est difficile ; mais son visage m'est familier. — Il l'est à bien d'autres; et je vais, s'il se peut, aider votre mémoire. Est-ce au boulevard [4] sur un strapontin [5], ou aux Tuileries dans la grande allée, ou dans le balcon à la comédie? Est-ce au sermon, au bal, à Rambouillet [6]? Où pourriez-vous ne l'avoir point vu? où n'est-il point? S'il y a dans la place une fameuse exécution, ou un feu de joie, il paroît à une fenêtre de l'Hôtel de ville [7]; si l'on attend une magnifique entrée, il a sa place sur un échafaud ; s'il se fait un carrousel, le voilà entré, et placé sur l'amphithéâtre ; si le Roi reçoit des ambassadeurs, il voit leur marche, il assiste à leur audience, il est en haie quand ils reviennent de leur audience. Sa présence est aussi

1. La plaine des Sablons, autre lieu de promenade.

2. Ce dernier mot est le pendant du premier : « Narcisse se lève le matin pour se coucher le soir. » De même que ses journées, sa vie a été vide et occupée de rien. Il meurt sans qu'on puisse dire qu'il a fait autre chose que vivre.

3. La plupart des *clefs* disent le prince de Mecklembourg, ce qui n'a pas d'application possible; d'autres disent expressément M. le prince de Meckelbourg, et l'application devient vraisemblable. Les Meckelbourg. en effet, mari et femme, étaient, comme on peut le voir dans Saint-Simon et M^me^ de Sévigné, de grands intrigants et d'infatigables affairés, à ce point que le prince, s'étant un peu trop mêlé d'affaires au-dessus de sa portée, fut emprisonné à Vincennes. (Ed. Fournier.)

4. Le boulevard de la porte Saint-Antoine, qu'on appelait aussi le nouveau Cours.

5. Siège mobile qui se plaçait aux portières des carrosses.

6. Il ne s'agit pas de la ville, mais d'un jardin de Paris, situé dans le faubourg Saint-Antoine, et planté par le financier Nicolas de Rambouillet, père du poète Rambouillet de la Sablière.

7. Les exécutions se sont toujours faites, jusqu'au règne de Louis-Philippe, en place de Grève, devant l'Hôtel-de-Ville.

essentielle aux serments des ligues suisses [1] que celle du chancelier et des ligues mêmes. C'est son visage que l'on voit aux almanachs représenter le peuple ou l'assistance [2]. Il y a une chasse publique, une *Saint-Hubert* [3], le voilà à cheval; on parle d'un camp et d'une revue, il est à Ouilles, il est à Achères [4]. Il aime les troupes, la milice, la guerre; il la voit de près, et jusques au fort de Bernardi [5]. CHANLEY sait les marches, JACQUIER les vivres, DU METZ l'artillerie [6]: celui-ci voit, il a vieilli sous le harnois [7] en voyant, il est

1. C'est-à-dire aux cérémonies où était renouvelée l'alliance de la France avec les Suisses. La dernière avait eu lieu en 1663.

2. Allusion aux almanachs avec estampes qui se publiaient chaque année, et où étaient représentés les événements de l'année présente. On y voyait figurer les principaux personnages de l'Etat, et à l'occasion un *peuple* ou une *assistance*.

3. Grande chasse célébrée tous les ans, le 5 novembre, jour de Saint-Hubert, patron des chasseurs. Le roi y assistait; et le public était admis à s'y présenter.

4. Ouilles (aujourd'hui Houilles), village du canton d'Argenteuil; Achères, village du canton de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). On y faisait souvent camper les troupes, et le roi y passait des revues très courues.

5. Bernardi, gentilhomme lucquois, avait fondé à Paris, rue de Condé, une Académie d'armes, où tout bon gentilhomme devait rester deux ans, dit Le Bret (*Lettres diverses*), et gagner au moins un prix à la course de bagues. Tous les ans, ce Bernardi faisait construire aux environs du Luxembourg un petit fort pour rire, dit M. Ed. Fournier, afin d'exercer aux manœuvres de la petite guerre les jeunes gentilshommes de son académie. Le *Mercure galant* rendait compte de ces opérations : la dernière de ces relations est de 1685. Au nombre des élèves de cette académie se trouvait le jeune de Belleforière de Soyecourt, dont la mère était l'amie de La Bruyère, et dont il sera reparlé plus loin.

6. Sur Chamlay, maréchal des logis des armées du roi, sur Jacquier, munitionnaire des vivres, et sur de Metz, lieutenant général d'artillerie, hommes éminents tous les trois dans leurs spécialités, voyez l'*Histoire de Louvois* de M. C. Rousset. Turenne disait : « Qu'on me donne Chamlay, Jacquier, Saint-Hilaire et trente mille hommes de vieilles troupes, il n'y a point de puissance que je ne force à se soumettre. » (*Mémoires* de l'abbé Legendre, p. 136.)

7. Dans quelques éditions, ces mots sont écrits en italique en souvenir du vers de Corneille dans le *Cid* :

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois

spectateur de profession ; il ne fait rien de ce qu'un homme doit faire, il ne sait rien de ce qu'il doit savoir ; mais il a vu, dit-il, tout ce qu'on peut voir, et il n'aura point regret de mourir. Quelle perte alors pour toute la ville ! Qui dira après lui : « Le Cours est fermé, on ne s'y promène point ; le bourbier de Vincennes est desséché et relevé, on n'y versera plus ? » Qui annoncera un concert, un beau salut [1], un prestige de la Foire ? Qui vous avertira que Beaumavielle mourut hier [2] ; que Rochois est enrhumée, et ne chantera de huit jours [3] ? Qui connoîtra comme lui un bourgeois à ses armes et à ses livrées ? Qui dira : « *Scapin* [4] porte des fleurs de lis », et qui en sera plus édifié ? Qui prononcera avec plus de vanité et d'emphase le nom d'une simple bourgeoise ? Qui sera mieux fourni de vaudevilles ? Qui prêtera aux femmes les *Annales galantes* [5] et le *Journal amoureux* [6] ? Qui saura comme lui chanter à table tout un dialogue de l'*Opéra*, et les fureurs de

1. Le *salut* est une cérémonie religieuse qui précède la bénédiction du Saint-Sacrement, et se célèbre ordinairement le soir. Voyez ci-après, le chapitre *de Quelques usages*, n° 19.

2. Beaumavielle, célèbre basse-taille de l'Opéra, mort en 1688.

3. Marthe Le Rochois, chanteuse à l'Opéra, d'où elle se retira en 1697 ; avait été aimée de Chaulieu, qui lui a dédié des vers.

4. Les *clefs* ont mis en cet endroit le nom de M. d'Alogny, maréchal de Rochefort, qui portait trois fleurs de lis d'argent en champ de gueules, de M. le comte d'Estaing qui portait trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, etc., etc. Le nombre des Scapins était grand.

5. Les *Annales galantes*, de M[me] de Villedieu, sont composées de différents morceaux, tels que l'Histoire du prince Raymond et du comte de Toulouse, les querelles des Guelfes et des Gibelins, le mariage de Henri VI avec une religieuse, etc., des rapsodies.

6. M. Servois déclare qu'il ne sait pas quel était l'auteur du *Journal amoureux*. M. Chassang est dans le même cas. Le *Journal amoureux* est également de M[me] de Villedieu, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire des femmes françaises* par une Société de gens de lettres (Paris, 1769). Il y est dit que le *Journal amoureux* ne renferme d'intéressant que l'aventure d'Octave, fils du duc de Parme, avec la duchesse de Valentinois, et il y est donné une analyse assez détaillée de cette autre rapsodie.

Roland [1] dans une ruelle? Enfin, puisqu'il y a à la ville comme ailleurs de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés, qui pourra aussi parfaitement leur convenir [2]? (ÉD. 5.)

*Théramène* [3] étoit riche et avoit du mérite; il a hérité, 14
il est donc très-riche et d'un très-grand mérite. Voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour *épouseur*. Il va de maisons en maisons faire espérer aux mères qu'il épousera. Est-il assis, elles se retirent, pour laisser à leurs filles toute la liberté d'être aimables, et à Théramène de faires ses déclarations. Il tient ici contre le mortier [4]; là il efface le cavalier [5] ou le gentilhomme. Un jeune homme fleuri, vif, enjoué, spirituel n'est pas souhaité plus ardemment ni mieux reçu; on se l'arrache des mains, on a à peine le loisir de sourire à qui se

1. *Roland*, opéra de Quinault et de Lulli, joué pour la première fois à Versailles en janvier 1685.

2. Ce portrait du spectateur de profession a inspiré à M. Ed. Fournier la singulière idée que La Bruyère avait voulu s'y peindre lui-même, qu'il était aussi, lui La Bruyère, l'homme universel et à l'infatigable ubiquité. C'est un abus de l'érudition, déjà relevé par Sainte-Beuve. — Il est au moins certain que Montesquieu s'est ressouvenu de ce portrait dans ses *Lettres Persanes* : « Les gens de cette espèce se multiplient dans tous les coins. Ils peuplent en un moment les quatre quartiers d'une ville; cent hommes de ce genre abondent plus que deux mille citoyens; ils pourraient réparer aux yeux des étrangers les ravages de la peste et de la famine. On demande dans les écoles si un corps peut être en un instant en plusieurs lieux : ils sont une preuve de ce que les philosophes mettent en question, etc. »

3. Les *clefs* désignent M. de Terrat, chancelier de Monsieur. Saint-Simon a dit de lui : « Il étoit fort vieux et *fort riche*, fort homme d'honneur et fort désintéressé... Il vivoit fort honorablement et n'étoit déplacé en rien; il étoit généralement aimé et estimé et ne laissa point d'enfants. » Ce qui semble indiquer que cet *épouseur* n'épousa jamais personne. M. Ed. Fournier ne manque pas de signaler la similitude des noms de Terrat et Théramène.

4. Le *mortier* était la toque de velours que portaient les présidents du Parlement.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *cavalier*.

trouve avec lui dans une même visite. Combien de galants va-t-il mettre en déroute! quels bons partis ne fera-t-il point manquer! Pourra-t-il suffire à tant d'héritières qui le recherchent? ce n'est pas seulement la terreur des maris, c'est l'épouvantail de tous ceux qui ont envie de l'être, et qui attendent d'un mariage à remplir le vide de leur consignation [1]. On devroit proscrire de tels personnages si heureux, si pécunieux [2], d'une ville bien policée, ou condamner le sexe, sous peine de folie ou d'indignité, à ne les traiter pas mieux que s'ils n'avoient que du mérite [3]. (Éd.5.)

15 Paris, pour l'ordinaire le singe de la cour, ne sait pas toujours la contrefaire; il ne l'imite en aucune manière dans ces dehors agréables et caressants que quelques courtisans, et surtout les femmes, y ont naturellement pour un homme de mérite, et qui n'a même que du mérite [4] : elles ne s'informent ni de ses contrats ni de ses ancêtres; elles le trouvent à la cour, cela leur suffit; elles le souffrent, elles l'estiment; elles ne demandent pas s'il est venu en chaise ou à pied, s'il a une charge, une terre ou un équipage : comme elles regorgent de train, de splendeur et de dignités, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la vertu [5]. Une femme de ville entend-elle le bruissement d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, elle

1. Voy. la deuxième note du n° 9, *note de La Bruyère.*

2. Voy. le *Lexique*, au mot *pécunieux.*

3. On voit par là que le mérite personnel était alors, comme un peu aujourd'hui, la dernière qualité que les femmes exigeaient des hommes qu'elles voulaient épouser.

4. En rapprochant cette pensée de celle qui termine l'article précédent, on comprend la différence que l'auteur a voulu marquer entre les femmes de la ville et celles de la cour.

5. On peut apprécier la justesse de cette observation, que La Bruyère a dû vérifier maintes fois par sa propre expérience, quand on voit l'accueil fait à Vichy par Mme de Sévigné à un jeune médecin très peu qualifié, mais très spirituel et très instruit, avec lequel elle se plaisait à parler de philosophie après avoir pris sa douche. (*Lettres* du 28 mai et du 1er juin 1676.)

pétille de goût et de complaisance [1] pour quiconque est dedans, sans le connoître ; mais si elle a vu de sa fenêtre un bel attelage, beaucoup de livrées, et que plusieurs rangs de clous parfaitement dorés l'aient éblouie [2], quelle impatience n'a-t-elle pas de voir déjà dans sa chambre le cavalier ou le magistrat ! quelle charmante réception ne lui fera-t-elle point ! ôtera-t-elle les yeux de dessus lui ? Il ne perd rien auprès d'elle : on lui tient compte des doubles soupentes et des ressorts qui le font rouler plus mollement ; elle l'en estime davantage, elle l'en aime mieux. (ÉD. 8.)

Cette fatuité de quelques femmes de la ville, qui cause 16
en elles une mauvaise imitation de celles de la cour, est quelque chose de pire que la grossièreté des femmes du peuple, et que la rusticité des villageoises : elle a sur toutes deux l'affectation de plus [3]. (ÉD. 4.)

La subtile invention, de faire de magnifiques présents 17
de noces qui ne coûtent rien, et qui doivent être rendus en espèce [4] ! (ÉD. 4.)

L'utile et la louable pratique, de perdre en frais de noces 18
le tiers de la dot qu'une femme apporte [5] ! de commencer

1. Il n'est pas possible, dit M. Destailleur, d'exprimer plus fortement l'effet que produit le visage d'un homme *de la cour* sur la vanité d'une femme *de ville*. M. Hémardinquer trouve au contraire que ce sont là des expressions recherchées.

2. Les clous dorés formaient un des principaux ornements des carrosses. (Servois.)

3. C'est le même sentiment qu'exprime encore Mme de Sévigné, lorsque, dans ses lettres de Bretagne, elle parle des *madames* qui la viennent visiter et qu'il lui faut entretenir.

4. Voy. le *Lexique* au mot *espèce*. Il y a *espèce* au singulier dans toutes les éditions publiées du vivant de l'auteur.

5. « On a maintenant la sotte coutume de dépenser en meubles, présents et frais de noce, la moitié de la dot d'une femme, et quelquefois le tout. » (Furetière, le *Roman bourgeois*.) — « Une dot de cent mille livres étoit employée par nos pères, plus judicieux que nous, en acquisitions ; aujourd'hui pareille dot sert à d'autres usa-

par s'appauvrir de concert par l'amas et l'entassement de choses superflues, et de prendre déjà sur son fonds de quoi payer Gaultier [1], les meubles et la toilette! (ÉD. 4.)

19 Le bel et le judicieux usage que celui qui préférant une sorte d'effronterie aux bienséances et à la pudeur, expose une femme d'une seule nuit [2] sur un lit comme sur un théâtre, pour y faire pendant quelques jours un ridicule personnage, et la livre en cet état à la curiosité des gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une ville à ce spectacle pendant qu'il dure [3] ! Que manque-t-il à une telle coutume, pour être entièrement bizarre et

ges. Le mari en achète les présents et les habits de noces; c'est le moindre inconvénient pour la femme, heureuse quand il n'a pas dissipé la dot avant de la recevoir, et qu'il n'achève pas de ruiner ses espérances par des engagements dont elle ignore la suite. » (Brillon, le *Théophraste moderne.*)

1. Célèbre marchand d'étoffes de soie, d'or et d'argent, dans la rue des Bourdonnais. — « Gaultier ne peut plus se plaindre : il aura touché cette année en noces plus d'un million. » (Mme de Sévigné, *Lettre* du 27 décembre 1679.)

2. Mot hardi, qui marque toute l'indignation de La Bruyère contre un usage indécent. (Destailleur.)

3. Les *clefs* disent : « C'est un usage à Paris que les nouvelles mariées reçoivent, les trois premiers jours, leurs visites sur un lit, où elles sont magnifiquement parées, en compagnie de quelques demoiselles de leurs amies; et tout le monde les va voir, et examine leur fermeté et leur contenance sur une infinité de questions et de quolibets qu'on leur dit dans cette occasion. » Mme de Sévigné fait allusion au même usage dans sa lettre du 8 décembre 1679 : « On verra la jeune princesse de Guémené, en parade à l'hôtel de Guémené... afin qu'il ne manque rien à son triomphe, elle y recevra ses visites quatre jours de suite. » Mme de Genlis a même trouvé une raison d'être à cet usage, qui n'était établi, dit-elle, « que pour épargner la fatigue et l'ennui du cérémonial et des visites ». Elle ajoute d'ailleurs qu'il n'était pas fait que pour les jeunes mariées, qu'il était observé par les femmes dans une foule d'autres circonstances. Saint-Simon trouva tout naturel que, le lendemain de son mariage, « toute la France » soit venue rendre visite à Mme de Saint-Simon. C'était, dit-il, « un devoir de la vie civile ». Les usages ne se discutent pas. Une mode les apporte, une autre mode les emporte.

incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation de la Mingrélie[1]? (ÉD. 4.)

Pénible coutume, asservissement incommode! se cher- 20
cher incessamment les unes les autres avec l'impatience de ne se point rencontrer; ne se rencontrer que pour se dire des riens, que pour s'apprendre réciproquement des choses dont on est également instruite, et dont il importe peu que l'on soit instruite; n'entrer dans une chambre précisément que pour en sortir; ne sortir de chez soi l'après-dînée que pour y rentrer le soir, fort satisfaite d'avoir vu en cinq petites heures trois suisses, une femme que l'on connoît à peine, et une autre que l'on n'aime guère! Qui considéreroit bien le prix du temps, et combien sa perte est irréparable, pleureroit amèrement sur de si grandes misères.

On s'élève à la ville[2] dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres; on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre d'avec le méteil[3]: on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez à un grand nombre de bourgeois ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains[4], si vous voulez être entendu: ces termes pour eux ne sont pas françois. Parlez aux uns d'aunage, de tarif, ou de sol pour livre, et aux autres de voie d'appel, de requête civile, d'appointement, d'évocation. Ils connoissent le monde, et encore par ce qu'il a de moins beau et de moins spécieux;

1. La Mingrélie est une contrée de la Russie, voisine de la mer Noire et du Caucase.

2. Ce que La Bruyère dit des Parisiens de son temps est encore vrai en très grande partie de ceux du nôtre. Et cela se comprend. Les travaux de la ville n'ont rien de commun avec ceux des champs. Chacun son métier. La critique de La Bruyère n'est pas fondée.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *méteil*.

4. Voy. le *Lexique*, à ces divers mots.

ils ignorent la nature [1], ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talents. Il n'y a si vil praticien, qui au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos, et qui fait de riches moissons; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps, où il n'y avoit encore ni offices, ni commissions, ni présidents, ni procureurs; il ne comprend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette [2]. (ÉD. 7.)

22 Les empereurs n'ont jamais triomphé à Rome si mollement, si commodément, ni si sûrement même, contre le vent, la pluie, la poudre [3] et le soleil, que le bourgeois sait à Paris se faire mener par toute la ville : quelle distance de cet usage à la mule de leurs ancêtres! Ils ne savoient point encore se priver du nécessaire pour avoir le superflu, ni préférer le faste aux choses utiles. On ne les voyoit point s'éclairer avec des bougies [4], et se chauffer à un petit feu :

1. Ne peut-on dire aussi de l'homme des champs qu'il ignore la civilisation, les douceurs et les bienfaits de la société polie, les avantages de la culture intellectuelle, le charme de l'étude, etc., etc.?

2. L'épigramme est charmante sans doute. Le malheur est qu'il a été et qu'il est encore plus facile de rire de toutes ces choses que de s'en passer.

3. La poudre est ici pour la poussière. De même Racine a dit, dans *Esther :*

> Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère
> Que le vent chasse devant lui!

4. La bougie était vraiment un luxe au temps de La Bruyère. Elle tirait son nom de la cire fabriquée à Bougie, en Afrique. Dans les théâtres mêmes, comme l'indique certain passage de Molière, on ne brûlait encore que de la chandelle.

la cire étoit pour l'autel et pour le Louvre. Ils ne sortoient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse; ils se persuadoient que l'homme avoit des jambes pour marcher, et ils marchoient. Ils se conservoient propres quand il faisoit sec; et dans un temps humide ils gâtoient leur chaussure, aussi peu embarrassés de franchir les rues et les carrefours, que le chasseur de traverser un guéret, ou le soldat de se mouiller dans une tranchée. On n'avoit pas encore imaginé d'atteler deux hommes à une litière [1]; il y avoit même plusieurs magistrats qui alloient à pied à la chambre ou aux enquêtes [2], d'aussi bonne grâce qu'Auguste autrefois alloit de son pied au Capitole. L'étain dans ce temps brilloit sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étoient dans les coffres [3]. Les femmes se faisoient servir par des femmes; on mettoit celles-ci jusqu'à la cuisine. Les beaux noms de

1. Allusion aux chaises à porteur à quatre brancards, portées par des hommes en bricole.

2. La *chambre*, ou la grand chambre du Parlement, était réservée aux audiences; celle des *enquêtes* s'occupait de rapporter les procès.

3. Voltaire a dit de ce morceau : « Que prétendoit l'amer, le satirique La Bruyère, que vouloit dire ce misanthrope forcé en s'écriant : *Nos ancêtres ne savoient point, etc.?* Ne voilà-t-il pas un plaisant éloge à donner à nos pères de ce qu'ils n'avoient ni abondance, ni industrie, ni goût, ni propreté? L'argent étoit dans les coffres! Si cela étoit, c'étoit une très grande sottise. L'argent est fait pour circuler, pour faire éclore tous les arts, pour acheter l'industrie des hommes. Qui le garde est mauvais citoyen, et même est mauvais ménager. C'est en ne le gardant pas qu'on se rend utile à la patrie et à soi-même. Ne se lassera-t-on jamais de louer les défauts du temps passé pour insulter aux avantages du nôtre? » M. Destailleur a répondu à Voltaire que ce que loue ici La Bruyère, ce n'est pas l'avarice ni la malpropreté, mais l'économie, la simplicité et la modestie; qu'il ne blâme pas le vrai luxe des riches ou des nobles, mais le faux luxe des bourgeois qui s'imposent des privations au dedans pour briller au dehors. M. Destailleur aurait pu ajouter que Voltaire, en déclamant contre l'économie, ne prêchait guère d'exemple, et qu'il a commis pendant toute sa vie « la très grande sottise » de garder son argent : ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs

gouverneurs et de gouvernantes n'étoient pas inconnus à nos pères : ils savoient à qui l'on confioit les enfants des rois et des plus grands princes ; mais ils partageoient le service de leurs domestiques avec leurs enfants, contents de veiller eux-mêmes immédiatement à leur éducation. Ils comptoient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense étoit proportionnée à leur recette ; leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leurs maisons de la ville et de la campagne, tout étoit mesuré sur leurs rentes et sur leur condition. Il y avoit entre eux des distinctions extérieures qui empêchoient qu'on ne prît la femme du praticien pour celle du magistrat, et le roturier ou le simple valet pour le gentilhomme. Moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, ils le laissoient entier à leurs héritiers, et passoient ainsi d'une vie modérée à une mort tranquille. Ils ne disoient point : *Le siècle est dur, la misère est grande, l'argent est rare ;* ils en avoient moins que nous, et en avoient assez, plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines. Enfin l'on étoit alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier. (Éd. 5.)

d'être un excellent citoyen. — Mais Voltaire a raison contre La Bruyère, lorsqu'il reprend en lui cette manie vieille comme le monde de louer le temps passé au préjudice du présent. Déjà dans Homère, Nestor trouvait que tout avait dégénéré, et que les hommes d'autrefois valaient mieux que ceux d'aujourd'hui. La Bruyère parle d'Auguste qui allait de son pied au Capitole ; mais au temps même d'Auguste, Horace s'emportait aussi contre le luxe, la corruption et la décadence de ses contemporains. *Ætas parentum, pejor avis, tulit nos nequiores.* C'est toujours la même chose. Et aujourd'hui encore, ne nous vante-t-on pas la simplicité, la probité et la modestie des bourgeois du XVII[e] siècle ? La question est de savoir si ce qu'on prend pour une décadence n'est pas, au contraire, et en un certain sens, le progrès.

# [CHAPITRE VIII.]

## DE LA COUR.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire en tête de ce chapitre important les propres réflexions qu'il a suggérées à un de nos plus éminents contemporains, M. Prévost-Paradol.

« Il est difficile de nous faire aujourd'hui une idée juste de ce qu'on appelait *la Cour*, et surtout d'évoquer en nous-mêmes les images et les impressions que ce mot devait éveiller dans l'esprit de La Bruyère. Cette étroite région, pour employer l'expression du moraliste, voyait alors réunies comme dans un faisceau toutes les influences sociales qui ont aujourd'hui perdu leur force, en étant dépouillées ou dégagées de ce qu'elles avaient d'accablant pour l'esprit des hommes. Aucun effort, par exemple, ne nous fera bien concevoir, au sein de l'égalité dans laquelle nous vivons tous plongés, ce qu'était alors la différence de la naissance et du rang dans la société française. Quoi qu'on en dise, la fortune n'impose guère plus aux hommes de notre temps que le rang et la naissance... Enfin le pouvoir a cessé, à travers toutes nos révolutions, d'être un titre à la considération de personne...

« Mais au temps de La Bruyère, le prestige de la naissance et du rang, l'influence de la richesse patrimoniale, l'ascendant et l'éclat du pouvoir étaient intacts... Bien plus, tandis qu'aujourd'hui ces avantages, devenus en eux-mêmes si précaires et si minces, sont dispersés dans la société tout entière; tandis que la naissance est relativement dépouillée de la richesse et, le plus souvent, éloignée du pouvoir ; tandis que la richesse, si fluide, d'ailleurs, et toujours prête à s'échapper, n'a, le plus souvent, d'autre titre qu'elle-même à la considération d'autrui; tandis que le pouvoir, presque aussi mobile que la richesse, n'a plus rien à faire avec la naissance et n'est pas toujours soutenu du mérite personnel, — on voyait alors la naissance, le pouvoir, la richesse, rassemblés dans les mêmes mains, confondus sur les mêmes têtes, se prêter un mutuel appui, et ajouter à l'influence qui leur était propre la force et l'é-

clat qui leur venaient de leur concours. Un même lieu, un étroit espace, ce point du globe que La Bruyère place « à 48 degrés d'élévation du pôle, et à plus de 1100 lieues de mer des Iroquois et des Hurons », contenait cette société brillante vers laquelle étaient tournés tous les yeux, *la Cour*, petite patrie au sein de la grande, patrie unique pour la plupart de ses habitants, siège de toute autorité, source de toutes les faveurs, centre de tous les plaisirs. Rien n'y manquait, de ce qui pouvait aider à jouir de la vie, la rendre facile, légère à porter, agréable à sentir. Le pouvoir n'y était guère accompagné de peine et de travail, car ce pouvoir venait d'un maître unique et se confondait avec la faveur, qui élève celui qu'elle a touché, sans lui rien demander. L'absence de ces labeurs et de ces soucis, dont le plus haut rang n'exempte aujourd'hui personne, laissait la place libre à l'oisiveté, et rendait la distraction nécessaire. « Ames oisives, dit excellemment La Bruyère, sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression. » La richesse, employée avec art, ajoutait l'éclat et la délicatesse au bien-être, et donnait le moyen de prévenir l'ennui par la variété des amusements; la politesse, apprise dès la naissance et transmise avec le sang, adoucissait les rapports des hommes, et glissait quelque charme dans les moindres incidents de la vie; enfin la légèreté voluptueuse de notre race et la grâce spirituelle des femmes donnaient le mouvement à cette foule brillante, et mêlaient le goût des plaisirs de l'esprit à la recherche des autres plaisirs.

« Voilà le spectacle que La Bruyère a vu de près, non pas en ennemi, mais un peu en étranger; voilà ce qu'il nous a peint, en y revenant toujours, au point d'en faire le fond et l'âme de son œuvre, non pas avec une haine envieuse, mais avec quelque amertume, et avec le sentiment contenu de ce qu'il y avait d'injuste dans cette dispensation du sort et de la société. »

Le chapitre qu'on va lire n'est donc pas une satire; ce n'est qu'un tableau, et si le tableau est quelquefois poussé au noir, la faute n'en est pas au peintre, mais au monde qui posa devant lui. Ceux qui se défient de La Bruyère n'ont qu'à lire les témoignages portés par les écrivains les moins suspects contre les vices de la Cour [1].

1. *Massillon :* « Que de bassesses pour parvenir! Il faut paraître non pas tel qu'on est, mais tel qu'on vous souhaite. Bassesse d'adulation... bassesse de dissimulation... bassesse de dérèglement... ce n'est point là une peinture imaginée ; ce sont les mœurs des cours et l'histoire de la plupart de ceux qui y vivent. » (*Petit carême, premier dimanche.*)

*Bourdaloue :* « ... L'idole de la Cour, c'est la fortune. C'est à la Cour qu'on l'adore, c'est à la Cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut. C'est à la Cour qu'on règle sur elle ses amitiés, ses services, ses complaisances, jusqu'à ses devoirs. » (*Sermon sur la Providence.*)

*Fénelon :* « Le métier d'adroit courtisan perd tout dans un État... Ce métier gâte tous les autres : le médecin néglige la médecine, le prélat oublie les devoirs de son ministère, le général d'armée songe bien plus à faire sa

On remarquera maintenant la place que ce chapitre occupe dans l'ordonnance générale de l'ouvrage. Il suit immédiatement le chapitre *de la Ville*, et lui fait pendant. Ces deux choses, la Ville et la Cour, étaient comme indivisibles et inséparables; on les voit toujours associées dans l'opinion des contemporains comme dans les jugements de l'histoire. On remarquera ensuite que le chapitre *de la Cour* est relativement aussi long que le chapitre *de la Ville* est court. Cela ne tient pas seulement à ce que l'auteur vivait plus à Versailles qu'à Paris, mais encore et surtout à ce que son attention était plus vivement sollicitée du côté de la Cour que du côté de la Ville. La bourgeoisie ne faisait que de naître à la vie politique : elle n'avait encore ni pouvoir, ni influence, ni rang dans l'État. La noblesse gravitait dans l'orbite de la royauté, et de loin elle pouvait sembler associée à sa puissance, quoique, à vrai dire, ce règne ait achevé de ruiner le peu d'autorité qu'elle avait conservée jusque là. La Bruyère l'a observée, étudiée, analysée avec autant de sagacité que de patience, et par le dedans encore plus que par les dehors. Il nous a montré les passions ridicules et mesquines, les petitesses d'esprit et de cœur, les intrigues, les vilenies et tout le cortège de travers et de vices qui doucement et insensiblement, mais sûrement, acheminaient l'aristocratie française par une décadence sans gloire à une chute sans remède et sans merci.

La Bruyère esquisse d'abord la physionomie extérieure de l'homme de cour, et nous met sous les yeux quelques types de courtisans ;

cour qu'à défendre l'État, l'ambassadeur négocie bien plus pour ses propres intérêts à la cour de son maître qu'il ne négocie pour les véritables intérêts de son maître à la cour où il est envoyé. L'art de faire sa cour gâte les hommes de toutes les professions et étouffe le vrai mérite. » (*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté.*)

*M^me de Maintenon :* « Ce pays-ci (la cour) est effroyable, et il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Défiez-vous de tout ce que vous n'estimez le plus. Je suis à la source, et c'est ce qui me fait voir trahison sur trahison. La Cour change les meilleurs. » (*Lettre à l'archevêque de Paris*, du 15 novembre 1695.)

*Madame, mère du Régent :* « Depuis que je suis ici, je suis accoutumée à voir de si vilaines choses, que si jamais je me trouvois en un lieu où la fausseté ne régnât pas, où le mensonge ne fût pas favorisé et approuvé comme dans cette cour, je croirois avoir trouvé un paradis. » (*Lettres nouvelles*, 19 février 1682).

*M^me de Sévigné :* « De vous dire combien de fois on me parla de vous, combien on me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse, combien j'en épargnai, combien on s'en soucioit peu, combien je m'en souciois encore moins, vous reconnoîtriez au naturel l'*iniqua corte.* » (*Lettre* du 29 juillet 1676.)

Nous ne citons pas Saint-Simon. Quiconque a lu ses *Mémoires* sait bien que La Bruyère, dans sa description de la Cour, est plutôt resté en deçà qu'il n'est allé au delà.

14

Il s'attache à montrer ensuite que l'intérêt est le mobile de tout et de tous à la Cour ;

Le mérite personnel n'y est qu'une affaire de convention, qui change les défauts en qualités, et *vice versâ;*

Comment les emplois s'obtiennent à la Cour;

Les Cours sont empoisonnées par les flatteurs et par la flatterie;

L'hypocrisie est le fonds du courtisan;

Les courtisans sont malheureux, abjects et lâches ;

Et le chapitre se termine par quelques règles de conduite à l'usage de ceux qui fréquentent les cours.

Ici comme ailleurs, la pensée de La Bruyère ne suit pas toujours le droit fil. Cependant, comme le dit encore Prévost-Paradol, si l'on veut y rêver un peu et se prêter à l'illusion, si l'on veut errer soi-même un instant avec l'auteur au sein de la Cour, ignoré comme lui dans cette foule orgueilleuse, et s'écartant avec lui pour laisser passer ses modèles, on trouvera plus naturelle que ne l'eût été aucune autre l'ordonnance si vive et si libre qui a mêlé dans une confusion apparente ces maximes, ces portraits et ces discours. Quelle étude suivie, quelle description régulière de la Cour et du monde vaudrait cet admirable et capricieux mélange d'incidents, de personnages et de pensées, image fidèle de la nature ?

Les morceaux les plus remarquables de ce chapitre sont : au n° 17, la définition du courtisan qui fait les modes; le portrait de Cimon et de Clitandre; au n° 32, l'esquisse de l'homme en place; au n° 50, celle de l'homme heureux; le portrait de Théodote; au n° 62, le tableau du courtisan; au n° 74, la description de la Cour, et, enfin, le portrait de Straton.

1 Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour: il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble en lui par ce seul mot [1].

2 Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est profond, impénétrable; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, con-

1. M. Suard remarque judicieusement que, si l'on rapproche cette première réflexion de la dernière du chapitre : « Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite », on s'aperçoit que tous les paragraphes compris entre ces deux phrases amènent la dernière comme un résultat et sont les preuves de la *première.*

traint son humeur [1], déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la franchise, la sincérité et la vertu.

Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes [2], et 3
qui sont diverses selon les divers jours dont on les regarde? de même qui peut définir la cour? (ÉD. 4.)

Se dérober à la cour un seul moment, c'est y renoncer : 4
le courtisan qui l'a vue le matin la voit le soir pour la reconnoître le lendemain, ou afin que lui-même y soit connu. (ÉD. 4.)

L'on est petit à la cour, et quelque vanité que l'on ait, 5
on s'y trouve tel ; mais le mal est commun, et les grands mêmes y sont petits. (ÉD. 4.)

La province [3] est l'endroit d'où la cour, comme dans son 6
point de vue, paroît une chose admirable : si l'on s'en approche, ses agréments diminuent, comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près.

L'on s'accoutume difficilement à une vie qui se passe 7
dans une antichambre, dans des cours, ou sur l'escalier.

La cour ne rend pas content; elle empêche qu'on ne le 8
soit ailleurs [4]. (ÉD. 7.)

1. Le Régent a dit plus tard d'un grand seigneur : « C'est un parfait courtisan : il n'a ni humeur ni honneur. »

2. Protée, caméléon, ces noms-là n'ont jamais cessé d'être appliqués aux courtisans.

3. « Il est vrai, dit la comtesse d'Escarbagnas dans Molière, qu'il y a bien de la différence de ces lieux-là (la cour) à tout ceci. On y voit venir du beau monde, qui ne marchande point à vous rendre tous les respects qu'on sauroit souhaiter. On ne s'en lève pas, si l'on veut, de dessus son siége, et lorsqu'on veut voir la revue, ou le grand ballet de Psyché, on est servie à point nommé. »

4. Pascal a dit : « Prenez-y garde! Qu'est-ce autre chose d'être

9 Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la cour : il découvre en y entrant comme un nouveau monde qui lui étoit inconnu, où il voit régner également le vice et la politesse, et où tout lui est utile, le bon et le mauvais.

10 La cour est comme un édifice bâti de marbre : je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis [1]. (ÉD. 6.)

11 L'on va quelquefois à la cour pour en revenir, et se faire par là respecter du noble de sa province, ou de son diocésain [2].

12 Le brodeur et le confiseur seroient superflus, et ne feroient qu'une montre [3] inutile, si l'on était modeste et sobre : les cours seroient désertes, et les rois presque seuls, si l'on était guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part, et puiser là de quoi dominer ailleurs [4]. Il semble qu'on livre en gros aux premiers de la cour l'air de hauteur, de fierté et de commandement,

surintendant, chancelier, premier président, sinon d'être en une condition où l'on a, dès le matin, un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés pour ne leur laisser pas une heure de la journée où ils puissent penser à eux-mêmes? Et quand ils sont dans la disgrâce et qu'on les envoie à leurs maisons des champs, où ils ne manquent ni de biens, ni de domestiques pour les assister dans leurs besoins, ils ne laissent pas d'être misérables et abandonnés, parce que personne ne les empêche de songer à eux. » Deleyre, écrivant à J.-J. Rousseau, disait de même, en parlant du comte d'Argenson disgracié : « Le voilà au fond de sa terre, le seul endroit où il pourroit être heureux, et celui où il le sera le moins. »

1. La Bruyère joue ici sur le double sens du mot *poli*, avec plus d'esprit que de bon goût.

2. « Le mal que j'y trouve (aux gens des petites villes), dit encore la comtesse d'Escarbagnas, c'est qu'ils veulent en savoir autant que moi, qui ai été deux mois à Paris, et vu toute la Cour. »

3. Voy. le *Lexique*, au mot *montre*.

4. « *Satellites ejus, homines maximi nominis, dominationis in populum servitium suum mercedem dant.* » (Salluste, *Fragm.*)

afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces [1] : ils font précisément comme on leur fait, vrais singes de la royauté.

Il n'y a rien qui enlaidisse certains courtisans comme la présence du prince : à peine les puis-je reconnoître à leurs visages ; leurs traits sont altérés, et leur contenance est avilie [2]. Les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus du leur ; celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux : il n'a rien à réformer. 13

L'air de cour est contagieux : il se prend à V** [3], comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise ; on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs, et en des chefs de fruiterie [4] : l'on peut, avec une portée d'esprit fort médiocre, y faire de grands progrès. Un homme d'un génie élevé et d'un mérite solide ne fait pas assez de cas de cette espèce de talent pour faire son capital [5] de l'étudier et se le rendre propre ; il l'acquiert sans réflexion, et il ne pense point à s'en défaire. 14

N** [6] arrive avec grand bruit ; il écarte le monde, se fait faire place ; il gratte, il heurte presque [7] ; il se 15

1. Voy. au chapitre *des Biens de fortune*, la note du nº 57.
2. Pline le Jeune dit aussi, dans son *Panégyrique de Trajan*, que c'est le propre des grands astres d'obscurcir l'éclat des petits, et que les officiers perdent presque leur dignité en présence de l'empereur.
3. Dans les premières éditions, l'initiale V avait été supprimée et remplacée par deux étoiles. Il s'agit de Versailles.
4. Les *fourriers* marquaient les logis pour le roi, quand il voyageait. Les *contrôleurs* étaient chargés des dépenses de bouche de la maison du roi. Les *chefs de fruiterie* disposaient le dessert, fournissaient les bougies des lustres, etc.
5. Voy. le *Lexique*, au mot *capital*.
6. Il est question, suivant les *clefs*, d'un certain M. de Barate, ou de d'Aubigné, déjà nommé, frère de Mme de Maintenon.
7. « Il n'est pas permis, dit Furetière, de heurter à la porte du

nomme : on respire, et il n'entre qu'avec la foule [1]. (Éd. 4.)

16 Il y a dans les cours des apparitions de gens aventuriers et hardis, d'un caractère libre et familier, qui se produisent eux-mêmes [2], protestent qu'ils ont dans leur art toute l'habileté qui manque aux autres, et qui sont crus sur leur parole. Ils profitent cependant de l'erreur publique, ou de l'amour qu'ont les hommes pour la nouveauté : ils percent la foule, et parviennent jusqu'à l'oreille du prince, à qui le courtisan les voit parler, pendant qu'il se trouve heureux d'en être vu. Ils ont cela de commode pour les grands, qu'ils en sont soufferts sans conséquence, et congédiés de même : alors ils disparoissent tout à la fois riches et décrédités, et le monde qu'ils viennent de tromper est encore prêt d'être trompé [3] par d'autres.

17 Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement [4], qui marchent des épaules, et qui se rengorgent comme une femme : ils vous interrogent sans vous regarder ; ils parlent d'un ton élevé, et qui marque qu'ils se sen-

roi, mais seulement de *gratter*. » Dans le *baron de Crasse*, comédie de Poisson (1662), un huissier dit au baron :

> ..... Apprenez, monsieur de Pezénas,
> Qu'on gratte à cette porte, et qu'on n'y heurte pas.

L'étiquette voulait qu'on grattât avec les ongles. Les *petits-maitres* grattaient du peigne à la chambre du roi, comme on le voit par le *Remercîment au Roi* placé en tête de l'*Impromptu de Versailles*.

1. *La foule* n'entrait pas dans la chambre : elle attendait que le roi en sortît, chacun se rangeant sur son passage.

2. Les *clefs* nomment le marquis de Caretti, célèbre empirique, que nous retrouverons plus loin, au chapitre *de Quelques usages*, n° 68, où il est plus clairement désigné.

3. On dirait aujourd'hui *prêt à être trompé*.

4. L'emploi de *que*, avec ellipse de *sinon*, *autrement*, etc., était assez fréquent au XVII^e siècle. On lit dans Racine :

> Que vois-je autour de moi *que* des amis vendus ?...
> (Britannicus).

tent au-dessus de ceux qui se trouvent présents; ils s'arrêtent, et on les entoure; ils ont la parole, président au cercle, et persistent dans cette hauteur ridicule et contrefaite [1], jusqu'à ce qu'il survienne un grand, qui la faisant tomber tout d'un coup par sa présence, les réduise à leur naturel, qui est moins mauvais. (ÉD. 4.)

Les cours ne sauroient se passer d'une certaine espèce de courtisans [2] hommes flatteurs, complaisants, insinuants, dévoués aux femmes [3], dont ils ménagent les plaisirs, étudient les foibles et flattent toutes les passions: ils leur soufflent à l'oreille des grossièretés [4], leur parlent de leurs maris et de leurs amants dans les termes convenables, devinent leurs chagrins, leurs maladies, et fixent leurs couches; ils font les modes, raffinent sur le luxe et sur la dépense, et apprennent à ce sexe de prompts moyens de consumer de grandes sommes en habits, en meubles et en équipages; ils ont eux-mêmes des habits où brillent l'in- 18

1. Jusque-là, le portrait du courtisan ressemble assez à celui de Giton, dans *les Biens de fortune*. Ce qui suit indique la nuance entre le courtisan et l'homme qui n'est que riche.

2. Toutes les *clefs* s'accordent à reconnaître ici M. Langlée, « homme de rien, dit Saint-Simon, de vers Mortagne au Perche », enrichi par le jeu, très liant, très bien en cour, de tous les Marlys, et, comme Tacite l'a dit de Pétrone, une espèce d'*arbiter elegantiarum*, oracle des modes et du goût.

3. En 1676, Langlée fit présent à Mme de Montespan d'une robe magnifique, sans se faire connaître. « Qui peut l'avoir faite? C'est Langlée, dit le roi. — C'est Langlée assurément, dit Mme de Montespan; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence; c'est Langlée, c'est Langlée; tout le monde répète, c'est Langlée; les échos en demeurent d'accord, et disent, c'est Langlée, et moi, ma fille, je vous dis pour être à la mode, c'est Langlée. » (*Lettre* de Mme de Sévigné, du 6 novembre 1676.) On croirait que La Bruyère avait lu cette lettre, quand il rédigea son article.

4. « A Monsieur, aux filles du roi, à quantité de femmes, il (Langlée leur disoit des ordures horribles... Il entroit encore et étoit entré toute sa vie dans quantité de secrets de galanterie... Il mourut sans avoir jamais été marié : le monde y perdit du jeu, des fêtes, et des modes, et les femmes beaucoup d'ordures. » (Saint-Simon.)

vention et la richesse, et ils n'habitent d'anciens palais qu'après les avoir renouvelés et embellis [1]; ils mangent délicatement et avec réflexion; il n'y a sorte de volupté qu'ils n'essayent, et dont ils ne puissent rendre compte. Ils doivent à eux-mêmes leur fortune, et ils la soutiennent avec la même adresse qu'ils l'ont élevée. Dédaigneux et fiers, ils n'abordent plus leurs pareils, ils ne les saluent plus; ils parlent où tous les autres se taisent, entrent, pénètrent en des endroits et à des heures où les grands n'osent se faire voir : ceux-ci, avec de longs services, bien des plaies sur le corps, de beaux emplois ou de grandes dignités, ne montrent pas un visage si assuré, ni une contenance si libre. Ces gens ont l'oreille des plus grands princes, sont de tous leurs plaisirs et de toutes leurs fêtes, ne sortent pas du Louvre ou du Château, où ils marchent et agissent comme chez eux et dans leur domestique [2], semblent se multiplier en mille endroits, et sont toujours les premiers visages qui frappent les nouveaux venus à une cour; ils embrassent, ils sont embrassés; ils rient, ils éclatent, ils sont plaisants, ils font des contes : personnes commodes, agréables, riches, qui prêtent [3], et qui sont sans conséquence. (Éd. 4.)

1. « Il (Langlée) s'étoit rendu maître des modes, des fêtes, des goûts, à tel point, que personne n'en donnoit que sous sa direction... et qu'il ne se bâtissoit ou ne s'achetoit point de maison, qu'il ne présidât à la manière de la monter, de l'orner et de la meubler. » (Id.)

2. « Il étoit fort bien avec tous les princes du sang, qui mangeoient très souvent à Paris chez lui, où abondoit la plus grande et la meilleure compagnie. Il régentoit au Palais-Royal, chez Monsieur le Grand et chez ses freres, chez le maréchal de Villeroy, enfin chez tous les gens en première place. » (Id.)

3. « Son commerce étoit sûr, et il n'avoit rien de méchant, étoit obligeant même et toujours porté à se servir de sa bourse ou de ses amis, et n'étoit mal avec personne. » (Id.) Saint-Simon confirme donc La Bruyère, et ici encore, les deux portraits semblent calqués l'un sur l'autre.

Ne croiroit-on pas de *Cimon* et de *Clitandre*[1] qu'ils sont 19
seuls chargés des détails de tout l'État, et que seuls aussi ils en doivent répondre? L'un a du moins les affaires de terre, et l'autre les maritimes. Qui pourroit les représenter exprimeroit l'empressement, l'inquiétude, la curiosité, l'activité, sauroit peindre le mouvement[2]. On ne les a jamais vus assis, jamais fixes et arrêtés : qui même les a vus marcher? on les voit courir, parler en courant, et vous interroger sans attendre de réponse. Ils ne viennent d'aucun endroit, ils ne vont nulle part : ils passent et ils repassent. Ne les retardez pas dans leur course précipitée, vous démonteriez leur machine; ne leur faites pas de questions, ou donnez-leur du moins le temps de respirer et de se ressouvenir qu'ils n'ont nulle affaire, qu'ils peuvent demeurer avec vous et longtemps, vous suivre même où il vous plaira de les emmener. Ils ne sont pas les *Satellites de Jupiter*[3], je veux dire ceux qui pressent et qui entourent le prince, mais ils l'annoncent et le précèdent; ils se lancent impétueusement dans la foule des courtisans; tout ce qui se trouve sur leur passage est en péril. Leur profession est d'être vus et revus, et ils ne se couchent jamais sans s'être acquittés d'un emploi si sérieux, et si utile à la république. Ils sont au reste instruits à fond de toutes les nouvelles indifférentes, et ils savent à la cour tout ce que l'on peut y ignorer[4]; il ne leur manque aucun des talents nécessaires

1. Les *clefs*, par exception, n'ont mis aucun nom à côté de ces deux personnages.

2. Cette peinture du mouvement, qui semble se refuser à la plume comme au pinceau, La Bruyère l'a essayée dans les lignes qui suivent, et il l'a réussie.

3. On sait que la planète de *Jupiter* est accompagnée de quatre satellites, et La Bruyère plaisante spirituellement en appliquant ces termes astronomiques à des personnages de cour qui gravitent autour du roi-soleil.

4. Il y a là une cacophonie, que l'auteur eût évitée en disant : « que l'on y peut ignorer ».

pour s'avancer médiocrement [1]. Gens néanmoins éveillés et alertes sur tout ce qu'ils croient leur convenir, un peu entreprenants, légers et précipités. Le dirai-je? ils portent au vent [2] attelés tous deux au char de la Fortune, et tous deux fort éloignés de s'y voir assis [3]. (Éd. 5.)

20 Un homme de la cour [4] qui n'a pas un assez beau nom, doit l'ensevelir sous un meilleur; mais s'il l'a tel qu'il ose le porter, il doit alors insinuer qu'il [5] est de tous les noms le plus illustre, comme sa maison de toutes les maisons la plus ancienne : il doit tenir aux PRINCES LORRAINS, aux ROHANS, aux CHASTILLONS, aux MONTMORENCIS, et, s'il se peut, aux PRINCES DU SANG; ne parler que de ducs, de cardinaux et de ministres; faire entrer dans toutes les conversations ses aïeuls paternels et maternels, et y trouver place

1. Chacune de ces petites phrases est un modèle d'ironie et de persiflage élégant.

2. *Porter au vent* se dit d'un cheval qui porte le nez aussi haut que les oreilles. La métaphore, devenue presque banale aujourd'hui, était nouvelle alors, et l'auteur a cru devoir l'excuser par cette formule de précaution : « Le dirai-je ? »

3. Il y a entre un homme d'État et Cimon ou Clitandre la même différence qu'entre l'homme qui conduit un char et les bêtes qui le traînent. Ce dernier trait est le coup de grâce.

4. Les *clefs* désignent ici M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, « célèbre par sa vanité, dit Saint-Simon, et les faits et dits qui en ont été les fruits. Toute sa maison étoit remplie de ses armes jusqu'aux plafonds et aux planchers, des manteaux de comte et pair dans tous les lambris, sans chapeau d'évêque; des clefs partout, qui sont ses armes, jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée en tableau, avec tout ce qui se peut imaginer d'ornements, tiare, armures, chapeaux, etc., et toutes les marques des offices de la couronne; dans sa galerie, une carte que j'avois prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts; c'étoient les premiers et les successeurs de sa maison; et deux autres grandes cartes généalogiques avec ce titre de *Descente de la très auguste maison de Clermont-Tonnerre, des empereurs d'Orient*, et à l'autre, *des empereurs d'Occident*. Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte, dans un autre sens que lui. »

5. L'incorrection n'est pas seulement dans cette accumulation de pronoms *il*, mais encore et surtout dans l'emploi de ce même pronom *se rapportant* à des noms différents.

pour l'oriflamme et pour les croisades ; avoir des salles parées d'arbres généalogiques, d'écussons chargés de seize quartiers [1] et de tableaux de ses ancêtres et des alliés de ses ancêtres ; se piquer d'avoir un ancien château à tourelles, à créneaux et à mâchecoulis [2]; dire en toute rencontre : *ma race*, *ma branche*, *mon nom* et *mes armes ;* dire de celui-ci qu'il n'est pas homme de qualité ; de celle-là, qu'elle n'est pas demoiselle [3]; ou si on lui dit qu'*Hyacinthe* a eu le gros lot [4], demander s'il est gentilhomme. Quelques-uns riront de ces contre-temps, mais il les laissera rire ; d'autres en feront des contes, et il leur permettra de conter : il dira toujours qu'il marche près la maison régnante; et à force de le dire, il sera cru. (ÉD. 4.)

C'est une grande simplicité que d'apporter à la cour la moindre roture [5], et de n'y être pas gentilhomme. (ÉD. 4.) 21

L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt ; c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit; c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle, que l'on se tait, que l'on agit; c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres, que l'on monte et que l'on descend; c'est sur cette règle que l'on mesure ses soins, ses complaisances, son estime, son indifférence, son mépris. Quelques pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse, un premier mobile 22

1. Voy. le *Lexique*, au mot *quartier*.
2. Voy. le *Lexique*, au mot *mâchecoulis*.
3. Une *demoiselle* était à l'origine une fille ou une femme née de parents nobles. Cependant, au temps de La Bruyère, ce terme s'appliquait à toutes les filles non mariées, pourvu qu'elles ne fussent point de la lie du peuple ou nées d'artisans.
4. La loterie royale ne fut instituée qu'en 1700; mais Louis XIV fit avant cette époque de grandes loteries publiques. A l'une de ces loteries qui fut tirée à Marly en 1687, ce fut un épicier, dit Dangeau, qui gagna le gros lot ; et c'est sans doute à la roture de ce gagnant que La Bruyère fait allusion en cet endroit.
5. Voy. le *Lexique*, au mot *roture*.

d'ambition les emmène avec les plus avares, les plus violents dans leurs désirs et les plus ambitieux : quel moyen de demeurer immobile [1] où tout marche, où tout se remue, et de ne pas courir où les autres courent ? On croit même être responsable à soi-même de son élévation et de sa fortune : celui qui ne l'a point faite à la cour est censé ne l'avoir pas dû faire, on n'en appelle pas [2]. Cependant s'en éloignera-t-on avant d'en avoir tiré le moindre fruit, ou persistera-t-on à y demeurer sans grâces et sans récompenses ? question si épineuse, si embarrassée, et d'une si pénible décision, qu'un nombre infini de courtisans vieillissent sur le oui et sur le non, et meurent dans le doute. (ÉD. 6.)

23 Il n'y a rien à la cour de si méprisable et de si indigne [3] qu'un homme qui ne peut contribuer en rien à notre fortune : je m'étonne qu'il ose se montrer (ÉD. 6.)

24 Celui qui voit loin derrière soi un homme de son temps et de sa condition, avec qui il est venu à la cour la première fois, s'il croit avoir une raison solide d'être prévenu de son propre mérite et de s'estimer davantage que [4] cet autre qui est demeuré en chemin, ne se souvient plus de ce qu'avant sa faveur il pensoit de soi-même et de ceux qui l'avoient devancé. (ÉD. 4.)

25 C'est beaucoup tirer de notre ami, si ayant monté à une

1. On dirait aujourd'hui : « *Là* où tout marche. »

2. *En appeler*, terme de la langue juridique, pour faire appel. Bossuet avait exprimé la même pensée dans son *sermon sur l'ambition :* « Les exemples de ceux qui s'avancent semblent reprocher aux autres leur peu de mérite. »

3. La force même de ces épithètes ne fait qu'ajouter à l'ironie de la pensée.

4. Cette façon de parler, qu'on tient aujourd'hui pour incorrecte, était fort usitée au XVII[e] siècle. On la retrouve assez fréquemment dans Molière, dans Pascal, etc.

grande faveur, il est encore un homme de notre connoissance[1].

Si celui qui est en faveur ose s'en prévaloir avant qu'elle lui échappe, s'il se sert d'un bon vent qui souffle pour faire son chemin, s'il a les yeux ouverts sur tout ce qui vaque, poste, abbaye, pour les demander et les obtenir, et qu'il soit muni de pensions, de brevets et de survivances[2], vous lui reprochez son avidité et son ambition ; vous dites que tout le tente, que tout lui est propre, aux siens, à ses créatures, et que par le nombre et la diversité des grâces dont il se trouve comblé, lui seul a fait plusieurs fortunes. Cependant qu'a-t-il dû faire ? Si j'en juge moins par vos discours que par le parti que vous auriez pris vous-même en pareille situation, c'est ce qu'il a fait. (ÉD. 4.) 26

L'on blâme les gens qui font une grande fortune pendant qu'ils en ont les occasions, parce que l'on désespère, par la médiocrité de la sienne, d'être jamais en état de faire comme eux, et de s'attirer ce reproche. Si l'on étoit à portée de leur succéder, l'on commenceroit à sentir qu'ils ont moins de tort, et l'on seroit plus retenu, de peur de prononcer d'avance sa condamnation[3]. (ÉD. 4.)

Il ne faut rien exagérer, ni dire des cours le mal qui n'y est point : l'on n'y attente rien de pis contre le vrai mérite que de le laisser quelquefois sans récompense ; on ne l'y méprise pas toujours, quand on a pu une fois le discerner ; on l'oublie, et c'est là où l'on sait parfaitement ne faire rien, ou faire très peu de chose, pour ceux que l'on estime beaucoup[4]. (ÉD. 4.) 27

1. C'est-à-dire, s'il veut bien encore se souvenir de nous.

2. Voy. le *Lexique*, aux mots *brevet* et *survivance*.

3. C'est un peu l'histoire des *oppositions* dans tous les temps et sous tous les régimes. On crie contre les abus, on blâme la conduite de ceux qui sont au pouvoir, et, quand on est soi-même au pouvoir, on profite des abus et l'on se conduit de la même façon que ceux qu'on a remplacés.

4. Toute cette pensée est une ironie, et la concession que l'auteur

28 Il est difficile à la cour que de toutes les pièces que l'on emploie à l'édifice de sa fortune, il n'y en ait quelqu'une qui porte à faux : l'un de mes amis qui a promis de parler ne parle point ; l'autre parle mollement ; il échappe à un troisième de parler contre mes intérêts et contre ses intentions ; à celui-là manque la bonne volonté, à celui-ci l'habileté et la prudence ; tous n'ont pas assez de plaisir à me voir heureux pour contribuer de tout leur pouvoir à me rendre tel. Chacun se souvient assez de tout ce que son établissement lui a coûté à faire, ainsi que des secours qui lui en ont frayé le chemin ; on seroit même assez porté à justifier les services qu'on a reçus des uns par ceux qu'en de pareils besoins on rendroit aux autres, si le premier et l'unique soin qu'on a après sa fortune faite n'étoit pas de songer à soi. (ÉD. 5.)

29 Les courtisans n'emploient pas ce qu'ils ont d'esprit, d'adresse et de finesse pour trouver les expédients d'obliger ceux de leurs amis qui implorent leur secours, mais seulement pour leur trouver des raisons apparentes, de spécieux prétextes, ou ce qu'ils appellent une impossibilité de le pouvoir faire ; et ils se persuadent d'être quittes par là en leur endroit de tous les devoirs de l'amitié ou de la reconnoissance. (ÉD. 7.)

Personne à la cour ne veut entamer ; on s'offre d'appuyer[1], parce que jugeant des autres par soi-même, on espère que nul n'entamera, et qu'on sera ainsi dispensé d'appuyer : c'est une manière douce et polie de refuser son crédit, ses offices et sa médiation à qui en a besoin. (ÉD. 6.)

a semblé faire, en disant qu'il ne faut rien exagérer, ne fait que rendre encore plus vive la satire qui suit.

1. L'emploi de ces verbes *entamer*, *appuyer*, sans régime, ne laisse aucune obscurité dans la pensée. On sait de quoi il s'agit. De même, au nº 28, *parler* se trouve ainsi employé sans régime, et l'on comprend bien.

Combien de gens vous étouffent de caresses[1] dans le particulier, vous aiment et vous estiment, qui sont embarrassés de vous dans le public, et qui, au lever ou à la messe[2], évitent vos yeux et votre rencontre! Il n'y a qu'un petit nombre de courtisans qui par grandeur, ou par une confiance qu'ils ont d'eux-mêmes, osent honorer devant le monde le mérite qui est seul et dénué de grands établissements[3]. 30

Je vois un homme entouré et suivi; mais il est en place. J'en vois un autre que tout le monde aborde; mais il est en faveur. Celui-ci est embrassé et caressé, même des grands; mais il est riche. Celui-là est regardé de tous avec curiosité, on le montre du doigt; mais il est savant et éloquent. J'en découvre un que personne n'oublie de saluer; mais il est méchant. Je veux un homme qui soit bon, qui ne soit rien davantage, et qui soit recherché. (Éd. 4.) 31

Vient-on de placer quelqu'un dans un nouveau poste[4], c'est un débordement de louanges en sa faveur, qui inonde les cours et la chapelle, qui gagne l'escalier, les salles, la 32

1. Alceste dit de même, dans le *Misanthrope.*

> On vous voit accabler un homme de caresses,
> Et témoigner pour lui les dernières tendresses.

C'était une mode du temps; mais cette expansion apparente n'excluait pas la sécheresse et la dureté du cœur.

2. Le lever du Roi et la messe de sa chapelle étaient le rendez-vous des courtisans.

3. M. Destailleur observe avec vraisemblance qu'il s'agit ici d'humiliations éprouvées et cruellement ressenties par La Bruyère lui-même. La personnalité de l'auteur se montre ici comme en beaucoup d'autres endroits.

4. Les *clefs* du XVIII<sup>e</sup> siècle appliquent cet article à M. le maréchal de Luxembourg, le vainqueur de Fleurus et de Steinkerque. Il était contrefait, comme on sait; et M. Ed. Fournier n'a pas eu de peine à remarquer ce qu'il y a de malicieux dans le coup de pointe: « il paraît difforme près de ses portraits », porté un peu plus loin par l'auteur à l'adresse du héros.

galerie, tout l'appartement[1] : on en a au-dessus des yeux, on n'y tient pas. Il n'y a pas deux voix différentes sur ce personnage ; l'envie, la jalousie parlent comme l'adulation ; tous se laissent entraîner au torrent qui les emporte, qui les force de dire d'un homme ce qu'ils en pensent ou ce qu'ils n'en pensent pas, comme de louer souvent celui qu'ils ne connoissent point. L'homme d'esprit, de mérite ou de valeur devient en un instant un génie du premier ordre, un héros, un demi-dieu. Il est si prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui, qu'il paroît difforme près de ses portraits ; il lui est impossible d'arriver jamais jusqu'où la bassesse et la complaisance viennent de le porter : il rougit de sa propre réputation[2]. Commence-t-il à chanceler dans ce poste où on l'avoit mis, tout le monde passe facilement à un autre avis ; en est-il entièrement déchu, les machines[3] qui l'avoient guindé si haut par l'applaudissement et les éloges sont encore toutes dressées pour le faire tomber dans le dernier mépris : je veux dire qu'il n'y en a point qui le dédaignent mieux, qui le blâment plus aigrement, et qui en disent plus de mal, que ceux qui s'étoient comme dévoués à la fureur d'en dire du bien[4]. (ÉD. 5.)

1. L'*appartement*, ou l'appartement du Roi, était le lieu où se tenaient les gens de cour, quand il n'y avait pas de comédie.

2. On ne saurait mieux définir ou caractériser l'inconvénient qui résulte de ce débordement de flatteries.

3. Voy. la note du n° 25, au chapitre *des Biens de fortune.*

4. « Il ne fault que veoir un homme eslevé en dignité : quand nous l'aurions cogneu, trois jours devant, homme de peu, il coule insensiblement en nos opinions une image de grandeur, de suffisance ; et nous persuadons que croissant de train et de crédit, il est creu de mérite ; nous jugeons de luy, non selon sa valeur, mais à la mode des jectons, selon la prérogative de son rang. Que la chance tourne aussi, qu'il retombe et se mesle à la presse, chascun s'enquiert avecques admiration de la cause qui l'avoit guindé si hault : « Est-ce luy ? faict-on. N'y sçavoit-il aultre chose quand il y estoit? Les princes se contentent-ils de si peu ? Nous estions vrayement en bonnes mains ! » C'est chose que j'ay veu souvent de mon temps ».

Je crois pouvoir dire d'un poste éminent et délicat qu'on y monte plus aisément qu'on ne s'y conserve. (Éd. 7.) 33

L'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avoient fait monter. (Éd. 7.) 34

Il y a dans les cours deux manières de ce que l'on appelle congédier son monde ou se défaire des gens : se fâcher contre eux, ou faire si bien qu'ils se fâchent contre vous et s'en dégoûtent[1]. (Éd. 8.) 35

L'on dit à la cour du bien de quelqu'un pour deux raisons : la première, afin qu'il apprenne que nous disons du bien de lui ; la seconde, afin qu'il en dise de nous. (Éd. 4.) 36

Il est aussi dangereux à la cour de faire les avances, qu'il est embarrassant de ne les point faire. 37

Il y a des gens à qui ne connoître point le nom et le visage d'un homme est un titre pour en rire et le mépriser. Ils demandent qui est cet homme ; ce n'est ni *Rousseau*[2], ni un *Fabry*[3], ni *la Couture*[4] : ils ne pourroient le méconnoître. 38

Ce passage de Montaigne (III, 8) devait être présent à l'esprit de La Bruyère, quand il écrivit l'article ci-dessus. Il s'est ressouvenu notamment du mot *guinder*, qu'il a employé après Montaigne.

1. Le lecteur peut remarquer que les procédés usités dans les cours ont survécu à la chute des cours.

2. La Bruyère se moque ici des gens qui méconnaissent les hommes de mérite, mais qui, pour avoir l'air de connaître tout le monde, ne dédaignent pas de laisser croire qu'ils connaissent des personnages mal famés, mais *famés*. — Qu'était-ce que ce Rousseau qui est cité le premier? Un cabaretier trop fameux, nommé dans une comédie de Dancourt, dans les *Chansons* de Coulanges, dans le *Turcaret* de Le Sage, etc. Son cabaret *de la Galère* était dans la rue d'Avignon : les courtisans le hantaient.

3. « Brûlé il y a vingt ans. » (*Note de La Bruyère.*) Jacques Pannié, dit Fabry, « puni pour des saletés », disent les deux premières éditions, avait conquis une telle notoriété par son infâme procès, qu'il y est fait allusion ou qu'il en est fait mention dans la *Vie de Locke* (en anglais), dans les *Mémoires* de la Princesse Palatine et de Saint-Simon, et jusque dans les sermons de Bourdaloue.

4. La Couture était un pauvre bouffon de cour, dont on répétait

39 L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait[1] un mérite importun qui éteigne celui des autres.

40 Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir : vous êtes perdu[2].

41 On n'est point effronté par choix, mais par complexion; c'est un vice de l'être, mais naturel : celui qui n'est pas né tel est modeste, et ne passe aisément de cette extrémité à l'autre ; c'est une leçon assez inutile que de lui dire : « Soyez effronté, et vous réussirez ; » une mauvaise imitation ne lui profiteroit pas, et le feroit échouer. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir[3]. (ÉD. 4.)

42 On cherche, on s'empresse, on brigue, on se tourmente, on demande, on est refusé, on demande et on obtient ; « mais dit-on, sans l'avoir demandé, et dans le temps que l'on n'y pensoit pas, et que l'on songeoit même à toute autre chose : » vieux style, menterie innocente, et qui ne trompe personne[4]. (ÉD. 4.)

43 On fait sa brigue pour parvenir à un grand poste, on prépare toutes ses machines, toutes les mesures sont bien prises, et l'on doit être servi selon ses souhaits; les uns doivent entamer, les autres appuyer ; l'amorce est déjà conduite, et

les *mots*, comme autrefois ceux de Triboulet : de son métier, tailleur d'habits de Madame la Dauphine, demeurant sur ce pied à la cour, où il faisait, disent les *Clefs*, des contes fort extravagants.

1. C'est peut-être le seul exemple de la négative employée après le verbe *soupçonner* comme après le verbe *craindre*.

2. Voilà un triste avertissement pour les gens de cour; mais il y a là une exagération évidente, malgré l'exemple de Vauban, de Catinat, etc.

3. La Bruyère veut dire qu'on naît effronté, comme on naît poète.

4. Cette « menterie qui ne trompe personne » n'a pas cessé d'être *à l'ordre* du jour, même après 1789.

la mine prête à jouer : alors on s'éloigne de la cour. Qui oseroit soupçonner d'*Artemon*[1] qu'il ait pensé à se mettre dans une si belle place, lorsqu'on le tire de sa terre ou de son gouvernement pour l'y faire asseoir? Artifice grossier, finesses usées, et dont le courtisan s'est servi tant de fois, que si je voulois donner le change à tout le public et lui dérober mon ambition, je me trouverois sous l'œil et sous la main du prince, pour recevoir de lui la grâce que j'aurois recherchée avec le plus d'emportement. (ÉD. 5.)

Les hommes ne veulent pas que l'on découvre les vues 44
qu'ils ont sur leur fortune, ni que l'on pénètre qu'ils pensent à une telle dignité, parce que s'ils ne l'obtiennent point, il y a de la honte, se persuadent-ils, à être refusés; et s'ils y parviennent, il y a plus de gloire pour eux d'en être crus dignes par celui qui la leur accorde, que de s'en juger dignes eux-mêmes par leurs brigues et par leurs cabales : ils se trouvent parés tout à la fois de leur dignité et de leur modestie[2]. (ÉD. 5.)

Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé d'un poste que l'on mérite, ou d'y être placé sans le mériter[3]? (ÉD. 5.)

Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la

1. Les *clefs* ont mis en cet endroit le nom du marquis de Vardes, qui, revenu de son exil de vingt ans (en Languedoc) avait fait une grosse brigue pour être gouverneur du duc de Bourgogne, et l'aurait été, s'il n'était mort en ce temps-là. Ce Vardes était le type du parfait courtisan. C'est lui qui dit à Louis XIV, en revenant d'exil : « Sire, quand on est loin de Votre Majesté, on n'est pas seulement malheureux, on est ridicule ». Il avait mérité sa disgrâce en intriguant contre Mme de la Vallière.

2. Saint-Évremond a dit de même : « Un habile homme emploie toute son industrie à se faire donner ce qu'il ne demande pas ».

Les *clefs* ont nommé calomnieusement sur cet article M. le duc de Beauvilliers, dont Saint-Simon (et c'est tout dire) parle comme d'un homme doux, modeste, égal, sincèrement humble, « et si détaché de tout (ajoute-t-il) que je ne crois pas que les plus saints moines l'aient été davantage ».

3. La réponse se fait d'elle-même. Erasme, en ses *Apophtegmes*, rapporte un mot de Caton qui s'applique bien à cet article : « *Malim*

cour, il est encore plus âpre et plus difficile de se rendre plus digne d'être placé. (Éc. 5.)

Il coûte moins à faire dire de soi : « Pourquoi a-t-il obtenu ce poste? » qu'à faire demander : « Pourquoi ne l'a-t-il pas obtenu[1]? » (Éd. 5.)

L'on se présente encore pour les charges de la ville, l'on postule une place dans l'Académie françoise[2], l'on demandoit le consulat : quelle moindre raison y auroit-il de travailler les premières années de sa vie à se rendre capable d'un grand emploi, et de demander ensuite, sans nul mystère et sans nulle intrigue, mais ouvertement et avec confiance, d'y servir sa patrie, son prince, la république[3]? (Éd. 5.)

45 Je ne vois aucun courtisan à qui le prince vienne d'accorder un bon gouvernement, une place éminente ou une forte pension, qui n'assure par vanité, ou pour marquer son désintéressement, qu'il est bien moins content du don que de la manière dont il lui a été fait[4]. Ce qu'il y a en cela de sûr et d'indubitable, c'est qu'il le dit ainsi. (Éd. 4.)

C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce : le plus

*ut de me quærant homines quamobrem Catoni non sit posita statua, quàm quarè sit posita* ».

1. Voy. la note précédente.

2. L'usage de postuler les places à l'Académie française s'est introduit après l'élection de M. Arnauld d'Andilly, qui déclina l'honneur que cette compagnie lui avait fait pour sa traduction des *Confessions de saint Augustin.*

3. La Révolution seule a réalisé ce vœu de La Bruyère, en admettant tous les citoyens indistinctement à tous les emplois.

4. Ce dont Mme de Sévigné riait fort avec Bussy : « Mme de La Fayette vous aura mandé comme M. de La Rochefoucauld a fait duc le prince son fils, et de quelle façon le Roi a donné une nouvelle pension : enfin *la manière vaut mieux que la chose*, n'est-il pas vrai ? Nous avons quelquefois ri de ce discours *commun à tous les courtisans* ». Tellement commun en effet, que Bussy lui-même, qui en riait aussi, le répétera pour sa part quand l'occasion s'en présentera.

fort et le plus pénible est de donner ; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire [1] ? (ÉD. 4.)

Il faut avouer néanmoins qu'il s'est trouvé des hommes [2] qui refusoient plus honnêtement que d'autres ne savoient donner [3] ; qu'on a dit de quelques-uns qu'ils se faisoient si longtemps prier, qu'ils donnoient si sèchement, et chargeoient une grâce qu'on leur arrachoit de conditions si désagréables, qu'une plus grande grâce étoit d'obtenir d'eux d'être dispensés de rien recevoir [4]. (ÉD. 4.)

L'on remarque dans les cours des hommes avides qui se 46
revêtent de toutes les conditions pour en avoir les avantages : gouvernement, charge, bénéfice, tout leur convient; ils se sont si bien ajustés, que par leur état ils deviennent capables de toutes les grâces ; ils sont *amphibies* [5], ils vivent de l'Église et de l'épée, et auront le secret d'y joindre la robe. Si vous demandez : « Que font ces gens à la cour ? » ils reçoivent, et envient tous ceux [6] à qui l'on donne. (ÉD. 4.)

1. La même pensée se retrouve dans le *de Beneficiis* de Sénèque : « *Ingentia quorumdam beneficia, silentium aut loquendi tarditas, imitata gravitatem et tristitiam, corrupit, quùm promitterent vultu negantium* ».

2. Les *clefs* désignent les cardinaux de Richelieu et Mazarin, dont le premier savait refuser sans déplaire, tandis que le second faisait plaisir de mauvaise grâce.

3. Corneille avait déjà dit, dans le *Menteur :*

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne ;
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

4. Sénèque cite encore ce mot d'un proscrit à un de ses amis qui l'avait sauvé des vengeances de César, et qui ne cessait de le lui rappeler : « Eh ! rendez-moi donc à César, il ne triomphera de moi qu'une fois ! »

5. Les *clefs* désignent au nombre de ces *amphibies* M. de Villeroy, archevêque de Lyon, le chevalier de Hautefeuille, ambassadeur de Malte, et le marquis de Saint-Romain, dont Saint-Simon, reprenant la propre expression de La Bruyère, a dit : « *amphibie* de beaucoup de mérite, conseiller d'État sans être d'épée, avec des abbayes sans être d'Église ».

6. La Bruyère est le premier qui ait donné un nom de personne pour régime direct au verbe *envier*.

47 Mille gens à la cour y[1] traînent leur vie à embrasser, serrer et congratuler ceux qui reçoivent, jusqu'à ce qu'ils y meurent sans rien avoir. (ÉD. 8.)

48 *Ménophile*[2] emprunte ses mœurs d'une profession, et d'une autre son habit; il masque[3] toute l'année, quoique à visage découvert; il paroît à la cour, à la ville, ailleurs, toujours sous un certain nom et sous le même déguisement. On le reconnoît, et on sait quel il est à son visage. (ÉD. 6.)

49 Il y a pour arriver aux dignités ce qu'on appelle ou la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse, qui est le plus court. (ÉD. 6.)

50 L'on court les malheureux pour les envisager; l'on se range en haie, ou l'on se place aux fenêtres, pour observer les traits et la contenance d'un homme qui est condamné, et qui sait qu'il va mourir[4] : vaine, maligne, inhumaine curiosité; si les hommes étoient sages, la place publique seroit abandonnée, et il seroit établi qu'il y auroit de l'ignominie seulement à voir de tels spectacles. Si vous êtes touchés de curiosité, exercez-la du moins en un sujet noble: voyez un heureux[5], contemplez-le dans le jour même où il

1. On dirait un pléonasme; mais M. Hémardinquer observe très bien que les mots *à la cour* jouent ici le rôle d'un véritable adjectif.

2. Ménophile, suivant les *clefs*, serait le P. de la Chaise, jésuite confesseur du Roi; — probablement les *clefs* se trompent.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *masquer*.

4. Mme de Sévigné, à qui d'ailleurs l'article ne s'applique pas, raconte qu'elle est allée « sur le Pont Notre-Dame » pour voir passer la Brinvilliers se rendant au supplice. « Jamais il ne s'est vu tant de monde, ajoute-t-elle; jamais Paris n'a été si ému ni si attentif; et qu'on demande ce que bien des gens ont vu, ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette ». (*Lettre* du 17 juillet 1676.) Gilbert, dans une de ses *Satires*, s'est moqué de ce goût des Parisiens pour le spectacle des supplices.

5. L'*heureux* dont parle La Bruyère, serait, suivant les *clefs*, le *chancelier* Boucherat, qui manifesta en effet une très grande joie

a été nommé à un nouveau poste, et qu'il en reçoit les compliments; lisez dans ses yeux, et au travers d'un calme étudié et d'une feinte modestie, combien il est content et pénétré de soi-même; voyez quelle sérénité cet accomplissement de ses désirs répand dans son cœur et sur son visage, comme il ne songe plus qu'à vivre et à avoir de la santé, comme ensuite sa joie lui échappe et ne peut plus se dissimuler, comme il plie sous le poids de son bonheur, quel air froid et sérieux il conserve pour ceux qui ne sont plus ses égaux[1]: il ne leur répond pas, il ne les voit pas; les embrassements et les caresses des grands, qu'il ne voit plus de si loin, achèvent de lui nuire; il se déconcerte, il s'étourdit : c'est une courte aliénation. Vous voulez être heureux, vous désirez des grâces; que de choses pour vous à éviter! (ÉD. 5.)

Un homme qui vient d'être placé[2] ne se sert plus de sa 51
raison et de son esprit pour régler sa conduite et ses dehors à l'égard des autres; il emprunte sa règle de son poste et de son état: de là l'oubli, la fierté, l'arrogance, la dureté, l'ingratitude. (ÉD. 6.)

*Théonas*, abbé depuis trente ans, se lassoit de l'être. On a 52
moins d'ardeur et d'impatience de se voir habillé de pourpre, qu'il en avoit de porter une croix[3] d'or sur sa poitrine, et parce que les grandes fêtes se passoient toujours sans rien changer à sa fortune, il murmuroit contre le temps présent,

de sa nomination (1685). Mais était-il donc le seul? Et La Bruyère s'en souvenait-il encore au bout de six ans? — On a remarqué avec raison le bel effet, le contraste établi ici par La Bruyère, ainsi que la finesse et l'originalité de l'analyse qui suit. Victorin Fabre a même cité cet article pour caractériser la sensibilité de l'auteur qui est, dit-il, celle du philosophe et de l'homme de bien.

1. Tous ces détails sont parfaits : ils ont été copiés d'après nature.

2. Les *clefs* ont nommé M. de Pontchartrain, contrôleur général des finances en 1689.

3. Mettez un ruban rouge au lieu d'une croix d'or, et vous avez l'histoire de bien des gens de notre temps.

trouvoit l'État mal gouverné, et n'en prédisoit rien que de sinistre. Convenant en son cœur que le mérite est dangereux dans les cours à qui veut s'avancer, il avoit enfin pris son parti, et renoncé à la prélature, lorsque quelqu'un accourt lui dire qu'il est nommé à un évêché. Rempli de joie et de confiance sur une nouvelle si peu attendue : « Vous verrez, dit-il, que je n'en demeurerai pas là, et qu'ils me feront archevêque[1]. » (ÉD. 8.)

53 Il faut des fripons à la cour[2] auprès des grands et des ministres, même les mieux intentionnés ; mais l'usage en est délicat, et il faut savoir les mettre en œuvre. Il y a des temps et des occasions où ils ne peuvent être suppléés par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien[3] ?

54 Un vieil auteur, et dont j'ose rapporter ici les propres termes, de peur d'en affoiblir le sens par ma traduction[4], dit que *s'élongner des petits, voire*[5] *de ses pareils, et iceulx, vilainer et dépriser ; s'accointer de grands et puisssans en*

1. Le trait est plaisant : il doit avoir été imaginé par La Bruyère, car les *clefs* ne nomment personne sur cet article.

2. On voit reparaître ici dans les *clefs* toute la kyrielle des financiers, Deschiens, Monnerot, Salaberri, Bourvalais, Brunet, etc.

3. Bossuet avait déjà dit à peu près dans les mêmes termes : « L'injuste peut entrer dans tous les desseins, trouver tous les expédients, entrer dans tous les intérêts : à quel usage peut-on mettre cet homme si droit qui ne parle que de son devoir ? Il n'y a rien de si sec, ni de moins flexible, et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, entièrement inutile. » (*Sermon sur l'ambition*).

4. On croit généralement que cette prétendue citation est encore un pastiche de vieux français, comme celui de Montaigne, au chapitre de la *Société et de la Conversation*, n° 30. Il y a beaucoup du *gaulois*, dans La Bruyère.

5. *Voire*, même. *Vilainer*, rabaisser. — S'*accointer*, entrer dans la familiarité. — *Chevances*, possessions. — *Cointise*, familiarité. — *Gabs*, tromperies. — *Saffranier*, banqueroutier. — *A tout*, avec...

*tous biens et chevances, et en cette leur cointise et privauté estre de tous ébats, gabs, mommeries, et vilaines besoignes; estre eshonté, saffranier, et sans point de vergogne; endurer brocards et gausseries de tous chacuns, sans pour ce feindre de cheminer en avant, et à tout son entregent, engendre heur et fortune.* (ÉD. 4.)

Jeunesse du prince, source des belles fortunes. (ÉD. 4.) 55

*Timante*[1], toujours le même, et sans rien perdre de ce mé- 56
rite qui lui a attiré la première fois de la réputation et des récompenses, ne laissoit pas de dégénérer dans l'esprit des courtisans: ils étoient las de l'estimer[2]; ils le saluoient froidement, ils ne lui sourioient plus, ils commençoient à ne plus joindre, ils ne l'embrassoient plus, ils ne le tiroient plus à l'écart pour lui parler mystérieusement d'une chose indifférente, ils n'avoient plus rien à lui dire. Il lui falloit cette pension ou ce nouveau poste dont il vient d'être honoré pour faire revivre ses vertus à demi-effacées de leur mémoire, et en rafraîchir l'idée: ils lui font comme dans les commencements, et encore mieux. (ÉD. 4.)

Que d'amis, que de parents naissent en une nuit au nou- 57
veau ministre[3]! Les uns font valoir leurs anciennes liaisons,

1. Les *clefs* rapportent cet article à M. de Pomponne, qui fut disgracié en 1679, après la paix de Nimègue, et qui ne fut replacé en qualité de ministre d'Etat qu'en 1691, ou au maréchal de Luxembourg, disgracié en 1679, et replacé à la tête des armées en 1681.

L'article écrit en 1689, ne peut donc s'appliquer à M. de Pomponne.

2. Comme le paysan d'Athènes qui était las d'entendre appeler Aristide le Juste.

3. Lorsque M. Le Pelletier fut nommé contrôleur général en 1683, le maréchal de Villeroy, disent les *clefs*, s'écria qu'il en était ravi, parce qu'ils étaient parents, — ce qui n'était pas vrai. Villeroy, type de plat courtisan, avait un père qui disait, au rapport de Saint-Simon, « qu'il falloit toujours tenir le pot de chambre aux ministres, tant qu'ils l'étoient, et, quand le pied venoit à leur glisser, le leur verser sur la tête ».

leur société d'études, les droits du voisinage ; les autres feuillettent leur généalogie, remontent jusqu'à un trisaïeul, rappellent le côté paternel et le maternel ; l'on veut tenir à cet homme par quelque endroit, et l'on dit plusieurs fois le jour que l'on y tient ; on l'imprimeroit volontiers : *C'est mon ami, et je suis fort aise de son élévation ; j'y dois prendre part, il m'est assez proche.* Hommes vains et dévoués à la fortune, fades courtisans, parliez-vous ainsi il y a huit jours? Est-il devenu, depuis ce temps, plus homme de bien, plus digne du choix que le prince en vient de faire ? Attendiez-vous cette circonstance pour le mieux connoître[1] ? (ÉD. 5.)

58 Ce qui me soutient et me rassure contre les petits dédains que j'essuie quelquefois des grands et de mes égaux, c'est que je me dis à moi-même : « Ces gens n'en veulent peut-être qu'à ma fortune, et ils ont raison : elle est bien petite. Ils m'adoreroient sans doute si j'étois ministre. » (ÉD. 5.)

Dois-je bientôt être en place ? le sait-il ? est-ce en lui un pressentiment ? il me prévient, il me salue. (ÉD. 5.)

59 Celui qui dit : «*Je dînai hier à Tibur*, ou : *J'y soupe ce soir*, qui le répète, qui fait entrer dix fois le nom de Plancus[2] dans les moindres conversations, qui dit : *Plancus me demandoit.... Je disois à Plancus...*, celui-là même apprend dans ce moment que son héros vient d'être enlevé par une mort extraordinaire. Il part de la main[3], il rassemble

1. M. Ed. Fournier rapporte cette fin d'article à M. de Pontchartrain, l'ennemi des flatteurs, et il fait observer avec quelle délicatesse est loué cet ennemi de la louange. Il s'étonne qu'aucune *clef* n'ait désigné Pontchartrain qui venait d'être nommé contrôleur-général lorsque parut l'article, et il déclare qu'il ne peut y avoir de doute sur ce point.

2. Plancus, suivant les *clefs*, est M. de Louvois, comme Tibur est Meudon, la maison de campagne de M. de Louvois. — Cet article fut inséré dans la 7[e] édition, quelques mois après la mort de Louvois survenue en 1691.

3. Métaphore empruntée à la langue du manège : faire partir un cheval de la main, c'est le mettre au galop.

le peuple dans les places ou sous les portiques, accuse le mort, décrie sa conduite, dénigre son consulat, lui ôte jusqu'à la science des détails que la voix publique lui accorde, ne lui passe point une mémoire heureuse, lui refuse l'éloge d'un homme sévère et laborieux, ne lui fait pas l'honneur de lui croire, parmi les ennemis de l'empire, un ennemi[1]. (ÉD. 7.)

Un homme de mérite se donne, je crois, un joli spectacle, 60
lorsque la même place à une assemblée, ou à un spectacle, dont[2] il est refusé, il la voit accorder à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, ni d'esprit pour connoître et pour juger, qui n'est recommandable que par de certaines livrées, que même il ne porte plus. (ÉD. 6.)

*Théodote*[3], avec un habit austère a un visage comique, et 61
d'un homme qui entre sur la scène; sa voix, sa démarche, son geste, son attitude accompagnent son visage. Il est fin, *cauteleux*, doucereux, mystérieux ; il s'approche de vous, et il vous dit à l'oreille : *Voilà un beau temps; voilà un grand dégel*[4]. S'il n'a pas les grandes manières, il a du moins toutes les petites, et celles même qui ne conviennent guère qu'à une jeune précieuse. Imaginez-vous l'application d'un enfant à élever un château de carte[5] ou à se saisir d'un papillon : c'est celle de Théodote pour une affaire de rien, et qui ne mérite pas qu'on s'en remue ; il la

1. On peut rapprocher cet article du fameux récit de la mort de Séjan dans la Xe satire de Juvénal.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *dont*.

3. Toutes les *clefs* désignent l'abbé de Choisy, l'auteur des *Mémoires ;* mais il semble que les traits de satire ne puissent être appliqués à un homme qui était l'ami de La Bruyère, et qui a été loué par lui dans son *Discours à l'Académie française*.

4. A rapprocher du portrait de Timante, dans *le Misanthrope* de Molière :

> De la moindre vétille il fait une merveille,
> Et jusques au bonjour il dit tout à l'oreille.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *cartes*.

traite sérieusement, et comme quelque chose qui est capital; il agit, il s'empresse, il la fait réussir : le voilà qui respire et qui se repose, et il a raison ; elle lui a coûté beaucoup de peine. L'on voit des gens enivrés, ensorcelés de la faveur ; ils y pensent le jour, ils y rêvent la nuit ; ils montent l'escalier d'un ministre, et ils en descendent; ils sortent de son antichambre, et ils y rentrent; ils n'ont rien à lui dire, et ils lui parlent ; ils lui parlent une seconde fois : les voilà contents, ils lui ont parlé. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent[1] l'orgueil, l'arrogance, la présomption ; vous leur adressez la parole, ils ne vous répondent point, ils ne vous connoissent point, ils ont les yeux égarés et l'esprit aliéné : c'est à leurs parents à en prendre soin et à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, et que le monde n'en souffre. Théodote a une plus douce manie : il aime la faveur éperdument, mais sa passion a moins d'éclat ; il lui fait des vœux en secret, il la cultive, il la sert mystérieusement ; il est au guet et à la découverte sur tout ce qui paroît de nouveau avec les livrées[2] de la faveur : ont-ils une prétention, il s'offre à eux, il s'intrigue pour eux, il leur sacrifie sourdement mérite, alliance, amitié, engagement, reconnoissance. Si la place d'un CASSINI[3] devenoit vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuieroit sa demande, il le jugeroit digne de cette place, il le trouveroit capable d'observer et de calculer, de parler de parélies et de parallaxes. Si vous demandiez de Théodote s'il est en auteur ou plagiaire, original ou copiste, je vous donnerois ses ouvrages, et je vous dirois : « Lisez et jugez. » Mais s'il est dévôt ou courtisan, qui pourroit le dé-

1. Ces hardiesses, qui sentent déjà notre langue contemporaine, ont été fort blâmées, du temps de La Bruyère, par l'auteur des *Sentiments critiques*. Il y en a pourtant bien d'autres dans Bossuet.

2. Ce mot a été choisi et employé à dessein par La Bruyère pour exprimer le mépris que lui inspirent les courtisans.

3. Jean-Dominique Cassini, Italien de naissance, astronome célèbre, directeur de l'Observatoire fondé en 1666.

cider sur le portrait que j'en viens de faire ? Je prononcerois plus hardiment sur son étoile[1]. Oui, Théodote, j'ai observé le point de votre naissance ; vous serez placé, et bientôt ; ne veillez plus, n'imprimez plus : le public vous demande quartier[2]. (ÉD. 7.)

N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons 62
offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté dans un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour, et qui secrètement veut sa fortune. Le reconnoissez-vous à son visage, à ses entretiens? Il ne nomme plus chaque chose par son nom[3] ; il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots et d'impertinents : celui dont il lui échapperoit de dire ce qu'il en pense, est celui-là même qui venant à le savoir l'empêcheroit de *cheminer*[4] ; pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne; ne voulant du bien qu'à lui seul, il veut persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent, ou que nul du moins lui soit[5] contraire. Non content de n'être pas sincère, il ne souffre pas que personne le soit; la vérité blesse son oreille : il est froid et indifférent sur les observations que l'on fait sur[6] la cour et sur le courtisan; et parce qu'il les a entendues, il s'en croit complice et responsable. Tyran de la société et martyr de son ambition, il a une triste circonspection dans

1. Les billevesées de l'astrologie judiciaire n'avaient pas encore perdu tout crédit au XVII<sup>e</sup> siècle.
2. Il semble que cet article eût été plus à sa place au chapitre des *Ouvrages de l'esprit*. La Bruyère l'a mis ici parce qu'il s'agit d'un homme de lettres qui est en même temps un homme de cour.
3. Au contraire de Boileau qui disait : « J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon ».
4. Expression de la langue militaire, transportée au langage des cours. Le mot a été souligné par La Bruyère. Lucrèce a dit de même : *Angustum per iter luctantes ambitionis*.
5. Voy. le *Lexique*, au mot *ne*.
6. Cette répétition du mot *sur* est une négligence voulue, familière à l'auteur.

sa conduite et dans ses discours, une raillerie innocente, mais froide et contrainte, un ris forcé, des caresses contrefaites, une conversation interrompue et des distractions fréquentes. Il a une profusion, le dirai-je? des torrents de louanges pour ce qu'a fait ou ce qu'a dit un homme placé et qui est en faveur, et pour tout autre une sécheresse de pulmonique[1]; il a des formules de compliments différents pour l'entrée et pour la sortie à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité; et il n'y a personne[2] de ceux qui se payent de mines et de façons de parler qui ne sorte d'avec lui fort satisfait. Il vise également à se faire des patrons et des créatures; il est médiateur, confident, entremetteur : il veut gouverner. Il a une ferveur de novice pour toutes les petites pratiques de cour; il sait où il faut se placer pour être vu; il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions empressées sur votre santé, sur vos affaires; et pendant que vous lui répondez, il perd le fil de sa curiosité, vous interrompt, entame un autre sujet; ou s'il survient quelqu'un à qui il doive un discours tout différent, il sait, en achevant de vous congratuler, lui faire un compliment de condoléance : il pleure d'un œil, et il rit de l'autre. Se formant quelquefois sur les ministres ou sur le favori, il parle en public de choses frivoles, du vent, de la gelée; il se tait au contraire, et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait point[3]. (Éd. 8.)

1. « Il n'y a pas de gens qui crachent plus, a dit l'auteur des *Sentiments critiques*, et qui par conséquent soient plus humides que les pulmoniques ». La comparaison n'est donc pas juste.

2. Voy. le *Lexique*, au mot *personne*.

3. C'est là un morceau achevé. Le courtisan y est peint de main d'ouvrier, avec une hardiesse et une crudité d'expression que les orateurs de la chaire eux-mêmes n'ont pas égalées. On a dit justement que cet article pourrait servir d'apologie à la conduite et au caractère d'Alceste dans Molière. On a remarqué aussi que La Bruyère rattache fort habilement à une pensée unique tous les traits de sa critique ; que tous les détails concourent diversement à pro-

Il y a un pays[1] où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels. Qui croiroit que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de Molière et d'Arlequin[2], les repas, la chasse, les ballets, les carrousels couvrissent tant d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses[3] ? 63

La vie de la cour est un jeu sérieux, mélancolique[4], qui applique : il faut arranger ses pièces et ses batteries, avoir un dessein, le suivre, parer celui de son adversaire, hasarder quelquefois, et jouer de caprice ; et après toutes ses rêveries et toutes ses mesures, on est échec, quelquefois mat ; souvent, avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame, et l'on gagne la partie : le plus habile l'emporte, ou le plus heureux[5]. (ÉD. 4.) 64

Les roues, les ressorts, les mouvements sont cachés ; rien ne paroît d'une montre que son aiguille, qui insensiblement s'avance et achève son tour : image du courtisan, d'autant plus parfaite[6] qu'après avoir fait assez de chemin, il revient au même point d'où il est parti. (ÉD. 5.) 65

duire le même effet ; et que l'auteur montre l'hypocrisie comme faisant le fonds du courtisan.

1. La cour.

2. Le théâtre d'Arlequin n'est autre que la comédie italienne.

3. « La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez : vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*).

4. Voy. le *Lexique*, au mot *mélancolique*.

5. Cet article n'est qu'une longue métaphore empruntée aux jeux d'échecs et de dames.

6. Ce n'est pas un compliment que l'auteur s'adresse à lui-même :

66 « Les deux tiers de ma vie sont écoulés ; pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui m'en reste ? La plus brillante fortune ne mérite point ni[1] le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie ; trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voyoit bien qu'à force de lever la tête ; nous disparoîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contemplois si avidement, et de qui j'espérois toute ma grandeur ; le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine[2]. » N...[3] a pensé cela dans sa disgrâce, et l'a oublié dans la prospérité.

67 Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il[4] vit libre, mais sans appui ; s'il vit à la cour, il est protégé, mais il est esclave : cela se compense.

68 *Xantippe*[5] au fond de sa province, sous un vieux toit et dans un mauvais lit, a rêvé pendant la nuit qu'il voyoit le prince, qu'il lui parloit, et qu'il en ressentoit une extrême joie ; il a été triste à son réveil ; il a conté son songe, et il a dit : « Quelles chimères ne tombent point dans l'esprit des hommes pendant qu'ils dorment ! » Xantippe a continué de

il veut dire que la métaphore s'applique *parfaitement* à son objet.

1. Voy. le *Lexique*, au mot *ni*.

2. C'est bien là, comme a dit Prévost-Paradol, le plaintif murmure du courtisan dégoûté, mais dégoûté pour un jour de son triste labeur, et prêt à recommencer le lendemain.

3. Cette initiale représenterait, selon les *clefs*, le cardinal de Bouillon. Mais sa disgrâce n'a cessé qu'en 1690, et l'article fut publié en 1687. Les *clefs* se trompent donc encore une fois.

4. Cette répétition du pronom *il* est certainement vicieuse en cet endroit.

5. Xantippe serait M. de Bontemps, premier valet de chambre du roi. Interprétation inexacte, dit encore M. Servois, parce que Bontemps était né à la cour, et que, malgré son rang élevé, il n'a *jamais pu* être un favori.

vivre; il est venu à la cour, il a vu le prince, il lui a parlé; et il a été plus loin que son songe, il est favori. (ÉD. 4.)

Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu ? 69

L'esclave n'a qu'un maître ; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune[1]. 70

Mille gens à peine connus font la foule au lever pour être vus du prince, qui n'en sauroit voir mille à la fois ; et s'il ne voit aujourd'hui que ceux qu'il vit hier et qu'il verra demain, combien de malheureux[2] ! 71

De tous ceux qui s'empressent auprès des grands et qui leur font la cour, un petit nombre les honore dans le cœur[3], un grand nombre les recherche par des vues d'ambition et d'intérêt, un plus grand nombre par une ridicule vanité, ou par une sotte impatience de se faire voir. 72

Il y a de certaines familles qui, par les lois du monde ou ce qu'on appelle de la bienséance, doivent être irréconciliables. Les voilà réunies ; et où la religion a échoué quand elle a voulu l'entreprendre, l'intérêt s'en joue, et le fait sans peine. (ÉD. 7.) 73

1. Bourdaloue a dit, en parlant de l'ambitieux : « Il a dans une cour autant de maîtres dont il dépend, qu'il y a de gens de toutes conditions dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. »

2. Louis XIV avait pris le soleil pour emblème, avec la devise : *Nec pluribus impar*. Il avait oublié d'y ajouter cette autre devise : *lucet omnibus*. On se souvient du mot de Vardes (voy. la note du n° 43). Il y en a un autre de Bussy-Rabutin : « Sire, disait-il, il y a trois semaines que je ne fais que languir : V. M. ne daignait pas jeter les yeux sur moi. J'aime autant qu'elle me fasse mourir que de ne plus me regarder. »

3. Voilà l'unique circonstance atténuante des cours. Mais ce petit nombre des bons peut-il racheter le grand nombre des autres ?

74 L'on parle d'une région [1] où les vieillards sont galants, polis et civils; les jeunes gens, au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse [2] : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir; ils leurs préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules [3]. Celui-là chez eux est sobre et modéré; qui ne s'enivre que de vin : l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide ; ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie, et par toutes les liqueurs les plus violentes [4] ; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte [5]. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles : leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignoient de cacher l'endroit par où elles pourroient plaire, ou de ne pas se montrer assez [6]. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers, qu'ils préfèrent aux naturels et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête : il descend à la moitié du corps, change les traits, et empêche qu'on ne connoissent les hommes à leur visage [7]. Ces peuples d'ailleurs ont leur Dieu et leur roi : les grands de la nation s'assem-

1. A-t-on besoin de dire que cette région est la cour ?

2. M[lle] de Scudéri, dès 1673, écrivait à Bussy : « Le maréchal de Grammont est plus galant mille fois que nos jeunes gens : cela me fait voir que ce qui s'en va vaut mieux que ce qui vient. »

3. Allusion à la cour de Monsieur, duc d'Orléans, aux mœurs des Guiche, Manicamp, Vendôme, etc.

4. Voy. les *Mémoires du chevalier de Grammont*, par Hamilton. Dans la maison de Condé on buvait aussi beaucoup.

5. Il semble que ce *desideratum* tende à se réaliser de nos jours.

6. Voy. ci-dessus le chapitre *des Femmes*. Boileau dans sa satire des femmes, plaisante aussi sur ce point les mœurs de son temps.

7. Il y avait quelque hardiesse à se moquer de la perruque dans *la cour du* grand roi.

blent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église [1]; il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables ; les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paroissent debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqués. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination ; car ce peuple paroît adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nômment *** ; il est à quelque quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus d'onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons [2].

Qui considérera que le visage du prince fait tout la féli- 75
cité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu [3], comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints [4].

Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les prin- 76

1. Louis XIV communiait parfois dans l'église de la paroisse de Versailles, à Notre-Dame ; mais c'est dans la chapelle du château qu'il entendait la messe tous les jours.

2. Cette mention des peuples sauvages de l'Amérique du Nord est le dernier trait, et le plus acéré, de cette satire de la cour.

Le fétichisme des Hurons et des Iroquois n'est-il pas moins ridicule que celui des courtisans de*** (Versailles) ?

3. Mme de Sévigné écrit à Guitaut, en revenant de Versailles : « Ce qui me plait souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le roi : être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres, c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément son roi. » Et Villeroy : « Je commence à voir les cieux ouverts, le roi m'a accordé une audience ». Et le duc de Richelieu : « J'aime autant mourir que d'être deux ou trois mois sans voir le roi ».

4. L'analogie n'avait rien de forcé en ce temps-là. Bossuet, qui n'était pas un courtisan, avait dit que les rois sont « comme associés à l'empire souverain de Dieu, dont ils exercent l'autorité sur le peuple. »

ces : c'est leur affaire, ils ont des inférieurs [1]. Les petits courtisans se relâchent sur ces devoirs, font les familiers, et vivent comme gens qui n'ont d'exemples à donner à personne. (ÉD. 4.)

77 Que manque-t-il de nos jours à la jeunesse? Elle peut et elle sait; ou du moins quand elle sauroit autant qu'elle peut, elle ne seroit pas plus décisive. (ÉD. 4.)

78 Foibles hommes! Un grand dit de *Timagène*, votre ami, qu'il est un sot, et il se trompe. Je ne demande pas que vous répliquiez qu'il est homme d'esprit: osez seulement penser qu'il n'est pas un sot [2]. (ÉD. 4.)

De même il prononce d'*Iphicrate* qu'il manque de cœur; vous lui avez vu faire une belle action: rassurez-vous, je vous dispense de la raconter, pourvu qu'après ce que vous venez d'entendre, vous vous souveniez encore de la lui avoir vu faire. (ÉD. 4.)

79 Qui sait parler aux rois, c'est peut-être [3] où se termine toute la prudence et toute la souplesse du courtisan. Une parole échappe, et elle tombe de l'oreille du prince bien avant dans sa mémoire, et quelquefois jusque dans son cœur : il est impossible de la ravoir; tous les soins que l'on prend et toute l'adresse dont on use pour l'expliquer ou pour l'affoiblir, servent à la graver plus profondément et à l'enfoncer davantage. Si ce n'est que contre nous-mêmes que nous

1. « La politesse, dit-on, marque l'homme de naissance; *les plus grands sont les plus polis*. J'avoue que cette politesse est le premier signe de la hauteur, un rempart contre la familiarité. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs*.)

2. « Il serait difficile, dit Suard, de n'être pas vivement frappé du tour aussi fin qu'énergique que La Bruyère donne à cette pensée, malheureusement aussi vraie que profonde. »

3. Ce qu'il y a d'étrange et d'incorrect dans ce tour avait disparu à la 5e édition où La Bruyère avait écrit : « Qui sait parler aux rois? C'est peut-être, etc. Mais les éditions suivantes n'ont pas conservé cette leçon.

ayons parlé[1], outre que ce malheur n'est pas ordinaire, il y a encore un prompt remède, qui est de nous instruire par notre faute, et de souffrir la peine de notre légèreté; mais si c'est contre quelque autre, quel abattement! quel repentir! Y a-t-il une règle plus utile contre un si dangereux inconvénient, que de parler des autres au souverain, de leurs personnes, de leurs ouvrages, de leurs actions, de leurs mœurs ou de leur conduite, du moins avec l'attention, les précautions et les mesures dont on parle de soi? (Éd. 5.)

« Diseurs de bons mots, mauvais caractère: Je le dirois, 80
s'il n'avoit été dit[2]. Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante: cela n'a pas été dit, et je l'ose dire. (Éd. 4.)

Il y a un certain nombre de phrases toutes faites, que 81
l'on prend comme dans un magasin et dont l'on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événements. Bien qu'elles se disent souvent sans affection, et qu'elles soient reçues sans reconnoissance, il n'est pas permis avec cela de les omettre, parce que du moins elles sont l'image de ce qu'il y a au monde de meilleur, qui est l'amitié, et que les hommes ne pouvant guère compter les uns sur les autres pour la

1. On a déjà vu dans la *préface* cet emploi singulier du subjonctif; ici même il doit s'expliquer comme s'il y avait: « Si ce n'est que contre nous-mêmes *qu'on peut croire* que nous ayons parlé. »
2. Par Pascal. — Les *clefs* donnent les noms de quelques-uns de ces *diseurs de bons mots*, Grammont, Roquelaure, Lauzun, Bussy. Publius Syrus avait dit: « *Lingua est maliloquax indicium malæ mentis.* » La Fontaine a dit aussi:

> Dieu ne créa que pour les sots
> Les méchants diseurs de bons mots.

M. Chassang remarque finement que cette pensée, qui avait sa place marquée au chapitre *de la Société de la Conversation* a été insérée par La Bruyère au chapitre *de la Cour*, on devine pourquoi.

réalité, semblent être convenus entre eux de se contenter des apparences[1].

82 Avec cinq ou six termes de l'art[2], et rien de plus, l'on se donne pour connoisseur en musique, en tableaux, en bâtiments et en bonne chère : l'on croit avoir plus de plaisir qu'un autre à entendre, à voir et à manger ; l'on impose à ses semblables, et l'on se trompe soi-même.

83 La cour n'est jamais dénuée d'un certain nombre de gens[3] en qui l'usage du monde, la politesse ou la fortune tiennent lieu d'esprit, et suppléent au mérite. Ils savent entrer et sortir ; ils se tirent de la conversation en ne s'y mêlant point ; ils plaisent à force de se taire, et se rendent importants par un silence longtemps soutenu, ou tout au plus par quelques monosyllabes[4] ; ils payent de mines, d'une inflexion de voix, d'un geste et d'un sourire : ils n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de profondeur ; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf[5]. (ÉD. 4.)

84 Il y a des gens[6] à qui la faveur arrive comme un accident : ils en sont les premiers surpris et consternés. Ils se

1. « L'effet de la politesse d'usage, dit Duclos, est d'enseigner l'art de se passer des vertus qu'elle imite. »

2. « Tout ce que je souhaiterais, dit Léandre dans le *Médecin malgré lui*, serait de savoir cinq ou six grands mots de médecine, pour parer mon discours, et me donner l'air d'habile homme. »

3. Les *clefs* citent en exemple Bontemps et le marquis de Dangeau.

4. On connaît l'histoire de ce pauvre religieux qui, pris pour arbitre sur une question de philosophie entre Molière et un de ses amis, se fit passer pour savant en ne répondant autre chose que *Hum ! hum !* à toutes les questions des deux interlocuteurs.

5. « A combien de sottes âmes, en mon temps, a servy une mine froide et taciturne le titre de prudence et de capacité ! » (Montaigne.) Publius Syrus avait dit encore : « *Taciturnitas stulto homini pro sapientiâ est* ». — Voy. le *Lexique*, au mot *tuf*.

6. Les *clefs* désignent encore ici le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon. Dans ce cas, la dernière phrase de l'article serait d'une bien grande hardiesse.

reconnoissent enfin, et se trouvent dignes de leur étoile; et comme si la stupidité et la fortune étoient deux choses incompatibles, ou qu'il fut impossible d'être heureux et sot tout à la fois, ils se croient de l'esprit ; ils hasardent, que dis-je ? ils ont la confiance de parler en toute rencontre, et sur quelque matière qui puisse s'offrir, et sans nul discernement des personnes qui les écoutent. Ajouterai-je qu'ils épouvantent ou qu'ils donnent le dernier dégoût par leur fatuité et par leurs fadaises? Il est vrai du moins qu'ils déshonorent sans ressource ceux qui ont quelque part au hasard de leur élévation. (ÉD. 4.).

Comment nommerai-je cette sorte de gens qui ne sont 85
fins que pour les sots? Je sais du moins que les habiles les confondent avec ceux qu'ils savent tromper. (ÉD. 4.)

C'est avoir fait un grand pas dans la finesse, que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement fin [1].

La finesse n'est ni une trop bonne ni une trop mauvaise qualité: elle flotte entre le vice et la vertu. Il n'y a point de rencontre où elle ne puisse, et peut-être où elle ne doive être suppléée par la prudence. (ÉD. 4.)

La finesse est l'occasion prochaine [2] de la fourberie; de l'un à l'autre le pas est glissant ; le mensonge seul en fait la différence: si on l'ajoute à la finesse, c'est fourberie. (ÉD. 4.)

Avec les gens qui par finesse écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins; ou si vous parlez beaucoup, dites peu de chose. (ÉD. 4.)

Vous dépendez, dans une affaire qui est juste et impor- 86
tante, du consentement de deux personnes. L'une vous dit:

1. « C'est une bien grande habileté, dit La Rochefoucauld, que de savoir cacher son habileté. »

2. « Expression empruntée à la langue théologique, avec d'autant plus d'à-propos que l'auteur fait aussi une sorte de casuistique morale.

« J'y donne les mains pourvu qu'un tel y condescende ; » et ce tel y condescend, et ne desire plus que d'être assuré des intentions de l'autre. Cependant rien n'avance ; les mois, les années s'écoulent inutilement : « Je m'y perds, dites-vous, et je n'y comprends rien ; il ne s'agit que de faire qu'ils s'abouchent, et qu'ils se parlent. » Je vous dis, moi, que j'y vois clair, et que j'y comprends tout : ils se sont parlé [1]. (ÉD. 5.)

87 Il me semble que qui sollicite pour les autres a la confiance d'un homme qui demande justice ; et qu'en parlant ou en agissant pour soi-même, on a l'embarras et la pudeur de celui qui demande grâce [2]. (ÉD. 7.)

88 Si l'on ne se précautionne à la cour contre les pièges que l'on y tend sans cesse pour faire tomber dans le ridicule, l'on est étonné, avec tout son esprit, de se trouver la dupe de plus sots que soi.

89 Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manège du monde [3].

90 Êtes-vous en faveur, tout manège est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme [4] : autrement, tout est faute, rien n'est utile, il n'y a point de sentier qui ne vous égare. (ÉD. 6.)

91 Un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps

1. « On voit que La Bruyère avait fréquenté les bureaux, et qu'il en connaissait les errements.

2. Encore une observation aussi fine que juste, et qui témoigne de la délicatesse d'âme de La Bruyère.

3. La Rochefoucauld a dit quelque chose d'équivalent : « Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté ».

4. « La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise ». (La Rochefoucauld.) « N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux ? » (Mme de Sévigné, *Lettre* du *6 décembre* 1679.)

ne peut plus s'en passer : toute autre vie pour lui est languissante [1].

Il faut avoir de l'esprit pour être homme de cabale : l'on peut cependant en avoir à un certain [2] point, que l'on est au-dessus de l'intrigue et de la cabale, et que l'on ne sauroit s'y assujettir ; l'on va alors à une grande fortune ou à une haute réputation par d'autres chemins. 92

Avec un esprit sublime, une doctrine universelle, une probité à toutes épreuves, et un mérite très accompli, n'appréhendez pas, ô *Aristide* [3], de tomber à la cour ou de perdre la faveur des grands, pendant tout le temps qu'ils auront besoin de vous. (ÉD. 4.) 93

Qu'un favori s'observe de fort près ; car s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers, et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai [4]. 94

L'homme a bien peu de ressources dans soi-même, puisqu'il lui faut une disgrâce ou une mortification pour le rendre plus humain, plus traitable, moins féroce, plus honnête homme.

1. On a cité l'entretien de Charles-Quint et du jeune moine de Yuste dans les *Dialogues des morts* de Fénelon. Mais sans remonter si haut ni sans aller si loin, quelles confidences n'auraient pas pu faire sur ce point des hommes, tels que Retz, La Rochefoucauld et Bussy-Rabutin qui, eux, avaient réellement vécu dans l'intrigue, mais non dans la grande politique !

2. *Certain* est mis ici pour *tel*.

3. Les *clefs* ont désigné le marquis de Pomponne, qui fut ministre des affaires étrangères, après M. de Lionne, jusqu'en 1679, puis tomba en disgrâce jusqu'en 1691. — Grand ami de Mme de Sévigné.

4. On ne saurait peindre d'une façon plus ingénieuse et plus cruelle l'insolence, inconsciente peut-être, des gens qui sont en faveur : comme si le pouvoir, en nous élevant au-dessus des autres hommes, nous enlevait en quelque sorte une partie de notre humanité.

95 L'on contemple dans les cours de certaines gens, et l'on voit bien à leurs discours et à toute leur conduite qu'ils ne songent ni à leurs grands-pères ni à leurs petits-fils : le présent est pour eux ; ils n'en jouissent pas, ils en abusent. (Éd. 5.)

96 *Straton*[1] est né sous deux étoiles : malheureux, heureux dans le même degré[2]. Sa vie est un roman : non, il lui manque le vraisemblable[3]. Il n'a point eu d'aventures ; il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais : que dis-je ? on ne rêve point comme il a vécu. Personne n'a tiré d'une destinée plus qu'il a fait ; l'extrême et le médiocre lui sont connus ; il a brillé, il a souffert, il a mené une vie commune : rien ne lui est échappé. Il s'est fait valoir par des vertus qu'il assuroit fort sérieusement qui étoient en lui ; il a dit de soi[4] : *J'ai de l'esprit, j'ai du courage ;* et tous ont dit

1. Les *clefs* s'accordent à nommer le duc de Lauzun. « Il a été, dit Saint-Simon, un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre, que c'est avec beaucoup de raison que La Bruyère a dit de lui, dans ses *Caractères*, qu'il n'était pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près, même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse. »

2. D'abord favori du roi, puis disgracié et prisonnier pendant dix ans à Pignerol.

3. On connaît l'histoire de son mariage avec la grande Mademoiselle (Mlle de Montpensier), et la piquante lettre de Mme de Sévigné à laquelle ce mariage a donné lieu. — A Pignerol, Lauzun raconte sa fortune et ses malheurs à Fouquet. « Le malheureux surintendant, dit Saint-Simon, ouvrit les oreilles et de grands yeux, quand il entendit dire à ce cadet de Gascogne, trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Grammont, qu'il avoit été général de dragons, capitaine des gardes et eu la patente et la fonction de général d'armée. Fouquet ne savoit plus où il en étoit, le crut fou, et qu'il lui racontoit des visions, quand il lui expliqua comment il avoit manqué l'artillerie, et ce qui s'étoit passé là-dessus ; mais il ne douta plus de la folie arrivée à son comble, jusqu'à avoir peur de se trouver avec lui, quand il lui raconta son mariage consenti par le Roi avec Mademoiselle, comment rompu et tous les biens qu'elle lui avoit assurés. »

4. On sait que La Bruyère met ordinairement *soi*, quand le pronom se rapporte au sujet, et *lui* quand il se rapporte au régime.

après lui : *Il a de l'esprit, il a du courage*. Il a exercé dans l'une et l'autre fortune le génie du courtisan, qui a dit de lui plus de bien peut-être et plus de mal qu'il n'y en avoit. Le joli, l'aimable, le rare, le merveilleux, l'héroïque ont été employés à son éloge ; et tout le contraire a servi depuis pour le ravaler : caractère équivoque, mêlé, enveloppé ; une énigme, une question presque indécise [1]. (ÉD. 6.)

La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux ; et sa 97
chute, au-dessous. (ÉD. 5.)

Celui qui un beau jour sait renoncer fermement ou à un 98
grand nom, ou à une grande autorité, ou à une grande fortune, se délivre en un moment de bien des peines, de bien des veilles, et quelquefois de bien des crimes [2].

Dans cent ans le monde subsistera encore en son entier : 99
ce sera le même théâtre et les mêmes décorations, ce ne seront plus les mêmes acteurs [3]. Tout ce qui se réjouit sur

1. Il est curieux de suivre dans les *Lettres* de Mme de Sévigné, en 1688 et 1689, les diverses phases de cette fortune de Lauzun. « J'admire l'étoile de M. de Lauzun. » (*Lettre* du 24 décembre 1688.) — « L'étoile de M. de Lauzun repâlit : il n'a point de logement, il n'a point ses anciennes entrées ; on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure ; elle est devenue quasi tout unie ; voilà le monde et le temps. » (*Lettre* du 14 janvier 1689). L'aventure dont il s'agit est la fuite de la reine d'Angleterre en compagnie de Lauzun, après la révolution de 1688.

2. Ces retraites volontaires ne furent point rares au XVIIe siècle : on a cité Racine, Pascal, Rancé, Mmes de Longueville, de la Sablière, la princesse Anne de Gonzague, etc.

3. « A le bien prendre, Sancho, dit don Quichotte, tout ici-bas n'est que comédie, et ce monde lui-même n'est qu'un vaste théâtre sur lequel nous jouons chacun le rôle dont la Providence nous a chargés dans la pièce qu'on appelle *la vie*.... et comme, la pièce finie, les comédiens quittent leur costume de théâtre, et ne conservent entre eux d'autre distinction que celle de leur mérite personnel, de même en ce monde à la fin de la vie, la mort ne nous laisse plus que l'habit de la nature, qui est le même pour tous, et nous entasse dans le tombeau sans autre distinction réelle et durable que celle des vertus et des talents que nous avons montrés sur la scène

une grâce reçue, ou ce qui s'attriste et se désespère sur un refus, tous auront disparu de dessus la scène. Il s'avance déjà sur le théâtre d'autres hommes qui vont jouer dans une même pièce les mêmes rôles; ils s'évanouiront à leur tour; et ceux qui ne sont pas encore, un jour ne seront plus : de nouveaux acteurs ont pris leur place. Quel fond à faire sur un personnage de comédie! (ÉD. 5.)

100 Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux [1] et le plus orné; qui méprise la cour, après l'avoir vue, méprise le monde. (ÉD. 7.)

101 La ville dégoûte de la province; la cour détrompe de la ville, et guérit de la cour. (ÉD. 6.)

Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite.

du monde. » (Cervantès, *Don Quichotte*, 2e partie, chapitre 12.) — Massillon a comparé aussi le monde à un théâtre et la vie à une comédie : « Une nouvelle cour a succédé à celle que nos premiers ans ont vue; de nouveaux personnages sont montés sur la scène; les grands rôles sont remplis par de nouveaux acteurs, etc. » (*Carême, jeudi de la 4e semaine.*)

1. Voyez le *Lexique*, au mot *spécieux*.

## [CHAPITRE IX.]

### DES GRANDS.

Ce chapitre *des Grands* est peut-être le plus hardi morceau d'un ouvrage où il y a tant de hardiesses. Après les gens de finance et de fortune, après les gens de la ville et de la cour, voici venir les *Grands* proprement dits, c'est-à-dire les princes du sang, les héros et demi-dieux, tout l'état-major de la monarchie, que La Bruyère va mettre audacieusement sur la sellette, et dont il va révéler les faiblesses et les vices, tout en faisant sentir la funeste influence qu'ils exercent sur les affaires de l'État. On peut dire qu'à son insu le moraliste se transforme presque en historien. L'émule de Pascal et de La Rochefoucauld donne la main à Saint-Simon. Pour qui sait lire entre les lignes et deviner sous le masque des pseudonymes la réalité des visages, ce chapitre acquiert toute la valeur et toute l'importance d'un document à consulter.

Ce n'est pas, en effet, d'après quelques impressions générales et vagues, ni sur des souvenirs confus et à demi-effacés que La Bruyère a dressé son réquisitoire. Chacun des traits qu'il décoche a pour cible un personnage vivant de son temps, qui agit devant lui, qui pose sous ses yeux. Les tableaux qu'il dessine ne sont pas le fruit d'une fantaisie ou d'une imagination plus ou moins échauffée; ils sont copiés sur la nature même, et ils ont la précision cruelle de la photographie. Quand il dit, par exemple, que « les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir des terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau et de meubler une orangerie », de tels détails, si particuliers et si précis, nous font bien comprendre qu'il voit les choses dont il parle, et nous sommes fondés à croire que les contemporains ne se trompaient pas sur l'identité des personnages qu'il met en scène.

On ne saurait oublier que la plus grande partie de sa vie (je dis de sa vie d'homme et d'écrivain) s'est passée chez les *Grands* et dans la propre maison des princes de Condé. Sainte-Beuve juge avec raison qu'il sut tirer un fruit inappréciable, comme observateur, d'être

initié de près à cette famille, si remarquable alors par ce mélange d'heureux dons, d'urbanité brillante, de férocité et de débauche. Profond et naïf à la fois, ajoute M. Ed. Fournier, il possédait, avec un immense besoin de regarder, l'admirable avantage de bien voir et celui, plus rare encore, de bien dire ce qu'il avait vu. Il y a dans le chapitre qui va suivre, mille reflets du monde qui l'entourait. Les Condé y sont tous, depuis l'aïeul, le grand Condé, jusqu'à son petit-fils M. le Duc, sans oublier les proches, les amis et les voisins. Et ce n'est point par leur portrait seul qu'ils figurent chez La Bruyère, ils y vivent par leur influence, en mille endroits présente, active et tyrannique. Il serait facile, en réunissant et en rapprochant les traits que l'auteur a disséminés au hasard et un peu partout dans ce chapitre, de reconstituer la physionomie morale des princes de cette illustre famille.

On se demande comment il a été possible et permis, en pareil temps et en pareil lieu, à un aussi mince personnage que La Bruyère, d'oser une pareille satire et de lever ce voile, dont parle le cardinal de Retz, qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire aussi bien du droit des grands que de celui des peuples et des rois. La chose s'explique cependant, si l'on vient à penser que la satire et les audaces de l'auteur ne furent considérées alors que comme les boutades d'un original en veine de misanthropie. Les grands d'ailleurs, comme on l'a très bien observé, n'y voient pas de si près. Ils se croient trop haut, et toute satire leur semble trop bas, pour qu'ils puissent rien découvrir de ce qui s'y trouve à leur adresse de vérités et de leçons. Est-ce que, cent ans plus tard, ils ne seront pas encore les premiers à battre des mains à la représentation du *Mariage de Figaro*, et à porter aux nues cette insolente peinture des abus dont ils vivaient? Quant au roi, il lui importait peu, ce semble, qu'on se moquât des grands, si la moquerie s'arrêtait au pied de son trône, et si elle ne servait qu'à fortifier son autorité en diminuant le prestige de ceux qui l'entouraient et lui faisaient cortège. N'avait-il pas aussi bien donné carte blanche à Molière contre les marquis?

La Bruyère commence par comparer la condition des grands avec celle du peuple, et il hésite à donner l'avantage aux premiers;

Il indique ensuite les *desiderata* de leur condition, les inconvénients qui y sont attachés;

Il se raille de leurs prétentions que nulle capacité ne justifie le plus souvent, et il prévoit la fin prochaine de leur domination ;

Après avoir signalé les défauts des grands, il leur expose leurs devoirs et les avantages qu'ils peuvent tirer de leur grandeur ;

Et enfin, par quelques portraits finement dessinés, il donne à comprendre que la différence qui existe entre les grands et le peuple ne tient qu'à la naissance, au hasard, et qu' « ils sont peuple » par tout le reste.

Il suffit, ce semble, d'un tel aperçu pour donner une idée de la

hardiesse de La Bruyère. Mais les restrictions et les tempéraments qu'il a su introduire dans la satire, les dures vérités qu'il fait entendre au péuple lui-même sur ses rapports avec les grands, la modération et la sagesse dont la plupart de ses jugements sont empreints, le tour caustique et fin de ses épigrammes, tout cela fait qu'il n'a presque rien transpiré dans son chapitre de l'amertume qui vraisemblablement remplissait son cœur. Ceux qui l'accusent, comme Vauvenargues, d'avoir trop tourné et travaillé son style, n'ont pas assez réfléchi qu'il ne lui était pas toujours permis de donner à l'expression de sa pensée la simplicité, la netteté et la lucidité dont il n'eût pas manqué de parer son ouvrage en des temps meilleurs et dans un pays plus libre. Il pensait du moins qu'il y avait même autour de lui, et parmi ses contemporains, des gens assez avisés pour « rompre l'os, » comme dit Rabelais, « et sugcer la substantificque mouelle ». On ne s'y méprit point au siècle suivant, et M. Suard put dire un jour, en parlant de ce chapitre *des Grands*, que J.-J. Rousseau était le seul qui l'eût imité en entier.

On lira avec intérêt et l'on retiendra avec fruit les portraits de Théophile, de Téléphon, de Théognis et de Pamphile, mais surtout les belles leçons satiriques, les admirables parallèles et les considérations presque prophétiques que La Bruyère a insérés aux numéros 22, 23, 24, 25, 41, 51 et 53 de ce chapitre. On remarquera encore que sur cinquante-six articles dont il se compose, l'auteur n'en a pas ajouté moins de quarante-quatre aux douze que contenaient les trois premières éditions.

La prévention du peuple en faveur des grands est si aveugle, et l'entêtement pour leur geste, leur visage, leur ton de voix et leurs manières si général, que s'ils s'avisoient d'être bons, cela iroit à l'idolâtrie. 1

Si vous êtes né vicieux, ô *Théagène* [1], je vous plains ; si vous le devenez par foiblesse pour ceux qui ont intérêt 2

1. Les *clefs* ont désigné, tantôt le grand prieur de Vendôme, l'un des plus vicieux personnages de son temps, et qui « ne voyoit, dit Saint-Simon, que des subalternes obscurs », tantôt Monsieur le Duc, le propre élève de La Bruyère, qui n'eut point d'amis, dit encore Saint-Simon, « mais des connoissances singulières, étrangement choisies, et la plupart obscures ». M. Ed. Fournier, récusant l'autorité des *clefs*, prétend que ce portrait doit être celui du jeune duc de Chartres (le futur Régent), tombé depuis peu des mains de l'honnête Saint-Laurent en celles du vicieux Dubois. La raison qu'il tire de ce nom de Théagène, qui signifie *enfant des Dieux*, s'appliquerait aussi bien à M. le Duc, et à Vendôme, descendant d'un bâtard de Henri IV.

que vous le soyez, qui ont juré entre eux de vous corrompre, et qui se vantent déjà de pouvoir y réussir, souffrez que je vous méprise[1]. Mais si vous êtes sage, tempérant, modeste, civil, généreux, reconnoissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs déréglements, leurs vices et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les vertus que vous chérissez : ironie forte, mais utile, très propre à mettre vos mœurs en sûreté, à renverser tous leurs projets, et à les jeter dans le parti de continuer d'être[2] ce qu'ils sont, et de vous laisser tel que vous êtes. (ÉD. 6.)

3 L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains, leurs fous et leurs flatteurs[3] ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent quelquefois[4].

4 Les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir des terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau, de meubler une orangerie[5] ; mais de rendre un cœur content, de com-

1. On sent dans cette formule un reste de déférence de la part du roturier qui parle à un grand.
2. M. Hémardinquer dit justement que c'est là une phrase barbare.
3. Alors même que la gradation serait ascendante, l'ironie est encore bien forte, et les flatteurs doivent être peu flattés de se trouver en pareille compagnie.
4. « Prends donc garde, pécheur endurci, dit Don Quichotte à Sancho, qu'un des plus grands avantages qu'ont les princes sur les autres hommes, c'est d'avoir à leur service des gens qui valent autant qu'eux. » (*Don Quichotte*, 2e partie, chap. XXXI.)
5. Allusion probable aux travaux d'embellissement que les Condé *faisaient* faire à Chantilly. Il est difficile d'ailleurs de ne pas voir

bler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, lenr curiosité [1] ne s'étend point jusque-là.

On demande si en comparant ensemble les différentes 5
conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarqueroit pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal, qui établiroit entre elles l'égalité[2], ou qui feroit du moins que l'un ne seroit guère plus desirable que l'autre. Celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien, peut former cette question ; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide[3]. (Éd. 4.)

Il ne laisse pas d'y avoir comme un charme attaché à chacune des différentes conditions, et qui y demeure jusques à ce que la misère l'en ait ôté. Ainsi les grands se plaisent dans l'excès, et les petits aiment la modération; ceux-là ont le goût de dominer et de commander, et ceux-ci sentent du plaisir et même de la vanité à les servir et à leur obéir ; les grands sont entourés, salués, respectés ; les petits entourent, saluent, se prosternent ; et tous sont contents. (Éd. 4.)

Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles, 6
et leur condition les dispense si fort de tenir les belles pro-

dans les lignes qui suivent, un retour de La Bruyère sur sa position auprès de ces princes.

1. Curiosité est synonyme de sollicitude. Bossuet a dit de même, dans son sermon sur l'*éminente dignité des pauvres* : « Pourquoi cet homme si fortuné vivrait-il dans une telle abondance, et pourrait-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une *curiosité* étudiée ? »

2. « Quelque différence qui paroisse entre les fortunes, il y a une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. » (La Rochefoucauld.)

3. Non, dit M. Destailleur, car un homme pauvre ne connaît que les peines de sa position, et peut se faire illusion sur les avantages de la puissance et de la richesse. Une semblable question ne saurait être bien résolue que par celui qui aurait passé alternativement par les deux conditions.

messes qu'ils vous ont faites ; que c'est modestie à eux de ne promettre pas encore plus largement. (ÉD. 4.)

7 « Il est vieux et usé[1], dit un grand ; il s'est crevé[2] à me suivre : qu'en[3] faire ? » Un autre, plus jeune, enlève ses espérances, et obtient le poste qu'on ne refuse à ce malheureux que parce qu'il l'a trop mérité[4]. (ÉD. 4.)

8 « Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux, *Philanthe* a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il en est médiocrement considéré ; il ne plaît pas, il n'est pas goûté. » — Expliquez-vous : est-ce Philanthe, ou le grand qu'il sert, que vous condamnez[5] ? (ÉD. 4.)

9 Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre[6]. (ÉD. 6.)

10 Qui peut dire pourquoi quelques-uns ont le gros lot, ou quelques autres la faveur des grands[7] ?

1. Les *clefs* nomment M. de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet et commis principal de Louvois ; âgé de 46 ans à la mort du ministre, il se vit maintenu dans la même position, quand le fils de Louvois, Barbézieux, succéda à son père à l'âge de 24 ans. — Mais il y avait sans doute beaucoup d'autres applications à faire de la réflexion de La Bruyère.

2. Expression très familière, dont l'énergie a dû plaire à l'auteur qui se sert volontiers des termes de manège.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *en*.

4. M. Destailleur remarque qu'il en est de même aujourd'hui dans beaucoup d'administrations.

5. Cette façon de poser une question, dont la réponse n'est pas douteuse, est un artifice familier à La Bruyère.

6. Ainsi Chaulieu a dit quelque part :

Fais une honorable retraite ;
Ne va point par des cris exhaler ta douleur ;
D'aucun emportement qu'elle ne soit suspecte,
Et que ton silence respecte
L'injustice de ton malheur.

7. Façon ingénieuse de dire que les grands distribuent leurs faveurs au hasard.

Les grands sont si heureux, qu'ils n'essuient pas même, 11
dans toute leur vie, l'inconvénient de regretter la perte de leurs meilleurs serviteurs, ou des personnes illustres dans leur genre, et dont ils ont tiré le plus de plaisir et le plus d'utilité[1]. La première chose que la flatterie sait faire, après la mort de ces hommes uniques, et qui ne se réparent point[2], est de leur supposer des endroits foibles, dont elle prétend que ceux qui leur succèdent sont très-exempts : elle assure que l'un, avec toute la capacité et toutes les lumières de l'autre, dont il prend la place, n'en a point les défauts; et ce style sert aux princes à se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre[3]. (Éd. 4.)

Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que 12
de l'esprit ; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur. Les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la grandeur ou de l'esprit, sans nulle vertu.

Quand je vois d'une part auprès des grands, à leur table, 13
et quelquefois dans leur familiarité, de ces hommes alertes, empressés, intrigants, aventuriers, esprits dangereux et nuisibles, et que je considère d'autre part quelle peine ont les personnes de mérite à en approcher, je ne suis pas toujours disposé à croire que les méchants soient soufferts par intérêt, ou que les gens de bien soient regardés comme inutiles; je trouve plus mon compte à me confirmer dans

1. On a voulu voir là une allusion au peu de regrets que Louis XIV donna à la mort de Louvois. Le malheur est, ici comme en ce qui concerne Saint-Pouange, que la réflexion de La Bruyère parut deux ans avant la mort de Louvois.

2. On ne peut pas dire que des hommes ne se réparent pas : c'est de leur perte que l'auteur a voulu parler. Il y a là un tour elliptique, comme au n° 15 du chapitre *des Femmes*, où il est dit que les hommes *ne guériroient pas de la beauté* des femmes.

3. Ainsi les flatteurs purent-ils dire que Le Pelletier et Pontchartrain n'avaient point la dureté de Colbert. La question est de savoir si Louis XIV s'en trouva consolé de la perte de son grand ministre.

cette pensée, que grandeur et discernement sont deux choses différentes[1] et l'amour pour la vertu et pour les vertueux une troisième chose. (Éd. 4.)

14 *Lucile* aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands, que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux[2].

La règle de voir de plus grands que soi doit avoir ses restrictions. Il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique[3].

15 Quelle est l'incurable maladie de *Théophile*[4] ? Elle lui dure depuis plus de trente années, il ne guérit point : il a voulu, il veut et il voudra gouverner les grands ; la mort seule lui ôtera avec la vie cette soif d'empire et d'ascendant sur les esprits. Est-ce en lui zèle du prochain ? est-ce habitude ? est-ce une excessive opinion de soi-même ? Il n'y a point de palais où il ne s'insinue ; ce n'est pas au milieu d'une chambre qu'il s'arrête : il passe à une embrasure ou au cabinet ; on attend qu'il ait parlé, et longtemps et avec action, pour avoir audience, pour être vu. Il entre dans le secret des familles ; il est de quelque chose dans tout ce qui leur arrive

1. La Bruyère a reproduit la même pensée au n° 35 du même chapitre.
2. Cet article et le paragraphe qui le suit étaient au chapitre *de l'Homme* dans les trois premières éditions.
3. Plutarque a dit : « Qui suit les grands devient serf. »
4. Les *clefs* rapportent cet article à M. de Roquette, évêque d'Autun, « qui, toute sa vie, dit Saint-Simon, n'avoit rien oublié pour faire fortune et être un personnage... homme de fort peu... qui à la fin, ne pouvant mieux, gouvernoit les États de Bourgogne à force de souplesses et de manège autour de M. le Prince... Tout sucre et tout miel, lié aux femmes importantes de ce temps-là et entrant dans toutes les intrigues, toutefois grand béat. C'est sur lui que Molière prit son Tartuffe, et personne ne s'y méprit. » Ce dernier trait est confirmé par Mme de Sévigné, qui, dînant un jour à Chaseu, chez M. de Bussy avec M. de Roquette, ne put s'empêcher de dire en parlant de lui, comme Orgon de Tartuffe : « Le pauvre homme ! » C'était d'ailleurs un homme d'esprit, orateur assez disert, et qui a fait des oraisons funèbres dans un autre genre que Bossuet.

de triste ou d'avantageux ; il prévient, il s'offre, il se fait de fête, il faut l'admettre. Ce n'est pas assez pour remplir son temps ou son ambition, que le soin de dix mille âmes dont il répond à Dieu comme de la sienne propre [1] : il y en a d'un plus haut rang et d'une plus grande distinction dont il ne doit aucun compte, et dont il se charge plus volontiers. Il écoute, il veille sur tout ce qui peut servir de pâture à son esprit d'intrigue, de médiation et de manége. A peine un grand [2] est-il débarqué, qu'il l'empoigne [3] et s'en saisit ; on entend plus tôt dire à Théophile qu'il le gouverne, qu'on n'a pu soupçonner qu'il pensoit à le gouverner. (ÉD. 6.)

Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr : mais un salut ou un sourire nous les réconcilie [4]. 16

Il y a des hommes superbes, que l'élévation de leurs rivaux humilie et apprivoise ; ils en viennent, par cette disgrâce, jusqu'à rendre le salut ; mais le temps qui adoucit toutes choses, les remet enfin dans leur naturel. (ÉD. 6.) 17

Le mépris que les grands ont pour le peuple les rend indifférents sur les flatteries ou sur les louanges qu'ils en reçoivent, et tempère leur vanité. De même les princes, loués 18

1. Allusion évidente à ses fonctions épiscopales.

2. Ce grand n'est autre que Jacques II, roi d'Angleterre, auprès duquel M. de Roquette essaya de se faufiler à Saint-Germain ; car, suivant le mot de Saint-Simon, « tout lui étoit bon à espérer, à se fourrer, à se tortiller ».

3. Encore une de ces expressions familières dont l'énergie et le pittoresque ont pu séduire La Bruyère. Avec lui, comme avec Saint-Simon, Mme de Sévigné et Bossuet lui-même, on est quelquefois très loin du style noble et fleuri.

4. « Voilà, dit Bussy-Rabutin, la manière d'agir des princes, particulièrement en France, où ils savent bien que, après mille dégoûts qu'ils auront donnés à un gentilhomme, la moindre de leurs caresses le fera revenir et oublier le passé. » C'est justement du prince de Condé, dont il croyait avoir à se plaindre, que Bussy parlait en ces termes.

sans fin et sans relâche des grands et des courtisans, en seroient plus vains s'ils estimoient davantage ceux qui les louent. (Éd. 4.)

19 Les grands croient être seuls parfaits, n'admettent qu'à peine dans les autres hommes la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse, et s'emparent de ces riches talents comme de choses dues à leur naissance. C'est cependant en eux une erreur grossière de se nourrir de si fausses préventions ; ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux dit, de mieux écrit, et peut-être d'une conduite plus délicate [1], ne nous est pas toujours venu de leur fonds. Ils ont de grands domaines et une longue suite d'ancêtres : cela ne leur peut être contesté [2].

20 Avez-vous de l'esprit [3], de la grandeur, de l'habileté, du

1. On dirait aujourd'hui plus régulièrement : « de la conduite la plus délicate ».

2. On voit qu'en traitant *des Grands*, La Bruyère ne s'est pas trouvé « contraint dans la satire », à cause de sa position chez des princes. Il semble même qu'il puise dans cette position de quoi se venger des mortifications auxquelles elle l'expose.

3. Les *clefs* désignaient ici « M. le duc de La Feuillade », et l'on a cru longtemps qu'il s'agissait de Louis d'Aubusson, comte de La Feuillade, fils du maréchal de ce nom qui fut un des plus célèbres courtisans de Louis XIV. M. Walckenaër et M. Servois ont démontré que La Bruyère n'avait pas pu penser à ce jeune homme qui, en 1691, n'était pas encore un personnage et n'avait que vingt-huit ans. Il n'est pas douteux que l'article ne doive être attribué au père, François de La Feuillade, dont Saint-Simon a dit : « De l'esprit, une grande valeur, une plus grande audace, une pointe de folie gouvernée toutefois par l'ambition, et la probité et son contraire fort à la main, avec une flatterie et une bassesse insignes pour le Roi, firent sa fortune et le rendirent un personnage à la Cour, craint des ministres et aux couteaux continuels avec M. de Louvois. Il se distingua toujours par son assiduité et sa magnificence. Il a renouvelé les anciennes apothéoses fort au delà de ce que la religion chrétienne pouvoit souffrir ; mais il n'attendit pas que le Roi fût mort pour faire la sienne, dont il n'auroit pas recueilli le fruit... Avec tant de faveur et tant de soin de l'augmenter, il étoit devenu si à charge au Roi, qu'il ne le put dissimuler à sa mort... Une fois entr'autres, à *table*, parlant à Madame par un hasard qui y donna lieu, il ne put

goût, du discernement? en croirai-je la prévention et la flatterie, qui publient hardiment votre mérite? Elles me sont suspectes, et je les récuse. Me laisserai-je éblouir par un air de capacité ou de hauteur qui vous met au-dessus de tout ce qui se fait, de ce qui se dit et de ce qui s'écrit; qui vous rend sec sur les louanges, et empêche qu'on ne puisse arracher de vous la moindre approbation? Je conclus de là plus naturellement que vous avez de la faveur, du crédit et de grandes richesses. Quel moyen de vous définir, *Téléphon* [1]? on n'approche de vous que comme du feu, et dans une certaine distance, et il faudroit vous développer, vous manier, vous confronter avec vos pareils, pour porter de vous un jugement sain et raisonnable. Votre homme de confiance, qui est dans votre familiarité, dont vous prenez conseil, pour qui vous quittez *Socrate* et *Aristide*, avec qui vous riez, et qui rit plus haut que vous, *Dave* [2] enfin, m'est très-connu: seroit-ce assez pour vous bien connoître? (Éd. 6.)

Il y en a de tels, que s'ils pouvoient connoître leurs subalternes et se connoître eux-mêmes, ils auroient honte de primer. (Éd. 5.) 21

se tenir de dire qu'il n'avoit jamais été si à son aise que lorsqu'il s'étoit vu délivré de Louvois, de Seignelay et de La Feuillade. »

1. M. Ed. Fournier trouve encore une malice dans l'étymologie de ce nom de *Téléphon* donné à l'homme qui parle haut, et qu'on n'approche que comme du feu. D'abord, La Bruyère avait mis *Antiphon*, l'homme dont la voix détonne, à force d'être haussée; puis craignant qu'on ne reconnût pas assez M. de La Feuillade, il l'appela *Téléphon*, (dont la voix porte loin).

2. Pour *Dave*, les *clefs* ont écrit le nom de « Prudhomme le baigneur », dont Saint-Simon raconte que M. de La Feuillade avait épousé la fille, « personne de beaucoup d'honneur, de vertu et de piété, de bon sens, capable de lui donner de bons conseils, etc. » Mais ici encore, M. Ed. Fournier a risqué une autre supposition. Ne se rappelant plus que Téléphon est M. de La Feuillade, il dit que ce pourrait bien être M. le Prince, à qui La Bruyère reproche de quitter Socrate pour Dave. M. Fournier suppose que Dave, c'était Santeul, et Socrate, La Bruyère lui-même. Tout cela est bien hypothétique.

22 S'il y a peu d'excellents orateurs, y a-t-il bien des gens qui puissent les entendre? S'il n'y a pas assez de bons écrivains, où sont ceux qui savent lire ? De même on s'est toujours plaint du petit nombre de personnes capables de conseiller les rois, et de les aider dans l'administration de leurs affaires ; mais s'ils naissent enfin, ces hommes habiles et intelligents, s'ils agissent selon leurs vues et leurs lumières, sont-ils aimés, sont-ils estimés autant qu'ils le méritent? Sont-ils loués de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils font pour la patrie [1]? Ils vivent, il suffit : on les censure s'ils échouent, et on les envie s'ils réussissent. Blâmons le peuple où il seroit ridicule de vouloir l'excuser. Son chagrin et sa jalousie, regardés des grands ou des puissants comme inévitables, les ont conduits insensiblement à le compter pour rien, et à négliger ses suffrages dans toutes leurs entreprises, à s'en faire même une règle de politique [2]. (Éd. 5.)

Les petits se haïssent les uns les autres lorsqu'ils se nuisent réciproquement. Les grands sont odieux aux petits par le mal qu'ils leur font, et par tout le bien qu'ils ne leur font

1. Voltaire a dit dans un de ses *Discours en vers :*

J'ai vu des courtisans, ivres de fausse gloire,
Détester dans Villars l'éclat de la victoire.
Ils haïssaient le bras qui faisait leur appui;
Il combattait pour eux; ils parlaient contre lui.

2. On a remarqué en effet que les meilleurs et les plus grands ministres de la monarchie ont été impopulaires : témoins Sully, Mazarin, Colbert surtout. La haine du peuple contre ce dernier fut telle qu'on n'osa le faire enterrer de jour, et encore fallut-il faire escorter son convoi nocturne par des archers du guet. A peine eut-on appris sa mort, que les couplets, les épigrammes, les satires sur sa dureté et son avarice commencèrent à circuler. En voici un échantillon :

Enfin, Colbert n'est plus! et c'est vous faire entendre
Que la France est réduite au plus bas de son sort;
Car s'il restait encor quelque chose à lui prendre,
Le voleur ne serait pas mort.

pas : ils leur sont responsables[1] de leur obscurité, de leur pauvreté et de leur infortune, ou du moins ils leur paroissent tels. (Éd. 5.)

C'est déjà trop d'avoir avec le peuple une même religion 23
et un même Dieu[2] : quel moyen encore de s'appeler *Pierre, Jean, Jacques*, comme le marchand ou le laboureur ? Évitons d'avoir rien de commun avec la multitude ; affectons au contraire toutes les distinctions qui nous en séparent. Qu'elle s'approprie les douze apôtres, leurs disciples, les premiers martyrs (telles gens, tels patrons)[3] ; qu'elle voie avec plaisir revenir, toutes les années, ce jour particulier que chacun célèbre comme sa fête. Pour nous autres grands, ayons recours aux noms profanes ; faisons-nous baptiser sous ceux d'*Annibal*, de *César* et de *Pompée*[4] : c'étoient de grands hommes ; sous celui de *Lucrèce* : c'étoit une illus-

1. Cette responsabilité dont parle La Bruyère existe en effet. Et c'est du peu de souci qu'en prennent les grands que sont nées les révolutions qui ont si profondément troublé notre société depuis cent ans. La Bruyère a pressenti évidemment tous les maux que devait engendrer un pareil état de choses ; mais en 1687, que pouvait-il dire de plus que ce qu'il a dit ?

2. Un tribun, dans Tite-Live, tenait un langage à peu près identique : « Ne sentez-vous pas, disait-il, quel mépris on fait de vous? S'ils en étaient les maîtres, ils vous enlèveraient votre part de ce jour qui nous éclaire. Ils sont assez indignés que vous respiriez, que vous parliez comme eux, que vous ayez comme eux figure humaine. »

3. On n'a rien dit publiquement de plus fort sous Louis XIV, à propos de la misère du peuple. L'appeler martyr, c'était dire son vrai nom ; mais quel détour n'a-t-il pas fallu à La Bruyère pour en arriver là ! Sa franchise n'a pu se donner pour refuge qu'une parenthèse de quatre mots, qu'on ne comprit pas de son temps, et qu'on n'a guère vue du nôtre. (Ed. Fournier.)

4. La mode de ces sortes de prénoms venait d'Italie. Plus tard, Destouches donna le même ridicule à son *Glorieux*, qui dicte ainsi ses prénoms au notaire :

..... Monseigneur Carloman
Alexandre-César-Henri-Jules-Armand-
Philogène-Louis.....

tre Romaine[1] ; sous ceux de *Renaud*, de *Roger*, d'*Olivier* et de *Tancrède*[2] : c'étoient des paladins, et le roman n'a point de héros plus merveilleux ; sous ceux d'*Hector* d'*Achille*, d'*Hercule*, tous demi-dieux ; sous ceux même de *Phébus* et de *Diane*[3] ; et qui nous empêchera de nous faire nommer *Jupiter*, ou *Mercure*, ou *Vénus*, ou *Adonis* ? (ÉD. 5.)

24 Pendant que les grands négligent de rien connoître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires ; qu'ils ignorent l'économie et la science d'un père de famille, et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance ; qu'ils se laissent appauvrir et maîtriser par des intendants ; qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux*[4], d'aller chez *Thaïs* ou chez *Phryné*,

1. Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, ne trouvant pas son prénom assez élégant, avait balancé longtemps entre Carinthie, Éracinthe et Arthénice, qui en sont l'anagramme. Ce fut le dernier qui l'emporta.

2. Autant de héros du *Roland furieux* de l'Arioste et de la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

3. Les *clefs* citent à l'appui de cette réflexion les noms de César de Vendôme, Annibal d'Estrées, Hercule de Rohan, Achille de Harlay, Phébus de Foix, Diane de Chastignier. — Il y a une Diane jusque dans la famille de La Bruyère, l'une de ses grand'mères. — M. Servois observe très bien que ce n'est pas seulement parmi les grands que cette mode avait cours, et qu'elle trouvait aussi son application parmi les gens de la magistrature. Mais comme le cœur humain est toujours le même, dans toutes les classes de la société, n'avons-nous pas vu paraître sous la Révolution les noms de Brutus, Caton, Scevola, et de plus singuliers encore, tels que Messidor, Pique, Pétion, etc. ?

4. Les *coteaux* nous sont connus par le vers de Boileau :

Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux.

Le mot de *coteau* était synonyme de *gourmet* ou *friand*. Son origine a donné lieu à des controverses entre les savants du XVII^e^ siècle. Les uns le font dériver de l'estime où l'on tenait les vins des coteaux de la Champagne ; les autres l'appliquent à certains seigneurs qui ne pouvaient boire que le vin d'un seul coteau ou au *plus* de trois coteaux (Aï, Hautvillers et Avenay). Voyez la comédie

de parler de la meute et de la vieille meute[1], de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon, ou à Philisbourg, des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort, le foible de tout un État, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics[2]. Les grands, qui les dédaignoient, les révèrent: heureux s'ils deviennent leurs gendres[3]. (ÉD. 7.)

Si je compare ensemble les deux conditions des hommes 25
les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple[4], ce dernier me paroît content du nécessaire, et les autres sont

des *Coteaux*, de Villiers, réimprimée par M. V. Fournel dans *les Contemporains de Molière*. (t. I.)

1. On appelle chiens de *meute*, les premiers chiens qu'on donne au laisser-courre, et *vieille-meute*, les seconds chiens qu'on donne après les premiers. (*Dictionnaire* de Furetière.)

2. Voilà bien le commencement de la révolution qui a fait passer le pouvoir des mains de la noblesse à celles de la bourgeoisie. La Bruyère est un témoin clairvoyant : s'il ne prévoit pas toutes les conséquences, il comprend du moins la gravité du fait. Il ne s'indigne pas, comme Saint-Simon, contre le *long règne de vile bourgeoisie*, il le constate.

3. Une *clef* cite, au nombre des « citoyens » devenus ministres, M. Colbert, qui maria ses trois filles à des ducs et pairs, et dont le fils, M. de Seignelay épousa en secondes noces M[lle] de Matignon, alliée à la couronne. M. Destailleur cite également Chamillart dont la fille, qui était fort laide, fut recherchée en mariage par le duc de La Feuillade.

4. Cet article est encore de ceux qui doivent arrêter l'attention. Le parallèle que La Bruyère institue entre le peuple et les grands, n'est rien moins qu'à l'avantage de ces derniers. Il faut remarquer cependant que ce n'est pas en politique, mais simplement en moraliste qu'il débat la question. Le XVIII[e] siècle, comme l'indique Garat dans ses *Mémoires sur M. Suard*, a pu tirer parti de ce passage et s'en servir comme d'une arme dans ses revendications contre la noblesse ; mais il n'y a pas chez La Bruyère l'apparence d'une revendication. Il a montré dans l'article précédent que la noblesse est inférieure en instruction, en capacité, en amour du travail, à la bourgeoisie : il montre dans celui-ci que, sous le rapport de la modération, elle est également inférieure au peuple. Sa pensée ne pouvait pas aller, et elle ne va pas en effet plus loin.

inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne sauroit faire aucun mal; un grand ne veut faire aucun bien, et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fond, et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas : je veux être peuple[1]. (Éd. 5.)

26 Quelque profonds que soient les grands de la cour, et quelque art qu'ils aient pour paroître ce qu'ils ne sont pas et pour ne point paroître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui, et à jeter un ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil, admirables sans doute pour envelopper une dupe et rendre sot celui qui l'est déjà[2], mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourroient tirer d'un homme d'esprit, qui sauroit se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère du courtisan ne l'engageoit pas à une fort grande retenue. Il lui oppose un caractère sérieux, dans lequel il se retranche; et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui[3].

1. La Bruyère s'est sans doute ressouvenu du *Plebs eris* d'Horace — Ce n'est point là d'ailleurs, comme on l'a dit, le mot d'un révolutionnaire; c'est celui d'un homme généreux et pitoyable qui se déclare pour les petits contre les grands, pour les faibles contre les forts et les puissants.

2. Qu'on se rappelle ce que Saint-Simon a dit de M. le Duc (l'élève de La Bruyère), que « ses amis n'étoient jamais en sûreté », exposés à « des insultes grossières, à des plaisanteries cruelles », et l'on comprendra l'allusion cachée dans cet article.

3. Ceci est une allusion à la conduite et à l'attitude de La Bruyère lui-même à l'égard des princes de Condé.

Les aises de la vie, l'abondance, le calme d'une grande prospérité font que les princes ont de la joie de reste pour rire d'un nain, d'un singe, d'un imbécile et d'un mauvais conte[1] : les gens moins heureux ne rient qu'à propos. 27

Un grand aime la Champagne, abhorre la Brie[2]; il s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple : seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier[3]. (ÉD. 8.) 28

Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommoder les autres. Mais non, les princes ressemblent aux hommes[4]; ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité : cela est naturel. 29

Il semble que la première règle des compagnies, des gens en place ou des puissants, est de donner à ceux qui dépen- 30

1. « Mme Panache, dit Saint-Simon, étoit une petite et fort vieille créature, avec des lippes et des yeux éraillés à faire mal à ceux qui la regardoient; une espèce de gueuse qui s'étoit introduite à la cour sur le pied d'une manière de folle; qui étoit tantôt au souper du Roi, tantôt au dîner de Monseigneur et de Mme la Dauphine ou à celui de Monsieur, à Versailles ou à Paris, où chacun se divertissoit à la mettre en colère, et qui chantoit pouille aux gens à ces dîners-là, pour faire rire, mais quelquefois fort sérieusement et avec des injures qui embarrassoient et qui divertissoient encore plus ces princes et ces princesses, qui lui emplissoient ses poches de viandes et de ragoûts dont la sauce découloit tout le long de ses jupes. Les uns lui donnoient une pistole ou un écu, et les autres des chiquenaudes et des croquignoles dont elle entroit en furie... C'étoit le passe-temps de la cour. »

2. Le vin de Champagne, le vin de Brie.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *estafier*.

4. Cela n'est pas une naïveté; on croyait à peine, en ce temps-là, que les princes fussent des hommes. Une chanson de Guy-Barozay, composée à l'occasion d'un voyage de M. le duc de Bourgogne en province, nous en fournit la preuve :

Au reste, une chose étrange,
Le prince Bourbon
Tout comme nous, quand il mange,
Branle le menton.

dent d'eux pour le besoin de leurs affaires toutes les traverses qu'ils en peuvent craindre.

31 Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes, je ne devine pas lequel, si ce n'est peut-être de se trouver souvent dans le pouvoir et dans l'occasion de faire plaisir[1]; et si elle naît, cette conjoncture, il semble qu'il doive s'en servir. Si c'est en faveur d'un homme de bien, il doit appréhender qu'elle ne lui échappe; mais comme c'est en une chose juste, il doit prévenir la sollicitation, et n'être vu que pour être remercié; et si elle est facile, il ne doit pas même la lui faire valoir[2]. S'il la lui refuse, je les plains tous deux. (ÉD. 4.)

32 Il y a des hommes nés inaccessibles[3], et ce sont précisément ceux de qui les autres ont besoin, de qui ils dépendent. Ils ne sont jamais que sur un pied; mobiles comme le mercure, ils pirouettent, ils gesticulent, ils crient, ils s'agitent; semblables à ces figures de carton qui servent de montre à une fête publique[4], ils jettent feu et flamme, tonnent et foudroient : on n'en approche pas, jusqu'à ce que venant à s'éteindre, ils tombent, et par leur chute deviennent traitables, mais inutiles. (ÉD. 6.)

33 Le suisse, le valet de chambre, l'homme de livrée[5], s'ils

1. « Qu'y a-t-il dans votre état de plus digne d'envie que le pouvoir de faire des heureux ? Si l'humanité envers les peuples est le premier devoir des grands, n'est-elle pas aussi l'usage le plus délicieux de la grandeur ? » (Massillon, *Petit carême*, 2e *dimanche*.)

2. Il y a une pensée toute pareille dans le *Traité des Bienfaits* de Sénèque, livre II, chapitre 1er. La Fontaine a dit aussi :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même.

3. M. Ed. Fournier a voulu voir là le portrait de M. le Prince (Henri-Jules), fils du grand Condé.

4. Allusion aux feux d'artifice.

5. Les *clefs* désignent « les domestiques de M. Le Tellier ». Pourquoi ceux-là plutôt que tant d'autres ?

n'ont plus d'esprit que ne porte leur condition, ne jugent plus d'eux-mêmes par leur première bassesse, mais par l'élévation et la fortune des gens qu'ils servent, et mettent tous ceux qui entrent par leur porte, et montent leur escalier, indifféremment au-dessous d'eux et de leurs maîtres : tant il est vrai qu'on est destiné à souffrir des grands et de ce qui leur appartient[1]. (Éd. 4.)

Un homme en place doit aimer son prince, sa femme, ses enfants, et après eux les gens d'esprit ; il les doit adopter, il doit s'en fournir et n'en jamais manquer. Il ne sauroit payer, je ne dis pas de trop de pensions et de bienfaits, mais de trop de familiarité et de caresses, les secours et les services qu'il en tire, même sans le savoir. Quels petits bruits ne dissipent-ils pas ? quelles histoires ne réduisent-ils à la fable et à la fiction ? Ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions, prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements, s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs, donner des explications favorables à des apparences qui étoient mauvaises, détourner les petits défauts, ne montrer que les vertus, et les mettre dans leur jour, semer en mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux, et tourner le ris et la moquerie contre ceux qui oseroient en douter ou avancer des faits contraires[2] ? Je sais que les grands ont pour 34

1. Nouvelle allusion, dit M. Destailleur, à la position de l'auteur dans la maison de Condé. Le marquis de Lassay, qui y vivait aussi, et qui a dû connaître La Bruyère (il avait épousé une fille naturelle de M. le Prince), se plaint également de l'entourage des grands : « Les cabales de leur petite cour, dit-il, l'insolence de leurs valets avec lesquels il ne faut jamais se commettre et dont il est plus sage de souffrir, tout devient insupportable. »

2. Tout ce que La Bruyère dit là s'appliquerait parfaitement à la presse périodique de nos jours, où l'on est si habile à défendre et à glorifier tous ceux de son parti. — Pascal avait exprimé la même pensée à peu près que La Bruyère, dans une réflexion que celui-ci

maxime de laisser parler et de continuer d'agir; mais je sais aussi qu'il leur arrive en plusieurs rencontres que laisser dire les empêche de faire. (ÉD. 4.)

35 Sentir le mérite, et quand il est une fois connu, le bien traiter, deux grandes démarches[1] à faire tout de suite, et dont la plupart des grands sont fort incapables. (ÉD. 4.)

36 Tu es grand, tu es puissant : ce n'est pas assez; fais que je t'estime, afin que je sois triste d'être déchu de tes bonnes grâces, ou de n'avoir pu les acquérir. (ÉD. 4.)

37 Vous dites d'un grand ou d'un homme en place qu'il est prévenant, officieux, qu'il aime à faire plaisir; et vous le confirmez par un long détail de ce qu'il a fait en une affaire où il a su que vous preniez intérêt. Je vous entends : on va pour vous au-devant de la sollicitation, vous avez du crédit, vous êtes connu du ministre, vous êtes bien avec les puissances : desiriez-vous que je susse autre chose? (ÉD. 4.)

Quelqu'un vous dit : *Je me plains d'un tel, il est fier depuis son élévation, il me dédaigne, il ne me connoît plus. — Je n'ai pas, pour moi,* lui répondez-vous, *sujet de m'en plaindre; au contraire, je m'en loue fort, et il me semble même qu'il est assez civil.* Je crois encore vous entendre : vous voulez qu'on sache qu'un homme en place a de l'attention pour vous, et qu'il vous démêle dans l'anti-

n'a pu connaître, puisqu'elle ne se trouvait pas dans l'édition de Port-Royal de 1669. La voici : « Un vrai ami est une chose si avantageuse, même pour les plus grands seigneurs, afin qu'il dise du bien d'eux et qu'il les soutienne en leur absence même, qu'ils doivent tout faire pour en avoir. Mais qu'ils choisissent bien; car s'ils font tous leurs efforts pour des sots, cela leur sera inutile, quelque bien qu'ils disent d'eux; et même ils n'en diront pas du bien s'ils se trouvent les plus foibles, car ils n'ont pas d'autorité; et ainsi ils en médiront par compagnie. »

1. M. Hémardinquer a très bien remarqué que sentir le mérite n'est pas une démarche. La question serait de savoir si le mot *démarche* ne se prenait pas au XVIIe siècle dans un sens beaucoup plus *large* qu'aujourd'hui. Voyez le *Lexique*, à ce mot.

chambre entre mille honnêtes gens de qui il détourne ses yeux, de peur de tomber dans l'inconvénient de leur rendre le salut ou de leur sourire. (ÉD. 7.)

« Se louer de quelqu'un, se louer d'un grand », phrase délicate dans son origine, et qui signifie sans doute se louer soi-même, en disant d'un grand tout le bien qu'il nous a fait, ou qu'il n'a pas songé à nous faire. (ÉD. 4.)

On loue les grands pour marquer qu'on les voit de près, rarement par estime ou par gratitude. On ne connoît pas souvent ceux que l'on loue; la vanité ou la légèreté l'emportent quelquefois sur le ressentiment : on est mal content d'eux et on les loue[1]. (ÉD. 4.)

S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte, il 38
l'est encore davantage de s'y trouver complice d'un grand : il s'en tire, et vous laisse payer doublement, pour lui et pour vous[2]. (ÉD. 4.)

Le prince n'a point assez de toute sa fortune pour payer 39
une basse complaisance, si l'on en juge par tout ce que celui qu'il veut récompenser y a mis du sien; et il n'a pas trop de toute sa puissance pour le punir, s'il mesure sa vengeance au tort qu'il en a reçu. (ÉD. 5.)

La noblesse expose sa vie pour le salut de l'État et pour 40
la gloire du souverain[3]; le magistrat décharge le prince d'une

1. Les quatre alinéas de cet article, inspirés par une pensée unique, ne tendent qu'à montrer la vanité des gens de cour et l'intérêt qu'ils avaient à paraître plutôt qu'à être bien en cour.

2. Les éditeurs rapportent à ce sujet le mot de Gil Blas, sacrifié par le duc de Lerme dont il avait servi les intrigues : « C'est à quoi doivent s'attendre tous les petits agents dont les grands seigneurs se servent dans leurs secrètes et périlleuses négociations. » M. Destailleur confirme la vérité de cette pensée en rappelant les exemples de Marie de Médicis, de Gaston d'Orléans et de la duchesse du Maine, qui, après avoir échoué dans leurs conspirations, soit contre Richelieu, soit contre le Régent, abandonnèrent, pour se sauver, ceux qu'ils avaient compromis. « C'est ainsi, dit Saint-Simon, que font tous les princes et les princesses quand ils n'ont plus besoin des gens. »

3. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'auteur, dans sa

partie du soin de juger les peuples : voilà de part et d'autre des fonctions bien sublimes et d'une merveilleuse utilité; les hommes ne sont guère capables de plus grandes choses, et je ne sais d'où la robe et l'épée ont puisé de quoi se mépriser réciproquement[1]. (Éd. 4.)

41 S'il est vrai qu'un grand donne plus à la fortune lorsqu'il hasarde une vie destinée à couler dans les ris, le plaisir et l'abondance, qu'un particulier qui ne risque que des jours qui sont misérables[2], il faut avouer aussi qu'il a un tout autre dédommagement, qui est la gloire et la haute réputation. Le soldat ne sent pas qu'il soit connu; il meurt obscur et dans la foule : il vivoit de même, à la vérité, mais il vivoit; et c'est l'une des sources du défaut de courage dans les conditions basses et serviles. Ceux au contraire que la naissance démêle d'avec le peuple et expose aux yeux des hommes, à leur censure et à leurs éloges, sont même capables de sortir par effort de leur tempérament, s'il ne les portoit pas à la vertu; et cette disposition de cœur et d'esprit, qui passe des aïeuls par les pères dans leurs descendants, est cette bravoure si familière aux personnes nobles, et peut-être la noblesse même[3]. (Éd. 4.)

4e édition, avait mis la gloire du souverain avant le salut de l'État. En y réfléchissant depuis, il a pensé que l'État devait passer avant le souverain.

1. Il faut voir le dédain et le mépris que Saint-Simon, qui se disait et se croyait d'épée, professait pour les hommes de robe, pour ce qu'il appelle souvent le *vil petit gris*.

2. « J'ai un million à dépenser par an, et vous gagnez un sou par jour », disait un maréchal de l'Empire en conduisant ses soldats au feu.

3. On peut rapprocher de ce passage de La Bruyère le beau morceau qui suit, de Massillon : « Le sang, l'éducation, l'histoire des ancêtres jettent dans le cœur des grands et des princes des semences et comme une tradition naturelle de vertu. Le peuple, livré en naissant à un naturel brut et inculte, ne trouve en lui, pour les devoirs sublimes de la foi, que la pesanteur et la bassesse d'une nature laissée à elle-même... L'éducation fortifie le vice de la naissance; les objets vils qui l'environnent lui abattent le cœur et les sentiments; il ne

Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis ACHILLE. (ÉD. 5.)

Les princes, sans autre science ni autre règle, ont un goût de comparaison : ils sont nés et élevés au milieu et comme dans le centre des meilleures choses, à quoi ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent. Tout ce qui s'éloigne trop de LULLI, de RACINE et de LE BRUN[1] est condamné. 42

Ne parler aux jeunes princes que du soin de leur rang est un excès de précaution[2], lorsque tout une cour met son devoir et une partie de sa politesse à les respecter, et qu'ils sont bien moins sujets à ignorer aucun des égards dus à leur naissance, qu'à confondre les personnes, et les traiter indifféremment et sans distinction des conditions et des titres. Ils ont une fierté naturelle, qu'ils retrouvent dans les occasions; il ne leur faut des leçons que pour la régler, que pour leur inspirer la bonté, l'honnêteté et l'esprit de discernement. 43

C'est une pure hypocrisie à un homme d'une certaine élévation de ne pas prendre d'abord le rang qui lui est dû, que tout le monde lui cède[3] : il ne lui coûte rien d'être mo- 44

sent rien au-dessus de ce qu'il est; né dans les sens et dans la boue, il s'élève difficilement au-dessus de lui-même. »

1. Dans le chapitre *du Mérite personnel,* La Bruyère avait cité Mignard et Corneille à côté de Lulli. Il nomme ici, par esprit de justice, Le Brun et Racine, qui vivaient encore, quand l'article fut publié.

2. Cela s'appliquait-il à quelqu'un des autres maîtres préposés à l'éducation de M. le Duc? On l'ignore; mais on voit du moins, par la fin de l'article, l'esprit qui guidait La Bruyère lui-même dans la fonction dont il était chargé.

3. Les *clefs* ont nommé ici le premier président de Harlay. Saint-Simon dit de lui : « Issu de ces grands magistrats, Harlay en eut toute la gravité qu'il outra en cynique, en affecta le désintéressement et la modestie, qu'il déshonora, l'un par sa conduite, l'autre par un orgueil raffiné, mais extrême, et qui, malgré lui, sautoit aux yeux...

deste, de se mêler dans la multitude qui va s'ouvrir pour lui, de prendre dans une assemblée une dernière place, afin que tous l'y voient et s'empressent de l'en ôter. La modestie est d'une pratique plus amère aux hommes d'une condition ordinaire : s'ils se jettent dans la foule, on les écrase; s'ils choisissent un poste incommode, il leur demeure[1].

45 *Aristarque*[2] se transporte dans la place avec un héraut et un trompette; celui-ci commence : toute la multitude accourt et se rassemble. « Écoutez, peuple, dit le héraut; soyez attentifs; silence, silence! *Aristarque, que vous voyez présent, doit faire demain une bonne action.* » Je dirai plus simplement et sans figure : « Quelqu'un fait bien, veut-il faire mieux? que je ne sache pas qu'il fait bien, ou que je ne le soupçonne pas du moins de me l'avoir appris. » (ÉD. 5.)

46 Les meilleures actions s'altèrent et s'affoiblissent par la manière dont on les fait, et laissent même douter des intentions[3]. Celui qui protége ou qui loue la vertu pour la vertu, qui corrige ou qui blâme le vice à cause du vice,

Il se tenoit et marchoit un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasoit toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avançoit qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche, à Versailles. »

1. C'est un petit malheur que La Bruyère a dû éprouver quelquefois, et dont il se souvient.

2. Il s'agit encore ici du même Harlay. « On vint, disent les *clefs*, lui apporter à Beaumont pendant les vacations 25,000 livres que le président de La Barois lui avait léguées. Il se transporta à Fontainebleau, où la cour était alors; et par-devant un notaire royal, il déclara cette somme au profit des pauvres. » Comment concilier cela avec ce que Mme de Sévigné dit, dans sa *Lettre* du 13 octobre 1675, du désintéressement de Harlay? « Écoutez une belle action du procureur-général. Il avoit une terre, de la maison de Bellièvre, qu'on lui avoit fort bien donnée; il l'a remise dans la masse des biens des créanciers, disant qu'il ne sauroit aimer ce présent, quand il songe qu'il fait tort à des créanciers qui ont donné leur argent de bonne foi : cela est héroïque. »

3. Encore le premier président de Harlay, au dire des *clefs*. Peut-on croire à un tel acharnement de la part de La Bruyère ?

agit simplement, naturellement, sans aucun tour, sans nulle singularité, sans faste, sans affectation ; il n'use point de réponses graves et sentencieuses, encore moins de traits piquants et satiriques[1] : ce n'est jamais une scène qu'il joue pour le public, c'est un bon exemple qu'il donne et un devoir dont il s'acquitte ; il ne fournit rien aux visites des femmes, ni au cabinet[2], ni aux nouvellistes ; il ne donne point à un homme agréable la matière d'un joli conte. Le bien qu'il vient de faire est un peu moins su, à la vérité ; mais il a fait ce bien : que voudroit-il davantage ? (ÉD. 6.)

Les grands ne doivent point aimer les premiers temps : 47
ils ne leur sont point favorables ; il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur[3]. Les hommes composent ensemble une même famille : il n'y

1. Saint-Simon a dit de Harlay : « Une austérité pharisaïque le rendoit redoutable par la licence qu'il donnoit à ses répréhensions publiques, et aux parties, et aux avocats, et aux magistrats, en sorte qu'il n'y avoit personne qui ne tremblât d'avoir affaire à lui... On feroit un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçants qu'il avoit infiniment d'esprit. »

2. « Rendez-vous à Paris de quelques honnêtes gens pour la conversation. » (*Note de La Bruyère.*) Walckenaër a pensé qu'il devait s'agir de quelque cercle littéraire, qui ne pouvait être, dit-il, ni celui de Ménage, ni celui de Dangeau, etc. M. Servois croit que La Bruyère n'a pas voulu désigner particulièrement tel ou tel lieu de réunion, mais bien les assemblées de savants et gens de lettres qui étaient fort à la mode en 1691. Le mot *cabinet* s'appliquait alors à toutes les conférences où se réunissaient les littérateurs. A l'origine, le principal objet de ces conférences était l'échange des nouvelles. Plus tard, les nouvelles y tinrent moins de place. — Une note très développée et très savante du même M. Servois admet pourtant la possibilité d'une allusion que La Bruyére aurait pu faire à l'assemblée, dite *cabinet*, qui se réunissait autour des frères du Puy, dans la bibliothèque de Thou. (Voir l'édition de La Bruyère, dans la collection des *Grands écrivains de la France*, t. I, p. 546 et suiv.)

3. On a conservé deux vers d'une vieille chanson anglo-saxonne que chantaient les compagnons de révolte de Wat Tyler, sous Richard II : « Quand Adam bêchait, quand Eve filait, où était alors le gentilhomme ? »

a que le plus ou le moins dans le degré de parenté.

48 *Théognis*[1] est recherché dans son ajustement, et il sort paré comme une femme; il n'est pas hors de sa maison, qu'il a déjà ajusté ses yeux et son visage, afin que ce soit une chose faite quand il sera dans le public, qu'il y paroisse tout concerté, que ceux qui passent le trouvent dejà gracieux et leur souriant, et que nul ne lui échappe. Marche-t-il dans les salles, il se tourne à droit, où il y a un grand monde, et à gauche, où il n'y a personne; il salue ceux qui y sont et ceux qui n'y sont pas. Il embrasse un homme qu'il trouve sous sa main, il lui presse la tête contre sa poitrine; il demande ensuite qui est celui qu'il a embrassé[2]. Quelqu'un a besoin de lui dans une affaire qui est facile; il va le trouver, lui fait sa prière : Théognis l'écoute favorablement, il est ravi de lui être bon à quelque chose, il le conjure de faire naître des occasions de lui rendre service; et comme celui-ci insiste sur son affaire, il lui dit qu'il ne la fera point; il le prie de se mettre en sa place, il l'en fait juge. Le client sort, reconduit, caressé, confus, presque content d'être refusé. (ÉD. 6.)

1. Les *clefs* nomment ici M. de Harlay, archevêque de Paris, en qui Saint-Simon reconnaît « des manières de courtisan du grand air », en qui il nous montre « un grand seigneur fort aimable, et un courtisan parfait, quoique fort noblement ». Il raconte, de sa maison de campagne de Conflans, qu'à mesure qu'il s'y promenait avec la duchesse de Lesdiguières, « des jardiniers les suivoient à distance pour effacer leurs pas avec des râteaux ».

2. Le Sage, dans son *Gil Blas*, raconte une aventure du même genre : « Ce prélat est d'un caractère assez plaisant : il a quelque crédit à la cour; mais il voudroit bien persuader qu'il en a beaucoup. Il fait des offres de service à tout le monde et ne sert personne. Un jour, il rencontre chez lui un cavalier qui le salue; il l'arrête, l'accable de civilités, et lui serrant la main : « Je suis, dit-il, tout acquis à Votre Seigneurie. Mettez-moi de grâce à l'épreuve; je ne mourrai point content si je ne trouve une occasion de vous obliger. » Le cavalier le remercia d'une manière pleine de reconnoissance, et quand ils furent tous deux séparés, le prélat dit à un de ses officiers qui le suivoit : « Je crois connaître cet homme-là; j'ai une idée confuse de l'avoir vu quelque part ».

C'est avoir une très mauvaise opinion des hommes, et néanmoins les bien connoître, que de croire dans un grand poste leur imposer par des caresses étudiées, par de longs et stériles embrassements. 49

*Pamphile*[1] ne s'entretient pas avec les gens qu'il rencontre dans les salles ou dans les cours : si l'on en croit sa gravité et l'élévation de sa voix, il les reçoit, leur donne audience, les congédie; il a des termes tout à la fois civils et hautains, une honnêteté impérieuse et qu'il emploie sans discernement; il a une fausse grandeur qui l'abaisse et qui embarrasse fort ceux qui sont ses amis, et qui ne veulent pas le mépriser[2]. (ÉD. 4.) 50

Un Pamphile[3] est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa charge, de sa dignité; il ramasse, pour ainsi dire,

1. Toutes les *clefs* désignent ici le marquis de Dangeau. Mais il y a une distinction à faire (et elle a été faite par M. Servois) entre les trois alinéas dont se compose l'article. Dangeau n'a été vraiment peint par La Bruyère que dans le second, et ce n'est qu'à celui-là que Saint-Simon a attaché le nom du célèbre courtisan.

2. Ce premier alinéa faisait partie du chapitre *de la Société et de la Conversation* dans les 4e et 5e éditions, et il y figurait tout seul. Aucun des traits qui caractérisent Dangeau ne s'y trouve encore. C'est le portrait, aussi banal que peut l'être un portrait dans La Bruyère, du premier courtisan venu. Dangeau pourtant, à l'époque où cet alinéa fut publié (1689), était tout ce qu'il devait être plus tard, lieutenant-colonel du régiment royal, aide-de-camp du Roi, gouverneur de Touraine depuis 1667, membre de l'Académie française depuis 1668, menin du Dauphin depuis 1680, chevalier de la Dauphine depuis 1685, marié depuis 1686, chevalier de l'ordre depuis le 1er janvier 1689. Nul doute que La Bruyère ne l'eût peint dans le premier alinéa comme il a fait dans le second, s'il eût dès lors réellement pensé à lui.

3. Voici maintenant le vrai Dangeau, celui que Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, a tant ridiculisé, et dont il a dit : « Ses charges, son argent, en avoient fait non pas un seigneur, mais, comme a si plaisamment dit La Bruyère, sur ses manières, un homme d'après un seigneur. » On trouvera ci-après quelques citations du portrait de Dangeau, par Saint-Simon.

toutes ses pièces, s'en enveloppe pour se faire valoir[1]; il dit: *Mon ordre, mon cordon bleu*[2]; il l'étale ou il le cache par ostentation. Un Pamphile, en un mot, veut être grand, il croit l'être; il ne l'est pas, il est d'après un grand. Si quelquefois il sourit à un homme du dernier ordre, à un homme d'esprit, il choisit son temps si juste, qu'il n'est jamais pris sur le fait[3]: aussi la rougeur lui monteroit-elle au visage s'il étoit malheureusement surpris dans la moindre familiarité avec quelqu'un qui n'est ni opulent, ni puissant, ni ami d'un ministre, ni son allié, ni son domestique[4]. Il est sévère et inexorable à qui n'a point encore fait sa fortune. Il vous aperçoit un jour dans une galerie, et il vous fuit; et le lendemain, s'il vous trouve en un endroit moins public, ou, s'il est public, en la compagnie d'un grand, il prend courage, il vient à vous, et il vous dit: *Vous ne faisiez pas hier semblant de nous voir*. Tantôt il vous quitte brusquement pour joindre un seigneur ou un premier commis[5]; et tantôt, s'il les trouve avec vous en conversation, il vous coupe et vous les enlève. Vous l'abordez une autre fois, et il ne s'arrête pas; il se fait suivre, vous parle si haut que c'est une scène pour ceux qui passent[6]. Aussi les Pamphiles sont-ils toujours comme

1. « C'étoit le meilleur homme du monde, dit Saint-Simon, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur; cela l'avoit chamarré de ridicules. » Il le montre ailleurs comme « si bouffi d'orgueil et de fadaises, sans toutefois manquer à personne, ni être moins bas, si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions, qu'on ne pouvoit pas s'empêcher d'en rire ».

2. Ce cordon bleu, qui était celui des chevaliers du Saint-Esprit, n'était conféré qu'aux seigneurs de la plus haute noblesse.

3. Les éditeurs du *Journal de Dangeau*, MM. Soulié, Dussieux, etc., nient que La Bruyère ait pu attribuer un pareil trait à un homme que Saint-Simon lui-même a représenté comme « doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable ».

4. Voy. le *Lexique*, au mot *domestique*.

5. Le premier commis d'un ministre était un personnage important: témoin le marquis de Saint-Pouange, qui ne fut jamais autre chose que le commis de Louvois, dont il était cousin germain.

6. « Il se fit, dit Saint-Simon, le singe du Roi, dans les promotions

sur un théâtre : gens nourris dans le faux, et qui ne haïssent rien tant que d'être naturels ; vrais personnages de comédie, des *Floridors*, des *Mondoris*[1]. (Éd. 6.)

On ne tarit point sur les Pamphiles[2] : ils sont bas et timides devant les princes et les ministres ; pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu ; muets et embarrassés avec les savants ; vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien[3]. Ils parlent de guerre à un homme de robe, et de politique à un financier ; ils savent l'histoire avec les femmes ; ils sont poëtes avec un docteur, et géomètres avec un poëte. De maximes, ils ne s'en chargent pas ; de principes, encore moins : ils vivent à l'aventure, poussés et entraînés par le vent de la faveur et par l'attrait des richesses : ils n'ont point d'opinion qui soit à eux, qui leur soit propre ; ils en empruntent à mesure qu'ils en ont besoin ; et celui à qui ils ont recours n'est guère un homme sage, ou habile, ou vertueux : c'est un homme à la mode. (Éd. 7.)

Nous avons pour les grands et pour les gens en place 51
une jalousie stérile ou une haine impuissante, qui ne nous venge point de leur splendeur et de leur élévation, et qui ne fait qu'ajouter à notre propre misère le poids insupportable du bonheur d'autrui[4]. Que faire contre une maladie de l'âme si invétérée et si contagieuse ? Contentons-nous de

qu'il fit de cet ordre (de Saint-Lazare), où toute la cour accouroit pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyoit admiré. »

1. Deux comédiens célèbres.

2. Cet alinéa, non plus que le premier, n'est propre ni particulier à Dangeau.

3. Ici encore, les éditeurs du *Journal de Dangeau* ont contesté l'application du trait à Dangeau. M. Servois, tout en établissant que ce n'est plus de Dangeau exclusivement qu'il s'agit, est bien près de reconnaître la justesse de l'allusion.

4. Selon les *clefs*, le ministre dont parle La Bruyère dans cet article ne serait autre que Louvois. — Montaigne a dit, en parlant de la grandeur : « Puisque nous ne la pouvons aveindre, *vengeons-nous* à en mesdire. »

peu, et de moins encore s'il est possible; sachons perdre dans l'occasion : la recette est infaillible, et je consens à l'éprouver. J'évite par là d'apprivoiser un suisse ou de fléchir un commis; d'être repoussé à une porte par la foule innombrable de clients ou de courtisans dont la maison d'un ministre se dégorge [1] plusieurs fois le jour; de languir dans sa salle d'audience; de lui demander en tremblant et en balbutiant une chose juste; d'essuyer sa gravité, son ris amer et son *laconisme* [2]. Alors je ne le hais plus, je ne lui porte plus d'envie; il ne me fait aucune prière, je ne lui en fais pas; nous sommes égaux, si ce n'est peut-être qu'il n'est pas tranquille, et que je le suis. (Éd. 6.)

52 Si les grands ont les occasions de nous faire du bien, ils en ont rarement la volonté; et s'ils desirent de nous faire du mal, ils n'en trouvent pas toujours les occasions. Ainsi l'on peut être trompé dans l'espèce de culte qu'on leur rend, s'il n'est fondé que sur l'espérance ou sur la crainte; et une longue vie se termine quelquefois sans qu'il arrive de dépendre d'eux pour le moindre intérêt, ou qu'on leur doive sa bonne ou sa mauvaise fortune. Nous devons les honorer, parce qu'ils sont grands et que nous sommes petits, et qu'il y en a d'autres plus petits que nous qui nous honorent.

53 A la cour, à la ville, mêmes passions, mêmes foiblesses, mêmes petitesses, mêmes travers d'esprit, mêmes brouilleries dans les familles et entre les proches, mêmes envies, mêmes antipathies. Partout des brus et des belles-mères, des maris et des femmes, des divorces, des ruptures, et de mauvais raccommodements; partout des humeurs, des colères, des partialités, des rapports, et ce qu'on appelle de mauvais discours. Avec de bons yeux on voit sans peine la

1. La Bruyère s'est-il souvenu du vers de Virgile : « *Mane salutantum totis vomit ædibus undam?* »
2. Voy. le *Lexique*, au mot laconisme.

petite ville, la rue Saint-Denis, comme transportées à V** ou à F**[1]. Ici l'on croit se haïr avec plus de fierté et de hauteur, et peut-être avec plus de dignité : on se nuit réciproquement avec plus d'habileté et de finesse ; les colères sont plus éloquentes, et l'on se dit des injures plus poliment et en meilleurs termes ; l'on n'y blesse point la pureté de la langue[2] ; l'on n'y offense que les hommes ou que leur réputation : tous les dehors du vice y sont spécieux[3] ; mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées ; tout le bas, tout le foible et tout l'indigne s'y trouvent. Ces hommes si grands ou par leur naissance, ou par leur faveur, ou par leurs dignités, ces têtes si fortes et si habiles, ces femmes si polies et si spirituelles, tous méprisent le peuple, et ils sont peuple[4]. (Éd. 6.)

Qui dit le peuple dit plus d'une chose : c'est une vaste expression, et l'on s'étonneroit de voir ce qu'elle embrasse, et jusques où elle s'étend. Il y a le peuple qui est opposé aux grands : c'est la populace et la multitude ; il y a le peuple qui est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux : ce sont les grands comme les petits[5]. (Éd. 4.)

1. Versailles et Fontainebleau.

2. « Le sot de la cour dit des sottises plus élégamment que le sot de la ville ne dit les siennes. » (Duclos.)

3. Voy. le *Lexique*, au mot *spécieux*.

4. « Les grands et les petits ont mêmes accidents, et mêmes fâcheries, et mêmes passions ; mais l'un est au haut de la roue, et l'autre près du centre, et ainsi moins agité par les mêmes mouvements... On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes quand on se voit dans les vices de ces grands hommes ; et cependant on ne prend pas garde qu'ils sont en cela du commun des hommes. On tient à eux par le bout par où ils tiennent au peuple ; car quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. » (Pascal.)

5. Les stoïciens plaçaient la vraie félicité, et partant la vraie aristocratie, non dans la puissance, les honneurs et les richesses, mais dans la tranquillité de l'âme. Horace lui-même, dans la 1re ode du IIIe livre, relègue dans le peuple, *profanum vulgus*, les rois, les grands, les riches, que leur rang ou la fortune ne préser-

54 Les grands se gouvernent par sentiment, âmes oisives sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression. Une chose arrive, ils en parlent trop; bientôt ils en parlent peu; ensuite ils n'en parlent plus, et ils n'en parleront plus. Action, conduite, ouvrage, évènement, tout est oublié; ne leur demandez ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnoissance, ni récompense. (Éd. 6.)

55 L'on se porte aux extrémités opposées à l'égard de certains personnages. La satire après leur mort court parmi le peuple[1], pendant que les voûtes des temples retentissent de leurs éloges. Ils ne méritent quelquefois ni libelles, ni discours funèbres; quelquefois aussi ils sont dignes de tous les deux.

56 L'on doit se taire sur les puissants: il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts[2].

vent pas de la mort et dont la vie est agitée par les soucis et les terreurs inconnues au sage.

1. On a vu ci-dessus comment Colbert, si respecté et redouté de son vivant, fut vilipendé et conspué après sa mort.

2. Voilà une belle parole, digne d'être méditée par les hommes de parti. Mais il est évident que La Bruyère n'entend parler ici que des morts tout récents, et non de ceux qui sont entrés depuis longtemps dans le domaine de l'histoire.

## [CHAPITRE X.]

### DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE.

Sainte-Beuve dit excellemment que la première partie des *Caractères* de La Bruyère est comme couronnée par ce chapitre *du Souverain ou de la République*, avec le buste ou la statue de Louis XIV tout au bout, en perspective. « Un livre, dit-il, composé sous Louis XIV, ne serait pas complet, et ne serait pas assuré contre le tonnerre, s'il n'y avait au milieu une image du roi. La Bruyère n'a manqué ni à la précaution ni à la règle, et, en grand artiste, il a disposé les choses de telle façon qu'on arrive à cette image par des degrés successifs, et comme par une longue avenue. L'autel est au centre et au cœur de l'œuvre, un peu plus près de la fin que du commencement, et à un endroit élevé d'où il est en vue de toutes parts. »

On ne saurait à la fois donner une idée plus achevée de l'art qui a présidé à la composition de l'œuvre tout entière, et mieux expliquer la pensée qui a inspiré l'auteur dans la rédaction de ce beau chapitre en particulier. Un tableau de la société au xviie siècle ne se concevait pas en effet sans une part quelconque faite à cette figure dominante et commandante du roi. Si Louis XIV n'a pas dit réellement : « L'État, c'est moi ! », il s'est du moins comporté pendant tout son règne de façon à établir la vraisemblance de cette orgueilleuse profession de foi. Ce roi incomparable, en dépit de ses faiblesses et de ses fautes, a si bien et si profondément marqué son empreinte, non seulement sur tous les actes de son gouvernement, mais jusque dans la vie et la pensée de tous ses sujets, qu'on ne peut faire un seul pas dans l'histoire ou dans la littérature de son temps, sans le rencontrer, souriant ou grave, à pied ou à cheval, dans l'attitude souveraine que les arts lui ont donnée, et qu'il garde encore, vu de loin, à travers le nuage de plus en plus épais des années et des révolutions.

Ce n'est donc pas par esprit de courtisanerie, ni pour éluder des menaces de proscription, que La Bruyère a écrit son chapitre. La ma-

tière s'imposait inévitablement à l'écrivain. Aussi bien n'a-t-il pas que le roi en vue : c'est son opinion sur le gouvernement même de son pays qu'il se propose d'émettre dans cette partie de son livre. Bossuet a donné la sienne dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte;* Fénelon la donnera bientôt dans son *Examen de conscience d'un roi* et dans son *Télémaque ;* car les mailles du réseau dans lequel la monarchie a enveloppé la société tout entière, ne sont pas si serrées qu'il n'en puisse sortir de temps en temps l'expression d'une pensée libre sur les affaires de l'État. Le second titre, *de la République*, que l'auteur a donné à son chapitre, indique bien l'intention qu'il avait de dire son mot sur les choses de la politiqne, et de pénétrer à ses risques et périls dans cet endroit réservé, interdit aux profanes, aux gens de lettres et aux gens de peu, dont il était.

Avec quelle habileté il a su conduire à bien son étrange entreprise, les pages qui suivent le montreront assez. Au lieu d'un traité *ex professo* sur la matière, comme l'avaient fait avant lui un La Boétie, un Bodin, un Balzac même dans son *Prince*, il nous a donné une suite de réflexions humoristiques, sans méthode et sans lien apparent, comme à son ordinaire, sur la guerre, sur la diplomatie, sur les ministres, sur le gouvernement même et sur toute l'administration du royaume. Il sait qu'il ne lui est pas permis de tout dire, il ne se croit pas en mesure de critiquer directement, il a recours à maintes finesses et à maintes circonlocutions pour faire entendre sa pensée, et ici, comme ailleurs, l'ironie est son arme favorite. Mais quand on sait lire entre les lignes, on voit bien que rien ne lui a échappé, qu'il a saisi sur le vif tous les inconvénients du système, que toutes les fautes du règne, à une exception près (la Révocation de l'édit de Nantes), ont trouvé dans La Bruyère un censeur aussi intelligent que discret; de sorte que ce chapitre, qui se termine par un pompeux éloge du monarque, pourrait être considéré, si on le pressait un peu, et si l'on en exprimait toutes les arrière-pensées qui s'y cachent avec tant d'art, comme une satire de la monarchie elle-même.

On se souvient alors de ce qu'il disait au début de son chapitre *du Mérite personnel :* « Il peut se faire qu'il y ait au monde plusieurs personnes connues ou inconnues, que l'on n'emploie pas, qui feroient très bien. » Était-il de ces personnes ? On hésite à l'affirmer. Le genre d'esprit qu'il avait n'était peut être pas celui qui convient aux grandes affaires, et l'on a vu depuis beaucoup d'hommes qui raisonnaient à merveille sur la politique, et qui, mis en demeure de mettre leur science en pratique, n'ont pas réussi comme ils s'y attendaient et comme on s'y attendait autour d'eux. Toujours est-il que, si les plus habiles penseurs ne sont pas quelquefois, à l'user, les meilleurs hommes d'action, il ne faut pourtant pas faire fi de leurs pensées. La critique est aisée sans doute, et l'art difficile; mais la critique est utile aussi, elle est nécessaire et indispensable, et il faut plaindre les gouvernements qui ne savent pas ou qui ne

veulent pas voir dans les avertissements de l'opinion le plus salutaire correctif à l'exercice de leur dangereuse autorité.

Le mot de *république*, dont La Bruyère s'est servi au titre même de son chapitre, ne doit faire aucune allusion sur ce qu'on appellerait aujourd'hui ses opinions politiques. Il est pris ici, comme partout, au sens latin, pour la chose publique, l'État, le gouvernement. Non seulement La Bruyère n'était pas républicain ni rien d'approchant, mais il était, au contraire, comme tous les hommes de son temps, dévoué par goût autant que par raison à ce qui existait. On peut même affirmer qu'il n'avait pas l'idée que la France fût susceptible d'une forme de gouvernement autre que la monarchie. On verra cependant que l'idée qu'il se faisait de la monarchie n'était pas tout à fait celle qui prévalait alors à la cour de Louis XIV. Placé entre Bossuet et Fénelon, il était beaucoup plus près du second que du premier.

Ses premières réflexions tendent précisément à distinguer la monarchie d'avec la tyrannie ou le despotisme;

Il ne laisse pas de montrer ensuite que la monarchie n'est pas incompatible avec de sages réformes;

Il ose même déclarer, *sous Louis XIV*, que la guerre est un fléau pour les États;

Il se raille des nouvellistes ( les *politiciens* de ce temps-là) qui, par leur optimisme ou leur pessimisme, contribuent à entretenir les idées belliqueuses dans le public;

Suit un grand portrait du diplomate, de qui dépend la paix ou la guerre;

Puis une définition des qualités nécessaires au ministre ou à l'homme d'Etat : la science des détails, la vigilance, le discernement, la connaissance des hommes, l'expérience des choses;

Le tout est couronné par une peinture du souverain idéal, laquelle n'est autre vraisemblablement que le portrait de Louis XIV.

A lire et à méditer de préférence les caractères de Démophile et de Basilide (les nouvellistes), le portrait du plénipotentiaire, les conseils adressés aux ministres, au n° 21, l'apologie de la science des détails, au n° 24, la célèbre comparaison du roi et du berger, au n° 29, et enfin le portrait du Souverain, qui termine le chapitre.

Quand l'on parcourt, sans la prévention de son pays, toutes les formes de gouvernement, l'on ne sait à laquelle se tenir : il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais. Ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus sûr, c'est d'estimer celle où l'on est né la meilleure de toutes, et de s'y soumettre[1]. 1

1. Le satirique La Bruyère se trouve, sur ce point, encore une

2 Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie [1], et la politique qui ne consiste qu'à répandre le sang est fort bornée et de nul raffinement [2]; elle inspire de tuer ceux dont la vie est un obstacle à notre ambition : un homme né cruel fait cela sans peine. C'est la manière la plus horrible et la plus grossière de se maintenir ou de s'agrandir [3].

3 C'est une politique sûre et ancienne dans les républiques que d'y laisser le peuple s'endormir dans les fêtes, dans les spectacles, dans le luxe, dans le faste, dans les plaisirs, dans la vanité et la mollesse; le laisser se remplir du vide et savourer la bagatelle : quelles grandes démarches ne fait-on pas au despotique [4] par cette indulgence [5] ! (ÉD. 4.)

fois d'accord avec le sceptique Montaigne : « Non par opinion, mais en vérité, l'excellente et meilleure police est, à chascune nation, celle soubs laquelle elle s'est maintenue : sa forme et commodité essentielle despend de l'usage. Nous nous desplaisons volontiers de la condition présente; mais ie tiens pourtant que d'aller désirant le commandement de peu en un Estat populaire, ou en la monarchie une aultre espèce de gouvernement, c'est vice et folie. » Montesquieu, de son côté, a dit à peu près la même chose : « Si je pouvois faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois; qu'on pût mieux sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve, je me croirois le plus heureux des mortels. » (Préface de l'*Esprit des Lois*.)

1. C'est encore Montesquieu qui a dit : Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. » (*Esprit des lois*, liv. VII, ch. 1.)

2. Voy le *Lexique*, au mot *raffinement*.

3. C'est justement ce qu'enseigne Machiavel dans son livre du *Prince*.

4. Pour: dans le gouvernement despotique. Tournure grecque assez usitée au XVIIe siècle.

5. « Sous Tibère, dit Montesquieu, les édiles proposèrent, dans le Sénat, le rétablissement des lois somptuaires. Ce prince, qui avoit des lumières, s'y opposa. » Avant lui, La Boétie, dans son traité de la *Servitude volontaire*, avait fait remarquer qu'à Rome « les théâtres, les jeux, les farces, les gladiateurs, les bêtes étranges, les tableaux et autres telles drogueries étoient les appasts de la servitude ». Alfieri a développé la même idée dans son *Traité de la tyrannie* (chap. XIII, *du luxe*).

Il n'y a point de patrie dans le despotique ; d'autres 4
choses y suppléent: l'intérêt, la gloire, le service du prince[1]. (ÉD. 7.)

Quand on veut changer et innover dans une république, 5
c'est moins les choses que le temps que l'on considère. Il y a des conjonctures où l'on sent bien qu'on ne sauroit trop attenter contre le peuple ; et il y en a d'autres où il est clair qu'on ne peut trop le ménager. Vous pouvez aujourd'hui ôter à cette cette ville ses franchises, ses droits, ses privilèges ; mais demain ne songez pas même à réformer ses enseignes[2]. (ÉD. 4.)

Quand le peuple est en mouvement, on ne comprend pas 6
par où le calme peut y rentrer ; et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir[3]. (ÉD. 4.)

Il y a de certains maux dans la république qui y sont 7

1. « Dans les monarchies, l'Etat subsiste indépendamment de l'amour de la patrie, du désir de la vraie gloire, du renoncement à soi-même, etc... Mais, s'il manque d'un ressort, il en a un autre. *L'honneur*, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition, prend la place de la *vertu politique* dont je parle, et la représente partout. Il y peut inspirer les plus belles actions. » (*Op. cit.*, III, 5.)

2. C'est en 1669 que La Bruyère comprit la futilité des causes qui peuvent troubler le repos du peuple et le changer en fièvre furieuse. Jusqu'alors il n'avait pu qu'admirer sa patience devant toutes les mesures prises par Colbert pour diminuer les privilèges des métiers, affaiblir les franchises des corporations, et, par contre, augmenter les taxes et les impôts. Personne n'avait bougé, on ne disait mot, on obéissait. Mais voilà qu'un nouvel ordre du ministre survient, qui commande de diminuer l'envergure des auvents et l'ampleur des enseignes. Le peuple, qui s'était jusque-là tenu coi, s'éveille tout à coup, comme piqué au vif, crie au lieu de chanter, s'insurge, et fait craindre une émeute sérieuse. La Bruyère alors comprend la Fronde... et il écrit l'article ci-dessus (Ed. Fournier).

3. M. Suard remarque, à propos de cet article, qu'il y a dans La Bruyère des pensées plus profondes qu'elles ne le paraissent au premier coup d'œil, et M. Destailleur ajoute avec raison qu'elles sont devenues plus frappantes par l'expérience des derniers temps.

soufferts, parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux [1]. Il y a d'autres maux qui sont tels seulement par leur établissement, et qui étant dans leur origine un abus ou un mauvais usage [2], sont moins pernicieux dans leurs suites et dans la pratique qu'une loi plus juste ou une coutume plus raisonnable [3]. L'on voit une espèce de maux que l'on peut corriger par le changement ou la nouveauté, qui est un mal, et fort dangereux. Il y en a d'autres cachés et enfoncés comme des ordures dans un cloaque, je veux dire ensevelis sous la honte, sous le secret et dans l'obscurité : on ne peut les fouiller et les remuer qu'ils n'exhalent le poison et l'infamie ; les plus sages doutent quelquefois s'il est mieux de connoître ces maux que de les ignorer [4]. L'on tolère quelquefois dans un État un assez grand mal, mais qui détourne un million de petits maux ou d'inconvénients, qui tous seroient inévitables et irrémédiables. Il se trouve des maux dont chaque particulier gémit [5], et qui deviennent néanmoins un bien public, quoique le public ne soit autre chose que tous les particuliers. Il y a des maux personnels qui concourent au bien et à l'avantage de chaque famille. Il

1. Quels sont ces maux ? demande M. Hémardinquer. C'est ce que l'auteur ne pouvait dire. Il reste à dessein dans le vague, et laisse l'interprétation au lecteur. C'est ici qu'il faut lire entre les lignes.

2. Telle, par exemple, la vénalité des charges, mauvaise en principe, mais dont les effets, dans la pratique, étaient atténués en partie par les traditions de probité et de savoir héréditaires dans certaines familles.

3. « Il y a grand doubte, dit Montaigne, s'il se peut trouver si évident prouffit au changement d'une loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a du mal à la remuer. » Le même auteur revient à plusieurs reprises sur la même idée : il était *conservateur*. Montesquieu, qui l'était moins, a dit aussi : « On sent les abus anciens, on en voit la correction ; mais on voit encore les abus de la correction même. On laisse le mal si l'on craint le pire ; on laisse le bien, si on est en doute du mieux. » (Préf. de l'*Esprit des lois*.)

4. Cette phrase, où l'on sent l'indignation sous la véhémence des termes, a été ajoutée dans la 5e édition.

5. Ce sont les tailles, les corvées, et autres impôts onéreux, vexatoires, mais utiles.

y en a qui affligent, ruinent ou déshonorent les familles, mais qui tendent au bien et à la conservation de la machine de l'État et du gouvernement. D'autres maux renversent des États, et sur leurs ruines en élèvent de nouveaux. On en a vu enfin qui ont sapé par les fondements de grands empires, et qui les ont fait évanouir de dessus la terre, pour varier et renouveler la face de l'univers[1]. (ÉD. 4.)

Qu'importe à l'État qu'*Ergaste*[2] soit riche, qu'il ait des chiens qui arrêtent bien, qu'il crée les modes sur les équipages et sur les habits, qu'il abonde en superfluités ? Où il s'agit de l'intérêt et des commodités de tout le public, le particulier est-il compté[3] ? La consolation des peuples dans les choses qui lui pèsent un peu est de savoir qu'ils soulagent le prince, ou qu'ils n'enrichissent que lui : ils ne se croient point redevables à Ergaste de l'embellissement de sa fortune. (ÉD. 8.) 8

La guerre a pour elle l'antiquité ; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille. Jeune SOYECOUR[4] ! je regrette ta 9

1. Toute cette dernière partie de l'article est comme enveloppée dans une sorte d'obscurité volontaire. On se demande toutefois comment le déshonneur des familles peut contribuer à la conservation de l'Etat.

2. Il est rare que La Bruyère applique le même nom propre à deux caractères différents. Ergaste a déjà figuré au chapitre *des Biens de fortune*, comme le *donneur d'avis* qui fait créer de nouveaux impôts. Celui-ci n'est pas le même.

3. C'est-à-dire : doit-on tenir compte des intérêts particuliers, quand l'intérêt général est en jeu ?

4. Ce jeune homme est le fils de Mme de Soyecourt, fille du président de Maisons, femme de *Maximilien* de Soyecourt, le grand-veneur. Veuve depuis 1679, elle avait dû connaître La Bruyère à l'hôtel de Condé, où son jeune fils (celui dont il est ici question) venait voir souvent M. le Duc. M. Ed. Fournier suppose qu'elle fut aimée de La Bruyère, et qu'il faut attribuer à ce sentiment l'éloge qu'il fait ici de son fils. Celui-ci, après avoir été quelque temps

vertu, ta pudeur[1], ton esprit déjà mûr, pénétrant, élevé, sociable ; je plains cette mort prématurée qui te joint à ton intrépide frère, et t'enlève à une cour où tu n'as fait que te montrer[2] : malheur déplorable, mais ordinaire[3] ! De tout temps les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres ; et pour le faire plus ingénieusement et avec plus de sûreté, ils ont inventé de belles règles qu'on appelle l'art militaire ; ils ont attaché à la pratique de ces règles la gloire ou la plus solide réputation ; et ils ont depuis enchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement[4]. De l'injustice des premiers hommes, comme de son unique source, est venue la guerre, ainsi que la nécessité où ils se sont trouvés de se

guidon aux gendarmes du Roi, avait acheté, en mai 1690, la charge de capitaine lieutenant des gendarmes de Monseigneur, et il fut tué, en même temps que son frère, à la bataille de Fleurus (3 juil. 1690). « J'ai Mme de Saucourt (Soyecourt) à la tête, écrit Mme de Sévigné le 12 juillet : la voilà sans garçons avec deux gendres. » Cette apostrophe aux mânes du jeune héros ne fut insérée qu'à la 6e édition (1691).

1. « L'éloge du jeune Soyecourt, de ses vertus, de sa pudeur surtout, allait droit comme contraste, et partant comme critique, à M. le Duc, dont les mœurs avaient de bonne heure été détestables. Dès 1687, on lui reprochait de voir très mauvaise compagnie. » (Ed. Fournier.)

2. *Ostendent terris hunc tantum fata...* a dit Virgile en parlant du jeune Marcellus.

3. « Que de choses, dit encore M. Ed. Fournier, dans la brièveté de ces regrets, dans cette invocation jetée par le cœur au milieu de cette œuvre presque toute de satire, et dont l'émotion tranche sur le reste, comme les larmes de Molière pour le jeune Le Vayer font doucement contraste avec le rire de ses comédies. »

4. Les invectives contre la guerre n'ont jamais manqué, depuis le *bella matribus detestata* d'Horace. Peu de temps après La Bruyère, Fénelon écrira dans son Télémaque : « Les hommes sont tous frères et ils s'entre-déchirent ; les bêtes farouches sont moins cruelles. Il faut que tout périsse, que tout nage dans le sang, que tout soit dévoré par les flammes, que ce qui est échappé au fer et au feu ne puisse échapper à la faim encore plus cruelle, afin qu'un seul homme *trouve* dans cette destruction générale son plaisir et sa gloire. »

donner des maîtres qui fixassent leurs droits et leurs prétentions. Si, content du sien, on eût pu s'abstenir du bien de ses voisins, on avoit pour toujours la paix et la liberté[1]. (Éd. 4.)

Le peuple paisible dans ses foyers, au milieu des siens, et 10
dans le sein d'une grande ville où il n'a rien à craindre ni pour ses biens ni pour sa vie, respire le feu et le sang, s'occupe de guerres, de ruines, d'embrasements et de massacres, souffre impatiemment que des armées qui tiennent la campagne ne viennent point à se rencontrer, ou si elles sont une fois en présence, qu'elles ne combattent point, ou si elles se mêlent, que le combat ne soit pas sanglant et qu'il y ait moins de dix mille hommes sur la place[2]. Il va même souvent jusques à oublier ses intérêts les plus chers, le repos et la sûreté, par l'amour qu'il a pour le changement, et par le goût de la nouveauté ou des choses extraordinaires. Quelques-uns consentiroient à voir une autre fois les ennemis aux portes de Dijon ou de Corbie[3], à voir tendre des chaînes et faire des barricades, pour le seul plaisir d'en dire ou d'en apprendre la nouvelle[4]. (Éd. 4.)

1. « Quand les héritages eurent couvert le sol entier, on ne put plus s'agrandir qu'aux dépens des autres... De là commencèrent à naître la violence et les rapines... Il s'élevoit entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminoit que par des combats et des meurtres. La société naissante fit place au plus horrible état de guerre, etc. » (J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.*)

2. C'est la paraphrase du *Suave mari magno...* de Lucrèce, reprise par Voltaire dans un passage qui se termine ainsi :

> Non que le mal d'autrui soit un plaisir si doux
> Mais son danger nous plaît, quand il est loin de nous.

3. Dijon fut assiégé par les Suisses, en 1513, et délivré par Louis de La Trémouille, gouverneur de Bourgogne, grâce à un traité qui ne fut point ratifié par le roi. — Corbie fut pris par les Espagnols en 1637, et repris trois mois après par les Français. Cette *affaire de Corbie* défraya longtemps les conversations des salons et la correspondance des beaux esprits, tels que Voiture.

4. Il y a des gens qui ont tellement la fantaisie des grandes

*Démophile* [1], à ma droite, se lamente et s'écrie : « Tout est perdu, c'est fait de l'État ; il est du moins sur le pen-
11 chant de sa ruine. Comment résister à une si forte et si générale conjuration [2] ? Quel moyen, je ne dis pas d'être supérieur, mais de suffire seul à tant et de si puissants ennemis? Cela est sans exemple dans la monarchie. Un héros, un ACHILLE y succomberoit. On a fait, ajoute-t-il, de lourdes fautes : je sais bien ce que je dis, je suis du métier, j'ai vu la guerre, et l'histoire m'en a beaucoup appris. » Il parle là-dessus avec admiration d'Olivier le Daim et de Jacques Cœur [3] : « C'étoient là des hommes, dit-il, c'étoient des ministres. » Il débite ses nouvelles, qui sont toutes les plus tristes et les plus désavantageuses que l'on pourroit feindre [4] : tantôt un parti des nôtres a été attiré dans une embuscade et taillé en pièces ; tantôt quelques troupes renfermées dans un château se sont rendues aux ennemis à discrétion, et ont passé [5] par le fil de l'épée ; et si vous lui dites que ce bruit est faux et qu'il ne se confirme point, il ne vous écoute pas, il ajoute qu'un tel général a été tué ; et bien qu'il soit vrai

nouvelles dans la tête, qu'ils ne parlent jamais, s'il ne se donne des batailles, s'il n'y a quelque siège de ville considérable, ou s'il n'y a quelque grande révolution dans le monde. On diroit, à les entendre, que les dieux ne changent la face de l'univers que pour fournir à leur conversation. (Mlle de Scudéri, *Conversation sur divers sujets.*)

1. Démophile, suivant les *clefs*, représente ce qu'on appelait alors les *frondeurs*, une classe de nouvellistes alarmistes dont le type était un certain abbé de Sainte-Hélène, absolument inconnu.

2. Allusion à la coalition ou ligue d'Augsbourg, formée en 1688 contre la France par l'Empire, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la Suède, la Savoie, etc.

3. Le nouvelliste choisit à dessein ces noms un peu oubliés pour faire parade d'érudition. Mais il se trompe en les prenant pour des ministres. Ollivier le Daim était le barbier et l'homme de confiance de Louis XI, Jacques Cœur l'argentier de Charles VII. En associant ainsi ces deux noms, La Bruyère, dit M. Servois, fait injure à la mémoire du second.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *feindre*.

5. On dirait mieux aujourd'hui : *ont été passées*.

qu'il n'a reçu qu'une légère blessure, et que vous l'en assuriez, il déplore sa mort, il plaint sa veuve, ses enfants, l'État, il se plaint lui-même : *il a perdu un bon ami et une grande protection*. Il dit que la cavalerie allemande est invincible; il pâlit au seul nom des cuirassiers de l'Empereur. « Si l'on attaque cette place, continue-t-il, on lèvera le siège. Ou l'on demeurera sur la défensive sans livrer de combat ; ou si on le livre, on le doit perdre ; et si on le perd, voilà l'ennemi sur la frontière. » Et comme Démophile le fait voler [1], le voilà dans le cœur du royaume : il entend déjà sonner le beffroi des villes, et crier à l'alarme ; il songe à son bien et à ses terres : où conduira-t-il son argent, ses meubles, sa famille? où se réfugiera-t-il? en Suisse ou à Venise [2]? (ÉD. 6.)

Mais, à ma gauche, *Basilide* [3] met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes ; il n'en rabattroit pas une seule brigade : il a la liste des escadrons et des bataillons, des généraux et des officiers ; il n'oublie pas l'artillerie ni le bagage. Il dispose absolument de toutes ces troupes : il en envoie tant en Allemagne et tant en Flandre; il réserve un certain nombre pour les Alpes, un peu moins

1. Montesquieu a employé le même mot en traitant le même sujet dans ses *Lettres persanes* : « Ils (les nouvellistes) font *voler* les armées comme les grues. »

2. La Bruyère, qui admirait fort le maréchal de Luxembourg, a fait servir ce caractère de Démophile, l'homme aux fâcheuses nouvelles, le pessimiste, l'alarmiste, qui voit la France écrasée, perdue, envahie, à préparer adroitement l'éloge implicite du général qui le premier dissipera tous ces dangers par ses victoires. L'allusion même à la cavalerie allemande, qui fut précisément culbutée par la nôtre à la bataille de Fleurus, ne saurait laisser aucun doute à cet égard.

3. Basilide représente selon les *clefs*, les *anti-frondeurs*, les nouvellistes optimistes, et particulièrement un sieur du Moulinet, également inconnu. On voit avec quel art La Bruyère se sert des contrastes et sait en tirer d'heureux effets. Ces deux portraits servent de pendant à ceux de Giton et de Phédon, au chapitre des *Biens de fortune*.

pour les Pyrénées, et il fait passer la mer à ce qui lui reste. Il connoît les marches de ces armées, il sait ce qu'elles feront et ce qu'elles ne feront pas; vous diriez qu'il ait l'oreille du prince ou le secret du ministre. Si les ennemis viennent de perdre une bataille où il soit demeuré sur la place quelques [1] neuf à dix mille hommes des leurs, il en compte jusqu'à trente mille, ni plus ni moins; car ses nombres sont toujours fixes et certains, comme de celui qui est bien informé. S'il apprend le matin que nous avons perdu une bicoque, non seulement il envoie s'excuser à ses amis qu'il a la veille conviés à dîner, mais même ce jour là il ne dîne point, et s'il soupe, c'est sans appétit. Si les nôtres assiègent une place très-forte [2], très-régulière, pourvue de vivres et de munitions, qui a une bonne garnison, commandée par un homme d'un grand courage, il dit que la ville a des endroits foibles et mal fortifiés, qu'elle manque de poudre, que son gouverneur manque d'expérience, et qu'elle capitulera après huit jours de tranchée ouverte. Une autre fois il accourt tout hors d'haleine, et avoir après respiré un peu: «Voilà s'écrie-t-il, une grande nouvelle ; ils sont défaits, et à plate couture ; le général, les chefs, du moins une bonne partie, tout est tué, tout a péri. Voilà, continue-t-il, un grand massacre, et il faut convenir que nous jouons d'un grand bonheur.» Il s'assit [3] il souffle, après avoir débité sa nouvelle, à laquelle il ne manque qu'une circonstance, qui est qu'il est certain qu'il n'y a point eu de bataille. Il assure d'ailleurs qu'un tel prince renonce à la ligue et quitte ses confédérés, qu'un autre se dispose à prendre le même parti ; il croit fermement avec la populace qu'un troisième est mort [4] : il nomme

1. Voy. le *Lexique*, au mot *quelque*.

2. Allusion au siége de Mons, où Louis XIV entra après neuf jours de tranchée, en présence de l'armée ennemie (avril 1691).

3. La Bruyère écrit tantôt *s'assit*, tantôt *s'assied*. Voy. le *Lexique*, au mot *assit*.

4. En juillet 1690, le bruit de la mort du roi d'Angleterre, Guillaume III, se répandit à Paris, et y provoqua des accès de joie in-

le lieu où il est enterré ; et quand on est détrompé aux halles et aux faubourgs, il parie encore pour l'affirmative. Il sait, par une voie indubitable, que T. K. L.[1] fait de grands progrès contre l'Empereur ; que le Grand Seigneur arme *puissamment*, ne veut point de paix, et que son vizir va se montrer une autre fois aux portes de Vienne[2]. Il frappe des mains, et il tressaille sur cet événement, dont il ne doute plus. La triple alliance[3] chez lui est un Cerbère, et les ennemis autant de monstres à assommer. Il ne parle que de lauriers, que de palmes, que de triomphes et que de trophées. Il dit dans le discours familier : *Notre auguste Héros, notre grand Potentat, notre invincible Monarque*. Réduisez-le, si vous pouvez, à dire simplement : *Le Roi a beaucoup d'ennemis, ils sont puissants, ils sont unis, ils sont aigris : il les a vaincus, j'espère toujours qu'il les pourra vaincre*. Ce style, trop ferme et trop décisif pour Démophile, n'est pour Basilide ni assez pompeux ni assez exagéré ; il a bien d'autres expressions en tête : il travaille aux inscriptions des arcs et des pyramides qui doivent orner la ville capitale un jour d'entrée[4] ; et dès qu'il entend dire que les armées sont en présence, ou qu'une place est investie, il fait déplier sa robe et la mettre à l'air, afin qu'elle soit toute prête pour la cérémonie de la cathédrale[5]. (ÉD. 6.)

sensée. On dressa des tables dans les rues, on but à la ronde, on forçait les passants de boire, et « les plus grands seigneurs, dit Saint-Simon, subissoient comme les autres cette folie, qui étoit tournée en fureur, et que la police eut grand'peine à faire cesser ».

1. Tékéli, noble hongrois, insurgé contre l'Empereur, allié des Turcs, et vainqueur des impériaux en 1683.

2. Allusion au siège de Vienne par Kara-Mustapha, en 1638.

3. Il y a eu deux *triples alliances* sous Louis XIV, la première en 1668 entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, la seconde en 1673, entre la Hollande, l'Espagne et l'Empire.

4. Allusion aux portes triomphales des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin.

5. Le *robin* optimiste voit plus juste que l'abbé pessimiste : ce qu'il espérait est justifié par la victoire de M. de Luxembourg ; et le dernier mot de La Bruyère nous ouvre un horizon au bout duquel

12 Il faut que le capital[1] d'une affaire qui assemble dans une ville les plénipotentiaires ou les agents des couronnes et des républiques, soit d'une longue et extraordinaire discussion, si elle leur coûte plus de temps, je ne dis pas que les seuls préliminaires, mais que le simple règlement des rangs, des préséances et des autres cérémonies[2]. (Éd. 4.)

Le ministre ou le plénipotentiaire[3] est un caméléon, est un Protée. Semblable quelquefois à un joueur habile, il ne montre ni humeur ni complexion[4], soit pour ne point donner lieu aux conjectures ou se laisser pénétrer, soit pour ne rien laisser échapper de son secret par passion ou par foiblesse. Quelquefois aussi il sait feindre le caractère le plus conforme aux vues qu'il a et aux besoins où il se trouve, et paroître tel qu'il a intérêt que les autres croient qu'il est en effet[5]. Ainsi dans une grande puissance, ou dans une grande foiblesse qu'il veut dissimuler, il est ferme et inflexible, pour ôter l'envie de beaucoup obtenir; ou il est facile, pour fournir aux autres les occasions de lui demander, et se

on croit apercevoir déjà la grande église drapée des étendards conquis, et le vainqueur y entrant, conduit par le prince de Conti qui crie à la foule : Laissez passer le tapissier de Notre-Dame. (Ed. Fournier.) Ce morceau a été imité par Montesquieu dans les *Lettres persanes*; mais on ne retrouve pas chez lui la verve de La Bruyère, qui anime son original et le fait en quelque sorte parler devant nous.

1. Voy. le *Lexique*, au mot *capital.*

2. Allusion aux longueurs des préliminaires qui précédèrent la conclusion des traités de Westphalie, des Pyrénées, etc. On sait que les conférences pour la paix de Westphalie, proposées en 1641, ouvertes en 1643, n'aboutirent à la signature du traité qu'en 1648.

3. L'étendue de ce caractère, qui est un des plus longs de l'ouvrage, se justifie par la connaissance parfaite qu'avait La Bruyère du sujet dont il parle. On ne peut s'empêcher de croire qu'il eût été lui-même un excellent diplomate, à en juger par la façon dont il analyse ici les devoirs du métier, et par l'espèce de sagacité psychologique dont il a fait preuve dans tout son livre.

4. Voy. le *Lexique*, au mot *complexion.*

5. On ne reculait pas au XVII[e] siècle devant les accumulations de *qui* et de *que.*

donner la même licence. Une autre fois, ou il est profond et dissimulé, pour cacher une vérité en l'annonçant, parce qu'il lui importe qu'il l'ait dite, et qu'elle ne soit pas crue; ou il est franc et ouvert, afin que lorsqu'il dissimule ce qui ne doit pas être su, l'on croie néanmoins qu'on n'ignore rien de ce que l'on veut savoir, et que l'on se persuade qu'il a tout dit. De même, ou il est vif et grand parleur, pour faire parler les autres, pour empêcher les autres qu'on ne lui parle de ce qu'il ne veut pas ou de ce qu'il ne doit pas savoir, pour dire plusieurs choses différentes[1] qui se modifient ou qui se détruisent les unes les autres, qui confondent dans les esprits la crainte et la confiance, pour se défendre d'une ouverture qui lui est échappée par une autre qu'il aura faite; ou il est froid et taciturne, pour jeter les autres dans l'engagement de parler[2], pour écouter longtemps, pour être écouté quand il parle, pour parler avec ascendant et avec poids[3], pour faire des promesses ou des menaces qui portent un grand coup et qui ébranlent. Il s'ouvre et parle le premier, pour, en découvrant[4] les oppositions, les contradictions, les brigues et les cabales des ministres étrangers sur les propositions qu'il aura avancées, prendre ses mesures et avoir la réplique; et dans une autre rencontre, il parle le dernier, pour ne point parler en vain, pour être précis, pour connoître parfaitement les choses sur quoi[5] il est permis de faire fond pour lui ou

1. La 4e édition, où ce caractère a paru pour la première fois, donne seule la leçon *différentes*. Les cinq éditions suivantes portaient *indifférentes*, par suite d'une faute d'impression faite à la 5e, et qui se répéta dans les autres.

2. M. Hémardinquer remarque avec raison que c'est là une tournure bien recherchée.

3. Bossuet a dit de même, à propos des conférences de Mazarin et de Louis de Haro, lors de la paix des Pyrénées : « L'un se donnoit du poids par sa lenteur, et l'autre prenoit de l'ascendant par sa pénétration. » (*Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse.*)

4. Locution empruntée au style des actes judiciaires, et que La Bruyère eût mieux fait d'y laisser.

5. Voy. le *Lexique*, au mot *quoi*.

pour ses alliés, pour savoir ce qu'il doit demander et ce qu'il peut obtenir. Il sait parler en termes clairs et formels; il sait encore mieux parler ambigument, d'une manière enveloppée, user de tours ou de mots équivoques, qu'il peut faire valoir ou diminuer dans les occasions, et selon ses intérêts[1]. Il demande peu quand il ne veut pas donner beaucoup; il demande beaucoup pour avoir peu, et l'avoir plus sûrement. Il exige d'abord de petites choses, qu'il prétend ensuite lui devoir être comptées pour rien, et qui ne l'excluent pas[2] d'en demander une plus grande; et il évite au contraire de commencer par obtenir un point important, s'il l'empêche d'en gagner plusieurs autres de moindre conséquence, mais qui tous ensemble l'emportent sur le premier. Il demande trop, pour être refusé, mais dans le dessein de se faire un droit ou une bienséance de refuser lui-même ce qu'il sait bien qu'il lui sera demandé, et qu'il ne veut pas octroyer : aussi soigneux alors d'exagérer l'énormité de la demande, et de faire convenir, s'il se peut, des raisons qu'il a de n'y pas entendre, que d'affoiblir celles qu'on prétend avoir de ne lui pas accorder ce qu'il sollicite avec instance[3]; également appliqué à faire sonner haut et à grossir dans l'idée des autres le peu qu'il offre, et à mépriser ouvertement le peu que l'on consent à

1. Montesquieu nous rapporte quelques exemples de ces artifices diplomatiques : « Quelquefois, dit-il, les Romains abusoient de la subtilité des termes de leur langue. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avoient promis de conserver la *cité*, non la *ville*. On sait comment les Étoliens, qui s'étoient abandonnés à leur foi, furent trompés : les Romains prétendirent que la signification de ces mots : *s'abandonner à la foi de l'ennemi*, comportait la perte de toute sorte de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples et des sépultures même. » (*Grandeur et décadence des Romains*, ch. VI.)

2. On a déjà observé que le verbe *exclure* ne se construit pas avec un infinitif.

3. On se souvient des avantages que Mazarin tira, à la paix des Pyrénées, de la nécessité où se trouvait le roi d'Espagne, par point d'honneur, de faire réintégrer le prince de Condé, son ancien allié, dans ses charges et gouvernements.

lui donner. Il fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui donnent de la défiance, et obligent de rejeter ce que l'on accepteroit inutilement; qui lui sont cependant une occasion de faire des demandes exorbitantes, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent[1]. Il accorde plus qu'on ne lui demande, pour avoir encore plus qu'il ne doit donner. Il se fait longtemps prier, presser, importuner sur une chose médiocre, pour éteindre les espérances et ôter la pensée d'exiger de lui rien de plus fort; ou il se laisse fléchir jusques à l'abandonner, c'est toujours avec des conditions qui lui font partager le gain et les avantages avec ceux qui reçoivent. Il prend directement ou indirectement l'intérêt d'un allié, s'il y trouve son utilité et l'avancement de ses prétentions. Il ne parle que de paix, que d'alliances, que de tranquillité publique, que d'intérêt public; et en effet il ne songe qu'aux siens, c'est-à-dire à ceux de son maître ou de sa république. Tantôt il réunit quelques-uns qui étoient contraires les uns aux autres, et tantôt il divise quelques autres qui étoient unis[2]. Il intimide les forts et les puissants, il encourage les foibles. Il unit d'abord d'intérêt plusieurs foibles contre un plus puissant, pour rendre la balance égale; il se joint ensuite aux premiers pour la faire pencher, et il leur vend cher sa protection et son alliance. Il sait intéresser ceux avec qui il traite; et par un adroit manège, par de fins et de subtils détours, il leur fait sentir leurs avantages particuliers, les biens et les honneurs qu'ils peuvent espérer par une certaine facilité, qui ne choque point leur commission ni les inten-

1. C'est encore ainsi que, dans les mêmes circonstances, Mazarin jetait sur le tapis des propositions qui embarrassaient fortement son interlocuteur : « car, dit-il dans une de ses lettres, comme je ne craignois point d'être désavoué, je pouvois aussi faire des avances énormes et imprévues sur des points où je me croyois certain de n'être pas pris au mot, ce qui servoit toujours à déplacer la question. »

2. Telle fut justement la diplomatie de M. de Talleyrand au congrès de Vienne.

tions de leurs maîtres[1]. Il ne veut pas aussi être cru imprenable par cet endroit; il laisse voir en lui quelque peu de sensibilité pour sa fortune : il s'attire par là des propositions qui lui découvrent les vues des autres les plus secrètes, leurs desseins les plus profonds et leur dernière ressource; et il en profite[2]. Si quelquefois il est lésé dans quelques chefs[3] qui ont enfin été réglés, il crie haut; si c'est le contraire, il crie plus haut; et jette ceux qui perdent sur la justification et la défensive. Il a son fait digéré[4] par la cour, toutes ses démarches sont mesurées, les moindres avances qu'il fait lui sont prescrites; et il agit néanmoins dans les points difficiles et dans les articles contestés, comme s'il se relâchoit de lui-même sur-le-champ, et comme par un esprit d'accommodement; il ose même promettre à l'assemblée qu'il fera goûter la proposition, et qu'il n'en sera pas désavoué. Il fait courir un bruit faux des choses seulement dont il est chargé, muni d'ailleurs de pouvoirs particuliers, qu'il ne découvre jamais qu'à l'extrémité, et dans les moments où il lui seroit pernicieux de ne les pas mettre en usage. Il tend surtout par ses intrigues au solide et à l'essentiel, toujours prêt de leur sacrifier les minuties et les points d'honneur imaginaires. Il a du flegme, il s'arme de courage et de patience, il ne se lasse point, il fatigue les autres, et les pousse jusqu'au découragement[5]. Il se précautionne et s'endurcit contre les lenteurs

1. C'est-à-dire, comme l'observe M. Hémardinquer, qu'il les paye pour trahir leur maître et leur prouve en même temps qu'ils sont les plus honnêtes gens du monde. Louis XIV savait *intéresser* les rois eux-mêmes à ses desseins : il faisait au roi d'Angleterre Charles II une pension annuelle très considérable.

2. On n'ignore pas que ce fut là une des traditions constantes de M. de Talleyrand, déjà nommé. A l'entrevue d'Erfurt, Napoléon demandait à l'empereur Alexandre combien les exigences de son ministre lui avaient coûté de millions.

3. Voy. le *Lexique*, au mot *chef*.

4. *Digéré* doit s'entendre ici dans le sens de réglé, défini.

5. On n'a pas besoin de nommer le diplomate étranger de notre temps, auquel ces parties du portrait semblent s'appliquer d'une *façon si* précise et si littérale.

et les remises, contre les reproches, les soupçons, les défiances, contre les difficultés et les obstacles, persuadé que le temps seul et les conjonctures amènent les choses et conduisent les esprits au point où on les souhaite. Il va jusques à feindre un intérêt secret à la rupture de la négociation, lorsqu'il desire le plus ardemment qu'elle soit continuée; et si au contraire il a des ordres précis de faire les derniers efforts pour la rompre, il croit devoir, pour y réussir, en presser la continuation et la fin. S'il survient un grand événement, il se roidit ou il se relâche selon qu'il lui est utile ou préjudiciable; et si par une grande prudence il sait le prévoir, il presse et il temporise selon que l'État pour qui il travaille en doit craindre ou espérer; et il règle sur ses besoins ses conditions. Il prend conseil du temps, du lieu, des occasions, de sa puissance ou de sa foiblesse, du génie des nations avec qui il traite, du tempérament et du caractère des personnes avec qui il négocie[1]. Toutes ses vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé, et de tromper les autres[2]. (ÉD. 4.)

Le caractère des François demande du sérieux dans le souverain[3]. 13

1. Montaigne a dit : « Je pensois faire honneur à un seigneur aussi esloigné de ces desbordements qu'il en soit en France, de m'enquérir à luy en bonne compagnie combien de fois en sa vie il s'estoit enyvré pour la nécessité des affaires du roy en Allemaigne : il le print de cette façon, et me respondit que c'estoit trois fois, lesquelles il récita. J'en sçay qui, à faulte de cette faculté, se sont mis en grand'peine, ayants à practiquer cette nation. » — On trouverait encore des traits semblables dans notre histoire diplomatique contemporaine, aux environs de l'année 1871.

2. Cette dernière phrase est une réflexion faisant partie du chapitre *de la Cour*, dans les trois premières éditions, à la fin du n° 92, et elle n'a été transportée ici qu'à la 4e édition.

3. Est-ce une épigramme à l'adresse des Français ? Est-ce simplement une flatterie à l'adresse de Louis XIV, qui prenait volontiers en public un visage sérieux?

14 L'un des malheurs du prince est d'être souvent trop plein de son secret, par le péril qu'il y a à le répandre : son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge[1].

15 Il ne manque rien à un roi que les douceurs d'une vie privée ; il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié, et par la fidélité de ses amis.

16 Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saye[2] et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familier[3].

17 Rien ne fait plus d'honneur au prince que la modestie de son favori[4].

18 Le favori n'a point de suite ; il est sans engagement et sans liaisons ; il peut être entouré de parents et de créatures,

1. Les *clefs* du XVIII[e] siècle nomment M[me] de Maintenon. On sait que la confiance de Louis XIV à son égard alla jusqu'à convoquer et à tenir le conseil dans sa propre chambre. « Pendant ce travail, dit Saint-Simon, la dame lisoit, ne parlant que si on l'interrogeoit, répondant avec de grandes mesures, ne paroissant affectionner rien, moins encore s'intéresser pour personne, mais toujours d'accord avec le ministre, qui ne mettoit aucune chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres. Quelquefois le roi, soupçonnant cet accord, prenoit le parti opposé, et lui faisoit des sorties terribles jusqu'à la faire pleurer ; puis, content d'avoir montré qu'il étoit le maître, et se repaissant de l'idée de son indépendance, il redevenoit souple et flexible ; toujours en garde pour n'être point gouverné, et persuadé qu'il réussissoit pleinement à ne point l'être, il l'étoit ainsi plus que personne. »

2. Le *bas de saye*, costume de théâtre, sorte de jupe plissée s'arrêtant aux genoux, dont les acteurs se revêtaient lorsqu'ils représentaient des rois ou des héros.

3. « Ce sont délices aux princes, dit Montaigne, c'est leur feste de se pouvoir quelques fois travestir et desmettre à la façon de vivre basse et populaire. » Pascal a dit de même : « Les princes et les rois jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes ; ils s'y ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. » Cf. Horace, *Odes*, liv. III, 29.

4. Les *clefs* rapportent encore cet article à M[me] de Maintenon.

mais il n'y tient pas ; il est détaché de tout, et comme isolé[1].

Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, c'est la retraite. Il lui est avantageux de disparoître, plutôt que de traîner dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. Il conserve, au contraire, le merveilleux de sa vie dans la solitude ; et mourant, pour ainsi dire, avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une brillante idée et une mémoire agréable[2]. 19

Une plus belle ressource pour le favori disgracié que de se perdre dans la solitude et ne faire plus parler de soi, c'est d'en faire parler magnifiquement, et de se jeter, s'il se peut, dans quelque haute et généreuse entreprise, qui relève ou confirme du moins son caractère, et rende raison de son ancienne faveur ; qui fasse qu'on le plaigne dans sa chute, et qu'on en rejette une partie sur son étoile[3]. (ÉD. 4.)

1. Cet article et le suivant, dans les trois premières éditions, faisaient partie du chapitre *de la Cour*. A la IV^e^, ils furent transportés ici, et l'article n° 19 augmenté d'un alinéa. Puis, à la VI^e^ édition, l'article 19 tout entier fut retranché par suite des circonstances. La plupart des éditeurs (sauf M. Destailleur) l'ont rétabli à sa place, pour avoir l'œuvre entière de La Bruyère.

2. M. Walckenaër a rapproché de cette réflexion les noms de trois courtisans disgraciés : Vardes, Lauzun et Bussy. Mais, quoique certains mots semblent s'appliquer en effet aux deux premiers, M. Servois croit reconnaître plus sûrement le dernier dans le courtisan qui se résigne à la retraite, « plutôt que de traîner dans le monde les débris d'une faveur qu'il a perdue. »

3. La Bruyère fit disparaître cet alinéa et le précédent à la VI^e^ édition, et voici la raison qu'en donne M. Walckenaër : « Ce caractère sur les favoris, tracé précisément lors du rappel à la cour de Vardes, de Bussy-Rabutin, de Lauzun, auquel le commandement de l'armée qui devait débarquer en Irlande fut donné, dut déplaire à Louis XIV et à ses ministres, ou à celui des hommes de cour que La Bruyère avait pris pour modèle dans cette peinture. Nul doute que c'est pour cette raison qu'il a été supprimé, lors de la publication de la VI^e^ édition, en 1691. » M. Servois pense, de son côté,

20 Je ne doute point qu'un favori, s'il a quelque force et quelque élévation, ne se trouve souvent confus et déconcerté des bassesses, des petitesses, de la flatterie, des soins superflus et des attentions frivoles de ceux qui le courent, qui le suivent, et qui s'attachent à lui comme ses viles créatures; et qu'il ne se dédommage dans le particulier d'une si grande servitude par le ris et la moquerie[1]. (Éd. 6.)

21 Hommes en place, ministres, favoris[2], me permettrez-vous de le dire? ne vous reposez point sur vos descendants pour le soin de votre mémoire et pour la durée de votre nom : les titres passent, la faveur s'évanouit, les dignités se perdent[3], les richesses se dissipent, et le mérite dégénère. Vous avez des enfants, il est vrai, dignes de vous, j'ajoute même capables de soutenir toute votre fortune; mais qui peut vous en promettre autant de vos petits-fils? Ne m'en croyez pas, regardez cette unique fois de certains hommes que vous ne regardez jamais, que vous dédaignez : ils ont des aïeuls, à qui, tout grands que vous êtes, vous ne faites que succéder. Ayez de la vertu et de l'humanité; et si vous me dites : « Qu'aurons-nous de plus? » je vous

que le second alinéa pouvait froisser Bussy autant que le premier avait dû le flatter; que ses offres de service ayant toujours été refusées par le roi, il n'avait pu se jeter dans aucune « haute entreprise »; et que La Bruyère, qui tenait beaucoup à son estime, lui fit le sacrifice de cette réflexion qui lui eût paru trop cruelle. Ce sacrifice, dit M. Ed. Fournier, témoigne de sa bonté, sans faire croire à sa complaisance; mais il ne faut pas oublier que Bussy appuyait alors sa candidature à l'Académie.

1. Tacite, au IIIe livre (ch. 65) de ses *Annales*, parle en termes à peu près semblables des mépris et des dégoûts qu'inspiraient à Tibère les plates adulations dont sa personne était l'objet.

2. Il ne faut pas s'étonner de la grande place qu'occupent les favoris dans un chapitre consacré aux choses du gouvernement : c'est qu'en effet, à cette époque, ils en occupaient une grande aussi dans le gouvernement lui-même.

3. En marge de ces mots, les *clefs* du XVIIIe siècle ont cité l'exemple des « héritiers des cardinaux de Richelieu et Mazarin ».

répondrai : « De l'humanité et de la vertu. » Maîtres alors de l'avenir, et indépendants d'une postérité, vous êtes sûrs de durer autant que la monarchie; et dans le temps que l'on montrera les ruines de vos châteaux, et peut-être la seule place où ils étoient construits, l'idée de vos louables actions sera encore fraîche dans l'esprit des peuples; ils considéreront avidement vos portraits et vos médailles; ils diront : « Cet homme[1] dont vous regardez la peinture a parlé à son maître avec force et avec liberté, et a plus craint de lui nuire que de lui déplaire; il lui a permis d'être bon et bienfaisant, de dire de ses villes : *Ma bonne ville*, et de son peuple : *Mon peuple.* Cet autre[2] dont vous voyez l'image, et en qui l'on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés. Son grand dessein a été d'affermir l'autorité du prince et la sûreté des peuples par l'abaissement des grands : ni les partis, ni les conjurations, ni les trahisons, ni le péril de la mort, ni ses infirmités n'ont pu l'en détourner. Il a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage, continué ensuite et achevé par l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie[3]. » (ÉD. 6.)

1. Toutes les *clefs* désignent ici le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, ministre de Louis XII.

2. Le cardinal de Richelieu.

3. Allusion à la Révocation de l'édit de Nantes. Nous comprenons mal aujourd'hui qu'un esprit aussi ouvert et aussi libéral en politique que La Bruyère ait applaudi à un acte aussi funeste que celui-là. Mais on doit supposer qu'il n'a envisagé la question que du côté religieux, et par là, il s'est trouvé d'accord avec tous les écrivains de son siècle, Bossuet, Racine, La Fontaine, Mme de Sévigné, Bussy, Fontenelle, etc. C'est en sa qualité de catholique sincère que La Bruyère a désiré l'extinction de « l'hérésie ». Du reste, il se trompe aussi en attribuant à Richelieu l'honneur d'avoir « entamé » cette entreprise. Richelieu n'a combattu les protestants que comme parti politique, et non pas comme secte religieuse.

22 Le panneau le plus délié et le plus spécieux qui, dans tous les temps, ait été tendu aux grands par leurs gens d'affaires, et aux rois par leurs ministres, est la leçon qu'ils leur font de s'acquitter et de s'enrichir. Excellent conseil! maxime utile, fructueuse, une mine d'or, un Pérou, du moins pour ceux qui ont su jusqu'à présent l'inspirer à leurs maîtres[1]. (Éd. 8.)

23 C'est un extrême bonheur pour les peuples quand le prince admet dans sa confiance et choisit pour le ministère ceux mêmes qu'ils auroient voulu lui donner, s'ils en avoient été les maîtres[2]. (Éd. 4.)

24 La science des détails, ou une diligente attention aux moindres besoins de la république, est une partie essentielle au bon gouvernement, trop négligée à la vérité dans les derniers temps par les rois ou par les ministres, mais

1. Les *clefs* du XVIIIe siècle nomment M. Colbert, qui « conseilla au roi le remboursement des rentes de l'Hôtel-de-Ville, ce qui causa la ruine de beaucoup de familles ». C'est au même fait que Boileau fait allusion dans les premiers vers de la satire III. Mais on n'a jamais accusé Colbert d'avoir cherché *pour son propre compte* « une mine d'or, un Pérou », dans les opérations de ce genre. Walckenaër a proposé de voir dans la remarque de La Bruyère une allusion à la refonte des monnaies en 1689 et 1691, sous le ministère de Pontchartrain. Mais celui-ci était un honnête homme, ami de La Bruyère, et, au lieu d'une attaque contre son administration, M. Servois ne verrait là qu'une réflexion propre à plaire à Pontchartrain, puisque c'est vers l'administration de Colbert, le seul homme qui ait résolument tenté d'acquitter les dettes de l'État, que cette réflexion conduit l'esprit du lecteur. En 1692, il ne pouvait plus être question de « s'acquitter », encore moins de « s'enrichir »; on avait assez à faire de subvenir par des expédients aux dépenses de chaque jour.

2. Les mêmes *clefs* désignent ici le marquis de Pomponne qui, au dire de Saint-Simon, se fit adorer de la Cour. Walckenaër, de son côté, désigne Seignelay et Pontchartrain, « nouvellement nommés en 1688. » En quoi il se trompe : Seignelay, qui d'ailleurs ne méritait pas un tel hommage, était ministre depuis six ans déjà, et Pontchartrain ne le fut qu'en septembre 1689, huit mois *après la* publication de cet article.

qu'on ne peut trop souhaiter dans le souverain qui l'ignore, ni assez estimer dans celui qui la possède[1]. Que sert, en effet, au bien des peuples et à la douceur de leurs jours, que le prince place les bornes de son empire au delà des terres de ses ennemis, qu'il fasse de leurs souverainetés des provinces de son royaume; qu'il leur soit également supérieur par les sièges et par les batailles, et qu'ils ne soient devant lui en sûreté ni dans les plaines ni dans les plus forts bastions; que les nations s'appellent les unes les autres, se liguent ensemble pour se défendre et pour l'arrêter; qu'elles se liguent en vain, qu'il marche toujours et qu'il triomphe toujours; que leurs dernières espérances soient tombées par le raffermissement d'une santé[2] qui donnera au monarque le plaisir de voir les princes ses petits-fils[3] soutenir ou accroître ses destinées, se mettre en campagne, s'emparer de redoutables forteresses, et conqué-

1. La Bruyère ne néglige aucune occasion de flatter Louis XIV, Sainte-Beuve nous a dit pourquoi. Mais la question est de savoir si cette science des détails, dont l'auteur fait honneur au roi, ne serait pas plutôt un défaut qu'une qualité. Saint-Simon blâme Louis XIV de ce dont La Bruyère semble le louer ici : « Son esprit, *naturellement porté au petit*, se plut en toutes sortes de détails... Ces pertes de temps, qui paroissoient au Roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étoient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisoient venir comme de lui ce qu'ils vouloient eux-mêmes, et qui conduisoient le grand selon leurs vues, et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissoient de le voir *se noyer dans ces détails.* » Et ailleurs : « *Il régna dans le petit* : dans le grand, il ne put y atteindre, et jusque dans le petit, il fut souvent gouverné. » On peut rapprocher ces passages de la satire que Fénelon a faite dans son *Télémaque* (livre XVII), sous les traits d'Idoménée, du roi qui s'applique trop au détail. Le morceau est trop long pour être rapporté ici. Malgré Saint-Simon et malgré Fénelon, nous sommes d'avis avec La Bruyère que la science des détails est une partie essentielle au bon gouvernement, et qu'on doit féliciter Louis XIV de l'avoir pratiquée.

2. Allusion à la fistule dont le roi fut opéré en novembre 1686.

3. Le duc de Bourgogne, né en 1682, le duc d'Anjou, en 1684, le duc de Berry, en 1686.

rir de nouveaux États; commander de vieux et expérimentés capitaines, moins par leur rang et leur naissance que par leur génie et leur sagesse; suivre les traces augustes de leur victorieux père[1]; imiter sa bonté, sa docilité[2], son équité, sa vigilance, son intrépidité? Que me serviroit, en un mot, comme à tout le peuple, que le prince fût heureux et comblé de gloire par lui-même et par les siens, que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivois dans l'oppression ou dans l'indigence; si, à couvert des courses de l'ennemi, je me trouvois exposé dans les places ou dans les rues d'une ville[3] au fer d'un assassin, et que je craignisse moins dans l'horreur de la nuit d'être pillé ou massacré dans d'épaisses forêts que dans ses carrefours; si la sûreté, l'ordre et la propreté ne rendoient pas le séjour des villes si délicieux, et n'y avoient pas amené, avec l'abondance, la douceur de la société; si, foible et seul de mon parti, j'avois à souffrir dans ma métairie du voisinage d'un grand, et si l'on avoit moins pourvu à me faire justice de ses entreprises[4]; si je n'avois pas sous ma main autant de maîtres, et d'excellents maîtres[5], pour élever mes enfants dans les sciences ou dans les arts qui feront un jour leur établissement; si, par la facilité du commerce, il m'étoit moins ordinaire de m'habiller de bonnes étoffes[6], et de me nourrir de viandes

1. Monseigneur, le grand dauphin, qui n'eut rien de particulièrement « glorieux ».

2. Cette docilité, dit M. Servois, doit s'entendre de la soumission aux enseignements de l'Église.

3. Voyez la satire II de Boileau sur les embarras de Paris. Les Mémoires du temps s'accordent à dire que, malgré la vigilance de la police, la sécurité des habitants n'était rien moins que garantie dans la capitale. La Bruyère n'en parle sans doute que par comparaison avec les siècles précédents.

4. On se souvient des Grands-Jours d'Auvergne, où Louis XIV fit connaître sa justice aux brigands de cette province.

5. C'est vraisemblablement une dette que l'auteur paye à ses anciens maîtres de l'Oratoire.

6. « Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année fut marquée

saines, et de les acheter peu; si enfin, par les soins du prince, je n'étois pas aussi content de ma fortune, qu'il doit lui-même par ses vertus l'être de la sienne? (ÉD. 4.)

Les huit ou les dix mille hommes sont au souverain comme une monnoie dont il achète une place ou une victoire : s'il fait qu'il lui en coûte moins, s'il épargne les hommes, il ressemble à celui qui marchande et qui connoît mieux qu'un autre le prix de l'argent. (ÉD. 7.) 25

Tout prospère dans une monarchie où l'on confond les intérêts de l'État avec ceux du prince. (ÉD. 7.) 26

Nommer un roi PÈRE DU PEUPLE[1] est moins faire son éloge que l'appeler par son nom, ou faire sa définition. (ÉD. 7.) 27

Il y a un commerce ou un retour de devoirs[2] du souverain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain : quels sont les plus assujettissants et les plus pénibles, je ne le déciderai pas. Il s'agit de juger, d'un côté, entre les étroits engagements du respect, des secours, des services, de l'obéissance, de la dépendance; et d'un autre, les obligations indispensables de bonté, de justice, de soins, de défense, de protection. Dire qu'un prince est arbitre de la vie 28

par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier 2,000 livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. Les fabriques de drap de Sedan, dégénérées et tombées, furent rétablies.» (Voltaire, *Siècle de Louis* XIV.)

1. Les États généraux de Tours, en 1506, décernèrent ce titre au roi Louis XII. On a quelque peine à croire que La Bruyère ait voulu appliquer cet article à Louis XIV. Ç'eût été pousser bien loin la flatterie, quoique les médailles du temps portent à la suite du nom du roi les initiales P. P. qui signifiaient : *Pater patriæ*. Le *Mercure galant* donnait aussi dans ce genre de compliments.

2. Façon de parler ingénieuse pour désigner la réciprocité des devoirs.

des hommes, c'est dire seulement que les hommes, par leurs crimes, deviennent naturellement soumis aux lois et à la justice, dont le prince est le dépositaire : ajouter qu'il est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égards, sans compte ni discussion[1], c'est le langage de la flatterie, c'est l'opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie[2]. (Éd. 7.)

29 Quand vous voyez quelquefois[3] un nombreux troupeau, qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis ; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage ; si elles se dispersent, il les rassemble ; si un loup avide paroît, il lâche son chien, qui le met en fuite ; il les nourrit, il les défend ; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil : quels soins! quelle vigilance! quelle servitude[4] ! Quelle condition vous paroît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis? le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le

1. Allusion à certaines théories ultra-monarchiques très répandues à la cour de Louis XIV, et dont la trace se retrouve dans la *Politique* de Bossuet. Louis XIV lui-même a écrit, dans un passage de ses *Mémoires* : « Les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'église que par les séculiers. »

2. Il est étrange que l'auteur des *Sentiments critiques* n'ait trouvé autre chose à reprendre à cette belle réflexion que les trois rimes, désagréables à l'oreille, qui la terminent : *flatterie*, *favori*, *agonie*.

3. Morceau célèbre et justement admiré pour l'art avec lequel La Bruyère a su rajeunir une comparaison vieille à peu près comme le monde, puisque Homère déjà appelait les rois des pasteurs de peuples ποίμενες λαῶν.

4. On retrouve là cette *science* exquise *des détails* que l'auteur louait tout à l'heure dans le souverain, et dont il fait lui-même le *principal* agrément de sa pensée et de son style.

troupeau[1]? Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince. (ÉD. 7.)

Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie. Que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups[2]? (ÉD. 7.)

Quelle heureuse place que celle qui fournit dans tous 30
les instants l'occasion à un homme de faire du bien à tant de milliers d'hommes! Quel dangereux poste que celui qui expose à tous moments un homme à nuire à un million d'hommes! (ÉD. 7.)

Si les hommes ne sont point capables sur la terre d'une 31
joie plus naturelle, plus flatteuse et plus sensible, que de connoître qu'ils sont aimés, et si les rois sont hommes, peuvent-ils jamais trop acheter[3] le cœur de leurs peuples? (ÉD. 7.)

Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour 32

1. C'est dans le même sens qu'on a dit de nos jours que les rois étaient faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois.

2. M. Servois a vu là une allusion à la réforme que les charges de la guerre imposèrent au Roi, en 1689, lorsque, dit Saint-Simon, « tant de précieux meubles d'argent massif qui faisoient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartements de Versailles et l'étonnement des étrangers, furent envoyés à la Monnoie, jusqu'au trône d'argent... » Du reste, Louis XIV justifiait dans une certaine mesure, par la simplicité de son costume, l'éloge de La Bruyère : « Il étoit toujours vêtu, dit le même Saint-Simon, de couleur plus ou moins brune, avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois de velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague, et jamais de pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières, et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne, avec un plumet blanc. » Mais ce même prince, qui s'habillait simplement et qui proscrivait par ses ordonnances les broderies d'argent et d'or, encourageait le luxe des courtisans.

3. Il faudrait, pour plus de clarté : *acheter trop cher* le cœur de leurs peuples.

bien gouverner; l'on suit le temps et les conjectures, et cela roule sur la prudence et sur les vues[1] de ceux qui règnent: aussi le chef-d'œuvre de l'esprit, c'est le parfait gouvernement; et ce ne seroit peut-être pas une chose possible, si les peuples, par l'habitude où ils sont de la dépendance et de la soumission[2], ne faisoient la moitié de l'ouvrage.

33 Sous un très grand roi, ceux qui tiennent les premières places n'ont que des devoirs faciles, et que l'on remplit sans nulle peine : tout coule de source; l'autorité et le génie du prince leur aplanissent les chemins, leur épargnent les difficultés, et font tout prospérer au delà de leur attente : ils ont le mérite de subalternes[3].

34 Si c'est trop de se trouver chargé d'une seule famille[4], si c'est assez d'avoir à répondre de soi seul, quel poids, quel accablement, que celui de tout un royaume! Un souverain est-il payé de ses peines par le plaisir que semble donner une puissance absolue, par toutes les prosternations des courtisans? Je songe aux pénibles, douteux et dangereux chemins qu'il est quelquefois obligé de suivre pour arriver à la tranquillité publique; je repasse[5] les moyens extrêmes, mais nécessaires, dont il use souvent pour une bonne fin; je sais qu'il doit répondre à Dieu même de la félicité de ses peuples, que le bien et le mal est[6] en ses mains, et que toute

1. *Rouler sur des vues* est, comme on l'a déjà observé, une tournure peu élégante.

2. S'il y a là, comme le croit M. Servois, une réminiscence du traité *de la Servitude volontaire* de La Boétie, il est au moins certain qu'elle émane d'un esprit tout différent. La Boétie était vraiment un républicain.

3. Non, cela ne peut se dire ni de Colbert, ni de Louvois, ni de M. de Lionne, ni de quelques autres. D'ailleurs, l'autorité et le génie du prince ne firent plus rien prospérer, au temps des Chamillart, des Marsin et autres médiocrités de la fin du règne.

4. Qu'en sait La Bruyère ? il ne fut jamais ni mari, ni père.

5. Sous-entendu : dans mon esprit.

6. « Le bien et le mal » est pris au singulier, comme s'il y avait : *la dispensation du bien et du mal.*

ignorance ne l'excuse pas ; et je me dis à moi-même : « Voudrois-je régner? » Un homme un peu heureux dans une condition privée devroit-il y renoncer pour une monarchie? N'est-ce pas beaucoup, pour celui qui se trouve en place par un droit héréditaire, de supporter d'être né roi[1] ? (ÉD. 5.)

Que de dons du ciel[2] ne faut-il pas pour bien régner ! Une 35
naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan[3]; une parfaite égalité d'humeur; un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point[4] ; ne faire jamais ni menaces ni reproches; ne point céder à la colère[5], et être toujours obéi ; l'esprit facile, insinuant; le cœur ouvert, sincère, et dont on croit voir le fond, et ainsi très propre à se faire des amis, des créatures et des alliés; être secret toutefois, profond et impénétrable dans ses motifs et dans ses projets[6] ; du sérieux et de la gravité dans

1. C'est la même pensée que Fénelon a exprimée au XVII^e livre de son *Télémaque*.

2. Cet éloge du roi Louis XIV (que l'auteur n'a pas nommé, mais que tout le monde reconnaît), c'est le paratonnerre dont parlait Sainte-Beuve, et qui devait sauver le livre des foudres de la censure. Il n'est pas étonnant qu'il s'y trouve quelque exagération, que tout le monde saura aisément discerner.

3. « Rien, dit Saint-Simon, n'étoit pareil à lui... Jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnoit une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il falloit commencer par s'habituer à le voir, si en le haranguant, on ne vouloit s'exposer à demeurer court. »

4. Bossuet a consacré un chapitre de sa *Politique* à louer cette qualité chez les rois en général et Louis XIV en particulier.

5. « ...S'il avoit à réprimander ou à corriger, dit Saint-Simon, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux (et quelques autres, notamment la canne levée sur M. de Louvois à Trianon). »

6. Saint-Simon nous offre ici comme le commentaire perpétuel de

le public ; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes, soit dans les conseils[1] ; une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait[2] ; le choix des personnes que l'on gratifie ; le discernement des esprits, des talents et des complexions pour la distribution des postes et des emplois[3] ; le choix des généraux et des ministres[4] ; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connoît le meilleur parti et le plus juste ; un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même[5] en faveur du peuple, des alliés, des ennemis ; une mémoire heureuse et très présente qui rappelle les besoins des sujets, leurs visages, leurs noms, leurs requêtes ; une vaste capacité, qui s'étende non seulement aux affaires de dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre

La Bruyère : nous ne nous lasserons pas de le citer. « Jamais rien ne coûta moins au Roi que de se taire profondément et de dissimuler de même. Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté ; mais avec cela, jamais de mensonge, et il se piquoit de tenir parole : aussi ne la donnoit-il presque jamais. »

1. « Ses réponses en ces occasions étoient toujours courtes, justes, pleines, et très rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. » (Saint-Simon.)

2. « Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. » (Saint-Simon.) Lorsque Boileau récita devant la Cour sa première épître (*au Roi*) : « Voilà qui est admirable, s'écria le roi ; je vous louerais davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. » Et il lui donna une pension de 2,000 livres. Il écrivit à M. de La Rochefoucauld (le fils), après l'avoir fait grand-maître de la garde-robe : « Je me réjouis comme votre ami du présent que je vous ai fait comme votre maître. »

3. C'est une qualité que la plupart des historiens se sont accordés à lui reconnaître.

4. Cela pouvait se dire encore en 1687, malgré l'influence déjà grandissante de Mme de Maintenon.

5. Voltaire a rappelé de Louis XIV deux jugements, peu importants du reste, où sa propre voix décida contre lui-même. Il s'agissait de procès entre la couronne et de simples particuliers.

de forteresses inaccessibles; mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume; qui en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté, s'il s'y rencontre[1]; qui abolisse des usages cruels et impies, s'ils y règnent[2]; qui réforme les lois et les coutumes, si elles étoient remplies d'abus[3]; qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodité par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et plus de majesté par des édifices somptueux[4]; punir sévèrement les vices scandaleux; donner par son autorité et par son exemple du crédit à la piété et à la vertu; protéger l'Église, ses ministres, ses droits, ses libertés[5]; ménager ses peuples comme ses enfants[6]; être toujours occupé de la pensée de les soulager, de rendre les subsides légers, et tels qu'ils se lèvent sur les provinces sans les appauvrir; de grands talents pour la guerre; être vigilant, appliqué, laborieux; avoir des armées nombreuses, les commander en personne; être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État[7]; aimer le bien

1. Nouvelle et regrettable allusion à la révocation de l'édit de Nantes.

2. Allusion aux duels. Les duels étaient poursuivis, ils ne furent pas abolis.

3. Allusion aux *Ordonnances* civile, criminelle, de commerce, des eaux et forêts, etc. Boileau a dit de la première :

> Déjà de tous côtés la chicane aux abois
> S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois.
> Oh! que ta main par là va sauver de pupilles!
> Que de savants plaideurs désormais inutiles!

4. Le Louvre achevé, les Invalides, la place Vendôme, l'Observatoire récemment construits, etc., etc.

5. Allusion à la déclaration de 1682, sur les libertés de l'Église gallicane.

6. L'histoire malheureusement ne confirme pas, sur ce point, le jugement de La Bruyère.

7. Louis XIV ne manquait pas plus de bravoure que les autres princes de la maison de Bourbon depuis Henri IV. Il jugeait sagement qu'il ne lui était pas permis d'exposer sa vie au hasard.

de son État et sa gloire plus que sa vie[1]; une puissance très absolue, qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue et à la cabale; qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche, et sous laquelle tous plient également[2]; une étendue de connoissance qui fait que le prince voit tout par ses yeux, qu'il agit immédiatement et par lui-même, que ses généraux ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants[3], et les ministres que ses ministres; une profonde sagesse, qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire; qui sait faire la paix, qui sait la rompre; qui sait quelquefois, et selon les divers intérêts, contraindre les ennemis à la recevoir; qui donne des règles à une vaste ambition, et sait jusques où l'on doit conquérir[4]; au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles; cultiver les arts et les sciences; former

Boileau lui a rendu un mauvais service, sans le vouloir, en écrivant ces deux vers, qui ont prêté à rire :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

1. En 1712, au milieu de ses revers, le roi « dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi, malgré son âge de soixante-et-quatorze ans, *et qu'il périrait à la tête* ». (Voltaire.)

2. Sauf quelques récalcitrants, dont les presses de Hollande publiaient assidûment les pamphlets, sans parler de Saint-Simon, dont les *Mémoires* ne sont qu'un acte continuel d'opposition.

3. Saint-Simon a parlé aussi de la répugnance qu'avait Louis XIV à partager son autorité avec ses généraux ou ses ministres. « Il s'applaudissoit, dit-il, de les conduire de son cabinet; il vouloit qu'on crût que de son cabinet il commandoit toutes ses armées. »

4. On trouve un éloge du même genre dans la première épître de Boileau :

Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques,
Quand l'ennemi vaincu désertant ses remparts,
Au devant de ton joug couroit de toutes parts
Toi-même te borner au fond de ta victoire,
Et chercher dans la paix une plus juste gloire?

et exécuter des projets d'édifices surprenants; un génie enfin supérieur et puissant, qui se fait aimer et révérer des siens, craindre des étrangers; qui fait d'une cour, et même de tout un royaume, comme une seule famille, unie parfaitement sous un même chef, dont l'union et la bonne intelligence est redoutable au reste du monde[1] : ces admirables vertus me semblent renfermées dans l'idée du souverain; il est vrai qu'il est rare de les voir réunies dans un même sujet : il faut que trop de choses concourent à la fois, l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament; et il me paroît qu'un monarque qui les rassemble toutes en sa personne est bien digne du nom de Grand[2].

1. Il n'y a pas ici d'exagération. Plus de guerres civiles, plus de partis, plus de séditions, la France unie sous le sceptre d'un roi tout puissant, préparée par une forte centralisation à cette unité politique et morale qui la rendit si redoutable à l'Europe pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, tel était le tableau que La Bruyère avait sous les yeux, quand il écrivait ces lignes que l'histoire n'a pas démenties.

2. Aussi le lui a-t-on donné et le garde-t-il encore.

Paris. — Soc. d'imp. Paul Dupont, 41, rue J.-J.-Rousseau (Cl.). 123.11.82.




3 2044 023 814 080
THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.
BOOK DUE WID
NOV 2 1980
OCT 8 1980
6939157

